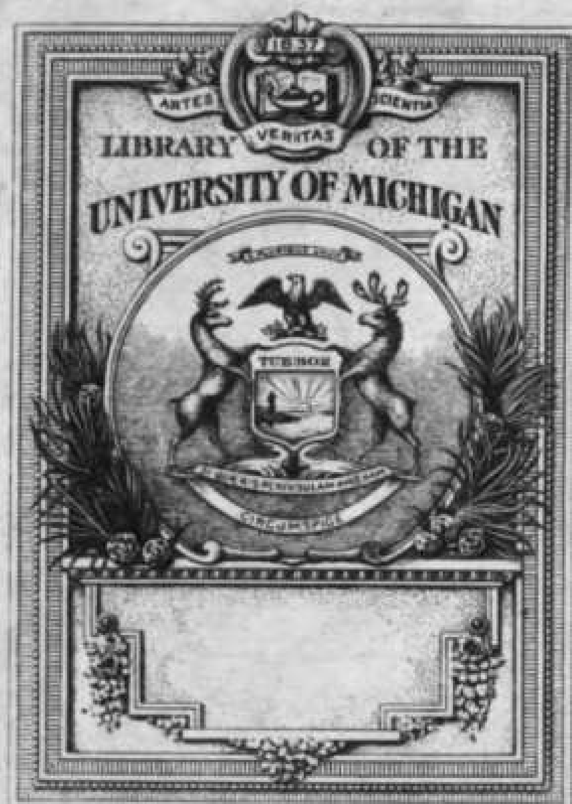
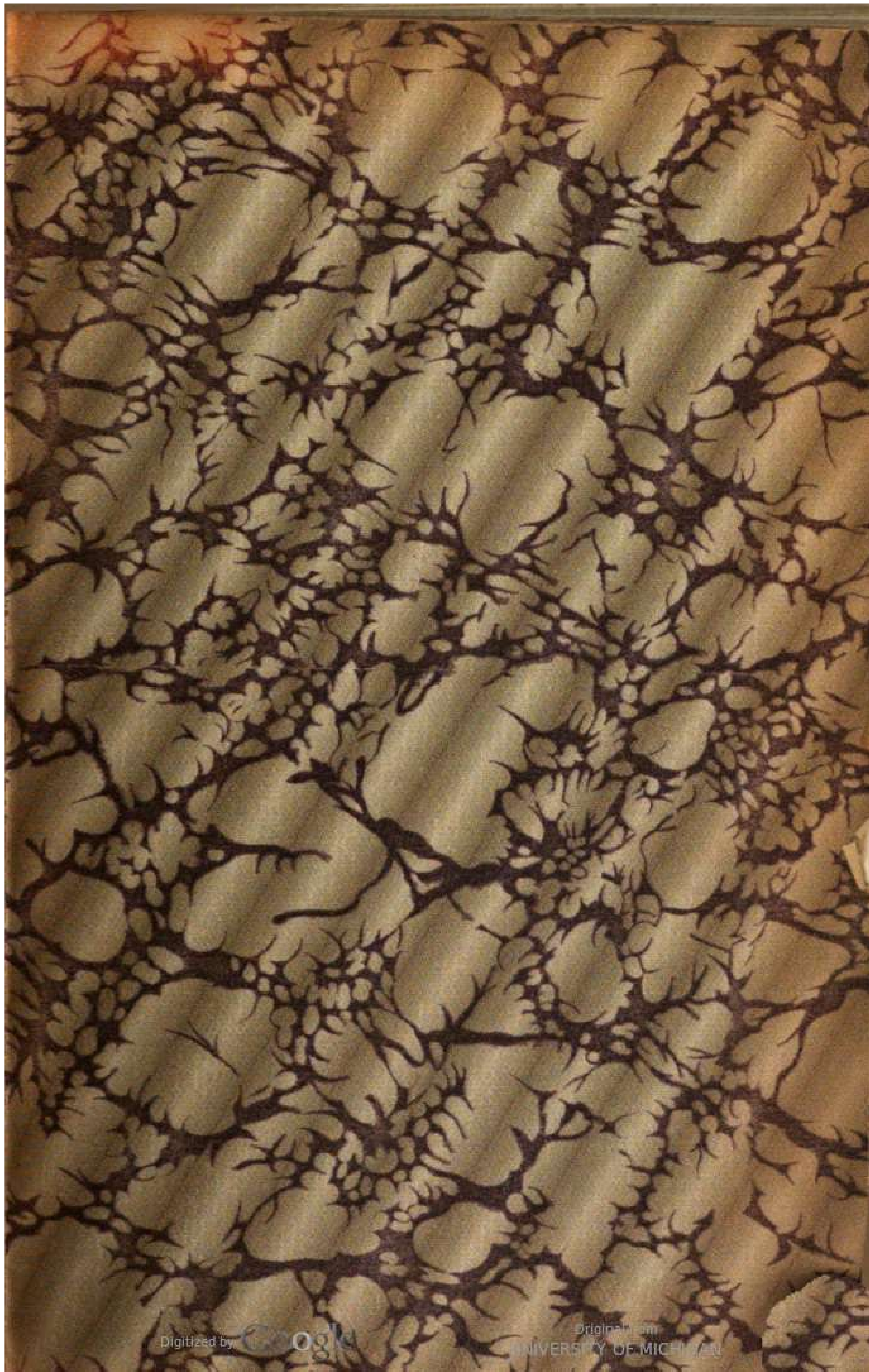

1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR



LES HUGUENOTS

ET

LES GUEUX

LES HUGUENOTS

ET

LES GUEUX

ÉTUDE HISTORIQUE

SUR

VINGT-CINQ ANNÉES DU XVIe SIÈCLE

(1560 — 1585)

PAR

Joseph Marie Bruno Constantin
Mr le baron KERVYN DE LETTENHOVE

Président de la Commission Royale d'histoire,
Membre de l'Académie de Belgique,
Correspondant de l'Institut de France, etc.

Tome 1er.

(1560-1567)

BRUGES

BEYAERT-STORIE, EDITEUR

1883

La Réforme qui avait introduit dans la sphère religieuse le doute et la négation, s'en fit une arme non moins redoutable dans l'arène politique ; mais, ainsi que l'a démontré Bossuet, elle crut, pour ébranler l'influence séculaire des institutions et des mœurs, devoir proclamer d'abord le droit absolu des princes : ce ne fut qu'après avoir grandi par leur appui, qu'elle invoqua le principe de la souveraineté du peuple qui devait justifier contre eux l'insurrection et parfois le tyrannicide. Autant elle s'était humiliée pour les flatter, autant elle se montra pleine d'audace pour les combattre. De là le développement de l'anarchie sociale et morale.

Le XVI[e] siècle où la Foi, antique base du droit aussi bien que de la liberté, fut ouvertement reniée, où le trouble des idées trouva de toutes parts un écho dans la violence des faits, restera à jamais, par ses luttes cruelles et sans cesse renaissantes, une ère voilée de deuil.

Les princes n'étaient guidés que par une étroite jalousie qui ne tenait aucun compte des principes du juste et de l'injuste et des règles qu'ils consacrent. Les grands, à mesure que la dignité de leur nom s'avilissait dans de honteux désordres, s'abandonnaient au désir insensé d'accroître leur puissance et leurs richesses par quelque moyen que ce fût ; et l'on voyait en même temps, à un degré inférieur, le peuple, impatient de sortir d'un long état de sujétion afin de conquérir les mêmes droits et les mêmes jouissances, aspirer à un ordre de choses nouveau où tout

ce qu'il avait honoré jusqu'alors, disparaîtrait sous l'injure et le mépris.

« La crise religieuse du XVI[e] siècle, a fort bien observé « M. Guizot, n'était pas simplement religieuse ; elle était « essentiellement révolutionnaire. » (1)

Il semble que la société ébranlée par ces profondes secousses tremble encore depuis trois siècles sur ses fondements. Elle est en proie aux mêmes disputes ; elle subit les mêmes attaques aussi redoutables et aussi ardentes. Quel que soit l'orgueil que lui inspirent de merveilleuses découvertes, quels que soient les progrès accomplis dans l'ordre des travaux matériels, elle cherche vainement la paix et la stabilité garanties par la sanction suprême qui pour les nations comme pour chacun des hommes règle le droit et impose le devoir.

La Révolution s'est établie à titre permanent dans l'histoire moderne. Non-seulement elle conspire et agit ; mais elle parle et écrit, et ses apologistes ne sont pas moins habiles à célébrer ses triomphes que ses séides pour les préparer. « Dieu sçait, disait déjà Brantôme en parlant des « Huguenots de son temps, s'ils sçavent bien dire et mal « dire tout ensemble quand ils veulent. Il leur faut donner « ceste gloire que ce sont esté les premiers de la France « qui ont commencé à des mieux et mal dire et escrire et « qui ont montré le chemin aux autres. » (2) C'est ainsi que des affirmations intéressées ont formé une narration sans cesse reproduite et dès lors trop généralement acceptée comme loyale et sincère.

(1) Guizot. La civilisation en Europe, p. 336.

(2) OEuvres de Brantôme, éd. de M. Lalanne, t. VI, p. 124.

De nos jours, de nombreuses publications ont préconisé de plus en plus les attentats des novateurs, comme si les passions politiques contemporaines ne cherchaient dans les plus tristes épisodes d'une époque déjà éloignée que l'apologie de leurs propres haines.

Est-ce donc au profit du XVIe siècle qu'il faudrait abdiquer désormais les grands souvenirs des âges antérieurs, éclairés par la Foi, protégés par les institutions libres, fécondés par le commerce et les arts ?

La France de saint Louis et de Charles V, de Jeanne d'Arc et de Bertrand du Guesclin n'a-t-elle pas laissé des traces plus glorieuses que la monarchie si honteuse et si dégradée des fils de Catherine de Médicis ?

Si, dans les Pays-Pas, on a voulu récemment honorer la mémoire des Gueux en faisant revivre leur nom, nous ne pourrons jamais nous résoudre à saluer comme nos ancêtres ceux qui envahissaient nos hôtels-de ville, qui pillaient nos cathédrales, qui anéantissaient le même jour les monuments vénérés du culte et les chefs-d'œuvre des arts.

Ce n'est pas au milieu de ces scènes de sang et de boue qu'on doit chercher le berceau des traditions nationales.

Cependant la vérité historique n'a point perdu ses droits. Il importe qu'elle remette en lumière les desseins secrets, les passions, les intérêts, qu'elle rétablisse les faits accomplis sous ces influences diverses et que sans complaisance coupable pour ceux à qui incombait la défense de la société, elle fasse mieux connaître ceux qui, en l'ébranlant, écoutaient surtout leur ambition et leurs convoitises. Il y a lieu de rechercher quels furent à l'époque où les Hugue-

nots et les Gueux se donnèrent la main, les moyens auxquels ils eurent recours ; il faut déterminer si ceux qui s'élevaient contre les anciens abus, furent pénétrés du sentiment du droit et de la justice, si ceux qui arborèrent le drapeau de la Réforme, ne s'en firent pas un masque, si, en revendiquant la tolérance, ils ne poussèrent pas aux dernières limites la persécution, si en se proclamant dans l'ordre civil les *patriotes*, ils n'étouffèrent point trop souvent tous les sentiments généreux qu'inspire l'amour de la patrie. C'est, croyons-nous, une œuvre utile que d'opposer aux bruyantes déclamations un récit sincère, aux assertions téméraires des preuves irrécusables.

Les sources abondent pour remplir cette tâche, quelque laborieuse qu'elle soit. A côté de l'œuvre des historiens se trouvent d'autres documents plus précieux et moins étudiés, je veux parler des correspondances diplomatiques qui à Bruxelles, à Paris et à Londres aussi bien qu'à Venise offrent l'écho fidèle des évènements et qui révèlent mieux les intrigues dissimulées sous de vains prétextes. L'impartialité qui n'est autre chose que le culte sincère de la vérité, ordonne d'interroger tous les témoignages, et ce n'est qu'après les avoir comparés, qu'il est permis de les juger.

Les liens étroits qui rapprochent les discordes civiles de la France et des Pays-Bas, les efforts communs des Huguenots et des Gueux, entraînent la nécessité de les comprendre dans un seul récit. Les personnages sont les mêmes ; le but ne diffère point, et souvent la scène de la lutte n'est qu'un accident au milieu des péripéties qui se succèdent.

PREMIÈRE PARTIE

LA FRANCE

depuis la conspiration d'Amboise jusqu'à la conspiration de Meaux.

LES PAYS-BAS

depuis le départ de Philippe II jusqu'à la fin de la régence de **Marguerite de Parme.**

(1560-1567).

CHAPITRE I.

LES SOUVERAINS DE L'EUROPE AU XVI[e] SIÈCLE

(1560)

Le roi d'Espagne. — L'empereur. — Le roi de France. — Catherine de Médicis et Élisabeth.

I.

LE ROI D'ESPAGNE.

Charles-Quint, en se retirant dans un monastère de l'Estramadure comme s'il eût voulu que la postérité commencât plus tôt pour lui, espérait se reposer des longues agitations de sa vie ; il croyait avoir apaisé les luttes politiques ; mais son indignation ne fut que plus vive en apprenant que les sectes dissidentes qui s'étaient associées aux désordres de Munster comme aux troubles de Gand, relevaient la tête ; et parfois alors il voulait fuir le silence du cloître pour reparaître à la tête de ses armées. Vains efforts d'un vieillard que sa gloire n'avait pu préserver d'infirmités plus puissantes que sa volonté : il lui était réservé d'entendre se mêler aux psalmodies de ses obsèques prématurées les lointaines clameurs qui allaient inaugurer sur sa tombe une ère de désordre et d'anarchie.

L'héritage de Charles-Quint était trop pesant pour le prince qui allait le recueillir.

L'aspect de Philippe II est altier et sévère ; son front se rétrécit sous des rides précoces ; sa taille est si peu élevée qu'il exige, pour sauvegarder la dignité royale, qu'on lui parle à genoux [1]. On ne le verra qu'une fois à la tête des armées, et encore sera-t-il absent le jour de la bataille [2]. Malgré sa constante application aux affaires, il ne brillera pas davantage dans les délibérations du conseil. Faible par caractère, porté à subir l'influence de ceux qui l'entourent, il cherchera à racheter ces défauts par la méfiance et la feinte ; mais il n'oublie pas les injures qui lui ont été faites, et tôt ou tard il en prend la vengeance [3]. « C'est un prince « plein d'artifice, portent les relations vénitiennes, et, si l'on « peut le dire, c'est le père des dissimulations [4] ». Il n'a pas le courage des grandes choses ; mais il apporte dans toutes celles qu'il traite, la persévérance et l'obstination. Il confond l'habileté et le mensonge, la dignité et l'inertie. Il semble que la grandeur royale réside dans ce naturel froid et lent dont parle Fourquevaulx [5], qui avait pour résultat, selon Chantonay [6], de consacrer sept semaines à une affaire

1 Mémoires de Cheverny.

2 Philippe II ne parut au milieu de ses troupes victorieuses que le surlendemain du combat de Saint-Quentin.

3 Ricordevole dell' ingiurie. Rel. de Matteo Zane.

4 Principe pieno di artificio e padre, si può dire, delle simulazioni. Relation de Francesco Vendramino. Cf. Lettre de Saint-Goar à Charles IX, du 9 juillet 1573. Gachard, La Bibl. Nat. de Paris, t. II. p. 429.

5 Lettre de Fourquevaulx à Charles IX, du 6 août 1569. Gachard, La Bibl. Nat. de Paris, t. II. p. 289.

6 Lettre de Chantonay, du mois d'octobre 1562 (Archives de Bruxelles.)

qui demandait trois jours. Aussi bref en parlant que long et diffus en écrivant, austère dans les pratiques extérieures de la Religion, quoique n'ayant pas été irréprochable dans ses mœurs, sans pitié en présence des supplices qu'il ordonne et exempt d'émotions dans les épreuves qu'il traverse, il représente dans ce qu'elle a de plus implacable la raison d'Etat, telle qu'elle était au XVIe siècle l'attribut de l'autorité souveraine ; il la fait détester par ses rigueurs et la compromet par son inertie. La tête est de fer ; on ne sent pas battre le cœur ; mais, comme Philippe II le dit lui-même en s'en faisant gloire, les pieds sont de plomb [1].

Bien que Philippe II porte un nom emprunté à ses ancêtres les ducs de Bourgogne, bien que sa physionomie, la blancheur de son teint et l'abondance de ses cheveux blonds retracent une origine flamande, il déteste les Flamands, leur langue et leurs institutions [2]. Il ne comprend que le castillan ; il ne connaît que les mœurs castillannes. Par une juste réciprocité, ses sujets de l'Espagne et des Pays-Bas lui rendirent les uns la même sympathie, les autres la même haine.

La mémoire de Philippe II, à jamais attachée aux voûtes de l'Escurial, laissa en Espagne quelque chose de grand comme le palais sombre et triste où il s'isola pendant sa vie

Quant à notre maistre, écrivait ailleurs Chantonay, sa principale résolution en toutes choses est de demeurer perpétuellement irrésolu. Cf. une lettre de Granvelle, du 12 août 1579. Bull. de la Comm. d'histoire, 3e série, t. XI, p. 284.

1 On trouve dans une lettre de Philippe II cette phrase : Convenie caminar con el pie de plomo.

2 Relation de Michel Suriano.

et où il semble régner encore après sa mort. Aux Pays-Bas, elle restera chargée de toutes les violences et de toutes les calamités dont il fut de loin, pendant un grand nombre d'années, tantôt l'impitoyable auteur, tantôt l'impassible témoin.

Philippe II invoquait sa conscience. Entouré de princes qui penchaient vers l'apostasie, il se crut appelé à défendre la Religion et la confondit avec les intérêts de sa sombre politique. Au milieu de tant de faiblesses, il ne fut grand que par son inexorable fermeté, et dans un siècle plein d'opprobre et de honte, il fut souvent invoqué par les catholiques comme étant seul un véritable roi. Tel le loua le Tasse [1] ; tel le peignit le Titien [2].

Une double tâche semblait réservée à Philippe II : il avait à arrêter les progrès de l'Islamisme sur la Méditerranée, ceux de la Réforme au nord des Pyrénées. Des deux parts de cette tâche, l'une fut confiée à don Juan d'Autriche, l'autre au duc d'Albe : noms qui rappellent dans l'histoire des souvenirs bien différents.

II.

L'EMPEREUR.

Déjà les vastes états sur lesquels régnait Charles-Quint, ont subi cette loi fatale du démembrement, qui marque la fin des grands rois et des grands capitaines.

1 Re cosi giusto, cosi pietoso, che non trouva nè superiore, nè eguale in tutta la memoria di secoli passati. (Le Tasse, Premier dialogue sur la Noblesse).

2 Au musée de Madrid.

Ferdinand Ier et puis Maximilien II ont ceint en Allemagne la couronne impériale, et il leur a suffi de maintenir la paix autour d'eux, sans chercher à exercer quelque influence au dehors ; mais l'on voyait poindre entre les maisons d'Autriche et d'Espagne, issues d'un même ayeul, la jalousie qui marquera l'histoire de deux siècles.

III.

LE ROI DE FRANCE.

François Ier qui a vu s'associer à l'éclat des lettres les rapides progrès de la Réforme, est descendu dans la tombe avant Charles-Quint.

Henri II se signale vis-à-vis des étrangers par sa belliqueuse énergie, au sein de son royaume par sa ferme volonté d'y maintenir l'ordre. Après avoir combattu Philippe II, il s'entend avec lui pour la répression des discordes religieuses, et c'est au prince d'Orange qu'il découvre sa résolution [1] : ce qui permettra plus tard au Taciturne de faire remonter fort loin ses sympathies pour la cause de la Réforme ; mais c'est en vain que Henri II cherchera à faire revivre les traditions des âges chevaleresques : il n'y trouvera qu'une fin prématurée.

Nous touchons à cette lamentable époque où, de même que s'éteignit une autre dynastie sous les trois fils de Philippe le Bel, nous verrons disparaître, avec le règne des trois fils de Henri II, la royale maison des Valois.

1 Mémoires de Pontus Payen, l. Ier.

IV.

CATHERINE DE MÉDICIS. — ÉLISABETH.

Ce sont deux femmes qui occupent les premières places sur la scène politique de l'Europe : Catherine de Médicis en France, Élisabeth en Angleterre.

Catherine appartenait par son père à une famille qui à deux reprises avait occupé le siége pontifical de Rome, par sa mère à la maison de Boulogne dont était sorti le premier pape schismatique d'Avignon Clément VII ; elle avait recueilli dans ce double héritage plus d'ambition que de piété. On l'avait vue, après la mort de François II, assister au prêche en plein Louvre, et c'était aux psaumes traduits par Théodore de Bèze qu'elle empruntait ces vers pour les répéter souvent :

> Mon Dieu...
> Garde-moy d'estre pris au piége
> Que ces malheureux m'ont tendu
> Et du rest que m'a estendu
> La fausse bande qui m'assiége ;
> Mais le Seigneur d'un coup attrappe
> En ces filès tous ces pervers,
> Et cependant tout au travers
> Voire sain et sauf j'en eschappe.

Les Huguenots la saluaient alors du nom d'Esther comme depuis ils l'appellèrent Jézabel [1], mais elle mérite peu la

[1] Mézeray, t. III, p. 10. L'auteur du Réveille-matin p. 125 (édition de

confiance de ceux que plus tard elle vouera à l'extermination, et reste méprisée des catholiques qu'elle est toujours prête à abandonner.

Il semble que Catherine née à Florence ait été surtout préparée par les dissensions intestines de sa ville natale à une vie active au milieu des discordes civiles de la France. C'était pour son père que Machiavel avait composé le livre du Prince, et personne plus qu'elle ne contribuera à introduire dans la politique cette doctrine détestable devenue, dit Mézeray, le bréviaire de la cour [1], qui au nom du but justifie tous les moyens et substitue le succès à la justice et au droit. Elle est instruite, insinuante, éloquente, avant tout avide de pouvoir. C'est une règle de la morale de sa maison que tout est permis pour conserver l'autorité. Personne ne se fie à elle, et elle ne se fie à personne. Toutes ses actions, comme le rapporte l'ambassadeur vénitien Cavalli, sont basées sur un invincible besoin de commander [2] ; mais on ne trouve dans son esprit ni la fermeté des convictions, ni la constance qu'elles inspirent, et c'est ce qui fait à la fois sa honte et sa faiblesse.

Catherine, arrivant en France, avait pris pour devise un arc-en-ciel avec ces mots : « J'apporte la lumière et la « sérénité [3]. » La devise, même en faisant une juste part

1574) donne à Catherine le nom de Jézabel. On avait, disait-on, trouvé un jour sur ses tablettes : Si vous ne voulez pas être Esther, craignez d'être Jézabel.

1 Mézeray, t. III, p. 332. Sur l'influence exercée au XVIe siècle par Machiavel, voyez une lettre d'Étienne Pasquier, livre IX, lettre VII.

2 Relation de Sigismond Cavalli.

3 Œuvres de Brantôme, t. VII, p. 339. D'après Brantôme (t. VIII,

à l'esprit élégant et aux goûts littéraires de la princesse florentine, n'offre qu'une ironie amère. Ce n'est point à la face du ciel, comme un gage de paix et de bonheur, qu'elle exercera sa puissante influence. Il faut la montrer cherchant les ténèbres pour s'entourer de talismans couverts d'inscriptions cabalistiques et d'amulettes trempées dans le sang humain, n'ayant d'autre foi que sa superstitution, d'autres préoccupations que d'opposer aux divisions qui se multiplient autour d'elle, celles qu'elle se plaît à faire naître pour rester debout, fût-ce au milieu des ruines. « Pour se rendre nécessaire, il lui fallait des troubles, et « elle les fomentait de son mieux, portent les relations « vénitiennes ; elle favorisait les deux factions pour se « servir, selon ses intérêts, de l'une ou de l'autre [1]. » Toute sa vie s'écoula ainsi au milieu des divisions. Recourant dans les situations extrêmes à tous les moyens, aux crimes qui n'effraient pas sa conscience, à l'espionnage qui sert son astuce [2], aux prodigalités qui corrompent, au désordre des passions qui dégradent, elle offrira le spectacle d'une mère qui ne peut calmer les luttes fratricides de ses fils [3], et qui néanmoins les domine pendant près

p. 125), Catherine de Médicis avait composé des nouvelles, mais elle les jeta au feu après avoir vu celles de la reine de Navarre.

1 Jean Michele ; Lippomano (Tommaseo, t. II, pp. 245 et 629).

2 Selon Agrippa d'Aubigné, Catherine de Médicis affirmait qu'il n'y avait pas en France une maison de dix mille livres de rente où elle n'eût un serviteur, c'est-à-dire un agent qui lui rendait compte de tout ce qui s'y passait.

3 Catherine, dit Agrippa d'Aubigné « nourissoit ses enfants de façon qu'ils deussent tousjours emprunter d'elle la conduite et la puissance, et elle d'eux le nom et le sceau. »

de trente années, toujours habile dans ses ruses qu'elle varie sans cesse et d'autant plus perfide qu'elle flatte ceux qu'elle trahit, qu'elle perd ceux qu'elle caresse. Les poisons les plus subtils de Florence sont dans sa bouche et dans sa main [1].

Élisabeth, rivale de Catherine de Médicis, disait parfois qu'elle était anglaise et Catherine florentine, mais qu'on verrait bien laquelle conduirait le mieux ses affaires [2].

1 Sur le mausolée de Catherine de Médicis et sur sa sépulture, voyez les lettres d'Étienne Pasquier, livre XIII, lettre VIII.

Personne n'a mieux connu Catherine de Médicis que Gaspard de Tavannes.

« Les dessins et modelles en petit ne réussissent souvent en grand. Autre est le gouvernement d'un duché; autre est celuy d'un royaume. Semer des divisions et se méfier de tout pourroit servir à Florence et non pour la France... La royne-mère est en crainte d'estre renvoyée en Italie ou de demeurer en France sans crédit; il luy semble que la division fait pour elle, espérant de deux partis en avoir tousjours un favorable, et ne se soucie d'hasarder la couronne pourvu qu'elle espère de rentrer au gouvernement... Comme femme elle veut et ne veut pas, change d'avis et rechange en un instant. »

Au jugement de Gaspard de Tavannes il faut ajouter celui de Sully.

« Catherine de Médicis, écrit Sully dans ses Mémoires, avait le défaut de tous les esprits qui n'ont jamais embrassé que de petites et frivoles intrigues. Elle se représentait exclusivement ce qui est proche pour s'en laisser éblouir, et ne voyait ce qui est loin qu'au travers d'un nuage, pour ne point s'en préoccuper. A ce défaut, elle en joignait un autre qui y mit le comble : c'était l'usage constant de quelque petite dissimulation affectée ou plutôt une étude misérable de duplicité sans laquelle elle s'imaginait qu'il ne pouvait y avoir de politique. Toute son habileté prétendue n'a consisté que dans l'emploi de lâches et misérables artifices, qui ont en fin de compte réduit les choses à un tel point que ni elle, ni personne ne surent plus y apporter remède. »

2 Lettre de Chantonay, du 18 juin 1563 (Mém. de Condé, t. II, p. 160); Lettre de Chaloner, du 20 juillet 1563 (Record Office.)

Elle aimait les lettres comme Catherine de Médicis et lui était même supérieure par l'instruction. Elle parlait les langues anciennes aussi bien que l'italien, alors la langue élégante de l'Europe ; et l'on citait parmi ses auteurs favoris Tacite et Sénèque le Tragique [1]. Dans les annales de Tacite, elle avait surtout étudié le règne de Tibère ; et dans les œuvres de Sénèque, cette princesse que Feria comparait à Médée [2], préférait précisément la tragédie consacrée à l'implacable amante de Jason, où la puissante Junon invoque la déesse de la Discorde pour qu'à sa voix elle quitte sa sombre caverne et descende sur la terre [3]. Elle composait elle-même des vers anglais où se reflétaient les mêmes inspirations : « Notre royaume n'a rien à redou-« ter de la puissance de l'étranger ; et si notre épée se « rouille au dehors, elle conserve au dedans son tran-« chant pour faire tomber les têtes rebelles [4]. »

D'ailleurs, la reine d'Angleterre était aussi habile que la reine de France, et elle poussait non moins loin la même astuce et les mêmes ruses ; mais elle avait en politique le même défaut que le roi d'Espagne : une hésitation extrême

1 Bohun, Vie d'Élisabeth.

2 Voyez le portrait que le comte de Feria trace d'Élisabeth dans une lettre du mois de novembre 1558. Rel. polit. des Pays-Bas et de l'Angleterre, t. I. p. 280.

3 Revocabo in alta conditam caligine
Ultra nocentum exsilia Discordem Deam ;
Educam et imo Ditis e regno extraham.

4 Our realm it brooks no stranger's force : let them elswhere resort.
Our rusty sword, with rest, shall first the edge employ
To poll their tops that seek such change and thereto gape with joy.
(Nares, Vie de lord Burleigh.)

lorsqu'il s'agissait de prendre une résolution, hésitation que son avarice accroissait encore.

La reine d'Angleterre, sans cesse recherchée par des princes qui sollicitaient sa main, les amusait pendant de longues années, se faisant ainsi honneur de ce célibat compromis par de trop publiques intrigues ; elle était fière d'être célébrée dans les vers de Shakspeare comme la belle Vestale couronnée par l'occident. Telle elle se faisait peindre sous les traits de Cynthie dans les galeries d'Hampton-Court ; et elle défendait en même temps qu'on répandît parmi ses sujets tout portrait qui ne rendrait point fidèlement la grâce de sa personne [1].

Des hommages bien différents lui étaient rendus par les partisans de la Réforme, qui la saluaient comme leur protectrice commune, étendant en leur faveur dans toute l'Europe son influence et son action ; mais cette princesse si savante et si éclairée, que louaient les disciples de Luther, n'était pas moins superstitieuse que Catherine de Médicis. Les relations avec le démon restèrent, sous son règne, inscrites dans le droit criminel [2]. Elle-même ne les repoussait pas, s'adressait aux alchimistes, faisait tirer son horoscope sauf à jeter en prison Bommelius, qui lui en avait offert un dont elle croyait avoir à se plaindre [3] ; et, si elle se sentait souffrante, elle faisait écarteler à la Tour des malheureux accusés d'envoûtement [4]. Tel est au XVIe siècle,

1 Domestic papers, Queen Elizabeth, p. 232.

2 On trouve dans le recueil de Rymer, à la date du 23 janvier 1574, une charte d'Élisabeth ayant pour titre : Pardonnatio pro arte diabolica.

3 Wright, Queen Elizabeth and her times, t. I, p. 361.

4 British Museum, mss. Harley, no 286 (novembre 1568.)

sous les traits d'une reine légère et frivole, le véritable chef du parti de la Réforme.

Il faut ajouter que cette princesse qui se fit une idole de sa propre puissance et de sa propre beauté, l'arrosa de sang et fut plus cruelle que Philippe II. L'histoire a inscrit sur les pages les plus tristes de son règne le supplice de Marie Stuart comme celui du duc de Norfolk. Les annales catholiques de son temps ne sont qu'un long martyrologe où les plus odieux soupçons préparent les plus affreux supplices. De même qu'elle frappait les catholiques, elle excommuniait en même temps ceux qu'elle appelait les hérétiques et chassait d'Angleterre ceux qu'elle soupçonnait d'hérésie [1]; elle faisait brûler les anabaptistes : les femmes elles-mêmes n'échappaient point aux flammes du bûcher [2].

Si l'Escurial conserve la mémoire de Philippe II, c'est dans les cachots de la Tour de Londres que revit celle d'Élisabeth.

La grande lutte s'établira entre le roi d'Espagne et la reine d'Angleterre. Catherine de Médicis flottera incertaine entre ces rivalités qui rempliront une longue suite d'années.

D'autres noms occuperont au second rang une place spéciale dans l'histoire de la France et des Pays-Bas ; nous ne tarderons point à les rencontrer.

1 British Museum, mss. Lansdown, 10, nos 30 et 46.

2 Bohun, vie d'Élisabeth, p. 53. En 1575, des réfugiés flamands furent brûlés à Londres comme anabaptistes.

CHAPITRE II.

LES PAYS-BAS DEPUIS L'ABDICATION DE CHARLES-QUINT JUSQU'AU DÉPART DE PHILIPPE II.

(25 octobre 1555 — 24 août 1559).

Prospérité des Pays-Bas. — Organisation du Gouvernement. — Départ de Philippe II.

I

PROSPÉRITÉ DES PAYS-BAS.

Le 25 octobre 1555, Charles-Quint, soutenu par le prince d'Orange comme par l'un de ses plus illustres lieutenants [1], abdiquait en faveur de son fils, et dans la touchante péroraison de son discours il lui disait que si l'histoire avait enregistré peu d'exemples de cette renonciation volontaire au pouvoir, il lui laissait le soin de la justifier.

Les premières années du règne de Philippe II furent glorieuses et prospères.

Les journées de Saint-Quentin et de Gravelines, dues surtout au courage du comte d'Egmont, firent tressaillir Charles-Quint au fond de son cloître comme un écho de la victoire de Pavie.

1 Charles-Quint avait rappelé le prince d'Orange de l'armée pour qu'il assistât à cette cérémonie.

Lorsque les obsèques de Charles-Quint furent solennellement célébrées à Bruxelles, ce fut le prince d'Orange, qui, après avoir frappé trois fois le cercueil de l'épée, s'écria à haute voix : « Il est mort, mais celui qui lui a « succédé, sera plus grand encore [1]. »

Le mariage de Philippe II avec Marie Tudor avait resserré les liens commerciaux qui depuis un temps immémorial unissaient les Pays-Bas et l'Angleterre ; et le traité du Cateau-Cambrésis avait ramené la paix avec la France.

Jamais nos provinces ne furent plus florissantes. Elles saluaient avec bonheur la fin des guerres étrangères, et elles espéraient être à jamais affranchies des malheurs des discordes intestines. Leur population était égale à celle de l'Espagne, supérieure à celle de l'Angleterre. C'était le pays le plus riche et le plus heureux qui fût en Europe. Les Espagnols qui entouraient Philippe II, en voyant tant de villes considérables, tant de bourgs, tant de villages où l'aisance souriait à tous les yeux, s'écriaient que ce n'était qu'une seule cité, et les Anglais y saluaient le centre du bien-être et de la civilisation [2].

« Le Pays-Bas, écrit Laurent Metsius, abondoit en toutes « choses et florissoit merveillement en richesses et flottoit « en toute sorte de voluptés et de délices. Les princes « s'efforçoyent non pas à ensuyvre et imiter la magnifi- « cence royalle, mais à la surpasser. Les marchans et les « plus opulents bourgeois vouloient estre au-dessus des

1 Lettre de Richard Clough, du 2 janvier 1559. Rel. pol. des Pays-Bas et de l'Angleterre, t. I, p. 384.

2 The centre of wealth and civilisation. Life of Thomas Gresham. Cf. Guichardin, Natalis Comes, Hopperus, Jean Stratius.

« plus nobles d'entre tous, les paysans au-dessus des bour-
« geois, de sorte que non-seulement l'on vivoit ès dicts
« pays en délices, mais aussi en très-grande profusion et
« despence [1]. »

Anvers était la Venise du Nord, telle que la représentent les brillants récits de Guichardin, avec ses milliers de navires sillonnant l'Escaut, avec ses riches entrepôts, où se déposaient les produits de toutes les parties du monde, avec ses hôtes de toutes les nations, divers entre eux par les mœurs, le costume et la langue. Ses foires, ses comptoirs étaient célèbres, et le commerce y avait son temple dans cette bourse où cinq mille marchands se réunissaient tous les jours et qui devait peu d'années après servir de modèle à celle de Londres. Au témoignage du duc d'Albe, la ville d'Anvers était la plus belle du monde [2].

II

ORGANISATION DU GOUVERNEMENT.

Près de quatre années s'étaient écoulées depuis l'abdication de Charles-Quint, lorsque Philippe II prit ses dispositions pour quitter les Pays-Bas et se rendre en Espagne.

Marguerite de Parme devait exercer dans les provinces où elle était née l'autorité de régente en vertu d'un acte qui lui attribuait l'autorité la plus étendue, mais que limitaient des instructions secrètes.

1 Gachard, Corr. de Philippe II, t. IV, p. 741.

2 Lettre du duc d'Albe, du 3 juin 1569. Gachard, Corr. de Philippe II, t. II, p. 93.

Philippe II institue en même temps trois conseils qui assisteront la duchesse de Parme. Le conseil d'État qui est chargé de l'administration générale du pays, compte parmi ses principaux membres le comte d'Egmont, le prince d'Orange, l'évêque d'Arras Granvelle et le docteur Viglius, à qui on adjoignit plus tard le comte de Hornes et le duc d'Arschot. A un degré inférieur on rencontrait le conseil secret qui surveillait l'application des lois et de la justice et le conseil des finances.

Le comte d'Egmont et le prince d'Orange reçoivent de Philippe II, le premier le gouvernement de la Flandre et de l'Artois, le second celui de la Hollande et de la Zélande et peu après de la Bourgogne. L'armée était placée sous les ordres du comte d'Egmont, dont le front était ceint des récents lauriers des deux journées de Saint-Quentin et de Gravelines ; mais le commandement des troupes espagnoles qui se trouvaient aux Pays-Bas, était dévolu au prince d'Orange.

De plus, Philippe II avait accordé à titre de mercède ou de don gracieux cinquante mille écus au comte d'Egmont et quarante mille écus au prince d'Orange [1].

Parmi les seigneurs qui éprouvèrent la générosité du roi, se trouvait Henri de Brederode qui reçut une pension de mille livres, sans compter neuf cent quarante livres pour le commandement d'une bande d'ordonnance [2].

Le roi ordonna aussi que six mille écus d'or seraient distribués à ceux qui avaient souffert des dernières guerres [3].

1 Gachard, Corr. de Philippe II, t. I, p. 185.

2 Papiers d'État, liasse 174 (Arch. de Bruxelles).

3 Papiers d'État, liasse 90 (Arch. de Bruxelles).

Ces mesures exercèrent une utile influence ; et ce fut en ce moment que l'ambassadeur anglais John Mason, démentant d'autres récits, se hâta d'écrire que l'affection dont le peuple entourait Philippe II, était merveilleuse et que l'on avait une admirable opinion de lui tant à raison de son affabilité que pour sa sagesse dans ses résolutions [1]. Ce témoignage était d'autant mieux accueilli en Angleterre que Philippe II y était intervenu près de la reine Marie pour suspendre les persécutions religieuses.

III

DÉPART DE PHILIPPE II.

Cependant, au moment même où Philippe II allait s'embarquer, il entendit dans une assemblée des États-Généraux tenue à Gand le 7 août 1559 s'élever de nombreux griefs. On réclamait le maintien des priviléges et la diminution des impôts [2]. Ce que l'on réclamait surtout, c'était le départ des troupes espagnoles. Chose étrange : c'était le prince d'Orange, investi de l'honneur de les commander, qui avait secrètement poussé les membres des États à insister pour qu'elles fussent éloignées [3]. N'était-ce pas l'écho des craintes que le prince d'Orange avait conservées de son entretien avec Henri II ? N'y avait-il pas entre les mécontents des Pays-Bas et ceux de France une

1 Record Office, Foreign papers, 27 octobre 1555.

2 Groen van Prinsterer, Archives de la maison d'Orange, supplément, p. 112 ; Lettre de Thomas Gresham, du 13 juin 1560. *Record Office.*

3 Mém. de Pontus Payen.

entente pour faire disparaître un obstacle qui les gênait On raconta depuis que le prince de Condé s'était rendu secrètement à Gand.

Lorsque Philippe II, déjà à bord de son navire, y reçut l'hommage des seigneurs qui venaient prendre congé de lui, il ne leur cacha point ce qu'il avait appris du mécontentement qui se propageait. Comme le prince d'Orange rejetait tout sur l'opposition des États : « *No los estados*, s'écria le roi en lui secouant brusquement le poignet, *mas vos, vos, vos* [1]. »

Ainsi se séparèrent le roi d'Espagne qui, pendant un demi-siècle, allait pour maintenir son autorité épuiser toutes les ressources de ses vastes États et le redoutable adversaire qui, par sa persévérante habileté, devait les rendre inutiles.

1 Mém. d'Aubéri du Maurier, p. 7. Cf. Gachard, Corr. de Guillaume le Taciturne, t. III, p. 146.

CHAPITRE III.

LA FRANCE SOUS FRANÇOIS II.

(10 juillet 1559 — 5 décembre 1560.)

Les Guise, Condé et les Châtillon. — Les Huguenots. — Conspiration d'Amboise.

I.

LES GUISE, CONDÉ ET LES CHATILLON.

Lorsque François II, à peine âgé de quinze ans, monta sur le trône, une influence prépondérante était assurée à la maison de Lorraine. Deux de ses membres occupaient dans l'Église de hautes dignités qui les plaçaient à la tête du clergé. Leur frère, le célèbre duc de Guise avait mérité les vives sympathies de la noblesse en défendant Metz contre Charles-Quint, en reconquérant Calais sur les Anglais.

Le duc de Guise était issu par son père des ducs de Lorraine, par sa mère de la maison de Bourbon. Sa générosité le faisait adorer de ses soldats ; sa clémence, sa douceur, sa courtoisie frappaient tous les regards : il était toutefois réservé à une main française de frapper celui qui avait porté si haut le drapeau de la France devant l'ennemi.

Les princes de la maison de Bourbon, d'une origine encore plus illustre mais d'un crédit bien inférieur, voyaient

avec jalousie la puissance des Guise ; et par ce motif même que les Guise soutenaient les principes catholiques, ils s'étaient plus ou moins complètement ralliés aux idées de la Réforme.

Si le roi de Navarre est effacé dans l'histoire par Jeanne d'Albret et n'intervient que pour montrer son inconstance et sa faiblesse, le premier rang parmi les mécontents restera dévolu au prince de Condé.

Louis de Condé était le septième fils du duc de Vendôme. Il porta le premier le titre de prince de Condé qui devait être entouré de tant de gloire. Petit, mal fait, ambitieux, perdu de mœurs, il ne se relevait que par deux qualités qui font beaucoup pardonner : le courage et les dons de l'esprit. Il était soldat et poëte. Sa valeur s'était révélée dans plus d'une rencontre, et l'on citait de lui ces vers adressés au peuple français :

> Si je doy mourir en sy haulte entreprise,
> Fais que sur mon tombeau ceste lettre soit mise :
> Pour l'Église de Dieu, le roy et son pays
> Remettre en liberté, mourut icy Loys [1].

Ces hautes entreprises n'avaient pour but ni le service du roi, ni celui du pays. En présence d'un monarque presqu'enfant il convoitait la couronne pour lui-même et il devait dans ce but accumuler sur son nom des hontes sans excuse. C'était déjà trop que sa maison eût compté un traître dans le connétable de Bourbon : il fallait que de son sein partît un nouvel appel à l'étranger ; et cette fois le parjure fut plus coupable, car ses complots furent en quel-

1 Arch. Nat. de Paris, fonds de Simancas, K. 1500.

que sorte non interrompus, et son activité belliqueuse fut souillée d'atrocités que les guerres civiles rendent plus flétrissables encore.

Condé avait combattu près de Coligny à la journée de Saint-Quentin ; il devait sans cesse se retrouver à ses côtés dans les discordes intérieures.

Quelque bouillante que fût l'ardeur de Condé, la froide prudence de Coligny la dominait profondément.

Les Coligny-Châtillon ne figurent dans l'histoire que vers la fin du XV[e] siècle. Leur fortune ne remontait qu'à un mignon de Charles VIII cité dans ce dicton :

Chastillon, Bourdillon et Bonneval
Gouvernent le sang royal [1].

La fortune des Châtillon avait été rapide. Le père de Coligny, élevé au rang de maréchal de France, obtint la main d'une sœur du connétable, Louise de Montmorency. Il avait lui-même épousé Charlotte de Laval, petite-fille par sa mère de Jean de Daillon le mignon de Louis XI ; une de ses nièces était la femme du prince de Condé. En 1552, Henri II l'avait créé amiral de France.

Bien que Coligny jouît de la réputation d'un capitaine habile, il avait été malheureux dans presque toutes ses entreprises. Brantôme qui le tient pour seigneur d'honneur et homme de bien, le loue d'avoir été politique aussi avisé que censeur sévère et ne passe sous silence ni son gentil esprit, ni ses menées artificieuses [2].

On comparait Gaspard de Coligny au duc de Guise,

1 Brantôme, Éd. de M. Lalanne, t. II, p. 422.
2 Brantôme, Éd. de M. Lalanne, t. IV, p. 292.

mais sans lui donner la palme et en observant que ses principales actions, comme le dit Brantôme, avaient été dirigées contre son Dieu, la religion dans laquelle il avait été baptisé, son roi et son pays [1]. Il ne s'en cachait pas lui-même, car un jour que le maréchal de Strozzi lui demandait s'il pouvait y avoir quelque moyen de ruiner la grandeur et la puissance de la monarchie française, il lui répondit qu'il n'y en avait point de plus assuré que d'introduire une nouvelle religion [2]; et assurément Brantôme n'est point sévère à son égard, car tenant compte des profits des gens de guerre il va jusqu'à le louer « de ceste « bonne guerre civile tant bien inventée et introduicte de « ce grand M. l'admiral [3]. »

Personne ne représentait mieux que lui le parti de la Réforme par une feinte austérité jointe à une haine profonde des catholiques. Au prêche, c'est bien, comme on l'appelle, le pape des Huguenots ; mais, si en sortant de là il est plongé dans ses graves méditations et si par un geste qui lui est habituel il porte son cure-dent à la bouche, que l'on se garde du cure-dent de l'amiral [4]. Dans cette pensée profonde qui se replie sur elle-même, se nourrit et mûrit le germe des guerres civiles.

1 Brantôme, Éd. de M. Lalanne, t. IV, p. 286.
2 Brantôme, Éd. de M. Lalanne, t. IV, p. 294.
3 Brantôme, Éd. de M. Lalanne, t. IV, p. 332.
4 On ajoutait qu'il fallait se garder avec le même soin du chapelet du onnétable, de la messe du chancelier et de la chape du cardinal de Châtillon (Nouvelles de France, 28 décembre 1563. Record Office).

II.

LES HUGUENOTS.

Il convient, au moment où les partisans de la Réforme se transforment de secte religieuse en parti politique, de rechercher quelle était leur puissance, quelles étaient leurs doctrines et leurs tendances. C'est ici que commence l'histoire des Huguenots.

Quelle est d'abord l'origine du nom des Huguenots ?

Le maréchal de Tavannes, après avoir rapporté diverses versions et notamment l'étymologie qui repose sur les deux mots latins : *ut nos*, propose celle qui a prévalu : *eidgenossen*, liés par serment.

Il faut néanmoins observer que la plupart des auteurs du XVIe siècle placent à Tours, sous le règne de François II, l'origine de ce nom.

Selon Agrippa d'Aubigné : « les Huguenots avoient « pris leur nom à cause de la tour Hugon où ils s'assemblèrent ou d'un lutin de mesme nom, duquel on menace « les enfans à Tours [1]. »

De là le commentaire d'Étienne Pasquier : « La pre« mière descouverte que l'on en a faite, dit-il, a esté en la « ville de Tours, où ils ont opinion qu'il y a un rabast « qui revient de nuit, qu'ils appellent le Roy Hugon, et y « appelle-l'on dès pieça Huguenaux tous ceux qui sont de « la secte de Calvin, pour faire leurs assemblées et con-

[1] Agr. d'Aubigné, t. I, p. 96.

« venticules de nuit, comme si en cecy ils fussent disciples « et sectateurs de cest esprit [1]. »

Mézeray est du même avis que Pasquier et place l'origine du nom des Huguenots à l'entrée de François II à Tours après le complot d'Amboise. « Ce fut, raconte-t-il, « en ce passage que la cour apprit à marquer les Religion- « naires ou Réformés du sobriquet de Huguenots, parce « qu'ils estaient appellés ainsi en ce pays, il y avait déjà « long-temps, comme en d'autres, Christandins, Fribourgs, « Dagots, Houffrarts. Il ne faut point aller chercher l'éty- « mologie de ce nom en Suisse, le cirant de ces mots « Hens quenaux, c'est genossen, c'est-à-dire confédérés et « ligués ensemble, parce qu'en Allemagne et autres pays « ces nouveaux Religionnaires firent des ligues pour « défendre leur nouvel Évangile : elle est sans doute du « cru de la ville de Tours, et la naissance en est telle. Il « y a peu de villes où l'on ne fasse des contes de certains « esprits, pour faire peur aux femmeletes et aux petits « enfans, qu'on dit qui se promènent de nuit avec tinta- « mare, à qui ils ont donné divers noms ; c'est à Paris le « Moyne Bourru, à Orléans le Mulet Odet, à Thoulouse « le Croqueraquo, à Caen le Goblin, à Tours le Roy « Huguet. Or les Religionnaires du commencement ne « s'osant assembler que de nuit et dans des lieux obscurs « et reculés, le peuple les appela Huguenots, c'est-à-dire « lutins courans la nuit et vrays suivans du Roy Huguet [2]. »

Plus tard les Huguenots se firent gloire de ce nom comme s'ils étaient les défenseurs de la race de Hugues-Capet

1 Lettres d'Estienne Pasquier, Liv. IV, Lettre IV.

2 Mézeray, t. III, p. 24.

contre les Guise qui se prétendaient issus de Charlemagne.

Castelnau, adoptant la même origine, varie sur l'étymologie : « L'étymologie en fut prise, dit-il, à la conjuration « d'Amboise... Quelques femmes des villages dirent que c'es- « toient pauvres gens qui ne valoient pas des Huguenots qui « estoient une fort petite monnoye, encore pire que des « mailles, du temps de Hugues Capet, d'où vint en usage « que par moquerie on les appelloit : Huguenots [1]. »

Ainsi, selon les uns, ce nom n'était qu'un sobriquet injurieux ; pour les autres, il avait été emprunté à l'Allemagne et ne pouvait pas même revendiquer en France une origine nationale.

En 1562, Élisabeth repoussait le nom de Huguenots donné à ses amis de France : « C'est un nom, écrivait-elle, « que j'ai longtemps ignoré, mais que maintenant on répète « trop souvent [2]. »

Les progrès des Huguenots furent rapides. S'ils se cachaient d'abord dans l'ombre, ils ne tardèrent pas à se montrer en plein jour avec une audace que rien ne pouvait refréner. Ils avaient pu se réunir d'abord isolément à Tours ; mais bientôt ils remplirent toute la France.

Les Huguenots formaient moins une église qu'une armée. Ils étaient divisés en vingt-quatre groupes ayant chacun six chefs et payant chaque année un tribut de huit cent mille francs, dont on remettait cent mille à la reine de Navarre, quarante mille à Coligny et des parts moins importantes à divers capitaines de second rang tels que La

1 Mém. de Castelnau, l. Ier, ch. VII.

2 Lettre d'Élisabeth, du 15 octobre 1562, citée par M. Froude, Hist. d'Élisabeth, t. I, p. 450.

Rochefoucauld, Piles et Briquemaut. Ils pouvaient réunir en quatre semaines sept à huit mille chevaux et vingt-cinq mille hommes de pied, ce que le roi de France n'eût pu faire en moins de quatre mois. L'obéissance s'imposait avec plus de sévérité chez les Huguenots que chez les Turcs [1].

Chose étrange ! on voyait se rapprocher, sans se confondre, sous le drapeau de la Réforme les représentants les plus altiers de la noblesse, les rejetons les plus humbles de la plèbe.

« Je ne sçay, dit Tavannes, comment nommer l'estat « huguenot ; il n'est point du tout populaire, ny du tout « aristocratique, ains est meslé des deux ; c'est une répu- « blique dans la monarchie de laquelle elle fomentera la « ruine, parce que l'un de ces gouvernements ne peut sub- « sister, ny demeurer en seurté sans la ruine de l'autre « duquel, s'ils pouvoient, ils fomenteroient la perte [2]. »

L'envoyé de Venise Michele en porte le même jugement. Il y avait dans le parti de la Réforme, remarque Michele, deux éléments principaux : les grands qui, restant fidèles au roi, ne l'avaient embrassée que pour rejeter une règle qui contrariait la licence de leurs mœurs, et au-dessous d'eux, mais les plus nombreux et les plus redoutables, les hommes avides de troubles qui ne croyaient pas à Dieu et étaient prêts à s'armer contre le roi [3].

Un autre envoyé de Venise, Correro s'exprime à peu près dans les mêmes termes. D'après lui il y a chez les Huguenots trois classes différentes : les grands, les bourgeois

1 Relation vénitienne de Michele.
2 Mém. de Tavannes.
3 Relation de Giov. Michele.

et le peuple. Les grands n'écoutent que leur ambition. Les bourgeois sont guidés par leur cupidité et la convoitise de s'emparer des biens de l'Église. Quant au peuple, il n'a d'autre règle que l'ignorance [1].

Un jour que François Ier menaçait le pape d'imiter l'exemple de Henri VIII : « Sire, lui répondit le nonce pon-« tifical, vous y perdriez plus que le pape, car une nou-« velle religion, mise parmy un peuple, ne demande après « que changement de prince [2]. »

C'était un Montmorency, le maréchal de Damville qui disait à ses amis : « Messieurs, vous voyez comme je suis « pressé de prendre les armes contre mon roy. Je sçay « que parmi vous autres il y en peut avoir quelqu'un à « qui l'âme et la conscience peuvent picquer de faire comme « moy, par quoy tous ceux qui sont atteints de ces remords « et qui ne voudront demeurer avec moy, je les puis « asseurer que pour cela je ne leur voudray mal [3]. »

Quand on parlait du roi aux Huguenots, ajoute Monluc, ils répondaient qu'ils n'en connaissaient pas d'autre qu'eux-mêmes et que celui qu'on appelait le roi, n'était qu'un bambin auquel ils donneraient les étrivières pour lui apprendre à vivre comme les autres [4].

Les ministres protestants, presque tous sortis du peuple, enseignaient publiquement qu'on ne devait aucun impôt ni au roi, ni aux gentilshommes, que la noblesse n'était rien et que l'on ne trouvait nulle part dans la Bible qu'il exis-

1 Relation de Correro, ap. Tommaseo, t. II.
2 Œuvres de Brantôme, t. IV, p. 294.
3 Brantôme, t. VII, p. 245.
4 Mém. de Monluc.

tàt des redevances féodales. Ils allaient plus loin encore et disaient qu'un roi ne pouvait avoir d'autre puissance que celle qu'il plaisait au peuple de lui conférer, et que, si leurs prédécesseurs avaient été sots et bêtes, ils ne voulaient plus l'être [1].

Michel de la Huguerie observe que dans le parti de la Réforme on ne tenait pas compte de la puissance monarchique, mais que l'autorité était fondée sur l'élection et sur le droit de chacun qu'on ne disposât ni de sa vie, ni de ses biens sans son consentement [2].

Si le roi était infidèle, c'est-à-dire hostile à la Réforme, il ne devait pas plus être épargné que le coupable le plus obscur. De là la doctrine du tyrannicide enseignée à Genève et développée dans les écrits de Théodore de Bèze. « Ceux « de Genève, écrit Chantonay à la duchesse de Parme, « ont conclu expressément que *jure licito* l'on pouvoit tuer « tous les contrarians [3]. »

Les Huguenots qui, d'abord les plus faibles, avaient invoqué la tolérance religieuse comme moyen de défense et de protection, la rejetaient à mesure qu'ils croyaient devenir les plus forts. Ils étaient plus impitoyables envers les catholiques que les catholiques ne l'avaient jamais été vis-à-vis d'eux. D'après le formulaire de leur confession tel que l'a recueilli Agrippa d'Aubigné, le glaive confié aux juges et aux magistrats devait surtout frapper ceux qui violaient le commandement : *Non habebis deos alienos coram me* [4].

1 Monluc. Mém. t. II, p 366.
2 Mém de la Huguerie, t. II. p. 85.
3 Archives imp. de Vienne (mars 1560).
4 Aubigné, t. I, p. 64.

Quels étaient ces magistrats et ces juges ? Ce n'étaient pas toujours les élus d'une cité où les doctrines de la Réforme avaient prévalu ; c'étaient trop souvent les membres d'un conseil secret qui s'arrogeait le pouvoir de tout faire, de tout ordonner, véritables tribunaux vehmiques dont le ténébreux souvenir est resté longtemps entouré de terreur. A leurs yeux il suffisait, pour rendre l'assassinat légitime, de l'entourer de certaines formes auxquelles ils étaient seuls initiés. Sans que l'on entendît l'accusé, sans que l'on confrontât les témoins, ils condamnaient à mort, et quiconque recevait la mission d'exécuter ce mystérieux verdict, devenait à leurs yeux l'agent irresponsable d'une sentence régulière [1] : doctrine infâme dont les anabaptistes conservèrent le dépôt entre toutes les sectes issues de la Réforme.

Si les Huguenots invoquaient sans cesse les textes bibliques, ils aimaient aussi à s'appuyer sur les anciens auteurs de Rome, qui ont retracé les longues haines du peuple contre les rois.

Les théories audacieuses, les revendications éloquentes ne manquaient point pour mettre en relief les vieux griefs populaires ; et c'était surtout à la Grèce et à Rome qu'on empruntait ces pompeuses déclamations qui agitaient les esprits. Les rois étaient condamnés comme des tyrans ; et c'était sous le nom de République qu'on se plaisait à dépeindre une société organisée sur la base du droit et de la justice.

« Les livres latins, écrit Tavannes, fomentent guerres « civiles. Les uns imitent Brutus et Timoléon pour tuer les

1 Castelnau, Mém., L. I, ch. VII.

« tyrans, d'autres Lycurgue ou César pour estre les légis-
« lateurs et les chefs [1]. »

Agrippa d'Aubigné renvoie le lecteur à un livre intitulé : « Junius Brutus ou deffence contre les tyrans, traittant « des bornes de l'obéissance qu'on doit aux rois, en quel cas « il est permis de prendre les armes contre eux et si les « voisins peuvent justement donner secours aux peu- « ples [2]. »

Nous allons voir quels effroyables ravages ces doctrines devaient exercer dans la société.

III.

LA CONSPIRATION D'AMBOISE.

Le règne si court de François II se résume dans la conspiration d'Amboise.

Au mois d'août 1559, une assemblée secrète se tint à Vendôme. Le roi de Navarre, le prince de Condé, Coligny et ses frères le cardinal de Châtillon et le seigneur d'Andelot, le seigneur de la Rochefoucauld, le vidame de Chartres y assistèrent, et on y délibéra sur une prise d'armes pour délivrer le roi de l'oppression des Guise, c'est-à-dire pour saisir par la force l'autorité qui se trouvait entre leurs mains.

Le roi ne sera plus qu'un prisonnier. Quant aux Guise

1 Mém. de Tavannes.

2 Aubigné, t. II, p. 108.

il faut que tous périssent : « Tu te glorifiais, écrit Sturm à « Hotman, qu'aucun de la maison de Lorraine et de Guise « n'aurait survécu, et tu rappelais à ce sujet un texte « biblique en te vantant que de cette famille personne ne « serait épargné [1]. »

Coligny avait promis l'appui des protestants qui de toutes parts se préparaient à prendre les armes ; mais cela ne suffisait point, et l'on comptait sur l'intervention de la reine d'Angleterre, dont le système politique avait pour but de multiplier les troubles au dehors de son royaume pour y goûter elle-même un repos plus complet : *Poner fuego en la Christianda para vivir ella descansada y ociosa* [2].

Un agent anglais accourut de Londres à Paris. C'était Nicolas Throckmorton. Mêlé à des complots sous la reine Marie, il se trouvait au palais de Westminster au moment où elle rendit le dernier soupir, et il avait arraché du doigt de la princesse mourante l'anneau royal pour le porter à Élisabeth. Actif, entreprenant, porté par son caractère à la violence et aux séditions, propre, selon l'ambassadeur espagnol, à l'exécution de tout mauvais dessein [3], il jugea immédiatement que les divisions de la France pouvaient être la base de la grandeur de l'Angleterre, et dès le 21 mars 1560, il écrivait à Élisabeth : « Le moment est venu de jeter

1 Tu gloriabaris nullum de sanguine Lotharingico et Guisiano superstitem fore et in ea gloriatione utebaris illo biblico proverbio quod dicebas fore ut omnes occiderentur ex ea familia qui ad parietem... Cité par M. Dareste, Revue hist. t. II.

2 Lettre de l'évêque d'Aquila (Janvier 1560). Relations pol. des Pays-Bas et de l'Angleterre, t. II, p. 169.

3 Apto a hacer qualquiera maldad. Lettre de l'évêque d'Aquila, du 21 Janvier 1560. Rel. pol. des Pays-Bas et de l'Angleterre, t. II, p. 194.

« notre monnaie. Jamais argent ne sera plus utilement « dépensé [1]. »

Une assemblée plus nombreuse que celle de Vendôme avait été convoquée à Nantes, et l'on y vit siéger les principaux ministres et la plupart des gentilshommes du parti protestant : les uns par zèle pour la Réforme, d'autres par haine contre les Guise, « et plusieurs, dit Mézeray, incités « à désirer le changement ou pour réparer aux dépens du « public leur fortune qu'ils avoient ruinée par leurs des« bauches ou pour abolir leurs crimes dans la ruine de « l'État [2]. »

Le chef que choisirent ceux qui n'osaient pas encore se déclarer, Barry dit la Renaudie, n'était qu'un infâme, ancien catholique qui avait commis un faux pour s'attribuer un riche bénéfice en Angoumois et qui n'était sorti de prison, grâce au duc de Guise, que pour se retirer en Suisse. De là il s'était rendu en Angleterre où Élisabeth avait encouragé son zèle. C'était à la Renaudie que, selon l'expression de Castelnau [3], était confiée la mission d'exterminer la maison de Guise, « et ce ramas de toutes sortes de gens, ajoute « Mézeray, osa insolemment prendre le nom et le pouvoir « des États-Généraux de France [4]. »

On déclara dans cette assemblée qu'on n'attenterait en rien à la majesté du roi, ni à l'état légitime du royaume, et que l'on se bornerait à se réunir les armes à la main pour s'emparer des Guise.

1 Forbes, Public transactions.
2 Mézeray, t. III.
3 Mém. de Castelnau, l. Ir, ch. VIII.
4 Mézeray, t. III.

Quelques conjurés voulaient aller plus loin et disaient qu'il fallait faire à Dieu le sacrifice de toute la lignée de Henri II qui avait si cruellement persécuté l'Évangile et choisir un nouveau monarque zélateur de la divine parole. Ils désignaient ainsi le prince de Condé, avec lequel s'aboucha la Renaudie « chef visible, dit Mézeray, sous l'autorité « du prince de Condé, chef muet qui luy donna pouvoir « d'agir en son nom [1]. »

Au premier bruit du complot, l'évêque de Limoges, ambassadeur de François II en Espagne, réclama le secours de Philippe II, en déclarant que la reine d'Angleterre avait fourni de l'argent aux rebelles [2]. La réponse de Philippe II nous a été conservée ; il recommandait au roi de France d'user de la force pour étouffer désormais les insurrections [3] : « Tout ce qu'on fera en France pour extirper les « hérétiques, écrivait l'évêque de Limoges, sera bien « accueilli en Espagne [4]. »

On n'eut pas besoin du secours des Espagnols.

L'entreprise fut mal conduite. Les plus imprudents la payèrent de leurs têtes. Les plus habiles (l'un d'eux était Briquemaut) trouvèrent leur salut dans la fuite et se réservèrent pour d'autres complots.

1 Mézeray, t. III, p. 14. Cf. le récit de Tornabuoni, Rel. de la France et de la Toscane, t. III, p. 409.

2 Bibl. Nat. de Paris, ms. fr. 15587, p. 3.

3 Bibl. Nat. de Paris, ms. fr. 15587, p. 11.

4 Lettre de l'évêque de Limoges, du 26 septembre 1560. « L'on entend, « écrivait l'évêque de Limoges, que la roine d'Angleterre et ses ministres « ont fourny argent aux dicts rebelles, qui seroit un malheureux et indigne « déportement maintenant que la paix est. » Bibl. Nat. de Paris, ms. fr. 15587.

D'après Tavannes, Catherine de Médicis qui jouissait de peu d'influence sous François II, n'était pas étrangère à ces intrigues. Elle voulait arriver, grâce à l'appui des conspirateurs, à écarter les Guise et à exercer seule l'autorité à la cour. Les complices de la Renaudie, de leur côté, n'entendaient accepter le concours déguisé de la reine-mère que pour fonder leur propre domination [1].

Coligny, rapporte Brantôme, avait appris d'un serviteur de la Renaudie, que, si les conjurés eussent été les plus forts, le roi y eût passé comme les autres [2].

Cependant le prince de Condé, qui espérait recueillir le bénéfice de ces projets, déclara solennellement que ceux qui l'accusaient d'y avoir pris part, avaient impudemment menti et que jamais il ne s'était associé à un complot dirigé contre la personne du roi. Il fut arrêté néanmoins, et son procès allait être instruit quand le jeune roi François II mourut, non sans soupçon de poison.

1 Mém. de Tavannes.
2 Brantôme, t. IV, pp. 290, 291.

CHAPITRE IV.

LES PAYS-BAS DEPUIS LE DÉPART DE PHILIPPE II JUSQU'AU MARIAGE DU PRINCE D'ORANGE.

(24 août 1559 — 25 août 1561)

Philippe II en Espagne. — Marguerite de Parme et Granvelle. — Le comte d'Egmont. — Le prince d'Orange. — Agitation dans les Pays-Bas. — Relations avec la France. — Relations avec l'Angleterre. — Le prince d'Orange épouse Anne de Saxe.

I.

PHILIPPE II EN ESPAGNE.

Philippe II avait eu hâte de fuir un pays dont les mœurs libres et fières humiliaient son orgueil et de retrouver en Espagne la solitude et l'isolement où il semblait placer sa grandeur. Quand du haut des montagnes de la Biscaye il jeta un dernier regard sur la mer qu'il venait de traverser, la tempête qui en soulevait les flots, s'élevait à ses yeux comme une barrière désormais infranchissable entre le berceau de Charles-Quint, témoin des premières années de son règne si glorieuses et si prospères, et son propre tombeau vers lequel il allait lentement s'acheminer à travers quarante années de luttes sans éclat et sans honneur.

D'après l'ambassadeur français, Philippe II retiré au château de Tolède passait les journées à lire les lettres qui

lui étaient adressées, « plus esclave que le moindre con« seiller de la cour du Parlement [1]. » Il restait enfermé dans sa chambre « estant luy-même le maistre, le ministre et le « secrétaire [2]. » Il couvrait de ses annotations toutes les dépêches qu'il recevait, mais n'avait point le temps de donner ses ordres et de dicter ses réponses.

Si nous recourons au témoignage assurément fort impartial des ambassadeurs anglais, ils nous représentent Philippe II, au commencement de son règne, comme un prince d'un caractère doux et offrant les meilleures dispositions, n'ayant d'autre désir que la paix et la tranquillité ; mais il y avait beaucoup à craindre de quelques-uns qui exerçaient le plus d'influence sur lui [3].

Celui qui domine l'esprit faible de Philippe II, c'est un favori obscur qui n'est pas même espagnol, c'est le prince d'Eboli Ruy Gomez, qui de la charge de sommelier s'est élevé à celle de ministre, adulateur complaisant et souple, qui peut plus que les autres, qui seul mène tout [4].

Ne faut-il pas rappeler aussi ce que les bruits publics rapportent de l'amour de Philippe II pour la princesse d'Eboli ? Il ne lui manque pour être Vénus que l'œil dont pourrait se passer un enfant aussi beau que l'Amour qu'on peint aveugle.

Sic tu cæcus Amor, sic erit illa Venus.

1 Lettre de l'évêque de Limoges, du 25 décembre 1560.

2 Lettre de l'évêque de Limoges au Cardinal de Lorraine, du 26 septembre 1560.

3 Lettre de Chaloner, du 19 décembre 1563. Record office.

4 Lettres de Chaloner, du 1er septembre 1563, et de Phayre, du 12 octobre 1565 (Record office).

Les grands d'Espagne, jaloux de l'autorité de ce Portugais, « le calomnioient d'infinies inventions, mesme sur la « Religion. » A les entendre, l'Inquisition eût dû s'occuper de Ruy Gomez [1]; et, dès le retour du roi en Espagne, le bruit se répandit jusqu'à Anvers que l'Inquisition avait mis la main sur lui [2].

Ce qui était exact, c'est que Ruy Gomez, prenant pour prétexte qu'il était atteint de la fièvre quarte, quitta la cour ; mais le roi qui l'aimait beaucoup, le rappela bientôt, et chaque soir il le retenait pendant deux ou trois heures avec lui.

Le duc d'Albe, malgré ses glorieux services, n'occupait que le second rang. Ruy Gomez, blessé par sa fière austérité, le dépeignait comme : « un mélancolique ennemi des « hommes qui perdroit la cour et leur maistre, en le rame- « nant à la morose façon de vivre de Charles-Quint. » L'ambassadeur de France le trouvait aussi « merveilleu- « sement triste, lamentant la fortune » de ceux qui, comme lui, portaient le poids des affaires publiques [3].

Un peu au-dessous de Ruy Gomez et comme le plus intime confident du roi nous rencontrons le secrétaire Francisco Erasso qui exploite le crédit dont il jouit et qui, dans un temps de misère générale, accumule les richesses. En une seule fois Philippe II lui donne trente mille marcs à recouvrer sur la confiscation de certaines marchandises. Un autre jour il lui fait remettre dix mille ducats sur

1 Lettre de l'évêque de Limoges, du 26 septembre 1560.

2 Lettre de Chaloner, du 13 octobre 1559. Rel. pol. des Pays-Bas et de l'Angleterre, t. II, p. 60.

3 Lettre de l'évêque de Limoges.

l'or arrivé des Indes. « Si Cecil est accablé de solliciteurs « chez lui, écrit Chaloner, il en est de même ici pour « Erasso [1]. »

Le duc d'Albe avait, il est vrai, une clé de l'appartement du roi, mais Erasso, pour l'empêcher d'y entrer, glissait à l'intérieur sa propre clé dans la serrure. « *Hasta las puertas !* » murmurait tristement le duc d'Albe.

Il y a deux partis à la cour de Madrid. D'une part, Ruy Gomez, Erasso et le confesseur Fresneda ; de l'autre le duc d'Albe et l'archidiacre de Sepulveda Gonçalo Perez.

Granvelle, ami de Gonçalo Perez, aura pour ennemi irréconciliable Erasso ; car, au moment où Philippe II se rendait en Espagne, il a osé dénoncer au roi les exactions de son favori. « Que l'on vérifie ce qu'il possède, les dons « qu'il a reçus, les revenus dont il jouit, la fortune qu'il a « si promptement amassée. Que l'on interroge ceux qui « l'ont eu pour juge ; qu'on sache qu'il désignait lui-même « ceux qui vérifiaient ses comptes [2]. »

Aux accusations de Granvelle, Erasso répondra en lui reprochant de chercher à étendre sa main sur tout et de vouloir être le monarque du monde [3].

En opposition avec Granvelle qui demandait que le roi payât exactement ses officiers et ses soldats, Erasso flattera Philippe II en lui représentant ses domaines héréditaires comme une mine à exploiter, mine aussi inépuisable que celles des Indes. Aux yeux d'Erasso et de ses amis, les

1 Lettre de Chaloner, du 9 février 1562. Record office.

2 Papiers d'État de Granvelle, t. V, p. 683. (1559.)

3 El monarca del mundo. Lettre d'Erasso, du 28 septembre 1561. Gachard, Corr. de Philippe II.

Pays-Bas devaient enrichir de leur opulence la pauvre Espagne. Il s'y trouve sept cent mille maisons habitées : on peut en tirer deux millions d'écus [1].

Erasso aura, en dehors du gouvernement de Marguerite de Parme, ses agents particuliers aux Pays-Bas : ce seront les *contadores*, anciens payeurs des régiments espagnols, fonctionnaires inutiles réduits au rôle d'espions, qui dénonceront sans cesse Marguerite de Parme et Granvelle.

Quant à Erasso, il ne reculera devant aucun moyen de perdre Granvelle, dût-il, pour atteindre ce résultat, s'allier aux mécontents des Pays-Bas.

II.

MARGUERITE DE PARME. — GRANVELLE.

Marguerite de Parme, fille d'un père illustre, née aux bords de l'Escaut, semblait devoir recueillir tout l'ascendant promis à un grand nom et à ces souvenirs. « On pou-« vait espérer, dit Strada, que les peuples des Pays-Bas « dont l'attachement au nom de Charles-Quint était si « grand, recevraient sa fille avec d'autant plus de joie « qu'élevée au milieu d'eux elle avait adopté leurs mœurs [2]. » Mais, quoique douée d'une haute intelligence, à la fois circonspecte et prudente, elle allait assumer dans un temps difficile une tâche qui parfois domina son énergie et épuisa ses forces.

1 Mém. conservé dans les papiers du Cardinal Espinosa, British Museum, nº 28702, f. 279.

2 Strada, de bello belgico, l. I.

Parmi les chefs de la noblesse il en était qui ne pouvaient oublier l'illégitimité de la naissance de Marguerite de Parme et qui demandaient que le gouvernement des Pays-Bas fût plutôt remis à la duchesse de Lorraine [1].

Philippe II avait donné pour conseiller à la duchesse de Parme Antoine Perrenot de Granvelle qui, déjà sous Charles-Quint, s'était fait remarquer par son habileté et qui avait acquis, par la pratique des affaires, une profonde expérience. L'envoyé de Venise, Michel Suriano, énumérant dans sa relation les qualités qui distinguaient les divers conseillers de Philippe II, disait de Granvelle que seul il les valait tous [2].

Granvelle avait pris une part importante à la paix de Cateau-Cambrésis. « Il prescha le duc d'Albe, travailla « d'empiéter les choses d'estat, de respondre aux ambas- « sadeurs, et généralement après la personne du roy son « maistre faire seul tout ce que j'ay veu (rapporte Sébas- « tien de l'Aubespine) faire à monseigneur le connestable « en France [3]. »

C'est Granvelle, écrivait Gresham, qui gouverne la Régente et tout le Conseil [4].

De ce côté aussi nous rencontrerons de vives et secrètes jalousies.

1 Lettre de John Leigh, du 8 mars 1530. Rel. pol. des Pays-Bas et de l'Angleterre, t. II.

2 Suriano, relation vénitienne de 1559.

3 Lettre de l'évêque de Limoges au cardinal de Lorraine, du 26 septembre 1560 (m. 15587, f. fr., Bibl. Nat. de Paris).

4 Lettre de Gresham, du 3 mai 1560. Rel. pol. des Pays-Bas et de l'Angleterre, t. II.

III.

Le premier rang dans la noblesse des Pays-Bas appartenait au comte d'Egmont. Ses services militaires le lui assuraient à un autre titre. Il était courtois et généreux, et Brantôme a dit de lui que c'était le seigneur de la plus belle façon et de la meilleure grâce qu'il eût jamais vu [1] ; mais il se laissait emporter par l'orgueil et séduire par la flatterie, trop amoureux de fumée, selon l'expression de Granvelle [2]. Soldat intrépide plutôt que politique habile, imprudent dans sa conduite, trop aisément entraîné par la vivacité de ses rancunes, il compromit sa fidélité et sa loyauté jusqu'au point où il sentit se révolter sa conscience ; et le deuil de sa mort a suffi pour racheter les taches de sa vie.

A l'époque que nous abordons, le comte d'Egmont est mécontent du roi d'Espagne, peu satisfait de Marguerite de Parme. Il semble qu'on ne lui attribue point une part d'honneur égale à ses services ; et comme chez tant d'autres seigneurs, les dettes qui l'obèrent [3], le rendent plus accessible aux passions et aux espérances d'un avenir meilleur.

Le comte d'Egmont a eu le prince d'Orange pour compagnon d'armes. On parle d'un mariage qui réunirait ces deux illustres maisons [4]. Le mécontentement commun forme déjà entre eux un lien plus puissant ; mais c'est l'impé-

1 Œuvres de Brantôme, t. II, p. 163.

2 Papiers d'État de Granvelle, t. VII, p. 115.

3 Lettre de la duchesse de Parme, du 16 décembre 1564. Gachard, Corr. de Philippe II.

4 Lettre de la duchesse de Parme, du 21 juin 1566, ibid.

tueux soldat qui sera dominé par le profond politique, et le vainqueur de Saint-Quentin s'effacera devant le Taciturne.

IV.

LE PRINCE D'ORANGE.

Dans le mouvement politique qui se manifeste aux Pays-Bas, le premier rôle est réservé au prince d'Orange.

Guillaume de Nassau-Dillenbourg naquit en 1533. Il avait pour père l'un des chefs de la ligue de Smalcade, et son horoscope fut, dit-on, tiré par Melanchton qui lui annonça une vie marquée par de grands succès, mais terminée par une mort malheureuse.

Ces souvenirs s'effacèrent au milieu de la cour de Charles-Quint où il fut élevé et où il eut pour précepteur un frère de Granvelle [1]. Charles-Quint qui avait veillé sur sa jeunesse, le plaçait à l'âge de vingt-deux ans à la tête d'une armée et ne le rappelait près de lui que pour s'appuyer sur son épaule le jour mémorable où il déposa le fardeau devenu trop pesant de sa puissance et de sa gloire.

Guillaume de Nassau, formé de bonne heure par l'expérience et les grandes leçons de l'histoire, était doué d'une intelligence supérieure. Profond dans ses desseins plutôt qu'heureux dans leur exécution, éloquent dans ses discours, prudent dans ses négociations, ayant plus de persévérance que de courage, temporisateur plutôt que taciturne

1 Ce frère de Granvelle se signala par son courage dans la campagne de 1554. Blessé d'un coup d'arquebuse près de Montreuil, il succomba peu de jours après. Lettre de John Mason, du 20 octobre 1554 (*Record Office*).

quoiqu'il ait gardé ce surnom, il semble avoir placé la froide et trop souvent astucieuse habileté du génie politique au-dessus des qualités brillantes d'un capitaine ; et ce fut ainsi qu'au milieu de longues épreuves il fit triompher la devise de sa maison : *Je maintiendray*.

L'illustration de la naissance, l'éclat des richesses se confondaient chez lui. Sa maison avait compté un empereur au XIIIe siècle dans Adolphe de Nassau, et ces traditions pouvaient autoriser chez son arrière-petit-neveu d'altières espérances et une ambition d'autant plus redoutable qu'il savait mieux la cacher. D'autre part ses domaines étaient considérables. Il les devait à la fois à Engelbert de Nassau qui sous les drapeaux de Maximilien avait rançonné les communes flamandes et à deux seigneurs de la maison de Châlon, dont l'un avait livré la Bourgogne à Louis XI, dont l'autre avait trahi François Ier pour aller prendre part au sac de Rome [1]. A Bruxelles, son hôtel rivalisait d'éclat avec la cour de la duchesse de Parme ; mais, malgré ses vastes revenus patrimoniaux, ses embarras d'argent s'accroissaient de jour en jour. Il empruntait à l'intérêt de vingt pour cent, et ses créanciers, dit un contemporain, le poursuivaient deux fois par jour de leurs pressantes réclamations [2].

Pendant quelque temps, le prince d'Orange avait saisi toutes les occasions de protester de sa fidélité et de son

1 Ce fut en 1522 que François Ier déclara Philibert de Châlon coupable du crime de haute trahison. Voyez les mémoires de Martin du Bellay.

2 Lettres de Morillon, Poulet, Corr. de Granvelle, t. I, pp. 52 et 193. Sur les revenus du prince d'Orange, voyez Gachard, Corr. de Philippe II, t. II, pp. 115. Le duc d'Albe écrivait en 1570 que le prince d'Orange aurait de la peine à se soustraire aux poursuites de ses créanciers, ibid. t. II, p. 131.

dévouement au roi, et il avait eu des démêlés fort vifs avec les États de Hollande en réclamant pour ses frères l'immunité de toutes les taxes [1].

La principauté d'Orange étant menacée par les Huguenots, il importait à Guillaume de Nassau d'y défendre la religion catholique et de se concilier à cet effet l'appui du roi d'Espagne près de la cour de France.

Sur les bords du Rhône le prince d'Orange tenait le même langage et donnait les mêmes ordres dont il accusera plus tard Philippe II d'avoir usé dans les Pays-Bas. C'est ainsi qu'il fait publier les édits les plus sévères contre les dissidents et en prescrit la rigoureuse exécution, car il ne veut tolérer « aucune altération à la vraie et ancienne reli-« gion[2]. » Il n'a point de termes assez amers pour flétrir « les « prédicateurs des nouvelles doctrines et autres bandits et « fugitifs qui se font appeler ministres et qui, ajoute-t-il, « veulent éloigner nos sujets de notre vraie et antique reli-« gion et de l'obéissance à la Sainte-Église notre mère [3]. » Il adresse lui-même à Pie IV une humble épître où, après lui avoir baisé les pieds, il proteste de son zèle à remplir tous les devoirs d'un prince catholique bien résolu à ne pas déserter le giron de l'Église [4]. Il se déclare et il signe : *Sanctæ sedis apostolicæ obedientissimum et per omnia addictissimum*, et Philippe II écrit à ce même pontife pour louer son zèle contre les hérétiques [5].

1 Cartons de l'Audience (Arch. de Bruxelles).

2 Groen van Prinsterer, *Archives de la maison d'Orange*, t. I, p. 106 ; Gachard, *Corresp. du prince d'Orange*, t. I, p. 461 (21 octobre 1560).

3 Groen, t. I, p. 119 (16 novembre 1561).

4 Groen van Prinsterer, *Arch. de la maison d'Orange*, t. I, p. 119.

5 *Documentos ineditos*, t. IV, pp. 289-307.

En même temps, il assurait Granvelle de sa gratitude pour son affection « dont me sens tellement obligé, ajoutait-il, « que toute ma vie aurez à me commander comme à ung « serviteur et parfaict amy vostre [1]. »

Cette conduite et ce langage étaient-ils sincères? On peut en douter. Le prince d'Orange était mécontent de ne pas obtenir dans le gouvernement la part d'influence que méritaient son rang et ses services; et, au milieu de ses nombreuses dépenses, il se plaignait aussi de n'avoir jamais reçu la mercède de quarante mille écus qui lui avait été accordée. Il était sans doute au nombre de ces seigneurs qui, selon Chaloner, favorisaient l'alliance avec l'Angleterre et préparaient à Philippe II ce résultat que tandis que la Réforme serait étouffée de ses mains en Espagne, elle grandirait dans les Pays-Bas [2].

En effet, le Taciturne paraît être resté étranger, dans ses gouvernements, à l'exécution des édits contre les protestants.

On le vit, dans toutes les circonstances et même en présence des mesures les plus odieuses prescrites par Élisabeth, soutenir qu'il ne fallait à aucun prix rompre les relations commerciales avec les Anglais.

En réclamant le départ des Espagnols (bien qu'il en eût le commandement), il s'attacha les populations des villes jalouses de leurs priviléges et toujours effrayées des excès qu'aurait pu commettre une soldatesque étrangère.

Il s'assura d'autres sympathies en embrassant contre les

1 Gachard, *Corr. du prince d'Orange*, t. I. p. 462.

2 Lettre de Chaloner, du 23 août 1559. Rel. pol. des Pays-Bas et de l'Angleterre, t. I. p. 612.

nouveaux évêques la cause des abbés. « Combien de fois leur « ai-je dit, s'écriait plus tard Granvelle, qu'ils nourrissaient « en leur sein le serpent qui leur rongerait le cœur [1] ! » Et il ajoute ailleurs : « Les abbés abusés du prince d'Orange « luy ont donné la commodité de mal faire à eulx-mesmes « et au reste [2]. »

C'est une politique habile peut-être, mais une politique à double face. Il est des apparences qu'il faut conserver, des traditions que l'on ne peut brusquement abjurer : à chaque pas la ligne à suivre se modifiera selon les temps et selon le succès.

Si la devise des ancêtres du Taciturne : *Je maintiendray* est noble et fière, il en est une autre, écrite à Bruxelles sur les murs de l'hôtel de Nassau, que Guillaume d'Orange n'oubliera pas et à laquelle il restera fidèle : *Tardando progredior*.

V.

AGITATION DANS LES PAYS-BAS.

Les Pays-Bas offraient, peut-être plus encore que la France, une arène ouverte aux dissenssions et aux troubles.

Le pouvoir, il est vrai, n'était pas confié aux mains d'un prince de dix ans ; mais l'éloignement du successeur de Charles-Quint ne formait pas une cause moins considérable de faiblesse, et à Bruxelles comme à Paris des partis puissants se disputaient le pouvoir.

Les relations commerciales des Pays-Pays, leurs fré-

1 Lettre de Granvelle, du 14 juillet 1578. Groen, t. VI, p. 412.

2 Lettre de Granvelle, du 27 avril 1582. Groen, t. VIII, p. 97.

quents rapports avec l'Allemagne y avaient développé plus rapidement qu'ailleurs, et surtout à Anvers, les doctrines de la Réforme. Charles-Quint, effrayé des désordres de Munster et de la sédition de Gand, n'avait reculé devant aucun moyen pour les étouffer. Ses édits inexorablement sévères avaient multiplié les supplices sous toutes les formes dont on trouvait l'exemple dans une législation perpétuée depuis les temps barbares, mais ses efforts avaient été impuissants. On avait fait subir à quelques pauvres d'horribles tortures pour des doctrines qu'on tolérait chez les puissants et les riches ; et à l'avènement de Philippe II la Réforme avait fait assez de progrès dans les Pays-Bas pour que Melanchton espérât que ses adeptes pourraient lui imposer le libre exercice de leur culte [1].

Les populations des Pays-Bas considéraient comme l'un des premiers bienfaits de la paix le rétablissement de leurs anciens priviléges ; et elles croyaient qu'il ne leur serait donné d'en jouir que lorsqu'elles verraient leur sol affranchi de la présence des étrangers que la guerre y avait conduits. « Le peuple, écrivait Granvelle, voyait dans la présence « des Espagnols une menace contre sa liberté, et il n'était « personne qui ne voulût mourir pour la défendre [2]. » Le sentiment général, ajoute Renon de France, était la crainte de voir les Pays-Bas dépouillés des institutions qui,

1 Epist. Ph. Melanchton, pp. 917 et 951. Un document transmis par Chantonay porte pour titre : « Confession de foy faicte d'un commun « accord par les fidelles qui conversent ès Pays-Bas, lesquels désirent « vivre selon la pureté de l'Évangille de Nostre-Seigneur Jésus-Christ. » (Arch. Nat. à Paris, K. 194).

2 Lettre de Granvelle, du 4 décembre 1560. Gachard, Corr. de Philippe II, t. I, p. 192.

pendant une longue suite de siècles, avaient fait leur gloire et leur prospérité et ravalés au rang des provinces espagnoles conquises sur les Maures [1].

A peine Marguerite avait-elle pris possession du gouvernement que les États du Hainaut déclaraient que tant que les Espagnols ne se seraient point éloignés, ils n'accorderaient aucun subside [2]; elle insista elle-même près de Philippe II pour qu'ils partissent le plus tôt possible, puisque leur séjour était si mal pris et que nul office ne pouvait persuader autre chose [3].

Les murmures des populations ne se ralentirent même pas lorsque, par une concession que la duchesse de Parme commençait à regretter, toutes les troupes espagnoles s'embarquèrent pour se diriger vers les côtes de la Biscaye [4].

Il était une mesure réclamée au XIV[e] et au XV[e] siècles par les communes, approuvée déjà au XVI[e] par Charles-Quint, qui avait pour but de mieux diriger l'instruction religieuse et de surveiller de plus près la discipline du clergé : c'était l'érection de nouveaux diocèses ne relevant plus de prélats étrangers et substituant à un délaissement souvent trop complet des liens étroits et réguliers entre les pasteurs et leurs ouailles [5]. Rien n'était plus

1 Renon de France, Hist. des troubles des Pays-Bas.

2 Gachard, Corr. de Marguerite de Parme, t. I, p. 33.

3 Lettres de Marguerite de Parme, du 4 et du 24 octobre et du 7 décembre 1559, Ibid. pp. 37, 52, 53.

4 Gachard, Corr. de Philippe II, t. I. p. 395.

5 Déjà sous Charles le Téméraire, la création des nouveaux évêchés avait été à peu près résolue. Vers 1559, les magistrats de Furnes avaient demandé que cette ville fût distraite du diocèse de Térouanne et érigée en évêché. Inv. des cartons de l'Audience, t. III, p. 676 (Arch. du Royaume à Bruxelles).

sage, et les évêques qui devaient les diriger, étaient des hommes renommés par leur expérience et leurs lumières ; mais la résistance se produisit chez tous ceux qui craignaient un régime plus sévère et surtout chez les dignitaires des abbayes trop opulentes, qui se plaignaient de voir leurs revenus diminués par la dotation des nouveaux évêchés.

L'opposition est surtout vive chez les moines de la riche abbaye de Saint-Bernard aux bords de l'Escaut. Ils élisent, comme abbé, pour protester plus énergiquement contre les mesures approuvées par le pape, un curé d'Oudenbosch Thomas Van Thielt qui inclinait vers les doctrines de la Réforme. Son élection sera annulée à Rome, mais il n'en prendra pas moins possession de la crosse et de la mitre sans se soumettre au nouvel évêque d'Anvers.

Déjà l'on répandait dans les villes le bruit que ces innovations tendaient à introduire dans les Pays-Bas l'inquisition d'Espagne, si odieuse comme vous le savez, écrivait la duchesse de Parme à Philippe II [1].

Les plaintes devinrent plus vives quand on apprit que l'archevêché érigé à Malines était destiné à Granvelle qui était élevé en même temps au cardinalat.

Au mois d'août 1560, Marguerite de Parme écrivait à Philippe II qu'elle craignait un soulèvement dans les Pays-Bas [2].

Il nous reste à rechercher quelle part avaient dans cette agitation les influences étrangères.

1 Lettre de la duchesse de Parme, du 9 janvier 1566. Gachard, Corresp. de Philippe II, t. I.

2 Gachard, Corr. de Marg. de Parme, t. I. p. 260.

VI.

RELATIONS AVEC LA FRANCE.

Les souvenirs de la longue rivalité de Charles-Quint et de François Ier ne s'étaient pas effacés ; et bien que le mariage de Philippe II avec Élisabeth de France eût eu pour but de les faire disparaître, on ne pouvait oublier que la politique française tendait à se fortifier aux Pays-Bas et à y affaiblir l'influence espagnole de telle sorte qu'on n'eût plus à redouter une double invasion par les défilés des Pyrénées et par les plaines de la Picardie.

Les instructions données par Catherine de Médicis à ses agents à Bruxelles justifièrent à plusieurs reprises les inquiétudes de Marguerite de Parme ; et l'on a conservé une longue lettre où elle représente à Philippe II l'ancienne et enracinée inimitié, mêlée de jalousie, que les Français ont toujours portée à la grandeur de sa maison et l'ambition démésurée qui les aveugle. Ils ne satisfont à leurs obligations que lorsque la nécessité les presse ; mais, dès qu'ils en ont les moyens, ils n'observent plus ni foi, ni loi, et l'ambition devient leur seul guide. S'ils concluent la paix, c'est pour renouveler leurs ressources et se préparer à faire pis. Leur alliance est peu sûre ; et on les a souvent entendu dire que pour une fille de France ils ne donneraient pas un ongle de leur patrimoine [1]. Cette politique était plus redoutable encore depuis que l'influence des Guise s'était abaissée

[1] Lettre de Marguerite de Parme, du 7 octobre 1560. Gachard, Corr. de Marg. de Parme, t, I. p. 299.

pour faire place à la politique de Catherine de Médicis, toujours subordonnée à l'intérêt du moment.

Le péril était plus grand encore lorsqu'on considérait que les ministres qui dirigaient en France les mouvements des Huguenots et ceux qui s'introduisaient à Anvers, étaient sortis les uns et les autres des écoles de Genève. Si le prince d'Orange était en relation avec le prince de Condé, des liens bien plus étroits unissaient tous ceux qui, soit en France, soit dans les Pays-Bas, aspiraient à un ordre de choses nouveau.

C'était un dicton du temps : « Qu'estant France luthé-« rienne, Flandres ne peut faillir de l'estre [1]. »

VII.

RELATIONS AVEC L'ANGLETERRE.

Nous aurons désormais à signaler l'intervention de l'Angleterre dans les affaires des Pays-Bas aussi bien que dans celles de la France.

Philippe II avait en quelque sorte imposé à la reine Marie la succession de la fille adultérine d'Anne Boleyn ; mais Marie n'y avait consenti qu'à la condition qu'Élisabeth maintiendrait la religion catholique [2] ; et Philippe espérait ou l'épouser ou tout au moins s'assurer à jamais sa reconnaissance ; car elle lui devait à la fois la vie et la couronne.

L'engagement pris par Élisabeth vis-à-vis d'une reine

1 Mignet, Journal des Savants.

2 Lettre d'Assonleville, du 7 novembre 1558. Rel. pol. des Pays-Bas et de l'Angleterre, t. I,

mourante fut bientôt oublié, et la confiance que Philippe II avait mise en elle ne fut pas mieux justifiée. Élisabeth reprit l'œuvre de Henri VIII, et sa gratitude, solennellement exprimée d'abord, ne tarda point à faire place à un autre sentiment. « Vous n'avez rien à attendre de cette « femme, mande au roi son ambassadeur à Londres. L'héré- « sie l'a pénétrée depuis son berceau, et elle hait à ce point « la vérité qu'elle ne songe qu'à la détruire. Si Votre Ma- « jesté lui sauvait une seconde fois la vie, elle ne s'en « montrerait pas plus reconnaissante. Si elle peut répandre « le poison et mettre les Pays-Bas en feu, elle le fera sans « remords [1]. » C'est le même ambassadeur qui écrit à Philippe II : « La reine veut se servir de la religion pour « exciter la révolte dans le monde entier... Il est certain « que la reine, par le moyen de cette nouvelle religion, « ruinera tous les pays voisins, et personne ne pourra se « trouver en sécurité chez soi [2]. »

Non-seulement Élisabeth trompait Philippe II ; mais il semblait que Philippe II, soit qu'il présumât trop de son influence, soit qu'il s'abandonnât à son inertie naturelle, se plût à se laisser tromper. Les avertissements de Granvelle, ceux de l'ambassadeur Alvaro de la Quadra se succédaient : on n'en tenait aucun compte.

Plusieurs évêques avaient été conduits à la Tour de Londres, et l'ambassadeur espagnol écrivait qu'en peu de jours Élisabeth ferait monter sur le bûcher autant de catholiques que la reine Marie y avait fait monter de protestants pen-

1 Froude, Hist. of England, t. VII.

2 Lettre de l'évêque d'Aquila, du 18 novembre 1559. Rel. pol. des Pays-Bas et de l'Angleterre, t. II.

dant tout son règne [1]. Et néanmoins les deux tiers de la population restaient catholiques, et lorsque la question de l'abjuration de l'ancienne religion fut portée devant le parlement, il fallut user de menaces vis-à-vis de la chambre des communes. A la chambre des lords, la moitié des pairs ne comparut pas, et encore l'abjuration de la foi catholique ne fut-elle votée qu'à la majorité de trois voix [2].

Philippe II eût pu intervenir en faveur des catholiques : il aima mieux flatter Élisabeth, espérant que tôt ou tard elle épouserait son neveu l'archiduc Charles d'Autriche ; mais bientôt il se vit réduit à attendre de l'infâme Leycester la restauration de la foi catholique et de l'alliance espagnole.

Un jour que l'ambassadeur espagnol se trouvait sur le passage de la reine d'Angleterre, elle s'arrêta près de lui et lui dit en italien : *Si ha rotto il collo*, elle s'est rompue le cou [3]. Élisabeth avait appris que lady Dudley, la pauvre Amy Robsart venait de périr d'une mort subite, dont l'indignation publique sonda aisément le mystère, et l'on raconta que dès le lendemain, dans l'hôtel du comte de Pembroke s'échangèrent entre le favori devenu libre par un crime et la reine qu'il avait compromise par des scandales trop publics, des promesses de fiançailles ou des serments de foi jurée tels que les dames d'honneur, en voyant Dudley se retirer dans les appartements de la reine, voulurent lui

1 Lettre de l'évêque d'Aquila, du 2 septembre 1559. Rel. pol. des Pays-Bas et de l'Anglerre, t. Ier.

2 Lettre du comte de Feria, du 10 mai 1559, ibid.

3 Lettre de l'évêque d'Aquila, du 11 septembre 1560, ibid.

baiser la main comme à la reine elle-même [1]. Le beau Dudley, pour monter au rang des rois, ne marchandait à Philippe II ni les protestations de dévouement, ni les assurances de sa conviction religieuse.

Une fête eut lieu sur la Tamise. Sur une barque brillamment pavoisée avaient pris place Élisabeth, Dudley et l'évêque d'Aquila. Les deux amants échangeaient les plus tendres caresses lorsque Dudley se tournant vers la reine : « Puisque nous avons ici un évêque, pourquoi ne nous « marierait-il pas [2] ? » Et comme l'évêque d'Aquila indiquait comme première condition l'abjuration de l'hérésie, Élisabeth protestait qu'elle était restée catholique, qu'elle n'avait pas toujours pu faire ce qu'elle désirait, que du reste elle se rendrait au château de Greenwich où elle remettrait au légat du pape sa déclaration de soumission au Concile de Trente [3].

Un ministre d'Élisabeth, profondément dévoué à l'hérésie, ennemi irréconciliable de l'Espagne, rompit tous ces projets et rejeta Élisabeth dans la persécution contre les catholiques, en leur attribuant des complots et de feintes trahisons.

Ce ministre, c'était William Cecil. Fils d'un marchand qui avait fait sa fortune dans une échoppe du pont de Londres [4], il eut ses flatteurs qui le firent descendre des

1 Mém. de l'évêque d'Aquila, ibid, t. III.

2 Lettre de l'évêque d'Aquila à Philippe II, du 30 juin 1561 (Arch. de Simancas).

3 Lettre de l'évêque d'Aquila, du 12 avril 1561. Rel. pol. des Pays-Bas et de l'Angleterre, t. II.

4 Harl. Miscell. t. II.

vieux Romains et le rattachèrent à la *gens Ceciliana*. Il était intelligent et instruit ; il portait toujours sur lui le traité *de officiis*, de Cicéron, et on avait traduit pour lui les mémoires de Commines. Les ambassadeurs espagnols le dépeignent guidé par l'astuce, plein d'artifice, porté à la fausseté et au mensonge [1] ; et le protestant Languet, confirmant ce jugement, l'appelle : *Senem astutum et longo rerum usu edoctum* [2]. Il était du reste superstitieux comme la reine elle-même. On a conservé parmi ses papiers de nombreux traités sur l'alchimie [3], et William Hobby s'adressait à lui pour connaître les moyens de chasser le diable [4]. Élisabeth prétendait qu'avec sa bourse (dont elle se servait peu) et la tête de Cecil (à laquelle elle recourait sans cesse) il n'était rien qu'elle ne pût faire. Cecil, disait-elle, c'est mon esprit ; et dans ses heures d'épanchement elle l'appelait en plaisantant : *Sir spirite* [5].

Cecil montrait une vive hostilité à l'ambassadeur espagnol Alvaro de le Quadra, dont il connaissait la menaçante activité ; mais, si quelque seigneur des Pays-Bas était envoyé en mission à Londres, il n'était rien que l'on ne fît pour s'assurer son amitié. « Je suis heureux, écrivait « Throckmorton à Élisabeth, que le seigneur de Glajon soit « envoyé en Angleterre ; vous pouvez le gagner de telle « sorte qu'il soit dévoué à vos intérêts et à ceux de l'An« gleterre. C'est un homme qui mérite d'être gagné et

1 Relation de Guerau de Espès. Teulet, t. V.
2 Languet, lettre du 10 mars 1575.
3 British Museum, Lansdown, n° 121.
4 British Museum, Lansdown, n° 99.
5 Wright, Elizabeth and her times, t. II.

« tenu en grande estime [1]. » Glajon, revenu aux Pays-Bas, prendra sa place parmi les mécontents, comme l'un des plus intimes conseillers du prince d'Orange [2].

L'Angleterre avait Thomas Gresham pour facteur à Anvers en même temps que pour agent politique. « Sa « véritable mission, écrit Alvaro de le Quadra, est de « réunir de l'argent, des armes et des soldats [3] : » mission dont il s'acquitte avec un merveilleux succès. Il accapare toutes les espèces monnayées qui sont à Anvers, de telle sorte que le roi de France, ni le roi d'Espagne lui-même ne peuvent plus en trouver. Il achète aussi toutes les armes, et, comme l'exportation en est défendue, il corrompt les officiers de la douane et les gardiens mêmes de l'arsenal de Malines qui lui livrent les arquebuses et les corselets du roi. Il est vrai que, grâce au don de riches chaînes d'or accompagnées de recommandations spéciales de la reine d'Angleterre, il s'est assuré l'appui de Gaspard Schetz qui lui révélera les plus secrètes délibérations du conseil de la régente [4].

Sous la protection de Cecil et avec l'appui de Gresham, les partisans de la Réforme qui croient avoir quelque chose à redouter aux Pays-Bas, affluent en Angleterre ; et si quelques-uns rentrent dans leurs cités natales et y sont inquiétés, on verra l'archevêque de Cantorbéry et l'évêque

1 Lettre de Throckmorton, du 15 mars 1560. Record office.

2 Lettre de la duchesse de Parme, du 13 janvier 1563. Gachard, Corr. de Philippe II.

3 Lettre de l'évêque d'Aquila, du 27 décembre 1559 (Rel. pol. des Pays-Bas et de l'Angleterre, t. II).

4 Lettres de Gresham, de 1559 et de 1560, ibid.

de Londres menacer les magistrats de la Flandre d'énergiques représailles [1].

« Nous poussons activement les affaires de Flandre, « écrit Killegrew, mais elles ne sont pas encore si avancées « qu'on le pensait ; et les ministres flamands en Angleterre « se montrent moins chauds qu'on ne l'avait cru d'abord [2]. »

Élisabeth encourage tous les Flamands qui ont embrassé la Réforme : elle leur a dit que bientôt l'Évangile se prêcherait ouvertement dans les Pays-Bas et qu'il y avait certains seigneurs principaux qui ne manqueraient pas d'y tenir la main [3].

VIII.

LE PRINCE D'ORANGE ÉPOUSE ANNE DE SAXE.

Le prince d'Orange avait songé un moment à épouser une princesse de Lorraine, et cette alliance, en le rapprochant des Guise, eût peut-être ouvert à sa carrière une voie toute différente de celle que nous le verrons suivre.

D'autres préoccupations l'agitent. Il se considère comme allemand [4]. L'Allemagne ne peut se séparer dans son esprit ni de la grandeur de sa maison dans le passé, ni des espé-

1 Lettre du 20 juillet 1560, Rel. pol. des Pays-Bas et de l'Angleterre, t. II, p. 508.

2 Good hed is given to the procidings in Flanders, who be not yet so forward as was thought, nor their ministers here so hot as at first juged. Lettre de Killegrew à Throckmorton, du 13 mai 1560 (Record Office).

3 Lettre de Marguerite de Parme, du 8 décembre 1559. Gachard, Corr. de Marg. de Parme, t. I, p. 61. Cf. p. 75.

4 Gachard, Corr. de Philippe II, t. I, p. 239.

rances qu'il forme pour elle dans l'avenir. Il lui importe de resserrer ces liens, car il comprend qu'il trouvera au-delà du Rhin le plus utile appui et les plus chaleureuses sympathies. S'il cherche dans les Pays-Bas à flatter les habitants par la revendication de leurs priviléges, il lui sera aisé de s'assurer l'amitié des princes allemands en se proclamant le défenseur de la tolérance religieuse.

Le 7 février 1560, le prince d'Orange écrivait à Philippe II qu'il se proposait de demander la main d'une nièce du duc Auguste de Saxe : il ajoutait qu'il ne connaissait aucune alliance qui fût plus utile à son service, que ce serait le moyen d'entretenir à sa dévotion les principaux seigneurs d'Allemagne, que pour ce qui concernait la religion de la princesse, sa famille s'en était remise à lui et qu'il assurait le roi qu'il méritait toute sa confiance, car il n'y avait rien qu'il eût en aussi grande recommandation que « la vraie religion catholique [1]. »

Philippe II se hâta de répondre au prince d'Orange : « Vous n'aurez jamais tant de bien et d'honneur que je ne « vous en souhaite encore davantage [2]. » Il eût désiré savoir toutefois quelle était la nièce du duc de Saxe qu'il allait épouser.

A cette lettre si bienveillante s'associent diverses rumeurs. Philippe II, rapportait-on, songeait, à la mort de son oncle, à se faire élire empereur pour reconstituer la vaste monarchie de Charles-Quint. Il disposait déjà des voix de trois

1 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. I, p. 432. Cf. Gachard, Corr. de Marg. de Parme, t. I, p. 151.

2 Lettre de Philippe II, du 24 février 1560. Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. I. p. 436.

électeurs ecclésiastiques et espérait que grâce au prince d'Orange il pourrait se concilier l'appui du duc Auguste de Saxe et du marquis de Brandebourg [1]. On allait jusqu'à dire que le mariage du Taciturne se faisait à la persuasion du roi d'Espagne afin d'obtenir la voix du duc de Saxe [2].

Ces bruits étaient peu fondés. Dans une lettre écrite deux jours après celle qui avait été adressée au prince d'Orange, Philippe II chargeait Marguerite de Parme, si elle voyait quelque motif sérieux de s'opposer au mariage du prince d'Orange, « de l'en divertir avec les termes et inductions « mieulx à propos [3]. »

Granvelle fut chargé d'interroger le prince d'Orange sur ce que Philippe II désirait savoir, et celui-ci, pressé de questions, avoua que la princesse qu'il voulait épouser, était la fille du champion le plus redoutable du protestantisme, de ce duc Maurice de Saxe qui dans les champs de Muhlberg, luttant drapeau contre drapeau, faillit balancer la fortune de Charles-Quint.

Au mois de mai 1560, le prince d'Orange part pour l'Allemagne. A l'en croire, il ne s'agit que d'affaires d'intérêt. Il a à régler divers points relatifs à la succession de son père ; il doit assister aussi au baptême d'un enfant du comte de Nassau ; mais à Siegen où a lieu cette cérémonie, il rencontre le comte de Schwarzbourg, le landgrave et trois autres comtes allemands [4].

1 Lettre de Throckmorton, du 14 novembre 1561 (Record Office).

2 Lettre de Throckmorton, du 13 juillet 1561 (Record Office).

3 Lettre de Philippe II, du 26 février 1560. Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. I, p. 435.

4 Lettre de Gresham, du 16 juin 1560 (Record Office).

Cependant les négociations matrimoniales semblent suspendues. Sans doute, Marguerite de Parme avait élevé de vives objections. D'autres difficultés se présentaient en Allemagne. Anne de Saxe était déjà fiancée à un prélat protestant, l'archevêque de Magdebourg, fils de l'électeur de Brandebourg [1]. De son côté, le landgrave de Hesse, ayeul d'Anne de Saxe, se montrait opposé à ce projet. Selon les uns on trouvait le prince d'Orange trop catholique ; selon d'autres on blâmait la légèreté de ses mœurs et ses amours avec Ève Eliver devenue récemment mère du bâtard Justin de Nassau.

Au mois de novembre, le prince d'Orange retourne en Allemagne pour la cérémonie des noces de sa sœur avec le comte de Schwarzbourg. Tout se passe avec une grande solennité. On y compte trois mille gentilshommes à cheval.

De là le prince d'Orange se rend à Dresde. Il y renouvelle lui-même ses démarches. Pour satisfaire l'électeur, il assiste aux cérémonies du culte évangélique ; puis, dans un entretien sans témoins dans le parc de Dresde, il lui dévoile ses sentiments secrets, peut-être aussi les projets qu'il a formés.

A la mi-décembre, le Taciturne se trouve aux noces de la sœur du comte de Mansfeld (l'actif serviteur d'Élisabeth) avec le comte de Linange ; son voyage se prolonge, sans qu'on en puisse indiquer publiquement la cause ; mais cela n'échappe point aux esprits perspicaces. « Le prince « d'Orange, écrit le comte de Mansfeld à la reine d'Angle- « terre, veut voir comment les affaires se présentent en

1 Nouv. d'Allemagne, 24 octobre 1562 (Record Office).

« Allemagne [1] ». En vain le Rhingrave cherche-t-il à lui persuader de rechercher l'amitié du roi de France. Ce n'est pas de ce côté que se portent ses vues. Il s'est arrêté à Sonderhausen [2]. C'est près de là que se réunissent à Naumburg, le 20 janvier 1561, l'électeur Palatin, l'électeur de Saxe, le duc des Deux-Ponts, le duc de Wurtemberg, le landgrave de Hesse, le marquis de Bade, les envoyés du roi de Danemark et des princes des maisons de Brandebourg, de Meklembourg, de Poméranie, de Holstein, d'Anhalt, de Lunebourg et de Lauenbourg [3]. La reine d'Angleterre y a envoyé son agent Christophe Mundt. Il s'agit de former sous les auspices d'Élisabeth une vaste ligue des nobles et des villes contre les papistes, dont l'une des clauses portera que quiconque sortira de l'Allemagne les armes à la main, jurera de ne jamais les employer contre aucun prince protestant [4]. Le prince d'Orange n'avait point paru dans cette réunion ; mais il se trouvait assez près de là pour n'en rien ignorer et pour répondre aisément aux messages qu'on put lui adresser.

Quelques jours après, Louis de Nassau écrivait à son frère : « Je pense qu'avés entendu ce qu'il se aura passé à « la journée de Nawenbourg. Le temps s'approche qu'il « faudra dire : Heyda ! mon amy. J'espère que serés ceste « année bien fourni de lymiers [5]. »

1 Lettre du comte de Mansfeld à la reine d'Angleterre, du 8 décembre 1560 (Record Office).

2 Groen, Arch. de la maison d'Orange, t. I, p. 67.

3 Document du Record-Office.

4 Instruction de Mundt, 30 décembre 1560 ; lettre du comte de Mansfeld, 8 décembre 1560. (Record-Office). Cf. la lettre de Marguerite de Parme, du 6 février 1561, Corr. de Marg. de Parme, t. I, p. 404.

5 Lettre de Louis de Nassau, du 14 mars 1561. Groen, t. I, p. 87.

Le 30 janvier, le prince d'Orange était revenu à Breda.

Nous verrons Marguerite de Parme faire allusion, dans une de ses lettres, à ce que le prince d'Orange avait rapporté de son voyage en Allemagne : ce n'était rien moins que le projet de faire entrer les Pays-Bas, malgré Philippe II, dans la fédération dont les bases venaient d'être posées à Naumburg [1].

Le prétexte était aisé à trouver. Charles Quint, à l'époque où il portait la couronne impériale, n'avait-il pas lui-même réuni à l'Empire le cercle de Bourgogne en y comprenant les Pays-Bas ?

Le 17 février 1561, l'électeur de Saxe annonça au prince d'Orange qu'il lui accordait la main de sa nièce [2] ; mais l'opposition du landgrave de Hesse n'avait pas cessé, et au mois de mars le Taciturne résolut d'envoyer son frère Louis de Nassau en Allemagne pour faire connaître que s'il ne pouvait prendre d'engagement écrit, il y avait lieu de se confier en tout ce qu'il avait dit de vive voix à l'électeur de Saxe dans le parc de Dresde [3].

En ce moment, le prince d'Orange qui était encore tenu de ménager le roi et la régente, chargeait Marguerite de Parme d'assurer Philippe II qu'Anne de Saxe, s'il l'épousait, vivrait dans la foi catholique [4].

La mission de Louis de Nassau rencontra des difficultés.

1 Lettre de Marg. de Parme, du 12 avril 1561. Corr. de Marg. de Parme, t. I, pp. 456 et 457.

2 Groen, Arch. de la maison d'Orange, t. I, p. 77.

3 Groen, Arch. de la maison d'Orange, t. I, p. 93.

4 Lettre de Marg. de Parme, du 11 mars 1561. Corr. de Marg. de Parme, t. I, p. 425.

L'électeur de Saxe exigeait l'engagement écrit que sa nièce pourrait continuer à professer librement « la vraie religion « chrétienne de la confession d'Augsbourg [1]. »

Le prince d'Orange accepta tout ce qu'on exigea de lui, et le 13 juin il annonça à Philippe II que son mariage serait célébré le 25 août à Leipzig et qu'il espérait que le roi, pour témoigner publiquement qu'il était « son bon maî- « tre » y enverrait quelque seigneur pour le représenter [2].

Peu de jours après, le prince d'Orange reçut de Philippe II une lettre qui n'est point parvenue jusqu'à nous, mais qui était pleine d'avertissements sévères [3].

Le Taciturne avait résolu de paraître à Leipzig avec une grande pompe. Il avait vendu plusieurs de ses domaines pour étaler plus de luxe ; et il espérait donner en même temps la mesure de son influence dans les Pays-Bas en se faisant accompagner par tous les gouverneurs de provinces. La régente crut devoir le lui défendre. Rien n'accrut davantage l'irritation du prince d'Orange [4]. Attribuant ce refus aux conseils de la duchesse de Parme et à l'influence de Granvelle, il rompit avec la duchesse de Parme en cessant de la voir [5] ; et allant plus loin encore il écrivit une lettre destinée au roi, que signa aussi le comte d'Egmont, où ils se plaignaient de ce que le cardinal de Granvelle exerçait

1 Groen van Prinsterer, Archives de la maison d'Orange, t. I, pp. 98 et 102.

2 Reiffenberg, Corr. de Marg. d'Autriche, p. 280.

3 Lettre de Philippe II, du 31 mai 1561. Gachard, Corr. de Marg. de Parme, t. I, p. 486.

4 Gachard, Corresp. de Marguerite de Parme, t. I, p. 505.

5 Lettre de la duchesse de Parme, du 16 juillet 1561. Gachard, Corresp. de Marg. de Parme, t. I, p. 510.

toute l'autorité et où ils annonçaient qu'ils voulaient se retirer du conseil d'État [1].

L'accueil que le prince d'Orange reçut à Leipzig, le dédommagea du blâme de Philippe II et de la froideur de la duchesse de Parme. Tous les chefs de l'Allemagne protestante s'y trouvaient réunis, et l'on s'en émut à Vienne parce que l'on croyait que cette assemblée avait un but secret : celui d'élever le roi de Danemark à l'Empire [2].

L'attente qui s'attache au mariage du prince d'Orange, est si vive et si profonde qu'il semble qu'en Allemagne on ne pense pas à autre chose [3].

La cérémonie nuptiale fut célébrée le 25 août 1561. L'électeur de Saxe était accompagné de quinze cents chevaux ; la suite du prince d'Orange en comptait plus de mille. Le nombre des invités s'élevait à plus de cinq mille. Dix-sept princes, parmi lesquels on remarquait le roi de Danemark, les électeurs de Brandebourg et de Cologne, les ducs de Clèves et de Brunswick prirent part aux fêtes qui se prolongèrent pendant huit jours. Catherine de Médicis avait chargé le Rhingrave d'offrir en son nom de riches présents aux nouveaux époux [4].

On ne proclama point le roi de Danemark candidat à l'empire ; mais on conclut solennellement aux yeux de tous l'alliance des chefs du mouvement protestant en Allemagne avec le chef du mouvement qui se dessinait dans les Pays-Bas.

1 Gachard, Corr. de Philippe II, t. I, p. 195 (23 juillet 1561).

2 Lettre de Catherine de Médicis à l'évêque de Rennes, du 29 août 1561. (La Ferrière, Corr. de Cath. de Médicis, t. I, p. 231).

3 Lettre de William Herlle, du 11 juillet 1561 (Record Office).

4 Lettre de Mundt à Cecil, du 12 août 1561 (Record Office).

Ce mariage, écrit un agent anglais, a fait la grandeur du prince d'Orange [1].

1 Lettre de Richard Clough, du 4 août 1561 (Record Office).

CHAPITRE V.

LA FRANCE DEPUIS L'AVÈNEMENT DE CHARLES IX JUSQU'A L'ALLIANCE DES HUGUENOTS AVEC ÉLISABETH.

(5 décembre 1560 — 20 septembre 1562.)

Prise d'armes de Condé. — Excès des Huguenots. — Tergiversations de Catherine de Médicis. — Négociations des Huguenots avec les Anglais. — Traité d'Hamptoncourt.

I.

PRISE D'ARMES DE CONDÉ.

Charles IX avait à peine dix ans lorsque mourut François II. Catherine de Médicis pouvait se croire désormais assurée d'exercer longtemps l'autorité souveraine pendant la minorité de son fils. Jugea-t-elle un moment plus conforme aux intérêts de son ambition d'embrasser la cause de la Réforme ? Elle s'était informée près des princes luthériens d'Allemagne si, en ce cas, elle pourrait compter sur leur alliance [1], et au mois de mai 1561 le duc d'Albe demandait à l'évêque de Limoges s'il était vrai que la reine-mère avait dit au connétable et aux maréchaux de Saint-André et de Brissac : « Continueriez-vous à obéir au roi

1 Cimber et Danjou, Arch. cur., t. VI, pp. 50 et 88.

« s'il se faisait huguenot ? » — « Non » avait été leur réponse [1], et peut-être l'énergie qu'elle reflétait, avait-elle sauvé la France d'une royauté protestante.

En Angleterre, on s'attendait à ce que Catherine eût choisi pour son principal appui le roi de Navarre, Antoine de Bourbon, qui y était plus connu sous le titre de duc de Vendôme [2].

Au centre du royaume on signala d'odieux complots [3]. Un Écossais, du nom de Stuart, en était l'instrument ; et c'est un narrateur peu suspect de partialité à l'égard des protestants, Agrippa d'Aubigné qui rapporte qu'on le soupçonna d'avoir résolu de mettre le feu à tous les coins de Paris pour délivrer ses coreligionnaires des prisons où ils se trouvaient retenus [4].

Dans les provinces du midi où les Huguenots étaient le plus nombreux, ils témoignaient par leur audace qu'ils n'avaient rien à redouter. C'était là que se multipliaient les assemblées auxquelles assistèrent de grands personnages, et lorsqu'on rapportait à Monluc ce que l'on y avait dit et ce que l'on y avait résolu, « le poil luy dressoit en la teste d'ouyr « tels propos [5]. »

1 Lettre de l'évêque de Limoges, du 19 mai 1561. Bibl. Nat. de Paris, ms. fr. 15587, f. 19.

2 Lettre de l'évêque d'Aquila, du 30 décembre 1560. Rel. pol. des Pays-Bas et de l'Angleterre, t. II.

3 Dupleix, p. 587.

4 Aubigné, l. II. chap. XIV. Il n'est pas sans intérêt de consulter les remontrances présentées au mois de janvier 1562 par les États de Bourgogne sur les concessions faites aux Huguenots. Elles furent imprimées à cette époque.

5 Mém. de Monluc, t. II, p. 357.

Les Huguenots ne comptaient point toutefois exclusivement sur eux-mêmes, et leur premier soin avait été de s'adresser à la fois aux princes protestants d'Allemagne unis par les conventions secrètes de Naumburg et à la reine d'Angleterre dont l'appui leur était assuré, comme ils avaient pu s'en convaincre grâce à leurs relations avec son fidèle agent Throckmorton.

Le duc de Guise, passant à Vassy pendant un prêche des Huguenots, y est insulté et blessé d'une pierre qu'on lui lance. Ses serviteurs répondent en tirant l'épée ; le sang coule. C'est le signal de la guerre civile.

Les Huguenots revêtent de toutes parts la casaque blanche [1]. Ils se réunissent à la Ferté-sous-Jouarre, et Condé les conduit dans les remparts d'Orléans, que Charles-Quint appelait la plus belle ville du monde [2]. La cité de Jeanne d'Arc allait devenir la capitale de la France huguenote.

Cependant le duc de Guise avait ramené Charles IX et sa mère de Melun au palais du Louvre [3] ; et c'était pour lui un grand élément de puissance que de parler au nom du roi et d'être maître de Paris.

La capitale du royaume était profondément catholique, et dès lors hostile aux Huguenots. Le duc de Guise y dominait ; il avait même donné à un de ses fils le nom de Paris, comme s'il voulait lui assigner comme parrains les bons bourgeois de la cité royale [4].

1 C'était le signe distinctif de la cavalerie huguenote. Voyez Castelnau et Mergey.

2 Relation de Lippomano.

3 Mém. de Mergey. Cf. La Noue, Mém. chap. II.

4 Brantôme, éd. Lalanne, t. IV, p. 274.

Un arrêt solennel du parlement déclara les rebelles coupables du crime de lèse-majesté et à ce titre condamnés à perdre la vie et leurs biens.

Rien ne peut arrêter le mouvement qui a éclaté. Le 7 avril 1562, un acte d'association est signé à Orléans par les gentilshommes du parti huguenot. Il déclarent vouloir maintenir la liberté du roi et de la reine et choisissent pour chef le prince de Condé.

Le prince de Condé protestait en vain qu'il n'avait qu'un seul but, celui d'assurer l'obéissance due au roi et l'observation des lois et des coutumes du royaume. Il représentait, à l'entendre, la France tout entière résolue à briser le joug de quelques favoris qui abusaient de la minorité du roi ; et, en même temps, inaugurant un système qu'on ne poursuivra qu'avec trop de zèle, il jette au vent de la publicité des documents forgés à plaisir où figurent le pape, le roi d'Espagne et les catholiques de France, pour accuser ceux qu'il doit combattre [1]. « Avecces prétextes, dit Castel- « nau, Condé se fist le plus fort, et Orléans fut une retraicte « à tous les protestants [2]. »

La conspiration huguenote était essentiellement féodale à son début ; elle remontait aux seigneurs et aux nobles jaloux de la puissance de la royauté. Il faut en définir le double caractère : elle était repoussée par le peuple et soutenue par l'étranger, donc à ce double titre antinationale et criminelle.

« Le peuple, écrivait l'envoyé florentin Tornabuoni, est

1 De Thou, t. IV, p. 185 (éd. de 1734).

2 Mém. de Castelnau, l. III, ch. VIII.

« presqu'entièrement catholique et irrité contre les protes« tants[1]. » Il attaquait les Huguenots et fournissait des vivres aux armées royales. En Normandie il se souleva contre les nobles. Dans certaines provinces, les bourgeois et les laboureurs se protégèrent eux-mêmes. C'est ainsi que Catherine de Médicis permit à Humières de faire sonner le tocsin en Picardie et d'appeler les hommes de communes aux armes : premier symptôme de ce mouvement d'où sortira, plus tard et aux mêmes lieux, ce que l'on appellera la Ligue[2].

Le prince de Condé s'appuya d'abord sur les sectaires qui, sous le règne de François II, s étaient réunis à Genève ; mais ce secours ne suffisait point : il fallait solliciter au-delà de la Manche celui d'autres alliés, dût l'appel à l'étranger, humblement sollicité, se payer à grand prix[3].

Quel est donc le rôle des chefs de ce parti qui se prétend national, qui déclare que son principal but est de repousser dans les affaires de France toute intervention étrangère ?

Condé et Coligny traitent avec les Anglais. Leurs lettres à Élisabeth et à Throckmorton ont été conservées ; et il est intéressant de déterminer quelle est la nature de ces négociations.

Dès 1561, Coligny avait avec Throckmorton dans la forêt de Fontainebleau des entrevues où il lui révélait ce qui s'était passé au conseil, mais il avait soin de recommander

1 Il popolo è quasi tutto cattolico ed irato contro i luterani... Il popolo minuto non vuole intender niente di questa nuova religione. Lettres de Nicollo Tornabuoni. Relat. de la France et de la Toscane, t. III, pp. 450 et 463.

2 La Ferrière. Cath. de Médicis, t. I, préf. p. CXLV.

3 Mém. de Castelnau, l. I, ch. VII ; l. II, ch. 1er.

qu'Élisabeth seule en fût instruite, car on lui eût reproché de livrer les secrets de l'État [1].

Après la retraite des Huguenots à Orléans, les liens de Coligny et de Throckmorton se resserrent ; mais Throckmorton a fixé le prix auquel l'appui des Anglais pourra être accordé.

« Il faudrait, écrivait Throckmorton à Cecil le 17 avril « 1562, que les protestants fussent amenés à nous livrer « Calais, Dieppe et le Havre ou tout au moins une de ces « trois places ; mais ils doivent en prendre l'initiative, et « l'occasion s'en offrira tout naturellement lorsque Condé « et l'amiral vous enverront quelque agent secret pour vous « demander des hommes et de l'argent [2]. »

Cette prévision ne fut pas déçue, car au même moment Hotman annonçait à Cecil que le sieur de Séchelles se rendait en Angleterre avec les pleins pouvoirs des chefs protestants [3].

II

EXCÈS DES HUGUENOTS.

Condé est à Orléans le véritable roi des Huguenots. Il bat monnaie avec l'or et l'argent des vases sacrés et des reliquaires, en même temps qu'il ordonne de fondre les

1 La Ferrière, le XVI[e] siècle et les Valois, p. 52.

2 Papers of France (Record Office).

3 Lettre d'Hotman à Cecil, du 13 avril 1562, citée par M. Dareste. Le 24 avril, Throckmorton transmit le même avis à Élisabeth (Record Office).

cloches des églises pour en faire des canons [1] : triste et honteuse domination où se confondent les haines antireligieuses et les passions démagogiques.

On vit alors ce qu'étaient les apôtres de la tolérance religieuse.

Au sud de la Loire, des bandes formées en partie d'étrangers, en partie de la lie de la plèbe, entraient dans les villes mal gardées et ravageaient les campagnes où les paysans cherchaient à résister. Leur passage était marqué par le pillage des églises et des monastères. Les calices, les ornements sacerdotaux formaient le butin des Huguenots ; ils chargeaient avec les hosties consacrées leurs arquebuses, et partout ils égorgeaient ou livraient à d'effroyables tortures les prêtres et les moines [2].

« Le récit des impiétés et des insolences qui se commirent, « dit Mézeray, ne sçauroit que faire horreur. Partout où « les Huguenots furent les maîtres, ils abattirent les images, « pillèrent les églises, jettèrent les sacrées reliques au « vent, profanèrent les autels et les sacremens de la reli- « gion catholique avec des indignités exécrables, outra- « gèrent les ecclésiastiques et les religieuses avec pareille « inhumanité [3]. »

Tout ce que l'histoire avait jadis rapporté des dévasta-

1 Lettre de Nicollo Tornabuoni, du 6 juillet 1562 ; Lettre de Chantonay, du 6, du 13 et du 14 juin 1562, Arch. Nat. K. 1498 ; Mézeray, t. III, p. 77.

2 Lettre de Chantonay, du 9 juin 1562. K. 1498 ; Lettre de Tornabuoni, du 29 décembre 1561. La France était devenue une caverne de voleurs. Nouvelles de France de 1562. Arch. de Simancas, 2e s., t. I, p. 127 (Arch. du min. des aff. étrang. à Paris). Cf. Claude Haton, t. I, p. 249.

3 Mézeray, t III.

tions des Goths, était effacé par les horreurs dont on était le témoin ; elles dépassaient tout ce que pouvait concevoir la pensée [1].

« Je vouldroie qu'il m'en eust cousté de mon sang, écrit « le duc de Guise au duc de Wurtenberg. et qu'eussiez « veu la désolation et dérision de notable nombre de nos « églises, la ruine qui est en aulcunes de nos principales « villes, la cruauté dont on a usé contre les prebstres : je « m'asseure que les grosses larmes vous en tomberoient « des yeux [2]. »

A l'indignation d'un grand capitaine il faut ajouter celle d'un grand poëte. Ronsard, faisant remonter la responsabilité de ces scènes de dévastation jusqu'à Théodore de Bèze, lui demandait comment il osait prêcher :

> Un Christ tout noircy de fumée
> Portant un morion en teste et dans la main
> Un large coutelas rouge de sang humain.

Ceux qui se déclaraient les défenseurs du roi, poussaient aux dernières limites les haines révolutionnaires.

Le tombeau de Louis XI à Cléry, celui de sa fille sainte Jeanne de France à Bourges, de même que les monuments funéraires des ancêtres de François I[er] à Angoulême, furent violés par des mains impies.

Sous les yeux mêmes de Condé on lança, selon les uns dans les flammes, selon d'autres dans les eaux de la Loire,

1 Lettres de Chantonay, du 3 et du 6 juin 1562. Arch. Nat. à Paris, fonds de Simancas, K. 1498.

2 Lettre du duc de Guise, du 22 mai 1562, Arch. de Simancas, 2e s. t. I, p. 17 (Arch. du min. des aff. étr. à Paris).

le cœur du roi François II déposé à peine depuis deux ans à Orléans sous les voûtes de l'église de Sainte-Croix. Condé était condamné à rester l'impassible spectateur de ces désordres jusqu'au jour où l'on jeta au vent à Vendôme les cendres de ses propres ayeux.

Les lettres eurent aussi leur part dans ce deuil universel : ce fut au nom du progrès et de la liberté que l'on brûla la bibliothèque de Cluny qui renfermait cinq ou six mille manuscrits précieux et que l'on pilla celle de Fleury-sur-Loire qui depuis une époque reculée avait été l'asile des trésors de la science.

III.

TERGIVERSATIONS DE CATHERINE DE MÉDICIS.

Dans ces graves circonstances, Catherine de Médicis s'appuyant sur les Guise, songe d'abord à réprimer la révolte et de si effroyables désordres par la force.

Une armée s'avance jusqu'à Châteaudun pour combattre les Huguenots ; et en même temps Catherine adresse à l'évêque de Limoges son ambassadeur à Madrid une longue lettre où elle le charge de réclamer de Philippe II un secours de dix mille hommes de pied et de dix mille chevaux. Puisque Dieu a voulu qu'elle éprouve le fait de l'amitié et de la bienveillance du roi d'Espagne, elle est certaine que l'expérience confirmera ce qu'elle s'en est toujours promis. C'est dans une telle calamité un grand contentement pour elle de pouvoir penser que cette alliance ne lui sera pas peu fructueuse ; et de même que Philippe II

tient après le roi son fils le premier rang dans son affection, c'est aussi à lui qu'elle aura son principal recours [1].

Charles IX écrit aussi à l'évêque de Limoges : « Je croy « que vous ne doubtez point de l'ennuy et desplaisir que je « puis sentir, voyant les troubles et divisions qui sont en « mon royaume, pour la craincte que j'ay que, s'allumant ce « feu en tant d'endroicts, il soit bien malaysé de l'estaindre « sans une grande subversion de toutes choses... Pour ce « qu'estant le roy mon bon frère le principal de tous mes « bons amys et celluy à qui en toutes choses j'ay et doibs « avoir plus de fiance, c'est aussi celluy à qui, en cela et « toute aultre chose qui me touchera, je me délibère avoir « plus de recours... Si je ne me prévalloye de l'offre qu'il « vous a faicte en ung temps où elle m'est si nécessaire, je « me feroie grand tort et à luy aussy. Et affin de vous faire « entendre l'estat en quoy je suis et comme chose ne se « feit jamais plus à propos, je vous advise que l'audacieuse « entreprise de mes subgects qui se sont eslevés, a esté « telle qu'ils ont saisy une infinité de mes principalles « villes, comme Rouen, Bloys, Tours, Angers, Agen, Poi- « tiers.. Je ne parle point d'Orléans pour ce que mon « cousin le prince de Condé y est, lequel ceulx qui y sont, « tiennent en telle captivité qu'il ne se peut destraire de « leurs mains [2]. »

C'était toutefois une dure nécessité pour Catherine de Médicis que d'inviter les Espagnols à mettre un terme aux discordes intérieures de la France ; et si le glaive était

1 Doc. fr. à Saint-Pétersbourg (mai 1562).
2 Doc. français à Saint-Pétersbourg.

impuissant entre ses mains, il était d'autres armes, d'autres ressources qui ne manquaient jamais à son habileté.

La reine-mère eut à Thoury une entrevue avec le prince de Condé, où elle lui prodigua ses adulations et ses caresses. A l'entendre ce n'était point au milieu de la poussière des camps que des parents devaient se rencontrer. Elle poussa des soupirs et s'essuya les yeux en rappelant les fêtes de la cour de Henri II où, loin d'être troublé par le son des trompettes et des tambours, on se livrait aux jeux, aux danses et aux festins. Elle faisait appel à la vertu du prince de Condé, à son âme si noble, à son cœur si généreux, et, lui prenant la main, elle le conjurait de ne pas faire couler le sang des Français [1].

Catherine de Médicis laissa près de Condé un prélat dont les relations avec les Huguenots étaient connues et qui de plus était si insinuant et si habile que le succès était toujours attaché à ses efforts. Sur les remontrances de l'évêque de Valence, Condé s'émut à la pensée de voir son pays mis à feu et à sang et d'avoir provoqué tous les malheurs des guerres civiles. Comme témoignage du désir sincère qui l'animait, il alla dans une seconde entrevue à Beaugency jusqu'à offrir de quitter la France, et la reine le prenant au mot le loua d'une résolution qui devait assurer le rétablissement de la paix.

Le duc de Guise de son côté avait également offert de s'éloigner si en s'exilant avec Condé il pouvait rendre le repos à la France. Dans une lettre éloquente écrite au milieu

1 Mézeray, t. III, p. 78. Sur les tergiversations de Catherine de Médicis, voyez une lettre de Chantonay, du 17 juin 1562. Arch. Nat. à Paris, K. 1498.

de cette agitation, il justifiait sa conduite et protestait de son zèle pour la paix. Qu'avaient à lui reprocher les Huguenots ? « Congnoissant, disait-il, que avec les armes ils nous « vouloient mettre sous le joug et nous asservir à cette « religion qu'on nous vouloit imposer, nous protestâmes « avec les mesmes armes de maintenir nostre religion qui « est celle que nostre roy tient, que nos ancestres nous ont « laissée et en laquelle nous avons esté baptisés et nourris « et qu'en nos consciences nous tenons et approuvons pour « bonne, saincte et véritable, en quoy faisant tant s'en « fault que nous pensions avoir faict chose mauvaise. » Était-il plus légitime de l'accuser de rigueurs et de violences ? Quels étaient donc ceux qui avaient persécuté les prêtres et renversé les églises à ce point qu'en divers lieux le service de Dieu ne pouvait plus se célébrer ? « Nostre « intention, ajoutait-il, n'a point esté en nous conservant « en nostre ancienne profession, de ruiner et exterminer « les aultres, comme par expérience il se peult veoir qu'ils « ont voulu faire de nous. » Puis, répondant à l'appel qu'avait fait entendre Catherine de Médicis, il terminait par ces nobles paroles : « Si je pouvois par mon éloignement « assurer le repos du pays, il n'y a honneurs, biens, « femme, enfans que ne fusse content de quitter pour apporter un si grand bien à mon pays [1]. »

Dans les derniers jours de juin 1562, Catherine de Médicis considérait la réconciliation avec les Huguenots comme conclue ; et elle fit chanter le *Te Deum* au château de

1 Lettre du duc de Guise au duc de Wurtemberg, au camp de Blois le 24 juillet 1562. Arch. de Simancas, 2e s. t. I, p. 33. (Arch. du min. des aff. étr. à Paris).

Vincennes, comme c'était l'usage quand la paix était signée entre deux rois. Désormais les Huguenots allaient traiter de puissance à puissance [1].

Cependant, lorsque le prince de Condé rentra dans son camp, il entendit s'élever de toutes parts les réclamations des jeunes gentilshommes qui se plaignaient de se voir réduits à vivre du travail de leurs mains à l'étranger, s'ils ne pouvaient plus porter l'épée en France [2]. Coligny lui reprocha d'avoir compromis sa réputation ; mais une voix bien plus puissante encore retentit : c'était celle de Théodore de Bèze qui l'accusait de laisser incomplète une œuvre commencée par Dieu même.

A la parole de Théodore de Bèze, le prince de Condé se soumet ; toutes les négociations sont rompues : la paix, pour laquelle on a déjà chanté le *Te Deum*, est désavouée.

C'est Théodore de Bèze qui se rendra en Allemagne et en Suisse pour recruter des soldats [3].

Catherine de Médicis est frappée de stupeur [4] ; Charles IX se sent disposé à donner raison aux Huguenots : « Condé, « dit-il, est l'un des bras de mon corps. Mon corps a « besoin de ses deux bras [5]. » On est parvenu à lui inspirer une haine profonde contre la capitale et ses habitants

1 Lettre de Chantonay, du 30 juin 1562. Arch. Nat. à Paris, K. 1498.

2 Mémoires de La Noue, chap. IV ; Lettre de Vieilleville citée par Le Laboureur.

3 Lettre de Throckmorton, du 23 juillet 1562. Forbes, t. II, p. 3.

4 Elle écrivait à Monluc qu'elle avait fait beaucoup pour les Huguenots, mais qu'ils ne tenaient aucun de leurs engagements. Doc. fr. à Saint-Pétersbourg (juillet 1562).

5 Lettre de Chantonay, du 17 juin 1562. Arch. Nat. à Paris, K. 1498.

trop dévoués aux Guise : il déclare tout haut qu'il veut se venger d'eux [1].

Le frère de Coligny, le seigneur d'Andelot qui s'est rendu à Strasbourg pour gourmander la lenteur des reîtres, ne manque pas de répéter que le roi lui-même ne verrait pas à regret le châtiment des Parisiens.

Lorsque Coligny répondait d'Orléans à son frère le seigneur d'Andelot, on venait d'y pendre sur la place du Martroy le curé de Saint-Paterne, et il pouvait ajouter : « Nous traictons les papistes autrement que de coustume « et avons bien délibéré de ne les espargner désormais. » Puisqu'on manque d'argent, il n'y a qu'à permettre aux reîtres allemands de vivre *sur les papistes*. « Brief, ajoute « Coligny, vous userez de tous les moyens que le temps « et la nécessité avec raison vous présenteront. »

Parmi ces moyens figure la ruine de la capitale du royaume. Beaucoup de Parisiens « sont contraires aux « Huguenots ; ils osent facher le petit roi qui désire les « voir châtiés : on ne saurait croire leurs insolences et « leurs cruautés » ; et ici éclate la conclusion : « Je vous « ay escript qu'il faut proposer le sac de Paris [2]. »

Hotman avait déjà adressé à l'électeur palatin une lettre où on lisait : « Le prince de Condé donnera aux « Allemands la ville à piller. Il y a là de quoi en attirer « un grand nombre [3]. »

1 Même lettre de Chantonay ; lettre de Nicollo Tornabuoni, du 3 juin 1562.

2 Lettre de Coligny au seigneur d'Andelot, du 3 août 1562. Arch. de Simancas, copie au Min. des aff. étr. à Paris.

3 Lettre d'Hotman, du 27 juillet 1562 (Arch. de Stuttgart) citée par M. Dareste.

Au mois de juillet 1562, le prince de Condé traite avec le duc de Wurtemberg. On attend vingt mille Allemands à pied, dix mille à cheval. Parmi ceux qui président à ces levées se trouvent l'électeur palatin, le landgrave de Hesse, le duc de Brunswick.

Mais c'est surtout du côté de l'Angleterre que se portent les espérances les plus vives et les vœux les plus impatients.

L'ambassadeur anglais en France servait avec un zèle extrême et parfois même imprudent la cause des Huguenots : « Nos divisions, rapporte Castelnau, ont été fomentées « et entretenues longuement par la continuelle fréquenta- « tion et intelligence qu'il avoit avec l'admiral et ceux de « son party. Trocmorton, homme fort actif et passionné, « prist violemment l'occasion, laissant à part tout ce qui « estoit de l'office d'un ambassadeur qui doit maintenir la « paix et l'amitié, pour se rendre partial contre le roy, ne « recongnoissant que les volontés de l'admiral... Il n'avoit « rien oublié à persuader la royne d'Angleterre sa mais- « tresse sur les belles occasions qui se présentoient par la « division des François, que non-seulement elle auroit la « Normandie, mais la meilleure part du royaume de « France où les rois d'Angleterre avoient tant de préten- « tions et dont ils avoient perdu la possession par la réu- « nion des François [1]. »

C'est ce même Throkmorton qui le 27 juillet 1562 écrit à Élisabeth que si elle veut intervenir en faveur du prince de Condé, défendre les villes de la Normandie ou les garder pour elle, il faut se hâter, car le moment est favorable [2] ;

1 Mém. de Castelnau, l. V, ch. 1er.

2 Lettre de Throckmorton, du 27 juillet 1562 (Record Office).

et dans une autre lettre nous le voyons ajouter que Rouen, le Havre et Dieppe valent autant que Calais et méritent bien qu'on fasse la guerre pour les posséder [1].

Le prince de Condé envoie vers Élisabeth le vidame de Chartres, Briquemaut et La Haye pour traiter de l'invasion de la France par les Anglais.

François de Ferrières, seigneur de Maligny, et vidame de Chartres, était de la maison de Ferrières qui avait patronné le premier prêche établi à Paris ; sous le règne de François II, il avait cherché à surprendre Lyon et avait pris part au complot d'Amboise. Sa sœur avait épousé Jean de Lafin, seigneur de Beauvoir la Nocle, autre artisan de ces troubles.

Quant à Briquemaut, c'était un vieux capitaine blanchi sous le harnais dans les guerres d'Italie, mais resté plein de zèle et d'ardeur.

Robert de La Haye qui a laissé moins de traces dans l'histoire, était, en 1562, l'un des agents les plus actifs des Huguenots.

Le premier rang dans cette ambassade appartenait au vidame de Chartres. C'est lui qui avait chassé du port de Havre les soldats du roi ; c'est lui qui venait l'offrir aux Anglais [2].

Bientôt un nouvel ambassadeur des Huguenots se rendit en Angleterre. C'était ce cardinal de Châtillon qui à Beauvais voulait installer le prêche dans la cathédrale et

1 Lettre de Throckmorton, du 5 août 1562. Forbes, t. II, p. 15.

2 Persuasion of the Vidame as to the occupation of Havre (1562). (Arch. d'Hatfield).

qui prétendait se faire accompagner à Reims d'une femme qu'on appelait : madame la cardinale.

Le cardinal de Châtillon représentait plus particulièrement l'amiral de France, Gaspard de Coligny, qui bien que toujours malheureux dans ses campagnes, dominait tous ses amis par son habileté et sa persévérance et était à ce titre le véritable chef du parti huguenot.

Pendant toute sa carrière, Coligny devait être le confident des projets des Anglais et leur plus ferme soutien dans leurs intrigues en France.

A la nouvelle du départ du cardinal de Châtillon, Catherine de Médicis s'inquiète, et elle charge le maréchal de Vielleville de se rendre à Londres avec l'ordre de le devancer à quelque prix que ce soit [1]. Le rédacteur des Mémoires de Vieilleville, souvent fort inexact dans ses assertions, rapporte qu'il réussit près d'Élisabeth en affirmant deux choses qu'il savait également inexactes, la première que le roi Henri II était intervenu près de Marie Tudor pour lui sauver la vie, la seconde que Philippe II lui ferait la guerre pour réclamer un legs de Marie Tudor de cinq cent mille nobles à la rose ; et il ajoute qu'il retourna en France avec l'engagement en forme authentique que la reine ne fournirait aux Huguenots aucun secours en hommes ni en argent ; il aurait en même temps obtenu qu'elle ne recevrait pas le cardinal de Châtillon [2].

Rien ne justifie ces assertions. Tout ce qu'obtient le

1 Le maréchal de Vieilleville arriva à Londres le 5 août 1562. Élisabeth annonce au roi de France dans une lettre du 17 qu'elle lui a donné audience. Forbes, t. II, p. 20.

2 Mém. du maréchal de Vieilleville, livre VIII.

maréchal de Vieilleville, se réduit à quelques vains discours, car dès le 8 août Hotman écrit à l'avoyer de Berne qu'Élisabeth est prête à intervenir en France et qu'elle a envoyé des ambassadeurs vers les princes allemands de la confession d'Augsbourg pour qu'ils se joignent à elle « en « une si juste et honeste querelle. »

Un frère du cardinal de Granvelle, le seigneur de Chantonay résidait avec une mission diplomatique à Paris. Il eut dans les premiers jours du mois d'août 1562 une longue entrevue avec Throckmorton. Il ne lui cacha point qu'il semblait « que sans point de feinte la reine d'Angle- « terre eût envie de remuer quelque chose, et que mesme « se disoit communément qu'elle avoit l'œil sur le Havre de « Grâce ou quelque autre place en ce royaume. »

Throckmorton fit de grandes assurances « que non et que « la royne sa maistresse n'estoit déterminée d'innover au- « cune chose, ains seullement de tenir sa garde. » Et comme Chantonay répliquait que douze mille hommes étaient réunis en Angleterre prêts à s'embarquer, l'envoyé anglais affirma de nouveau que tel n'était pas le but de ces armements et que la reine ne songeait « qu'à se garder. »

Chantonay était exactement instruit de la situation des choses. Il savait que déjà l'un des conspirateurs d'Amboise Maligny offrait aux Anglais de leur livrer le Havre, et donnant un libre cours à sa pensée, il alla jusqu'à déclarer à l'agent d'Élisabeth « que la royne sa maistresse s'abusoit « si elle pensoit prendre pied en ce royaulme ; car, quelque « division qu'il y eust, tous les subjects estoient bons « François et se joindroient ensemble contre l'estrangier qui « vouldroit faire tort à la couronne. »

Trop généreuse illusion que devaient démentir les honteuses péripéties d'un prochain avenir.

Throckmorton se borna à répondre que l'Angleterre avait des droits incontestables sur la ville de Calais, « donnant « à demy à entendre que, si ce n'estoit une telle occasion « que ceste-cy, il y avoit peu d'espoir à la restitution [1]. »

Tandis que le duc de Guise était retenu dans l'inaction au milieu de son camp par les lenteurs calculées de Catherine de Médicis, les Parisiens offraient un prêt de deux cent mille couronnes pour défendre les rivages de la Normandie [2] et demandaient à pouvoir s'armer eux-mêmes puisque leurs subsides n'étaient pas employés aussi *uniement* qu'ils l'eussent désiré : ce que le maréchal de Brissac n'osait leur refuser pourvu qu'ils le fissent sans en parler [3].

Le parlement de Paris avait cité à sa barre le prince de Condé, et bien que celui-ci eût cru devoir récuser le président de Thou [4], une sentence solennelle du 8 août 1562

1 Lettre de Chantonay à Courtewille, 6 août 1562 (Arch. de Bruxelles).

2 Lettre de Throckmorton, du 5 août 1562, Forbes, t. II, p. 7.

3 « Ceulx du parlement de Paris ont fait grandes doléances à monseigneur le mareschal de Brisac, disant qu'ils ne fourniroient jamais ung sol au roy puisqu'ils véoient que ce qu'ils avoient donné jusques à ceste heure, n'estoit si uniemant employé qu'ils convenoit et que l'on ne chastioit personne et que le roy n'eust fait desmanteler la ville de Meaulx où tous les Huguenots sortant de Paris se retirent et font mil maulx aux Parisiens, et requéroient que pour le moins l'on leur permist de la desmanteler eulxmesmes. Le mareschal de Brisac lui a respondu en secret, à ce que l'on peult entendre, que telles permissions ne se donnoient, mais que, s'ils le voulloient faire, qu'ils le fissent, et qu'il avoit des bons gens de guerre avec luy, qu'il leur donneroit pour les conduire et qu'ils le fissent faire sans dire. » Lettre de Chantonay, du 21 septembre 1562 (Arch. de Bruxelles).

4 Le père de l'historien. Voici en quels termes Condé justifiait cette récusation :

déclara les chefs des Huguenots atteints du crime de lèse-majesté et condamnés de ce chef à perdre la vie et leurs biens.

Le prince de Condé répond au parlement de Paris en s'adressant à l'empereur. Il envoie ses députés à Francfort, et dans sa thèse que la mission de protéger le jeune roi lui revient légitimement, il ne s'appuie que trop sur le concours secret de Catherine de Médicis. Il invoque des lettres ; il en produit le texte. Parmi ces lettres on en remarque une où elle se confie en lui qu'il l'aidera à conserver le royaume en dépit de ceux qui veulent tout perdre. Il en est une autre tracée à Melun quand le duc de Guise allait conduire le roi et sa mère à Paris. « Mon cousin, écrivait « Catherine à Condé, j'ay parlé à Yvoy aussi librement « que si c'estoit à vous-mesme, m'asseurant de sa fidélité « et qu'il n'en dira rien qu'à vous-mesme et que vous ne « m'alléguerez jamais et aurez seullement souvenance de « conserver les enfans et la mère et le royaume comme « celluy à qui il touche et qui se peult asseurer que ne « sera jamais oublié. » Puis ces quelques mots : « Bruslez « ceste lettre incontinent [1]. » Condé n'avait point brûlé

« Le président de Thou a esté tousjours du conseil de la dame de Valentinois et aussi du conseil du cardinal de Lorraine en tous ses affaires et mesmes en cestuy cy auquel il s'est monstré tant affecté que il a voulu luy-mesme prendre et de faict a prius les armes et s'est faict capitaine de son quartier, a pourchassé et procuré en la maison de la ville de Paris de se eslever et faire prendre les armes contre les subjects du roy sans aucunes déclarations, jugemens ou ordonnances, faisant en ce acte non de citoyen mais de vray mutin et séditieux (Lettres missives n° 232 aux Archives de Bruxelles, 18 juillet 1562).

1 Lettres missives de 1562, t. I[er] (Arch. de Bruxelles).

cette lettre, et il avait saisi la première occasion favorable pour l'*alléguer* devant l'Europe. Mergey ajoute qu'au moment où Catherine envoyait cette lettre, elle le chargea de dire au comte de la Rochefoucauld qu'il ne fit point de difficulté à se joindre au prince de Condé [1]. Tavannes qui servait le parti opposé, découvrait dans la malle d'un joueur de luth des lettres où la reine-mère priait la duchesse de Savoie de favoriser les Huguenots [2].

Et quel était en ce moment le rôle de la reine-mère ?

« Il sembloit à quelques-uns, dit Castelnau, que la reine « inclinoit à la faveur des protestants [3]. »

Chantonay, dans ses lettres confidentielles à Courtewille, ne dissimulait pas ce qu'offrait de douteux la conduite politique de la princesse florentine. Le 28 août 1562, il écrivait que Catherine avait voulu abandonner la ville de Bourges aux Huguenots, mais que les seigneurs catholiques avaient répondu « fort àsprement qu'elle vouloit ruiner et « perdre entièrement le roy et le royaulme [4]. » Il ajoute le 1er septembre que « la royne-mère a toujours cent Hugue- « nots à ses oreilles aux repas et à toute heure [5]. » « La « royne, dit-il ailleurs, procède fort froidement au chastoy « des rebelles et est merveillement facile à leur pardon- « ner... et eulx se vantent qu'ils sçavent bien à quel titre et « sous la faveur de qui ils se sont mis en leur entreprinse [6]. »

1 Mém. de Mergey.

2 Mém. de Tavannes.

3 Mém. de Castelnau, livre III, ch. III.

4 Lettre de Chantonay à Courtewille, 28 août 1562 (Arch. de Bruxelles).

5 Lettre de Chantonay à Courtewille, 1er septembre 1562 (Arch. de Bruxelles).

6 Lettre de Chantonay à Courtewille, du 15 septembre 1562.

Et dans une autre lettre : « Je tiens pour certain que « quelque chose qu'elle fasse, elle en acquerra peu de gré « et demeurera en petite réputation envers les bons et vers « les mauvais [1]. » Chantonay ne cachait point à la reine-mère elle-même ce qu'il pensait de sa manière d'agir. Il la rudoyait, porte une relation contemporaine [2].

De son côté, Throckmorton affirmait que les Huguenots agissaient de l'aveu de la reine de France [3].

IV.

NÉGOCIATIONS DES HUGUENOTS AVEC LES ANGLAIS.

Les hésitations de Catherine n'étaient aux yeux des Huguenots qu'un aveu de faiblesse.

Les agents secrets du prince de Condé (les principaux étaient La Haye et Briquemaut) poursuivaient leurs négociations en Angleterre, et Élisabeth insistait pour que l'une des conditions fût la restitution de Calais. Un instant on crut pouvoir la satisfaire. Le sieur de Senarpont qui avait ses deux fils dans l'armée du prince de Condé, s'introduisit dans les remparts de Calais pour les livrer aux Anglais ; mais les capitaines ne voulurent l'écouter et restèrent fidèles à la France [4].

Les négociations continuèrent. Les Huguenots deman-

1 Lettre de Chantonay à Courtewille, du 21 septembre 1562.

2 Relation de Barbaro (Tommaseo, t. II, p. 89).

3 Lettre de Chantonay à Courtewille, 6 août 1562 (Arch. de Bruxelles).

4 Lettre de William Saull, du 23 mai 1562 (Record Office).

daient beaucoup d'argent, dix mille hommes à pied, un grand nombre de gens à cheval. Élisabeth ne voulait leur accorder que six mille fantassins, sans cavalerie, et seulement le tiers du subside qu'ils sollicitaient, et dans les derniers jours du mois d'août 1562, La Haye faisait parvenir au prince de Condé les lignes suivantes qui ne sont que trop aisées à expliquer :

« La *tante* est en fort bonne volonté de secourir son « neveu en son procès, estant fort marrie que plus tost elle « ne l'ha sçeu, pour fayre chercher ses tiltres. Des dix « pièces que le neveu a souhaité par son mémoyre, elle ne « le peult accommoder que de six, qui ne serviront seule- « ment qu'à deffendre [1].... et leur chef. Elle ne peult en- « voyer les dictes six pièces que par hommes de pied, pour « ce que ses chevaux ne sont à mayson pour le présent. « Pour fournir aux frais, elle n'offre seulement que le tiers « de ce que le neveu luy ha demandé. Elle entend envoier « un factum général, qui fera sçavoir sa cause à un chacqun « à fin qu'on ne trouve estrange si elle prend le procès « qui luy est si connexe. Les solliciteurs sont en grand « peyne et prient le neveu de leur fayre responce incon- « tinent, et par homme exprès, s'il est possible, qui entende « bien les difficultés du procès [2]. »

Dès le 3 septembre 1562, Condé annonce aux princes allemands qu'Élisabeth l'aidera d'hommes et d'argent [3];

1 Le Havre ?

2 Lettre de La Haye du 29 août 1562. Forbes t. II, p. 35.

Cecil inscrivit de sa main sur la copie de cette lettre la date et le nom de celui qui l'avait écrite.

3 Lettre de Condé, du 3 septembre 1562 (Archives de Simancas, copie au Min. des aff. étr. à Paris).

mais le sieur de la Haye avait été chargé de faire entendre au prince de Condé que, si plus tard la paix se négociait en France, elle ne pourrait être conclue sans l'assentiment de la reine d'Angleterre et des princes protestants d'Allemagne [1].

Throckmorton écrit le 10 septembre que Condé et Coligny ont envoyé comme gouverneur à Rouen Briquemaut qu'ils estiment plus que personne et qui pourra se joindre plus tard à l'armée d'Élisabeth [2].

Quel appui allait donc rester à Catherine de Médicis ? Celui de Philippe II. Catherine II l'avait humblement réclamé depuis le mois de mai ; puis elle l'avait repoussé quand Chantonay le lui avait offert ; et en ce moment où le péril n'était plus douteux, Chantonay se voyait réduit à reconnaître qu'il serait impossible de tirer des troupes des Pays-Bas, mais il offrait une aide pécuniaire de trente mille écus par mois et de plus un corps de trois mille piétons espagnols et de trois mille Italiens [3].

Le 12 septembre 1562, l'amiral de Coligny écrit au seigneur d'Andelot que huit cents Espagnols sont arrivés à Bordeaux. Il faut prévenir leur venue ; il faut surtout se hâter. « Vous pouvez penser, mande Coligny à son frère, « quel jeu c'est qu'il nous fault jouer et si l'on doibt trou- « ver estrange que nous nous aidons maintenant de tous « les moyens que Dieu nous donne [4]. » Il presse son frère

1 Lettre de Throckmorton, du 9 septembre 1562, Forbes, t. II, p. 40.

2 Lettre de Throckmorton, du 10 septembre 1562, Forbes, t. II, p. 43.

3 Lettre de Chantonay à Courtewille, 24 septembre 1562 (Arch. de Bruxelles). C'est à cette négociation que fait allusion une lettre du duc d'Albe, du 28 octobre 1562, adressée au roi de Navarre.

4 Arch. de Simancas, copie au Min. des aff. étrang. à Paris.

de hâter ses négociations avec les princes allemands ; on pourra les assurer qu'aucun traité ne se fera sans leur approbation et leur annoncer en même temps que les Anglais, profitant de l'absence du duc de Guise qui se dispose à combattre les reîtres en Champagne, débarqueront au Havre et à Dieppe six mille hommes placés sous les ordres du frère du grand-écuyer d'Angleterre.

Le lendemain, Condé annonce d'Orléans au duc de Wurtemberg qu'il ne veut « luy taire la déclaration de bonne « volonté que nous a faicte la royne d'Angleterre, princesse « véritablement chrestienne, nous favorisant de gens et « d'argent [1]. »

Élisabeth a choisi pour chef de l'expédition le comte de Warwick. Les ordres relatifs à cet armement portent qu'il s'agit de la défense de l'Angleterre contre certains dangers récemment découverts [2].

Throckmorton ne se montrait plus à la cour. Il était allé à Orléans saluer Condé et les nouveaux alliés de la reine d'Angleterre.

« L'ambassadeur d'Angleterre, écrit Chantonay, a tous- « jours esté à Orléans caressé comme ministre de prince « de qui l'on attend grand secours. On fait courir le bruit « à Orléans que la royne d'Angleterre veult employer tout « son estat pour la conservation du prince de Condé et « envoye déclarer la guerre au roy très-chrestien [3]. »

1 Mémoires de Condé, t. II, p. 210.

2 Lettre d'Élisabeth, du 11 septembre 1562. Forbes, t. II, p. 44.

3 Lettre de Chantonay à Courtewille, 15 septembre 1562.

« L'ambassadeur Troqmorton, écrit Chantonay, faict semblant d'estre prisonnier à Orléans. »

Chantonay ajoute : « Il y a ung gentilhomme à Paris de la royne d'An-

Throckmorton de son côté prétendait avoir reçu l'avis qu'il eût à bien se garder de tomber au pouvoir des adversaires du prince de Condé [1].

Chantonay était exactement instruit de ce qui se passait. Il écrit le 10 août que selon la rumeur publique les Huguenois remettront aux Anglais le Havre et Dieppe [2] ; le 27 août que le vidame de Chartres traite de la remise du Havre aux Anglais [3] ; le lendemain qu'on parle de la descente de deux mille Anglais au Havre ; et il ajoute dans cette même lettre : « On a entendu que le prince de Condé avoit traicté « avec la royne d'Angleterre de luy mettre en main Dieppe « et le Havre de Grâce et l'en faire joyr jusques elle ayt « Calais [4]. »

On ne tarda pas à apprendre que ces bruits n'étaient que trop fondés. Élisabeth qui avait d'abord songé à faire intervenir ses troupes en France comme médiatrice entre le roi et les rebelles [5], qui avait même offert à Charles IX un prêt de cent mille écus sur simples lettres [6], embrassait ouvertement la cause des Huguenots, et elle voulait même

gleterre qui a envoyé demander sauf-conduit pour venir en ceste court, et la dicte dame monstre désavouer la descente de ses gens.. Le connestable respondit qu'estant la royne d'Angleterre amye il ne falloit point de saulfconduict, et s'asseurant bien que ses subjects estoient entrés en ce royaulme sans commission, il achevoit à l'heure d'en faire pendre une douzaine comme pillars et gens sans adveu. Lettre de Chantonay à Courteville, du 17 octobre 1562.

1 Lettre de Throckmorton, du 9 septembre 1562. Forbes, t. II.

2 Lettre de Chantonay à Courtewille (Archives de Bruxelles).

3 Lettre de Chantonay. Mém. de Condé, t. II, p. 63.

4 Lettre de Chantonay à Courtewille (Arch. de Bruxelles).

5 Lettre de Chantonay, 6 août 1562 (Arch. de Bruxelles).

6 Lettre de Chantonay, 21 septembre 1562 (Arch. de Bruxelles).

profiter de la popularité qui s'attacherait à ce dessein, pour en faire honneur à son favori Leycester et lui créer ainsi un titre à obtenir sa main.

« Les seigneurs de pardeçà, écrit Chantonay le 1er sep-
« tembre 1562, dient qu'ils ont nouvelles d'Angleterre par
« leur ambassadeur que la royne d'illec avoit proposé à ses
« subjects que Milord Robert avoit moyen de luy mettre en
« main trois villes de France, assavoir Rouen, Dyeppe et
« le Havre de Grâce, pour leur faire trouver bon le mariage
« d'elle et de luy et que l'on avoit trouvé plusieurs navires
« à la coste de Normandie, auxquels le vice-admiral d'An-
« gleterre est, comme l'on dict, et que la dicte royne se
« vante d'avoir à son ayde le roy de Dannemarc, les villes
« maritimes et plusieurs princes d'Allemagne d'où ils n'ont
« nouvelles sinon par les Huguenots mesmes qu'il vient
« grand nombre de gens au secours du prince de Condé [1]. »

Sur ces entrefaites la guerre civile se déchaîne de toutes parts, depuis la Provence et le Languedoc où les discordes offrent un caractère plus cruel que partout ailleurs, jusqu'à la Champagne, jusqu'à la Normandie où l'invasion étrangère doit ajouter un fléau de plus aux dissensions intestines.

Comme quelques gentilshommes déclaraient ne pouvoir en conscience porter les armes contre le roi, un synode composé de soixante ministres protestants, réuni à Saintes, déclara que la prise d'armes était juste, légitime et nécessaire.

Il fallait, disait on, traiter avec Élisabeth. « Du com-
« mencement, dit Mézeray, les Huguenots eurent presque
« tous ceste lâcheté en horreur ; néanmoins les ministres

1 Lettre de Chantonay à Courtewille (Arch. de Bruxelles).

« les prêchèrent avec tant de véhémence qu'ils acceptèrent « ces offres. »

Vis-à-vis de l'Angleterre s'étendait la Normandie, berceau de la dynastie anglaise à ses premiers jours. Là avaient débarqué Édouard III et Henri V. C'était la Normandie qu'il fallait ouvrir de nouveau aux armes anglaises. Le premier soin des Huguenots est d'occuper Rouen, Dieppe et le Havre. Selon l'expression de Castelnau, la réunion des Français pour affranchir le sol natal de la domination de l'étranger avait été la gloire de Jeanne d'Arc, de la Hire et de Saintrailles. C'étaient des princes et des gentilshommes français qui voulaient ramener en France les héritiers de Henri V, des Bedford et des Glocester.

Le moment était donc favorable pour qu'Élisabeth n'hésitât plus à apposer sa signature au bas d'une convention secrète.

V.

TRAITÉ D'HAMPTONCOURT.

Le 20 septembre 1562 fut conclu à Hamptoncourt ce traité célèbre qui liait la cause des Huguenots à celle des Anglais, leurs propres succès à ceux de l'invasion étrangère.

Ce traité portait que la reine aiderait le prince de Condé et les seigneurs associés avec lui. Élisabeth leur promettait cent mille écus d'or payables à Francfort ou à Strasbourg, recevait le Havre et s'engageait à envoyer trois mille hommes pour occuper cette ville. Elle devait du reste restituer le port encore assez peu important du Havre sans réclamer aucune indemnité, aussitôt que grâce aux

soins du prince de Condé elle rentrerait en possession du plus brillant joyau que la France tînt de la main des Guise, de la célèbre forteresse de Calais [1].

Le traité était conclu au nom du prince de Condé, de Jean de Rohan, de l'amiral de Coligny, des seigneurs de Gramont, du Bouchet, de Bouchavannes, d'Esternay, de Mouy, du Moustier et de Bouchart [2] ; mais le texte original, mutilé par la flamme, qui est conservé à Londres, ne porte que deux signatures, celles du vidame de Chartres et de Robert de la Haye [3].

C'est un agent anglais nommé Thomas Smith (nous le retrouverons plus tard) qui est chargé de remettre ce traité aux Huguenots. La lettre où il en réclame le texte, porte ces mots qui expriment l'urgence de la négociation : ***Haste, post haste, with all possible diligence*** [4].

Duplessis-Mornay remarque dans un de ses discours que si, à l'époque où régnait François I[er], le fait isolé du connétable de Bourbon s'alliant à l'étranger avait provoqué une vive indignation, il n'en était plus de même sous Charles IX parce que cet acte était devenu commun et avait passé dans les mœurs politiques de ce temps.

Il ne faut point en conclure que le prince de Condé fut moins coupable que le connétable de Bourbon ; et il est

1 Forbes, t. II, p. 48.

Les Huguenots avaient cru devoir stipuler que si Catherine de Médicis consentait à remettre Calais aux Anglais, ils ne l'accepteraient point sans s'entendre avec le prince de Condé. La Ferrière, le XVI[e] siècle et les Valois, p. 74.

2 Record Office. Foreign papers, Queen Elizabeth, 1562, n[os] 665 et 666.

3 British Museum, fonds Cotton, Cal. E. V, f[o]. 174.

4 Forbes, t. II.

même inexact de prétendre que ses contemporains fermèrent les yeux sur une trahison dont un autre Condé plus illustre devait renouveler l'exemple.

Davila s'exprime en ces termes : « La résolution prise « par les Huguenots d'appeler les estrangers en France, « d'aliéner de la couronne le Havre et de mettre Dieppe « et Rouen, places importantes et frontières de l'Estat, « entre les mains des Anglais de tout temps ennemis de la « France, les faisoient haïr universellement de ceux qui « connoissoient leurs desseins [1]. »

Dupleix ajoute : « Voilà comment les religionnaires dis- « posoient des villes du roiaume en faveur de l'estranger « et mesmes de l'ancien ennemi de la France [2]. »

Le cardinal de Lorraine exprimait une pensée nationale quand il disait, en parlant de Condé et de Coligny, qu'ils n'étaient que des traitres puisqu'ils introduisaient en France les plus grands et les plus anciens ennemis du royaume [3].

1 Davila, l. III.

2 Dupleix, p. 644.

3 Forbes, t. II, p. 111. Pour un prince du sang, appeler l'Anglais en France, c'était un crime de trahison, a dit un historien anglais, M. Froude, t. VII, p. 420.

CHAPITRE VI.

LA FRANCE DEPUIS LE TRAITÉ D'HAMPTONCOURT JUSQU'A L'ASSASSINAT DU DUC DE GUISE.

(20 septembre 1562 — 24 février 1563).

Prise de Rouen. — Bataille de Dreux. — Coligny en Normandie. — Assassinat du duc de Guise.

I.

PRISE DE ROUEN.

Élisabeth s'était décidée, malgré plusieurs de ses ministres et peut-être à la prière du comte de Leycester [1], à intervenir en France. Plusieurs déclarations furent publiées pour justifier cette agression, et elles ne concordent point entre elles.

Un document officiel répandu en Angleterre portait que l'armée qui se rendrait en France, ne traverserait la mer que pour porter secours au roi Charles IX [2].

Une autre proclamation annonce que ces troupes n'occu-

1 Nous donnons dès ce moment à lord Robert Dudley ce titre dont il ne fut investi qu'au mois d'octobre 1564.

2 On trouve dans le recueil de Rymer deux documents, l'un du 1er octobre 1562, super exercitu in auxilium regis Franciæ, l'autre du 3 octobre, super transfretatione. Dans le premier figure le nom du comte de Warwick.

peront certains ports de la Normandie que parce que cela a été jugé nécessaire afin qu'ils ne tombent pas au pouvoir de ceux qui voudraient les occuper par violence au péril de l'Angleterre, ainsi que cela a été découvert à la reine et est clairement connu d'elle et de tout le monde. Son intention n'est pas de faire la guerre au roi de France, mais de défendre les ports et les villes de la Normandie les plus voisines de l'Angleterre contre l'usurpation de ceux qui, étant les premiers auteurs des troubles de la France, se placent au-dessus de l'autorité du roi et voudraient poursuivre leurs injustes et violents desseins contre l'Angleterre [1].

On connait de la reine d'Angleterre une troisième déclaration où elle fait connaître qu'elle veut assurer la liberté de conscience, et où elle insiste sur les malheurs de la France et sur les plaintes légitimes de l'Angleterre en ce qui touche l'intervention des Français dans les affaires d'Écosse. Telles étaient les causes « qui l'avoient meue « avecques bonnes et sincères intentions à entreprendre la « deffense du roy très-chrestien son bon frère et de ses « subjects et l'estat d'elle-mesme [2]. »

C'était sans doute au point de vue de « l'estat d'elle-« mesme » qu'elle déclarait que le Havre serait entre ses mains un gage pour la restitution de Calais [3].

1 Forbes, t. II ; Harl. Miscell., t. II, p. 177.

2 La Ferrière, le XVI[e] siècle et les Valois, p. 76 ; Lettres missives, t. I, p. 218 (Archives de Bruxelles) ; Archives des missions scientifiques, t. V, p. 380 (27 sept. 1562). Cf. Mémoires de Condé.

3 Cecil écrit le 11 octobre 1562 : « It is ment to kepe Newhaven untill Callice be either delivered of better assurance of it then presently we have. Wright, Queen Elizabeth and her times, t. I, p. 96.

Nous retrouvons la même apologie dans une lettre adressée le 22 septembre par Élisabeth à Philippe II [1].

Quelle était l'attitude des Huguenots au moment où ils venaient de recevoir des mains de Thomas Smith le traité d'Hamptoncourt ?

Throckmorton mandait à Élisabeth le 24 septembre que le prince de Condé ne se dissimulait point que l'on parlerait beaucoup dans le royaume de l'acte posé par les Huguenots et qu'on noterait leurs noms d'infamie si par leur moyen le roi leur souverain seigneur perdait la fleur du duché de Normandie ; qu'ils avaient néanmoins chargé Montgoméry de se joindre aux Anglais et qu'ils les engageaient à diriger toutes leurs forces vers Paris afin de rétablir l'ordre dans la capitale du royaume. Pour bien y réussir, il était indispensable d'avoir de la cavalerie et de se munir de bonnes arquebuses. Il était de l'intérêt de Condé et de Coligny qu'on donnât promptement suite à ce projet en leur envoyant de l'argent et des soldats, et ils s'engageaient à ne conclure aucun traité sans que la reine d'Angleterre y intervînt et les autorisât à le faire [2].

Briquemaut, dans une lettre qui porte à peu près la même date, écrivait à Élisabeth afin de hâter le plus possible le débarquement des Anglais [3].

Le jeune roi Charles IX avait fait son entrée triomphale

1 Lettres missives, t. I, p. 248 (Archives de Bruxelles).

2 As Your Majesty shall be privy unto and allowe. Lettre du 27 septembre 1562. Forbes, t. II. Condé et Coligny avaient fait parvenir à la reine d'Angleterre un chiffre afin d'assurer le secret de leur active correspondance. Lettre de Throckmorton, du 15 octobre 1562. Forbes, t. II, p. 111.

3 La Ferrière, Arch. des missions scientifiques, t. V, p. 382.

dans la ville de Bourges reconquise par le duc de Guise, et la cour se trouvait à son retour déjà arrivée à Montargis quand le sinistre bruit de l'invasion des Anglais vint à se répandre [1]. Aussitôt on donna l'ordre de se diriger vers Rambouillet.

« La cause de ceste haste, écrit Chantonay, est que, « nonobstant les nouvelles que ces jours passés on avoit eu « d'Angleterre, il est venu autre advertissement que de ce « costet-là on continuoit les pratiques sur le Havre de « Grâce et Dieppe [2]. »

Catherine de Médicis, en ce moment, songeait encore à traiter [3] ; mais le duc de Guise dicta à Charles IX une

1 Charles IX écrit au duc de Nemours qu'il a appris la descente des Anglais au Havre et à Dieppe et en même temps l'invasion de la Champagne par trois mille cavaliers et cinq mille fantassins allemands. Il ajoute qu'il s'est trouvé en grande peine de résister aux étrangers « et aux mal« heureux desseings de ceulx qui les font entrer en ce royaulme. » Tavannes commandera les Suisses ; le maréchal de Saint-André, avec les arquebusiers italiens, s'efforcera d'empêcher les Allemands de faire leur jonction avec les Huguenots d'Orléans (Doc. français à St-Pétersbourg).

2 Lettre de Chantonay à Courtewille, du 21 septembre 1562.

3 Catherine de Médicis eut à Paris un long entretien avec Chantonay, et voici en quels termes il en rend compte :

« La royne n'a fait bien grand cas des apprests d'Angleterre jusques à me dire que le jour d'hier précisément ils debvoient entrer dans le Havre de Grâce et Dieppe, tendant, à ce que je puis apperchevoir, à me prévenir que je ne trouvasse point si mauvais si elle vient à quelques conditions avec ceulx dudit Havre et de Dieppe, alléguant par aultre costel les nouvelles qu'elle avoit d'Allemaigne et des apprests du sieur d'Andelot et mesmes que le duc de Lorraine avoit adverti que ledit sieur d'Andelot luy avoit envoyé demander passaige pour trois mil chevaulx et six mil piétons et qu'elle voioit bien que la correspondance d'Angleterre et d'Allemaigne n'estoit telle que les ungs ne marcheroient qu'ils ne sceussent que les aultres s'advançassent, et que le plus important et plus dangereulx

sommation adressée à Élisabeth pour qu'elle expulsât, conformément au traité de Cateau-Cambrésis, le vidame de Chartres, le maître des requêtes de la Haye et les autres séditieux réfugiés en Angleterre [1] ; et en même temps il entraînait l'armée vers Rouen afin d'empêcher les Anglais d'occuper la capitale de la Normandie [2]. Le 6 octobre, elle s'empara du fort de Sainte-Catherine qui dominait la ville. Il était temps de livrer cet assaut en quelque sorte décisif ; car les Anglais débarquaient au Havre.

« J'entens, écrit Chantonay à son ami Courtewille, que « le mesme jour les Anglais furent receus en l'Havre de

pour le royaume estoit ce qu'elle craignoit d'Angleterre, à quoy il falloit pourveoir s'il estoit possible ; mais elle le disoit de manière qu'elle donnoit entendre qu'il n'y avoit aucun espoir sinon par accorder quelque chose de leur demande touchant la religion, ce que cy-après on pourroit révocquer, comme y ayant esté forcé le roy Très-Chrestien par ses subjects. »

« Je luy ay respondu, ajoute Chantonay, que peult-estre les nouvelles d'Angleterre n'estoient tant chaudes comme elle se figuroit et que ceulx du Havre de Grâce et de Dieppe avoient tousjours eu intention de s'aider des Anglois et non de se rendre leurs subgects et qu'ils se garderoient de laisser entrer lesdits Anglais les plus forts, car après l'on ne pourroit faire party avec eulx. Aussi penseroient bien les Anglais pour une chose incertaine de perdre l'attente qu'ils ont sur Calais et ce qu'ils prétendent par le traicté de paix. »

Si Catherine se montrait disposée à traiter avec les Huguenots et les Anglais, ce ne pouvait être, disait-elle, au prix de la restitution de Calais. Son fils était mineur, et Calais « n'estoit chose qui se deust ainsy rendre. » Lettre de Chantonay à Courtewille, du 24 septembre 1562.

1 Forbes, t. II (2 octobre 1562).

2 Dès le 9 septembre, Throckmorton écrivait qu'il avait entendu dire que le duc de Guise tournerait ses forces non contre Orléans, mais contre Rouen et le Hâvre, car il craignait que les Anglais n'y arrivassent en grand nombre, et il espérait qu'un succès obtenu sur eux engagerait Andelot à renoncer à l'invasion des Allemands. Forbes, t. II, p. 40.

« Grâce plus forts selon que contiennent des lettres escriptes « à monseigneur d'Aumale, et incontinent estant dedans, « ils ont deschassé entièrement tous les François qui y « estoient et y ont fondé leurs coustumes, leurs lois, leur « religion et leurs monnoyes sans vouloir consentir que « François y entre et que la monnoye de France y ayt « cours [1]. »

Les Anglais avaient occupé également Dieppe. Une autre tentative dirigée contre la Rochelle échoua [2].

D'intéressants détails sur le débarquement des Anglais nous ont été conservés.

Une convention spéciale fut conclue entre Élisabeth et le vidame de Chartres pour régler la prise de possession du Havre. Elle portait que les fortifications et l'artillerie seraient remises aux Anglais et que les soldats français devraient s'éloigner. Le dernier article était conçu en ces termes : « Sa Majesté promettra faire le mesme bon traite- « ment aux habitans de la ville, qu'elle faict ordinaire- « ment à ses propres subjets ; et eux, si elle le voudra, lui « feront serment de mesme fidélité [3]. »

Le vidame de Chartres, en livrant ainsi son pays à l'étranger, était, comme il l'écrivait, assailli de diverses tentations. Il était triste *usque ad mortem*. Il ajoutait : *ego deficio sub onere*. Il confessait lui-même que les Huguenots avaient accepté le sacrifice de leur honneur et de leurs biens,

1 Lettres de Chantonay à Courtewille (Arch. de Bruxelles).

2 On peut voir dans les mss. français de Saint-Pétersbourg les lettres de Charles IX qui recommandaient de veiller avec un soin spécial à la défense de la Rochelle (novembre 1562).

3 Record Office.

jacturam honoris et bonorum ; mais ce qui le désolait, ce n'était pas ce sacrifice, c'était uniquement de le voir rester stérile, *sine fructu*, c'est-à-dire d'apprendre que les Anglais n'avaient pas voulu, au moment où ils allaient occuper le Havre et Dieppe, saisir aussi Rouen la vieille capitale de la Normandie [1].

Ce qui calma la conscience du vidame de Chartres, ce fut une bonne pension payée par la reine Élisabeth [2].

Beauvoir-la-Nocle reçut à leur débarquement Adrien Poynings et les Anglais [3] : « Ne vous en étonnez pas, « écrivait-il lui-même à Catherine de Médicis, car cela « tend à la fois à la gloire de Dieu et à la sûreté du roi, « comme le déclare Élisabeth. » Puis il l'engageait à se rapprocher du prince de Condé et de ses amis, dont elle connaissait par assez de preuves toute la fidélité et qui étaient prêts à sacrifier leurs vies au repos public. Quant à la reine d'Angleterre, c'était une princesse vertueuse qui avait juré de recourir à tous les moyens pour combattre la maison de Guise et pour affranchir de son joug le roi et la France [4]. Un tel éloge, succédant à la solennelle réception qu'il avait faite aux Anglais à leur débarquement en Normandie, méritait son salaire. Élisabeth, sur le rapport du vidame de Chartres, lui avait déjà fait compter trois cents livres ; elle en fit ajouter mille, et la quittance qui en fut

1 La Ferrière, le XVIe siècle et les Valois, p. 79.

2 Lettre adressée à Throckmorton. Forbes, t. II, p. 187.

3 Lettre de Poynings. Forbes, t. II. La proclamation de la reine d'Angleterre sur l'envoi de Poynings est du 24 septembre. Les instructions données à Warwick portent la date du 7 octobre. Forbes, t. II.

4 Lettre de Beauvoir-la-Nocle, du 7 octobre 1562. Forbes, t. II, p. 96.

donnée, repose sans doute dans les archives anglaises à côté d'autres témoignages non moins honteux de la bassesse et de la trahison [1].

Quelques jours après, Poynings fut suivi par le comte de Warwick, qui prit le titre de lieutenant-général de la reine d'Angleterre en Normandie et de défenseur de la ville du Havre [2].

Briquemaut avait été envoyé par Condé à Dieppe pour livrer également ce port aux Anglais. Dans une lettre adressée à Élisabeth le 25 septembre 1562, il trouvait que les Anglais se faisaient trop attendre : « Je supplieray, écri- « vait-il, très-humblement Vostre Majesté, au nom de mon- « seigneur le prince, qu'il luy plaise vouloir que nous puis- « sions estre secourus de sa part sy à temps que les vostres « puyssent avoir part à la victoire que j'espère que Dieu « nous donnera par l'assemblée de toutes nos forces [3]. »

Lorsque les Anglais furent arrivés, Briquemaut n'eut pas assez d'actions de grâces, ni assez de louanges à offrir à Élisabeth. Il rappelait qu'il avait été chargé par Condé de régler tout ce que l'on jugerait utile « pour le progrès du « dessein de la sainte association ; » il la priait « de pour- « suivre l'envoi de ses troupes afin d'arriver bientost, disait- « il, à une bonne issue à la gloire de Dieu, à la sceureté de « l'estat de nostre roy et au contentement des saincts désirs « de Vostre Majesté [4]. » Une intention aussi sainte que celle

1 Forbes, t. II, p. 109.
2 Forbes, t. II, p. 93.
3 La Ferrière, le XVI[e] siècle et les Valois, p. 78.
4 Forbes, t. II, p. 109.

de la reine d'Angleterre ne pouvait être assez louée par les princes chrétiens [1].

Ce fut lord Grey qui aborda à Dieppe, et de même que Beauvoir-la-Nocle il écrivit à Catherine de Médicis pour l'assurer que les Anglais ne se proposaient d'autre but que la paix de la France. « Milord Grey qui a la charge de ces « gens, mande Chantonay, a faict entendre à la royne « que l'intention de celle d'Angleterre n'est que de garder « les deux places jusques à ce que le roy soit majeur [2]. »

Mais cela ne suffisait pas. Warvick négociait avec Briquemaut et Beauvoir-la-Nocle l'occupation de Caen [3] et allait examiner avec eux le port de Harfleur [4]. Beauvoir-la-Nocle lui conseillait de se saisir de Honfleur [5]; Condé et Coligny insistaient pour que les Anglais descendissent aussi en Bretagne [6].

Cependant le duc de Guise pressait activement le siége de Rouen.

En vain les Huguenots espéraient-ils l'arrivée des Allemands [7]; en vain lord Grey qui naguère adressait à la reine-mère des protestations si pacifiques, conduisit-il le 9 octobre cinq cents Anglais à Rouen pour soutenir les insurgés [8] : ils ne prolongèrent que pendant peu de jours la

1 Lettre de Briquemaut à Élisabeth, du 15 octobre 1562. Forbes, t. II, p. 109.

2 Lettre de Chantonay, du 22 octobre 1562 (Arch. de Bruxelles).

3 Lettre du comte de Warwick, du 24 octobre 1562. Forbes, t. II, p. 210.

4 Lettre du comte de Warvick, du 12 décembre 1562. Forbes, t. II, p. 222.

5 Lettre de Beauvoir-la-Nocle, du 7 février 1563. Forbes, t. II, p. 227.

6 Lettre de Throckmorton, du 15 octobre 1562. Forbes, t. II, p. 111.

7 Mém. de La Noue, ch. VIII.

8 Lettre de Chantonay, du 22 octobre 1562; De Thou, liv. XXXIII.

résistance de la ville qui fut prise d'assaut le 25 octobre [1].

A ce siége fut frappé mortellement le roi Antoine de Navarre [2] : son fils, âgé de neuf ans, était resté malade de la petite vérole à Montargis. Les protestants avaient voulu l'y enlever, mais le jeune prince ne demandait qu'à aller rejoindre son père dans les rangs des catholiques au siége de Rouen [3]. Si ses vœux avaient été exaucés, un même coup d'arquebuse eût peut-être éteint la maison de Bourbon et réuni dans la mort le monarque que méprisaient les deux partis et le jeune prince qui devait un jour les réconcilier sous le nom de Henri IV.

II.

LA BATAILLE DE DREUX.

Pendant le siége de Rouen, le prince de Condé conduisait sous les murs de Paris une armée renforcée par les reîtres venus d'Allemagne. Chaque jour on récitait dans le camp huguenot une prière composée par Théodore de Bèze

1 Dans une lettre écrite au camp devant Rouen, Charles IX mande au duc de Nemours qu'ayant appris la descente des Anglais au Havre et à Dieppe et la venue prochaine des Allemands (au nombre de trois mille chevaux et de cinq mille fantassins) il a assemblé toutes les forces dont il disposait pour faire face au péril le plus éminent et qu'il se croit assez fort pour résister aux Anglais qui n'ont point de cavalerie. Il espère du reste entrer à Rouen le même jour ou le lendemain de sorte que les Anglais arriveront trop tard (Documents français à Saint-Pétersbourg).

2 Voyez la lettre de Chantonay, du 18 novembre 1562 (Lettres missives, t. I, p. 92, aux Archives de Bruxelles).

3 Lettre de Chantonay, du 21 septembre 1562 (Arch. de Bruxelles).

pour appeler les bénédictions célestes sur le prince de Condé [1]. On espérait, pour emprunter le langage de Throckmorton, rétablir l'ordre dans la capitale c'est-à-dire la livrer au sac selon la promesse de Coligny ; mais les assaillants se virent réduits à insulter les faubourgs. Ils comptaient peu d'amis à Paris et il leur eût été difficile d'en forcer les barrières [2].

C'était du côté de la Normandie que continuaient à se porter les vues du prince de Condé [3].

Au mois de novembre, Montgoméry (celui dont la lance frappa mortellement Henri II et qui était devenu l'un des chefs du parti protestant) s'était rendu en Angleterre. On lui avait promis de lui donner des renforts et de l'argent [4].

Le 21 novembre 1562, le prince de Condé écrivait avec instance à Leycester : « Maintenant que Dieu m'a fait la « grâce d'estre à huit ou neuf heures de Paris, j'espère « si bien rendre les chemins libres que les moyens nous « seront aisés de bientost nous entrevoir, d'autant que « c'est à ce coup qu'il nous faut rompre les desseins de nos « ennemis, où je m'attends de recevoir de la royne vostre « maistresse l'un des meilleurs secours, ainsi que déjà elle « a fort bien démontré par un très-bon commencement. Je « vous prieray tenir la main envers Sa Majesté qu'elle con- « tinue un tel et si saint voulloir, si que de brief les hommes « et l'argent que nous en attendons, puissent bientost arri-

1 Bibl. Nat. de Paris, ms. 3952, f. 97 (décembre 1562).

2 De Thou, livre XXXIII.

3 Davila, l. III.

4 Lettre de Chantonay citée dans les Mém. de Condé, p. 83 ; De Thou, livre XXXIV.

« ver, lui faisant particulièrement entendre le besoin que « nous en avons et l'utilité qui en proviendra [1]. »

Nous connaissons la réponse que Cecil adressait à son agent Thomas Smith : « Vous pouvez avertir le prince de « Condé que l'argent qu'on lui a promis, sera prêt au Havre « dans dix jours [2]. »

Sur la proposition de Coligny, on résolut de lever le siége de Paris et de se diriger vers la Normandie. Grâce aux renforts attendus d'Angleterre et à une nouvelle levée de reîtres allemands qui devaient arriver par mer, on se flattait de l'espoir de pouvoir reconquérir Rouen, et le 10 décembre les soldats du prince de Condé mirent le feu aux quartiers qu'ils occupaient pour marcher vers Dreux.

Les catholiques avaient aussi reçu quelques renforts. Les Espagnols étaient arrivés le 26 novembre près de Chartres. Ils rejoignirent bientôt le camp royal, et Chantonay remarquait avec satisfaction que par leur discipline et leur valeur ils n'y occupaient point le dernier rang [3].

Cependant la reine-mère comptait surtout sur le résultat des négociations. Elle envoyait le seigneur de Gonnor vers Condé afin qu'il cherchât à l'adoucir [4]. Un autre jour elle voulait aller traiter elle-même avec lui [5] ; et telle était l'inquiétude inspirée par ces pourparlers que Throckmorton engageait Élisabeth à suspendre, jusqu'à ce qu'elle fût

1 La Ferrière, le XVI[e] siècle et les Valois, p. 85.

2 Lettre de Cecil, du 13 novembre 1662. Wright, Elizabeth and her times, t. I, p. 102.

3 Le 24 décembre 1562, le duc de Guise écrivit à l'ambassadeur de Philippe II pour reconnaître tout ce qu'il devait au courage des Espagnols.

4 Lettre de Chantonay, du 16 novembre 1562 (Archives de Bruxelles).

5 Lettre de Chantonay, du 23 novembre 1562 (Archives de Bruxelles).

mieux éclairée à ce sujet, tous les secours qu'elle accordait au prince de Condé [1].

Un événement imprévu modifia le caractère de ces négociations.

Les Huguenots poursuivaient leur marche sur l'avis que quatre mille Anglais avaient quitté le Havre pour les rejoindre [2]. Rien ne semblait devoir les arrêter dans leur marche. Cependant Condé eut un songe qui lui annonçait une lutte prochaine, comme il le rapporta à Théodore de Bèze, et le lendemain, les catholiques et les Huguenots s'étant trouvés en présence, on vit s'engager sous les murs de Dreux une mêlée confuse où le duc de Guise saisissant le commandement changea une déroute presque complète en une éclatante victoire (19 décembre 1562) [3].

Le soir, le duc de Guise coucha dans le même lit que le prince de Condé son prisonnier [4].

Théodore de Bèze assistait à la bataille de Dreux ; il avait donné le conseil que l'on mît à mort les chefs du parti catholique, et l'amiral y avait, disait-on, consenti pourvu qu'on exceptât le connétable de Montmorency, dont il était le neveu. Le maréchal de Saint-André, étant tombé au pouvoir des Huguenots, fut froidement assassiné d'un coup de pistolet [5].

Quand la défaite des Huguenots fut assurée, Throck-

1 Lettre de Throckmorton, du 20 novembre 1562. Forbes, t. II, p. 202.

2 Lettre de Chantonay, du 8 décembre 1562 (Arch. de Bruxelles).

3 Lettre du duc de Guise, du 24 décembre 1562.

4 Lettre de Chantonay, du 21 décembre 1562 (Arch. de Bruxelles).

5 Castelnau, l. IV, ch. IV et V ; Mém. de La Noue, p. 296 ; Lettres d'Ét. Pasquier, livre IV, lettre XVIII ; Davila, l. III.

morton s'enfuit au château de Nogent-le-Roi chez la duchesse de Bouillon ; mais elle le livra le lendemain au duc de Guise qui le fit dîner dans sa tente et l'interrogea sur ce qu'il pensait de la bataille. Puis le vainqueur de Dreux, rappelant à Throckmorton ses relations avec les insurgés d'Orléans, lui demanda, puisqu'il avait été un des principaux auteurs des troubles, quel était selon lui le moyen d'y porter remède et si la reine Élisabeth continuerait à les encourager, ce qui était d'un mauvais exemple : « Mais Philippe II « n'intervient-il pas aussi ? » interrompit Throckmorton. — « Oui, répliqua le duc de Guise, mais avec cette différence « que le roi d'Espagne soutient le roi contre les rebelles, « tandis qu'Élisabeth soutient les rebelles contre le roi ; » puis il lui rendit la liberté [1].

Les papiers qui avaient été saisis sur Throckmorton, établissaient clairement sa large part de responsabilité dans les troubles de la France [2].

A la nouvelle du combat de Dreux, la reine-mère se rendit avec son fils à Notre-Dame pour y rendre des actions de grâces, et le lendemain eut lieu une procession solennelle où l'on porta la couronne d'épines et la sainte lance [3] ; mais en même temps elle chargeait un de ses agents à Londres de déclarer à Élisabeth que la bataille avait été livrée à l'instigation des Parisiens et malgré ses ordres [4].

1 Lettre de Throckmorton, du 3 janvier 1563. Forbes, t. II, p. 251.

2 Chantonay écrivait le 2 janvier 1562 : « L'on a trouvé lettres de Frag-« marton par lesquelles il se void clèrement qu'il a remué tous les tumultes « de France. » (Lettres missives, Arch. de Bruxelles).

3 Lettre de Chantonay, du 22 décembre 1562 (Arch. de Bruxelles).

4 Lettre de l'évêque d'Aquila, du 27 décembre 1562. Relations pol. des Pays-Bas et de l'Angleterre, t. II.

III.

COLIGNY EN NORMANDIE.

Dès le 2 janvier 1563, Coligny, annonçant à Élisabeth le revers essuyé à Dreux par les Huguenots, la suppliait humblement de les secourir, leur seule espérance après Dieu reposant sur son appui [1].

Catherine eût pu poursuivre son triomphe : elle aima mieux reprendre les négociations, non-seulement avec le prince de Condé, mais aussi avec la reine d'Angleterre.

Élisabeth demande que le roi de France, en faisant droit aux réclamations du prince de Condé, assure une paix générale, et pour y parvenir, le meilleur moyen est que chaque prince ait le sien, c'est-à-dire qu'on lui rende Calais, dont la restitution n'a été que suspendue par le traité de Cateau-Cambrésis. On évitera ainsi toutes les discussions ultérieures. La ville de Calais est une source de peu de profits pour la France, et il faut des dépenses considérables pour la garder. Placée hors du cours des marchandises de France, elle est nécessaire aux Anglais à raison de leurs relations avec les Pays-Bas. La situation actuelle n'est pas utile au commerce de la France et nuit beaucoup à celui de l'Angleterre. Si Calais est restitué à Élisabeth, elle évacuera les places qu'elle occupe en Normandie ; mais il faudra qu'on lui paie deux cent mille écus au soleil tant pour les dommages qu'a subis la forteresse de Calais « comme pour

1 Lettre de Coligny à Élisabeth, du 2 janvier 1563. Forbes, t. II, p. 247.

« les despenses faites en fortifiant la ville du Havre de « Grâce et en ces guerres : lesquelles choses accordées et « faites, ledict ambassadeur dit et promet que la royne « sa maistresse fera retirer touttes ses forces et rendra « audict roy la ville du Havre de Grâce et entrera en telle « et tant ferme amitié et accord avec son bon frère ledit « roy et sa bonne sœur la royne sa mère que ledict roy et « royne et son conseil sçauront raysonnablement deman- « der [1]. »

C'était trop exiger : Catherine de Médicis ne pouvait après la bataille de Dreux accorder aux Anglais ce qu'à l'époque de ses revers elle leur avait toujours refusé.

Les hostilités reprirent ; et ce fut dans la cité même de Paris si dévouée aux catholiques, sous les yeux de la reine-mère, que les Huguenots donnèrent la mesure de ce qu'on avait à redouter d'eux.

Le 20 janvier 1563, une main inconnue mit le feu à l'Arsenal de Paris où se trouvait réunie une grande quantité de poudre. Cinquante maisons s'écroulèrent, et plus de trois cents personnes perdirent la vie [2].

Tels étaient les moyens auxquels les Huguenots avaient recours pour retarder l'attaque qu'ils avaient à craindre. Il en est d'autres plus redoutables encore dans lesquels ils placeront bientôt l'espoir de leur délivrance.

1 Lettres missives 1562-1569, p. 191 (Archives de Bruxelles). Cecil écrivait le 25 décembre 1562 (ap. Wright) que l'Angleterre était résolue à conserver le Havre jusqu'à ce qu'on lui restituerait Calais. Cf. les lettres de Chantonay à Courtewille, du 19 et du 23 janvier et du 13 février 1563 (Arch. de Bruxelles).

2 Le Frère, p. 192 ; Dupleix, p. 653.

Coligny qui s'était retiré à Orléans, avait succédé au prince de Condé dans le commandement de l'armée huguenote. Pendant tout le mois de janvier 1563, Briquemaut et Robert de la Haye n'avaient cessé de réclamer le secours d'Élisabeth [1]. Dans une lettre plus pressante encore Coligny lui rappelait qu'il lui avait déjà écrit trois fois pour la supplier d'embrasser la cause de ceux qui, pendant la minorité du roi, avaient abordé la plus sainte et la plus louable entreprise. Il espérait que ni les efforts de Satan, ni les artifices de leurs ennemis ne pourraient refroidir son zèle. Il exposait que ce qui leur manquait, c'était surtout de l'argent, et il la priait de l'envoyer au Havre où il irait le chercher pour se joindre aux Anglais et parachever avec eux sous la confiance de Dieu et par le bon avis de la reine d'Angleterre ce qu'on jugerait le plus utile. Throckmorton avait écrit que Condé prétendait n'avoir point de traité avec Élisabeth, mais Coligny ne lui avait point entendu tenir ce langage, et elle pouvait être assurée que les Huguenots n'oublieraient jamais ce qu'elle avait fait pour eux [2].

Élisabeth reconnut que depuis la bataille de Dreux il était

1 Lettres de Coligny, du 12 et du 23 janvier 1563 ; lettre d'Andelot, du 5 janvier 1563 ; lettres de Briquemaut et du vidame de Chartres, du 22 janvier 1563. Forbes, t. II, pp. 263, 274, 297, 300.

On a conservé un avis du vidame de Chartres, de Briquemaut et de La Haye où l'on propose à Élisabeth, si elle ne peut envoyer des soldats anglais, de lever six mille Suisses qui se joindraient aux reîtres allemands. Forbes, t. II, p. 262.

2 Lettre de Coligny à Élisabeth. Forbes, t. II, p. 300. Une lettre signée par La Noue, du 7 février 1563, réclamait aussi instamment le secours des Anglais. British museum, Cotton, Cal. E. V, n° 29.

impossible aux Huguenots de se soutenir sans son appui. Elle était disposée à l'accorder directement en Normandie où ses intérêts étaient engagés, indirectement partout ailleurs [1]; et le 20 janvier 1563 elle écrivit à Coligny pour le lui promettre [2].

A cette nouvelle, Coligny avait quitté Orléans le 1er février pour se mettre à la tête de quatre mille cavaliers la plupart allemands ; il leur abandonnera, à défaut de solde, le pillage du pays qu'ils allaient traverser. Depuis les champs fertiles de la Beauce jusqu'aux riches pâturages du pays de Caux, tout fut ravagé à ce point que, selon le témoignage peu suspect du comte de Warwick, les populations, après le passage de Coligny, furent réduites pour se nourrir à faire venir des vivres de Picardie [3]. Coligny se dirigea ainsi vers la Haute-Normandie pour atteindre le rivage de la mer. Quand il arriva à Saint-Pierre-sur-Dive, les reîtres allemands insistèrent pour recevoir leur solde ; mais il ne put que leur montrer la mer agitée par des vents contraires à l'arrivée des Anglais et se vit réduit à leur abandonner le pillage des églises que les matelots avaient enrichies de leurs offrandes pendant leurs pèlerinages [4].

1 Voyez les instructions données à Thomas Smith le 25 janvier 1563. Forbes, t. II, p. 309.

2 Lettre d'Élisabeth à Coligny, du 20 janvier 1563. Forbes, t. II, p. 290.

3 Lettre du comte de Warwick, du 31 avril 1563. Forbes, t. II, p. 403.

4 De Thou, t. IV, p. 509. Si Coligny ne se dirigea pas vers le Havre, ce fut sans doute à la demande des Anglais. Élisabeth, en recevant la lettre de Coligny, du 29 janvier, qui lui annonçait qu'il porterait ses pas de ce côté, s'était montrée fort méfiante et avait recommandé au comte de Warwick de ne le laisser entrer au Havre qu'avec peu de suite. Forbes, t. II, pp. 319 et 330.

Enfin les renforts et le trésor arrivèrent au Havre [1]. Beauvoir-la-Nocle servit de guide aux soldats d'Élisabeth et les conduisit à Caen où les attendait Coligny.

La reine d'Angleterre avait fait connaître à Coligny que si les Huguenots voulaient la reconnaître comme souveraine, elle le choisirait pour son lieutenant-général en Normandie [2].

Si le principal appui s'attend du côté des Anglais, les Huguenots ne négligent point le secours de l'Allemagne.

Le 24 janvier 1563, Coligny écrit à Élisabeth qu'il a donné aux reîtres allemands trois places de sûreté sur le Cher et qu'il attend impatiemment les sommes qu'elle a offertes à Condé et celles que Condé a sollicitées par Briquemaut [3].

Dès le mois de février, on disait qu'Élisabeth avait pris à sa solde le duc de Holstein qui devait envahir la France du côté du Rhin [4], tandis qu'elle enverrait une armée en Normandie.

Il était toutefois douteux que ces secours arrivassent en temps utile. Le duc de Guise avait mis le siége devant Orléans, et cette cité, le centre et le refuge du parti huguenot en France, semblait ne pouvoir résister longtemps.

1 Dès le 18 février 1563, Throckmorton mandait de Postsmouth : « Je m'embarque ce soir avec le trésor ». Forbes, t. II, p. 334. Cecil écrivait le même jour : « L'amiral de France aura assez d'argent pour payer son armée « et cent mille couronnes en sus ». Wright, t. I, p. 124.

2 Instructions de Throckmorton (12 février 1563). Record Office.

3 La Ferrière, le XVIe siècle et les Valois, p. 100.

4 Lettre de Chantonay, du 3 février 1563.

IV.

ASSASSINAT DU DUC DE GUISE.

C'était une rumeur depuis longtemps répandue que les Huguenots, s'ils échouaient les armes à la main, recourraient à l'assassinat ; et déjà sous le règne de François II, circulait une prophétie populaire qui annonçait que, lorsque le duc de Guise verrait sa fortune s'élever le plus haut, un coup de pistolet viendrait le frapper [1].

On n'avait pas jugé trop sévèrement la politique des Huguenots, et jamais leurs tribunaux vehmiques n'eurent à condamner une plus illustre victime.

Castelnau rapporte qu'on lui raconta en Allemagne qu'un jugement secret, vaine forme de justice sans interrogatoire des accusés, sans confrontation de témoins, avait ordonné la mort du duc de Guise [2]. Chantonay donne à ce sujet des détails plus précis. Ce fut à Heidelberg, chez l'électeur palatin, que le meurtre fut résolu. Le duc de Wurtemberg seul refusa de l'approuver [3].

1 Mézeray, t. III, p. 7.

2 Mém. de Castelnau, l. I, ch. VII.

3 Lettre de Chantonay, du 22 avril 1563. Arch. Nat. à Paris, K. 1499. On annonça à Londres, plusieurs mois avant l'événement, l'assassinat du duc de Guise. Lettre d'Antoine de Guaras, du 15 janvier 1564. Rel. pol. des Pays-Bas et de l'Angleterre, t. III. A diverses reprises le cardinal de Lorraine s'était vu en butte aux coups des assassins, et l'un des pasquils huguenots répandus contre lui se terminait par ce texte : *Occidite nobis vitulum*.

C'était au milieu des succès les plus éclatants qu'il fallait frapper le vainqueur.

Lorsque le duc de Guise, en présence des Anglais réunis sur les rivages de la Normandie, reconquit vaillamment les remparts de Rouen, une première tentative d'assassinat fut commise. On découvrit dans son camp un Huguenot qui s'y était rendu dans ce but, et comme celui-ci répondait qu'il n'avait aucun grief personnel et n'était guidé que par le seul zèle de sa religion, le duc de Guise le renvoya libre en lui disant : « Si ta religion t'enseigne à assassiner « ceux qui ne t'ont jamais offensé, la mienne me commande « de pardonner à mes ennemis [1]. » Nobles paroles qu'un poëte tragique a portées sur la scène en les attribuant à d'autres temps et à d'autres lieux.

Après le triomphe du duc de Guise à Dreux, on entendit les ministres, dans leurs prêches, dans leurs prières, invoquer la vengeance du ciel contre lui, et le plus célèbre de tous, Théodore de Bèze demandait tout haut que Dieu en délivrât la France.

Le prince de Condé prisonnier chargea, dit-on, son frère le cardinal de Bourbon de prévenir le duc de Guise qu'il eût à veiller sur sa vie. Condé était instruit du projet de l'assassiner, et quand il fut conduit au château de Loches, on l'entendit pendant plus de quinze jours demander chaque matin à ses gardiens : « Le duc de Guise n'est-il point tué « ou blessé ? [2] »

Le duc de Guise assiége Orléans, comme il a assiégé

1 Dupleix, p. 655.

2 Lettres de Chantonay, du 27 février (Arch. de Bruxelles) et du 2 mars 1563 (Arch. Nat. à Paris, K. 1500).

Rouen. Les Anglais sont trop loin, et il est plus urgent de renouveler ce qui à Rouen n'a pas réussi.

Dans les bandes huguenotes qui avaient pour chef le vicomte d'Aubeterre, se trouvait un gentilhomme à peine âgé de vingt ans nommé Poltrot. On l'entendit un jour s'écrier en apprenant la mort du roi de Navarre qu'il regrettait bien de n'avoir pu le frapper. Ces paroles furent répétées au vicomte d'Aubeterre qui, voyant en lui un utile instrument du crime médité par les Huguenots, l'envoya à Lyon vers son beau-frère le sieur de Soubise.

Le vicomte d'Aubeterre complice du complot de la Renaudie, Soubise poursuivi pour concussions devaient l'un la vie, l'autre l'honneur au duc de Guise. Leur ingratitude les fait descendre au même niveau dans cette trame odieuse. Faut-il placer plus haut Coligny ?

« Soyez le bienvenu, dit Coligny à Poltrot. M. de Sou-
« bise me mande que vous avez grande envie de bien servir
« la religion. Servez-la donc bien. » C'était, sans trop se compromettre, le mot convenu pour que Coligny fît connaître à Poltrot que son offre était agréée. En même temps il lui donna quelque argent [1].

Poltrot, faisant un pas de plus dans la voie de l'astuce et de la perfidie, se rendit près du duc de Guise et lui offrit ses services afin de trouver un moyen plus sûr de le frapper ; mais, ému de la noblesse de son caractère et de sa courtoisie, il sentit son énergie défaillir. Trois fois il alla trouver Coligny pour être déchargé de sa tâche ; trois fois il fut raffermi dans son dessein ; et l'amiral, pour mettre

1 Selon Languet, Coligny avouait qu'il avait donné à deux reprises de l'argent à Poltrot. Lettre de Languet, du 29 juin 1563.

un terme à ses hésitations, crut ne pouvoir mieux faire que de l'adresser à Théodore de Bèze, qui lui dit qu'il pouvait agir en sûreté de conscience, que les anges l'assisteraient et que, s'il ne réunissait point, il irait tout droit en paradis [1].

« Ayant communiqué avec Coligny (j'emprunte le récit « d'Étienne Pasquier) et le conseil pris entre eux, Poltrot « vint trouver devant Orléans monsieur de Guise, et luy « ayant fait une révérence profonde luy dit que mal con- « seillé il avoit suivy monsieur le prince, mais que meu « d'une juste repentance il venoit se rendre à luy avec un « ferme propos de faire un bon service au roy. Monsieur « de Guise, estimant que ceste parole vinst du fond du « cœur, le recueillit d'un œil favorable, et mesmes luy « donna tel accès en sa maison que souventesfois il beuvoit « et mangeoit à sa table. L'on dict que la débonnaireté « de ce prince eut tant de puissance sur luy que pour ce « premier coup il perdit le cœur [2] et retourna tout court « devers l'amiral, beaucoup moins résolu que devant, « mesmes en délibération d'en oublier le retour, n'eust esté

1 Lettre de Catherine de Médicis, du 25 février 1563. La Ferrière, t. I, p. 516 ; lettre de Randolphe à Cecil, du 1er avril 1563 (Record Office) d'après la relation adressée à Marie Stuart ; lettre de Smith, du 26 février 1563, Forbes, t. II, p. 329. Il y a lieu de remarquer que Throckmorton envoya de l'argent à Théodore de Bèze en vertu d'un ordre de Coligny, au moment même où l'on encourageait Poltrot à commettre le crime. Lettre de Throckmorton, du 1er mars 1563. Forbes, t. II, p. 342.

2 Selon Chantonay, Poltrot déclara, lorsqu'on l'arrêta, qu'ayant feint de vouloir être le serviteur du duc de Guise, il fut quasi détourné de son crime par le bon accueil qu'il reçut.

« qu'il fut redressé par un ministre plein d'entendement « et de persuasion [1]. »

Ce ministre était Théodore de Bèze.

Que se passa-t-il dans la seconde entrevue de Poltrot et de Coligny ? Jusqu'à quel point le meurtrier se montra-t-il préoccupé du péril auquel il allait s'exposer et des moyens d'assurer sa fuite ? Ce qui est hors de contestation, c'est que Coligny lui remit cent écus pour s'acheter un cheval. Nous connaissons aussi les promesses qui, en cas de succès, devaient récompenser son zèle. S'il parvenait à fuir, il devait être le plus riche homme de son lignage [2].

Le 18 février 1563, au moment où la brume du soir s'épaisissait, Poltrot caché derrière une haie déchargea sur le duc de Guise un pistolet chargé de trois balles. La blessure ne fut pas profonde ; mais les balles étaient, dit-on, empoisonnées [3].

Poltrot s'éloigna aussitôt sur le cheval qu'il avait acheté avec l'or de Coligny ; mais, après avoir chevauché toute la nuit, il se trouva au lever de l'aurore près du camp dont il avait voulu s'éloigner. Frappé de stupeur, il chercha à fuir de nouveau et voulut se cacher chez un paysan qui, remarquant son trouble, le livra à quelques arquebusiers [4].

Poltrot immédiatement interrogé dénonça deux fauteurs

1 Lettres d'Étienne Pasquier, l. IV, ch. XX.

2 Lettre de Chantonay, du 18 mars 1563. Mém. de Condé, t. II, p. 143.

3 D'après Chantonay (lettre du 20 février 1563), les Huguenots se servaient de balles empoisonnées (Mém. de Condé, t. II, p. 133). Le Frère (p. 397) dit la même chose.

4 Lettre de Chantonay, du 23 février 1563 (Archives de Bruxelles). Cf. une autre lettre de Chantonay, de la même date, insérée dans les Mémoires de Condé, t. II, p. 135.

du crime : la parole de Théodore de Bèze et l'or de Coligny.

Cette fois encore nous recourons aux lettres que Chantonay adressait à son ami Josse de Courtewille : « Celluy « qui a donné le coup à monsieur de Guyse, confesse « franchement que l'a fait et semblablement que l'admiral « de Chastillon et Théodore de Bèze l'ont persuadé de « le faire et luy en ont donné cent escus. Dit aussi qu'il y « a beaucoup d'autres qui ont juré s'espancher en divers « lieus pour tuer plusieurs princes et seigneurs... Aucuns « entendent le roy et ses frères, mais ce dernier point « n'est pas seur. Toutefois, dès que le galant est prins, l'on « fait grande garde allentour du roy comme de raison [1]. »

A côté du témoignage de l'envoyé de Philippe II il faut placer celui de l'agent d'Élisabeth. L'ambassadeur anglais Smith était à Blois. C'est de là qu'il écrit le 26 février 1563 à Élisabeth que Poltrot a été instigué par Soubise et confirmé dans son dessein par Théodore de Bèze [2].

Castelnau observe que ceux qui savaient quelque chose de cette entreprise, eussent eu plus d'honneur d'en détourner Poltrot que de le confirmer dans sa mauvaise volonté.

Davila ajoute : « Quelque chose que l'admiral et Théo- « dore de Bèze peussent dire, ils en furent accusés par « l'opinion universelle des hommes [3]. »

L'agonie du duc de Guise dura cinq jours. Il s'accusa en termes touchants des fautes de sa vie et, sans nommer Coligny, il se contenta de dire : « Et vous qui êtes l'auteur « de ma mort, je vous pardonne [4]. »

1 Lettre de Chantonay, du 27 février 1563 (Archives de Bruxelles).

2 Forbes, t. II, p. 329.

3 Davila, l. III.

4 Lettre de Chantonay.

Le 24 février, à neuf heures du matin, le duc de Guise rendit le dernier soupir. « Dans le camp, écrivait Thomas « Smith à Élisabeth, tous le vantent et le plaignent. C'était « bien le plus grand homme de guerre de la France et on « peut dire de toute la chrétienté, dur à la fatigue, d'une « grande expérience dans la conduite des armées, courtois « et éloquent, également aimé des gentilshommes et des « soldats [1]. »

Le 20 mars, les obsèques du duc de Guise furent célébrées avec une grande pompe à Notre-Dame de Paris. Un célèbre docteur nommé maître Jacques le Hongre y prononça le panégyrique de la victime et se félicita de ce que l'auteur du meurtre n'avait pu se soustraire à la vindicte publique. « Quant à ceux qui l'ont praticqué, ajouta-t-il, Dieu n'en « fera pas moins et de brief... Il est certain que ceulx-là « n'ont moins péché que le dict meurtrier. Dieu a retenu « par devers luy la cause du meurtre ; et si, la cause « cogneue, les hommes ne pouvoient en faire la raison, le « feu tomberoit plustost du ciel pour en prendre la ven- « geance [2]. »

Le crime appelle le châtiment. Selon l'esprit et les mœurs du XVI[e] siècle, il légitimait même le droit individuel de la vengeance.

L'assassinat du duc de Guise, froidement médité, perfidement accompli, ne devait pas s'effacer de la mémoire, et l'avenir lui réservait de sanglantes représailles.

1 Lettre de Thomas Smith, du 26 février 1563. Forbes, t. II, p. 329.

2 Pièces relatives à l'histoire de France, collection de la Bibl. de l'Arsenal à Paris.

Le jeune duc de Guise, apprenant le trépas de son père, avait juré de ne pas mourir sans l'avoir vengé [1].

« Un jour viendra, écrivait Thomas Smith dès le lende-« main du crime de Poltrot, où Coligny à son tour sera « assassiné pour expier le meurtre du duc de Guise [2]. »

1 Brantôme, t. V, p. 247.
2 Record Office, State-papers, 1563, Cal. p. 203.

CHAPITRE VII.

LA FRANCE DEPUIS LA MORT DU DUC DE GUISE JUSQU'AU TRAITÉ DE TROYES.

(24 février 1563 — 11 avril 1564).

Négociations de Catherine de Médicis. — Défection du prince de Condé. — Réconciliation de Coligny. — Le Havre reconquis. — Traité de Troyes.

I.

NÉGOCIATIONS DE CATHERINE DE MÉDICIS.

Avec le duc de Guise s'étaient éteints les grands desseins confiés à son épée : l'extermination de la rébellion huguenote dans les murs d'Orléans, que rien ne semblait pouvoir suspendre ; la revendication immédiate des villes occupées par les Anglais, que Charles IX avait annoncée dans une proclamation du 11 décembre où il accusait Élisabeth d'avoir faussé sa foi en soutenant les rebelles.

Que faisait Catherine de Médicis? Dans une lettre adressée à la duchesse de Savoie le lendemain de la mort du duc de Guise, elle lui racontait les aveux de Poltrot, qui pesaient de tout leur poids sur Coligny, et elle ajoutait : « Velà, Madame, come set homme de byen qui dist qu'i ne

« fest rien que pour la relygion, nous veut dépescher [1]. »

Quelques jours après, elle songeait déjà à négocier avec les Huguenots, comme si le duc de Guise n'avait point péri sous leurs coups [2]. Dans une lettre du 9 mars adressée aux Parisiens, dont elle cherchait à flatter l'orgueil, après avoir rappelé « l'inconvénient advenu à feu son cousin le duc de « Guyse, » elle indiquait « quelque pacification » comme le premier moyen d'adoucir le mal [3].

Diverses rumeurs assez étranges s'étaient répandues. Les uns racontaient qu'elle avait écrit à Coligny pour l'encourager dans son projet ; d'autres observaient que Poltrot avait été autrefois l'un de ses pages. Deux ans plus tard, elle dira à Tavannes : « Ceux de Guise se vouloient faire « rois ; je les en ai bien gardés devant Orléans [4]. »

Ce qui est certain, c'est que Catherine supportait avec impatience l'ascendant du duc de Guise créé récemment lieutenant-général du royaume, Connut-elle les projets de Poltrot ? « Aucuns disent, ajoute Tavannes, que la reine « Catherine en fut consentante [5]. »

Passons au camp huguenot.

Coligny était à Caen avec Throckmorton [6] et Théodore de

1 La Ferrière, Lettres de Cath. de Médicis, t. I, p. 516 (25 février 1563).

2 Lettre de Chantonay à Courtewille, du 27 février 1563.

3 La Ferrière, Lettres de Cath. de Médicis, t. I, p. 525. (La lettre originale fait partie de la collection Stassart).

4 Mém. de Tavannes. Loysel qu'on accusait de complicité avec Poltrot, portait, disait-on, les messages de la reine-mère à Orléans. Cf. De Thou, p. 526. Mézeray mentionne, sans les démentir, les soupçons qui pesèrent sur Catherine de Médicis.

5 Mém. de Tavannes.

6 Dans une lettre du 11 avril 1563, Coligny appelle Throckmorton : M. de Fracqmartin.

Bèze. Il se trouvait à table le 28 février quand une lettre d'Andelot lui annonça l'assassinat du duc de Guise. Il la reçut sans manifester aucune émotion et la transmit aussitôt à la reine d'Angleterre.

Néanmoins, lorsque Coligny entendit que de toutes parts on le considérait comme l'instigateur du meurtre, il crut devoir écrire à Catherine de Médicis pour se justifier. Il déclarait qu'il était étranger à la mort du duc de Guise, mais reconnaissait que Poltrot lui avait révélé son dessein et qu'il lui avait donné de l'or pour acheter le cheval sur lequel il devait fuir. Du reste, il ne regrettait point ce qui s'était passé et estimait que c'était le plus grand bien qui pût advenir [1].

Coligny, remarque Étienne Pasquier, se défendit si froidement que ceux « qui lui veulent du bien, souhaiteraient « qu'il se fût tu ou qu'il se fût mieux défendu [2]. »

Théodore de Bèze écrit à Cecil que Satan l'assaille de tous côtés de nouvelles calomnies [3] ; mais il constatera dans son histoire ecclésiastique de la Réforme que le meurtre du duc de Guise eut lieu « à la grande resjouissance de « ceux de la religion [4]. »

Parmi les sectaires de Théodore de Bèze, on comparera Poltrot assassinant le duc de Guise à Judith frappant

1 Recueil de pièces historiques (Bibl. de l'Arsenal à Paris) ; La Ferrière, Cath. de Médicis, p. CLV.

2 Pasquier, Lettres, livre IV, lettre 21.

3 Lettre de Bèze, du 16 mars 1563. Strype, t. I. p. 569.

4 Bèze, Hist. ecclés. l. VI. Le brave et honnête La Noue passe lui-même dans ses récits à côté du cadavre sanglant du duc de Guise sans avoir un mot de blâme ni pour le meurtre, ni pour le meurtrier. Mém. de La Noue, p. 298.

Holopherne ; et le portrait de l'assassin, conservé avec soin, sera entouré d'honneurs [1].

La joie qu'éprouvaient les Huguenots, était partagée par les Anglais.

Throckmorton écrit à Élisabeth que la mort du duc de Guise améliorera ses affaires, que le moment est venu de recourir à de grandes démonstrations en faveur des Huguenots, dont le succès est assuré, qu'il serait utile de leur envoyer de suite les cent mille couronnes qui leur ont été promises [2].

En effet, dès le lendemain le château de Caen capitulait, et le comte de Warwick pouvait écrire à la reine d'Angleterre : « Votre Majesté, maîtresse de Caen, du Havre « et de Dieppe, peut se considérer comme l'étant de toute « la Normandie. Maintenant que Dieu a enlevé l'auteur de « tous ces troubles, Votre Majesté pourra dicter la paix « telle qu'elle lui plaira [3]. »

Catherine de Médicis négociait toujours.

Ce n'était pas sans inquiétude qu'elle se voyait placée entre

1 Castelnau, livre IV, ch. X ; Mém. de La Noue, p. 298 ; Dumaurier, Mém. p. 133. On imprima un livre où l'on invoquait la Bible pour justifier le meurtre du duc de Guise. On y assignait à Poltrot une place au nombre des martyrs. Lettre de Francis Peyto, du 31 octobre 1564 (Record Office).

2 This is the present state of thinges here, wherof I thought meete to advertise Your Majestie, and also to put you in remenbrance that, seeing the duke of Guyse is dead, you can no way better serve your owne turne then to make greate showe that you do mynde to employe all your force and power to the maintenance of this cause and in the favour of the prince of Condé and the Admiral ; for nowe it is not otherwise lyke but that matters will succeed here muche to their devotion and advantage. Lettre de Throckmorton à Élisabeth, du 1er mars 1563. Forbes. t. II, p.342.

3 Lettre du comte de Warwick, du 2 mars 1563. Forbes, t. II, p. 345.

l'invasion des Anglais, qui était déjà un fait accompli, et celle des Allemands dont elle était également menacée [1]. Il n'était aucun effort qu'elle ne tentât, fût-ce aux dépens de son honneur, pour conjurer ce double danger.

Le premier symptôme de cette situation, c'est l'humiliation vis-à-vis des Anglais. La proclamation du 11 décembre est désavouée. Catherine de Médicis, sous le nom de Charles IX, affirme qu'elle a été publiée à l'insu du roi [2].

On voit la reine-mère, pour gagner les princes protestants d'Allemagne auxquels elle avait le droit de reprocher leur immixtion dans les affaires de la France, faire espérer à l'un d'eux le duc de Wurtemberg la lieutenance-générale du royaume devenue vacante par la mort du duc de Guise et essuyer la honte de son refus [3].

Qu'offrit-elle à Coligny ? On ne le sait ; mais le bruit des propositions qu'elle put lui faire, faillit rompre l'entente entre l'amiral de France et les Anglais.

On voit, non sans étonnement, Throckmorton qui dès son arrivée a remis à Briquemaut et à Théodore de Bèze leur part dans les fonds envoyés par la reine d'Angleterre, laisser attendre Coligny. Pourquoi ? C'est parce que l'on assure que des émissaires de la reine-mère ont porté des proposi-

1 « La royne se trouve fort troublée pour les nouvelles qu'elle at d'Allemaigne et veoir les Anglois avoir pied en France et que l'admiral a prins le chasteau de Caen, place de très-grande importance, et que sauf Rouen touttes les forteresses de Normandie sont hors de l'obéissance du roy très-chrestien. » Lettre de Chantonay, du 13 mars 1562 (Arch. de Bruxelles).

2 Déclaration du 16 février 1563. Forbes, t. II, p. 333. Cf. Forbes, t. II, p. 314.

3 De Thou, livre XXXIV.

tions à l'amiral et que peut-être Coligny ne les repoussera pas.

« Quelques personnes pensent, écrit Thomas Smith, que « si Coligny traite avec la reine-mère, ce sera lui qui nous « chassera du Havre [1]. » Et il ajoute dans une seconde lettre adressée à Cecil, le plus habile ministre d'Élisabeth : « Faites connaître à Coligny que s'il ne se conduit pas « selon vos désirs, vous occuperez pendant l'été toute la « Normandie. Montrez-lui autant d'énergie que moi. Je lui « dis sans détours que je sais quelles sont leurs forces et « leurs ressources et ce qu'ils peuvent faire, que de leur « côté ils ne doivent pas ignorer ce que la reine possède « d'hommes et d'argent, que si nous ne pouvons pas obte- « nir raison par leurs mains, nous invoquerons notre droit « le glaive à la main, selon le vieil usage de l'Angleterre, et « que si nous entrons en France, il ne sera pas facile de « nous en faire sortir. Je lui déclare que, s'il est sensible à « la reconnaissance, il appréciera le secours que nous lui « donnons, et que s'il ne l'est pas, l'Angleterre est assez « puissante pour défendre ses droits avec ou sans lui. Je « lui fais comprendre que toute paix conclue sans nous ne « serait point une paix et qu'en ce qui touche Calais, il « nous faut des faits et non plus des promesses [2]. »

Sans doute Coligny démentit les rumeurs qui s'étaient répandues ; car le 15 mars il donna, au nom du prince de Condé et selon l'accord et traité fait entre Sa Majesté,

1 Lettre de Thomas Smith au comte de Warwick, du 3 mars 1563. Forbes, t. II, p. 348.

2 Lettre de Thomas Smith à Cecil, du 7 mars 1563. Forbes, t. II, p. 350.

le prince de Condé et ses associés, bonne et valable quittance du subside accordé par l'Angleterre.

Suivait l'énumération des espèces d'or et d'argent remises à Coligny, qu'il avait fallu réunir à la hâte en Angleterre et qui se composaient de cent monnaies différentes de l'Allemagne, de la France, de l'Espagne aussi bien que de l'Angleterre [1].

Trois jours après, Coligny envoyait à la reine d'Angleterre le seigneur du Chastelier « bien instruit de toutes les « occurrences qui s'offrent [2]. » Puis, réunissant autour de lui les soldats dont la solde était désormais assurée, il reprenait la route du Perche pour aller délivrer Orléans.

« Coligny, écrit l'envoyé florentin Nicollo Tornabuoni, « a l'esprit endiablé. Bien qu'il sache ce qui est résulté de « ce qu'il a fait dans le passé, il veut se maintenir, et, s'il « ne le peut, s'efforcer de se relever et de se rendre maître « de tout, vu la faiblesse de ceux à qui il a à faire, ou bien « perdre tout honorablement [3]. »

II

DÉFECTION DU PRINCE DE CONDÉ.

Si Catherine de Médicis n'avait pas réussi vis-à-vis de Coligny, il lui restait à tenter, avec plus d'espoir de succès, les mêmes démarches près du prince de Condé, d'un esprit

1 Delpit, Arch. françaises conservées en Angleterre, t. I, p. 286.

2 La Ferrière, Catherine de Médicis.

3 Desjardins, Rel. de la France et de la Toscane, t. III, p. 511 (30 avril 1563).

bien plus faible que Coligny et fort impatient de voir se terminer une captivité qui durait depuis deux mois.

Catherine avait, dès les derniers jours de février, envoyé le prince de la Roche-sur-Yon vers l'illustre prisonnier ; elle avait conféré avec sa femme Éléonore de Roye ; mais ces pourparlers marchaient trop lentement à son gré : on venait d'apprendre que le marquis d'Elbeuf avait abandonné le château de Caen. A l'exception de la ville de Rouen, toute la Normandie était au pouvoir des Anglais [1].

A Orléans, les assiégés avaient repris courage. On les voyait se presser sur les remparts, affublés de costumes divers, faisant entendre des cris perçants, insultant et parodiant à la fois la religion catholique et la royauté [2].

Chantonay, en présence de ces outrages, ne comprenait point la longanimité que montrait Catherine de Médicis ; mais elle préférait écouter les conseils du Rhingrave, colonel de reîtres allemands à son service, qui lui recommandait beaucoup de complaisance pour les Huguenots et devançait le mot célèbre attribué à Henri IV, en disant qu'il était plus aisé de se passer d'une messe que d'un royaume [3].

Ce Rhingrave que consultait complaisamment la reine-

1 Lettres de Chantonay (Arch. de Bruxelles).

2 « Si la royne avoit quelque cœur, cela suffiroit pour luy faire rompre toutes ces communications à tiltre de trève.., et nonobstant la royne se monstre la plus contente du monde. » Lettre de Chantonay, du 13 mars 1563.

3 « Le Ringrave luy a escrit, comme l'on m'a dit de bon lieu, que le roy très-chrestien se passera trop mieulx d'une messe que d'ung royaulme tel que cestuy-cy et qu'il ne doibt avoir regard à cela pour faire la paix. Tous ces conseils sont reçus et oyt, qu'est signe d'un bon estomac. » Lettre de Chantonay, du 13 mars 1563.

mère, trahissait la France. Leycester correspondait avec lui, et Élisabeth lui faisait écrire par Paulet : « Dictes-lui « de ma part que quelque chose qu'il escrira, je ne failliray « de la faire, n'ayant doubte que pour tant de parolles et « promesses à moy mandées de par luy, ung faict ne faudra « à l'accomplir du tout ; et dictes-luy qu'il me trouvera « princesse telle de laquelle la parole et la vie iront tout « ensemble [1]. »

La reine-mère, toujours portée à négocier plutôt qu'à combattre, jugeait qu'il n'y avait point de temps à perdre, et elle eut le 8 mars avec le prince de Condé une entrevue qui dura trois heures. Elle le combla de caresses, l'assura de son affection, lui fit entrevoir son désir de lui assurer le premier rang dans le royaume après le cardinal de Bourbon, alla même jusqu'à lui faire espérer une royauté en Sardaigne ou en Italie. Le prince de Condé, que perdait la jalousie de la grandeur d'autrui, selon Monluc [2], se laissa éblouir ; et comme Catherine craignait que d'autres conseils ne lui fussent donnés par sa femme Éléonore de Roye, sœur de Coligny et Huguenote zélée, elle prit soin d'amener avec elle l'une de ses demoiselles d'honneur, Isabeau de Limeuil, huguenote aussi, mais surtout célèbre par sa beauté.

Limeuil sur qui la nature et les dieux
Ont employé tout leur art et sçavoir
Pour nous monstrer comme dans un miroir
Tout le plus beau qui fust dedans les cieux [3].

1 Lettre d'Élisabeth, du 8 juillet 1563. Forbes, t. II, p. 458.
2 Commentaires de Monluc, t. III, p. 231.
3 Brantôme, t. X, p. 466.

Les charmes d'Isabeau de Limeuil achevèrent aisément ce que les artifices de Catherine de Médicis avaient commencé ; et, selon l'expression de Thomas Smith, le chef des Huguenots déposa son épée aux pieds de la fille de Madian [1].

Le 12 mars 1563 fut conclu un édit de pacification, qui est resté célèbre sous le nom d'édit d'Amboise : lieu de funeste mémoire.

Cet édit qui fut publié sept jours après, autorisait les nobles protestants à exercer leur culte dans leurs maisons et accordait aux autres réformés, des villes dans lesquelles ils pourraient aussi le faire, la prévôté de Paris exceptée.

Le prince de Condé était déclaré bon parent, fidèle sujet et serviteur du roi. Tout ce qu'il avait fait était avoué, même la fabrication de la monnaie et ses autres usurpations sur l'autorité royale. On l'isolait ainsi de ses associés auxquels on n'octroyait que l'amnistie.

Les Allemands et les Anglais qui étaient accourus en France, se trouvaient indifféremment compris sous la désignation d'étrangers pour être au plus tôt renvoyés du royaume.

Toutes les villes occupées par les Huguenots devaient être remises au roi, et il était défendu à l'avenir aussi bien de se reprocher les discordes passées que de conclure de nouveaux traités avec les étrangers [2].

A la nouvelle de l'édit d'Amboise, les Allemands qui marchaient vers Metz, s'arrêtèrent [3] ; mais on ne devait pas montrer autant de longanimité en Angleterre.

1 Lettre de Thomas Smith, Record Office.

2 Mémoires de Castelnau, l. IV, ch. XII.

3 Lettre de Charles IX à Monluc (mai 1563), mss. fr. à St-Pétersbourg. Les troupes espagnoles se dirigèrent aussi vers les Pyrénées ; mais on

Lorsque la nouvelle de ce traité conclu à la hâte et sans la participation d'Élisabeth arriva à Londres, elle y fut accueillie avec une extrême indignation.

Dès le 12 mars, le prince de Condé avait écrit lui-même à la reine d'Angleterre pour lui annoncer la prochaine conclusion de la paix [1]. Quatre jours après, Thomas Smith lui apprend que Condé a été gagné et qu'il a promis, si on lui accorde ses demandes, d'être le premier à chasser les Anglais de France [2] ; mais ce n'est pas le prince de Condé seul qui s'est laissé corrompre ; c'est aussi le jeune roi de Navarre, c'est aussi le seigneur de Damville [3].

Montgoméry seul montre par sa conduite qu'il a le cœur véritablement anglais ; il refuse de rendre le château de

leur prêtait le dessein de s'emparer à leur retour des États du roi de Navarre. Charles IX s'opposa énergiquement à ce qu'elles prissent la route qui eût pu les en rapprocher, et il eut soin d'écrire lui-même à Jeanne d'Albret afin qu'elle prît garde à ce dont elle était menacée « et que pour « ceste occasion elle ne nous mette et elle en peyne. » Catherine de Médicis écrivait aussi à Monluc, le priant « de s'entretenir doucement avec la royne « de Navarre sans l'offencer, ny l'irriter de parolles, ny d'autre façon, « d'aultant que cela ne sçauroit le servir en ses affaires. » Mss. fr., Bibl. imp. de St-Pétersbourg.

1 Lettre de Condé, du 8 mars 1563. Forbes, t. II, p. 353.

2 Lettre de Thomas Smith, du 12 mars 1563. Forbes, t. II, p. 358. Le lendemain il écrivait au seigneur d'Andelot pour lui reprocher d'avoir traité sans ses alliés. Lettre du 13 mars 1563 citée par M. de la Ferrière. D'après Chantonay (lettre du 27 mars 1563), il s'était rendu lui-même à Orléans pour remontrer aux capitaines huguenots le mauvais tour qu'ils jouaient à la reine d'Angleterre, « laquelle a despendu en ceste guerre plus « de quatre cent mille escus, y comprins l'argent qu'elle a fourni pour les « reytres. »

3 Lettre de Thomas Smith, du 27 janvier 1563. Forbes, t. II, p. 318.

Caen et déclare qu'il restera jusqu'à la mort le fidèle serviteur de la reine Élisabeth [1].

La colère d'Élisabeth éclate ; elle adresse au prince de Condé une lettre où elle aiguise les traits les plus acérés de son ironie. Elle espère, lui écrit-elle que la prudence aura dirigé ses actions et que l'honneur en sera la récompense ; elle ne doute point qu'il n'ait eu égard aux conventions conclues entre elle et lui ; mais elle est bien résolue à ne pas se laisser arrêter par les événements quels qu'ils puissent être. Elle se borne à l'aviser, d'une vraie et sincère amitié, qu'il n'ait pas à se repentir d'une imprudente précipitation et qu'il n'oublie jamais ses amis et ses alliés, notamment ceux qui pour son bien se sont mis en telle dépense et peine. Elle termine en lui souhaitant la faveur de Dieu, l'honneur qui lui est dû et l'approbation de ses meilleurs amis entre lesquels elle croît avoir les meilleurs motifs d'être comptée [2].

Élisabeth traitait ouvertement Condé de misérable, de traître, de parjure [3] ; elle allait jusqu'à dire qu'il n'était bon qu'à être donné aux chiens [4].

1 Lettres du comte de Warwick, du 13 et du 14 avril 1563. Forbes, t. II, p. 387. Le maréchal de Brissac avait envoyé, pour occuper le château de Caen, le capitaine Richelieu.

2 Lettre d'Élisabeth, du 28 mars 1563. Forbes, t. II, p. 366. Le 21 mars Cecil écrivait qu'il craignait bien que l'on ne traitât sans avoir égard aux engagements que l'on avait pris vis-à-vis de l'Angleterre. Wright, t. I, p. 132.

3 La Ferrière, le XVIe siècle et les Valois, pp. 116 et 125.

4 State-papers, Cal. nº 753 (17 mai 1563).

III.

RÉCONCILIATION DE COLIGNY.

Cependant Coligny s'avançait vers la Loire, en butte au mépris des populations et à la haine des catholiques qui ne voyaient en lui que le complice du crime d'Orléans. « Dieu « veuille, écrit Thomas Smith, qu'on ne le tue pas comme « on dit qu'il a fait tuer le duc de Guise [1]. » L'indignation populaire associait à l'assassinat d'Orléans les sombres images du Havre livré aux Anglais, de la Champagne et de la Beauce pillées par les reîtres allemands [2].

Bien que les lettres qui arrivaient d'Orléans, présentassent la paix comme définitivement conclue, Coligny hâtait sa marche dans l'espoir de pouvoir encore l'empêcher. Il était trop tard. Lorsqu'il arriva aux bords de la Loire, le prince de Condé avait recouvré la liberté et se félicitait du dénouement.

D'abord les plaintes de Coligny furent très-vives [3] ; mais la reine-mère parvint à les calmer, on ne sait à quel prix. Il traita avec Catherine dès qu'il connut la conclusion de l'édit d'Amboise ; et dès le 25 mars il entrait dans les murs de Blois, suivi de bandes de Huguenots. Catherine put les voir, des fenêtres du château, piller les campagnes *a mucha furia* sur les bords de la Loire, comme si la paix n'était

1 As thei saye he caused the duke of Guise to be killed. Lettre de Thomas Smith à Élisabeth, du 12 mars 1563. Forbes, t. II, p. 358.

2 Lettre de Languet, du 20 juin 1563 (éd. de 1699.)

3 Mém. de Castelnau, l. IV, ch. XII.

pas conclue ; mais, dès que Coligny s'approche, elle s'avance au devant de lui et lui témoigne la plus vive amitié. Jamais son influence n'a été plus grande. Il fait espérer à la reine qu'il fera sortir les soldats de Condé des murs d'Orléans et les Anglais des villes de la Normandie, mais à cette condition qu'elle lui abandonnera les Pays-Bas. Quand le roi se rend à la messe, les gentilshommes et les dames s'arrêtent à la porte de l'église. On dit que bientôt le prêche sera établi au palais [1].

Les fêtes se succèdent au château de Blois. Catherine de Médicis s'est promptement consolée des sanglants désastres des guerres civiles. Elle serait plutôt disposée à se réjouir si la mort avait frappé quelques-uns de plus parmi les principaux chefs catholiques ou protestants [2]. Près d'elle siége madame de Crussol, l'Égérie du parti de la Réforme, célèbre par ses intrigues politiques et ses mots piquants, qui dispose des abbayes, qui possède même un évêché en Provence où il n'y a plus d'évêque et dont elle touche les revenus [3].

Les Huguenots sont accourus en foule. Au premier rang brille le prince de Condé, *holgando con las damas, jugando, baylando y cantando*. Sa femme Éléonore de Roye l'a rejoint ; mais toutes ses pensées sont ailleurs. « C'est un « grand mal, observe Chantonay, que mademoiselle de

1 Lettres de Chantonay, du 24 et du 25 mars et du 9 juillet 1563. Arch. Nat. à Paris, K. 1499 et 1500.

2 Que no le pesaria nada de que muriesse otra manada de los que quedan principales de la parte catholica y herege. Lettre de Chantonay, du 9 juillet 1563 (Arch. Nat. à Paris, K. 1506).

3 Lettre de Chantonay, du 1er août 1561. Arch. Nat. à Paris, fonds de Simancas, K. 1495.

« Limeuil soit hérétique ; car, si elle ne l'était pas, il pour-
« rait en résulter quelque fruit pour le bien des affaires
« publiques [1]. »

Autre épisode de ces fêtes. Un personnage inconnu, peu favorisé de la nature, vient y prendre part. C'est François Leclerc, dit Pied-de-Bois, le corsaire qui, avec une patente des Huguenots, a pendant deux ans infesté la mer [2].

Un édit du 17 juin restitua aux Huguenots tous les biens dont ils avaient été dépouillés, et en même temps l'on confisquait, sous le vain prétexte des besoins du trésor, des biens du clergé catholique jusqu'à concurrence d'une valeur de neuf cent mille livres. Les chefs huguenots et Coligny le premier n'en reçurent-t-ils point une large part ? Chantonay dans une de ses lettres fait allusion aux conditions secrètes réclamées par l'amiral de France [3].

Ainsi se réalisait la crainte exprimée par Thomas Smith dès le 12 mars que Coligny ne se montrerait pas plus fidèle aux Anglais que Condé [4] ; et leurs noms furent livrés à la même réprobation publique dans toutes les villes de l'Angleterre.

« Condé et Coligny, écrit le comte de Warwick, nient
« que le Havre ait été remis aux Anglais avec leur assen-
« timent et rejettent le tout sur le vidame de Chartres et
« sur Beauvoir ; mais Beauvoir affirme qu'il n'a agi que

1 Lettres de Chantonay, 21 mars, 8 mai et 9 juillet 1563. Arch. Nat. à Paris, K. 1499 et 1500.

2 Lettre de Chantonay, du 8 mai 1563. Arch. Nat. à Paris, K. 1499.

3 Lettre de Chantonay, du 27 mars 1563 (Arch. de Bruxelles).

4 Lettre de Thomas Smith, du 12 mars 1563. Forbes, t. II, p. 358.

« selon les ordres de Condé et de Coligny et qu'il avait « même reçu des instructions scellées par Condé [1]. »

Le même jour, Middelmore mandait à Warwick que Condé et Coligny se prononçaient contre la restitution de Calais. « Les Français, ajoutait-il, ont pu changer de religion, mais « non de caractère. Méfiez-vous de leurs trahisons. Tous « les Français doivent nous être suspects ; et, puisqu'ils « ont le même caractère, je ne souhaite pas plus de bien « aux uns qu'aux autres. Ce qui nous importe, c'est de « conserver le Havre mieux que Calais [2]. » Thomas Smith attribuait tout aux passions coupables qui dominaient trop aisément Condé. *Beginnes now* γυναικομανειν. On pouvait craindre qu'il n'abjurât sa foi [3]. Si les conseillers d'Élisabeth étaient doués d'une mâle vertu, au lieu de réclamer la ville de Calais, on profiterait d'une occasion si favorable pour la prendre [4].

A ces diverses lettres Élisabeth répond qu'elle a des promesses formelles signées et scellées par Condé et par Coligny [5].

Il ne restait en France qu'à calmer d'importunes rumeurs. Le 5 mai, Coligny déclare qu'il s'est borné à payer

1 Lettre du comte de Warwick à Cecil, du 8 avril 1563. Forbes, t. II, p. 377.

2 Lettre de Middelmore au comte de Warwick, du 8 avril 1563. Forbes, t. II, p. 379.

3 Il dépendrait de Catherine de Médicis, écrivait Chantonay, de le conduire à la messe. Lettre du 28 avril 1563. Arch. Nat. à Paris, K. 1499.

4 Lettre de Thomas Smith à Cecil, du 13 avril 1563. Forbes, t. II, p. 385.

5 Lettre d'Élisabeth à Thomas Smith, du 20 avril 1563. Forbes, t. II, p. 394.

Poltrot pour qu'il surveillât le duc de Guise [1]. Dix jours après, le prince de Condé, introduit au conseil en présence de la reine-mère, y affirme que le meurtre du duc de Guise ne relève pas de la justice, que c'est un acte de guerre, que revenir sur ce point ce serait violer l'édit de pacification [2].

La reine-mère avait invité Coligny à se rendre à Paris ; mais la mort du duc de Guise était encore si récente que sa présence n'y eût point été sans danger. Il n'était qu'à deux lieues de la capitale quand le connétable l'engagea à se retirer. « Tous, écrit Languet, se déclarent contre l'ami-« ral et croient que leur salut dépend de sa mort, et peut-« être eût-il déjà péri si le connétable ne le protégeait [3]. »

IV.

LE HAVRE RECONQUIS.

Le 30 avril 1563, Charles IX requiert Élisabeth, la paix étant rétablie, d'évacuer le Havre [4].

Le 7 mai, Élisabeth répond en déclarant sans détours qu'elle n'a pas occupé le port du Havre dans l'intérêt des Huguenots mais dans son propre intérêt, et que ce gage elle veut le conserver pour ne le rendre qu'en échange de Calais [5].

1 Pièces relatives à l'histoire de France (Bibl. de l'Arsenal à Paris).

2 Bibl. Nat. à Paris, mss. fr. 3193, fol. 48.

3 Lettre de Languet, du 20 juin 1563 (édition de 1699).

4 Forbes, t. II, p. 404.

5 Forbes, t. II, p. 409. Assonleville écrivait de Londres qu'Élisabeth espérait retirer un plus grand profit de son traité avec le prince de Condé.

C'est Condé qui écrit à Élisabeth pour appuyer la sommation de Charles IX et pour l'engager « à ne pas tenter « le hazard du triste événement des armes [1]. »

Le comte de Warwick qui commande au Havre, n'a point de termes assez violents pour signaler à Cecil cet étrange langage. « Il est impossible, écrit-il, que Condé « porte plus longtemps les malédictions du peuple. » Il le déclare pire que son frère le roi de Navarre, et, faisant allusion à la mort de ce prince au siége de Rouen sous une balle anglaise ou huguenote, il ne doute point que le même sort ne soit réservé à Condé [2].

Coligny, après quelques feintes hésitations, s'associa à la même revendication [3].

Tout se préparait pour le siége du Havre.

Cependant l'argent manquait. Le 8 juin 1563, Charles IX écrivit aux échevins et conseillers de la ville de Paris, leur demandant un prêt de cent mille écus « pour ne laisser « plus longtemps former ce pied aux dicts Anglois sur nos « limites. » Mais comme ils faisaient entendre des murmures, il prescrivit, cinq jours après, qu'ils eussent sous peine de la vie à apaiser tous les troubles dans la capitale et qu'à défaut des coupables ils en fussent eux-mêmes responsables. Puis il ordonna, le 4 juillet, qu'on vendît jusqu'à concurrence de cent mille écus du temporel de l'Église [4].

1 Lettre de Condé, du 26 juin 1563. Forbes, t. II, p. 442.

2 Lettre du comte de Warwick, du 18 mai 1563. Forbes, t. II, p. 421.

3 Lettres de Chantonay, du 30 mai et du 4 août 1563 (Arch. de Bruxelles et Mémoires de Condé, t. II, p. 173).

4 Mss. fr. à la Bibl. imp. de Saint-Pétersbourg.

Le 6 juillet, la guerre fut déclarée à l'Angleterre [1].

Bientôt les troupes françaises parurent en Normandie : « Je y ay envoyé toutes mes forces, écrivait Charles IX à « Monluc, pour essayer de la recouvrer par amour ou « par force, espérant que Dieu me fera la grâce de me fere « par ung moyen ou aultre recouvrer ce qui m'est si injus- « tement occupé [2]. »

Le prince de Condé, naguère le trop zélé allié d'Élisabeth, se trouvait sous les drapeaux de l'armée royale qui assaillit les remparts du Havre pour en chasser les Anglais [3].

L'inconstance du prince de Condé est si grande, il a si bien oublié Dieu et son honneur, écrit Middelmore à Cecil, qu'il sollicite aujourd'hui ceux de la Religion à servir dans cette guerre contre la reine d'Angleterre. Selon Middelmore, Charles IX n'amenait avec lui que des courtisans et des mignons qui se tiendraient à distance de tous les coups, et le misérable prince de Condé, comme il l'appelle, montrait plus de peur que tous les autres [4].

1 Arch. Nat. à Paris. L'ambassadeur français fit à ce sujet le 30 septembre 1563 une communication à Philippe II afin d'obtenir l'appui de l'Espagne. Elle porte les notes marginales de Philippe II. Arch. Nat. à Paris, K. 1502.

2 Lettre de Charles IX à Monluc (mai 1563). Bibl. imp. de Saint-Pétersbourg.

3 Languet résume en ces termes les événements de cette période : Britannus Caletum repetit, Gratiæ Portum non aliter redditurus quam si pecuniam universam in consumendo Gallus refuderit et insuper quidquid æris Condæus ab eo acceperit, bellique damna restituantur. Gallus eum portum obsidet. Obsides zelandica navi fugerant, ii qui restituendo Caleto dati a Gallis Philippico pacis fœdere dicuntur, sed retracti sunt. Epist. sel. p. 146 (1563).

4 Lettre de Middelmore, du 19 juillet 1563. Forbes, t. II, p. 473.

Quoi qu'il en fût, la garnison du Havre fit peu de résistance. L'eau douce lui manquait et la peste s'y déclara. Elle venait de capituler, lorsqu'on signala la flotte anglaise qui lui amenait les renforts et les approvisionnements dont elle avait besoin [1].

Le prince de Condé espérait, comme on le lui avait promis, être élevé à la dignité de lieutenant-général du royaume pendant la minorité de Charles IX [2].

Le 15 août 1563, Catherine de Médicis déclara son fils majeur pour conserver seule une influence qu'elle n'entendait partager avec personne [3].

Cette émancipation, accomplie assez irrégulièrement, occupa peu les esprits au milieu de la joie à laquelle ils s'abandonnaient.

L'un des premiers actes qui suivirent l'émancipation du jeune roi, fut le règlement qui devait déterminer d'une manière précise l'exercice assez pesant de l'autorité souveraine. Le matin, quand on causera d'affaires, tous les valets de chambre se retireront pour ne laisser avec le roi que les princes et les dignitaires de la couronne, et en ce cas ce sera l'un des seigneurs qui habillera le roi. Lorsque les lettres arrivent, c'est la reine-mère qui la première les fait ouvrir avant de les montrer au roi. Le conseil des finances siége le lundi ; le conseil de la guerre, le jeudi ; le conseil pour les affaires civiles le mercredi et le samedi. De plus le dimanche et le jeudi, après le dîner, le roi donne audience pendant une heure, « et tous ceux qui ont

1 Le Frère, p. 208 (28 juillet 1563).
2 Mém. de Tavannes.
3 Dupleix, p. 659.

« affaire », sont successivement introduits sous la surveillance du capitaine des gardes [1].

Catherine de Médicis se réserve, on le voit, le suprême pouvoir ; elle espère l'imposer aux catholiques et le faire accepter par les Huguenots.

Charles IX continuait à flatter Coligny. Il plaisantait avec lui ainsi qu'avec son frère le seigneur d'Andelot ; et, à la fin de décembre, il alla les surprendre dans leur lit et leur donner les Innocents selon l'usage de la cour [2].

Le jeune roi et sa mère s'étaient rendus à Fontainebleau où eurent lieu des fêtes magnifiques. Rien n'y manqua, ni les châteaux gardés par des géants, ni les étangs peuplés de sirènes, ni les exploits des preux, ni les ruses des enchanteurs. Il y eut notamment une tragi-comédie, poétique allusion au théâtre commun du monde « où les hommes « sont les acteurs et la fortune bien souvent maistresse de « la scène, car tel représente aujourd'huy le personnage « d'un grand prince, qui demain joue celui d'un bouffon « aussi bien sur le grand théâtre que sur le petit [3]. »

L'un des acteurs était le prince de Condé qui tour à tour avait vendu le Havre aux Anglais et avait aidé à les en chasser.

Autre épisode de ces fêtes : Condé présenta au roi et à la reine-mère le vidame de Chartres qui avait livré le Havre aux Anglais. Charles IX et Catherine de Médicis

1 Réglement du 23 octobre 1563. Bibl. imp. de Saint-Pétersbourg.

2 Lettres de Chantonay, du 31 décembre 1563 et du 3 janvier 1564. Arch. Nat. à Paris, K. 1501.

3 Mémoires de Castelnau, livre V, chap. VI.

dissimulèrent avec lui, porte un récit du temps, et lui firent assez bonne chère [1].

En vain Cecil écrivait-il en ce moment qu'il ne savait comment le prince de Condé pourrait jamais rendre compte de tout l'argent qui lui avait été prêté [2]. Condé n'y songeait guères, et il se souvenait moins encore de la fidèle compagne de ses luttes et de ses malheurs, Éléonore de Roye, qui, oubliée loin de ces réjouissances et délaissée pour une fille d'honneur de la reine-mère, expirait lentement de honte et de douleur.

Coligny vint à son tour à la cour. Une grande agitation se manifesta dans la noblesse. La veuve du duc de Guise demandait que l'on mît la main sur lui, et l'on craignait des troubles. Charles IX, pleinement réconcilié en ce moment avec les Huguenots, ne crut pouvoir mieux faire que de publier une proclamation où il réclamait une stricte obéissance à ses ordres en déclarant que les nobles n'avaient qu'un seul maître et que ce maître était le roi [3].

V.

TRAITÉ DE TROYES.

Il ne restait à l'Angleterre qu'à déposer les armes [4].

Un traité de paix entre la France et l'Angleterre fut

1 Mémoires de Condé, t. II, p. 196. Catherine de Medicis avait, disait-on, emprunté le vert comme couleur favorite au vidame de Chartres qui méprisa son amour.

2 Lettre de Cecil, du 3 septembre 1563. Wright, t. Ier.

3 Lettre du 1er décembre 1563, ap. Languet (éd. de 1699).

4 Une lettre de lord Burleigh à Thomas Smith, du 16 décembre 1563, lui fit connaître qu'Élisabeth avait renoncé à sa politique belliqueuse et désirait traiter. British Museum, Lansdown, 102.

signé le 11 avril 1564 dans cette ville de Troyes où au XV[e] siècle un autre traité avait livré la France aux Anglais.

A peine Élisabeth avait-elle fait quelques réserves au sujet des droits qu'elle prétendait avoir sur la restitution de Calais ; mais Catherine de Médicis s'engageait à lui rembourser le prêt qu'elle avait fait au prince de Condé.

Les souvenirs des dissentiments récents étaient effacés. Charles IX accepta l'ordre de la Jarretière et parut même un instant (par pure courtoisie) rechercher la main d'Élisabeth [1].

1 Mem. de Castelnau, l. V, ch. VII, X et XI.

CHAPITRE VIII.

LES PAYS-BAS DEPUIS LE MARIAGE DU PRINCE D'ORANGE JUSQU'AU DÉPART DE GRANVELLE.

(25 août 1561 — 13 avril 1564).

Le prince d'Orange rompt avec Granvelle. — Montigny en Espagne. — Les États de Brabant réclament le prince d'Orange comme rewaert. — Il s'oppose à l'envoi des renforts promis à Charles IX. — Il se rend à Francfort. — Relations avec l'Allemagne. — Relations avec la France. — Relations avec l'Angleterre. — Progrès de la Réforme. — Nouvelles remontrances contre Granvelle. — Mission d'Armenteros. — Départ de Granvelle.

I.

LE PRINCE D'ORANGE ROMPT AVEC GRANVELLE.

Le prince d'Orange, enivré des pompes et des fêtes dont son mariage avait été entouré, revint d'Allemagne comme un triomphateur ; mais il ne rencontra point le même accueil à la cour de la duchesse de Parme, et Anne de Saxe, issue d'une maison impériale, se trouva humiliée de n'occuper que le second rang à côté d'une princesse qui ne pouvait pas même invoquer la légitimité de sa naissance [1]. Les histo-

[1] Pontus Heuterus, p. 390 ; Pontus Payen, t. Ier.

riens du temps attribuent une large part d'influence au dépit qu'elle éprouva et à la jalousie qu'elle ne tarda point à manifester.

Le prince d'Orange se sentait lui-même froissé dans son orgueil. C'était Granvelle qui occupait la première place au conseil. Depuis son élévation au cardinalat et à l'archevêché de Malines [1], la préséance lui était attribuée dans toutes les assemblées solennelles.

Granvelle avait un tort bien plus grave aux yeux du prince d'Orange ; il avait deviné et dévoilé ses desseins ambitieux : « Le prince d'Orange, écrivait-il à Philippe II, « est un homme dangereux, fin, rusé, affectant de soutenir « le peuple et de prendre ses intérêts même contre vos « édits, ne cherchant que la faveur de la multitude, parais- « sant tantôt catholique, tantôt calviniste ou luthérien... « Il est capable d'entreprendre sourdement tout ce qu'une « vaste ambition et une extrême jalousie peuvent inspirer [2]. »

C'était Granvelle qui s'était efforcé de mettre obstacle au mariage du Taciturne avec Anne de Saxe ; c'était Granvelle qui devait sans cesse contrarier les projets qu'il formait au sein même des Pays-Bas.

On répète que si Granvelle a fait décider l'érection de nouveaux évêchés, c'est pour établir dans les Pays-Bas l'inquisition telle qu'elle existe en Espagne ; et cette rumeur

1 Lorsque Granvelle, promu à la dignité ecclésiastique la plus élevée des Pays-Bas, prend possession de son nouveau siége, ni le prince d'Orange, ni le comte d'Egmont n'assistent à la cérémonie. Lettre d'Hopperus, du 22 décembre 1561. Epist. Hopperi, p. 13.

2 Lévêque, Mém. de Granvelle, t. II, p. 53.

est si accréditée que l'on n'ajoute pas foi à la lettre où Philippe II a cru convenable de la démentir [1].

On va jusqu'à reprocher à Granvelle d'avoir écrit à Philippe II que pour rétablir l'ordre aux Pays-Bas il fallait y faire tomber une demi-douzaine de têtes [2].

Les propos les plus injurieux sont tenus contre l'archevêque de Malines. Loin de s'efforcer d'apaiser les troubles, il cherche, dit-on, à les faire naître afin que le roi ait l'occasion de les réprimer.

Pour se rendre compte de la violence de ces attaques, il suffit de lire *la légende de Granvelle* où l'on n'hésite pas à l'accuser d'avoir voulu empoisonner l'empereur Maximilien II [3].

On assure, mais Granvelle le dément, qu'il a eu une querelle en plein conseil avec le prince d'Orange et le comte d'Egmont [4].

Des pamphlets, des libelles se répandent : on parle déjà d'une mascarade dirigée contre le cardinal, et, d'après le bruit public, c'est chez le prince d'Orange qu'elle a eu lieu [5].

Ce qui est certain, c'est qu'une alliance étroite se forme entre le prince d'Orange et le comte d'Egmont et qu'elle est dirigée contre Granvelle.

Le prince d'Orange élève près de Marguerite de Parme

1 Gachard, Corr. de Marg. de Parme, t. II, pp. 234 et 291.

2 Lettre de Marguerite de Parme, du 14 juin 1562. Corr. de Philippe II, t. I, p. 202.

3 Voyez Petit, Chron. de Hollande, t. II, p. 35.

4 Lettre de Granvelle, du 12 mars 1562. Gachard, Corr. de Philippe II, t. I, p. 200.

5 Même lettre.

contre le cardinal de Granvelle les mêmes plaintes qu'on entendait en France contre le cardinal de Lorraine et les Guise.

L'agitation augmente de jour en jour. Marguerite alarmée convoque les chevaliers de la Toison d'Or « pour la « diversité du temps qui court et l'estat auquel se retrou- « vent les affaires de ces pays [1]. » Mais c'est chez le prince d'Orange qu'ils se réunissent, et, d'accord avec lui, ils signalent Granvelle comme responsable du désordre qui se répand et du mécontentement qui se propage.

Granvelle écrivit à Philippe II pour se justifier des accusations auxquelles il était en butte : « On conspire « contre moi ; on proclame même hautement qu'on en veut « à ma vie. Je dédaigne ces menaces, mais je m'attriste « de l'effet que ces discours produisent sur le peuple. Il « semblerait que Votre Majesté dût abdiquer sa puissance « entre les mains de ces seigneurs. Tel est le but vers « lequel tendent tous leurs efforts [2]. »

Dans une seconde lettre adressée au roi, Granvelle repoussait avec la même énergie toutes les plaintes. Il n'était aucun sacrifice qu'il ne fût prêt à faire, si ce n'est celui des intérêts du roi [3].

« Le cardinal de Granvelle, écrit Marguerite de Parme « à Philippe II, agit en toute droiture. Je ne puis en dire

1 Lettre de Marg. de Parme, du 14 mai 1562 (Archives du château de Chimay).

2 Lettre de Granvelle, du 13 mai 1562. Papiers d'État de Granvelle, t. VI, p. 540.

3 Lettre de Granvelle, du 14 juin 1562. Papiers d'État de Granvelle, t. VI, p. 567.

« autant du prince d'Orange, ni du comte d'Egmont. L'am-
« bition les guide, et ils n'écoutent que leurs passions et
« leurs intérêts [1]. »

Marguerite de Parme ajoutait : « J'ai été informée de « tout ce que les chevaliers de la Toison d'Or ont résolu « dans leurs assemblées pour perdre le cardinal de Gran- « velle dans votre esprit et même des paroles qui ont été « prononcées contre Votre Majesté. Ces plaintes, ce sont « le prince d'Orange et le comte d'Egmont qui vous les « exposeront. Voici ce que je puis leur répondre. L'Empe- « reur Charles-Quint a rendu témoignage à sa prudence « et à son habileté. Il n'a jamais agi par passion, ni par « orgueil contre ses ennemis. Les calomnies ne reposent « que sur des haines particulières, et elles ont leur source « dans le zèle que le cardinal de Granvelle montre sans « cesse pour le bien de la religion et le service de Votre « Majesté [2]. »

II.

MONTIGNY EN ESPAGNE.

Les seigneurs ont résolu de faire porter leurs plaintes à Philippe II, et leur message est confié au baron de Montigny, qui se hâte de le remplir.

Montigny fut reçu en audience par Philippe II le 15 juillet 1562, et aussitôt après eut lieu une réunion extraordinaire du conseil, qui se tint au Bois de Ségovie et à la-

1 Reiffenberg, Lettres de Marg. d'Autriche, p. 1.
2 Reiffenberg, Lettres de Marguerite d'Autriche, p. 3.

quelle assistèrent le duc d'Albe, le duc de Feria, Manriquez de Lara, le prince d'Éboli, Tisnacq, Hopperus et Courtewille [1]. Là s'engagea une solennelle délibération reproduite par Strada, où le système de la clémence fut soutenu par le prince d'Éboli, et celui de la répression par le duc d'Albe et par le grand inquisiteur Espinosa qui avait élevé si haut sa puissance qu'on l'appelait communément le roi d'Espagne [2].

Philippe II se borne à se faire rendre compte des divers avis. Deux jours après l'audience donnée au baron de Montigny, il adresse à la duchesse de Parme une lettre où il déclare que jamais Granvelle ne lui a conseillé d'introduire aux Pays-Bas l'inquisition, ni de faire couper une demi-douzaine de têtes ; mais ces deux griefs ne lui paraissent pas fort graves. L'inquisition d'Espagne, à en croire le roi, n'est pas plus à redouter que celle des Pays-Bas, et il ne serait peut-être pas mauvais de frapper quelques coupables. Il espérait du reste que ceux qui étaient le plus tenus de venir en aide à la régente, ne manqueraient pas plus longtemps à ce devoir [3].

Au mois d'octobre 1562, les seigneurs des Pays-Bas firent parvenir à Montigny un nouvel exposé des griefs contre le cardinal de Granvelle, où figuraient les signatures du prince d'Orange, du comte d'Egmont et des principaux membres du conseil.

Granvelle trouvait-il en ce moment à Madrid tout l'appui qu'il espérait ? On peut en douter. De secrètes menées se

1 Cabrera, t. I, p. 475.
2 Strada, l. VI.
3 Lettre de Philippe II, du 17 juillet 1562. Doc. ined. t. IV, p. 278.

multipliaient autour de Philippe II pour ébranler le crédit de Granvelle ; Erasso les protège et les appuie. Chose étrange, le secrétaire de la jointe de l'inquisition est le soutien des seigneurs des Pays Bas si empressés à protester de leur indignation contre l'inquisition. C'est à lui que le comte d'Egmont adresse les plaintes du prince d'Orange et les siennes contre Granvelle ; c'est en lui seul qu'ils placent leur confiance [1]. Erasso répond à Egmont et à Orange qu'il ne communique à personne les lettres qu'on lui écrit et que son affection reste acquise à ces provinces où il a vécu autrefois, où ses enfants ont vu le jour [2].

C'était à Erasso et à ses amis que Granvelle faisait allusion quand il suppliait le roi de le défendre si à sa cour il s'élevait des voix pour l'accuser [3].

Chose non moins étrange ! C'étaient les officiers payeurs des régiments espagnols, qu'on avait avec tant d'ardeur chassés des Pays-Bas, c'étaient le contador Alonzo del Canto et d'autres contadores réduits au rôle d'espions, qui traduisaient en espagnol les dénonciations dirigées contre Granvelle et qui transmettaient eux-mêmes directement les mêmes griefs au roi [4].

Canto, écrit l'évêque d'Aquila dans une lettre de Lon-

1 Lettre du comte d'Egmont à Erasso, du 27 juillet et du 15 août 1561. Gachard, Corr. de Philippe II. C'est aussi à Erasso que le comte de Hornes adresse, le 19 décembre 1561, une lettre dirigée contre Granvelle. Suppl. de Strada, p. 267.

2 Lettre d'Erasso, du 15 octobre 1561. Gachard, Corr. de Philippe II.

3 Lettre de Granvelle, du 14 juin 1562. Gachard, Corr. de Philippe II.

4 Lorsque le contador Castellanos quitta les Pays-Bas, les seigneurs lui donnèrent de beaux chevaux. Lettre d'Alonzo del Canto, du 27 janvier 1566, Corr. de Philippe II.

dres, du 15 novembre 1562, est un véritable inquisiteur [1]; et ce mot sera répété dans les Pays-Bas. Le peuple le poursuit dans les rues en l'appelant le grand inquisiteur [2]. « On « dit ouvertement, écrit la régente à Philippe II, que Votre « Majesté entretient des ministres de l'inquisition d'Espagne, « avec laquelle ils correspondent [3]. » Canto faisait des arrestations sans reconnaître ni l'autorité de la régente, ni les lois du pays [4]. De là les plaintes les plus vives de Marguerite de Parme [5]; mais elles étaient impuissantes pour combattre ce qui se décidait en Espagne.

Plus tard paraîtra un autre agent de Philippe II, fray Lorenzo de Villavicencio, plus actif, plus remuant, plus dangereux que Canto lui-même : dès sa première lettre il dénonce la duchesse de Parme en priant le roi de lui écrire de bonne encre [6].

Des relations étroites s'établissent aussitôt entre Canto et Villavicencio [7]. Là est le pouvoir occulte qui ne respectera ni la régente, ni ses conseillers les plus dévoués, ni les évêques les plus pieux, et qui, sous les auspices d'Erasso,

1 Lettre de l'évêque d'Aquila, du 15 novembre 1562. Rel. pol. des Pays-Bas et de l'Angleterre, t. III.

2 Lettre de Morillon, du 19 mai 1566. Poullet, Corr. de Granvelle, t. I.

3 Lettre de Marg. de Parme, du 12 novembre 1563. Gachard, Corr. de Marg. de Parme, t. III.

4 Lettre de Marg. de Parme, du 12 novembre 1563.

5 Lettre de la duchesse de Parme, du 15 septembre 1563. Gachard, Corr. de Philippe II.

6 Lettre de Villavicencio, du 14 juillet 1563. Gachard, Corr. de Philippe II.

7 Lettre de Morillon, du 9 décembre 1565. Poullet, Corr. de Granvelle.

pour le malheur des Pays-Bas et la honte de Philippe II, se fera seul écouter en Espagne.

III.

LES ÉTATS DE BRABANT RÉCLAMENT LE PRINCE D'ORANGE COMME REWAERT.

Le prince d'Orange jouissait d'une influence considérable dans les provinces septentrionales des Pays-Bas ; mais il avait compris qu'il lui importait surtout de l'étendre au centre, là où était la direction des affaires. Il lui semblait d'autant plus facile d'y parvenir qu'il possédait de vastes domaines en Brabant qui lui ouvraient l'accès des États, et il ne négligeait rien pour accroître sa puissance.

Les États de Brabant exposèrent à la régente que cette province était la seule qui n'eût point de gouverneur, qu'il importait de choisir un protecteur ou *rewaert* qui veillerait à tous ses intérêts, et ils désignaient assez clairement le prince d'Orange ; mais le cardinal de Granvelle qui savait bien où tendait cette proposition, la combattit ouvertement : « Ce serait, avait-il dit, créer un prince de Brabant placé « au même rang que le roi [1]. »

1 Strada, l. III. Voici comment Metsius s'exprime à ce sujet : « Ung aultre moyen fut pourpensé que de la part des États de Brabant le prince d'Aurainge seroit constitué le chef et directeur de la police du pays et duché de Brabant. La réponse qui fut faicte, fut telle que c'estoit crime de lèse-majesté de requérir ung aultre chef des Estats et gouverneur de la république du Brabant que le roy, attendu que le roy, comme duc de Brabant, est le chef des estats et gouverneur de la républicque de Brabant ». Gachard, Corr. de Philippe II, t. IV, p. 741.

Le prince d'Orange négociait avec l'Allemagne pour que l'on appuyât les démarches des États de Brabant. Peut-être même eût-il souhaité qu'une revendication s'accomplît par la force des armes. « On écrit de Flandre, portait un « mémoire secret transmis par le nonce résidant à Paris, « que les princes allemands ont déclaré aux États des Pays-« Bas que s'ils font quelque mouvement pour secourir les « catholiques en France, ils attaqueront le Brabant [1]. »

Granvelle ne manqua point d'appeler sur ce qui se passait, l'attention du roi. « La vraie cause de l'opposition du prince « d'Orange, écrivait-il à Philippe II, c'est qu'il veut exercer « dans le Brabant une domination absolue sans que per-« sonne puisse ouvrir les yeux ; et les États ne sont pour « lui qu'un bouclier à opposer à l'autorité du roi [2]. »

Granvelle observait dans une autre lettre que le prince d'Orange eût voulu nommer les margraves des quatre chefs-villes de Brabant et que s'il en avait été ainsi, il eût, grâce à l'influence qu'il possédait au sein des États, joui d'une autorité supérieure à celle du roi lui-même [3].

Plus tard, Granvelle écrira de nouveau que si les seigneurs réclament la convocation des États-Généraux, c'est parce qu'ils espèrent que la direction appartiendra aux États de Brabant et ainsi indirectement au prince d'Orange [4].

La duchesse de Parme croyait que la conduite du prince d'Orange méritait quelques paroles sévères, et Philippe II lui répondait que si le prince d'Orange avait donné suite

1 Mém. du Nonce, Cimber et Danjou, Ire s., t. VI, p. 106.

2 Lettre de Granvelle, du 14 juin 1562. Gachard, Corr. de Philippe II.

3 Papiers d'État de Granvelle, t. VI.

4 Lettre de Granvelle, du 20 août 1563. Gachard, Corr. de Philippe II.

à son projet de se faire déclarer protecteur du Brabant, il eût mérité plus que des paro'es, car cette prétention était si exorbitante qu'il eût été impossible de la tolérer [1].

Au dessus de ces projets s'en cachait un autre plus important et plus élevé. Si le prince d'Orange avait réussi à s'assurer une autorité supérieure dans le Brabant, il eût voulu assurer à l'Empereur la souveraineté du Brabant [2]. En unissant à l'Empire le Brabant qu'il eût gouverné comme rewaert, il eût été aussi puissant et aussi indépendant que les princes allemands des bords du Rhin.

Opposer à l'union récente avec l'Espagne, antipathique aux mœurs et aux traditions du pays, celle que tant de liens fondés sur la race et la langue rendaient bien plus aisée avec l'Allemagne, n'était-ce pas réaliser à la fois le vœu de Charles-le-Téméraire lors de son voyage à Trèves et le plan même de Charles-Quint quand il avait institué le Cercle de Bourgogne ?

IV.

LE PRINCE D'ORANGE S'OPPOSE A L'ENVOI DES RENFORTS PROMIS A CHARLES IX.

Le moment était arrivé où le prince d'Orange et les autres seigneurs ligués contre Granvelle allaient montrer qu'ils étaient plus puissants que Marguerite de Parme et que, malgré toutes leurs protestations, ils respectaient assez peu la volonté du roi.

1 Gachard, Corr. de Marg. de Parme, t. II, p. XX. (15 juillet 1562).

2 Lettre de Granvelle, du 12 mars 1562. Groen, t. I.

Dès que Philippe II avait été instruit de la prise d'armes du prince de Condé, il avait offert l'appui de ses troupes à Charles IX ; et celui-ci n'avait point tardé à l'accepter dans une lettre où il déclarait que s'il ne parvenait pas à étouffer la rébellion ou si elle était soutenue par des princes étrangers, il se féliciterait de l'appui d'un prince qui était à la fois son principal ami et le monarque le plus zélé pour la conservation de la foi catholique.

Conformément au vœu de Charles IX, Philippe II se prépara à intervenir en France. Par une lettre du 8 juin 1562, où il exposait la communauté de périls qui existait pour la France et les Pays-Bas, il fit connaître à la régente qu'il avait promis à Charles IX de le secourir à la fois avec des troupes tirées d'Espagne et des Pays-Bas et qu'en conséquence il l'invitait à faire prendre les armes à deux mille chevaux d'ordonnance. Par une seconde lettre du 8 juillet il réitéra les mêmes ordres [1].

Dans l'intérêt des Huguenots, il fallait empêcher l'exécution de la volonté du roi. C'était évidemment des frontières du nord que pouvaient arriver à Charles IX les secours les plus prompts et les plus efficaces, ceux qu'il importait le plus d'arrêter. Si quelques bandes espagnoles venues des Pyrénées sauvèrent la monarchie française à la bataille de Dreux, quelle n'eût pas été l'importance d'une intervention plus prompte qui eût devancé et peut-être rendu impossible le traité de Condé avec les Anglais ?

On comprend l'empressement des chefs des mécontents dans les Pays-Bas à s'opposer aux ordres venus de Madrid.

1 Gachard, Corr. de Philippe II.

Un jour prochain viendrait peut-être où les Huguenots pourraient leur rendre le même service.

Le rôle du prince d'Orange était tout tracé. Lorsque le 4 août 1562, le conseil fut appelé à délibérer sur les ordres du roi, il s'opposa vivement à ce qu'on les exécutât. C'était à son avis exposer les Pays-Bas à une ruine complète, et il soutint qu'on ne pouvait point faire marcher les bandes d'ordonnance sans le consentement des États [1]. Son avis prévalut : c'était le symptôme d'une situation où l'on se croyait affranchi de l'obéissance à l'autorité royale.

Dans une lettre du 31 août 1562, la duchesse de Parme annonce à Philippe II que le comte de Berlaymont lui a dit qu'il croyait de son devoir de l'informer qu'il fallait redouter un prochain soulèvement dans les Pays-Bas. Les seigneurs y étaient disposés : ils ne cherchaient que le trouble ; et lorsqu'il était question de la venue du roi aux Pays-Bas, ils la blâmaient en termes qui semblaient mettre en doute que le roi y fût encore le maître [2].

Granvelle ajoutait : « Que pour l'amour de Dieu le roi « se dispose à venir aux Pays-Bas ! Tout y empire de jour « en jour. Sans la présence du roi, on ne pourra remédier « au mal. Avec la présence du roi, l'ordre sera assuré, et « le roi donnera la loi au monde [3]. »

Philippe II ne quitta pas l'Espagne, et ses ordres restèrent inexécutés. Le prince d'Orange était plus puissant que Marguerite de Parme, et, en se mettant ainsi en opposition

1 Lettre de Marguerite de Parme, du 6 août 1562.

2 Gachard, Corr. de Philippe II.

3 Lettre de Granvelle, du 23 août 1562. Gachard, Corr. de Philippe II.

ouverte avec le roi, il avait à la fois servi efficacement les intérêts des Huguenots, des Allemands et des Anglais.

Tout au plus, Marguerite de Parme put-elle envoyer quelque argent en France pour venir en aide au roi ; mais les Huguenots, guidés par les avis qu'un secrétaire du prince de Condé était allé chercher à Anvers, dressèrent une embuscade près de Cambray, et vingt mille écus, destinés à payer les défenseurs de Charles IX, ne servirent qu'à soudoyer ceux qui avaient pris les armes contre lui [1].

V.

LE PRINCE D'ORANGE A FRANCFORT.

Maximilien II, récemment appelé à siéger sur le trône des Césars germaniques, avait convié tous les princes à assister aux fêtes solennelles de son couronnement à Francfort.

On disait que le nouvel empereur était à la fois favorable à la Réforme et hostile à l'Espagne : on fit briller à ses yeux le projet de rattacher le Brabant et peut-être toutes les provinces des Pays-Bas à l'Empire [2].

Les États de Brabant, reprenant leur ancien projet, mirent en délibération s'ils n'enverraient point leurs députés à Francfort, ce qui eût été reconnaître que le duché de Brabant était membre de l'Empire ; mais la duchesse de Parme s'y opposa.

1 Gachard, Corr. de Marg. de Parme, t. II, p. 489 ; Paillard, Troubles de Valenciennes, t. III.

2 Lettre de Granvelle, du 12 mars 1562. Groen, t. I, p. 25.

Sans doute le prince d'Orange eût été heureux de se voir chargé par le roi de le représenter en Allemagne ; mais Philippe II désigna le duc d'Arschot, qui fut chargé de demander à l'empereur qu'il embrassât la défense des catholiques : ce que le prince d'Orange eût fait avec peu de zèle.

Le Taciturne se rendra dans tous les cas, avec ou sans mission du roi, aux fêtes de Francfort ; mais, avant de s'éloigner, il a fait parvenir au seigneur de Montigny une note signée par lui, le comte d'Egmont, le comte de Hornes et d'autres seigneurs où l'on réclame en termes altiers la révocation de Granvelle [1].

Le prince d'Orange n'ignore pas que son voyage sera vu avec mécontentement ; mais il allègue d'une part qu'il lui reste à régler certaines affaires relatives à la succession de son père, d'autre part que né Allemand il ne peut faillir à ce qu'il doit à sa maison et à son pays. En vain Marguerite l'invite-t-elle à ne rien faire sans avoir reçu les ordres du roi ; en vain Philippe II ne lui envoie-t-il l'autorisation demandée que trop tard pour qu'il puisse en profiter. Sans avoir égard aux avis de la régente, sans attendre les ordres du roi, il part pour l'Allemagne.

Berlaymont rapporte à la duchesse de Parme qu'il a remarqué que le prince d'Orange avait quelque grand dessein en tête. La duchesse de Parme ajoute qu'il a fait entendre qu'il s'agissait de choses contraires au service du roi [2] ; et Philippe II ne manque pas de lui répondre :

1 Lettre du 11 mars 1562. Suppl. de Strada, p. 270.

2 Lettre de la duchesse de Parme, du 18 octobre 1562. Gachard, Corr. de Philippe II.

« Tâchez de pénétrer le grand dessein du prince d'Orange[1]. »

C'était tout simplement un acte d'adhésion à l'Empire que le prince d'Orange allait porter à Francfort ; et afin de mieux caractériser sa démarche, il emmenait avec lui deux députés des États de Brabant, Straelen et Martini, sous le vain prétexte de faire confirmer par l'empereur les priviléges contenus dans la bulle d'or [2].

Que se passa-t-il dans ce voyage de Francfort ? Guillaume d'Orange n'y rencontra-t-il point les chefs des reîtres qui se préparaient à envahir la France ? N'y eut-il point quelque accord secret prévoyant et réglant ce qu'il y aurait lieu de faire lorsque, le mouvement ayant réussi en France, on l'étendrait aux Pays-Bas ?

On essaya plus tard de faire parler Martini qui avait accompagné à Francfort le prince d'Orange ; mais il refusa de s'expliquer : « Si je découvrais ce que je sais, répondit-« il, cela me coûterait la vie [3]. »

VI.

RELATIONS AVEC L'ALLEMAGNE.

Le Taciturne, Allemand par sa naissance et son mariage, trouvait dans ses intérêts politiques de nouveaux motifs de

1 Lettre de Philippe II, du 23 décembre 1562. Gachard, Corr. de Philippe II.

2 Lettre de Granvelle, du 19 novembre 1562. Corr. de Philippe II, t. I, p. 227.

3 Lettre de Marg. de Parme, du 13 mars 1563. Gachard, Corr. de Philippe II. Sur les projets des princes protestants contre le Brabant, voyez la lettre du comte de Schwartzbourg, du 28 mars 1563. Groen, t. I.

se rapprocher d'un pays auquel le liaient déjà de nombreuses alliances et de vives sympathies.

Le prince d'Orange qui tient grand état de maison, mène à sa suite des comtes, des barons et beaucoup d'autres gentilshommes d'Allemagne. Il a dit ouvertement à la duchesse de Parme qu'on ne le verra jamais faillir à ce qu'il doit à l'Allemagne sa patrie, ni à sa maison qui est allemande par son berceau et ses plus anciennes traditions [1].

Au mois de mars 1562, une réunion secrète a lieu à Maestricht. Le prince d'Orange, le comte d'Egmont, le comte de Hornes y assistent. On ignore quel en est le but [2]. Si la ville de Maestricht a été choisie, c'est sans doute parce qu'elle est près de l'Allemagne.

Le Taciturne entretient une correspondance avec le landgrave de Hesse qui exerce une influence considérable sur les bords du Rhin [3]. Il est aussi en relation avec l'électeur de Saxe et l'électeur palatin ; on dit que l'électeur de Saxe et l'électeur de Brandebourg iront lui rendre visite à Breda [4]. Tous ces rapports avec les Allemands, écrit Granvelle, font le plus grand mal [5].

Les Allemands montraient un grand zèle pour s'associer à des entreprises dont ils se promettaient de notables bénéfices. Tout prétexte leur eût été bon ; et le comte Gunther de Schwartzbourg, marié à une sœur du Taciturne, lui écri-

1 Lettre de Granvelle, du 10 mars 1563. Gachard, Corr. de Philippe II.

2 Lettre de Richard Clough, du 1er mars 1562 Rel. pol. des Pays-Bas et de l'Angleterre, t. II.

3 Groen, t. I, p. 133 (31 mars 1562).

4 Lettre de Granvelle, du 6 octobre 1562. Gachard, Corr. de Philippe II.

5 Lettre de Granvelle, du 31 août 1562. Gachard, Corr. de Philippe II.

vait que les Protestants d'Allemagne, par ce simple motif que les décrets du Concile de Trente violaient les anciens priviléges, étaient résolus, dès qu'ils seraient publiés, à envahir les Pays-Bas ; et il revenait peu de jours après sur la prompte exécution de ce dessein [1].

VII.

RELATIONS AVEC LA FRANCE.

On remarquait aux Pays-Bas, chez certains personnages, un enthousiasme extraordinaire pour tout ce qui se passait en France et des liaisons que l'on pouvait considérer comme suspectes [2]. Ils se tenaient à l'affut des rébellions de France et en espéraient le succès [3].

Les Huguenots ne s'endormaient pas : ils considéraient l'assassinat du duc de Guise comme un triomphe, qui, jusque dans les Pays-Bas, porta, dit Granvelle, les bons à perdre courage et les mauvais à relever la tête [4].

Plus tard, lorsque Coligny et Condé eurent aidé Catherine de Médicis à reconquérir le Havre, ils lui demandèrent le prix de ce concours, comme vraisemblablement cela avait été convenu d'avance dès l'édit d'Amboise : c'était d'abandonner, comme compensation de la Normandie paci-

1 Lettres du comte de Schwartzbourg, du 28 mars et du 8 avril 1563. Groen, t. I, pp. 155 et 156.

2 Papiers d'État de Granvelle, t. VI, p. 458.

3 A la mira, esperando los successos. Lettre de Granvelle, du 12 mar 1562. Groen, t. I, p. 130.

4 Lettre de Granvelle, du 10 mars 1563. Doc. ined., t. VII.

fiée, les Pays-Bas à conquérir et à livrer à l'ambition et aux convoitises des Huguenots.

La reine-mère y consentit sans trop de déplaisir. D'une part, il était conforme à la politique française au XVI[e] siècle de rejeter au dehors les éléments d'agitation intérieure ; d'autre part, la France, essentiellement jalouse de la puissance espagnole, naturellement portée à lui envier ses possessions des Pays-Bas formées en partie du démenbrement de la monarchie française et devenues depuis un siècle un danger incessant pour elle, ne pouvait que favoriser les déchirements qui se produisaient au nord de ses frontières.

Les ambassadeurs que Catherine de Médicis envoyait à Bruxelles, inspiraient peu de confiance à Marguerite de Parme ; et, à propos d'un sieur de la Forest qui n'allait jamais à la messe, on la voit écrire à Philippe II : « Je « crois qu'il est venu pour, s'il peult, faire mauvais office, « et suis après pour considérer ses actions et veoir où il « va et vient et ceulx qui le hantent [1]. »

Dès le mois d'avril 1563, Chantonay informait Marguerite de Parme des secrètes pratiques de la reine-mère et de l'amiral [2]. Les Huguenots annoncent que les Pays-Bas vont se soulever, qu'Anvers et d'autres villes donneront le signal de l'insurrection [3]. L'amiral organise la révolte en Flandre [4]. Catherine de Médicis ne s'en affligerait point et ne ferait rien pour l'empêcher. Les Huguenots comptent sur l'appui de certains personnages qui doivent beaucoup à Phi-

1 Gachard, Corr. de Marg. de Parme, t. II, p. 93 (15 février 1562).
2 Lettre de Chantonay, du 6 avril 1563. Arch. Nat. à Paris, K. 1499.
3 Lettre de Chantonay, du 30 mars 1563. Arch. Nat. à Paris, K. 1499.
4 Lettre de Chantonay, du 6 avril 1563. Arch. Nat. à Paris, K. 1499.

lippe II [1]. Le prince de Condé est pressé par les Huguenots d'envoyer des capitaines et des troupes aux Pays-Bas ; mais il laissera sans doute ce soin à l'amiral, car il suit le même chemin que son frère M. de Vendôme et est si épris de mademoiselle de Limeuil que de sa religion et de la Réforme il ne garde plus que le nom [2]. Lorsque Condé est envoyé comme gouverneur en Picardie, l'inquiétude s'accroît dans les Pays-Bas [3].

Un Anversois, nommé Antoine de Bomberghe, qui a servi dans l'armée du prince de Condé, est arrêté à Bruxelles. Il porte un message où l'on prévient Montigny que bientôt, qu'il le veuille ou non, il sera huguenot [4].

A Valenciennes on met la main sur un espion qu'on croit être le secrétaire du prince de Condé [5].

On raconte que Coligny a déjà quitté son château de Châtillon avec cinq cents chevaux. Il compte, dit-on, sur les nombreuses intelligences qu'il s'est assurées dans les villes frontières et même au cœur des Pays-Bas pour y faire triompher les projets belliqueux qui venaient d'échouer en France [6].

1 Lettres de Chantonay, du 18 et du 28 avril 1563. Arch. Nat. à Paris, K. 1499.

2 Lettre de Chantonay, du 8 mai 1563. Arch. Nat. à Paris, K. 1499.

3 Lettre de Chantonay, du 12 septembre 1563. Arch. Nat. à Paris, K. 1499.

4 Backhuyzen, Schetsen en studiën, p. 73.

5 Gachard, Corr. de Marg. de Parme, t. II. p. 486.

6 Lettre de Chantonay, du 25 avril 1563. Mém. de Condé, t. II, p. 153.

VIII.

RELATIONS DU PRINCE D'ORANGE AVEC L'ANGLETERRE.

Une part importante dans les intrigues qui troublaient les Pays-Bas, appartient pour cette période à la reine d'Angleterre, qui, redoutant sans cesse que Philippe II ne tendît la main dans ses États aux catholiques persécutés, jugeait utile à ses intérêts de lui créer des embarras en tendant elle-même la main aux mécontents des Pays-Bas.

Élisabeth n'ignorait point que le cardinal de Granvelle blâmait l'inertie de Philippe et qu'il eût voulu de sa part une intervention plus énergique en Angleterre, soit pour la défense de la foi religieuse, soit pour la protection des intérêts commerciaux. Elle affectait de dire qu'elle avait des ennemis aux Pays-Bas et que le plus puissant n'y était pas né. Ces allusions se reproduisaient souvent, et, après avoir autrefois cherché à gagner Granvelle [1], elle ne négligeait rien pour le perdre. Granvelle écarté, le principal obstacle aux projets d'Élisabeth sur les Pays-Bas disparaissait aussitôt.

L'évêque d'Aquila mandait de Londres que les Anglais fomentaient des troubles aux Pays-Bas et que Cecil y renouvelerait volontiers les efforts qu'il avait tentés d'abord en Écosse, puis en France. Il signalait les deux agents principaux de ces intrigues : Throckmorton et Gresham [2].

1 Lettre de Chaloner, du 3 août 1559. Rel. pol. des Pays Bas et de l'Angleterre, t. I.

2 Lettres de l'évêque d'Aquila, du 30 avril et du 24 mai 1562. Rel. pol. des Pays-Bas et de l'Angleterre, t. III.

Throckmorton, dans son incessante activité pour fonder la puissance anglaise sur les désordres du dehors, ne séparait point les Pays-Bas de la France. S'il fallait ruiner la France, il n'était pas moins important de saper la puissance du roi d'Espagne.

Throckmorton écrivait, dès le 28 janvier 1562, à Cecil : « Dans les Pays-Bas, ceux qui ont embrassé la Réforme, « sont nombreux ; ceux qui sont disposés à les imiter, le « sont bien davantage. Le prince d'Orange et le comte « d'Egmont inclinent vers les protestants. L'un est gagné « par le comte palatin dont il a épousé la sœur ; l'autre par « sa femme qui est la fille de Maurice de Saxe. Communi- « quez ces avertissements à la reine [1]. »

Deux mois après, le gouverneur des marchands anglais d'Anvers se rend à Paris. Des troubles ne tarderont pas à éclater dans les Pays-Bas, selon ce qu'il rapporte à Throckmorton ; et celui-ci mande aussitôt à Cecil : « Il serait utile « que l'on pût convaincre par quelques bonnes paroles le « prince d'Orange et le comte d'Egmont que la reine les « tient pour ses amis [2]. »

Ce que désire Throckmorton, il sait comment y parvenir : « On peut trouver, écrit-il, les moyens d'établir un échange « de bons offices entre la reine, le prince d'Orange et le « comte d'Egmont, de sorte qu'elle puisse compter sur leur « bonne volonté [3] ; car j'apprends qu'ils sont disposés à se

1 Lettre de Throckmorton, du 28 janvier 1562 (Record Office).

2 Lettre de Throckmorton, du 31 mars 1562 (Record Office).

3 That their good willes and devotions be not to moche alyenate and estrangid from Hir Majestie.

« rendre aussi utiles qu'ils le pourront dans l'affaire de la « Religion [1]. »

Ce qu'il faut rechercher avant tout, selon Throckmorton, c'est d'affermir le prince d'Orange et le comte d'Egmont dans leur haine contre Granvelle [2].

Il importe aussi à Élisabeth qui se prépare à faire débarquer des Anglais en Normandie, que Charles IX ne soit point secouru du côté des Pays-Bas.

Le 27 juillet, Throckmorton insiste sur ces considérations dans une lettre adressée à la reine elle-même : « J'ai répété « souvent, disait-il, combien, en tenant compte de ce qui « se passe, il est nécessaire de gagner par quelques pra- « tiques l'amitié du prince d'Orange qui est gouverneur « de la Hollande et non moins puissant dans le Brabant, « du comte d'Egmont, gouverneur de Flandre et d'Artois, « du comte de Hornes qui est amiral, et du marquis de « Berghes qui, ne disposant que de cette ville, n'est pas un « personnage aussi considérable, eu égard aux desseins de « Votre Majesté. Outre l'intérêt qui dérive de leurs posses- « sions et de leur crédit dans les Pays-Bas, il importe « surtout que Votre Majesté puisse les considérer comme « étant à elle parce que la duchesse de Parme et le cardi- « nal de Granvelle sont dévoués à tous ses ennemis et « notamment à l'évêque de Rome [3]. »

1 I do here that they be well gevyn and wyllyng to do good in the cause of religion, as they may and have. Lettre de Throckmorton, du 28 mai 1562 (Record Office).

2 Lettre de Throckmorton, du 31 mars 1562 (Record Office).

3 Lettre de Throckmorton à Élisabeth, du 27 juillet 1562. Record Office, Foreign papers.

Un autre agent anglais écrivait à Cecil : « J'entends dire « que s'il y avait une tête pour diriger le mouvement des « Pays-Bas, il serait aisé d'y exciter des troubles au moins « aussi sérieux que l'entreprise d'Amboise. Si la reine encou- « rageait certains personnages tels que le prince d'Orange, « les comtes d'Egmont et de Hornes, le feu s'allumerait « bientôt, et ce serait pour l'Angleterre et la France le « moyen de mettre sous leurs pieds le roi Philippe qui de « longtemps ne pourrait leur nuire [1].

Les intrigues de l'Angleterre se couvraient aux Pays-Bas du manteau des relations commerciales [2].

Gresham, agent d'Élisabeth à Anvers, avait à remplir une mission sinon égale en importance à celle de l'ambassadeur anglais à Paris, tout au moins fort active et dictée par les mêmes préoccupations. C'était par les mains de Gresham que les rapports secrets des agents anglais passaient à Londres ; c'était Gresham qui transmettait sur les fonds qu'il levait à Anvers, les subsides qu'on donnait en France aux chefs des Huguenots, et, de même que Throckmorton, il croyait que le moment était venu pour les Anglais de recouvrer leurs anciennes possessions de la Guyenne et de la Normandie [3].

A Gresham sont adressés les libelles qu'on rédige à Londres et qui sont ensuite répandus dans les Pays-Bas. Un jour il ne s'agit de rien moins que d'une proclamation

1 Lettre de Windebank, du 12 décembre 1562. Rel. pol. des Pays-Bas et de l'Angletterre, t. II.

2 Gachard, Corr. de Marg. de Parme, t. II, p. 366 (octobre 1562).

3 Lettre de Gresham, du 29 août 1562. Rel. pol. des Pays-Bas et de l'Angleterre, t. II.

anonyme pour menacer Granvelle d'un appel aux armes, proclamation qui est rédigée à la fois en français et en flamand. Le 23 mai 1562, l'agent de Gresham écrivait à Cecil : « Cette affaire, si elle réussit, ne sera pas peu « importante. Quiconque en sera chargé, devra aussitôt « s'éloigner ; car cela fera beaucoup de bruit, et l'on se « livrera à d'actives recherches... J'agirai aussi secrète- « ment que cela me sera possible [1]. »

Quelques jours après, le pamphlet suivant, conservé parmi les papiers de Cecil, était affiché sur les murailles d'Anvers :

« A noble Brabant, de lignée impériale, duché très- « excellent, rempli de belles privilèges.

« L'empereur Carolus estoit très-sage que nullement il « permettoit en son conseil la raccaille du pape son ennemy.

« Son fils Philippus, fort débonnaire et sans fiel quel- « conque, a mis ceste noble duché soubs le conseil du pape « romain de par son cardinal Granvella qui est de belles « paroles, mais en son conseil venimeux et obstiné. Il ne « cesse de praticquer pour anéantir toutes privilèges et « par ainsy destruire tout le pays par fausse praticque « d'inquisition et inconvénients des nouveaux évesques. « Il ne cherche aultre chose que d'oster la liberté du pays « et de faire les inhabitans esclaves aux pourceaux d'Es- « paigne. La tyrannie s'augmente de jour en jour, et ne « sçavons plus endurer la cruaulté contre les privilèges « du pays.

1 Lettre de Richard Clough, du 23 mai 1562. Rel. pol. des Pays-Bas et de l'Angleterre, t. III.

« Aussy ne voulons que nos inhabitans soient tourmentés « à cause de la religion et les marchands chassés hors du « pays, de quoy on les mettra sur les galères comme chiens « ou Turcqs.

« Entendez-le bien. Nous sommes en grand nombre et « nous n'espargnerons personne. L'espée est esguisée. Per- « sonne ne sera espargné, escoutètes, ny bourgmestres, « prestres, ny moisnes, vieillards, ny jeusnes [1]. »

Cecil allait plus loin. On rencontre fréquemment vers cette époque dans les correspondances de Cecil la mention de l'homme qui doit exécuter l'affaire [2]. Peu après on arrête à Valenciennes un Bourguignon, attaché au service du comte de Leycester, qui est en rapport avec un capitaine allemand, l'un des principaux agents de Damville.

L'affaire que l'on voulait exécuter, c'était la révolution des Pays-Bas ; mais Élisabeth ne marchait que lentement dans cette voie. Elle craignait de favoriser les intérêts des Huguenots au détriment des siens ; et, si au prix de son concours ils lui faisaient espérer Calais, elle ne pouvait oublier que la perte du Havre avait été la conséquence de leur défection et de la violation des engagements qu'ils avaient pris vis-à-vis d'elle.

1 Relations pol. des Pays-Bas et de l'Angleterre, t. II, p. 675.

2 Co'l quale s'ha de fare l'effeto. Lettre de Borghèse, du 22 mai 1562. Weche ys in effecte. Lettre de Richard Clough, du 23 mai 1562.

IX.

PROGRÈS DE LA RÉFORME.

Tandis que l'autorité de la régente s'affaiblit au profit de celle des seigneurs et des mécontents qui les entourent, la Réforme fait de rapides progrès, soutenue à la fois au sud par les Huguenots, au delà de la mer par la reine d'Angleterre : « François et Anglois sollicitent ce peuple » écrit Granvelle [1].

La grande cité commerciale d'Anvers où se pressaient des étrangers de toute nation, avait vu grandir les sectes dont ils introduisaient les doctrines, et la liberté du commerce avait protégé l'éclosion de toutes ces croyances différentes qui invoquaient la liberté de conscience. Marguerite de Parme donnait à Anvers le nom de Babylone, et Granvelle l'appelait « le réceptacle des mauvais garnements [2]. »

C'était là qu'on imprimait secrètement les pamphlets qui portaient les esprits au mépris de la foi ancienne ; c'est là aussi que les sociétés de Rhétorique, si populaires depuis des siècles mais gagnées presque toutes aux doctrines de la Réforme, représentent des pièces où sous des fictions grossières les mêmes passions s'étalent en toute liberté.

Les marchands allemands avaient propagé le luthéranisme à Anvers, mais le calvinisme s'y développa bien davantage. Les adeptes de Calvin étaient quatre fois plus nombreux que ceux de Luther. Les dissidents prétendaient

1 Lettre de Granvelle, du 20 mars 1562. Gachard, Corr. de Philippe II.
2 Lettre de Granvelle, du 6 octobre 1562. Gachard, Corr. de Philippe II.

être cent mille. Des rapports officiels donnent le chiffre de soixante mille ; les lettres de Gresham, celui de quarante mille. En admettant quelque exagération, le nombre reste considérable. Les Huguenots défaits en France y cherchaient un refuge. Pendant une année entière, pas un calviniste ne fut arrêté [1], et c'était à Anvers que les femmes portaient leurs enfants pour les faire baptiser à la mode des hérétiques [2].

Parmi les nouvelles sectes il en était une qui s'était rapidement propagée, grâce au mystère qui la voilait ; c'était celle des anabaptistes que l'Allemagne protestante repoussait de son sein, qu'Élisabeth livrait aux flammes du bûcher. Elle avait ses ministres qui la dirigeaient selon des règles secrètes. Tous ceux qui la composaient, se liaient par d'affreux serments, ne reculaient point devant l'assassinat pour les faire observer, s'enrichissaient par le vol, toléraient et favorisaient la polygamie. Les ténèbres qui l'entouraient, expliquaient la terreur qu'elle avait répandue.

Languet, le pamphlétaire protestant, parle d'une société anabaptiste nommée la Maison de Charité, qui s'était établie dans le pays de Clèves. Leur chef avait vingt-quatre femmes ; ils prétendaient être les hommes doux à qui l'Évangile de saint Matthieu promet la possession de la terre, et leurs violences ne répondaient guère à l'épithète qu'ils revendiquaient. On assurait qu'à Wesel ils avaient empoi-

1 Lettre de Granvelle, du 17 juin 1563.

2 Lettre de Philippe II, du 25 novembre 1564. Gachard, Corr. de Philippe II ; Lettre de Marg. de Parme, du 17 janvier 1565. Gachard, Corr. de Marg. de Parme, t. III ; Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. II, p. XXXII.

sonné les puits. Ils disaient qu'il fallait mettre à mort tous les princes comme rejetés de Dieu, détruisaient dans les campagnes les châteaux des nobles et avaient parmi eux des bourreaux chargés d'exécuter toutes les sentences secrètes prononcées par leurs magistrats [1].

A Anvers, les anabaptistes pillèrent la loterie établie par la duchesse de Parme. Chose étrange, le bourreau d'Anvers était un de leurs complices.

A Bruges on découvrit le cadavre d'une femme dans un coffre que deux inconnus portaient le soir, et une enquête ouverte par les magistrats se termina par de sinistres aveux. Le ministre qui avait le droit de donner à chaque anabaptiste autant de femmes qu'il en pouvait nourrir, avait aussi le droit de frapper celle d'entre elles qui chercherait à se dérober à cette honteuse servitude. On la conduisait dans un bois et là on l'égorgeait. S'agissait-il d'aller saccager quelque monastère, on échangeait des lettres où l'on s'invitait mutuellement à des noces. A leurs yeux l'action la plus agréable à Dieu était de se venger d'un catholique. On leur attribuait à Bruges le dessein d'incendier la ville [2].

Une large part des désordres et des actes de violence dont la scène sera placée dans les Pays-Bas, appartiendra aux anabaptistes.

Les Pays-Bas restent livrés à une agitation profonde et à des désordres qui se multiplient.

Au mois d'octobre 1561, on vit un ministre français éta-

1 Lettre de Languet, du 4 octobre 1579 (édition de 1633).

2 Lettre de Titelman, Gachard, Corresp. de Philippe II, t. II, p. 484; Lettre de Villavicencio. Doc. in. sur le XVIe siècle, p. 15.

blir un soir son prêche à Tournay au milieu du marché, et la ville entière retentit du chant des psaumes « à la « Calvin [1]. »

A Valenciennes se reproduisirent les mêmes prêches, les mêmes assemblées de nuit [2].

Aux bords de la Lys, des bandes d'hommes armés se réunissaient pour délivrer les prisonniers [3].

En 1562 et en 1563, de grandes assemblées se tiennent dans les bois près de Valenciennes et près de Tournay [4].

Mais c'est surtout dans le pays de Cassel, au milieu d'une population nombreuse adonnée aux travaux des métiers, que les dispositions les plus menaçantes se manifestent. Là retentit la parole de Datenus le moine-apostat à la barbe rousse ; et au prêche de Boeschepe, tous les assistants ont pris avec eux des armes dont plus tard ils feront usage, soit pour piller des maisons répandues dans les campagnes, soit pour attaquer des monastères où ils commettront les mêmes dévastations [5].

De divers côtés ces symptômes de désordre apparaissent. Aux portes de Bruxelles, le cloître d'Auderghem est saccagé et brûlé par les sectaires [6].

En vain la duchesse de Parme prescrit-elle aux capi-

1 Lettre de Marg. de Parme, du 18 octobre 1561. Gachard, Corr. de Marg. de Parme.

2 Gachard, Corr. de Marg. de Parme, t. I, p. 536 (18 octobre 1561).

3 Gachard, Corr. de Marg. de Parme, t. II, p. 18 (19 décembre 1561).

4 Gachard, Corr. de Marg. de Parme (avril 1563).

5 M. de Coussemaker a réuni les principaux documents de cette époque dans un vaste recueil qui a été à la fois son œuvre la plus considérable et son testament.

6 Gachard, Corr. de Marg. de Parme, t. II, p. 487 (14 mars 1563).

taines des bandes d'ordonnance de mettre un terme à ces désordres. Les gouverneurs des provinces s'y opposent et prétendent qu'ils peuvent seuls donner des ordres dans leurs gouvernements.

X.

NOUVELLES REMONTRANCES CONTRE GRANVELLE.

Pendant un court intervalle, le repos semble régner dans les Pays-Bas. « Il ne faut pas s'y fier, écrit Granvelle. » C'est le calme qui précède l'orage.

Dans les derniers jours de décembre 1562, Montigny revient d'Espagne. Philippe II lui a répété qu'il n'a jamais songé à établir l'inquisition dans les Pays-Bas [1]. Selon Strada, des avis secrets contredisaient les pacifiques assurances dont il était l'interprète [2]. En effet, en ce moment même, Philippe II écrivait à la régente que non-seulement le prince d'Orange ne devait pas être nommé *rewaert* du Brabant, mais qu'il devait même lui être interdit de s'occuper des affaires de cette province [3].

Le prince d'Orange n'en persiste pas moins dans ses projets. « Un jour viendra où nous serons les plus forts, » dit-il à Montigny [4] ; mais le duc d'Arschot proteste : « Les

1 Gachard, Corr. de Philippe II, t. I, p. 229 (29 novembre 1562).

2 Strada, l. III.

3 Gachard, Corr. de Philippe II (23 décembre 1562).

4 Lettre de Marg. de Parme du 13 mars 1563. Gachard, Corr. de Philippe II.

« Croy valent bien les Nassau ; je ne veux pas avoir pour « maître le prince d'Orange [1]. »

Au mois de mars 1563, le prince d'Orange et le comte de Hornes se réunissent secrètement à l'abbaye de Forêt. Le comte d'Egmont y arrive avec Montigny. Le marquis de Berghes a quitté Valenciennes pour s'y rendre. On ne sait ce qui s'est passé dans cette entrevue : Dieu veuille, observe Granvelle, qu'elle ait eu lieu dans de bonnes intentions [2] !

Le 11 mars 1563, le prince d'Orange, les comtes d'Egmont et de Hornes écrivent directement à Philippe II que tant que le cardinal aura le maniement des affaires de pardeçà, comme il est odieux à tant de gens, elles n'auront point le succès qu'ils désirent aussi bien que le roi. Le mécontentement est général. Que le roi ne croie point toutefois qu'il y ait dans ces remontrances une préoccupation d'intérêts privés. Ceux qui les signent, portent toute leur affection à la grandeur du roi ; et, en ce qui touche la religion, le roi peut être certain qu'ils s'acquiteront toujours des devoirs de bons sujets et de vassaux catholiques : c'est leur zèle pour la religion qui a maintenu l'ordre dans les Pays-Bas [3]. Vaines et pompeuses protestations que devait démentir un prochain avenir et qui ne voilaient pas l'ambition dont elles s'inspiraient.

En même temps, les seigneurs (peut-être d'après des avis

1 Gachard, Corr. de Philippe II.

2 Lettre de Granvelle, du 14 avril 1563. Gachard, Corr. de Philippe II, t. I, p. 245 ; Hopperus, Mém. des troubles des Pays-Bas, p. 26.

3 Mém. du 11 mars 1563. Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. II, p. 35 ; Suppl. de Strada, p. 270.

reçus de Madrid) répandaient le bruit que Philippe II enverrait le duc d'Albe aux Pays-Bas « pour les tyran- « niser [1]. »

Dans une lettre écrite deux jours après celle du prince d'Orange, la duchesse de Parme exposait à Philippe II l'aggravation constante de la situation, la tiédeur des seigneurs, l'audace du peuple [2].

Granvelle, de son côté, signale au roi la conduite du prince d'Orange. Ses démarches, ses propos ne peuvent qu'inspirer de l'inquiétude, et, lorsqu'on lui reproche les relations qu'il a nouées en Allemagne, il répond qu'il est Allemand et qu'il ne faillira ni à sa maison ni à son pays. Ne serait-il pas sage de donner à quelques seigneurs mécontents des commanderies en Espagne et de réserver au prince d'Orange qui a neuf cent mille florins de dettes, la vice-royauté de Sicile [3] ?

Si le conseil de Granvelle eût été suivi, Malte menacée par les infidèles eût peut-être compté un défenseur de plus : la révolution des Pays-Bas ne se fût jamais accomplie.

Quant au comte d'Egmont, il répète ce qu'on l'a souvent entendu dire et à toute sorte de gens : qu'il faut s'unir pour le bien et la liberté du pays [4]. Néanmoins, Marguerite de Parme trouve qu'il montre pour son service plus de zèle que les autres seigneurs ; elle voudrait que le roi cherchât

1 Lettre de Granvelle, du 22 mai 1563. Gachard, Corr. de Philippe II.

2 Lettre de Marg. de Parme, du 13 mars 1563. Gachard, Corr. de Philippe II.

3 Lettre de Granvelle, du 10 mars 1563. Gachard, Corr. de Philippe II.

4 Lettre de Marg. de Parme, du 9 mai 1563. Gachard, Corr. de Philippe II, t. I, p. 248.

à se l'attacher [1]. Granvelle lui attribue un cœur droit et de loyales intentions, mais il lui reproche de se laisser égarer par d'autres. De même que la régente, il est d'avis qu'il faut flatter son orgueil et lui accorder quelque témoignage considérable de faveur [2].

A Bruxelles se trouvait en 1563 un jurisconsulte d'Arras, nommé François Baudouin, qui avait été à Genève le disciple de Calvin et de Bèze, mais qui à d'autres époques flatta Philippe II [3] et combattit la Réforme, témoin assez impartial des événements de son temps. Voici en quels termes il jugeait la situation des choses dans une lettre adressée à l'évêque de Limoges, Sébastien de l'Aubespine :

« Granvelle s'irrite et souffre sans relâche du mépris que « lui montrent les gentilshommes et les capitaines et tous « ceux qui dépendent de ses ennemis. Il dit qu'on ne vient « plus le visiter, ni dîner et souper avec lui comme naguères « on le faisait fréquemment. Personne n'ose franchir le « seuil de sa demeure. La ligue formée contre lui comprend « les grands et les petits. Il ne peut sortir sans que sa « personne soit en danger. Il semble qu'il y ait là une « ombre des rivalités qui divisent l'Espagne et que Ruy- « Gomez et le duc d'Albe étendent leurs ailes jusques dans « les Pays-Bas. Le duc d'Albe soutient Granvelle ; Ruy- « Gomez favorise ses adversaires. Egmont, Mansfeld,

1 Lettre de Marg. de Parme, du 13 mars 1563. Corr. de Philippe II.

2 Lettres de Granvelle, du 27 juin 1563 et du 21 janvier 1564. Corr. de Philippe II, t. I, pp. 253 et 284.

3 En 1567, Baudouin dédia un livre à Philippe II « seul appui et espoir « de toute la respublique chrestienne ». Arch. Nat. à Paris, K. 1507.

« Berghes sont du parti de Ruy-Gomez, et le duc de Clèves « est de la partie.

« Celui qui transmet ce récit à l'évêque de Limoges, a vu « le prince d'Orange et le comte d'Egmont qui l'ont entre- « tenu « sans s'être cachés de luy. » Il a même assisté à « une de leurs assemblées. Il y a six mois que, voyant leurs « démarches contre Granvelle sans résultats, ils résolurent « d'adresser leurs plaintes au roi d'Espagne en annonçant « que si l'on n'y faisait pas droit, le prince d'Orange se « retirerait en Allemagne et les autres seigneurs dans leurs « terres. Cette lettre fut gardée pendant quatre mois par « le duc d'Albe ; enfin le roi leur répondit en demandant « que l'un d'eux se rendît près de lui : ce qu'ils furent peu « disposés à faire. Ils réclamèrent donc une nouvelle au- « dience de la duchesse de Parme et lui remirent une lettre « signée d'eux tous, qui a été envoyée en Espagne. Ils ont « pour eux les États et les villes. La duchesse reste seule « sans appui et dans une frayeur extrême qu'il n'éclate « quelque mouvement populaire.

« Le même personnage demanda si ces plaintes étaient « fondées sur la religion. On lui répondit que non ; et, un « jour que l'on devisait des affaires de France, le prince « d'Orange le prit à part et lui dit : « Quelle opinion y « a-t-on de moi ? On m'assure que l'on m'y reproche, ainsi « qu'aux autres seigneurs, d'être conduit par la religion « et de chercher des troubles ; mais on se trompe grande- « ment : ni les seigneurs qui sont du pays, ni moi quoi- « qu'Allemand, nous n'avons jamais imaginé une telle « méchanceté qui exciterait le peuple à détruire la noblesse. « Je suis le bon et vrai serviteur de mon prince ; je sais

« qu'il m'accorde sa faveur, et, puisqu'il m'a confié la garde « de ses pays, on ne me reprochera jamais d'y avoir fait « naître des troubles. » Puis le prince d'Orange, parlant « d'Egmont, ajouta que ce n'était qu'un bon gros soudard, « fort peu occupé de religion, plus hostile que favorable aux « réformes, et que leurs réclamations n'avaient qu'un but : « repousser Granvelle et rétablir leur propre autorité [1]. »

C'était un parti puissant que celui des seigneurs : il semblait que rien ne dût leur résister.

Le prince d'Orange, les comtes d'Egmont et de Hornes, dit l'érudit et consciencieux éditeur des archives de la maison d'Orange, formaient une espèce de triumvirat qui se résumait dans la direction et la suprématie d'un seul [2].

Le moment est venu où les seigneurs tenteront contre Granvelle une démarche décisive. Un nouveau mémoire est adressé à Philippe II. Le prince d'Orange proteste qu'il ne veut délaisser le service du roi sur toutes choses « mes- « mement en ce temps doubteux, auquel nous voions les « dangereuses menées et subtilles pratiques des voisins de « tous costés [3]. »

Le prince d'Orange, et avec lui les comtes d'Egmont et de Hornes « supplient très-humblement le roy d'excuser et « prendre de bonne part la simplicité de leurs lettres, « d'autant qu'ils ne sont point de nature grans orateurs ou « harangueurs, et plus accoustumés à bien faire qu'à bien « dire. » Cela les conduit à déclarer que tant que le cardi-

1 Ms. 15587 de la Bibl. Nat. de Paris.

2 Groen van Prinsterer, t. I, Introd. p. 175.

3 Mémoires du 29 juillet 1563. Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. II, pp. 42 et 48 ; Suppl. de Strada, p. 276.

nal de Granvelle siégera au conseil, ils n'y paraîtront plus, et ils réclament en même temps la convocation des États-Généraux [1].

Un courrier porta en toute diligence à Philippe II le mémoire des seigneurs, du 29 juillet, et la lettre que la duchesse de Parme y avait jointe.

« Il est arrivé hier, écrit Chaloner le 15 août 1563, un « courrier de Bruxelles. Il apporte une lettre de la régente « et en même temps des lettres du prince d'Orange et du « comte d'Egmont. J'ai appris par la communication « secrète d'un de nos amis que cela se rapporte à la lutte « de la noblesse contre la faction de Granvelle. Si le roi « n'intervient immédiatement, je ne voudrais, pour rien au « monde, me trouver dans la position de Granvelle [2]. »

Peu de jours après, le prince d'Orange quittait Bruxelles : il s'agissait de se mettre en mesure de confirmer, par quelque moyen que ce fût, les menaces que l'on faisait entendre, menaces à peine voilées par les banales protestations d'une fidélité douteuse.

Il était aux limites des Pays-Bas et de l'Allemagne un prince qui, par ses alliances et la situation de ses États, servait d'intermédiaire entre le prince d'Orange et l'Allemagne. C'était le duc de Clèves qui ne pouvait oublier l'humiliation que lui avait imposée Charles-Quint quand il avait occupé la Gueldre.

Le prince d'Orange se rend chez le duc de Clèves ; il y passe un seul jour et puis se dirige vers Breda [3].

1 Mémoires du 29 juillet 1563.
2 Lettre de Chaloner, du 15 août 1563 (Record Office).
3 Lettre de Granvelle, du 22 mars 1563, citée par Groen, I, p. 161.

A Breda, résidence de Guillaume de Nassau se concentre en 1563 la résistance. Le comte d'Egmont y suit de près le prince d'Orange [1]. Louis de Nassau s'y trouve également [2], bien que le landgrave de Hesse ait désiré qu'il l'accompagne en Suède ; mais son frère ne peut se passer de lui dans des circonstances si importantes [3]. Enfin le duc de Clèves s'y rend aussi [4].

Le prince d'Orange parle fort haut des forces dont il dispose en Allemagne et de la puissance des princes ses alliés [5].

XI.

MISSION D'ARMENTEROS.

La duchesse de Parme, ne recevant aucun appui efficace d'Espagne, voyant que tout se réunit contre elle aux Pays-Bas, se sent vaincue. Le signe extérieur de sa défaillance est l'envoi en Espagne d'Armenteros, son secrétaire intime, celui que l'on appelait le barbier de madame. Il remontrera au roi que la régente reconnaît l'expérience et le zèle du cardinal de Granvelle ; mais, si on le maintient dans les Pays-Bas contre le gré des seigneurs, on s'expose à une insurrection générale. C'est au roi qu'il appartient d'exa-

1 Lettre du comte d'Egmont, du 13 avril 1563. Groen, t. I, p. 159.
2 Lettre de Louis de Nassau, du 8 juillet 1563. Groen, t. I, p. 163.
3 Lettre du prince d'Orange, du 21 mars 1563. Groen, t. I, p. 153.
4 Lettre de Granvelle, du 17 juin 1563. Gachard, Corr. de Philippe II.
5 Lettre de Granvelle, du 14 juillet 1563. Gachard, Corr. de Philippe II.

miner ce qu'exigent le bien de son service et la conservation des Pays-Bas [1].

L'influence d'Armenteros près de la régente est sans limites. « Il a affolé ceste femme, » écrit Morillon [2].

Armenteros habite à Bruxelles la petite maison dans le Parc, où s'était retiré Charles-Quint. On baptise un de ses enfants : il a pour marraine la duchesse de Parme, pour parrains le prince d'Orange et le comte d'Egmont [3].

Armenteros, Argenteros, selon le sobriquet qu'on lui donnait, était cupide et vénal ; mais, si à l'insu de la régente, il vend les offices, il ne repousse point ce qu'on lui offrira pour servir des intérêts opposés, et les seigneurs, au moment même où ils demandent qu'aucun office ne soit exercé aux Pays-Bas par des étrangers, paraissent avoir acheté son appui en donnant à son frère la place fort lucrative de receveur-général de Flandre [4].

C'est à fray Lorenzo qu'Armenteros s'adresse pour savoir de quel côté il doit tendre sa voile sur le flot inconstant de la politique ; et celui-ci lui confie secrètement que, dans le différend entre Granvelle et Erasso, il vaut mieux soutenir le parti de Granvelle, car, s'il ne le fait point, il pourra en résulter pour lui de grands dommages [5].

Le duc d'Albe lui-même avait cessé de soutenir Granvelle : « Chaque fois que je vois les lettres de ces trois

1 Instruction du 12 août 1563. Gachard, Corr. de Philippe II.

2 Lettre de Morillon, du 16 juin 1566. Poullet, Corr. de Granvelle.

3 Lettre de Morillon, du 4 décembre 1565. Poullet, Corr. de Granvelle.

4 Backhuyzen van den Brink, Studiën, t. I, p. 30.

5 Lettres d'Armenteros, du 1er et du 12 avril 1565. Papiers du Cardinal Espinosa au British Museum.

« seigneurs de Flandre, écrivait-il au roi, elles me trans-
« portent de colère. Rappeler le cardinal des Pays-Bas,
« comme ils le prétendent, aurait de grands inconvénients.
« Les châtier serait le parti le plus juste, mais il n'est pas
« praticable en ce moment. Il faut dissimuler avec ceux
« qui méritent qu'on leur coupe la tête, jusqu'à ce que cela
« puisse se faire [1]. »

Un mois après son départ, Armenteros arrivait à Monzon où Philippe II tenait les cortès d'Aragon. Le premier jour il obtint une audience de quatre heures ; elle se renouvela les jours suivants.

Armenteros décida la chute de Granvelle et l'insulta en termes bas et vils : « Voilà, disait-il, ce diable qui pensoit
« bien faire son paradis. Il s'en va et ne retournera plus :
« l'on luy en gardera bien [2]. »

XII.

DÉPART DE GRANVELLE.

Tandis que Marguerite de Parme attendait avec impatience des nouvelles de la mission d'Armenteros, ses sujets d'inquiétude allaient croissant d'heure en heure.

Dans les premiers jours de novembre, elle apprend que le prince d'Orange, le comte d'Egmont et le marquis de Berghes se sont réunis au château de Weert chez le comte

1 Lettre du duc d'Albe, du 21 octobre 1563. Gachard, Corr. de Philippe II.

2 Papiers d'État de Granvelle, t. VIII, p. 93.

de Hornes ; et l'on ne sait ce qui résultera de cette entrevue [1].

A Weert on est bien près de l'Allemagne ; et en ce moment Louis de Nassau se trouve à Dillenbourg pour recruter des reitres. Le moment est favorable pour que le Taciturne ramène à lui certains gentilshommes qui ont d'abord juré de s'assister les uns les autres contre tous sans en excepter ni empereur, ni roi, mais qui se sont laissé entraîner dans une grosse affaire de pillage d'argent et de vaisselle [2].

Il s'agit d'occuper Maestricht et de s'assurer le passage de la Meuse afin d'ouvrir les Pays-Bas aux reitres allemands. Le Taciturne veut faire de Maestricht ce que le prince de Condé avait fait d'Orléans : une citadelle et un refuge [3].

En même temps, une lettre importante de Paris était remise à la régente. Chantonay la prévenait que, selon ce que lui avait appris Throckmorton, une grande entreprise se préparait en France contre les Pays-Bas. Condé s'y associait avec tant d'ardeur qu'il n'avait plus de repos ni jour, ni nuit ; et Charles IX, sans y prendre part, n'aurait point

1 Lettre de Granvelle, du 12 novembre 1563. Gachard, Corr. de Philippe II ; Lettre de Gresham, du 3 octobre 1563. Rel. pol. des Pays-Bas et de l'Angleterre, t. II.

2 Lettre de Louis de Nassau, du 1er novembre 1563. Groen van Prinsterer, Suppl. p. 15.

3 « Le prince d'Orange dist que Maestricht estoit propice pour y faire le mesme de ce que lors se faisoit à Orléans... Je doubte Maestricht que le prince d'Orange a tousjours jugé estre commode pour en faire Orléans. » Lettres de Morillon, du 31 mars et du 7 juillet 1566 Poullet, Corr. de Granvelle.

repoussé, dans l'intérêt des droits de sa couronne, les résultats qu'on pouvait en attendre [1]. Coligny parlait à Catherine de Médicis avec toute l'insolence du triomphe [2], et le connétable avait envoyé son secrétaire à Bruxelles pour *pratiquer* avec le prince d'Orange [3].

Il semble que l'on veuille recourir à tous les moyens pour détruire l'autorité de Granvelle. L'un des agents les plus violents du parti huguenot, ce même Robert Stuart que nous avons vu ailleurs conspirant l'incendie de Paris, a choisi un émissaire qui non-seulement engagera, au nom du prince de Condé, les habitants d'Anvers à s'insurger, mais qui cherchera aussi à s'introduire chez le cardinal pour l'assassiner [4]. N'était-il pas utile de frapper Granvelle comme on avait frappé le duc de Guise ?

Marguerite n'attendra pas la réponse de Philippe II à Armenteros. Si elle n'ignore pas que le roi est hostile à la convocation des États-Généraux, si sa résolution quant à Granvelle est encore incertaine, elle est néanmoins entraînée à accorder, tout au moins sous une forme transitoire, ce qu'on exige d'elle. Les seigneurs rentreront à Bruxelles, et avec eux s'y réuniront les députés des provinces pourvu qu'ils ne prennent pas le titre d'États-Généraux, et Granvelle saisira ce moment pour faire une tournée pastorale dans son diocèse.

1 Lettre de Chantonay, du 20 octobre 1563. Arch. Nat. à Paris, K. 1500.

2 Lettre de Philippe II, du 14 décembre 1563. Gachard, Corr. de Philippe II.

3 Lettre de Gresham, du 5 janvier 1564. Rel. des Pays-Bas et de l'Angleterre, t. III.

4 Lettres de Granvelle, du 21 janvier (Papiers d'État, t. VII) et du 20 mai 1564 (Poullet, Corr. de Granvelle).

Heure solennelle de triomphe pour les mécontents. Les banquets se succèdent, et les coupes se vident en l'honneur de la ligue.

Il y eut notamment un grand repas chez Gaspard Schetz qui depuis trois ans livrait à Élisabeth les secrètes délibérations du conseil de Marguerite de Parme. On loua les Allemands qui dans leurs maisons étalent peu de luxe, mais qui, toujours prêts à combattre, entretiennent de nombreux chevaux. Une livrée plus simple devrait être donnée aux valets. Le comte d'Egmont, désigné par le sort pour la choisir, indiqua une veste noire avec des marottes, comme les fous en portaient ; une queue de renard serait ajoutée au chapeau. On applaudit à ces emblèmes comme à une insulte dirigée contre le cardinal de Granvelle [1].

« Nous avons esté icy avec les Estats, écrit le prince « d'Orange à son frère Louis de Nassau, leur faisant la « meilleure chère qu'il nous a esté possible. Il y a beau- « coup de choses à escrire et qu'il vaut mieux dire de bou- « che que non pas escrire pour la raison que sçavez [2]. »

L'autorité de Granvelle n'existe plus ; celle de Marguerite de Parme n'est pas mieux assurée. Le gouvernement va passer aux mains des seigneurs ; et dès le 18 décembre 1563 Élisabeth adresse directement au comte d'Egmont une longue déclaration par laquelle elle exprime l'espoir que la noblesse des Pays-Bas, écartant les malicieuses manœuvres auxquelles on a eu recours, maintiendra désormais l'ancienne

1 Strada, trad. de Du Ryer. t. I. p. 208-210. Cf. la lettre de la duchesse de Parme, du 29 mars 1564. Gachard, Corr. de Philippe II.

2 Lettre du prince d'Orange, du 9 décembre 1563. Groen. t. I.

et indissoluble amitié des Pays-Bas et de l'Angleterre[1].

Cependant Armenteros avait quitté l'Espagne. Il traversa la France avec la plus grande diligence ; car il craignait que le courrier employé par les seigneurs n'arrivât le premier et qu'il n'en résultât quelque grand scandale, probablement parce que ce courrier eût annoncé la disgrâce de Granvelle aux seigneurs, même avant que la régente et Granvelle l'eussent apprise. Le 18 mars, il arrivait à Cambray où l'archevêque vint lui demander des nouvelles, en disant que, si le roi ne donnait satisfaction aux seigneurs, il serait bien difficile de maintenir l'état de la religion. A Valenciennes, le marquis de Berghes, les comtes de Hornes et d'Hoogstraeten et Montigny l'attendaient pour l'interroger : « Madame « vous apprendra tout, leur répondit-il, mais ne doutez pas « que le roi n'aime les seigneurs des Pays-Bas autant que « ceux d'aucun autre de ses royaumes[2]. » Enfin il atteignit Bruxelles : il avait des lettres pour la régente, pour le prince d'Orange et le comte d'Egmont, et aussi pour le cardinal de Granvelle.

Dans les lettres destinées à la duchesse de Parme, Philippe II fait connaître à la régente qu'il délibère encore sur ce qu'il y a lieu de faire à l'égard de Granvelle, qu'il ne sait s'il pourra se rendre aux Pays-Bas, mais qu'il est bon de le faire espérer. Il blâme la démarche du prince d'Orange et du comte d'Egmont ; il déclare que les États-Généraux ne peuvent se réunir, que les hérétiques doivent être châtiés.

1 Rel. pol. des Pays-Bas et de l'Angleterre, t. III, p. 570.

2 Lettre d'Armenteros, du 28 mars 1564. Doc. ined. t. IV, p. 302.

Le langage que Philippe II tient au prince d'Orange et au comte d'Egmont, est bien différent. Il affirme qu'il met toute sa confiance en eux, et Armenteros a reçu pour instruction spéciale d'aller les saluer au nom du roi [1].

Lorsque le cardinal de Granvelle ouvrit le pli qui lui était adressé par Gonçalo Perez, il y trouva une lettre du roi avec ces mots : *de mano del Rey, secreta.* « J'ai jugé « bon, lui écrivait-il, que vous quittiez les Pays-Bas afin « de laisser s'apaiser la haine que l'on vous porte. Vous en « demanderez l'autorisation à la duchesse de Parme ; et, de « cette manière, ni mon autorité, ni la vôtre ne recevront « d'atteinte [2]. »

Granvelle, abandonné par son maître dont il avait toujours défendu les intérêts avec autant de zèle que de courage, s'inclina devant sa volonté avec une dignité qui honorait son caractère. Il cacha la dépêche du roi même à ses plus intimes amis, sollicita de la régente la permission de se rendre en Bourgogne près de sa mère qu'il n'avait pas vue depuis quatorze ans, et s'éloigna pour ne plus rentrer dans les Pays-Bas. Quelques serviteurs lui firent escorte pour protéger sa vie que l'on croyait menacée : Brederode et d'autres parmi ceux qui lui voulaient le plus de mal, le suivirent au contraire de loin pour s'assurer que le cardinal de Granvelle était sacrifié à leur ressentiment.

1 De mucho fruto han sido los oficios que conforme a mi instruction... Lettre d'Armenteros au roi, du 28 mars 1564. Doc. ined. t. IV, p. 305.

2 Gachard, Corr. de Philippe II ; notice sur le départ de Granvelle. C'est à M. Gachard que la science moderne doit la révélation de cet ordre secret resté longtemps inconnu aux historiens.

CHAPITRE IX.

LA FRANCE DEPUIS LE TRAITÉ DE TROYES JUSQU'A L'ORDONNANCE DE MOULINS.

(11 avril 1564 — février 1566).

LES PAYS-BAS DEPUIS LE DÉPART DE GRANVELLE JUSQU'A LA FIN DE LA MISSION DU COMTE D'EGMONT EN ESPAGNE.

(13 avril 1564 — 30 avril 1565).

Le prince d'Orange dirige le gouvernement des Pays-Bas. — Influence des Huguenots en France. — Catherine de Médicis se rapproche des catholiques. — Relations des mécontents de France et des Pays-Bas. — Projet d'alliance des Huguenots avec Philippe II. — Mission du comte d'Egmont. — Catherine de Médicis à Toulouse. — Le comte d'Egmont en Espagne. — Catherine de Médicis à Bordeaux. — Entrevue de Bayonne. — L'ordonnance de Moulins.

I.

LE PRINCE D'ORANGE DIRIGE LE GOUVERNEMENT DES PAYS-BAS.

La France après le traité de Troyes, les Pays-Bas après le départ de Granvelle, assistent au triomphe des Huguenots et des mécontents des Pays-Bas.

Le prince d'Orange et le comte d'Egmont n'avaient pas

seulement reçu par Armenteros le témoignage de la bienveillance du roi ; mais Castellanos leur avait remis aussi une lettre d'Erasso écrite deux jours après celle du roi, où le favori de Philippe II les instruisait des résolutions de son maître qui leur portait tant d'amour, comme Erasso était lui-même pour eux un serviteur animé de la plus vive affection. Erasso se considérait comme appartenant aux Pays-Bas puisque ses enfants y étaient nés et se vantait d'avoir puissamment secondé les démarches des trois seigneurs [1].

Cinq jours après le départ de Granvelle, le prince d'Orange et le comte d'Egmont reprirent leurs siéges au conseil d'État ; ils jouissaient sans réserve de leur succès.

Tous les matins, les seigneurs se rendent à la cour pour faire honneur à la régente. Ils chassent avec elle ; ils l'honorent comme une reine [2]. « Madame, écrit Morillon, a « journellement à sa table le prince d'Orange, le marquis « de Berghes et le comte d'Egmont. Ce dernier y est « souvent seul et longtemps : il y va quelquefois à dix « heures du soir [3]. »

Souvent même, le comte d'Egmont reste trop longtemps à table. Après un banquet, *post pocula*, selon l'expression de Morillon, il s'oublie jusqu'à dire à Hopperus que ce n'est point à Granvelle que l'on en veut, mais au roi qui dirige très-mal les affaires publiques, notamment en ce qui touche la religion [4].

1 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. II, p. 65.

2 Lettre de Viglius, du 1er mai 1564. Groen, t. I, p. 242. Cf. Gachard, Corr. de Marg. de Parme, t. III, p. X.

3 Lettre de Morillon à Granvelle, du 26 juillet 1564, citée par M. Tridon, Granvelle, p. 223.

4 Lettre de Morillon, du 4 mai 1564. Groen, t. I.

Si les seigneurs s'efforçent « de complaire » à la régente, elle cherche « à leur correspondre [1]. » On voit « son inclination pour en tout leur complaire [2]. » — « Elle leur rit et « leur caresse [3] » ; elle s'est « du tout adonée à eulx [4]. » Les seigneurs « ont tout crédit vers elle [5]. »

La duchesse de Parme se sent portée à s'applaudir d'être débarassée d'un ministre qui absorbait toute l'autorité : *servitutem excussisse visa fuit* [6].

Granvelle est tombé, il est vrai, mais pour faire place à Armenteros. Celui-ci gouverne tout [7] ; il exerce un empire absolu sur la duchesse [8] ; il semble « qu'elle ne face rien « sinon par luy [9] » ; mais il est « à la dévotion des sei« gneurs [10] » qui le « cajolent fort [11]. » C'est Armenteros qui, au sein du conseil, recueille tout ce qui se fait pour en rendre compte au prince d'Orange et à ses amis [12].

Le prince d'Orange s'était empressé de remercier le roi des lettres apportées par Armenteros où il se déclarait satisfait de ses bons et loyaux services. Il assura Philippe II qu'à l'exemple de ses ancêtres dont on avait éprouvé la

1 Lettre de Viglius, du 12 juin 1564. Groen t. Ier.
2 Lettre de Viglius, du 22 mai 1564. Groen, t. I, p. 257.
3 Lettre de Morillon, du 12 juin 1564. Groen, t. I.
4 Lettre de Viglius, du 15 novembre 1564. Groen, t. I.
5 Lettre de Viglius, du 2 août 1564. Groen, t. I.
6 Vita Viglii.
7 Lettre de Viglius, du 3 octobre 1564. Groen, t. I.
8 Lettre de Bave, du 7 octobre 1564. Groen, t. I, p. 425.
9 Lettre de Bordey, du 4 décembre 1564. Groen, t. I, p. 330.
10 Lettre de Viglius, du 1er mai 1564. Groen, t. I.
11 Lettre de Bordey, du 5 mai 1564. Groen, t. I.
12 Lettre de Viglius, du 23 août 1564. Groen, t. I.

fidélité, l'amour et l'affection, il mettait sa sincérité et dévotion au service de son maître [1]; et bientôt après il reçut une lettre royale où on lisait : « Ceux qui vous mettent en « suspicion, font tort à aultres, à vous et à moy aussy [2]. »

Le même jour, Philippe II mandait à la duchesse de Parme : « J'ai écrit à chacun des seigneurs en leur mon- « trant une confiance en rapport avec leur affection et « leur zèle pour mon service, et vous agirez de même. « Maintenant qu'ils sont débarassés de ce qui les gênait « (*agora que tienen quitado el estorbo*), nous pourrons « voir s'ils tiendront ce qu'ils nous ont promis [3]. » *El estorbo*, c'était le cardinal de Granvelle.

On avait répandu le bruit aux Pays-Bas que Philippe II approuvait la ligue des seigneurs puisque, comme ils l'affirmaient, elle ne tendait qu'à son service ; on allait même jusqu'à dire qu'il portait publiquement à Madrid la livrée qui avait été adoptée par les ennemis de Granvelle [4]. Rumeurs absurdes assurément, mais qui retracent le mouvement des esprits.

1 Lettre du prince d'Orange à Philippe II, du 27 mars 1564. Cf. Suppl. de Strada, p. 284.

2 Lettre de Philippe II au prince d'Orange, du 23 avril 1564. Gachard, Corr. du prince d'Orange.

3 Lettre de Philippe II à Marg. de Parme, du 23 avril 1564. Doc. ined., t. IV, p. 308.

4 Lettre de Granvelle, du 12 juin 1565. Groen, t. I. Il n'en était rien, car Philippe II écrivait le 23 avril : Lo de la librea me parecio muy mal. Ce qui semble non moins étrange, mais ce qui est vrai, c'est que Philippe II prie le prince d'Orange de lui céder son cuisinier. « Je ne doute « pas qu'il ne soit excellent, lui écrit-il, puisqu'il est à vous. » Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. II, p. 89.

C'est le prince d'Orange qui peut désormais revendiquer la plus grande part dans les actes de l'administration de la duchesse de Parme.

En vain Viglius, comme président du conseil privé, refusait-il de faire publier des ordonnances que réprouvait sa conscience. On trouve le moyen de se passer du sceau qui eût dû y être apposé.

Tous les bénéfices, tous les offices sont réservés aux amis du Taciturne afin qu'ils dépendent complètement de lui [1].

Le prince d'Orange ne s'oublie point dans cette distribution de faveurs, sans dédaigner même les hautes dignités ecclésiastiques, car il sollicite pour son frère Henri la prévôté de Saint-Sauveur à Utrecht [2]. Ailleurs il distribue des abbayes à des moines sur lesquels il croit pouvoir compter : au premier rang figure l'abbé de Saint-Bernard, qui est signalé comme favorable aux doctrines de la Réforme [3].

Tous les éloges que la régente insère dans ses lettres, sont réservés au prince d'Orange. Elle ne saurait assez se louer des bons offices qu'il lui rend ; elle prie le roi de l'en remercier [4].

1 Lettre de Granvelle, du 15 octobre 1565. Gachard, Corr. de Philippe II.

2 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. II, p. 81 (30 janvier 1565). Cf. la lettre de la duchesse de Parme, du 15 février 1565. Corr. de Philippe II.

3 Lettre de Philippe II, du 30 juillet 1564 (Gachard, Corr. de Marg. de Parme, t. III ; Azevedo.

4 Lettres de Marg. de Parme, du 29 août et du 8 octobre 1564. Gachard, Corr. de Philippe II. Les dépêches officielles transmises à cette époque par la régente ne peuvent être lues toutefois qu'avec quelque méfiance : elles étaient dictées par le prince d'Orange, et parfois il les faisait rédiger pas François Baudouin qui n'avait pas quitté Bruxelles. Lettre d'Alava, du 9 août 1564. Arch. Nat. à Paris, K. 1502 [15].

En même temps, la régente s'élève violemment contre Granvelle. Dans un langage vraisemblablement dicté par ceux qui l'entouraient, elle expose que Granvelle a seul voulu la révolution des Pays-Bas pour y pêcher en eau trouble et que, si jamais on lit dans ses livres, on y découvrira ses simonies et ses iniquités [1].

Marguerite de Parme accusait aussi Viglius et avec lui Hopperus qui devait remplir dans les événements de ce temps un rôle non moins considérable [2].

On ne saurait croire quelles odieuses accusations Marguerite de Parme, sous la dictée du prince d'Orange, accumule, surtout contre Viglius. On lui reproche des rapines, des concussions. L'inquisiteur Titelman et fray Lorenzo de Villavicencio s'unissent au contador Alonzo del Canto pour lui attribuer je ne sais quels délits d'hérésie [3]. J'aime mieux citer la lettre où François Baudouin disait de lui : « C'est un homme, à la vérité, docte et digne s'il y en a en « la chrestienté [4]. »

Berlaymont était réduit à s'adresser au roi pour se plaindre des menaces dont il était devenu l'objet [5].

Ce qui caractérise la situation, c'est qu'à ces griefs amers contre Granvelle, la régente joint l'éloge de Renard, son implacable ennemi, qui correspondait avec la reine d'An-

1 Lettre de Marg. de Parme, du 29 août 1564. Gachard, Corr. de Philippe II.

2 Lettre de Marg. de Parme, du 29 août 1564. Corr. de Philippe II. Gachard, Corr. de Philippe II.

4 Ms. 15587, Bibl. Nat. à Paris.

5 Lettre de Berlaymont, du 30 août 1564. Corr. de Philippe II, p. 314.

gleterre et que néanmoins elle recommande aux bontés du roi [1].

« Plaise à Dieu, écrivait Granvelle arrivé à Besançon, « que les seigneurs prêtent maintenant le concours qu'ils « prétendaient ne refuser qu'à cause de moi ; mais, si je ne « me trompe, ils mettront bientôt dehors Berlaymont et « Viglius, puis madame elle-même, si elle ne cède à leurs « volontés [2]. »

Les seigneurs ligués, en majorité dans le conseil d'État, ne tardent pas à réclamer la suppression du conseil secret et du conseil des finances afin de centraliser toute l'autorité entre leurs mains. La mort de Claude Carondelet prévôt de Bruges leur fournit aussi l'occasion de demander l'abolition des juridictions ecclésiastiques.

Un autre dessein a été conçu : c'est de former une étroite fédération entre les diverses provinces. Le prince d'Orange en est l'auteur ; les États de Brabant, toujours dociles à ses inspirations, en prennent l'initiative ; mais la Flandre qui craint d'être reléguée au second rang, s'y montre défavorable, et il en est de même de la Hollande [3].

La régente était disposée à réunir les États-Généraux, mais Philippe II s'y opposait formellement [4].

« L'on forge icy, écrit Viglius à Granvelle, une nouvelle « république. Le conseil d'État aura la souveraine super-

1 Lettre de Marg. de Parme, du 30 septembre 1564. Corr. de Philippe II.

2 Lettre de Granvelle, du 18 avril 1564. Gachard, Corr. de Philippe II, t. I, p. 298.

3 Lettre de Morillon, du 12 juin 1564. Groen, t. I, p. 267.

4 Lettre de Marg. de Parme, du 29 novembre 1564. Corr. de Philippe II

« intendance des affaires. Je ne sçay comment cela pourra « subsister avec le pouvoir et auctorité de madame la « régente et si Sa Majesté mesme ne sera bridée par « cela [1]. »

Le faisceau de flèches remplace dans la livrée des seigneurs la marotte et le capuchon devenus sans objet depuis le départ de Granvelle. On voit le comte d'Egmont étaler à la table de la régente la cabotte à la mode garnie de flèches et de boutons d'argent [2]. La nouvelle livrée, comme on l'appelle, n'est pas portée seulement par les seigneurs des Pays-Bas, mais aussi par leurs amis en Allemagne [3].

Sous cette apparence de république, l'autorité restait concentrée entre les mains du prince d'Orange ; et dès ce moment, ayant atteint le but qu'il convoitait, il ne néglige rien pour se rendre Philippe II aussi favorable que la duchesse de Parme. Il se montre fervent catholique là surtout où il est de son intérêt de l'être.

Aux Pays-Bas il marche d'accord avec les contadores et fray Lorenzo de Villavicenzio le secret émissaire de Philippe II. Sa correspondance se poursuit avec Erasso, le secrétaire de l'Inquisition d'Espagne, et, selon son propre aveu, on le voit aux Pays-Bas serrer la main aux inquisiteurs [4].

Le zèle du prince d'Orange va bien plus loin. Les inquisiteurs laissaient les hérétiques en paix ou leur adressaient tout au plus quelques avertissements. On ne s'arrêtera plus

1 Groen van Prinsterer, t. I, p. 378.
2 Lettre de Bordey, du 21 juin 1564. Groen, t. I, p. 263.
3 Lettre de Granvelle, du 19 juin 1565. Corr. de Philippe II.
4 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. VI, p. 368.

là. Dans cette ville d'Anvers plus directement soumise à l'autorité du Taciturne, on arrête le ministre Fabricius et on le conduit au supplice malgré la foule qui lance des pierres au bourreau. D'autres ministres sont enfermés au château de Rupelmonde où ils veulent mettre le feu ; mais leur tentative échoue et leur condamnation s'exécute.

Dans sa principauté d'Orange, le Taciturne montre la même ardeur pour la répression de l'hérésie. On lui avait naguère reproché d'y avoir nommé un Huguenot comme gouverneur ; les catholiques d'Avignon, guidés par un Fabricio de Médicis, parent de la reine-mère, avaient même pris les armes pour ravager ses domaines [1]. Le Taciturne ne néglige rien pour démentir les bruits qu'on a répandus contre lui. Il n'a point de termes assez amers pour flétrir « les prédicateurs des nouvelles doctrines et autres bandits « et fugitifs qui se font appeler ministres et qui veulent, « dit-il, éloigner nos sujets de notre vraie et antique reli- « gion et de l'obéissance à la Sainte-Église notre mère ; » et Philippe II écrit au pape pour louer son zèle contre les hérétiques [2].

En même temps, le prince d'Orange s'adressait à don Francès de Alava, ambassadeur de Philippe II à Paris, pour qu'il soutînt ses intérêts [3]. Il envoyait vers lui avec un

1 Lettre de Languet, du 8 mai 1564 (éd. de 1699).

2 Doc. ineditos, t. IV, pp. 289-307.

3 Lettres du prince d'Orange, du 22 janvier et du 15 septembre 1565. Arch. Nat. à Paris K. 1503^{34} et 1504^{58}.

Dans une de ces lettres, le prince d'Orange annonçait à don Francès de Alava la naissance d'un fils, et il ajoutait : Assi, como va cresciendo el numero de los desta casa, puede V. S. estar segura que yra augmentando el de sus servidores, esperando que algun dia supliran a todo, como por los efectos conoscera V. S.

pressant message le docteur Jacques Schwartz ; mais l'envoyé espagnol jugeait que la principauté d'Orange n'était qu'un nid d'hérétiques, et il se sentait peu disposé à favoriser celui qui les y avait accueillis.

Alava, si bien instruit de ce qui se passait à Madrid, n'exprimait peut-être que la pensée de Philippe II.

II.

INFLUENCE DES HUGUENOTS EN FRANCE.

Dès que les fêtes de Fontainebleau et de Troyes furent passées, Catherine de Médicis se dirigea vers Dijon : elle voulait profiter du rétablissement de la paix pour parcourir les principales provinces du royaume et montrer le jeune roi aux populations.

Le chancelier Michel de l'Hospital avait averti l'ambassadeur anglais Thomas Smith que la reine-mère hésitait à favoriser ouvertement les Huguenots, qu'elle avait peur du pape et de Philippe II [1].

C'était le moment où les Huguenots qui avaient dicté le traité de Troyes, et les seigneurs ligués des Pays-Bas, qui avaient imposé l'éloignement de Granvelle, devaient plus étroitement se donner la main.

Le 27 avril 1564, c'est-à-dire seize jours après le traité de Troyes, s'ouvrit à la Ferté-sous-Jouarre un synode auquel assistèrent quarante-cinq ou quarante-six ministres venus

1 Lettre de Smith, du 14 avril 1564 (Record Office).

de la Champagne, de la Picardie, de la Brie et du Vexin. On y lut des lettres de Théodore de Bèze qui avertissait les fidèles d'être sur leurs gardes et qui demandait que le même avis fût transmis aux églises des Pays-Bas. A entendre plusieurs ministres, Catherine de Médicis voulait occuper Lyon tandis que le duc de Savoie attaquerait Genève, et ce devait être le signal de l'extermination de tous les Huguenots en France. Le prince de Porcien et le duc de Bouillon s'étaient fait représenter à cette assemblée, et l'on y décida, sur la proposition du ministre La Roche-Chandon qui la présidait, de réclamer l'appui du prince de Condé.

On délibéra aussi, comme le demandait Théodore de Bèze, sur les affaires des Pays-Bas ; et l'avis qui prévalut, fut que le moment était venu d'y prendre les armes. M. de Caulaincourt qui commandait à Saint-Quentin, avait promis de lever huit cents ou mille chevaux ; et les Huguenots, sous prétexte d'un prêche, devaient se réunir au nombre de cinq cents chevaux à Crécy-en-Valois le jour de la Pentecôte (21 mai 1564) [1].

Soit que Catherine eût été effrayée par l'agitation des Huguenots, soit qu'elle n'écoutât que les inspirations de son esprit toujours variable, elle cherchait à rassurer les partisans des nouvelles doctrines. A Bar-le-Duc elle fit ouvrir les portes des prisons, et, comme le duc de Lorraine s'y opposait, le chancelier de l'Hospital le cita devant le parlement de Paris [2].

Le séjour de la cour à Lyon, loin de coïncider avec un

1 Record Office. Cal. de 1564, n° 358 ; Arch. Nat. à Paris, K. 1505.

2 Lettre de Throckmorton, du 9 mai 1564. Record Office.

assaut contre Genève, fut marqué par la splendide réception qui fut faite à lord Hunsdon, ambassadeur d'Élisabeth. « L'amitié de la reine d'Angleterre m'est plus précieuse que « l'or, avait dit Charles IX ; et je lui offrirais mon ordre « si une femme pouvait le porter [1]. » Lord Hunsdon était chargé de remettre à Charles IX l'ordre de la Jarretière [2]. Il fut reçu avec une grande pompe, et, au lever royal, il eut l'honneur de passer la chemise au roi [3]. Ce qui à ses yeux valut sans doute davantage, ce furent les cadeaux dont il fut comblé : il reçut notamment un diamant qui valait six ou sept mille écus. On disait à la cour de France que, si la reine d'Angleterre était plus jeune et si le roi de France l'était moins, un mariage réunirait les deux couronnes [4].

En France, diverses ordonnances où l'on indique pour but le rétablissement de la paix dans les diverses parties du royaume, donnent satisfaction aux griefs des Huguenots.

Cependant il était une question qui semblait devoir raviver les anciennes discordes ; je veux parler de l'instruction du procès criminel contre les complices du meurtre du duc de Guise.

Des libelles, des pasquils avaient été publiés en grand nombre tantôt en faveur de Coligny, tantôt contre lui. Dans la catégorie des pamphlets où on l'attaquait le plus vivement, se trouvait « la lettre d'un seigneur du pays de « Hainault envoyée à un sien ami suivant la cour d'Es-

1 Lettre de Smith, du 12 mai 1564. Record Office.

2 Le serment que Charles IX prêta comme chevalier de la Jarretière, a été conservé dans le ms. Harley, n° 1355 (British Museum).

3 Lettre de lord Hunsdon, du 27 juin 1564. Record Office.

4 Lettre d'Alava, du 29 juin 1564. Arch. Nat. à Paris, K. 1504.

« paigne (2 avril 1564). » On y rappelait les desseins des Huguenots contre la ville de Paris, qui fut « en grand « bransle d'estre par leurs mains saccagée [1]. »

Coligny chargea le prince de Condé de déclarer que l'homicide commis sur le duc de Guise n'était pas du ressort de la justice puisque c'était un fait de guerre et que, si la maison de Guise avait à invoquer quelque querelle particulière, on verrait comment la force appuierait le droit [2]. Audacieuse apologie qui assimilait le meurtre au combat, la trahison à la lutte, et qui devait plus tard servir à justifier contre Coligny lui-même le droit des Guise de servir leur querelle particulière par tous les moyens et toutes les armes.

Le roi imposa silence aux parents du duc de Guise comme à ceux de l'amiral ; mais cet ordre ne devait point être observé. Il y avait un arrêt de l'opinion publique qui devançait celui de la justice ; et ce crime que la faiblesse de Condé avait rendu stérile, pesait de tout son poids sur le parti huguenot.

Catherine cherchait à flatter les Huguenots. Elle avait même écrit à Théodore de Bèze pour l'engager à se retirer de l'erreur et pour lui offrir en ce cas un évêché. Bèze renvoya les lettres au prince de Condé, et celui-ci les rendit publiques [3].

En même temps la reine-mère entretient d'amicales relations avec le prince d'Orange. Deux seigneurs flamands

1 Recueil de pièces relatives à l'histoire de France, t. VII (Bibl. de l'Arsenal à Paris).

2 Arch. Nat. à Paris, K. 1501.

3 Lettre de Simon Renard à la duchesse de Parme, du 4 novembre 1564.

arrivent à Avignon ; elles les garde un jour et demi dans son hôtel. Elle les charge de la recommander au prince d'Orange et au comte d'Egmont ; elle leur remet même une lettre pour le prince d'Orange. Ces seigneurs, après avoir conféré avec la reine-mère, se rendent en Allemagne près du duc Auguste de Saxe. Il s'agit évidemment d'intrigues relatives aux Pays-Bas, où un rôle est assigné par les mécontents à la France aussi bien qu'à l'Allemagne [1]. Le bruit se répand jusqu'aux bords du Rhône qu'une insurrection a éclaté en Flandre [2].

Aux yeux du plus grand nombre les tergiversations de Catherine de Médicis n'étaient que le signe de sa faiblesse. Un des plus habiles diplomates qui eussent servi Charles-Quint, Simon Renard, alors à Paris, constatait l'extrémité où était tombé l'État avec un roi si jeune et « une « dame gouvernante mal expérimentée » ne pouvant, selon lui, se guider par le conseil de « personnes qualifiées » ; car elle détestait le connétable. Le cardinal de Bourbon était peu capable ; Montpensier, sans jugement ; Aumale tardif et paresseux. « Toute la suffisance et expérience « d'état » était en la maison de Châtillon [3].

Il ne faut pas oublier, en lisant ce jugement, que Renard était l'ami du prince d'Orange et du comte d'Egmont.

1 Lettre d'Alava, du 9 octobre 1564. Arch. Nat. à Paris, K. 1502.

2 Lettre d'Alava, du 20 novembre 1564. Arch. Nat. à Paris, K. 1502.

3 Lettre de Simon Renard à la duchesse de Parme, du 6 octobre 1564. Arch. Nat. à Paris.

III.

CATHERINE DE MÉDICIS SE RAPPROCHE DES CATHOLIQUES.

Madame de Crussol (la dame d'honneur de la reine-mère dévouée entre toutes au parti huguenot) s'écrie : « Cette « année, il n'y aura plus de messe en France » ; mais Charles IX qui l'a entendue, lui répond : « Et moi, je cou- « perai la tête à quiconque n'y ira pas [1]. »

Charles IX répétait-il ce qu'il avait entendu dire à sa mère ? Cela n'est point invraisemblable.

La situation de la France suffisait pour découvrir à Catherine de Médicis les dangers qui la menaçaient. Elle en était arrivée au point de s'effrayer à la vue de tout ce qui se passait autour d'elle, et, loin de se féliciter de voir l'autorité royale rétablie, elle ne pouvait que constater combien de jour en jour elle était plus affaiblie. « La cour de « France, écrivait Granvelle, a reconnu que, sans restaurer « la religion catholique, l'autorité du roi de France ne pou- « vait se remettre sur les pieds [2]. »

A partir de ce moment, Catherine de Médicis que les Huguenots avaient saluée du nom d'Esther, ne fut plus appelée que Jézabel. Dans un pamphlet attribué au ministre du Rosier on lisait qu'il était licite de tuer une reine qui s'opposait à la diffusion de l'Évangile, et l'on trouva jusque

1 Sommaire des dépêches espagnoles de 1564. Arch. Nat. de Paris, K. 1501. Madame de Crussol correspondait secrètement avec Élisabeth. (Record Office, Cal. de 1564, n° 1011).

2 Groen, t. I, p. 270 (20 juin 1564).

dans sa chambre des lettres qui portaient que, si elle s'entourait de papistes, elle serait poignardée.

Le jeune roi Charles IX n'était pas mieux protégé contre ces insultes.

Un ministre né à Orléans prêchait que le roi était idolâtre et qu'il était permis de le mettre à mort. Cette doctrine trouvait de nombreux adeptes, et une circonstance inopinée appella plus vivement l'attention sur les complots et les crimes qu'elle encourageait sous de vains prétextes.

Un gentilhomme condamné à mort demanda à faire des révélations ; il déclara qu'il avait, ainsi que deux de ses amis, reçu de l'argent de l'amiral de Coligny pour assassiner le roi. Confronté avec ses complices, il justifia ses aveux ; mais on crut que c'était chose dangereuse de fonder sur ces soupçons une accusation si grave, et l'on hâta son supplice [1].

Les Huguenots ne perdaient pas de vue les avantages que leur offrait l'absence du roi et de sa mère. Le moment était favorable pour exécuter les desseins que leur ambition avait formés, pour écarter les dangers qu'ils croyaient avoir à craindre.

Les conciliabules secrets se multipliaient ; des assemblées nombreuses en étaient la suite. On parlait vaguement d'une prise d'armes. Dans cette prévision les Huguenots avaient divisé toute la France en bailliages afin de pouvoir se retrouver sans retard. On disait qu'en huit jours ils pouvaient réunir huit mille chevaux [2].

1 Davila, livre IV.

2 Languet, Epist. sel. p. 311 (février 1565).

Les Huguenots étaient prêts à se soulever à Lyon, à Orléans, à Bordeaux et en Languedoc [1]. Tel était leur nombre qu'à Orléans, au mois d'octobre 1564, ils prirent part au nombre de douze mille à la cène [2].

On racontait que le prince de Condé allait, de concert avec Coligny, réunir une armée de dix mille hommes à Compiègne et que rien ne pourrait lui résister [3]. On ajoutait que, grâce à l'appui des princes protestants d'Allemagne, il obtiendrait la main de la reine d'Angleterre [4].

Ces symptômes d'un prochain danger devaient dessiller les yeux de la reine-mère.

Peut-être aussi l'esprit mobile de Catherine avait-il cédé inopinément à des impressions nouvelles. Peut-être la vieille cité pontificale l'émut-elle par les vestiges de sa grandeur passée et plus encore par le spectacle des ruines qui rappelaient les fureurs des Huguenots [5].

Catherine proteste à Avignon, en présence du légat du pape, de son zèle pour la religion catholique ; et, pour le témoigner à tous les yeux, elle prend place dans une de ces processions qui aux bords du Rhône retraçaient si vivement la ferveur de l'esprit religieux.

Elle ne prodigue plus aux ambassadeurs d'Élisabeth ses douces paroles et ses généreux présents. L'évêque de

1 Lettre de Simon Renard, du 4 novembre 1564. Arch. Nat. à Paris.

2 Lettre de Simon Renard, du 10 octobre 1564.

3 Groen t. I, p. 260.

4 Lettre de Simon Renard, du 10 octobre 1564. Arch. Nat. à Paris.

5 Il semble, écrit Smith le 21 octobre 1564, que l'on cherche surtout à montrer au roi les ruines des églises et des monastères qui ont été assaillis par les Huguenots (Record Office).

Glasgow est arrivé à Avignon pour l'associer à une guerre contre l'Angleterre, dont le but est d'assurer à la fois la délivrance des catholiques et le triomphe de Marie Stuart.

Les papistes, écrit Thomas Smith, sont résolus à employer tous les moyens pour rétablir leur domination [1].

Le bruit court que Catherine ne songe à rien moins qu'à enfermer le connétable au château de Loches, qu'à faire décapiter le prince de Condé et à faire brûler l'amiral de Coligny comme hérétique [2].

C'est sans doute alors que des pourparlers s'engagent pour former des liens plus étroits avec l'Espagne. Catherine de Médicis a conçu le projet d'une entrevue avec sa fille à Narbonne ou au pied des Pyrénées [3]. Si Philippe II l'accompagne, on pourra traiter d'une ligue contre l'hérésie.

IV.

RELATIONS DES MÉCONTENTS DE FRANCE ET DES PAYS-BAS.

Il eût été difficile de croire à la sincérité des protestations de dévouement que le prince d'Orange adressait à Philippe II, aussi bien que des témoignages de sympathie que Philippe II prodiguait au prince d'Orange.

Le prince d'Orange, au moment même où il offrait à l'ambassadeur espagnol à Paris ses zélés remercîments,

1 Lettre de Smith, du 4 octobre 1564. Record Office.

2 Lettre de Simon Renard, du 4 novembre 1564. Arch. Nat. à Paris.

3 C'est de Marseille que Smith signale ce projet comme un bruit qui vient de se répandre. Lettre du 20 novembre 1564. (Record Office).

continuait ses étroites pratiques avec les chefs des Huguenots. Don Francès de Alava en fut bientôt averti ; il apprit que Schwartz était un homme dont il fallait beaucoup se méfier et qu'il correspondait en chiffres avec son maître [1]. Schwartz était Allemand, et la sobriété ne passait point alors pour la qualité principale, ni des princes de la Germanie, ni de leurs ambassadeurs. Le moyen auquel Alava eut recours, lui réussit. Il fit grand accueil à Schwartz et remplit si souvent sa coupe de flots du vin le plus généreux que Schwartz ne sut rien taire ; et Alava obtint ainsi d'utiles éclaircissements sur les relations que le prince d'Orange entretenait en France avec Montmorency et Damville, en Allemagne avec le duc de Clèves et d'autres princes protestants. Le prince d'Orange, rapportait Schwartz, exerçait une autorité si considérable sur la noblesse confédérée des Pays-Bas qu'il avait pu promettre à ses amis de France que si Philippe II déclarait la guerre aux Français, les Pays-Bas ne s'y associeraient pas [2].

Don Francès de Alava observait avec inquiétude les liens qui unissaient le prince d'Orange aux chefs des Huguenots. Il y voyait un péril sérieux pour la sécurité des Pays-Bas. Pendant toute l'année 1564, il ne cessa de prévenir la duchesse de Parme de ce qui se tramait autour d'elle. Tantôt il lui signalait le mauvais état des forteresses du Luxembourg sur lesquelles les Français pourraient mettre

1 Lettre d'Alava à Philippe II, du 9 mai 1564. Arch. Nat. à Paris, K. 1501.

2 Lettre de don Francès de Alava, du 9 août 1564. Archives Nat. à Paris, K. 1502[15].

la main [1] ; tantôt il lui annonçait des rassemblements menaçants sur les frontières [2].

C'étaient sans doute les mêmes avis qu'Alava transmettait dans un billet chiffré adressé à la duchesse de Parme, qui ne nous pas été conservé ; mais Marguerite, toute favorable encore au Taciturne, n'y voyait que la répétition des plaintes dont l'avait fatiguée Granvelle [3].

Le ministre Gui de Brès se rend de France à Bruxelles. Il confère avec un personnage dont le frère est en Allemagne [4]. Ce ne peut être que le prince d'Orange. Nous retrouvons peu après le Taciturne à Viane chez Brederode, et c'est de là qu'il s'adresse au comte de Schwartzbourg pour qu'il traite avec Georges Van Holl et d'autres capitaines allemands [5].

Au mois de septembre 1564, Schwendi écrit : « Je vous « envoie quelque advertissement d'une menée des Hugue- « nots et tiens pour certain qu'ils trouveront des gens assez « qui chercheront l'adventure et le butin avec eux.. Ceulx « qui traitent l'emprinse, tascheront à quelque révolte ou « émotion au Pays-Bas, et la reyne d'Angleterre aide ce « qu'elle peult [6]. »

1 Lettre de don Francès de Alava, du 9 mai 1564, à Philippe II, communiquée à la duchesse de Parme. Archives Nationales à Paris.

2 Lettre d'Alava à la duchesse de Parme (décembre 1564). Chantonay transmettait les mêmes avis. Lettre du 9 juillet 1564. Arch. Nat. à Paris, K. 1502.

3 Lettre de Marg. de Parme, du 16 décembre 1564. Gachard, Corr. de Philippe II.

4 Van Vloten, bylagen, p. 156.

5 Lettre du prince d'Orange, du 8 août 1564. Groen, t. I.

6 Groen, t. I, p. 315. Au mois de janvier 1565, le prince d'Orange et le comte d'Egmont correspondaient avec le comte de Leycester à qui ils offrirent quatre chevaux. Lettre de Baroncelli, du 26 janvier 1565. Record Office.

Stuart qui naguère voulait faire assassiner Granvelle, continue à se trouver sans cesse près de Condé. C'est « un « homme de grande invention et qui pratique fort ès pays « d'embas. » Il fait une liste de tous ceux à qui on pourrait emprunter de l'argent [1].

Dans une lettre du 25 novembre 1564, Philippe II recommandait à la duchesse de Parme de surveiller avec soin les secrètes menées des mécontents des Pays-Bas avec les Huguenots français [2].

Certes, on s'étonnait de la confiance que la duchesse de Parme témoignait aux seigneurs qui l'entouraient ; « mais « que pouvoit-elle faire, femme seule comme elle l'est, « contre ces seigneurs, sinon de se joindre à eulx et croire « ce qu'ils persuadent et faire ce qu'ils voudront [3] ? »

En même temps, le bruit se répandait que les villes du Brabant allaient se révolter et se déclarer cités impériales : c'était le vieux projet du prince d'Orange [4].

V.

PROJET D'ALLIANCE DES HUGUENOTS AVEC PHILIPPE II.

A peine Catherine de Médicis s'était-elle séparée des Huguenots qu'une querelle de préséance, soulevée à Rome entre les ambassadeurs d'Espagne et de France, devint

1 Lettre de Simon Renard, du 10 octobre 1564.

2 Gachard, Corr. de Philippe II.

3 Lettre de Bordey, du 8 septembre 1564. Groen, t. I.

4 Lettre de Polweiler, du 4 décembre 1564. Groen, t. I.

assez vive pour troubler la paix entre les deux couronnes.

La rupture de Philippe II avec le pape était complète : il avait renvoyé le nonce qui était à Madrid et rappelé de Rome son propre ambassadeur [1]. Si Philippe II se plaignait vivement de ce que le pape avait assigné le premier rang à la France, sa jalousie n'irait-elle pas plus loin et ne se déclarerait-il pas contre Catherine de Médicis qui le flattait parfois, mais qui trop souvent le trompait et dédaignait ses conseils ? La conclusion assez étrange était qu'il y avait lieu de faire comprendre au roi d'Espagne que pour venger l'humiliation que le roi de France lui avait infligée, il devait aider les Huguenots à abaisser une monarchie rivale.

Puisque Catherine de Médicis avait songé à donner la main aux Espagnols contre les Huguenots, puisque tel avait été le but de son voyage vers les Pyrénées, rien n'était plus utile que de dissuader Philippe II d'accepter cette alliance et de lui en proposer une autre plus utile à ses intérêts, plus conforme aux rancunes excitées par un conflit récent.

Il ne s'agissait de rien moins que d'offrir l'alliance des Huguenots à Philippe II contre Charles IX et de réclamer pour eux le secours des Espagnols comme naguères ils avaient obtenu celui des Anglais dans leurs guerres civiles. De même qu'Élisabeth, Philippe II, par haine contre la France, ne leur accorderait-il pas son appui ?

Coligny avait, paraît-il, conçu ce projet ; mais Condé avait repoussé si vivement toute alliance avec l'Espagne

1 Lettre de Philippe II à Marg. de Parme, du 6 août 1564. Doc. inéd. t. IV, p. 314 ; Cabrera, t. I, p. 397.

qu'il avait déclaré qu'il quitterait le parti des Huguenots pour embrasser celui du cardinal de Lorraine et qu'il deviendrait plutôt l'allié du pape pour combattre Philippe II [1]. Condé ne songeait guères à combattre. Les mêmes liens enchaînaient toujours son courage. Isabeau de Limeuil s'était retirée à Tournon. Il la fit enlever de vive force ; puis, quelques jours après, pour voiler sa honte, il la fit épouser à un gentilhomme de sa maison en lui donnant une pension de quinze mille livres [2].

Les chefs huguenots poursuivirent, sans Condé, le dessein qu'ils avaient formé.

On espérait l'intervention immédiate des troupes des Pays-Bas, que les seigneurs refusaient naguères à Philippe II pour aider Charles IX, mais que cette fois ils auraient offertes avec empressement pour lui faire la guerre.

Coligny et Andelot avaient chargé quatre gentilshommes de se rendre aux Pays-Bas et de s'y enquérir de ce qu'ils pouraient y trouver tant en hommes qu'en argent ; le prince de Condé qui résidait à Anizy-le-Château, y envoya même secrètement Montgoméry [3].

Il est probable que le prince d'Orange doit joindre aux troupes des Pays-Bas des forces levées en Allemagne ; car il écrit à son frère Louis de Nassau qu'il ait à saluer le landgrave et le duc de Clèves, qu'il prie surtout le landgrave de tenir ses lettres secrètes, et, s'il les communique, de cacher son nom « pour plusieurs respects trop

1 Lettre de Phayre, du 26 avril 1565 (Record Office).

2 Nouvelles de France, du 11 avril et du 5 mai 1565. Record Office.

3 Lettre de Marg. de Parme, du 3 février 1565. Gachard, Corr. de Philippe II, t. II, p. 521.

« longs à escrire ». Le même motif l'engage à ne rien dire sur le point principal [1].

C'était toutefois pour le roi d'Espagne une grave détermination, on ne pouvait se le dissimuler, que de déclarer la guerre au roi de France. Il fallait non-seulement en justifier la cause, mais aussi en garantir le succès en promettant à ses armes d'éclatants triomphes. Qui pouvait mieux le faire que le vainqueur de Saint-Quentin et de Gravelines ?

VI.

MISSION DU COMTE D'EGMONT.

Il avait été résolu depuis longtemps par les seigneurs des Pays-Bas que l'un d'eux, illustre par sa naissance, plus illustre par les services qu'il avait rendus, se rendrait à Madrid pour expliquer leurs anciens griefs et justifier leur conduite.

Philippe II avait écrit à Marguerite de Parme pour que ce projet fût abandonné ; mais les conseils de la régente ne furent point écoutés, et le comte d'Egmont reçut du conseil d'État la charge d'exposer au roi la situation du pays et les remèdes qu'il convenait d'y apporter [2].

Telle était la mission publique qui lui était confiée ; mais

1 Lettre du prince d'Orange à Louis de Nassau. Groen, t. I, p. 367 (18 mars 1565).

2 Lettre de Marg. de Parme, du 16 décembre 1564. Gachard, Corr. de Philippe II, t. I, p. 332.

il en était une autre plus secrète, qui avait pour but de rappeler au roi la longue inimitié de la France et de réveiller dans son cœur le souffle à peine éteint des luttes de Charles-Quint contre François Ier.

Le comte d'Egmont comptait sur un accueil bienveillant de la part de Philippe II ; mais une seule préoccupation l'agitait : c'était la crainte de quelque acte de vengeance de la part de Granvelle. Non-seulement il avait été l'un de ceux qui avaient le plus contribué à son exil ; mais, depuis son départ, il s'était plus que personne enorgueilli de ce succès, et on l'avait vu étaler à la table de la duchesse de Parme la cabotte de camelot qui marque la livrée des ennemis de Granvelle avec le faisceau de flèches qui est et restera le symbole de l'union des provinces [1].

Le comte d'Egmont avait été accompagné jusqu'à Cambray par plusieurs de ses principaux amis, notamment par Henri de Brederode, Philippe de Sainte-Aldegonde, seigneur de Noircarmes, Pierre-Ernest de Mansfeld, Antoine de Lalaing comte d'Hoogstraeten, Florent de Pallant comte de Culenbourg, le comte de Salm et le seigneur de Warluzel. C'est à Cambray que le 26 janvier 1565 ils signent de leur sang une déclaration par laquelle ils s'engagent en foi de gentilshommes et de chevaliers d'hommes vis-à-vis du comte d'Egmont, « pour le voiage qu'il emprent pour la salvation « de nostre république et de tous les subjects fidèles de « pardecà », de prendre la vengeance de tout ce qui pourrait lui mésadvenir à son aller ou à son retour, soit sur le cardinal de Granvelle, soit sur ceux que l'on considérerait

1 Lettre de Bordey, du 21 juin 1564. Groen, t. I, p. 263.

comme ses complices. Deux langues accompagnées d'une croix et tracées également en marge avec du sang n'indiquaient-elles pas qu'on frapperait aussi quiconque révélerait cette mystérieuse promesse [1] ?

Granvelle connut, paraît-il, ce qui s'était passé à Cambray. Il écrivait peu après à Christophe d'Assonleville à propos du comte d'Egmont : « Je ne vouldroye de luy plus « grande vengeance sinon qu'il pleust à Dieu le faire homme « de bien [2]. »

Tandis que le comte d'Egmont attendait le sauf-conduit qu'il avait demandé au roi de France, l'archevêque de Cambray l'invita ainsi que les nobles qui l'accompagnaient, à un banquet qui fut troublé par de regrettables excès. « On trouverait difficilement un autre comte d'Egmont, dit « l'un des convives ; il serait plus facile de trouver un « autre archevêque de Cambray. » Brederode, selon sa coutume égaré par l'ivresse, insulta le prélat et lui lança à la tête sa coupe d'argent. « Nous appuierons Brederode ! » s'écria Culenbourg ; et il ne resta à l'archevêque de Cambray qu'à laisser, sous les yeux du comte d'Egmont

1 J'ai eu sous les yeux le texte de cette promesse conservée dans les archives de la maison de Pallant, à laquelle appartenait le comte de Culenbourg. Cette pièce fut remise à la comtesse d'Egmont qui au retour de son mari la restitua à Antoine de Lalaing ; mais le comte de Mansfeld ne voulut pas la brûler : c'était à ses yeux un document qu'il importait de conserver « en respect de Monsieur de Noircarmes, lequel il congnoissoit home « si faulx et double qu'il pouvoit bien venir quelque jour à propos pour « luy reprocher si quelque chose mésavenoit sur ce que l'obligation con- « tient. » Cf. Groen van Prinsterer, t. I, p. 345.

2 Lettre de Granvelle, du 19 février 1565. Documents historiques, t. XII, p. 39 (Arch. de Bruxelles).

impuissant à rétablir l'ordre, ceux qu'ils avaient invités achever seuls cette orgie dans son propre palais [1].

De graves événements s'accomplissaient à Paris.

Les Huguenots qui s'agitaient, comme ailleurs, au sein de la capitale, n'avaient pu supporter la vue du cardinal de Lorraine rentrant en grande pompe à Paris à son retour du Concile de Trente. Ils l'attaquèrent, dissipèrent son escorte et le forcèrent à se réfugier à l'hôtel de Cluny [2].

C'était le triomphe momentané des Huguenots. Tandis que le cardinal de Lorraine se retirait en Champagne, l'amiral de Coligny se rendit à Paris le 22 janvier 1565. Tous ses amis lui firent grand accueil, et il prononça lui-même son apologie, d'abord devant le prévôt des marchands, ensuite au sein du parlement [3]. C'était la revendication des anciennes prétentions du parti huguenot [4].

Le comte d'Egmont arriva à Paris, le lendemain de l'insulte faite au cardinal de Lorraine, lorsque Coligny et Montmorency s'y trouvaient réunis. Il avait, disait-on, à traiter avec Montmorency de l'échange de la terre d'Enghien [5], mais ce n'était là qu'un prétexte. Selon Brantôme, il y eut un conseil secret auquel n'assistèrent que Coligny, Montmorency et Egmont. « Ces trois, dit Brantôme, firent « là un bon symbolle et y taillèrent bien de la besoigne

1 Papiers d'État de Granvelle, t. VIII, p. 684.

2 Relation écrite le 16 janvier 1564. Arch. Nat. à Paris. K. 1503 ; lettre de Thomas Smith, du 23 janvier 1564 ; lettre du maréchal de Montmorency, du 24 janvier 1564 (Record Office).

3 Mém. de Castelnau, livres V, ch. 17, 18 ; VI, ch. 2.

4 De Thou.

5 Lettres de Jeanne d'Albret, p. 283.

« que l'on a bien sçu despuis et veu esclore aucune [1]. »

Languet, si bien instruit des affaires de son temps, complète les indications de Brantôme : « Le prince de Condé, « écrit-il, ne jouit plus d'aucune autorité à cause de la « faiblesse de son caractère : l'autorité est tout entière « entre les mains de Coligny et de son frère le seigneur « d'Andelot, et, à ce que l'on assure, on se prépare à pro« clamer roi le jeune prince de Navarre [2]. »

Peu de jours après, don Francès de Alava écrivait que la soudaine explosion des ressentiments huguenots avait imprudemment fait échouer une vaste entreprise qui s'étendait dans toute la France, que ce mouvement devait nonseulement comprendre Paris, mais que l'on voulait aussi s'emparer de Ham, de Saint-Quentin, de la Fère, que le dessein des Huguenots, en occupant ces villes, était de profiter des intelligences qu'ils nourisaient dans les Pays-Bas où un mouvement semblable devait éclater à Anvers [3].

VII.

CATHERINE DE MÉDICIS A TOULOUSE.

Catherine de Médicis poursuivait avec son fils son voyage. A Carcassone on plaça sous ses yeux un manuscrit de Join-

1 Brantôme, t. II, p. 78. Cette entrevue se trouve formellement rappelée parmi les charges réunies contre le comte d'Egmont : la promesa que hizo en Francia en su postremo camino al Admirante, Andelot y al cardinal Chastillon. Arch. de Bruxelles, Conseil des Troubles, t. XXXV.

2 Eo res spectat ut Vendomii filium impuberem ipsi regem suum declaraturi sint, ut fertur. (Epist. sel. p. 307, 18 février 1565).

3 Lettre d'Alava, du 4 février 1565. (Arch. de Vienne).

ville, et ce ne fut pas sans comparer le passé aux épreuves du temps présent qu'elle y lut les efforts de Blanche de Castille pour sauver Louis IX menacé des mêmes périls.

D'autres préoccupations se faisaient jour du côté de l'Espagne. Philippe II s'était avancé jusqu'à Valladolid pour se diriger vers les Pyrénées ; mais de nouveaux incidents relatifs à la question de préséance survenue à Rome, avaient tout-à-coup modifié ses intentions ; et au mois de janvier 1565 le duc d'Albe avait fait connaître que le roi était retenu par d'autres occupations et que l'entrevue projetée n'aurait pas lieu ; mais Catherine avait demandé que tout au moins elle pût voir la jeune reine sa fille, et Philippe II y avait consenti [1].

Ce fut une vive contrariété pour Catherine. Dans une lettre qui fut remise à Philippe II le 16 février 1565, elle rappelait que cette entrevue avec le roi d'Espagne était une chose qu'elle désirait vivement, qui non-seulement lui eût apporté un grand contentement, mais qui de plus eût assuré le repos et la conservation de toute la chrétienté. Quant à elle, elle persistait dans les résolutions qu'elle avait prises, et n'aspirait qu'à trouver l'occasion de montrer ce qui était en elle [2].

C'était un bruit généralement répandu que l'entrevue de Bayonne embrasserait des conférences secrètes [3]. Le duc d'Albe avait dit à l'ambassadeur français Saint-Suplice qu'il faudrait alors s'ouvrir les cœurs aux uns et aux autres, et le

1 Gachard, Corr. de Marg. de Parme, t. III, p. 568 ; La Bibl. Nat. de Paris, t. II, p. 182.

2 Arch. Nat. à Paris, K. 1505[69].

3 Record Office (avril 1565), Cal. nº 1116.

prince d'Éboli avait ajouté qu'on y ferait ce qui se pourrait pour la religion [1]. En France, on s'entretenait beaucoup de ce qui allait s'y passer, et Catherine de Médicis recueillait attentivement l'écho de ces bruits. Elle écrivait à M. du Ferrier : « Je désire bien sçavoir ce qui s'en dira par delà, « vous priant mettre paine d'en savoir des nouvelles pour « nous mander quelque chose, [2] » et à M. de la Villeparisis : « Je désire bien savoir les discours qui s'en feront [3]. » Pour mieux rassurer ceux qui s'effrayaient, des lettres de sauvegarde avaient été accordées aux Huguenots dans cette même ville de Bayonne où l'entrevue devait avoir lieu [4], et on avait même offert à Condé d'y assister [5].

Catherine de Médicis fit un long séjour à Toulouse pour attendre une réponse plus favorable du roi d'Espagne ; mais bientôt, renonçant à la pensée de le calmer, elle s'éloigna des catholiques, se rapprocha des Huguenots et trouva que dans la question de la préséance le cardinal de la Bourdaisière, chargé des intérêts de la France, n'avait montré ni assez de chaleur, ni assez de fermeté.

« Jà Dieu ne plaise, écrivait fièrement Charles IX à « M. de la Villeparisis, que je remecte jamais en doubte ce « que je tiens trop asseuré, ny de ce que je ne veulx « jamais quicter, je veuille oncques playder. Aussi n'y a-t-

1 Lettre de Saint-Suplice, du 16 mars 1565. Gachard, la Bibl. Nat. de Paris, t. II, p. 183.

2 Doc. français à la Bibl. imp. de Saint-Pétersbourg (février 1565).

3 Doc. français à la Bibl. imp. de Saint-Pétersbourg (mars 1565).

4 Lettre de Simon Renard, du 4 novembre 1564. Arch. Nat. à Paris.

5 Record Office. Cf. le mémoire de Saint-Suplice, Gachard. La Bibl. Nat. de Paris, t. II, p. 185.

« il juges qui y puissent congnoistre, ny par devant les-
« quels je veuille oncques débattre ce que la grandeur de
« mes prédécesseurs m'at, avecques tant de grandes et
« mémorables occasions, acquis, et leur valleur si lon-
« guement et si honorablement conservé, espérant avecques
« l'ayde de Dieu qu'il me fera ceste grâce plustost d'accrois-
« tre envers la chrestienté par mes mérites l'honneur que
« mes ancestres m'ont laissé que en riens l'amoindrir ou
« diminuer [1]. »

D'autres querelles à l'extrémité des mers sur les rivages de la Floride accroissaient la mésintelligence entre la France et l'Espagne.

C'était sinon la rupture complète, du moins un profond refroidissement avec Philippe II. Catherine le comprenait bien, et, au moment où elle s'éloignait de l'Espagne, elle se rapprochait de l'Angleterre.

Le moment était favorable pour faire revivre un projet toujours repris, toujours abandonné. Élisabeth avait été saisie d'un accès de fureur contre Leycester, et elle avait écrit dans un livre à Windsor sa mystérieuse sentence [2]. Ce fut dans ces circonstances que Catherine exprima à l'ambassadeur anglais son désir de resserrer ses liens d'alliance [3] et qu'elle chargea son propre ambassadeur à Londres

1 Doc. français à la Bibl. imp. de Saint-Pétersbourg.

2 The queen Majesty seemed to be much offended with the erle of Lecester. and so she wrote an obscure sentence in a book at Wyndsor (Note de Burleigh, Murdin, p. 760, août 1565).

3 Lettre de Smith, du 15 avril 1565. Record Office.

de s'informer si Élisabeth consentirait à accorder sa main à Charles IX [1].

Catherine de Médicis cherchait en même temps d'autres alliés dans la Méditerranée. Elle voulait opposer aux Espagnols la flotte ottomane qu'on attendait en Provence, et recommandait secrètement d'offrir aux Turcs tout ce dont ils auraient besoin pour radouber et armer leurs navires [2]. Le comte de Tende recevait l'ordre de donner une bonne escorte à l'ambassadeur du sultan Soliman II, qui était un noble polonais : elle n'eût pas reculé plus que François I[er] devant l'alliance des fleurs de lis et du croissant.

Ce fut à Toulouse que Catherine de Médicis apprit les troubles de Paris. « Si quelqu'un est si sot d'oser lever les « armes, s'écria Monluc en plein conseil devant Charles IX, « jurons tous, sire, de lui rompre la tête [3]. » Les Gascons qui entouraient Monluc, répétaient les mêmes bravades dans les rues : on leur ordonna de sortir de Toulouse [4].

Catherine se montre vivement blessée des discours que Monluc et ses amis tiennent autour d'elle sur la situation périlleuse des affaires et sur la nécessité de recourir à l'appui du roi d'Espagne. « Dieu mercy, écrit-elle, les « parolles de telles personnes ne peuvent riens apporter « d'honneur ou de blasme à mes actions qui sont claires « et manifestes au monde et qui ne tendent qu'au bien du

1 Déclaration de l'ambassadeur de France, du 27 mars 1565. Record Office.

2 Lettre de Charles IX à M. de Meulhon, avril 1565. Doc. français de Saint-Pétersbourg.

3 Œuvres de Monluc, éd. de M. de Ruble, t. III, p. 84.

4 Lettre de Smith, du 23 janvier 1565. Record Office.

« service du roy monsieur mon fils et au repos du royaume, « comme celle qui, pour estre mère, y a plus d'intérest, « d'obligation et de volonté que tout le reste ensemble [1]. »

Enivrée de l'accueil qu'elle avait reçu dans les provinces du midi, elle se laissait égarer par de vaines illusions. Elle croyait avoir seule rétabli l'ordre, et rien ne l'humiliait plus que le langage de ceux qui la jugeaient impuissante à le faire sans l'appui de l'Espagne.

En ce même moment, Charles IX demandait au pape de disposer d'un chapeau de cardinal en faveur de son frère illégitime le bâtard d'Angoulême et s'étonnait que le pape élevât des objections en se montrant disposé à réserver cette faveur à son frère le duc d'Anjou alors âgé de quatorze ans. Pouvait-on objecter au bâtard d'Angoulême sa naissance puisqu'il avait pour père le roi Henri II ? « Je « trouve merveilleusement estrange, écrivait-il, le reffus « qu'on me faict de le recevoir en ceste compagnie, laquelle « en sera plus honorée que luy d'y estre appellé, pour estre « fils d'ung si grant roy.. ; et si l'on parle de son aage, la « grandeur de son père supplée grandement ce deffault... « Que nostre Saint-Père ne se rende en cela difficille ; car, « pour personne qui me touche de si près, je ne sçauroys « recevoir excuse quelconque en payement. Et de parler « de mon frère d'Anjou, sa fortune n'est point limitée là. « Il est né pour quelque plus grande chose ; car il est de « la race de ceulx qui font les papes [2]. »

Sous l'empire de ces rêves de grandeur, les deux frères

1 Doc. français à la Bibl. imp. de Saint-Pétersbourg (mars 1565).

2 Lettre de Charles IX, du 17 mars 1565. Doc. français de Saint Petersbourg.

de Charles IX quittèrent à Toulouse les prénoms d'Alexandre et d'Hercule qu'ils avaient portés jusqu'alors pour prendre ceux de Henri et de François, qui devaient faire revivre la mémoire, l'un de Henri II, l'autre de François Ier [1].

Une épidémie qui régnait dans la Vieille-Castille avait retardé le voyage de la jeune reine d'Espagne vers les Pyrénées ; et la cour de France, en quittant Toulouse, au lieu de se diriger vers Bayonne, se rendit à Bordeaux.

VIII.

LE COMTE D'EGMONT EN ESPAGNE.

Philippe II fit un gracieux accueil au comte d'Egmont. « Je montrerai au comte d'Egmont, avait-il écrit à Mar-« guerite de Parme, puisque tel est votre avis, que je suis « satisfait non-seulement de lui, mais aussi du prince d'Orange « et de tous les seigneurs [2]. » Et en effet il lui prodigue ces doucereuses et fallacieuses paroles avec lesquelles, selon l'expression de Chantonay, « il ne cherche qu'à emmieller « les seigneurs pour éviter de venir en Flandres [3]. »

En réponse à la requête des seigneurs, Philippe II s'était contenté de répondre qu'il espérait bientôt se rendre aux

1 Doc. français à la Bibl. imp. de Saint-Pétersbourg.

2 Lettre de Philippe II, du 3 février 1565. Corr. de Philippe II, t. I, p. 340.

3 Lettre de Chantonay, du 3 février 1565. Groen, t. I, p. 426. Le bruit s'était répandu en France que Philippe II avait fait mettre le comte d'Egmont en prison (Record Office. Cal. de 1565, nº 1091).

Pays-Bas, qu'il s'efforcerait de diminuer les charges publiques et que le conseil d'État ferait chose utile en conférant sur les moyens de combattre les nouvelles doctrines avec quelques évêques et quelques théologiens.

Cette fois encore, Philippe II fit sans doute en lui-même quelques réserves qu'il plaçait sous le patronage de sa concience. « Que Dieu, avait-il dit devant le crucifix, me fasse « cette grâce de ne jamais être le roi de ceux qui refusent « de l'invoquer comme leur seigneur [1]. »

Le comte d'Egmont entretint aussi le roi du choix à faire pour les hautes charges de l'administration dans les Pays-Bas. Il lui proposa de faire entrer au conseil d'État le marquis de Berghes, Montigny, Meghem et Noircarmes. Il cita comme pouvant être maître de l'artillerie Brederode ou le comte de Reulx et indiqua le comte de Hornes pour le gouvernement de la Gueldre. Philippe II l'écouta sans rien résoudre [2].

Mais, quand le comte d'Egmont aborda le but secret de sa mission, il trouva le roi inébranlable dans ses devoirs de monarque catholique et de fidèle allié de Charles IX.

En vain le comte d'Egmont exposa-t-il que jamais il n'avait fait plus beau, ni meilleur pour déclarer la guerre à Charles IX, qu'il pouvait lui promettre plusieurs villes aux frontières « car il avoit parlé à *deux marchans* qui « luy aydoient à la livraison en partie de la marchandise » ; Philippe II refusa de l'écouter. « J'aimerais mieux perdre

1 Strada, l. IV.

2 Lettre de Philippe II à Marg. de Parme, du 7 avril 1565. Doc. ined. t. IV, p. 320.

« la Flandre, avait-il dit, que de rompre la foi que j'ai « donnée à mon bon frère le roi très-chrétien [1]. »

Le comte d'Egmont repoussé par le roi d'Espagne s'adressa-t-il à son fils ?

Don Carlos avait près de vingt ans. Charles-Quint lui avait donné son nom, et, avant d'entrer au monastère de Yuste, il s'était arrêté à Valladolid pour le voir, le bénir et lui adresser quelques conseils. Ce souvenir grandit avec l'enfant. Il méprisa son père pour glorifier son aïeul.

D'une complexion faible, d'une santé minée par la fièvre, il était dévoré plus profondément encore par des passions violentes, par une ambition impatiente de s'élever à la gloire et à la grandeur, par des haines irréconciliables contre quiconque cherchait à y porter obstacle. Rien ne lui pesait plus que cette cour triste et sombre où s'enfermait Philippe II. Parfois il s'échappait du palais pendant la nuit et allait dans les rues en frappant de grands coups d'épée, entraînant à sa suite quelques fils de seigneurs, comme si déjà il eût voulu commander une armée. Mais le joug de Philippe II pesait sur lui comme sur les peuples, et son esprit ardent se trouvait réduit à des fureurs qui, aux yeux de quelques-uns, en accusaient la faiblesse, mais qui n'en révélait peut-être que la force violente et immodérée, comme il appartient aux passions de la jeunesse.

Le dissentiment du père et du fils était public. « Si la « reine est grosse, écrivait Chaloner, ce sera une grande « joie pour le roi, car il voit avec peine le caractère et la « santé maladive de don Carlos [2]. »

1 Brantôme, t. II, p. 79.

2 Lettre de Chaloner, du 24 juillet 1564 (Record Office).

Une femme exerçait seule sur don Carlos un souverain empire. C'était la bonne et gracieuse reine Élisabeth de France. « Il n'y a personne, écrivait Fourquevaulx, qui « dispose de luy comme elle. » Il soupait avec elle à l'ombre des orangers, il l'aimait singulièrement, il eût voulu « estre davantage son parent. » Vis-à-vis d'elle il était toujours doux et respectueux. En 1564, Élisabeth fut gravement malade. Don Carlos témoigna en termes si vifs son inquiétude que Philippe II, malgré toutes ses instances, lui défendit d'aller porter à la malheureuse reine l'hommage peut-être trop ardent des vœux qu'il formait pour elle [1].

Presque tous les historiens contemporains tracent du jeune prince un portrait qui assimile ses excès à la folie ; mais Brantôme qui le vit peu de temps avant le voyage du comte d'Egmont, en conçut une autre opinion. « Je crois, « dit-il, qu'après que ce prince eust passé tous ses grands « feux de jeunesse, qu'il se fust rendu un très-grand prince « et homme de guerre et d'estat. Quant à mon petit juge- « ment, je le jugeais un jour grand [2]. »

1 Voyez Gachard, don Carlos et Philippe II, t. Ier.

2 Brantôme, t. II, p. 108. Les témoignages sont contradictoires en ce qui concerne l'intelligence de don Carlos. Le 17 mai 1559, Osorio écrivait que chaque jour elle faisait des progrès. Granvelle ajoutait en 1564 : Monsieur de Chantonay m'advertit que monseigneur nostre prince, qui a eu de rechef la fiebvre tierce, se portoit beaucoup mieulx, que avec icelle il est demeuré grand et puissant, et que maintenant il parle beaucoup plus expéditement qu'il ne souloit par le passé, et qu'il l'a trouvé désireux d'avoir quelqu'entremise et d'estre employé en quelque chose pour se façonner : ce qui est une très-bonne chose et qui me faict trop mieulx espérer que du passé. *Arch. de la Maison d'Orange*, t. I, p. 301. Chaloner dit qu'il était profondément ignorant, mais que son esprit était bon et avide de s'instruire. Lettre du 29 janvier 1562. Record Office. — Dans les papiers du cardinal

Autant Philippe chérissait les Espagnols, autant don Carlos aimait cette Flandre où était né le grand empereur Charles-Quint; et il semblait que la Flandre lui rendit cette affection, tant les populations s'étaient associées en grand nombre aux processions qui naguère imploraient du ciel la guérison de sa maladie [1].

Pendant les longs séjours que don Carlos faisait à Alcala avec don Juan l'ami de son enfance [2], il aimait à parler de cette Flandre où il ferait bonne chère ; mais ce qu'il souhaitait pour sa grandeur c'était d'y être quelque chose de plus que lieutenant de son père, puisque son âge semblait devoir lui faire attendre longtemps l'héritage de ses États [3].

Lorsque le comte d'Egmont arriva à Madrid, don Carlos s'empressa de l'interroger sur ses campagnes et de prodiguer au vainqueur de Saint-Quentin et de Gravelines les témoignages de son admiration.

A ce que rapporte Brantôme, le comte d'Egmont « luy « proposa force belles choses » à ce point que, les mains lui démangeant fort pour faire la guerre, il voulut fuir et se rendre en Flandre. Ruy Gomez en avertit le roi qui réprimanda énergiquement son fils ; mais celui-ci lui répondit que s'il plaisait à son père de rester perpétuellement oisif,

Espinosa (British Museum, 28698) se trouvent deux lettres de don Carlos écrites à Alcala le 16 janvier et le 18 mai 1564. L'écriture en est fort mauvaise et indique peu d'instruction.

1 Gachard, Corr. de Marg. de Parme, t. II, p. 239.

2 Avis du 6 décembre 1561. Record Office. Le 16 août 1562, don Carlos offrit à don Juan une épée. Doc. ined., t XXVII, p. 94.

3 Lettre de l'évêque de Limoges, du 3 janvier 1562. Gachard, la Bibl. Nat. de Paris, t. II, p. 128.

cela ne convenait point à sa jeunesse « et en si belle occa- « sion qui se présentoit [1]. »

Chose étrange ! C'était ce même cardinal de Granvelle proscrit des Pays-Bas par une haine implacable, qui faisait parvenir à Philippe II de pressantes sollicitations pour qu'il formât de bonne heure son fils aux affaires en lui donnant le gouvernement des Pays-Bas qui serait soustrait ainsi aux ambitions et aux convoitises [2].

Le comte d'Egmont chercha sans doute, dans ses entretiens avec Philippe II, à découvrir quel serait l'objet des conférences projetées à Bayonne ; mais le roi se servait à ce propos du langage le plus rassurant.

Au moment où le comte d'Egmont se trouvait à la cour d'Espagne, Philippe II y recevait un ambassadeur du roi de Danemark, et nous savons qu'il lui déclara que l'entrevue de Bayonne avait lieu moins à sa demande qu'à celle de la reine-mère et qu'assurément on n'y arrêterait rien contre quelque religion que ce fût [3].

Le moment était arrivé où le comte d'Egmont allait prendre congé du roi. « Je vous connais trop bien, lui dit « Philippe II, pour en avoir été scandalisé ; mais en Italie et « ailleurs on a beaucoup parlé de vos confédérations et de vos « livrées ; et j'entends que vous y renonciez. » Le comte d'Egmont rejeta toute la faute sur le cardinal de Granvelle : c'était la première fois qu'il prononçait ce nom. Il affirma

1 Brantôme, t. II, p. 102. L'historien officiel de la monarchie espagnole, Cabrera, mentionne les relations du comte d'Egmont avec don Carlos.

2 Lettre de Granvelle, du 15 octobre 1565. Gachard, Corr. de Philippe II.

3 Journal de Smith. Record Office, Cal. de 1565, n° 1145.

du reste toute sa loyauté, ajoutant que si quelqu'un osait en douter, il le poignarderait, fût-ce son propre frère. De si solennelles protestations méritaient une récompense. Le comte d'Egmont reçut du roi une mercède de douze mille ducats [1].

Pendant tout son voyage, le comte d'Egmont avait été fort bien reçu par le roi « qui lui avoit faict beaucoup de « faveur et de privauté [2]. » Il s'était vu entouré d'honneurs auxquels son orgueil naturel le rendit très-sensible. On l'avait conduit à l'Escurial, ce vaste monument qui rappelait une de ses victoires ; et, quand il reprit la route des Pays-Bas, il crut devoir adresser à Philippe II une lettre où il exprimait son admiration sur tout ce qu'il avait vu en Espagne, et il se déclarait aussi satisfait qu'on pouvait l'être [3].

Le comte d'Egmont quitta l'Espagne avec le jeune prince de Parme qui se rendait à Bruxelles près de sa mère.

Entre le comte d'Egmont et Alexandre Farnèse, il ne devait y avoir d'autre lien que celui de la gloire des armes. L'un ouvrit par son supplice l'ère des discordes civiles ; l'autre devait la clore par de persévérants et laborieux efforts.

1 Lettre de Philippe II à Marg. de Parme, du 3 avril 1565. Doc. inéd. t. IV, p. 317.

2 Lettre de Saint-Suplice, du 16 mars 1565. Gachard, La Bibl. Nat. de Paris, t. II, p. 182.

3 Lettre du comte d'Egmont, Valladolid, 9 avril 1565. Corr. de Philippe II, t. I, p. 349.

IX.

CATHERINE DE MÉDICIS A BORDEAUX.

Catherine de Médicis et Charles IX se trouvaient déjà à Bordeaux quand y arrivèrent le prince de Parme et le comte d'Egmont. La réception que leur fit la reine-mère, fut très-brillante [1], et elle leur témoigna le désir de voir Philippe II aux bords de l'Adour ; mais le comte d'Egmont ne manqua point d'écrire à Philippe II pour lui conseiller d'agir avec prudence de peur que la reine-mère n'attentât quelque chose contre lui [2].

Le comte d'Egmont, en s'exprimant ainsi, n'était sans doute que l'écho des rumeurs hostiles à l'Espagne, qui étaient répandues à la cour.

Catherine avait revu seule Thomas Smith pour lui persuader qu'Élisabeth devait accepter son fils pour époux [3], et elle crut même devoir, en l'honneur de la reine d'Angleterre, célébrer solennellement la fête de Saint-George [4].

Dans les cérémonies auxquelles assistait la cour, on n'encensait plus l'autel, et les protestants de Bordeaux, déclarés aptes à occuper tous les offices, recevaient la promesse de nouvelles places pour les prêches publics et l'autorisation de chanter chez eux leurs psaumes [5].

1 Lettre de Thomas Smith, du 19 avril 1565 (Record Office).

2 Lettre du comte d'Egmont, du 4 mai 1565. Gachard, Corr. de Philippe II.

3 Lettre de Smith, du 15 avril 1565 (Record Office).

4 Lettres de Smith, du 16, du 19 et du 27 avril et du 4 mai 1565 (Record Office).

5 Doc. français à la Bibl. imp. de Saint-Pétersbourg.

Cependant la reine-mère entend que les Huguenots ne troublent point l'ordre qu'elle se vante d'avoir rétabli, et, ayant appris qu'ils s'agitaient sur les bords du Rhône, elle écrit au gouverneur de Provence : S'ils le font, asseurez-vous « que tout ce qui s'en meslera, en maudira l'heure ; car il « n'y aura riens espargné qu'on n'en face bien si rigoreuse « punition qu'il en sera mémoire d'icy à mil ans pour ce « que toutes choses laissant nous y tournerons la teste et « n'en partirons jamais que la vengeance n'en soit faicte « exemplaire à la postérité [1]. »

Le moment était arrivé de se diriger vers Bayonne. A Mont-de-Marsan, la reine-mère déclare publiquement qu'elle maintiendra l'édit de pacification et qu'elle considèrera comme traître quiconque ne l'observera pas [2].

Voici en quels termes un agent espagnol décrivait en ce moment la situation des choses. « La reine-mère dit que, « ne pouvant dompter les Huguenots, il faut bien qu'elle « les entretienne en bons termes, qu'elle leur a fait beau- « coup de grâces et qu'ils sont tranquilles, que Charles IX « est trop jeune pour prendre les armes contre eux, que « d'ailleurs l'argent manque pour leur faire la guerre [3]. »

Les paroles de la reine-mère ne suffiront point pour effacer les soupçons des Huguenots.

1 Lettre du 16 mai 1565. Doc. français de Saint-Pétersbourg.
2 Lettre de Smith, du 5 mai 1565 (Record Office).
3 Lettre d'Antonio Pecce, du 19 mai 1565. Arch. Nat. à Paris, K. 1502.

X.

ENTREVUE DE BAYONNE.

La reine-mère, fière de l'accueil qu'elle a reçu à Toulouse et à Bordeaux, veut aux portes mêmes de l'Espagne attester à tous les yeux par une pompe et une magnificence sans exemple combien la couronne de France est supérieure à toutes les autres par sa puissance et sa splendeur. Elle s'est entourée des dames les plus élégantes de sa cour : chacune d'elles a reçu six costumes d'apparat, dont un en drap d'or [1].

Catherine de Médicis s'assurera elle-même des préparatifs qui se font et devance à Bayonne Charles IX de quatre jours ; mais elle trouve dans cette ville l'ambassadeur d'Espagne don Francès de Alava déjà installé. Il occupe le plus vaste hôtel ; c'est là seulement qu'on voit une salle qui puisse renfermer toute la cour lors des fêtes splendides qui se succéderont. Elle s'y rend déguisée à la chute du jour [2], interroge les serviteurs de l'ambassadeur espagnol, ne les charge d'aucun message et se borne à faire prévenir don Francès de Alava qu'elle a disposé de son hôtel et qu'il n'a qu'à se loger chez Monluc, c'est-à-dire chez l'agent le plus dévoué de son maître [3].

Un autre hôtel était vide. On avait écrit sur la porte : « Pour monsieur d'Épernon. » Don Francès de Alava,

1 Lettre de Smith, du 10 avril 1565 (Record Office).
2 Llego al anochecer trabestida.
3 Lettre d'Alava, du 31 mai 1565, Arch. Nat. à Paris, K. 1503.

toujours bien servi par ses espions, ne tarde point à apprendre que ce n'est qu'une ruse pour tromper sa vigilante attention et qu'on attend là un autre ambassadeur : celui du sultan Soliman II qui veut renouer avec la France contre l'Espagne les anciennes alliances de François Ier [1].

Il y avait quarante jours que don Francès de Alava n'avait vu ni la reine-mère, ni le roi Charles IX. Le 31 mai 1565 (c'était le jour de la fête de l'Ascension), il apprend que Catherine de Médicis se rendra à la cathédrale ; il s'y trouve sur son passage. « Qu'êtes-vous venu « faire ici ? » lui dit-elle profondément troublée. Don Francès de Alava allégua son devoir d'offrir ses hommages à la reine de France et à la jeune reine d'Espagne ; puis, changeant de langage, il lui exposa que, dans toutes les affaires qui touchaient au service de Dieu et du roi catholique et au bien du roi très-chrétien, il s'était toujours exprimé avec la franchise et la netteté qui lui étaient ordonnées et qu'il espérait que la solennité du jour et la majesté du lieu saint lui viendraient en aide en ce qu'il avait à dire. « C'est Dieu sans doute, continua-t-il, qui a « inspiré au roi catholique le dessein d'envoyer vers « vous la reine votre fille pour le bien de la chrétienté « et notamment pour mettre un terme aux profondes cala« mités et aux troubles dont souffre la France. C'est ainsi « que tous les bons l'entendent ; mais les méchants sou« haitent que le démon contrarie cette pieuse entrevue. « On dit depuis deux ou trois jours qu'on attend un « ambassadeur du Turc, un ambassadeur de Satan ; mais

1 Lettre d'Alava, du 4 juin 1565. Arch. Nat. à Paris, K. 1504.

« je ne puis le croire ». — « N'en doutez pas, ajouta-t-il ; « vis-à-vis du roi catholique vous vous perdez sans « remède [1]. »

A ces mots, Catherine, voyant que ses secrètes négociations étaient connues, saisit vivement l'ambassadeur espagnol par la main. Elle était comme morte ; enfin reprenant haleine : « L'ambassadeur de Satan ! murmura-t-elle ; ne « savez-vous donc pas que ce sont des forbans algériens « qui ont abordé en Provence ? » ; et sans rien avouer, elle cherche à tout expliquer et fond en larmes, tandis que don Francès de Alava insiste sur le scandale que fait naître cette négociation avec les infidèles aux yeux du roi son maître et de toute la chrétienté [2].

Quelques jours après, l'ambassadeur anglais Thomas Smith, rencontrant don Francès de Alava, l'arrêta en lui disant : « Je n'ai pas trouvé la reine-mère aussi triste « qu'on me l'avait rapporté. — Et pourquoi serait-elle « triste ? — Parce que, répondit Smith, vous lui avez « dévoilé l'ambassade du Turc [3]. »

Les nouvelles qui parvenaient à don Francès de Alava, accroissaient son mécontentement. On disait à Paris que Charles IX se verrait bientôt réduit à se faire Huguenot [4]. Le prince de Condé avait ouvert un prêche dans son hôtel [5], et chaque jour sortaient des presses de la capitale des pamphlets conçus dans le style acerbe et menaçant des ministres

1 Lettre d'Alava, du 31 mai 1565. Arch. Nat. à Paris, K. 1503.

2 Lettre d'Alava, du 31 mai 1565.

3 Lettre d'Alava du 4 juin 1565. Arch. Nat. à Paris, K. 1504.

4 Lettre d'Antonio Pecce, du 31 mai 1565. Arch. Nat. à Paris, K. 1503

5 Lettre d'Antonio Pecce, du 31 mai 1565.

de Genève. Alava montra au roi et à sa mère les lettres qu'il recevait et réclama le châtiment exemplaire de ces imprimeurs hérétiques. « Nous ignorions ces vilenies, lui « répondait Catherine en cherchant à l'apaiser. Ceux qui « en sont coupables, nous les ferons brûler vifs. » — « Je « n'accuse personne, répliqua l'ambassadeur espagnol, je « signale ce qui se passe [1]. » Catherine de Médicis écrivit aussitôt au maréchal de Montmorency pour qu'on réduisît à Paris le nombre des imprimeurs et pour qu'on les surveillât avec sévérité [2].

Les messages transmis des Pays-Bas ne présentaient point la situation sous un aspect moins sombre. Tel est l'état de la Flandre au point de vue de la religion, écrit de Bayonne Alava à Philippe II, que tout y est prêt pour la révolte [3]. C'est le gouverneur de Calais qui en a instruit Coligny [4]. « Sachez, disait Bourdillon à Bayonne en « s'adressant au duc d'Albe et à Alava, que les hérétiques « et les traîtres de France entretiennent d'actives pratiques « avec les plus hauts personnages des Pays-Bas [5]. » Si la France se perd, les Pays-Bas se perdront aussi inévitablement [6].

Les mêmes inquiétudes se manifestaient autour de don Francès de Alava. Les cardinaux et les conseillers du roi

1 Lettre d'Alava, du 8 juin 1565 Arch. Nat. à Paris, K. 1504.

2 Bibl. Nat. de Paris, f. fr. 3194.

3 Lettre d'Alava, du 4 juin 1565. Arch. Nat. à Paris, K. 1504.

4 Lettre d'Alava, du 4 avril 1565. Arch. Nat. à Paris. K. 1503.

5 Que con gente muy principal dellos tienen los ereges y traydores deste reyno muy vivas platicas Lettre d'Alava, du 18 juin 1565. Arch. Nat. à Paris. K. 1504.

6 Lettre du duc d'Albe, du 21 juin 1565. Arch. Nat. à Paris. K. 1504.

dépeignaient la foi catholique comme près d'être anéantie en France. « Si la reine-mère, d'accord avec les envoyés « de Philippe II, ne délivre la France des hérétiques, je le « ferai moi-même, disait le duc de Montpensier à Alava ; « j'attacherai la croix sur mon épaule ; sept ou huit mille « gentilshommes me suivront, comme ils s'y sont engagés « par serment, et, si votre maître ne veut m'aider, je me « retirerai en Espagne [1]. »

« Que pour l'amour de Dieu, Votre Majesté, écrivait « Alava à Philippe II, accorde son appui au bon esprit « dont ces seigneurs sont animés, et que ce soit sans retard ; « car c'est de cette entrevue qu'ils attendent ce bien pour « le roi de France et pour Votre Majesté [2]. »

Philippe II s'était avancé jusqu'à Valladolid, peut-être avec l'intention de reprendre le projet d'entrevue à Bayonne ; mais, quand il apprit par les lettres d'Alava les négociations de Catherine de Médicis avec les Turcs qui en ce moment même préparaient un débarquement sur les côtes de Valence [3], il partit pour Madrid [4], après avoir donné pour conseiller à la jeune reine le duc d'Albe dont il connaissait la fermeté et l'énergie [5].

Les instructions du duc d'Albe portaient qu'il remettrait à Charles IX et à sa mère les énergiques remonstrances de

1 Lettre d'Alava, du 8 juin 1565. Arch. Nat. à Paris. K. 1504.

2 Lettre d'Alava, du 28 juin 1565.

3 Lettre de William Phayre, du 2 juin 1565 (Record Office).

4 Ce fut en apprenant l'arrivée de l'ambassadeur turc que Philippe II partit pour Madrid. C'était le symptôme de sa résolution de ne point se rendre à Bayonne. Journal du 15 juin 1565 (Record Office).

5 La lettre de créance donnée par Philippe II au duc d'Albe est datée de l'Escurial, 2 juin 1565. Arch. Nat. à Paris. K. 1504.

Philippe II ; mais, comme l'on ne pouvait compter sur une reine qui n'avait ni fixité dans ses idées, ni honnêteté dans ses intentions (tels étaient les termes mêmes dont on se servait), il importait surtout de s'attacher par des liens étroits Monluc et ses amis, dont l'influence pouvait à certains moments devenir prépondérante [1].

Don Francès de Alava reçut le 8 juin des lettres où Philippe II l'instruisait de sa détermination. Cent personnes allèrent lui demander ce qu'avait apporté ce courrier. Il leur répondit que le roi d'Espagne partait pour Madrid [2] ; il fut plus explicite pour Monluc et ses amis, car il leur remit des lettres où Philippe II leur annonçait qu'ils trouveraient près de la reine d'Espagne un personnage avec lequel ils pourraient parler librement et aviser sur tout ce qui touchait au bien de la religion [3].

Sans doute la parole de don Francès de Alava ranima le zèle de ceux qui comptaient le plus sur la présence de Philippe II. Fidèle à sa politique, il parvint à réconcilier Damville et Monluc [4].

Le 14 juin, Catherine de Médicis et Charles IX se rendent au-devant de la reine d'Espagne et la conduisent à Saint-Jean-de-Luz où ils passent la nuit. Le duc d'Albe aura soin, comme il l'écrit à Philippe II, de remettre son message ; mais ce premier jour il était difficile de les entretenir, et il ne pourra remplir sa mission qu'à Bayonne [5].

1 Instructions du duc d'Albe. Arch. Nat. à Paris. K. 1505.
2 Lettre d'Alava, du 8 juin 1565. Arch. Nat. à Paris. K. 1504.
3 Arch. Nat. à Paris. K. 1505.
4 Lettre d'Alava, du 8 juin 1565. Arch. Nat. à Paris. K. 1504.
5 Lettre du duc d'Albe, du 14 juin 1565. Arch. Nat. à Paris, K. 1504.

Le lendemain, la jeune reine d'Espagne, tout heureuse d'échapper aux rigueurs de l'étiquette castillanne et de se retrouver sur la terre natale, fait solennellement son entrée à Bayonne. Elle monte une haquenée dont le harnais est couvert de perles et de pierreries : c'est un don de son frère le roi Charles IX.

Le duc d'Albe s'acquitte de son message. Il s'efforce de gagner l'esprit du roi. Il l'entretient d'abord des plaisirs de la chasse, dont il le sait vivement épris ; puis, abordant la partie essentielle de sa mission, il lui exprime la pensée que Dieu sans doute attend de lui un service signalé, qui sera le châtiment des hérétiques. « Prendre les armes ! « interrompt Charles IX ; assurément je ne le ferai pas ; « je ne veux pas achever la destruction de mon royaume. » C'était la leçon que sa mère lui avait apprise [1].

Si l'accueil du roi de France fut froid, le duc d'Albe en fut amplement dédommagé par celui que lui firent les seigneurs catholiques. Tous s'empressent autour de lui. Ils honorent Philippe II comme le protecteur de la foi, comme le défenseur des opprimés. Selon l'expression du duc de Savoie, Philippe II est le véritable père des catholiques de France [2]. Heureux le prince vers lequel de toutes parts se portent les vœux et les espérances ! Dans les dépêches en chiffre, le mot : *felix* remplace le nom du roi d'Espagne [3].

Le duc d'Albe put dire à Monluc qu'il avait reçu de son maître l'ordre exprès d'apprendre de sa bouche ce qui con-

1 Descubri lo que le tenian predicado. Lettre du duc d'Albe, du 15 juin 1565. Arch. Nat. à Paris, K. 1504.

2 Lettre d'Antonio Pecce, du 19 mai 1565. Arch. Nat. à Paris, K. 1503.

3 Lettre du duc d'Albe, du 21 juin 1565. Arch. Nat. à Paris, K. 1504.

venait le mieux pour assurer le bien de la religion et l'obéissance due au roi de France. Catherine de Médicis, il faut l'espérer, comprendra le péril. Si elle ne le voyait pas, elle ne serait plus qu'une Huguenote. « Ce que je « dois faire connaître ici, ajoutait le duc d'Albe, c'est la « volonté de mon maître de porter remède à ces maux pour « le bien du roi de France et sa résolution d'y consacrer « tout ce que Dieu lui a donné, s'il peut ainsi obtenir les « résultats qu'il désire atteindre [1]. » Pour la bonne exécution de cette entreprise, il faut d'abord que Philippe II et Catherine s'entendent, et ensuite qu'ils recherchent le moyen d'y parvenir.

Ces entretiens intimes se poursuivent : « Si l'on avait « agi comme moi dans les dernières guerres, racontait « Monluc, si l'on n'avait fait merci à personne, tout serait « tranquille aujourd'hui. La guerre ne produit de bons « fruits que lorsqu'on frappe les coupables [2]. »

Le duc de Montpensier rivalisait de zèle avec Monluc : « Le duc de Montpensier, écrit le duc d'Albe, est venu se « jeter dans mes bras. Il m'a répété que c'était en Votre « Majesté seule que tous les gens de bien plaçaient leur « espoir, que pour elle ils se feraient couper en morceaux, « que si on leur ouvrait le cœur, on y lirait le nom de « Votre Majesté [3]. »

De son côté, Alava mandait à Philippe II : « Montpensier « m'a envoyé hier son confesseur pour me dire que la foi est

1 Lettre du duc d'Albe, 15 juin 1565.

2 Lettre du duc d'Albe, du 15 juin 1565. Arch. Nat. à Paris, K. 1504.

3 Lettre du duc d'Albe, du 15 juin 1565.

« en péril en France et qu'il compte sur Votre Majesté [1]. »

Montpensier a fait connaître que les pratiques de Philippe II avec Monluc ne sont ignorées, ni de Charles IX, ni de sa mère [2].

Monluc avait envoyé en Espagne une note destinée à Philippe II pour réclamer son intervention dans les affaires de France [3]. Il en remit au duc d'Albe une autre qu'il recommanda de tenir bien secrète et où, bien que le nom ait été effacé, on aperçoit encore les deux premières lettres du sien [4].

Un autre mémoire sur lequel se lit la mention : *Estado de las cosas de Francia, que se dio al duque d'Alva en Bayona*, émane peut-être du duc de Montpensier. On y lit que les deux rois doivent s'engager à employer tous les moyens dont ils disposent pour soutenir la religion catholique, à ne pas tolérer les sectes et à éloigner les sectaires du gouvernement et de tous les offices publics [5].

Bourdillon, Cipierre, Damville lui-même multiplient près du duc d'Albe leurs protestations de dévouement à Philippe II et tiennent le même langage [6].

Presqu'au même moment où la reine d'Espagne faisait son entrée à Bayonne, l'ambassadeur du sultan arriva dans un couvent près de Bayonne. Il avait avec lui cinquante Turcs et l'escorte que le comte de Tende, gouverneur de

1 Lettre d'Alava, du 13 juin 1565. Arch. Nat. à Paris, K. 1504.

2 Lettre d'Alava, du 13 juin 1565. Arch. Nat. à Paris, K. 1504.

3 Œuvres de Monluc, t. IV, pp. 319 et 320.

Sur le rôle important rempli par Monluc à cette époque, on peut consulter les beaux travaux de M. de Ruble.

4 Arch. Nat. à Paris, K. 1503.

5 Arch. Nat. à Paris, K. 1503.

6 Lettre d'Alava, du 18 juin 1565.

Provence, lui avait donnée [1]. On avait jugé convenable de ne pas le faire entrer à Bayonne ; et, au grand scandale des Espagnols, Charles IX se déroba le 18 juin aux réjouissances qui se multipliaient en l'honneur de sa sœur, pour aller dîner au monastère de Saint-Bernard avec l'envoyé des infidèles[2].

Le bruit court que puisqu'Élisabeth ne veut pas devenir reine de France, Charles IX épousera la fille de Soliman le Magnifique qui lui enverra quelques millions ou qui (ce qui revient au même) se chargera de payer ses dettes [3].

La reine-mère, après la visite de son fils à l'ambassadeur turc, se trouve, observe Alava, dans un nouvel embarras [4] ; mais, aux yeux du duc d'Albe, il n'y a plus rien à faire avec elle. « D'après la voie qu'on suit ici, écrit-il le 20 juin, je ne « puis aller plus avant [5] » ; et il ajoutait dans une lettre du lendemain : « Ce que la reine désire, à ce que nous appre- « nons, c'est qu'on cesse de négocier cette affaire ; mais « c'est ce qui convient le moins, tant pour le succès de « l'affaire elle-même que pour la satisfaction que Votre « Majesté est tenue de donner aux catholiques de France.[6] »

Ce n'est qu'un motif d'aller plus avant d'un autre côté, de traiter avec plus d'abandon avec Monluc et Montpensier, de chercher là une meilleure voie [7]. Les relations se multiplient ; elles deviennent plus intimes.

1 Lettre d'Alava, du 8 juin 1565. Arch. Nat. à Paris, K. 1504.

2 Lettre du duc d'Albe, du 20 juin 1565.

3 Lettre de Smith, juillet 1565 (Record Office).

4 En nuebo embaraço. Lettre d'Alava, du 18 juin 1563. Arch. Nat. à Paris, K. 1504.

5 Lettre du duc d'Albe, du 20 juin 1565. Arch. Nat. à Paris, K. 1504.

6 Lettre du duc d'Albe, du 21 juin 1565.

7 Lettre du duc d'Albe, du 21 juin 1565.

Le duc d'Albe a demandé quel remède il faut apporter à cette situation pleine de périls. La réponse ne se fait pas attendre : « Le remède qu'on propose, écrit le duc d'Albe, « c'est de pourvoir à ce que l'on soit bien gouverné, et enfin « de trancher quelques têtes, moyennant quoi tout serait « remis en ordre [1]. »

Alava, dans sa correspondance, revient sur les mêmes faits. Montpensier et Monluc représentent que si Philippe II est disposé à venir en aide à la foi qui est près d'être étouffée, il ne peut faire moins que ce qui est indiqué dans les mémoires qui lui ont été adressés et que le moyen le plus court serait de faire trancher la tête au prince de Condé, à Coligny, à Andelot, à La Rochefoucauld et à Gramont [2].

Le duc d'Albe n'était pas éloigné de partager le même avis. Il écrivait à Philippe II que ce qui était un péril pour la France, menaçait aussi ses propres États, qu'il fallait éloigner les Huguenots du gouvernement et qu'il suffirait de mettre la main sur cinq ou six personnes, soit pour leur trancher la tête, soit pour les mettre en lieu sûr de telle sorte qu'elles ne pussent plus recommencer ce qu'elles avaient fait jusqu'alors [3].

1 Los remedios que estos dan, son proveer en lo de los goviernos, y al cabo cortar las cabeças de algunos, con que quedaria todo allanado. Lettre du duc d'Albe, du 21 juin 1565. Arch. Nat. à Paris, K. 1504.

2 Que pues V. M[d] estava tan puesto en bolver por la honrra de Dios y su fee, laqual aqui se yba a mas andar acabando, si Dios de nuebo no tocara a V. M[d] por aqui la faboresca, que no se deve contentar con menos de lo el dize en su papel, y aun mas y mas brebe seria cortar las cabeças al principe de Conde, al Mirante y Andalot, La Roxafocao y a Gramont. Lettre d'Alava, du 18 juin 1565. Arch. Nat. à Paris, K. 1504.

3 Que quando quisiessen usar desto y averlo con menos personas que

En vain Catherine de Médicis cherchait-elle à flatter l'orgueil du duc d'Albe, tantôt en le priant de remettre au roi Charles IX la lance au jeu de la vergette (car Catherine de Médicis avait défendu toute joute qui pût lui rappeler la triste fin de Henri II), tantôt dans une autre cérémonie plus pompeuse où le duc d'Albe porta au roi de France le collier de la Toison d'Or [1].

Ce fut près de la jeune reine d'Espagne que le duc d'Albe tenta un nouvel effort. Le jour de la fête du Saint-Sacrement, il l'aborda et la pria de faire connaître à sa mère les intentions de Philippe II. « Vous êtes devenu bien « espagnole ! » répondit Catherine à sa fille ; et loin de l'écouter elle se plaignit en termes amers de la méfiance que lui témoignait le roi catholique et alla jusqu'à dire que cela pourrait promptement conduire à une guerre ouverte ; mais la reine d'Espagne répliqua doucement que des affaires si importantes ne pouvaient être ensevelies sous le silence et que personne ne pourrait mieux mieux s'en expliquer que le duc d'Albe [2].

Catherine, ayant ordonné à tout le monde de s'éloigner, s'excusa près du duc d'Albe d'être tout entière au bonheur de voir sa fille ; et, comme le duc d'Albe exposait qu'il avait reçu de son maître la charge de l'entretenir : « Pour « la religion sans doute ? interrompit-elle. — Oui, répon-

cinco o seis que son en cabo de todo esto, los tomassen a su mano y los cortassen las cabeças o los posiessen en parte donde no pudiessen hazer lo que hasta aqui han hecho. Lettre du duc d'Albe, du 21 juin 1565. Arch. Nat. à Paris, K. 1504.

1 Relation de Tisnacq, aux Archives de Bruxelles.

2 Lettre du duc d'Albe, du 21 juin 1565.

« dit le duc d'Albe, c'est aujourd'hui la plus grave ma« tière. » Catherine répliqua en développant tout ce qu'elle avait fait, tous les bons résultats qu'elle avait obtenus. Albe se défendit d'y croire, affirma que la perte de la religion était la perte de la France et qu'au lieu de conclure la paix il eût mieux valu ne pas déposer les armes et chasser la méchante secte des Huguenots hors de France [1]. La reine-mère, selon le récit du duc d'Albe, se montra aussi froide en la matière de la religion que si jamais on ne lui en eût parlé. Le dernier mot du duc d'Albe fut : « L'alliance du roi mon maître peut seule vous sau« ver » ; mais Catherine, après avoir demandé ses conseils, le laissa assez étonné quand elle ajouta qu'elle réclamerait aussi ceux du connétable et du cardinal de Bourbon [2].

Lorsque Philippe II reçut cette lettre, il y traça cette apostille : « La reine par ses pratiques se moque du duc » ; et il écrivit au duc d'Albe : « Que la reine, ma femme, « continue ses instances. Il s'agit pour le roi de France de « la conservation de sa couronne. Il faut empêcher le mal « de se répandre. Il y a lieu de détromper la reine-mère sur « sa défiance vis-à-vis de moi et sur sa confiance dans les « Huguenots. Une prompte solution est nécessaire [3]. »

Granvelle, recevant communication des mêmes dépêches, se bornera à dire : « Catherine ne songe qu'à une seule « chose : à cacher son alliance avec les Turcs [4]. »

1 Echar de Francia esta mala secta. Lettre du duc d'Albe, du 25 juin 1565.

2 Lettre du duc d'Albe, du 21 juin 1565. Arch. Nat. à Paris, K. 1504.

3 Lettre de Philippe II, du 29 juin 1565. Arch. Nat. à Paris, K. 1504.

4 Papiers d'État de Granvelle, t. IX, p. 594.

Catherine de Médicis affectait de ne se préoccuper que de fêtes.

Chaque jour on dansait ; et le vieux fou de la cour de François I[er], le célèbre Brusquet, portant une chaîne d'or, du prix de sept à huit cents couronnes, égayait les dames par ses inépuisables facéties [1].

La plus jeune des filles de Catherine, la belle et charmante Marguerite, alors âgée de quatorze ans, se montra dans un château, gardée par la baguette d'un enchanteur : de nombreux paladins se disputaient l'honneur de la délivrer.

Deux jours de suite, dans une île près de Bayonne, on eut le spectacle d'une chasse à la baleine. Puis apparurent Neptune portant le trident au milieu des tritons et des sirènes, et Orphée suivi des nymphes.

On vit défiler deux chars de triomphe ; l'un portait la Vertu ; l'autre Cupidon. La Vertu adressa un compliment à la reine-mère.

Ensuite on représenta des pastorales. On avait pris plaisir à reproduire les costumes variés que portaient dans les diverses provinces de la France les laboureurs et les bergères. Les Bretonnes dansèrent leurs passe-pieds et leurs branle-gais. On entendit se mêler les sons retentissants des hautbois des Bourguignonnes et des Champenoises, de la cornemuse des Poitevines, des timbales des Provençales ; mais tout à coup un violent orage éclata, et Marguerite de Valois qui assistait à ces divertissements, ne manqua point d'y voir le triste présage des inconstances de la fortune.

1 Relation contemporaine (Record Office, Cal. nº 1279).

Il y eut aussi des fêtes qui répondaient au goût que le roi Charles IX, zélé élève d'Amyot, témoignait pour la poésie et pour les lettres. On joua des comédies de Plaute ou de Térence, et, pour opposer aux gloires de la muse latine celles de la muse française, Ronsard récita lui-même ses plus beaux vers [1].

Le lendemain de ces fêtes, le duc d'Albe obtient un nouvel entretien avec la reine-mère. Catherine, pour se le rendre plus favorable, lui fait entrevoir divers projets de mariage, soit avec le fils de Philippe II, soit avec sa sœur. Le duc d'Albe ne s'y arrête pas. Il est un autre point sur lequel il est tenu d'insister ; mais Catherine lui répond qu'elle a déjà dit toute sa pensée et qu'elle saura maintenir l'ordre et la justice entre ses sujets : « Comment le pour- « riez-vous faire, interrompit le duc d'Albe, avec un tel « chancelier (Michel de l'Hospital) ? » La reine-mère se borne à rejeter l'agitation qui a régné en France, sur la conduite imprudente du cardinal de Lorraine à Paris. Le duc d'Albe découragé écrit à son maître : « Que me reste- « t-il à faire [2] ? »

Le 30 juin, vers le soir, on introduisit le duc d'Albe à l'extrémité d'une galerie dans un cabinet où se trouvaient Catherine, Charles IX, son frère Henri, les cardinaux de Bourbon et de Guise, le duc de Montpensier, le connétable et le maréchal de Bourdillon. Charles IX prit la parole et

1 Relation de Tisnacq (Arch. de Bruxelles, Doc. hist., t. XII, p. 27) ; Mémoires de Castelnau, livre VI, chap. I ; Mémoires de Marguerite de Valois, livre I ; Brantôme, t. VII, p. 370 ; Avis de Bayonne (ms. 20647 de la Bibl. Nat. de Paris).

2 Lettre du duc d'Albe, du 29 juin 1565. Arch. Nat. à Paris, K. 1504.

dit que puisque Philippe II se montrait mécontent de ce qu'on faisait, il avait chargé le connétable d'expliquer ses intentions.

Le connétable justifia d'abord le roi et sa mère et rappela qu'on était allé jusqu'à dire qu'ils n'étaient plus catholiques ; puis il exposa combien dangereuse et calamiteuse serait la guerre ouverte contre les Huguenots, que du reste le roi de France, loin de les caresser et de dissimuler avec eux, saurait châtier tous les rebelles [1].

C'était là une de ces vagues déclamations dont la politique française n'était que trop prodigue. Aussitôt les Huguenots annoncèrent à Coligny qu'aucun accord n'avait pu se conclure entre les ambassadeurs espagnols et la reine-mère ; et don Francès de Alava se hâta d'écrire : « Tous les bons « ont perdu courage, surtout ceux qui ont entendu la « reine-mère parler de religion [2]. »

Enfin l'heure de la séparation arrive, et l'on se dirige vers Saint-Jean-de-Luz. Don Francès de Alava répète à Catherine de Médicis que le péril de la royauté est d'autant plus grand que les hérétiques ont le soupçon que dans ces entrevues l'on a préparé leur châtiment [3]. La jeune reine d'Espagne plaide de nouveau les intérêts qui lui étaient confiés. Le duc d'Albe intervient à son tour. Il remet un écrit de la part de Philippe II. Le roi et sa mère se troublent. Le roi se plaint de ne plus avoir le temps de répondre ; mais Catherine de Médicis a avec le duc d'Albe de longs pourparlers qui se renouvellent à trois ou quatre

1 Lettre du duc d'Albe, du 5 juillet 1565.
2 Lettre d'Alava, du 1er juillet 1565.
3 Lettre d'Alava, du 4 juillet 1565.

reprises [1]. Elle cède enfin, répond de la *gaillarde* détermination de son fils en tout ce qu'on lui demande, et, selon le témoignage du duc d'Albe, elle paraît bien résolue à l'exécuter, *muy resuelta de hazerlo* [2]. Elle annonce même qu'elle fera lever immédiatement des Suisses.

Pour réussir aussi inopinément, le duc d'Albe a eu recours, comme il l'écrit à Philippe II, à des moyens sur lesquels il ne peut s'expliquer [3] ; mais peut-être nous a-t-il laissé ailleurs l'explication de cette énigme, car il écrivait quelques années plus tard : « Plaise à Dieu que je n'aie pas « été prophète quand je disais à Bayonne à la reine-mère « que si elle différait le châtiment des rebelles, le duc « d'Anjou ferait tomber la couronne de Charles IX, ou bien « Charles IX ferait tomber la tête du duc d'Anjou [4]. » Le

1 Lettre de Smith (Record Office, Cal. nº 1280).

2 La reyna-madre a hablado en ello a Su Md y nos a referido que la halla con muy gallarda determinacion, y tambien a hablado en esta materia a mi el duque otras tres o quatro vezes, y me parece, a quanto alcanzo, que esta muy resuelta de hazerlo. Lettre du duc d'Albe, du 5 juillet 1565. (Arch. Nat. à Paris, K. 1504.)

Ceci se passait le 2 juillet 1565. La même date est donnée par l'ambassadeur anglais.

Il est fait allusion à cette résolution dans ce passage d'une dépêche des ambassadeurs florentins à Paris : Penseranno a una simile resoluzione che di già fu fatta con il re cattolico nel viaggio di Bayonne.

3 No dezimos a V. Md los medios de que usamos para traerla a esta resolucion por importar poco al negocio. Lettre du duc d'Albe, du 5 juillet 1565.

4 Plegue a Dios no aya yo salido profeta quando le dixo en Bayona que si deferia el castigo con sus rebeldes, que el de Anju quitaria el regno a su hermano o que el rey le quitaria a el la cabeça. Lettre du duc d'Albe, du 7 mars 1571 Arch. Nat. à Paris, K. 1519.

Dio voglia, écrivait quelques années après l'ambassadeur florentin Ala-

duc d'Albe aurait-il en termes menaçants montré Henri, déjà ambitieux, porté par Monluc et les catholiques avec l'appui de Philippe II sur le trône de France ?

Le 4 juillet, don Francès de Alava écrivait à Philippe II : « Si la résolution qu'on a prise ici et que le duc d'Albe fait « connaître à Votre Majesté, s'exécute, ils auront bientôt « tous les armes à la main. A mon avis, sans chercher à « excuser la reine-mère, il ne faut pas oublier que son « esprit est troublé et variable, comme le sait Votre Majesté, « et il me semble que si Votre Majesté ne l'encourage en « cette occasion, il pourra en résulter les plus grands « inconvénients. Que Votre Majesté l'encourage et qu'elle « mette la main à l'entreprise, c'est tout ce que l'on peut « désirer pour le service de Dieu et de Votre Majesté [1]. »

Don Francès de Alava développe sa pensée dans une lettre adressée le même jour au secrétaire Érasso : « Le duc « d'Albe fera connaître au roi ce qui a été concerté avec « la reine très-chrétienne [2]. Si cela se réalise, ce sera un « grand service rendu à Dieu et au roi notre seigneur ; « mais, dans cette tâche de frapper les hérétiques qu'on ne « saurait poursuivre avec assez d'ardeur, il y a une chose

manni en parlant du duc d'Anjou, che un giorno non avessi voluto competere con il re !

1 Si la determinacion que el duque de Alva significara a V. M[d], que aqui tienen, se executa, toman luegos las armas en la mano. Al parescer, sin poderse excusar, esta reyna, como V. M[d] save, es algo mudable y confusa : si V. M[d] en esta occasion no la anima, podria caer y dar en yncon-veniente grandissimo. Animada y poniendo mano en la execution es todo que puedo dessearse para el servicio de Dios y de V. M[d]. Lettre d'Alava, du 4 juillet 1565.

2 Lo que ha concertado con esta reyna.

« que je redoute, c'est la confusion qui règne dans les pro- « jets de la reine très-chrétienne [1]. »

Tel est le récit des conférences de Bayonne, d'après les dépêches secrètes des ambassadeurs espagnols. Il trouve sa confirmation dans les lettres destinées au pape, où Philippe II distingue nettement la période où Catherine de Médicis résistait et celle où elle céda.

Voici comment Philippe II analyse la première : « La « reine-mère soutenait qu'elle s'efforçait de porter remède « aux affaires de la religion dans son royaume, que déjà « le voyage qu'elle venait d'entreprendre, avait produit « d'heureux résultats, que peu à peu on gagnait du ter- « rain ; mais, comme on lui répondait que, loin d'en gagner, « elle en perdait chaque jour, il y eut à ce sujet beaucoup « de questions et de réponses. La reine-mère craignait « qu'on ne voulût l'engager à recourir à la force des armes, « ce qui eût, à son avis, entraîné la perte et la ruine de la « France [2]. »

C'est encore à Philippe II que nous aurons recours pour déterminer exactement la dernière phase de l'entrevue de Bayonne : « Mon intention ayant été clairement exprimée « de voir les affaires de la religion réglées en France avec « une entière obéissance au roi, la reine-mère prit, en « présence du duc d'Albe, l'engagement de porter remède « aux choses de la religion le plus tôt qu'elle le pourrait « et dès que son voyage serait terminé. Cette résolution a

1. Lettre de don Francès de Alava à Erasso, du 4 juillet 1565, publiée par M. Combes.

2. Lettre de Philippe II au cardinal Pacheco, du 24 août 1565.

« été tenue secrète ; car, si elle était connue, le remède « deviendrait difficile [1]. »

Cependant, lorsque la reine-mère fut rentrée à Bayonne, elle appela Alava et lui dit : « Eh bien, êtes-vous content « du résultat de l'entrevue ? » Alava répondit qu'il n'avait jamais espéré moins pour le bien général, et qu'il ne doutait pas que cela ne s'exécutât à son heure [2] ; mais Catherine, regardant autour d'elle si on ne pouvait l'entendre et s'approchant de l'ambassadeur espagnol, lui dit à l'oreille : « Ne me tenez pas pour une femme de bien si vous ne me « voyez donner suite à tout ce qui a été convenu avec la « reine ma fille ; car, comme vous le dites, c'est ce qui se « doit faire à l'occasion, et vous le verrez. Néanmoins, « comme vous le remarquiez l'autre jour, il faut le plus « grand secret, parce qu'il y en a beaucoup qui sont fort « inquiets de ce qui peut leur advenir [3]. »

Aussi Catherine de Médicis eut-elle soin d'écrire au maréchal de Montmorency : « La royne ma fille s'est « départie d'avec nous. Nous n'avons parlé dans nostre « entrevue que de caresses, festoiemens et bonne chère [4]. » Le duc d'Albe, de son côté, affirma à son retour qu'il avait déclaré à Catherine de Médicis que le temps ne semblait

1 Lettre de Philippe II au cardinal Pacheco, du 24 août 1565, publiée par M. Combes.

2 Que se executasse a su tiempo.

3 No me tengais por muger de bien sino se llevare adelante todo lo que que con la reyna mi hija se ha platicado, porque, como dezis, es lo que haze al caso, y vos lo vereis ; pero, como me dixistes el otro dia, conviene muy gran secreto porque ya muchos estan muy alterados, temiendo lo que les podria venir.

4 Bibl. Nat. de Paris, f. fr. ms. 3403.

requérir qu'on usât de la rigueur des armes, qu'il s'était borné à demander que le roi de France les eût seul en main pour la punition des rebelles, et que : « bien que aulcuns « eussent pensé qu'il avoit à conseiller tout autrement « Leurs Majestés et les inciter à prendre les armes contre « ceulx de l'autre religion, il n'estoit allé en France pour y « faire ung si mauvais office, ni le roy son maistre ne l'en « eust advoué [1]. »

Ce secret si important fut-il toutefois gardé avec un succès complet ?

« Ceux de la religion, écrit l'ambassadeur anglais Thomas Smith à Leycester, croient qu'un complot a été « ourdi contre eux [2] ; » et Alava lui-même, dans une lettre du 4 juillet, remarque que telle est l'opinion des hérétiques [3].

Selon un historien qui tenait ce récit de la bouche du chancelier de Navarre, un enfant de onze ans qui s'était glissé dans le cabinet de la reine-mère sans être aperçu, entendit le duc d'Albe prononcer cette locution proverbiale qu'une tête de saumon valait mieux que celle de cent grenouilles : appel trop évident à des mesures de rigueur contre les chefs du parti huguenot. Cet enfant, c'était le jeune prince de Navarre qui fut depuis Henri IV [4].

1 Gachard, La Bibl. Nat. de Paris, t. II, p. 190.
2 Lettre de Smith, juillet 1565 (Record Office).
3 Lettre d'Alava, du 4 juillet 1565. Arch. Nat. à Paris, K. 1504.
4 Mathieu, t. I, p. 283.

XI.

L'ORDONNANCE DE MOULINS.

Catherine de Médicis avait rapporté de la conférence de Bayonne une double impression : la première que Philippe II était résolu à rétablir l'ordre dans les Pays-Bas par la voie de la justice et de la rigueur ; la seconde qu'il réclamait d'elle qu'elle agît de même en France.

En ce qui touchait les engagements qu'elle avait pris, le moment était à ses yeux peu favorable pour y donner suite, et elle en était arrivée à ce point de s'effrayer davantage des armements du roi d'Espagne que de ceux des Huguenots.

L'ambassadeur français à Madrid, Saint-Suplice avait, il est vrai, reçu l'ordre d'entretenir Philippe II des projets de mariage qui avaient été ajournés à Bayonne [1] ; mais il semble que la reine-mère se préoccupe surtout des dangers qui peuvent s'offrir si la puissance espagnole se reconstitue aux Pays-Bas et qu'elle cherche à prévenir des desseins dont on lui a, dit-on, révélé toutes les menaces à Bayonne.

De Bordeaux à Blois, Catherine de Médicis n'entendit que les plaintes des catholiques et les menaces des Huguenots.

A Angoulême, Charles IX eut une vive alerte : on lui avait annoncé que les Huguenots du Poitou et de l'Angoumois s'étaient réunis en armes et que renouvelant la tenta-

1 Lettre de Philippe II à Alava, du 30 septembre 1565. Arch. Nat. à Paris, K. 1507.

tive d'Amboise ils viendraient l'y surprendre [1]. Il réunit autour de lui ses gardes et ses archers et entra dans la ville en appareil de guerre. Ce qui frappa d'abord ses yeux, ce furent les églises dévastées et jonchées des débris des tombeaux où reposaient les Lusignan et les anciens comtes que François I[er] comptait parmi ses ancêtres.

Catherine alarmée se rapproche des Huguenots. Son premier soin est d'envoyer Lansac vers les princes protestants d'Allemagne pour leur déclarer que le roi d'Espagne l'avait fait exhorter à Bayonne à prendre des mesures contre les Huguenots, mais qu'elle n'avait voulu y prêter l'oreille [2].

Une ordonnance royale du 29 janvier 1566 déclare Coligny innocent de la mort du duc de Guise [3].

Le pape a fait demander par son légat que le chapeau rouge soit retiré au cardinal de Châtillon. « Je le tiens du « roi et non du pape » s'écrie Châtillon ; et le connétable ajoute : « Si le pape veut troubler le royaume de « France, voici une épée qui se fera huguenote [4]. »

Au mois de décembre 1565, la reine de Navarre, le prince de Condé et la duchesse de Ferrare ont à la cour leurs prêches qui ne se font plus les portes closes [5].

Le comte de Montgoméry reparaît et reçoit un brillant accueil du connétable [6].

1 Lettre de Smith, du 18 août 1565 (Record Office).

2 Lettre de la duchesse de Parme, du 27 septembre 1565. Gachard, Corr. de Philippe II.

3 Arch. Nat. de Paris, K. 1505.

4 Lettre de Smith, du 23 novembre 1565 (Record Office).

5 Lettre de Smith, du 11 décembre 1565 (Record Office).

6 Lettre de Smith du 13 décembre 1565 (Record Office).

La reine-mère et Charles IX se dirigent de Blois vers Moulins où ils arrivent le 24 décembre 1565.

Catherine de Médicis a appris que les Huguenots réunissent deux mille chevaux et elle réclame l'appui des Guise [1]. Cela suffit pour que le bruit se répande qu'elle exécutera à Moulins ce projet d'exterminer les Huguenots, que l'on dit avoir été arrêté à Bayonne [2] ; mais il n'en est rien.

L'influence protestante continue à dominer, et le nom de Moulins restera uniquement attaché à une ordonnance rédigée par le chancelier de l'Hospital où il est fait droit aux nombreuses requêtes des partisans de la Réforme (février 1566).

1 Lettre de Smith, du 13 décembre 1565 (Record Office).
2 Adriani.

CHAPITRE X.

LES PAYS-BAS DEPUIS LE RETOUR DU COMTE D'EGMONT JUSQU'AU COMPROMIS DES NOBLES.

(30 avril 1565 — novembre 1565).

Retour du comte d'Egmont aux Pays-Bas. — Assemblées des confédérés à Spa, à Viane et à Antoing. — Le compromis des nobles.

Le comte d'Egmont arriva avec le prince de Parme à Bruxelles le 30 avril 1565 [1]. Il rendit compte de sa mission dans la séance du conseil d'État, du 5 mai, et y fit connaître la réponse de Philippe II.

Le roi, tout en insistant sur la sévère administration de la justice et tout en déclarant qu'il aimerait mieux perdre cent mille vies que de déserter la cause de la religion, autorisait la régente à réunir un conseil d'évêques et de théologiens afin de rechercher quels étaient les meilleurs moyens pour éclairer le peuple, soit par la prédication de la parole de Dieu, soit par les soins à donner à l'éducation de la jeunesse. Philippe II se plaisait du reste à reconnaître le zèle que le comte d'Egmont avait montré dans l'accomplissement de sa mission [2].

1 Lettre de John Shers, du 30 avril 1565 (Record Office).
2 Gachard. Corr. de Philippe II, t. I, p. 346.

Conformément aux intentions du roi, les évêques d'Ypres, de Namur, de Gand, de Saint-Omer et d'autres théologiens se réunirent à Bruxelles le 1er juin 1565. Ils s'en référèrent aux décrets récents du concile de Trente et demandèrent qu'on adoucît, selon l'âge des coupables et la nature des faits, les peines prononcées par les édits de Charles-Quint. Il est, dans leur délibération, fait mention de l'inquisition, non pas de l'inquisition telle que Philippe II en avait fait en Espagne le plus redoutable instrument de son autorité, mais de celle qui depuis longtemps existait dans les Pays-Bas avec un caractère tout différent. La mission des inquisiteurs, telle que la comprennent les évêques, est nettement définie : « C'est pour admonester le peuple, non par voie « de rigueur judiciaire, mais de bénignité et charité pater- « nelle [1]. » Noble témoignage des sentiments généreux qui animaient le clergé, mais qui restèrent sans écho aussi bien aux Pays-Bas qu'en Espagne.

Il était une autre assurance, mais bien vague, qui avait été renouvelée au comte d'Egmont : celle que Philippe II ne tarderait pas à se rendre aux Pays-Bas. Depuis longtemps la duchesse de Parme réclamait instamment ce voyage ; Philippe II en réitérait la promesse, mais il ne l'exécutait jamais [2].

A Bayonne, le maréchal de Bourdillon avait vivement insisté près du duc d'Albe afin que Philippe II se rendît sans retard aux Pays-Bas. Quelques mois plus tard, Bourdillon interrogeait Alava sur la suite qui avait été donnée à

1 Hopperus, Comm. p. 49.

2 Lettre de Philippe II, du 6 mai 1566. Diegerick, Doc. sur le XVIe siècle, t. III, p. 44.

ses conseils : « J'ai dit, répétait-il, tout ce que je pensais au « duc d'Albe. Si le roi ne se rend pas en Flandre, il en « résultera de grandes calamités [1]. »

Cette fois encore, les projets le plus solennellement annoncés restèrent sans suite. Les Espagnols, d'après un contemporain, pensaient que du fond de la Castille Philippe II pouvait gouverner le monde avec un bâton [2]. « La « principale résolution de nostre maistre en telles choses, « écrivait Chantonay, est de demeurer perpétuellement « irrésolu [3]. » En vain Granvelle, Viglius, Berlaymont joignaient-ils leurs instances à celles de la régente : « Le « roi, dit ailleurs Chantonay, s'occupe aussi peu de ceste « affaire que si elle ne le regardoit point [4]. »

L'inaction de Philippe II fortifiait de jour en jour le parti du prince d'Orange.

II.

ASSEMBLÉES DES CONFÉDÉRÉS A SPA, A VIANE ET A ANTOING.

Que les bruits répandus sur les conférences de Bayonne et sur le rôle que le duc d'Albe y avait rempli, fussent arrivés jusqu'aux Pays-Bas, on ne saurait en douter : le prince d'Orange pouvait en conclure que l'Espagne, en prenant cette initiative, était résolue à châtier les chefs de l'insurrection dans ses propres États.

1 Fragment d'une lettre d'Alava. Arch. Nat. à Paris, K. 1507.
2 Lettre de Polweiler, du 8 juillet 1564. Groen, t. I, p. 283.
3 Lettre de Chantonay, du 6 octobre 1565. Groen, t. I, p. 426.
4 Lettre de Chantonay, du 2 juin 1565. Groen, t. I, p. 377.

L'influence que le prince d'Orange exerçait dans le conseil de la régente, ne lui suffisait plus ; il comprenait que la durée en était bien incertaine et que le temps n'était pas éloigné où la lutte ouverte contre Philippe II devrait être abordée.

Dans une lettre du 22 juillet 1565, Marguerite de Parme constate qu'elle vient de remarquer un mécontentement aussi vif qu'inopiné chez les seigneurs [1]; il faut en chercher la cause dans les intentions qu'on attribue à Philippe II, mais ce n'est pas seulement à raison de ce que le comte d'Egmont, rentré depuis près de trois mois à Bruxelles, a pu leur dire. Sans doute des avis récents transmis de Madrid ou venus de France justifient peu la confiance dont le comte d'Egmont se montrait pénétré.

Le prince d'Orange a avec Louis de Nassau « un propos « d'affaires [2] ; » et Louis de Nassau s'empresse de faire connaître à Brederode les nouvelles qui ont été reçues sur la part prise aux conférences de Bayonne par le duc d'Albe et les Espagnols, nouvelles dont le sens sera précisé par la réponse de Brederode : « Je voldroye que il fussiont « desjà dans Valladoly.. Ils ne nous sauront pys fayre que « telle race (les Espagnols) n'est journellement empêchée « pour nous fayre [3]. »

Louis de Nassau se rend, dans l'évêché de Liége, aux bains de Spa où « d'autres propos d'affaires » pourront s'échanger près des sources qui jaillissent sous les bois. Le

1 Lettre de Marg. de Parme, du 22 juillet 1565. Corr. de Philippe II, t. I, p. 362.

2 Lettre du prince d'Orange, du 30 juillet 1565. Groen, t. I, p. 395.

3 Lettre de Brederode, du 11 août 1565. Groen, t. I, p. 397.

prince d'Orange lui a bien recommandé de ne pas perdre de vue ce qui a été convenu entre eux avant qu'ils se soient séparés [1].

Le marquis de Berghes se rend à Spa pour conférer avec Louis de Nassau.

Nous y rencontrerons deux autres personnages moins illustres mais appelés à remplir un rôle considérable dans les troubles qui vont commencer : le bâtard de Hames et Gilles Le Clercq.

Nicolas de Hames était héraut de l'ordre de la Toison d'or. Selon des généalogies peut-être complaisantes, il était fils de Roland de Hames et de Jeanne Van Schoore, et son père, quoique sa naissance fût illégitime, comptait parmi ses ancêtres, par son grand-père les seigneurs de Hames, de la maison de Guines, par sa grand-mère les La Clyte célèbres sous le nom de Commines [2] ; mais les documents contemporains le signalent comme le bâtard, soit d'un prêtre, soit plutôt du capitaine de la ville de Ham : ce qui expliquerait son nom [3].

Hames, écrit le cardinal de Granvelle, est français et a de grandes intelligences en France [4]. Pero Lopez l'appelle : le boutefeu de tous, *el candillo de todos* [5].

1 Lettre du prince d'Orange, du 30 juillet 1565. Groen, t. I, p. 395.

2 Collection héraldique de M. Goethals, à la Bibl. de Bruxelles. Martin de Hames avait épousé une fille du chancelier Hugonet.

3 Backhuyzen, Nicolas de Hames. D'après M. Van Vloten, il faut expliquer le zèle de Nicolas de Hames pour le calvinisme par la faible distance qui sépare la ville de Ham qui fut son berceau et lui donna son nom, de celle de Noyon, patrie de Calvin.

4 Lettre de Granvelle, du 20 mai 1566. Poullet, Corr. de Granvelle.

5 Lettre de Pero Lopez, du 2 mars 1566. Poullet, Corr. de Granvelle.

L'avocat Gilles Le Clercq était fils d'un prévôt de Tournay. C'était un « homme bien docte en latin et grand phi« losophe [1]. » Il était intelligent, actif, dévoué avec un zèle infatigable à la cause de la Réforme. Il représentait à côté de la noblesse le parti de la bourgeoisie. Marguerite de Parme l'appelle : « le principal secrétaire du comte Louis « et le directeur de tous les troubles », et c'était dans ses papiers qu'elle espérait découvrir « la source, conduycte et « démenée de ces pratiques, troubles et émotions [2]. »

Enfin, l'on constate la présence à Spa de Jean de Marnix, seigneur de Toulouse. Il paraît avoir occupé dans cette assemblée un rang élevé ; mais c'est à un autre membre de sa famille que l'histoire réserve une place plus importante à côté des Nicolas de Hames et des Gilles Le Clercq.

La princesse d'Orange (tout annonce qu'elle remplit un rôle actif à cette époque) arriva elle-même à Spa, sans doute pour encourager ceux qui s'y étaient réunis [3].

Cette année il y eut foule à Spa. On y voyait en même temps un secrétaire de la régente qui s'y était peut-être rendu pour s'efforcer d'écouter ce qui s'y disait, un Fugger qui dans l'intérêt de sa banque cherchait à sonder les secrets de la politique et enfin un marchand d'Anvers qui recevait des courriers des pays les plus éloignés [4].

Louis de Nassau poursuivait avec ardeur ce que l'on peut

1 Confession de Pellegrin de la Grange. Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. II, p. CXVIII.

2 Lettre de Marg. de Parme, du 30 juillet 1567.

3 Backhuyzen, het huwelyk van Oranje, p. 131.

4 Lettre de Warner à Cecil, du 10 août 1565. Record Office. Add. pap. p. 571.

appeler ses complots : « Je désirerois bien sçavoir, lui écri- « vait le Taciturne, comment vous vous trouvés de la fon- « taine [1] ; » et Brederode ajoutait de son côté : « Regardés « de ne boyre trop d'eau, car on s'en noye ; » mais la maladie n'était pas assez grave à ses yeux pour qu'il ne conseillât de mêler aux eaux quelque vin généreux [2].

Brederode était l'*alter ego* de Louis de Nassau.

Une excessive intimité existait entre eux. Ils se traitaient de frère. Louis de Nassau signait Louis Henri ; le seigneur de Brederode : Henri Louis [3].

Brederode adressait ses lettres à Louis de Nassau le gueux : on l'appelait lui-même : « le grant gueux [4]. » Débauché jusqu'à l'inceste, habituellement ivre jusqu'à rester étendu à demi mort sur le carreau, il ajoutait à ces vices une violence et une impétuosité sans frein ; et jamais, Louis de Nassau marchant en avant, il ne fût resté un pas en arrière.

Si Brederode n'est pas à Spa, il ne manquera pas de donner suite à ce qui y a été convenu.

Dès le 11 août 1565, il se trouve à Clèves. Il est chargé sans doute de quelque message pour le duc de Clèves, et ce prince l'accompagne à Viane. Le prince d'Orange s'y rendra aussi, et nous y trouverons les comtes d'Egmont, d'Hoogstraeten, de Culenbourg [5].

C'est à Viane que Brederode se fortifie ; il veut en faire la citadelle des nobles confédérés dans le nord des Pays-

1 Lettre du prince d'Orange, du 30 juillet 1565.
2 Lettre de Brederode, du 11 août 1565. Groen, t. I, p. 397.
3 Groen, t. II, pp. 96 et 100.
4 Groen, t. II, pp. 184 et 189.
5 Journal d'un serviteur de Brederode. Te Water, t. IV, p. 323.

Bas [1]. C'est là aussi qu'il convie ses amis à un *drunck* c'est-à-dire à de joyeuses libations ; le château est rempli de dames jusqu'au grenier et jusqu'à la cave [2].

L'assemblée de Viane s'est tenue le 8 septembre [3]. On s'ajourne jusqu'au milieu du mois d'octobre.

C'est au château d'Antoing que les nobles confédérés se réunissent pour les noces du seigneur de Montigny avec Hélène de Melun, fille du prince d'Espinoy.

Le seigneur de Montigny, envoyé précédemment par les seigneurs mécontents en Espagne, était parent de Coligny, et il n'était pas de semaine qu'il ne reçût de lui quelque message : il était grand ami des Huguenots [4].

Quant au prince d'Espinoy, il avait donné pour gouverneur à ses fils le sieur d'Aymeries, qui l'un des premiers propagea l'hérésie dans le Hainaut [5].

Le prince d'Orange a annoncé « qu'il maintiendra un « tournoi » à Antoing. Il mande à Louis de Nassau de ne pas y manquer ; car il s'y agira aussi bien de choses sérieuses que de choses joyeuses [6].

Au château d'Antoing s'assemblent les comtes de Hornes et d'Hoogstraeten, le marquis de Berghes, le vicomte de Gand et d'autres personnages influents par leur rang et leur

1 Lettre de Brederode, du 21 juin 1565. Groen, t. I, p. 385.

2 Lettre de Brederode, du 10 juin 1565. Groen, t. I, p. 374.

3 Lettres de Marg. de Parme, du 10 et du 27 septembre 1565. Corr. de Philippe II.

4 Lettre de Granvelle, du 18 juillet 1565. Corr. de Philippe II.

5 Lettre d'Assonleville, du 26 février 1565 ; lettre de Viglius, du 24 mai 1565. Corr. de Philippe II.

6 Lettre du prince d'Orange, du 30 août 1565. Groen, t. I.

noblesse. Chaque matinée est consacrée à des conférences secrètes. A onze heures commence le dîner qui dure jusqu'à trois heures ; puis viennent les tournois, et après les tournois les danses, et enfin le souper qui se prolonge fort avant dans la nuit sous les auspices de la noble fiancée qu'un sombre avenir allait condamner à un prématuré veuvage [1].

Le comte de Hornes, parfois imprudent dans son langage, dit tout haut que si Philippe II envoie des Espagnols, cinquante mille hommes leur fermeront l'entrée des Pays-Bas [2].

L'archevêque de Cambray, s'étant rendu au château d'Antoing, raconta à Morillon « qu'il avoit veu une dou-« zaine de gentilshommes aux nopces d'Antoing, desquels « la contenance lui estoit suspecte pour les caresses et « signals qu'ils s'estoient faicts hors de l'accoustumé des « gentilshommes de pardecà [3]. »

Tous ces bruits arrivaient jusqu'à la régente. Elle prévoyait les malheurs qui allaient arriver, et ses larmes attestaient, pendant des heures entières, combien profonde était sa douleur [4].

1 Pont. Heuterus (témoin oculaire), p. 396.

2 Archives de Bruxelles, Conseil des Troubles, t. XXXV.

3 Lettre de Morillon, du 8 novembre 1565. Papiers d'État de Granvelle, t. IX, p. 652.

4 Lettre de Morillon, du 16 octobre 1565. Groen, t. I, p. 433.

III.

LE COMPROMIS DES NOBLES.

D'autres fêtes allaient se célébrer à Bruxelles. Une princesse de Portugal y était attendue pour y épouser en présence de la régente son unique fils Alexandre Farnèse, et l'on était accouru de toutes les provinces pour assister à ces cérémonies.

C'était un excellent prétexte pour se réunir de nouveau, et les seigneurs qui venaient de se quitter à Antoing, se retrouvèrent à Bruxelles pour reprendre leurs délibérations.

Des conférences secrètes se succèdent dans les premiers jours de novembre. On s'assemble chez le bâtard de Hames [1], l'un des instruments les plus actifs du parti de l'action; mais le nombre même de ceux qui le représentent, atteste combien faibles étaient ses racines. On y compte à peine quinze ou vingt nobles, et tous ont embrassé les doctrines de la Réforme.

Un ministre calviniste de l'église française d'Anvers, François du Join ou Junius, récite la prière : on met en délibération les alliances à former au dedans et au dehors; il s'agit de repousser la tyrannie dont on est menacé [2].

Jean de Marnix, qui a présidé l'assemblée secrète de

1 Confession du seigneur de Neerynen. Poullet, Corr. de Granvelle, t. II, p. 653. — Dans les sentences rendues en 1568 contre Nicolas de Hames et contre Charles de Leefdael, on dit que le compromis fut arrêté en la maison du bâtard de Hames.

2 De fœderibus domi, forisque decernitur. Vita Junii.

Spa, remplit de nouveau le premier rôle : il est chargé de faire rédiger une protestation qui doit unir, dans une fédération étroite et avec des obligations réciproques, tous ceux qui voudront y adhérer : c'est ce qu'on appellera le compromis des nobles [1].

Les rédacteurs du compromis s'élèvent dans les termes les plus véhéments contre l'inquisition, mais ils les tempèrent toutefois par une de ces déclarations si fréquemment répétées et si peu sincères d'absolue fidélité au roi. Ils se déclarent de loyaux vassaux assistant Sa Majesté pour, par leurs prompts et volontaires services, maintenir son autorité et grandeur. Ils ne voulaient attenter quelque chose qui pût tourner à la diminution de sa grandeur et de sa puissance. Ils n'avaient d'autre but que de maintenir le roi en son état et de résister, tant qu'il serait en eux, à toutes séditions, tumultes populaires, factions et partialités [2].

Quel est l'auteur du compromis des nobles ? Strada et Pontus Heuterus, en nommant Philippe de Marnix, semblent s'être préoccupés de la célébrité qu'il acquit depuis ; mais il existe une preuve incontestable qu'ils se sont trompés, car, dans la condamnation prononcée plus tard contre Marnix, on lui reprochera, non pas d'avoir rédigé mais d'avoir signé le compromis [3]. Le Cocq de Neerynen,

1 Vita Junii, p. 42 ; Van Vloten t. I, p. 19 ; Nuyens, t. II, p. 13.

2 Groen van Prinsterer, t. II, p. 2 ; Suppl. de Strada, p. 299.

3 « Il a esté du nombre des douze premiers autheurs de la séditieuse ligue des gentilshommes confédérés qu'ils appellent compromis et l'a signé. » Acte d'accusation contre Philippe de Marnix. Van Vloten, bylagen, p. 152.

dans sa confession, désigne le seigneur de Toulouse [1] : celui-ci était en ce moment le plus important des seigneurs qui y inscrivirent leur nom. Ce qui est le plus vraisemblable d'après les documents contemporains, c'est que Gilles Le Clercq, secrétaire de Louis de Nassau, tint la plume ; mais le véritable auteur, au témoignage de Granvelle, fut le bâtard de Hames parce qu'il forma ce dessein et en prit l'initiative [2].

Douze signatures seulement figurent le premier jour au bas du compromis des nobles : ce sont celles de Nicolas de Hames, des seigneurs de Toulouse, de Giberchies, de Neerynen, de Leefdael, de Ghistelles, de Dolhain [3]. Il faut ajouter celle d'un Espagnol, nommé Martin Lopez, qui passait pour un légiste habile [4]. Il y a doute pour les trois autres.

Le lendemain, le compromis fut signé par Louis de Nassau, Henri de Brederode, Charles de Mansfeld et quelques autres seigneurs ; il portait en ce moment trente-cinq signatures.

On fit immédiatement sept copies du compromis afin de les porter dans les provinces et d'y recueillir des adhésions.

Le bâtard de Hames partit l'un des premiers pour Louvain ; le comte de Hornes l'accompagnait. « Dieu sait, écrit « Morillon, de quoi ils devisèrent en chemin [5]. »

1 Poullet, Corr. de Granvelle, t. II, p. 653.

2 El sollicitador desta. Lettre de Granvelle, du 20 mai 1566. Poullet, Corr. de Granvelle.

3 Avis d'Andrelec. Gachard, Corr. de Philippe II, t. I, p. 401.

4 Lettre de Castillo, du 20 avril 1566. Poullet, Corr. de Granvelle, t. I, p. 216.

5 Lettre de Morillon, du 9 décembre 1565. Poullet, Corr. de Granvelle,

Quoiqu'il en soit, Nicolas de Hames fait une merveilleuse diligence pour obtenir des signatures, en recourant même aux menaces. C'est lui qui tient le registre où l'on inscrit tous les noms [1].

Quel fut le nombre des adhésions que reçut le compromis ?

Nicolas de Hames et le seigneur de Waroux en portèrent le nombre à deux mille, et Morillon l'évalue à quinze cents ; mais d'autres le réduisent à deux cents ; et il y eut telle province (la Zélande) où l'on n'en obtint pas une seule [2].

Le compromis des nobles, sur lequel s'était étendu, à son origine, un voile de silence et d'obscurité, devait plus tard prendre place dans l'histoire comme la charte de la résistance à la domination espagnole.

t. I. — Le bâtard de Hames était chargé avec Backerzele et deux autres seigneurs de recruter pour les Gueux. On croyait qu'ils n'auraient pu réunir cinq cents chevaux, et encore ce corps eût-il été formé surtout de jeunes gens. Lettre de Morillon, du 16 juin 1566. Ibid.

1 Lettre de Morillon, du 7 avril 1566. Poullet, Corr. de Granvelle.

2 Te Water, t. I, p. 189. Te Water a formé une liste qui comprend environ quatre cents noms ; mais il y a beaucoup de doubles emplois, et certaines mentions sont fort douteuses.

CHAPITRE XI.

LES PAYS-BAS. — LES LETTRES ROYALES DU BOIS DE SÉGOVIE.

(17 octobre 1565 — 12 mars 1566.)

Les lettres royales du Bois de Ségovie. — Rupture entre la régente et les seigneurs. — Plaintes contre l'inquisition. — Louis de Nassau à Anvers. — Assemblées de Breda et d'Hoogstraeten.

I.

LES LETTRES ROYALES DU BOIS DE SÉGOVIE.

La politique de compression et de rigueur, inaugurée dans les conseils de Philippe II le lendemain des conférences de Bayonne, ne tardera pas à se révéler par un premier acte. Les avis secrets transmis au prince d'Orange ne l'avaient point trompé.

Fray Lorenço de Villavicencio, que nous avons vu dans les chapitres précédents combattre Granvelle et soutenir le prince d'Orange, s'était rendu en Espagne et y avait conféré avec Philippe II. De ces entretiens est résultée pour lui la conviction que pour flatter son maître il faut suivre une autre ligne de conduite. Le roi l'a nommé prédicateur de sa chapelle ; mais on répand dans le peuple le bruit qu'il

est retourné dans les Pays-Bas comme inquisiteur-général [1].

Désormais fray Lorenço accusera la duchesse de Parme d'être trop faible et le duc d'Albe d'être trop clément.

Trois jours après le mariage d'Alexandre Farnèse, la régente assemble le conseil ; elle a à lui communiquer des lettres royales qu'elle a reçues pendant les fêtes et qu'elle a cachées jusqu'à ce moment. Ce sont les célèbres lettres datées du Bois de Ségovie le 17 octobre 1565, qui maintiennent l'inquisition et prescrivent la rigoureuse exécution des édits de Charles-Quint, sans tenir aucun compte des réclamations qui se sont élevées [2].

Presqu'au même moment, Philippe II écrivait à la duchesse de Parme qu'elle eût à appuyer, malgré toutes les oppositions, l'autorité des inquisiteurs et à veiller à ce qu'ils poursuivissent sévèrement l'hérésie [3]. Philippe II manda lui-même aux inquisiteurs des Pays-Bas qu'il les soutiendrait dans tout ce qu'ils entreprendraient pour remplir leur tâche, dût-il y sacrifier sa vie [4] ; et en même temps il faisait connaître qu'il savait que les évêques voulaient envoyer vers lui pour faire des remontrances dans l'intérêt de la religion, mais il voulait qu'aucune suite ne fût donnée à ce dessein. Il était suffisamment éclairé à ce sujet, et la voix

1 Gachard, Corr. de Philippe II, t. II, p. XXI. Lorenço de Villavicencio était rentré dans les Pays-Bas sur la flotte qui amenait la princesse de Portugal ; et aussitôt on avait répandu le bruit, non-seulement qu'il serait inquisiteur-général, mais aussi qu'il amenait avec lui un grand nombre d'inquisiteurs espagnols : magnus inquisitorum numerus ab Hispania. Vita Junii, p. 41.

2 Gachard, Corr. de Philippe II, t. I, pp. 373 et 375.

3 Lettre de Philippe II, du 20 octobre 1565. Doc. ined. t. IV, p. 326.

4 Lettre de Philippe II, du 4 octobre 1565. Gachard, Corr. de Philippe II.

des pasteurs des diocèses ne devait point se faire entendre aux pieds du trône [1].

Dans ces trois lettres, le roi alléguait les rapports de fray Lorenço de Villavicencio. Son nom n'était omis que dans les pièces qui devaient être soumises au conseil. Les dépêches du bois de Ségovie avaient été écrites à l'insu de Marguerite de Parme : c'est aux avis et à l'influence de fray Lorenço qu'il faut les attribuer [2].

Fray Lorenço cherchera à exercer son influence sur les inquisiteurs ; mais il restera l'ennemi des évêques. C'est d'après ses conseils que, dans une question toute religieuse le roi refuse de les entendre, car il les juge trop bons, trop timides, comme il le dit au nonce du pape [3].

C'est Marguerite de Parme qui prend la défense des évêques : « Vous ne devriez pas les admonester, écrit-elle « au roi, mais les consoler [4]. »

« Le roy croit plutost à ung moine qu'aux autres ! » s'écrie Viglius en plein conseil d'État [5].

1 Lettre de Philippe II à la duchesse de Parme, du 8 octobre 1565. Gachard, Corr. de Philippe II.

2 « Les seigneurs imputent une partie de ceste si absolute response au « frère Lorenzo. » Lettre de Morillon, du 30 novembre 1565. Poullet, Corr. de Granvelle, t. I.

3 Lettre de l'archevêque de Rossano, du 19 avril 1566. Gachard, la Bibl. de Madrid, p. 87.

4 Reiffenberg, Lettre de Marg. d'Autriche, p. 58.

5 Séance du conseil d'État du 24 avril 1566. Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. VI, p 399.

II.

RUPTURE ENTRE LA RÉGENTE ET LES SEIGNEURS.

Le comte d'Egmont, séduit par les flatteries royales de Valladolid, ne se rendait pas compte d'un langage si différent ; il persistait, en s'appuyant sur les intentions clémentes qu'il attribuait au roi, à réclamer la suppression des inquisiteurs et l'abrogation des édits de Charles-Quint.

Le président Viglius, dont la régente avait trop longtemps méconnu le zèle et la prudence, cherchait avec toute l'autorité d'une longue expérience à atténuer le caractère d'une mesure qu'il considérait comme funeste et intempestive. Il proposa au conseil privé, attendu que Sa Majesté ne voulait rien innover en ce qui touchait l'inquisition, de veiller à ce que les pouvoirs des inquisiteurs restassent enfermés dans leurs anciennes limites et de faire entendre aux populations qu'il ne s'agissait d'aucune nouveauté et moins encore d'introduire l'inquisition d'Espagne.

En ce moment, la conduite du prince d'Orange est étrange. Tandis que Marguerite hésite, tandis que Viglius cherche à suspendre l'exécution d'une mesure qu'il croit fatale, le prince d'Orange invoque le respect dû à l'autorité du roi et demande que ses ordres soient publiés et adressés à toutes les provinces. Et quand son avis l'eut emporté : « Nous verrons bientôt, dit-il joyeux et fier de son succès, « le commencement d'une belle tragédie [1] ! »

1 Hac conclusione accepta, princeps Auriacensis cuidam in aurem dixit, qui post id retulit, quasi lætus, gloriabundusque : visuros nos brevi egregiæ tragediæ initium. Vita Viglii, p. 45.

Aux yeux perspicaces du prince d'Orange s'ouvrait un avenir où, la puissance espagnole se rendant par son impopularité de plus en plus irréconciliable avec les libertés publiques et les mœurs du pays, sa propre ambition triompherait et se trouverait enfin satisfaite.

Marguerite de Parme était en proie à de vives perplexités. Ses conseils n'étaient pas écoutés à Madrid, et des influences secrètes y démolissaient son autorité. Le comte d'Egmont l'engageait à renoncer au gouvernement des Pays-Bas [1]. Tel était aussi le vœu qu'elle formait ; mais elle restait persuadée que son devoir l'obligeait à conserver le pouvoir tant qu'elle n'en serait pas déchargée et à se conformer aux ordres qu'elle recevait. Par des lettres du 18 décembre 1565, elle fit connaître les volontés du roi ; elle prescrivait en même temps les mesures nécessaires pour les faire exécuter [2].

Cette fois, le langage du prince d'Orange est tout différent : il a pu insister sur la publication des lettres du Bois de Ségovie pour qu'elle légitimât la résistance. Ce résultat atteint, il en donnera l'exemple, et il répond par un refus aux ordres de la régente [3] : ce que feront aussi d'accord avec lui les autres gouverneurs des provinces.

Jusqu'à ce moment les relations de la duchesse de Parme et des seigneurs étaient restées fort étroites, et l'on pouvait écrire que la régente permettait tout aux seigneurs et que les seigneurs permettaient tout à la régente [4].

1 Lettre d'Armenteros, du 11 janvier 1566. Gachard, Corr. de Philippe II.

2 Arch. de Bruxelles, Doc. hist., t. XI.

3 Lettre du prince d'Orange, du 24 janvier 1566. Gachard, Corr. du prince d'Orange.

4 Lettre de Morillon, du 27 janvier 1566. Poullet, Corr. de Granvelle.

La situation se modifie profondément. Le prince d'Orange refuse de paraître aux banquets de Marguerite de Parme, et le comte d'Egmont n'écoute plus que les conseils d'un de ses gentilshommes nommé Backerzele, l'un des sectateurs les plus violents des nouvelles doctrines [1].

La duchesse de Parme se plaint amèrement à l'évêque de Namur d'être vendue et trahie ; elle reconnaît que souvent les flatteries n'ont eu d'autre but que de la tromper : « Si passé dix mois elle l'eust faict, écrit Morillon, elle ne « se trouveroit là où elle est [2]. »

Granvelle n'était plus là pour aider la régente de ses conseils ; mais, en ce moment même, Erasso, poursuivi pour ses concussions, était frappé d'une sentence trop méritée : « Le temps apprendra beaucoup de choses [3]. »

L'influence d'Armenteros touche aussi à son terme ; il se retirera à Liége. « Les Farnèse, écrit Morillon, ont raison « de luy vouloir mal [4]. »

III.

PLAINTES CONTRE L'INQUISITION.

Nous abordons l'année 1566, le *wonderjaer* des annalistes flamands, cette période marquée par tant d'agitation et si féconde en désastres irréparables.

1 « Bacreselle gouverne M. d'Egmond. » Lettre de Bave, du 4 décembre 1565. Pouliet, Corr. de Granvelle, t. I.

2 Lettre de Morillon, du 31 mars 1566. Corr. de Granvelle.

3 Lettre de Bave, du 4 décembre 1565 ; Lettre de Castillo, du 2 mai 1566. Corr. de Granvelle.

4 Lettre de Morillon, du 16 juin 1565. Corr. de Granvelle.

Une redoutable clameur s'élève contre l'inquisition. Les esprits s'agitent ; la terreur s'en empare.

Nous n'avons pas à nous occuper de l'inquisition d'Espagne, qui ne tint compte ni des avertissements du pape, ni de ceux du concile et qui compta parmi ses victimes l'archevêque de Tolède. C'est aux historiens espagnols qu'il appartient, non point au nom de la religion, mais au nom de la politique, d'apprécier jusqu'à quel point elle trouva son excuse dans des circonstances exceptionnelles en maintenant l'unité au sein de la nation. C'est un ministre de l'Espagne constitutionelle qui, en comparant les jugements rendus par un pouvoir régulier et les massacres accomplis par une plèbe sans règle et sans frein, a demandé à l'école révolutionnaire de quel droit, après avoir glorifié le sang versé depuis un siècle, elle venait dénoncer celui qui fut répandu par l'ordre de Philippe II [1].

Il nous suffit de remarquer qu'en Italie saint Charles Borromée s'opposa à l'inquisition espagnole jusqu'à être accusé par Requesens d'agir par haine des ministres de Philippe II [2].

Que l'inquisition espagnole ait provoqué un sentiment d'indignation bien plus vive encore dans les Pays-Bas, pays de franchises et de libertés, rien n'est plus aisé à compren-

1 M. Canóvas del Castillo, Préface de la vie de la princesse d'Éboli par don Gaspard Muro.

2 Potius gratia perturbandi ministros regios, cum quibus forte Amplitudo Tua aliquid offensæ habet. Lettre de Requesens à saint Charles Borromée, citée par Sala, Doc. sur saint Charles Borromée, t. II. Cf. la lettre de Saint-Suplice, du 11 octobre 1563. Gachard, la Bibl. Nat. de Paris, t. II, p. 155.

dre; car l'on craignait de voir revivre, à l'ombre de fonctions ecclésiastiques presqu'oubliées, un instrument redoutable d'oppression et de tyrannie.

Les seigneurs exploitent habilement la disposition des esprits. Il faut que de la douleur de ceux qui souffrent, les chefs du mouvement se fassent un moyen de succès [1].

Le 25 janvier 1566, les quatre chefs-villes de Brabant présentent au conseil de Brabant un mémoire qui résume au sujet de l'inquisition leurs craintes et leurs inquiétudes [2].

Dès le lendemain, la régente s'adressa à Josse de Thielt qui remplissait les fonctions d'inquisiteur en Brabant, afin qu'il lui fît connaître ce qui précédemment avait été fait à ce sujet dans cette province.

La réponse que Josse de Thielt remit cinq jours après à la duchesse de Parme, nous a été conservée, et elle est assez intéressante pour que nous la résumions ici. Il n'existait point de registres de l'inquisition, disait Josse de Thielt, mais à peine quelques actes de procès [3], le premier de 1536 contre un Anglais habitant Anvers, le second de 1555 contre un bourgeois de Louvain, le troisième de 1558 contre un religieux du monastère de Bethléem : trois procès intentés par l'inquisition dans une période de trente ans.

L'inquisition, il était vrai, avait rendu d'autres sentences, imposant presque toutes des pénitences publiques et

1 Diu inter gemitus et lacrymas dolor stetit, antequam rectorum artibus eliceretur. Grotius, Ann. p. 11.

2 Les Quatre Membres de Flandre se joignirent à ces réclamations. Il y en eut d'autres dans diverses provinces.

3 Aliquot paucos processus.

toujours sans aucune opposition de la part des juges qui représentaient l'autorité royale [1].

Quant aux formes judiciaires observées par les inquisiteurs, Josse de Thielt transmettait les éclaircissements suivants.

Si les inquisiteurs espéraient de pouvoir corriger le coupable, ils se bornaient à une admonition secrète.

Si au contraire il n'y avait pas d'espoir de correction ou si le scandale avait été public, les inquisiteurs renvoyaient l'affaire aux cours ecclésiastiques s'il s'agissait d'un clerc, aux tribunaux séculiers dans les autres cas ; mais ce n'était qu'après avoir fait tous leurs efforts pour ramener de son erreur celui qui comparaissait devant eux [2].

Il était vrai qu'en 1550 Charles-Quint avait voulu établir la juridiction des inquisiteurs par un placard que fit sceller la reine de Hongrie ; mais le conseil de Brabant présenta des remontrances. D'une part il allégua que la ville d'Anvers était « fondée sur le faict et train de marchandise, « hantise, fréquentation et négociation, » et que ce placard en serait la ruine ; d'autre part il exposa que l'inquisition était bien moins redoutée que le pouvoir séculier armé d'une autorité si étendue et si terrible par les placards de 1529 et de 1531. Charles-Quint se rendit à ces représentations. Il se contenta de prononcer de nouvelles peines contre les hérétiques par un placard du 25 septembre 1550 ; et c'était

1 L'inquisiteur Coppyn avait prononcé des condamnations à Louvain, à Anvers, à Malines, à Diest. La peine presque toujours appliquée était la pénitence publique.

2 Imprimis semper summa diligentia studendo et adnitendo ut ab errore reduci et revocari posset apprehensus aut diffamatus.

Philippe II qui lors de son avénement avait ordonné qu'on ne l'appliquerait plus à Anvers [1].

Depuis lors, les inquisiteurs ne s'étaient guères occupés en Brabant que de faits reprochés à des ecclésiastiques [2].

Tous les rapports des inquisiteurs sont soumis au conseil de Brabant. « Il en résulte, écrit la régente à Philippe II, « qu'il ne se trouve aucune trace que l'inquisition ait été « exercée dans le Brabant depuis l'an 1550 [3] ».

Les inquisiteurs avaient proposé que l'on répondît aux chefs-villes de Brabant que l'intention du roi n'était pas d'introduire « des nouvelletés », mais de maintenir ce qui existait.

Tel est l'avis du conseil de Brabant ; tel fut aussi celui de la duchesse de Parme dans la lettre où elle priait Philippe II de ne pas rétablir cette charge tombée en désuétude.

1 D'après un document de 1563, pas une seule arrestation pour délit d'hérésie n'eut lieu à Anvers dans le cours d'une année entière. Papiers d'État de Granvelle, t. VII, p. 105. Toutes les lettres contemporaines signalent l'extrême liberté dont les nouvelles sectes jouissaient à Anvers. Brandt, dans son histoire de la Réforme, mentionne cent soixante dix-huit condamnations prononcées depuis 1559 jusqu'à la fin de 1565 en vertu des édits de Charles-Quint.

2 Il y avait eu en Flandre des conflits de juridiction entre les Quatre Membres et l'inquisiteur Titelman (Gachard, Corr. de Marg. de Parme, t. III, p. 513). Mais il faut remarquer que celui-ci avait, par une requête du 30 janvier 1557, demandé que l'on modérât la rigueur des placards de Charles-Quint. Collection d'autographes aux Archives de Bruxelles. — Le 11 décembre 1558, un sauf-conduit fut accordé à l'un des partisans les plus zélés de la Réforme, Charles Utenhove, pour se justifier du délit d'hérésie devant l'inquisiteur le doyen de Renaix (Liasses de l'Audience, Arch. de Bruxelles.)

3 Reiffenberg, Lettres de Marg. de Parme, p. 14.

On ne pouvait perdre de vue que la répression des hérésies, depuis les édits de Charles-Quint, se trouvait remise au bras séculier.

Néanmoins l'inquiétude persiste. Une vague terreur se répand. Beaucoup de familles quittent les Pays-Bas, surtout parmi celles qui s'adonnent à l'industrie et qui ont embrassé plus aisément les doctrines de la Réforme [1]. Elles se retirent vers la France, vers l'Allemagne, surtout vers l'Angleterre. Il y a, dit-on, trente mille réfugiés à Sandwich, à Cantorbéry et à Londres. La ville de Norwich, à peu près vide et dépeuplée, se transforme en une colonie flamande [2].

IV.

LOUIS DE NASSAU A ANVERS.

L'insurrection allait-elle éclater aux Pays-Bas? Le moment était-il venu où, grâce au mécontentement de plus en plus vif même parmi les catholiques qui croyaient

1 Lettre de Marg. de Parme, du 26 février 1566. Corr. de Philippe II.

2 Assonleville écrivait à Granvelle : « Aux maux causés par les troubles de la religion se joignent la cherté des grains et la misère du peuple causée par la cessation du trafic. Le pays se dépeuple tellement qu'on voit journellement gens de ce pays aller en Angleterre avec leurs familles et leurs instruments et jà Londres, Sandvich et le pays à l'environ est si plain que le nombre surpasse trente mille testes. La royne a assigné à ceux qui viennent journellement une aultre ville maritime, grande et vide, nommée Norwich pour y faire leurs mestiers, et là pense se refaire de nostre despouille ; et certes elle ne s'abuse pas, car par tels moyens est encommenchiée la drapperie d'Angleterre à la destruction de la nostre. » Lettre d'Assonleville, du 15 janvier 1566. Corr. de Philippe II.

leurs priviléges méconnus, une prise d'armes aurait lieu de toutes parts ?

Déjà dans une assemblée à laquelle assistaient les seigneurs de Waroux, de Louverval et quelques autres, on avait résolu de prendre les armes. Le signal du mouvement devait être donné à Anvers, dont on se serait emparé par surprise ; le jour était fixé au 3 décembre : on ignore pourquoi ce projet fut ajourné.

De divers côtés se formaient des réunions où l'on disait : « Si nous avions un chef, nous nous opposerions aux « ordres du roi et nous maintiendrions les priviléges du « pays [1]. »

Le prince d'Orange, politique habile qui comptait sur sa prudence, prêt à profiter de toutes les fautes et à s'appuyer sur les temps et les circonstances, était essentiellement temporisateur ; mais à côté de lui son frère Louis de Nassau ne demandait que la lutte et supportait impatiemment tous les retards.

Les griefs de Louis de Nassau étaient nombreux. On lui avait refusé le gouvernement de la Bourgogne [2], et il ne paraît point qu'il ait eu la moindre part aux faveurs de Philippe II. On connaissait trop ses haines, ses passions et les liens qui l'attachaient à l'hérésie.

Louis de Nassau avait été élevé non pas à la cour de Charles-Quint, mais à Genève à l'école de Calvin. Doué d'un courage à toute épreuve, ardent, impétueux porté à toutes les résolutions imprudentes et téméraires, il exerçait

1 Lettre de Marg. de Parme, du 26 février 1566. Corr. de Philippe II.
2 Pont. Heut. p. 390.

une influence non moins considérable que celle du Taciturne. On honorait dans l'un la prudence du conseil ; on se laissait entraîner par l'autre à l'action et à la lutte.

Dans le parti qui se forme contre Philippe II, Guillaume et Louis de Nassau auront tous deux un rôle à remplir. L'un en sera l'Ulysse, l'autre l'Ajax ; l'un en sera l'âme et l'autre le bras. Mais, de même qu'en politique l'habileté et la profondeur des desseins l'emportent sur le courage et l'audace, c'est au prince d'Orange que sera réservée l'influence prépondérante dans les troubles des Pays-Bas.

Dès que la lettre de la régente ordonne l'exécution des lettres du Bois de Ségovie, Louis de Nassau se rend à Anvers, vrai centre du mouvement de la Réforme, où toutes les sectes ont fait de rapides progrès [1] : une proclamation y est immédiatement affichée, non sans qu'on en soupçonne l'auteur :

« Le roi a juré nos priviléges : ils doivent être respectés.
« C'est Granvelle qui veut introduire l'inquisition dans les
« Pays-Bas ; il veut la perte du prince d'Orange, du comte
« d'Egmont, du comte de Hornes, c'est-à-dire des meilleurs
« du pays.

« Il faut porter les plaintes devant la juridiction de
« l'Empire, dont le Brabant forme un fief inséparable.

« Tous ceux qui se soumettront à l'inquisition, sont les
« ennemis du roi et du pays [2]. »

En même temps, Louis de Nassau confère avec le ministre Junius et avec les marchands.

Il faut que les ministres, au nom de la foi protestante

1 Lettre de Marg. de Parme, du 4 janvier 1565. Gachard, Corr. de Marg. de Parme.

2 Van Vloten, 1re éd., pièces just. p. 156.

menacée, les marchands, au nom du commerce compromis, s'unissent pour réclamer l'appui des Allemands.

Gilles Le Clercq se rend aux bords du Rhin au nom des ministres ; un gentilhomme du Hainaut, le seigneur d'Andelot, se joindra à lui au nom des marchands [1].

Enfin Louis de Nassau ira lui-même en Allemagne pour s'aboucher avec les princes qui favorisent la cause de la Réforme.

On compte aussi sur l'appui des Huguenots.

Le connétable et Coligny se trouvent à Blois à la cour de Charles IX. La faveur dont ils jouissent, est grande.

Les Huguenots ont formé le projet de s'emparer d'Ypres et de deux autres villes [2]. On a confié en grand secret à don Francès de Alava qu'ils ont des intelligences á Anvers, à Cambray, à Tournay et à Valenciennes [3].

Au milieu des bals et des mascarades qui se succédaient, on avait entendu le roi de France dire que la Flandre lui appartenait et que tôt ou tard il espérait bien recouvrer son droit [4].

V.

ASSEMBLÉES DE BREDA ET D'HOOGSTRAETEN.

Le 14 janvier 1566, le prince d'Orange quitte Bruxelles ; il est instruit des démarches faites par son frère, il s'y associe,

1 Van Deventer, Het jaar 1566.

2 Lettre de Marg. de Parme, du 9 janvier 1566. Corr. de Philippe II.

3 Lettre d'Alava, du 6 janvier 1566.

4 Lettres de Smith, du 12 et du 29 décembre 1565 (Record Office); Lettres d'Alava, du 6 et du 19 janvier 1566. Arch. Nat. à Paris, K. 1505.

mais il craint qu'une explosion prématurée ne vienne tout compromettre et tout perdre.

Déjà il a écrit à son frère à propos de la proclamation d'Anvers : « Il at ung affair qui vous touche, dont l'on faict « gran bruict ; et est que l'on dict que vous avés faict l'es- « cript que l'autre fois a esté trouvé en Anvers... Quant « seray venu à Breda, vous manderay le tout plus parti- « culièrement. Seulement vous prieray n'en faire semblant, « vous priant me mander si avés traicté quelque chose sur « l'affaire que sçavés ou si vous avés quelque espoir, affin « que selon cela je me puisse gouverner [1]. »

Il ajoutait quelques jours après, dans une lettre où il annonçait que le duc Éric de Brunswick faisait des levées de gens de guerre pour les conduire aux Pays-Bas : « Aucuns de ceulx qui ont charge, disent ouvertement que « c'est pour chastier aucuns rebelles. Je le vous ay bien « volu incontinent avertir par ce porteur affin qu'il vous « treuve encores près du comte de Schwartzenbourg et de « George Van Hol pour adviser, si cela advinst, ce que « leur sembleroit que seroit de faire ; car, sous ce mot « général de rebelles, il seroit à craindre qu'il en auroit des « aultres compris. » Puis venaient ces quelques mots, évidemment relatifs au projet de surprendre Anvers : « Quant « à nostre affaire, dont estiés en Anvers, ay parlé avecque « ceulx à qui aviés donné la charge, mais trouve les choses « encor mal prestes. Je vous prie présenter mes recom- « mandations et mon service au comte de Schwartzenbourg « et George Van Hol et boire un bon coup à eulx de ma

1 Lettre du prince d'Orange, du 12 janvier 1566. Groen, t. II, p. 10.

« part, les asseurant qu'ils n'ont meilleur amy que moy, « ny qui les désire plus faire service. Le plus secrètement « que porrés faire tenir ces choses, est le meilleur [1]. »

Le Taciturne écrit de nouveau le 10 février à son frère : « Il m'a semblé mieulx de parler généralement sans entrer « dans aucune particularité afin que la chose demeure tant « plus secrète [2]. » En même temps il contractait de grands emprunts en Hollande et en Brabant [3].

Le prince d'Orange voulait tout préparer pour la lutte ; mais il désirait ne pas l'aborder prématurément. Il semblait au contraire au bâtard de Hames et à ses amis que le moment était arrivé où le Taciturne devait se proclamer leur chef et ratifier publiquement le compromis adopté dans les réunions secrètes de Bruxelles.

Le Taciturne s'est dirigé vers son château de Breda où une assemblée est convoquée. On y remarque le bâtard de Hames, les seigneurs de Waroux, de Louverval, de Toulouse, en un mot tous ceux qui naguère à Bruxelles ont pris l'initiative du compromis. Là se trouvent aussi les comtes de Hornes, de Meghem, d'Hoogstraeten, de Culenbourg, le marquis de Berghes, le seigneur de Montigny et les principaux membres de la noblesse des Pays-Bas. L'Allemagne protestante y est représentée par le comte de Schwartzbourg et deux colonels. Les Huguenots y ont aussi leurs agents. On raconte même que le prince de Condé s'y est rendu déguisé.

1 Lettre du prince d'Orange à Louis de Nassau, du 25 janvier 1566. Groen, t. II, p. 23.

2 Lettre du prince d'Orange, du 10 février 1566. Groen, t. II, p. 29.

3 Lettre de Gresham, du 21 avril 1566. Record Office.

Le comte d'Egmont seul a refusé de paraître à l'assemblée de Breda.

Le Taciturne, prudent ou pusillanime, persiste à ne pas vouloir signer le compromis. De là un vif mécontentement chez tous ceux qui, allant plus loin, demandaient au prince d'Orange de tirer l'épée et de se mettre à leur tête. Parmi les plus ardents était Nicolas de Hames, le conspirateur de la fontaine de Spa, l'instigateur du compromis de Bruxelles ; et par une lettre du 27 février il épanchait toutes ses plaintes dans le sein de Louis de Nassau. Il insistait sur son projet de surprendre Anvers qu'il appelait la conclusion la plus profitable au jugement de tous et la plus facile de toutes. Brederode, à qui l'on a communiqué tous les détails, la juge « excellemment utile » tant à raison de la facilité qu'elle présente que pour les grands profits qui en résulteront ; mais le prince d'Orange à qui l'on n'en a parlé qu'en termes généraux, la déconseille. « Il n'est encore « d'oppinion, dit le bâtard de Hames, d'user d'armes sans « lesquelles il est impossible de mettre nostre pourject en « exécution ; » et Nicolas de Hames appelle cela la tiédeur de ceux qui devraient être les plus animés ; il souhaite que le feu réchauffe des cœurs trop lents et sans vigueur, et il termine sa lettre en priant Louis de Nassau d'arriver le plus tôt possible et d'apporter avec lui certain traité où sont exposées les causes pour lesquelles « l'inférieur magistrat « peult prendre les armes quand le supérieur tyranise [1]. »

Le bâtard de Hames croyait l'heure venue pour lever l'étendard de l'insurrection.

1 Lettre de Nicolas de Hames, du 27 février 1566. Groen, t. II, p. 35.

Une caisse est formée afin de faire face aux dépenses que la résistance entraînera. Brederode choisit le 15 février 1566 Philippe de Marnix pour trésorier général des recettes à faire pour le maintien du compromis [1].

Le bruit courait que quarante mille hommes s'armaient en Allemagne, que les Français étaient disposés à intervenir, qu'une flotte était équipée en Angleterre.

De nombreux agents huguenots circulaient dans les Pays-Bas [2].

Anvers est prêt à se soulever, mais on reproche à ses habitants d'être trop attachés à leurs biens et de manquer de courage. On attend mieux des Gantois. L'hérésie a fait de grands progrès dans cette ville. Les marchands picards qui y conduisent des vins, portent les messages des Huguenots, et ceux-ci appellent les Pays-Bas le Pérou parce qu'ils comptent bien s'y enrichir [3].

Cependant le Taciturne juge ces projets imprudents et prématurés. « Le prince d'Orange, écrit Languet, a laissé « par sa lenteur et son hésitation s'affaiblir nos forces [4]. »

L'assemblée de Breda est remise. On se réunira de nouveau à Hoogstraeten, et l'on ne négligera rien afin de s'assurer la présence du comte d'Egmont.

Avant de quitter Breda, le prince d'Orange adresse à la

1 Arch. de Bruxelles, Conseil des troubles, t. XXXV. A ce document se trouve jointe une quittance de 1500 florins, du 17 février 1567, signée par Marnix.

2 Lettre de Castillo, du 31 mars 1566. Poullet, Corr. de Granvelle, t. I.

3 Lettre d'Alava à Marg. de Parme, du 6 avril 1566 (Arch. de Bruxelles).

4 Languet. Ep. ad Camer, p. 64.

duchesse de Parme une longue lettre qui reproduit, sous une forme moins vive, les plaintes de ses amis [1].

Aussitôt après l'assemblée de Breda, le prince d'Orange et le comte d'Egmont se rencontrent chez le duc de Clèves qu'une indisposition retient chez lui [2].

Telles furent sans doute les instances du prince d'Orange que le comte d'Egmont consentit à se rendre à l'assemblée d'Hoogstraeten. Les comtes de Hornes et de Meghem, le marquis de Berghes y assistèrent aussi.

Le prince d'Orange exposa la gravité de la situation et prévit la nécessité où se trouveraient les seigneurs du pays de prendre en mains la direction des affaires. Le comte de Schwartzbourg et le colonel Van Holl appuyèrent cet avis ; mais il fut repoussé par ceux qui ne voulaient pas manquer à leurs serments. Le comte d'Egmont déclara qu'il n'y adhérerait jamais ; le marquis de Berghes tint le même langage. « Quoi ! s'écria le comte de Meghem, quelques vau-« riens dicteraient la loi ! Si le roi m'écoutait, je leur « raccourcirais la tête d'un pied. » — « Parlez plus douce-« ment, répliqua le prince d'Orange ; cela ne serait pas « aisé, car vous auriez à faire à beaucoup de personnages « qui sont en grande estime [3]. »

1 Gachard, Corresp. du prince d'Orange, t. II, p. 106 (24 janvier 1566).
2 Lettre d'Alonzo del Canto, du 17 mars 1566. Corr. de Philippe II.
3 Van der Haer, de in. tum. belg. p. 306.

CHAPITRE XII.

LES PAYS-BAS. — LA REQUÊTE DES GUEUX.

(janvier 1566 — 6 avril 1566).

Projet de requête à présenter à la régente. — Conseil tenu à Bruxelles. — Le prince d'Orange à Bruxelles. — La requête du 5 avril 1566. — Les Gueux.

I.

PROJET DE REQUÊTE A PRÉSENTER A LA RÉGENTE.

Déjà le prince d'Orange avait proposé à l'assemblée de Breda qu'une requête fût présentée à la duchesse de Parme pour lui exposer les griefs des confédérés et pour obtenir d'elle par les voies légales ce que d'autres voulaient lui arracher par la force ouverte [1]. Le seigneur de Toulouse avait même donné lecture d'un projet qui ne renfermait pas moins de six ou sept feuillets ; mais Louis de Nassau la voulait plus courte et plus énergique [2].

La présentation d'une requête à la duchesse de Parme

1 C'est ce que le prince d'Orange déclare dans son Apologie : Quod me dicunt caput atque auctorem fuisse offerendi supplicis istius libelli, dicam quod res est.

2 Confession de Pierre d'Andelot. Poullet, Corr. de Granvelle, t. II, p. 663.

pour réclamer l'abrogation des édits de Charles-Quint et de Philippe II reste décidée.

Des instructions sont aussitôt transmises dans toutes les provinces. Louis de Nassau se charge de la Hollande, de la Zélande et de la Frise, ainsi que de la ville d'Anvers ; le bâtard de Hames, de la Flandre ; Jean de Marnix, de la Gueldre. Tous les alliés (ce sont les termes dont on y fait usage) sont invités à se trouver le 3 avril à Bruxelles « avec « aultant de chevaulx et armes et en aussy bon équipage « que faire se pourra [1]. » Le lendemain à sept heures du matin on se joindra à Brederode à l'hôtel du comte de Mansfeld.

Louis de Nassau écrira aux officiers de la compagnie du prince d'Orange et à ceux de la compagnie du comte d'Hoogstraeten d'amener autant de gentilshommes et d'hommes d'armes qu'ils le pourront. Il en sera de même des compagnies du comte de Hornes, du comte de Mansfeld, du comte d'Egmont et de Brederode [2]. C'est, selon l'expression du comte d'Hoogstraeten, le moyen de donner plus à mordre à la régente si elle a de bonnes dents [3].

Cependant il ne suffit pas de s'entourer d'une escorte bardée de fer : il faut émouvoir le peuple par des billets que l'on sèmera de toutes parts [4]. Ce soin sera confié aux ministres d'Anvers, et M. de Sainte-Aldegonde sera chargé de les avertir de la résolution qui a été prise à ce sujet [5].

1 Groen, t. II, p. 57.
2 Groen, t. II, pp. 53 et 57.
3 Groen, t. II, p. 54.
4 Groen, t. II, p. 59.
5 Groen, t. II, p. 57.

Sainte-Aldegonde s'acquitta si bien de cette mission et les ministres y mirent tant de zèle qu'ils répandirent, dit-on, cent mille billets. On y lisait qu'on cherchait à tromper les habitants afin de pouvoir plus tard les brûler et confisquer leurs biens ; on les exhortait à se soulever en leur promettant qu'ils ne manqueraient point d'appui [1].

II.

CONSEIL TENU A BRUXELLES.

La duchesse de Parme, en apprenant ce qui s'était passé à Breda, avait immédiatement invité les membres du conseil et les chevaliers de la Toison d'Or à se réunir à Bruxelles.

Le comte d'Egmont a quitté le premier l'assemblée d'Hoogstraeten. Dans une lettre adressée le 16 mars à Philippe II il exprime l'espoir qu'on n'arrivera pas à une rébellion ; il croit toutefois devoir signaler les intelligences des mécontents avec les Allemands, les Anglais et les Français qui seraient disposés à s'emparer de quelques villes [2].

Le comte de Hornes est resté à Hoogstraeten ; mais il écrit à la régente qu'il a chargé le comte d'Egmont et le comte de Meghem de faire part « des advertances » qu'il a reçues [3].

1 Lettre de Marg. de Parme, du 1er avril 1566. Corr. de Philippe II, t. II, p. 553.

2 Lettre du comte d'Egmont, du 16 mars 1566. Corr. de Philippe II.

3 Lettre du comte de Hornes, du 18 mars 1566. Suppl. de Strada, t. II, p. 286.

Le comte de Meghem, comme il l'a annoncé, a rompu complètement avec les confédérés.

Quant au prince d'Orange, il refuse de se rendre à l'invitation de la régente et se plaint que les résolutions du roi, notamment celle « de favoriser les inquisiteurs en leur office » engendrent un mécontentement auquel il importe de porter remède [1]. Trois jours après il écrit en Allemagne pour réclamer le secours des princes protestants [2].

La duchesse de Parme rend compte de ce qui se passe au roi. Elle signale en première ligne Hames, dit Toison d'Or, qui a réuni les séditieux dans sa maison et qui parcourt le pays pour y inscrire tous ceux qui adhèrent à la confédération des nobles. Waroux ne se conduit pas mieux à Malines. Il y a parmi leurs complices de puissants seigneurs, des chevaliers de la Toison d'Or, et il est à craindre que, prenant l'inquisition pour prétexte, ils ne veulent se rendre maîtres du pays [3]. Dans une seconde lettre, elle adresse au roi le texte du compromis tel qu'il a été adopté par certains gentilshommes sectaires, qui s'appuient sur l'Allemagne et l'Angleterre et qui comptent en France sur Coligny. Ils ont déjà, rapporte-t-on (mais ici ce sont des bruits évidemment exagérés), choisi leurs chefs et leurs capitaines, et ils ont inscrit sur les rôles de leur future armée vingt ou trente mille hommes [4]. Toutes ces machi-

1 Lettre du prince d'Orange, du 16 mars 1566. Gachard, Corr. du prince d'Orange.

2 Lettre du prince d'Orange, du 19 mars 1566. Groen, t. II.

3 Lettre de Marg. de Parme, du mois de mars 1566. Corr. de Philippe II.

4 Lettre de Marg. de Parme, du 24 mars 1566. Suppl. de Strada, t. II, p. 289.

nations ont éte forgées à Breda et à Hoogstraeten [1].

Le 27 mars, la régente réunit les chevaliers de la Toison d'Or et les membres du conseil d'État. Le comte de Meghem déclara qu'il avait appris d'un gentilhomme étranger dont il ne pouvait faire connaître le nom, que les confédérés espéraient, par leurs propres moyens et grâce à l'appui de leurs alliés du dehors, réunir trente-cinq mille hommes, qu'ils prendraient les armes si on leur refusait la liberté de religion et que leurs députés accompagnés de quinze cents hommes d'armes se présenteraient peu de jours après devant la duchesse de Parme.

Le comte d'Egmont ajouta qu'il avait reçu les mêmes renseignements.

Ainsi, trois des plus nobles seigneurs qui avaient soutenu jusqu'alors le prince d'Orange, avaient cru devoir se séparer de lui, le comte d'Egmont et le comte de Hornes avec quelque hésitation, le comte de Meghem avec une ferme volonté que rien ne devait ébranler, tous préoccupés des devoirs que leurs serments leur imposaient.

III.

LE PRINCE D'ORANGE A BRUXELLES.

Le Taciturne crut-il sa propre responsabilité trop sérieusement engagée ? Jugea-t-il, en voyant le comte d'Egmont et le comte de Hornes refuser de le suivre et le comte de

1 Lettre de Marg. de Parme, du 25 mars 1566. Corr. de Philippe II.

Meghem se séparer de lui, qu'il pouvait y avoir quelque péril dans sa position ?

Nous assistons à un spectacle assez étrange. Dès que le prince d'Orange est averti de ce qui s'est passé au conseil d'État, il accourt aussitôt à Bruxelles, et, avec la duplicité qui forme la principale règle de sa conduite politique, il y reprend sa place pour insister sur l'abrogation de l'inquisition, mais pour protester en même temps de son dévouement à la foi catholique, déclarant qu'il n'avait aucun grief contre les inquisiteurs auxquels il serrait la main [1]. De plus, dans une lettre écrite sous la dictée de la régente ou tout au moins de nature à lui être montrée, il écrit à son frère que le bruit court que les confédérés viendront en armes, et, bien qu'il sache qu'il n'en sera rien [2], il l'engage à veiller avec soin à ce que cela ne soit point [3].

Rien n'est plus hypocrite que le langage du prince d'Orange. Interrogé si les confédérés ont des relations en Allemagne, en France, en Angleterre, il déclare que s'il en existait en Allemagne, il en aurait été instruit par ses parents et ses amis. Il ajoute que du reste il s'est fait beaucoup d'ennemis en Allemagne à raison de son attachement à la foi catholique, mais qu'il a appris de bonne source que l'on engage Philippe II à lui faire trancher la tête et à confisquer ses biens sans tenir compte de ses services.

1 « Serrant cependant la main aux inquisiteurs, protestant de conserver la foi catholique ». Notules du Conseil d'État (29 mars 1566. Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. VI, p. 368).

2 C'est avec la même sincérité que Brederode écrit le 19 avril que personne n'a songé à semer des billets parmi le peuple. Groen, t. II.

3 Lettre du prince d'Orange, du 1er avril 1566. Groen, t. II.

Marguerite de Parme émet l'avis de faire arrêter le bâtard de Hames, principal instigateur des désordres. Le Taciturne et ses amis s'y opposent ; et lorsque la régente leur demande s'ils resteront fidèles à leur serment de mourir pour Dieu et le roi, ils lui répondent qu'ils ne veulent pas combattre pour le maintien de l'inquisition et des placards [1].

En ce moment même, les mécontents terminaient leurs derniers préparatifs pour la manifestation dont Bruxelles allait être le théâtre.

IV.

LA REQUÊTE DU 5 AVRIL 1566.

Le 29 mars 1566, Louis de Nassau et Henri de Brederode se trouvaient ensemble à Viane. Le surlendemain ils partirent pour Lierre où tous leurs amis étaient convoqués.

Le 3 avril, Louis de Nassau et Henri de Brederode entrèrent ensemble à Bruxelles avec deux cents chevaux [2], chaque cavalier ayant une paire de pistolets aux arçons de sa selle. Un grand nombre de confédérés étaient accourus de toutes parts, et Brederode put dire : « Ils pensaient que « je n'aurais pas osé venir à Bruxelles. J'y suis et j'en sor- « tirai peut-être d'une autre manière [3]. » Tous deux se

1 Lettre de Marg. de Parme, du 3 avril 1566. Corr. de Philippe II.

2 Le comte de Meghem avait annoncé à la régente qu'ils seraient cinq cents. Lettre de Marg. de Parme, du 25 avril 1566.

3 Lettre de Marg. de Parme, du 3 avril 1566. Corr. de Philippe II, t. I, p. 406.

rendirent à l'hôtel de Nassau : ils y eurent le même soir une conférence où le prince d'Orange usa de tous les moyens de persuasion pour adoucir les termes de la requête, et il est probable que ses efforts furent couronnés de succès [1]. Bien que le logement de Brederode soit à l'hôtel de Culenbourg, il dîne et couche chez le prince d'Orange [2].

Lorsque la nuit fut arrivée, Jean et Philippe de Marnix se rendirent chez le comte d'Egmont et le pressèrent de se joindre à eux. Egmont repoussa leurs instances. Il était fort triste. Un jour viendra, dit-il, « où ces gens boiront « leur folie [3]. »

Le lendemain, Brederode et ses amis se réunirent à l'hôtel de Culenbourg. Là Louis de Nassau harangua les confédérés. L'inquiétude n'avait point disparu de l'esprit de plusieurs, et ils s'engagèrent par serment, si l'un d'eux était plus tard poursuivi au sujet de la démarche qu'ils allaient faire, de se soutenir les uns les autres.

Le 5 avril vers midi, Henri de Brederode se dirigea vers le palais avec Louis de Nassau et le comte de Culenbourg. Deux cent vingt-cinq gentilshommes formaient le cortége [4].

1 Vander Haer, p. 390.

2 Lettre de Morillon, du 7 avril 1566. Poullet, Corr. de Granvelle t. I.

3 Lettre de Morillon, du 7 avril 1566.

4 C'est le chiffre donné par Marchi, témoin oculaire. Gachard, Corr. de Marg. de Parme, t. III, p. X. Te Water a publié trois listes qui diffèrent notablement ; une donne cent quatre-vingt-dix-neuf noms ; une autre cent-cinq. Enfin la troisième qui paraît faite avec le plus de soin et par provinces ne renferme que quarante-un noms (c'est le chiffre de Vasquez), savoir sept pour le Brabant, cinq pour le Hainaut, quatre pour l'Artois, trois pour la Hollande, quatre pour Namur, cinq pour le Luxembourg, trois pour la Gueldre, cinq pour la Flandre et le Tournésis, cinq pour le Limbourg.

Ils marchaient deux à deux, et il était aisé de voir que sous leurs vêtements ils avaient caché leurs corselets et leurs pistolets.

Telle est la narration de quelques auteurs contemporains ; mais selon d'autres récits quarante gentilshommes seulement entrèrent au palais pour remettre la requête. Tous étaient vêtus d'une serge brune qui leur descendait jusqu'aux genoux. On remarquait sur leurs épaules une besace ; ils avaient deux écuelles de bois au côté, un bâton de pèlerin à la main et des queues de renard en guise de plumes sur leurs chapeaux [1] Leurs regards, leurs gestes étaient menaçants : il semblait à les voir qu'ils cherchassent une victime à immoler.

Marguerite de Parme, entourée des chevaliers de la Toison d'Or, occupait un fauteuil dans la grande salle du palais. Sa physionomie révélait une émotion profonde, et on remarqua un moment que de grosses larmes coulèrent de ses yeux.

Henri de Brederode lut d'abord un discours où il s'efforça de démentir les rumeurs qui étaient répandues et dont la régente connaissait le fondement mieux que personne. Ce fut l'ami de Louis de Nassau, le complice le plus ardent de ses actives intrigues en Allemagne et en France, qui protesta

1 Vestidos de sayal pardo hasta las rodillas cou unas alforgas a las espaldas con dos escudillas de palo en la cinta, cou bordones de peregrinos en las manos y con colas de rabosas en lugar de plumas en los sombreros. Vasquez, Los sucesos de Flandre. Cf. Dumaurier, p. 19. et le ms. 15889 de la Bibl. de Bruxelles. On lit dans une lettre du 22 juin 1566 que tous les Gueux sont vêtus de gris avec leurs médailles au cou et leurs écuelles à la ceinture. Corr. de Philippe, t. I, p. 425.

contre ce qu'il appelait un grand tort, une insigne méchanceté. « Nous sommes advertis, dit-il, d'avoir esté chargés « que nostre délibération a esté principalement mise en avant « pour exciter tumultes, révolte et sédition, et qui est le « plus abominable, nous ont chargés de vouloir changer « de prince, ayant praticqué ligues et conspirations avec « princes et capitaines estrangiers, ce que jamais n'est « tombé en nostre pensée et est entièrement contraire à « nostre léauté... Vostre Altesse ne permettra jamais qu'une « telle et tant honorable compaignie demeure chargée de « tant infâmes et malheureux actes [1]. » Cette protestation semblait surtout dirigée contre les discours qu'on attribuait au comte de Meghem.

Brederode présenta ensuite la requête des confédérés où l'on insistait énergiquement sur l'abrogation de l'inquisition et le retrait des placards ; mais on y avait joint des protestations aussi fallacieuses que celles du discours dont elle avait été précédée.

A en croire Henri de Brederode et ses amis, ils étaient animés vis-à-vis de Philippe II de ce grand sentiment de fidélité que les membres de la noblesse des Pays-Bas avait toujours montré pour leurs souverains en n'épargnant ni leurs corps, ni leurs biens pour accroître leur grandeur. Comme très-humbles vassaux de Philippe II, ils voulaient continuer de bien en mieux, et ils étaient prêts, jour et nuit, de leurs corps et de leurs biens, à lui faire très-humble service. Ils invoquaient leur conscience pour affirmer

1 Arch. de Bruxelles ; Groen, t. II. p. 78 ; Te Water, t. IV, p. 4 ; Suppl. de Strada, p. 318.

que, sans excéder les limites de leur devoir, ils avaient agi comme de bons et loyaux serviteurs et fidèles vassaux du roi [1].

Chose digne de remarque ! La requête des confédérés ne portait aucune signature : il semblait qu'ils se réservassent le droit de la désavouer.

Tandis que Brederode lisait cette déclaration, sa voix faiblissait, et on put remarquer que la main dont il tenait la requête, tremblait ; mais Marguerite un instant émue avait repris toute sa dignité : « Je ne puis, leur dit-elle, con-« sentir à rien qui soit contre la religion catholique, ni « contre le roi, ni contre mon honneur. » — « Nous le vou-« lons, s'écriaient quelques-uns autour d'elle. Cela doit « être, cela sera, ou l'on verra ce qui en résultera. » La régente, loin de s'intimider, les regardait avec mépris et persistait dans sa réponse. « Quoiqu'il arrive, disaient Louis « de Nassau et Brederode en quittant le palais, nous « obtiendrons ce que nous voulons. Si elle ne veut point y « consentir, nous saurons bien l'y forcer [2]. »

L'apostille que la régente avait fait apposer sur la requête des confédérés, portait qu'elle en référerait au roi et que provisoirement elle donnerait l'ordre de *modérer* l'application des placards, de telle sorte qu'ils ne donnassent lieu à aucune plainte.

Les confédérés se montrèrent peu satisfaits de cette réponse. Ils avaient mis en délibération ce qu'ils auraient à

1 Arch. de Bruxelles ; Suppl. de Strada, t. II, pp. 318 et 337 ; Groen, t. II, p. 80 ; Te Water, t. IV, p. 5.

2 Je suis surtout les lettres du capitaine Marchi, témoin oculaire, qui ont été publiées à Parme.

dire à ceux qui les interrogeraient sur leur requête et ce qu'il convenait de faire en présence de l'apostille de la régente.

Sur le premier point, il fut unanimement résolu qu'on déclarerait se remettre entièrement à ce que le roi déciderait d'un commun accord avec les États-Généraux « pour main« tenir la religion ancienne » en se soumettant « à tel « chastoy que par Sa Majesté et ses Estats contre les trans« gresseurs sera commandé et publié. »

Sur le second point, une décision plus importante fut prise : ce fut une délégation remise par les confédérés à leurs députés, délégation qui non-seulement confirma l'autorité qui leur avait déjà été donnée, mais qui détermina leur mission afin qu'ils s'y employassent selon la confiance que l'on avait placée en eux. Ce conseil supérieur resta secret. On sait néanmoins qu'il était formé de Henri de Brederode, de Louis de Nassau, du comte de Culenbourg et du comte van den Berg.

Les confédérés ont résolu de porter immédiatement de nouvelles remontrances à la régente. Ils lui répètent, il est vrai, qu'ils sont prêts à mourir à ses pieds pour son service ; mais ils ne cachent point qu'ils désiraient que l'apostille de la duchesse de Parme eût été « plus ample et « plus esclercye », qu'ils « sont marrys » que son pouvoir soit si limité, que le véritable remède sera la réunion des États-Généraux ; et en même temps ils demandent qu'il leur soit permis de publier et de répandre la requête qu'ils ont présentée [1].

[1] Suppl. de Strada, p. 333 ; Groen, t. II, p. 86.

« J'espère donner tel ordre, réplique énergiquement « Marguerite, qu'aucun scandale, ny désordre n'adviendra ; « et, s'il y en a, il viendra plus tost de vostre costel, par « quoy advisez selon vos promesses, vous priant de ne « passer plus avant par petites pratiques secrètes [1]. »

A ce moment, le seigneur d'Esquerdes se détacha du groupe des confédérés et s'avança vers la régente en disant que si elle leur avait témoigné sa satisfaction pour la requête, ils en eussent été plus contents et qu'assurément elle n'aurait aucun sujet de plainte. « Je ne puis en « juger » fut le dernier mot de Marguerite de Parme [2].

Marguerite en s'exprimant ainsi, n'avait point caché sa colère [3]. L'agitation des confédérés était extrême : ils ne voulaient pas se séparer sans avoir reçu une garantie pour l'accomplissement du but qu'ils poursuivaient.

Sous l'empire d'une constante préoccupation de placer le conseil de l'ordre de la Toison d'or au-dessus du conseil d'État et l'autorité des seigneurs au-dessus de celle de la régente, les confédérés s'adressent aux chevaliers de l'ordre, dont les sympathies leur sont assurées, c'est-à-dire au prince d'Orange, au comte d'Egmont dont le caractère est toujours chancelant, au comte de Hornes qui, se rapprochant de nouveau de ses anciens amis, avait engagé peu de jours auparavant le Taciturne à renvoyer le collier de l'ordre au roi. Ce qu'ils prévoient, c'est l'éventualité « où le « roy venant en ce Pays-Bas vouldroit faire quelque tort « aux nobles pour avoir présenté ceste requeste et n'ayans

1 Groen, t. II, p. 88.
2 Groen, t. II, p. 89.
3 Groen, t. II, p. 178.

« intenté, ni faict nulles aultres nouvelletés sinon celles « pour le service du roy, sy le roy ne veult entendre à la « raison et vouldroit prendre les armes contre eulx pour « cest effect. » Et en ce cas quelle assurance demandent-ils ? C'est que les chevaliers de l'ordre « promettent de « prendre les armes avec eulx pour deffendre leur bon « droict toutes et quantes fois que cela sera nécessaire. »

D'une part, les nobles s'engagent à ne se mêler des affaires du pays que par l'avis du prince d'Orange, du comte d'Egmont et du comte de Hornes. D'autre part, ceux-ci les assureront que si au conseil on traite quelque chose contre eux, ils prendront leur défense et les en avertiront.

Les nobles pourront circuler librement à cheval armés de leurs pistolets ; les bourgeois pourront porter l'épée. Les prêches seront autorisés hors des villes à moins qu'on ne puisse les faire cesser par la voie de la douceur. Quant à ceux qui rompent et pillent les églises, les nobles feront dans toutes les villes leur devoir « comme ils trouveront « plus nécessairement convenir pour le repos publicque [1]. »

Les trois chevaliers de la Toison d'or s'engagèrent sur leur foi et serment de leur ordre, vis-à-vis des députés « de ceste « noble et honorable compagnie suffisamment authorisés « de recevoir entre leurs mains les promesses des dicts « seigneurs. » Ils promettaient que dorénavant les magistrats et les inquisiteurs ne procéderaient plus pour le fait de la religion à moins qu'on ne se livrât « à quelque « acte séditieux ou énorme scandale tendant à troubler la « république » et que même en ce cas ce seraient les

1 Copie contemporaine communiquée par M. le comte Cornet d'Elzius.

nobles confédérés qui en prendraient connaissance jusqu'à ce que le roi en eût autrement ordonné « par l'advis et « accord des États-Généraux [1]. »

C'était transférer le gouvernement des mains de la duchesse de Parme au triumvirat des chevaliers de la Toison d'or en les soumettant eux-mêmes à la surveillance et au contrôle des gentilshommes qui entouraient Brederode et Louis de Nassau. L'ordre public était compromis ; la voie était ouverte à toutes les factions.

« Sous le masque de la requeste, écrit Assonleville à « Granvelle, il y a trois sortes de gens. Les uns veulent « qu'on supprime l'inquisition, et leur pensée ne va pas « plus loin ; d'autres veulent vivre dans l'indifférence ; « d'autres, selon toute vraisemblance, se proposent pour « but le changement du prince, le sac des églises et le « pillage des riches [2]. »

V.

LES GUEUX.

Un bizarre épisode marqua ces mémorables journées.

Marguerite était livrée à une irritation profonde, et au-

1 Arch. de Bruxelles ; Te Water, IV, p. 13 ; Suppl. de Strada, p. 330. L'authenticité de ce document a été souvent contestée ; mais il se trouve parmi les papiers de Marguerite de Parme, et cela me paraît un argument décisif. On ne peut d'ailleurs séparer l'assurance des chevaliers de la Toison d'or de l'assurance des nobles analysée plus haut.

2 Lettre d'Assonleville, du 21 avril 1566. Gachard, Corr. de Philippe II, t. I.

tour d'elle le même sentiment s'était manifesté plus vivement encore. On rapportait que le comte de Berlaymont, en voyant ces gentilshommes, la plupart perdus de débauche et chargés de dettes, vêtus comme des mendiants [1], s'avancer deux à deux vers le palais, s'était penché vers la régente et lui avait dit : « Comment, Madame, peur de ces gueux ! Qui « croiroit mon conseil, leur requeste seroit apostillée à belles « bastonnades [2] ! » Et le jour même où l'apostille de la régente leur fut remise, les voyant défiler devant son hôtel, il avait, assurait-on, répété : « Voilà nos gueux qui passent ! »

Brederode en est bientôt instruit, et, dans le banquet qui réunit ses amis à l'hôtel de Culenbourg, il attache à une poutre une grande écuelle avec ces mots :

> Par le pain, le sel et la besace
> Les Gueux ne changeront, quoy qu'on face :
> A toy, mon ami [3].

Brederode lui-même, celui que l'on appelait le restaurateur de la liberté perdue, se mit une besace au cou et sai-

1 Le Secrétaire de la Torre s'exprimait en ces termes en parlant de l'un des chefs des Gueux Brederode : « Peu de riches ont hantise avec luy de peur qu'il ne leur demande quelque finance : ceulx qui sont plus familliers avec luy, sont gens débauchés et de peu d'estoffe. » Gachard. Corr. du prince d'Orange, t. II, p. 449.

M. Bakhuyzen van den Brink cite cette phrase d'un écrivain contemporain : Tumida nobilitas ignavis nominibus implevit tabulas fœderum, et il ajoute que si Marnix était parent de Del Rio, on pourrait sans hésitation la lui attribuer. Elle est, je pense, de Paul Buys qui était allié à la famille de Del Rio. — Languet traite avec le même mépris les confédérés. On ne sait trop pourquoi les Gueux se coupèrent la barbe, ne conservant que la moustache.

2 Pont. Payen.

3 Pontus Heuterus, p. 400.

sit une écuelle de bois pour boire à la santé des amis qui l'avaient accompagné et qui sans doute, ajoutait-il, seraient toujours prêts pour quelque chose qui pût arriver. Tous les convives portent également une besace, et ils répondent au toast de Brederode par le cri de : « Vivent les Gueux ! »

En ce moment, le prince d'Orange, averti de ce qui se passe et craignant que, Brederode étant habitué à s'enivrer, il n'en résultât quelque désordre, se présentait dans la salle du banquet. Selon les uns, il répéta le même cri ; selon d'autres (et cette version est la plus vraisemblable), il s'éloigna aussitôt pour ne pas l'entendre.

D'après un autre récit, lorsque les fumées du vin se furent dissipées, Brederode se trouva humilié, pour parler comme Brantôme, « de ce nom certes vil, par trop bas, fatal et « malheureux [1] ; » mais le prince d'Orange lui écrivit qu'il n'entendait pas son véritable intérêt, qu'il devait au contraire s'en réjouir et fonder un ordre de gueux qui se reconnaîtraient entre eux par de petites besaces brodées sur leurs manteaux [2]. Ils y joignirent une médaille offrant d'un côté l'effigie du roi, de l'autre deux mains jointes tenant une besace, avec ces mots pour devise : « *Fidèles au* « *roy jusques à la besace.* »

La médaille se répand : on en frappe beaucoup plus de plomb et de cuivre que d'or et d'argent, comme cela convient à des Gueux. On étale aussi les écuelles en bois aux kermesses : on en fait de si petites que les dames les portent à leurs oreilles [3].

1 Brantôme, t. II, p. 153.
2 Mém. du cardinal de Retz (d'après un manuscrit de Marnix).
3 Lettre de Morillon, du 16 juin 1566. Poullet, Corr. de Granvelle.

Il ne faut pas du reste s'y tromper. Parmi ceux qui affectent un zèle religieux supérieur aux souffrances et à la pauvreté, la religion le plus souvent n'est qu'un masque. Il y a, selon l'expression de Christophe d'Assonleville, Gueux d'état et Gueux de religion [1].

A la cour de Marguerite de Parme, on avait été très-étonné en entendant prononcer ce nom ; et l'on avait cru d'abord que les confédérés voulaient, par allusion à leur noblesse, s'attribuer le titre de descendants des Goths [2].

Quoiqu'il en soit, ce nom que Berlaymont avait prononcé comme une flétrissure, désigna depuis ce jour un parti puissant qui, sans être fidèle au roi jusqu'à la besace, forma une alliance étroite que le roi lui-même ne put briser.

1 Lettre d'Assonleville, du 30 juin 1566. Poullet, Corr. de Granvelle.

2 Lettre de Marg. de Parme, du 13 avril 1566. Gachard, Corr. de Philippe II.

CHAPITRE XIII.

LES PAYS-BAS DEPUIS LA REQUÊTE DES GUEUX JUSQU'A L'ASSEMBLÉE DE SAINT-TROND.

(6 avril 1566 — août 1566).

Modération des placards ; mission du marquis de Berghes et du baron de Montigny en Espagne. — Brederode, Marnix et les consistoires. — Les prêches. — Projets de résistance aux Espagnols. — Concessions et protestation secrète de Philippe II. — Convocation des confédérés à Lierre. — Brederode à Anvers. — Assemblée de Saint-Trond. — Seconde requête à la régente. — Négociations du prince d'Orange avec les Huguenots.

I.

MODÉRATION DES PLACARDS ; MISSION DU MARQUIS DE BERGHES ET DU BARON DE MONTIGNY EN ESPAGNE.

La régente, conformément à sa promesse, écrivit aussitôt aux conseils de justice et aux inquisiteurs pour que l'exécution des placards fût suspendue [1] ; et en même temps, vivement pénétrée des malheurs qui allaient fondre sur le

[1] Lettres du 9 et du 10 avril 1566. Gachard, Corr. de Philippe II, t. II, pp. 554 et 555.

pays, elle ordonna des processions solennelles afin que Dieu le préservât des troubles et des divisions [1].

La duchesse de Parme jugeait que la résolution la plus utile était de consentir à la modération des placards pourvu que les seigneurs renonçassent à toute ligue entre eux et jurassent de maintenir la foi catholique. « Toutesfois il en « peut avoir en la compagnie, qui tendent à aultres fins ; et « leurs supports sont adonnés à nouvelletés [2]. »

Le sentiment qui dominait, conciliait le maintien de la foi et la défense des libertés ; mais la duchesse de Parme ne se trompait point en dénonçant chez le Taciturne l'esprit froid et habile « qui tendoit à aultres fins » et en signalant à côté de lui, dans Louis de Nassau et dans Henri de Brederode, ses supports « adonnés à nouvelletés. »

Il était nécessaire de rendre compte au roi de la gravité de la situation, de lui indiquer les remèdes : l'assurance formelle que l'inquisition espagnole ne serait pas introduite dans les Pays-Bas, la modération des placards, l'arrivée du roi mais sans troupes espagnoles.

Chose remarquable : peu de jours après, l'ancien ministre de la régente retiré en Italie exprimait le même avis et transmettait au roi les mêmes conseils. Tandis que les Gueux accusaient Granvelle d'être l'auteur secret de tous les projets relatifs à l'inquisition, tandis qu'ils reprenaient la livrée naguère imaginée pour l'insulter, il engageait Philippe II à se rendre sans retard aux Pays-Bas, où sa présence suffirait pour rétablir l'ordre. Il jugeait la voie de

1 Lettre du 12 avril 1566. Corr. de Philippe II, t. II, p. 557.

2 Lettre de Marg. de Parme, du 4 mai 1566. Reiffenberg. Lettres de Marg. de Parme.

la douceur préférable, car c'était ainsi que l'on pourrait le mieux rassurer et éclairer tous ceux que l'on avait effrayés en leur parlant de l'inquisition d'Espagne. On ne saurait mieux faire pour assurer la paix publique [1].

Telles étaient aussi les considérations sur lesquelles s'appuyait la duchesse de Parme. Il importait de les soumettre au roi sans retard. Dans la séance du conseil d'État du 10 avril 1566, cette mission fut confiée au marquis de Berghes et au baron de Montigny [2].

Enfin on décida le 25 avril dans une autre séance du conseil d'État qu'un édit de modération des placards, préparé depuis plusieurs semaines par Viglius et Assonleville, serait non point publié, ce qu'on n'osait faire sans l'autorisation du roi, mais communiqué aux États des provinces, sous prétexte de connaître leur avis, afin de calmer les esprits [3].

Cette mesure fut favorablement accueillie dans la plupart des provinces.

Le 4 mai 1566, les États d'Artois réunis à l'abbaye de Saint-Vaast se prononcèrent à ce sujet à l'unanimité ; et les évêques d'Arras et de Saint-Omer signèrent les premiers le procès-verbal de leurs résolutions.

Il y eut toutefois quelques explications assez vives entre les catholiques et les gentilshommes qui, comme le seigneur d'Esquerdes, avaient embrassé les doctrines de la Réforme.

1 Lettre de Granvelle, du 20 mai 1566. Corr. de Granvelle, t. I, p. 265.

2 Notules du conseil d'État publiées par M. Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. VI, p. 377 ; Lettre de Marg. de Parme, du 11 juin 1566 ; Lettre de Granvelle, du 20 mai 1566. Corr. de Philippe II.

3 Arch. de Bruxelles.

Le vicomte de Melun et d'autres seigneurs exprimèrent toute la crainte que leur inspiraient pour la défense de la foi et la paix publique les concessions faites aux partisans de l'hérésie. Ne verrait-on pas un prochain avenir livrer la Belgique aux meurtres et aux pillages qui avaient désolé Genève, Orléans, Rouen et Lyon ?

Le comte d'Egmont écouta ce discours, et sans doute sa conscience parlait le même langage : « Le comte d'Egmont, « porte une relation contemporaine, ne disoyt ung seul « mot, ayant continuellement la vue fichée en terre, « en contenance d'ung homme perplex, ne sçachant à quoy « se résouldre [1]. »

Ce qui s'était vu en Artois, se reproduisit en Flandre où l'évêque d'Ypres signa également le vœu du clergé : « qu'il « plust à Sa Majesté entendre à douceur et mitigation des « placards. »

Les États de Hainaut, de Namur et de Luxembourg émirent la même opinion ; mais en Hollande, où dominait l'influence du prince d'Orange et de Brederode, on demandait avant tout la réunion des États-Généraux.

Marguerite de Parme espère encore que le prince d'Orange, si on tient compte de ses anciens services, ne démentira pas son passé ; mais il a appris de divers côtés que des mesures de rigueur se préparent contre lui, et il serait utile que le roi le tranquillisât sur ce point [2].

En effet, le Taciturne hésite. Il a la conscience bien plus troublée que celle du comte d'Egmont, et, à la vue de la

1 Relation citée par M. Van Deventer, Het jaar 1566 ; Pontus Payen, t. I, p. 146.

2 Lettre de Marg. de Parme, du 27 mai 1566. Corr. de Philippe II.

pacification générale des esprits, il s'inquiète sur le sort réservé à sa politique d'intrigues secrètes et d'excitations dissimulées. C'est à Granvelle qu'il veut avoir recours pour le réconcilier avec le roi ; c'est vers Morillon, l'ami et le correspondant de Granvelle, qu'il envoie son conseiller Hovelmans.

Hovelmans réclame avant toute chose le secret ; puis il rapporte que le prince d'Orange est *in continuo metu*, car il craint que le roi ne lui veuille du mal. Le désespoir le poussera peut-être à écouter les conseils de son frère, *quem dicit esse pestem et fontem omnium malorum*. Louis de Nassau l'assiége de ses remontrances, et il importe que celui-ci soit renvoyé en Allemagne. Le remède est facile à trouver. Il suffit que Philippe II rappelle au Taciturne les bienfaits de Charles-Quint et l'assure en parole de roi que tout est oublié. Que l'on ne songe plus aux fautes du passé : l'avenir, il le promet, sera un livre nouveau [1].

Marguerite de Parme eût voulu se rattacher le prince d'Orange. Granvelle n'avait cessé de donner le même conseil à Philippe II ; mais d'autres influences dominaient en Espagne.

On s'obstinait à Madrid dans cette politique tracée par la duplicité, mêlée de vengeance et de faiblesse, que nous avons eu déjà à signaler lors du départ du cardinal de Granvelle ; et Philippe II recourut de nouveau à l'expédient de l'envoi simultané de dépêches publiques et de dépêches secrètes.

Si dans les lettres secrètes le roi d'Espagne accusait

1 Lettre de Morillon, du 31 mai 1566 : Lettre de Granvelle, du 19 juin 1566. Poullet, Corr. de Granvelle, t. I.

réception de la dépêche de la régente qui lui apprenait les graves événements accomplis jusqu'au 13 avril, il feignait dans ses lettres publiques de n'avoir reçu que celle du 24 mars qui leur était antérieure ; et c'était en quelque sorte librement et spontanément, en dehors de toute pression, qu'il déclarait qu'il ne voulait rien innover à ce qu'avait établi Charles-Quint, d'heureuse mémoire, et qu'il conservait une vive affection à ses bons vassaux. Il n'avait jamais songé, en ce qui touchait l'inquisition, à introduire « aucune nouvelleté. » Bien plus, si les placards pouvaient être adoucis tout en maintenant la religion, il serait le premier à s'en applaudir ; car il n'était rien qu'il évitât plus volontiers que l'effusion du sang humain, et il considérerait comme l'honneur de son règne qu'on pût se dispenser de le répandre. Désormais l'inquisition devait être restreinte à la surveillance des évêques en matière de foi, et de plus il autorisait la duchesse de Parme à remettre tous les délits qui avaient été commis.

Dans une autre lettre destinée à être placée sous les yeux du prince d'Orange et du comte d'Egmont, Philippe II rappelait tout ce qu'il devait à leurs services et affirmait qu'il n'était personne sur qui il comptât davantage à l'avenir.

Ces lettres, selon l'avis secret du roi, devaient être montrées aux seigneurs ; mais il fallait à tout prix éviter la convocation des États-Généraux, et sa véritable intention était que les placards fussent maintenus dans toute leur rigueur [1].

Le baron de Montigny était déjà parti pour l'Espagne ;

[1] Lettre de Philippe II, du 6 mai 1566, Supplément de Strada, t. II, p. 346, 352 et 354 ; Lettre de Philippe II, du 12 mai 1566. Gachard, Corr. de Philippe II. t. I, p. 415.

mais le marquis de Berghes ne le suivit que quelques semaines plus tard. Dans la lettre de créance, la duchesse de Parme priait le roi de leur témoigner par ses actes et par ses paroles sa confiance dans les seigneurs et dans les habitants des Pays-Bas [1]. « Ils pourront mieux que personne, « écrit Granvelle, instruire le roi de la situation des choses : « ils la connaissent le mieux, y ayant pris une grande « part [2] ; » et déjà le plus influent des contadores, Alonzo del Canto, a dénoncé les deux envoyés de la régente à Philippe II : « Eux seuls ont été les conseillers de tout ce qui « est arrivé [3]. »

Montigny s'arrêta à Paris ; il y eut avec le connétable une entrevue qui dura quatre heures [4]. C'était mal s'assurer un accueil favorable en Espagne. Aussi François Baudouin qui avait des correspondants dans tous les pays de l'Europe, engagea-t-il Montigny à chercher quelque prétexte pour ne pas continuer son voyage ; il soupçonnait, et non sans raison, sous des formes caressantes, un arrêt dicté par une haine patiente mais inexorable.

Montigny arriva à Madrid le 17 juin 1566 ; mais le marquis de Berghes dont le voyage avait été plus lent, ne le rejoignit que vers le milieu du mois d'août.

L'époque des négociations était passée. Les troubles que

1 Lettre de Marg. de Parme, du 27 mai 1566. Gachard, Corr. de Philippe II, t. I, p. 417.

2 Lettre de Granvelle, du 20 mai 1566. Corr. de Philippe II.

3 Lettre d'Alonzo del Canto, du 22 juin 1566. Gachard, Corr. de Philippe II, t. I, p. 425.

4 Lettre de Morillon, du 23 juin 1566 ; Lettre de Granvelle, du 11 août 1566. Poullet, Corr. de Granvelle.

l'on espérait prévenir, se déchaînaient avec une violence que la duchesse de Parme n'avait que trop prévue et qui allaient accumuler sur les Pays-Bas les désastres qu'elle s'était efforcée d'en écarter.

II.

BREDERODE, MARNIX ET LES CONSISTOIRES.

La duchesse de Parme avait espéré que ses concessions satisferaient les mécontents ; elle s'était trompée. Quand les Gueux déclaraient qu'ils voulaient maintenir la religion ancienne et s'abstenir de tout désordre et scandale, c'étaient de vaines protestations auxquelles personne ne croyait parmi eux.

Le seigneur de Brederode représentait ce parti violent dépeint dans une lettre d'Assonleville comme aspirant à la fois au changement du prince, au pillage des riches, au sac des monastères [1]. Il avait pu se laisser imposer par le prince d'Orange un langage que démentaient ses sentiments les plus intimes ; mais, lorsqu'il quitta Bruxelles, il laissa éclater toute sa joie, et ce fut au bruit d'une décharge générale de leurs pistolets que ses amis en franchirent les portes. Il se retrouva à Anvers au milieu de ces sectaires que peu de jours auparavant il excitait à la sédition ouverte. Là il se vanta que désormais, en vertu des concessions arrachées à la régente, chacun pourrait vivre à

1 Lettre d'Assonleville, du 21 avril 1566. Corr. de Philippe II.

sa mode et en toute liberté. De bruyantes acclamations saluèrent sa parole; elles redoublèrent quand dans son écuelle de bois il but aux Gueux [1].

Brederode confère à Anvers avec Junius et Philippe de Marnix. Puisque la régente est denuée de moyens d'action, il ne faut pas la craindre; et ces engagements solennels que la veille on prenait vis-à-vis d'elle, il n'y a pas lieu d'en tenir compte.

Les consistoires ont remis à Brederode cinquante mille florins pour qu'il prenne la direction du mouvement; mais il est impatient de se diriger vers Viane afin d'engager les États de Hollande à repousser les édits de *modération* (*moorderatie* et non *moderatie* écrira-t-on autour de lui).

Il songeait aussi, disait-on, à surprendre Utrecht; mais la régente en fut avertie, et ce projet échoua [2].

La régente fut immédiatement informée des paroles prononcées par Brederode et de l'accueil qu'elles avaient reçu. Son énergie se maintint au niveau de sa prudence. Dès le 16 avril, elle prescrivit une information « pour ce « que nous entendons, écrivait-elle, que par aucuns mau- « vais esprits quelque bruict se seroit semé en la ville « d'Anvers comme si les gentilshommes confédérés nagaires « assemblés à Bruxelles avaient impétré de nous que cha- « cun puist vivre à sa mode et avec toute liberté. » Elle ordonnait de rechercher qui avait répandu ce bruit et

1 Lettre de la duchesse de Parme, du 13 avril 1566; Lettre d'Alonzo del Canto, du 22 avril 1566; Lettre du magistrat d'Anvers, du 19 avril 1566. Gachard, Corr. de Philippe II, t. I et II.

2 Lettre de Marg. de Parme, du 13 avril 1566. Corr. de Philippe II.

s'informait s'il était vrai qu'on avait vu à Anvers des sectaires venus de Valenciennes et de Tournay [1].

Un rôle important dans les scènes de désordre qui marquèrent l'arrivée de Brederode, appartenait à un ministre issu d'une famille honorable, à Jean Taffin, dont les frères étaient, l'un conseiller du roi et receveur-général de Cassel [2], l'autre conseiller pensionnaire à Tournay. Après avoir été secrétaire de Granvelle, il était devenu ministre à Metz, puis il s'était rendu à Anvers. Il composait des hymnes [3], et il était aussi, paraît-il, un orateur éloquent et fougueux, qui passionnait la multitude.

Marguerite ordonna d'arrêter le ministre Jean Taffin, « l'orateur des conventicles hérétiques [4] ; » mais les partisans de la Réforme étaient trop puissants et trop nombreux sur les bords de l'Escaut pour avoir quelque chose à redouter.

Philippe de Marnix a suivi Brederode au château de Viane [5]; il ne tarde point à rentrer à Anvers. C'est à Marnix qu'est dévolue la tâche de s'entendre avec les consistoires et d'établir, sans attendre la réponse du roi et la convoca-

1 Arch. de Bruxelles. Les mots : mauvais esprits ne se trouvent que dans la minute.

2 On conserve aux archives d'Ypres un compte finissant le 1er septembre 1566, rendu par Jacques Taffin « conseiller du roy nostre seigneur et son « receveur général de Cassel et bois de Nieppe. »

3 Parmi les manuscrits du British Museum (add. 20784) se trouvent les Nouveaux Cantiques spirituels par Jean Taffin.

4 Lettre de la duchesse de Parme, du 28 avril 1566. Gachard, Corr. de Philippe II, t. II, p. 562.

5 Il s'y trouvait le 20 avril. Journal tenu à Viane. Te Water, t. IV.

tion des États-Généraux, la liberté de religion, telle qu'on n'avait pas osé la réclamer à Bruxelles.

Marnix était issu d'une famille de Savoie, longtemps attachée aux Sforza de Milan, qui était venue dans les Pays-Bas avec la duchesse de Savoie et qui, grâce à la faveur dont elle jouissait près d'elle, s'était rapidement élevée. Son ayeul Jean de Marnix était devenu receveur-général des finances ; son père avait épousé la fille d'un maître d'hôtel de la reine de Hongrie, sœur de l'évêque de Saint-Omer, qui lui laissa la seigneurie de Sainte-Aldegonde. Un de ses oncles était protonotaire apostolique ; un autre possédait trois canonicats à Besançon, à Cambray, et à Maestricht. Élevé au milieu de ces traditions catholiques, il avait été destiné lui-même à entrer dans le clergé ; mais, fort jeune encore, il avait embrassé les doctrines de la Réforme et s'était rendu à Genève où il avait suivi les leçons de Calvin. Dès 1561, il avait adressé à un ministre de Londres une lettre où il lui donnait avis de ce qui se passait à Valenciennes et recommandait à ses prières tous ceux qui souffraient pour l'Évangile [1]. Il entretenait une correspondance avec Théodore de Bèze, qui appréciait son talent et son zèle [2].

C'était à Breda que Marnix résidait sous l'œil du prince d'Orange ; mais ses passions étaient trop vives. Le Taciturne voulut l'éloigner ; Louis de Nassau le protégea [3]. Intimement lié avec les ministres français qui prêchaient

1 Epist. Marnixii Petro Deleno Londinensi, Antverpiæ, V non. maii 1561. Scrin. antiq. t. III, I p., p. 135.

2 Scrinium antiq., t. II, p. I, p. 544.

3 Lettre de Morillon, du 26 mai 1566. Poullet, Corr. de Granvelle.

les idées nouvelles, il forma bientôt des relations étroites avec ceux qui s'étaient fixés à Anvers ; et sa parole ardente et impétueuse ne leur apporta point un inutile appui. « Les « Toulouse ont fait certes grand mal, écrit Morillon...; ils « sont cause d'une infinité de maulx. Ils ont infecté beau- « coup de noblesse et vont tous les jours gaignants « gens [1]. »

A l'époque où nous sommes arrivés, c'est Philippe de Marnix, qui est l'avocat et l'agent actif des consistoires d'Anvers.

Gilles Le Clercq est revenu d'Allemagne. C'est Philippe de Marnix qui rend compte de sa mission aux consistoires.

Le seigneur d'Andelot s'est acquitté aussi du message que lui ont confié les marchands d'Anvers.

Anvers, ville ouverte à tous les étrangers à raison de son commerce, était devenue la métropole de la Réforme dans les Pays-Bas. Les marchands anglais et allemands s'y étaient ralliés en grand nombre, et les nouvelles doctrines se sont rapidement propagées dans une population plus turbulente et plus agitée que partout ailleurs. On vend publiquement dans les rues d'Anvers les médailles, les écuelles de bois et les autres insignes des Gueux. Le cri de : Vivent les Gueux ! y retentit sans cesse [2]. Les hérétiques, écrit Granvelle, sont plus nombreux à Anvers qu'à Genève [3].

C'est à Anvers que siége le synode des consistoires qui se sont secrètement organisés dans toutes les villes des Pays-Bas sous des noms mystérieux. A Armentières, c'est

1 Lettres de Morillon, du 28 avril et du 26 mai 1566.
2 Lettre de Morillon, du 30 juin 1566. Poullet, Corr. de Granvelle.
3 Lettre de Granvelle, du 30 mai 1566. ibid.

le Bouton, à Lille la Rose, à Anvers la Vigne. L'Aigle est le symbole adopté à Valenciennes ; à Gand, c'est le Glaive [1].

Des ministres français, François du Join (ou Junius) et Pellegrin de la Grange, répandent à Anvers l'enseignement de Calvin.

Si le luthéranisme s'était en Allemagne aisément assujéti aux volontés et aux caprices des princes, le calvinisme représentait bien mieux chez le peuple le prosélytisme actif et zélé des plus ardents disciples de la Réforme. Genève en était la véritable capitale, et Théodore de Bèze le pontife. Presque tous les hommes qui dirigeaient le parti de la Réforme, avaient visité Genève et connu Théodore de Bèze ; et l'on avait pu constater par une récente expérience avec quelle puissance ses doctrines soulevaient en France des passions énergiques et tenaient tête à la monarchie des Valois.

Lorsque dans les Pays-Bas la lutte s'engagea contre Philippe II, les hommes qui la dirigèrent, jugèrent aussi que le levier des passions religieuses, telles que Calvin les avait suscitées, pouvait seul ébranler une monarchie qui passait alors pour la plus puissante de l'Europe : résolution qui parut pleine de dangers aux yeux de plusieurs des confédérés.

Les luthériens n'avaient cessé de dénoncer l'esprit violent des disciples de Calvin, et Louis de Nassau lui-même disait d'eux : « Si le parti des calvinistes domine, ce ne « sera pas leur culte qui prévaudra, mais l'esprit d'insu- « bordination qui s'emparera de la multitude [2]. »

1 Van Deventer. Het jaar 1566. Bylagen.

2 Lettre de Louis de Nassau, du 16 août 1566. Groen, t. II, p. 215.

En 1566, au moment où les ministres de la secte de Calvin se proclamaient dans les Pays-Bas les apôtres de la tolérance religieuse, que se passait-il à Genève ? Sur la dénonciation de Jeanne d'Albret la papesse des Huguenots, on conduisait au supplice l'ancien évêque de Nevers Jacques Spifame qui, malgré son apostasie, était frappé comme Michel Servet, non pas par l'inquisition, mais au nom de la doctrine de Calvin [1].

A Anvers se conclut une nouvelle ligue sous les auspices des ministres calvinistes et de Marnix ; mais, afin d'en dissimuler à un certain degré l'origine et le caractère, on l'appellera le compromis des marchands. Tous ceux qui y adhèrent, n'écoutant que leur conscience et imitant l'exemple que les nobles leur ont donné, promettent de repousser l'inquisition et de maintenir les privilèges du pays. Ils s'engagent solennellement par serment à s'unir contre quiconque, en matière de religion, voudrait introduire quelque recherche ou quelque obstacle. Tout ce que leurs députés résoudront, ils jurent de l'observer [2]. Ce pacte bien plus énergique que celui qu'il rappelait, offrait de plus un caractère démocratique qui le rendait plus puissant et plus dangereux.

Cette ligue s'étendit-elle hors d'Anvers ? Il y a lieu de le croire, car la régente écrivait, le 4 mai, à Philippe II qu'il en existait une formée, à ce que lui avait révélé le comte de Meghem, par les bourgeois de plusieurs villes qu'on ne

1 Record Office, Cal. de 1566, n° 216 ; Coligny par M. Delaborde, t. II, p. 416.

2 Deventer, Het jaar 1566, bylagen. Cf. la lettre de Marg. de Parme, du 4 mai 1566. Corr. de Philippe II.

lui avait pas nommées. Le signe distinctif, c'étaient l'écuelle et la besace brodées sur la manche de l'habit [1].

Les marchands voulurent aussi présenter leur requête à la régente; elle avait été, rapporte-t-on, rédigée à Anvers par le ministre Junius et formait un long mémoire où l'on réclamait la liberté de religion en invoquant l'autorité des Saints-Pères et des conciles et en justifiant dès ce moment les attentats que l'on pourrait commettre dans les églises par le bris des images [2].

C'est probablement pour appuyer cette requête que les Gueux ont à Enghien une assemblée à laquelle assiste Louis de Nassau [3]; mais ce projet fait place à d'autres résolutions.

III.

LES PRÊCHES.

Trois moyens seront mis en œuvre : l'appel de nouveaux ministres calvinistes, le retour des bannis et de ceux qui se sont réfugiés à l'étranger, et enfin comme conséquence l'organisation des prêches publics.

Des émissaires avaient été envoyés par les Gueux au château de Châtillon au moment où s'y trouvaient réunis

1 Gachard, Corr. de Philippe II, t. I, p. 413.

2 Te Water, t. IV, p. 83. Quelques jours auparavant, Brederode, au nom des confédérés, avait écrit à Marguerite de Parme pour se plaindre que trois d'entre eux avaient été congédiés de sa maison.

3 Lettres de Morillon, du 26 mai et du 21 juillet 1566. Poullet, Corr. de Granvelle.

Coligny, ses deux frères et les principaux chefs du parti huguenot. Ils y reçurent des lettres pour Théodore de Bèze et se rendirent à Genève pour offrir aux ministres qui consentiraient à tenir leurs prêches dans les Pays-Bas, le paiement de tous leurs frais de voyage, une garde pour leur sûreté et une rente qui désormais les mettrait à l'abri du besoin [1]. Cet appel fut entendu, et de toutes parts les disciples de Bèze accoururent de la France et de la Suisse [2]. Ce fut une véritable invasion de ministres calvinistes sous la protection des Huguenots pour la défense des Gueux.

Les Flamands réfugiés en Angleterre s'empressent de traverser la mer. C'est l'évêque protestant de Londres, qui trace leur portrait en trois mots : ils sont couverts de crimes, adonnés à l'ivresse et de plus sectaires : *facinorosi, ebriosi et sectarii* [3].

Les adeptes de la Réforme qui avaient cherché un asile en France, suivirent le même exemple. Ils sont caressés par Louis de Nassau ; ils ont des relations avec le prince d'Orange. Le plus connu est Taffin, dont la régente a vainement ordonné l'arrestation [4].

Il ne reste plus qu'à ouvrir les prêches, et voici comment les consistoires règlent les mesures qui doivent assurer leur protection. On a décidé dans une assemblée du synode à laquelle assistait Marnix, qu'afin d'éviter les difficultés qu'avait rencontrées l'Église réformée notamment en Flan-

1 Gachard, Corr. de Philippe II, t. II, p. XXIV.

2 Lettres d'Alonzo del Canto, du 4 juillet 1566, et du comte de Mansfeld du 24 juillet 1566. Corr. de Philippe II, t. I, pp. 427 et 435.

3 Froude, Hist. d'Élisabeth, t. I, p. 468.

4 Lettre de Morillon, du 23 juin 1566. Poullet, Corr. de Granvelle.

dre, il fallait appeler le commun peuple en pleine campagne [1]. Les femmes seront placées au centre. Les hommes se tiendront tout autour, formant un vaste cercle, armés de pistolets, de rapières, de poignards, de hallebardes, d'épieux. Des cavaliers feront le guet pour donner l'éveil s'il se découvre quelque péril [2].

C'est d'Anvers, résidence du synode et centre de l'agitation, que le signal des prêches doit être donné.

La requête suivante est remise au bourgmestre d'Anvers :
« Au nom de Dieu, seul scrutateur des cœurs et rains,
« S. P. D. (Pellerin de la Grange ?) voisin tout vostre.
« Messieurs, je ne vous feray longue lettre. La présente
« servira seullement pour vous supplier très-humblement
« qu'il vous plaise de nous vouloir entendre. »

La conclusion était d'exhorter les magistrats à s'entendre avec ceux des autres villes pour faire un « amiable, bon et « solide accort avec les protestants suyvant la supplication « de la noblesse solennellement faicte à Bruxelles le 5 d'a- « vril. » On les invitait en même temps à renoncer « à la « couverture des hyperbolicques dissimulations. »

Et à la fin :

« A Dieu soyez. »

Telle est la requête que l'on juge nécessaire de présenter « avant que l'impatience tombe au cœur du povre peuple [3]. »

Ce que les magistrats n'autorisaient point, on le fit malgré les magistrats.

Le 22 mai, un prêche est signalé hors des portes d'An-

1 Vita Junii ; Nuyens, t. II, p. 64.
2 Van Deventer, Het jaar 1566.
3 Arch. de Bruxelles.

vers. Il y en eut d'autres les jours suivants, et parfois on évaluait à treize ou à seize mille le nombre des assistants.

A Gand, les premiers prêches furent fréquentés par les anabaptistes. Plus tard tous les calvinistes s'y rendirent, et on comptait cinq ou six mille personnes dans celui qui se tint hors la porte Saint-Liévin dans les derniers jours de juin [1].

Aux portes de Bruges, il y a des prêches auxquels assistent quatre à cinq mille sectaires [2].

Dans les derniers jours de mai, un prêche eut lieu à Bondues près de Tournay. Trois ou quatre mille personnes s'étaient réunies pour entendre le ministre qui était français, et l'on disait que dans la foule se trouvaient des habitants notables et des dames de Tournay. Les femmes étaient assises : derrière elles étaient rangés les hommes tenant leurs hallebardes et leurs épieux levés : « qui estoit ung « bois de bastons qui surpassoient les testes des hommes. » Les prêtres fuyaient de toutes parts, et l'évêque de Tournay écrivait à Marguerite de Parme : « De ceste licence intol- « lérable est jà le peuple stimulé à telle rébellion que nous « ne pouvons attendre autre chose que une pillerie et « extrême incrédulité des gens desvoyés sur nos corps et « biens [3]. »

1 Lettres du conseil de Flandre, du 7 mai et du 1er juillet 1566. Arch. de Bruxelles.

2 Lettre du comte d'Egmont, du 10 août 1566. Corr. de Philippe II, t. I, p. 443. Le 14 juin 1566. les magistrats de Bruges se plaignent que l'inquisiteur Titelman les accuse de favoriser l'hérésie (Arch. de Bruxelles).

3 Rapport adressé à la duchesse de Parme ; Lettre de l'évêque de Tournay, du 2 juin ; Lettre de Maximilien Vilain, du 7 juin (Arch. de Bruxelles).

D'autres prêches se reproduisirent près de Valenciennes, d'Armentières et de Warneton.

Les prêches sont publiquement organisés dans les terres de Brederode aussi bien que dans celles du comte de Culenbourg. Ceux qui pourraient arrêter le désordre, le favorisent. Les Huguenots affluent à Anvers [1].

D'autres sectaires se montrent près de Vilvorde : peu s'en faut qu'ils ne tiennent leur prêche aux portes de Bruxelles [2].

Sous les yeux mêmes de Marguerite le cri de : « Vivent « les Gueux ! » retentit dans les rues de la capitale des Pays-Bas.

IV.

PROJETS DE RÉSISTANCE AUX ESPAGNOLS.

Les nouvelles d'Espagne faisaient connaître combien Philippe II avait été irrité quand il avait appris la requête des confédérés pénétrant à Bruxelles les armes à la main et s'efforçant de dicter leurs volontés à la régente. Il annonçait sa prochaine arrivée dans les Pays-Bas.

Granvelle avait formé le vœu que Philippe II se rendît aux Pays-Bas, mais sans s'y faire accompagner de soldats espagnols ; Morillon tenait le même langage [3].

La crainte qu'inspiraient l'orgueil et les violences des

1 Lettre d'Alonzo del Canto, du 22 juin 1566. Corr. de Philippe II.

2 Lettre d'Armenteros, du 17 août 1566. Corr. de Philippe II, t. I, p. 447.

3 Lettre de Morillon, du 7 juillet 1566. Poullet, Corr. de Granvelle.

Espagnols, était vive chez les populations, et les mécontents ne manquaient point de l'exciter de plus en plus par leurs discours.

On répand le bruit qu'Alonzo del Canto achète de la poudre et des boulets, comme si les Espagnols étaient déjà là, prêts à traiter les habitants des Pays-Bas en ennemis [1].

Le prince d'Orange, « plus rusé et couvert » selon l'expression de Morillon [2], garde le silence ; mais Louis de Nassau et ses amis parlent fort haut de leurs projets. On met en délibération si dans le cas où des milices castillannes reparaîtraient aux Pays-Bas, il n'y aurait pas lieu de s'y opposer, sauf à permettre au roi de regagner librement ses États d'Espagne [3].

« Si le roi vient avec une armée, disait quelques jours « plus tard Louis de Nassau, nos mesures sont si bien « prises en Allemagne qu'en trois semaines nous armerons « cinquante mille hommes [4] ».

« Beaucoup de mauvais garçons gagent, écrit Morillon, « que le roi ne mettra jamais le pied en Brabant [5] ».

« Ce que ferez, mande Brederode au comte de Nassau, je « le tiens pour faict et l'effectueray avecque la dernière « gouste de mon sang. Il me samble que, puisque les « affaires sont si bien encheminées par icy, que l'on les « doit pousser oultre [6] ; » et il ajoute quelques jours après :

1 Lettre de Morillon, du 23 juin 1566. Poullet, Corr. de Granvelle.
2 Lettre de Morillon, du 7 juillet 1566, ibid.
3 Avis des Pays-Bas, du 20 juin 1566. Arch. Nat. à Paris, K. 1506[11].
4 Lettre de Morillon à Granvelle, du 7 juillet 1566. Groen, Suppl. p. 30.
5 Lettre de Morillon, du 23 juin 1566. Poullet, Corr. de Granvelle.
6 Lettre de Brederode, du 18 mai 1566. Groen, t. II, p. 120.

« Il n'est que de pousser oultre puisque nous y sommes « jusqu'aux oreylles [1]. » Puis, quand il revient à Berg-op-Zoom, il se voit entouré de gentilshommes qui se sont obligés vis-à-vis de lui de faire « *ung reutredienst* » c'est-à-dire de le servir comme des reîtres. Tout triomphant, il écrit à Louis de Nassau qu'il s'aperçoit que Dieu est devenu entièrement gueux, car il a reçu de l'argent et se trouve au milieu de ses amis. Les Gueux sont plus nombreux que les grains de sable au bord de la mer. « Je n'attends, « diable ! ajoute-t-il, que ce que vous voudrez dire », et en attendant il ira boire à la santé de son seigneur « Joncre « Wylem [2]. »

Marguerite de Parme voyait se préparer de nouvelles menaces et d'autres dangers. « Tout, écrivait-elle à Phi-« lippe II, est dans un effroyable désordre. On est sans « loi, sans foi, sans roi ; car il n'y a plus de respect pour « la foi, ni d'obéissance au roi et à la loi [3]. » C'était dans les termes les plus amers « avec douleur et angoisse d'es-« prit » qu'elle se plaignait de se voir délaissée par le roi, sans appui, sans instructions, au milieu des embarras les plus pressants et au moment même où les factieux, soutenus par des étrangers, excitaient partout des séditions. Elle était réduite à réclamer le secours des seigneurs qui étaient restés près d'elle. Le duc d'Arschot, Arenberg, Mansfeld, Berlaymont, Rœulx, promettaient de ne pas l'abandonner. Le comte de Hornes réclamait avant tout la convocation

1 Lettre de Brederode, du 2 juin 1566. Groen, t. II, p. 127.

2 Lettre de Brederode, du 9 juin 1566. Groen, t. II, p. 131.

3 Reiffenberg, Corr. de Marg. d'Autriche, pp. 71 et 91 ; Nuyens, 1. 2, p. 69.

des États-Généraux ; le comte d'Egmont affirmait qu'aussitôt que le roi aurait aboli l'inquisition et modifié les placards, il n'épargnerait pas sa vie pour le service de Dieu et du roi : réponse dilatoire en présence d'un péril urgent et actuel. Quant au prince d'Orange, il fit connaître à la duchesse de Parme elle-même qu'il ne pouvait répondre de ses hommes d'armes et qu'il désirait se retirer dans ses domaines [1]. Le prince d'Orange, écrit Armenteros, a changé de religion. « Jamais on ne l'a dit si clairement » porte l'apostille de Philippe II [2].

Trois mois s'étaient écoulés sans que l'on reçût de lettres d'Espagne [3]. A Madrid on délibérait trop longtemps. La « dilation de la response de Sa Majesté nous a entière« ment perdus, » s'écrie la duchesse de Parme.

Il n'y a d'autre remède à la situation, mande Alonzo del Canto au roi, que de rappeler la duchesse de Parme et de la remplacer par le duc d'Albe [4].

1 Voyez les lettres de Marguerite de Parme, du 6 et du 7 juillet 1566. Reiffenberg, Lettres de Marg. de Parme, et Gachard, Corr. de Philippe II, t. I, pp. 428, 429.

2 Lettre d'Armenteros, du 12 juillet 1566. Gachard, Corr. de Philippe II, t. I, p. 430.

3 Lettre de Morillon, du 28 juillet 1566. Poullet, Corr. de Granvelle. — M. Groen van Prinsterer est arrivé, dans ses érudites et consciencieuses recherches, à cette conclusion que la crise des Pays-Bas fut le résultat moins du despotisme de Philippe II que de son manque complet de vigueur et de résolution. Arch. de la maison d'Orange, t. I, p. XLVII.

4 Lettre d'Alonzo del Canto, du 4 juillet 1566. Gachard, Corr. de Philippe II.

V.

CONCESSIONS ET PROTESTATION SECRÈTE DE PHILIPPE II.

Après une longue hésitation, Philippe II se décida, conformément à l'avis de la régente, à faire publier des lettres par lesquelles il consentait à ce que le pouvoir des inquisiteurs fût suspendu et remis aux évêques et à ce que l'on modifiât les placards en maintenant strictement la religion catholique et l'autorité du roi. Il ajoutait : « Comme je « n'eus jamais autre inclination que de traiter mes vassaux « et sujets en toute clémence possible, n'abhorrant rien « tant que la voie de rigueur, je veux bien que vous don« niez le pardon, soit aux confédérés seuls, soit aux autres « aussi [1]. » Le lendemain il écrivait au prince d'Orange qu'il mettait toute sa confiance en lui et qu'il appréciait ses services, son expérience, sa loyauté [2].

Cependant, quelques jours après, Philippe II, fit dresser par-devant notaire, en présence du duc d'Albe, un acte par lequel il déclarait que, bien qu'il eût à raison des circonstances autorisé la duchesse de Parme à amnistier ceux qui s'étaient compromis dans les troubles des Pays-Pas, il n'entendait pas, n'ayant agi ni librement, ni spontanément, être lié par cette concession et qu'il se réservait de punir les coupables, notamment ceux qui avaient été les auteurs et les fauteurs des séditions [3]. En même temps

1 Reiffenberg, Corr. de Marg. d'Autriche, pp. 96 et 116.
2 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. II, p. 171.
3 Gachard, Corr. de Philippe II, t. I, p. 443.

Philippe II charge son ambassadeur à Rome de faire connaître au pape que s'il a suspendu l'inquisition aux Pays-Bas, c'est qu'il sait bien qu'il est au pouvoir du pape seul de le faire et que, pour ce qui touche le pardon général, il se réserve d'en excepter ceux qui ne le méritent pas. On peut assurer le pape que, plutôt que de manquer à ce qu'il doit à Dieu, il perdrait tous ses États et même cent vies, s'il les avait. Il ne veut pas être seigneur d'hérétiques ; mais tout cela doit être tenu secret [1].

VI.

CONVOCATION DES CONFÉDÉRÉS A LIERRE.

Le moment est venu pour les confédérés de convoquer une grande réunion où l'on réitérera la sommation déjà adressée à la duchesse de Parme et où l'on s'organisera en même temps pour la guerre civile. Elle est fixée à Lierre au 2 juillet [2].

En même temps les conventicules s'agitent. Chaque jour la régente apprend de nouveaux troubles ; enfin on vient lui annoncer au milieu de la nuit qu'il y a un complot préparé pour la tuer ainsi que ses conseillers.

Marguerite n'hésite plus, et, le 3 juillet, elle fait publier une ordonnance qui commine la peine de mort et la confiscation des biens contre les ministres et ceux qui leur donneront aide, le bannissement contre ceux qui se rendront

1 Lettre de Philippe II, du 12 août 1566. Gachard, Corr. de Philippe II.
2 Lettre du marquis de Berghes, du 2 juillet 1566. Groen, t. II.

en armes aux prêches, d'autres peines contre ceux qui se borneront à y assister.

La conduite énergique de la duchesse de Parme fait hésiter le prince d'Orange. Il n'a pas quitté Bruxelles. L'assemblée de Lierre n'aura pas lieu. Il vaut mieux se réunir en dehors de l'autorité de la régente, par exemple sur une terre de l'Empire.

Bientôt ces préoccupations se justifient. Le Taciturne apprend que la régente a résolu de se rendre à Anvers. Il sait que le comte d'Arenberg l'y accompagnera avec sa bande d'ordonnance ; et le bruit court que, l'ordre y étant rétabli, la régente, faisant acte d'hostilité ouverte contre Brederode et contre lui-même, chargera le comte d'Arenberg d'occuper le château de Breda et le donjon de Viane [1].

Le 5 juillet, à huit heures du soir, en toute hâte, le prince d'Orange annonce à Louis de Nassau ce qu'il a appris ; et, comme il connaît depuis longtemps les desseins de Brederode sur Anvers, il a soin d'ajouter : « Ne me « samble convenir qu'il y aille pour ce coup pour plusieurs « raisons [2]. »

VII.

BREDERODE A ANVERS.

Il était trop tard. Louis de Nassau, Henri de Brederode, les comtes de Culenbourg et Van den Berg étaient arrivés

1 Lettre de Brederode, du 12 juillet 1566. Groen, t. II, p. 149.

2 Groen, t. II, p. 138.

le 4 juillet à Lierre. Ils y apprirent que l'avis du Taciturne était de fixer la grande assemblée des Gueux à Saint-Trond, dans le pays de Liége ; mais, quand ils furent instruits du projet de Marguerite de se rendre à Anvers avec le comte d'Arenberg, Brederode qui depuis trois mois rêvait le moment où il y commanderait en maître, ne put maîtriser son impatience. Il fallait, croyait-il, se hâter d'occuper Anvers avant que la régente y eût paru et prévenir, par la force que lui prêteraient ses amis, l'arrivée des hommes d'armes du comte d'Arenberg. Jamais, à l'entendre, les circonstances n'ont été plus favorables. Depuis dix jours, les ministres français et hollandais ont multiplié dans les faubourgs et jusque dans la ville des prêches où se pressaient quinze mille assistants. La population agitée n'attend qu'un signal. On peut compter sur des amis accourus de France et d'Angleterre ; et, quant à ceux que l'on attend d'Allemagne, qu'on facilite leur entrée dans les Pays-Bas en s'emparant de Maestricht [1].

Quelle ne sera pas la puissance des Gueux s'ils occupent à la fois ce vaste port sur l'Escaut où débarqueront les Français et les Anglais et ce passage de la Meuse qui s'ouvrira aux nombreuses cohortes des reîtres d'Allemagne ?

Louis de Nassau était sans doute du même avis. Il accourut de Lierre à Bruxelles pour persuader le prince d'Orange de s'y rallier [2] ; mais le Taciturne, toujours hostile aux résolutions précipitées, avait peu de confiance en des gens

1 Lettre de la duchesse de Parme, du 7 juillet 1566. Corr. de Philippe II.

2 Groen, t. II, p. 158.

« quide peu de bon semblant qu'on leur faict, prendent « ung grand piet et audace [1]. »

Cependant Brederode, sans perdre une heure, se dirige vers Anvers.

Le 5 juillet, vers midi, des bandes tumultueuses envahissent la riche cité des bords de l'Escaut et se répandent dans les rues en criant : « A mort! à mort ! » Tandis que les bourgeois effrayés s'enferment dans leurs maisons, Brederode se montre à la porte de la ville. Ses compagnons qui portent comme lui la livrée des Gueux, déchargent leurs pistolets comme s'ils avaient eu quelque résistance à craindre. Ils se dirigent vers l'hôtellerie du *Lion Rouge* où Brederode paraît à la fenêtre, un verre à la main : « Mes amis, dit-il « à ses partisans qui sont accourus en grand nombre, je « veux exposer ma vie et mes biens pour vous délivrer de « l'inquisition et des édits du roi. Voulez-vous me soute- « nir ? Faites-le moi connaître en levant la main : c'est à « vous que je bois en signe d'amitié. » Toutes les mains se levèrent [2]. Le soir, Brederode disposa ses lansquenets et leur donna le mot du guet : il craignait que la ville à peine conquise ne fût perdue [3] : « Nous sommes ici à la gueule du « loup, écrivait Brederode à Louis de Nassau ; nous sommes « en péril qu'à toute heure on nous coupe la gorge. Nous « dormons avec le mot du guet comme des lansquenets ; « mais quiconque nous abordera, doit se souvenir qu'il « joue quitte ou double [4]. »

1 Lettre du prince d'Orange, du 16 juillet 1566. Groen, t. II.

2 Lettre de Morillon, du 11 juillet 1566. Poullet, Corr. de Granvelle ; Mertens et Torfs, t. IV, p. 314.

3 Lettre de Brederode, du 6 juillet 1566. Groen, t. II, p. 140.

4 Lettre de Brederode, du 6 juillet 1566. Groen, t. II.

Les alarmes de Brederode durèrent peu. Les Gueux anversois enlevèrent toute autorité aux magistrats, déposèrent les capitaines des quartiers (*wyckmeesters*) et se firent remettre les clés de toutes les portes de la ville ; et, au-delà de ces mesures violentes, il y a des choses que Brederode déclare ne pouvoir écrire et qu'il fait connaître par son secrétaire à Louis de Nassau [1].

Quant à l'entreprise sur Maestricht, il avait fallu y renoncer parce que la régente, prévenue à temps, y avait envoyé des troupes [2].

La duchesse de Parme, en apprenant que Brederode était entré à Anvers, put se croire perdue ; et dans ce pressant danger elle eut recours à un moyen extrême qu'expliquait et que justifiait la nécessité. Elle savait que le prince d'Orange était le chef secret des mécontents, mais qu'il s'était toujours opposé aux tentatives violentes. Elle crut ne pouvoir mieux faire que de s'adresser au prince d'Orange pour qu'il rétablît l'ordre à Anvers.

Le Taciturne qui se sent fort de l'appui qu'il trouve en Allemagne [3], feint d'abord de décliner cette invitation [4]. Quand Assonleville, au nom de la régente, l'entretient des troubles à réprimer, il répond « que c'est une grande chose « que des cœurs et des volontés des hommes qui ne se pou-

1 Lettre de Brederode, du 9 juillet 1566. Groen, t. II ; Lettre d'Alonzo del Canto, du 18 juillet 1566. Corr. de Philippe II, t. I, p. 433.

2 Lettre de la duchesse de Parme, du 7 juillet 1566. Gachard. Corr. de Philippe II, t. I.

3 Lettre d'Armenteros, du 12 juillet 1566. Gachard, Corr. de Philippe II.

4 Lettre de la duchesse de Parme, du 7 juillet 1566. Gachard, Corr. de Philippe II, t. I, p. 430.

« voient forcer par nulle puissance extérieure [1]. » S'il se rend à Anvers, il veut y aller seul, avec une pleine autorité, et non pas « comme le fourrier de madame. » C'est comme burgrave d'Anvers qu'il veut y paraître, et il écrit à Louis de Nassau que si le *breedenraed* réclame sa présence (ce qu'il faudra obtenir « secrètement et dextrement »), cela sera plus à son honneur [2]. Enfin il accepte ce rôle de médiateur qui va si bien à sa politique, et se rend le 13 juillet à Anvers.

Brederode, suivi d'une multitude qu'on évalue à trente mille hommes en grand nombre étrangers, reçoit le prince d'Orange aux portes de la ville, et aussitôt s'élève une clameur retentissante : « Vive le prince d'Orange ! Vivent les « Gueux [3] ! »

Les calvinistes montrent moins d'enthousiasme : « Voilà, « se disent-ils, celui qui nous apporte la confession d'Augs- « bourg [4] ! »

Brederode, d'accord avec le bâtard de Hames, eût voulu que l'on tînt à Anvers l'assemblée des confédérés [5]. Cela eût trop engagé la responsabilité du prince d'Orange, et Brederode gênait sans doute le Taciturne. Brederode s'éloigna pour aller rejoindre ses amis à Saint-Trond.

Le prince d'Orange, pour tranquilliser la duchesse de Parme, n'a qu'une solution à lui indiquer : c'est qu'elle

1 Relation d'Assonleville. Gachard, Corr. de Philippe II, t. I, p. 428.

2 Lettre du prince d'Orange, du 5 juillet 1566. Groen, t. II.

3 Lettre du prince d'Orange, du 14 juillet 1566. Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. II, p. 136 ; Mertens et Torfs, t. IV, p. 318.

4 Strada, l. V.

5 Lettre de Brederode, du 12 juillet 1566. Groen, t. II.

acquiesce aux vœux des habitants d'Anvers en le choisissant pour leur gouverneur [1]. Du reste il l'assure qu'il fera tout ce qui dépend de lui pour le service du roi [2].

Le bâtard de Hames blâmait hautement la mission que le Taciturne avait acceptée de Marguerite : « Je ne sçay, « mandait-il à Marnix, si les caresses dureront longtemps. « Madame cherche de se conjoindre avec les Gueux, mais à « quelle fin je vous laisse penser. Il y en a qui montrent « y vouloir condescendre, mais il fault tâcher de les désa- « buser [3]. »

Que fera le comte d'Egmont? C'est encore le bâtard de Hames qui écrit : « Il tient la balance droicte. S'il met « l'espée sur l'une, elle l'emporte [4]. »

Egmont ne portait dans la balance que le désir de voir la paix rétablie, et en ce moment la régente comptait sur son appui.

Le Taciturne avait de nouveau l'autorité en main, et il était utile que l'assemblée de Saint-Trond ne le compromît point par des résolutions imprudentes.

Une entrevue eut lieu à Duffel entre le prince d'Orange et le comte d'Egmont, d'une part, et les députés des confédérés, d'autre part [5]. Les députés des confédérés se retirèrent

1 Lettres du prince d'Orange, du 25 et du 29 juillet 1566. Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. II, pp. 155 et 162. Cf. une lettre de Richard Clough à Thomas Gresham, écrite à Anvers le 22 juillet 1566 (Record Office).

2 Lettre du prince d'Orange à la duchesse de Parme, du 14 juillet 1566. Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. II, p. 139.

3 Lettre de Nic. de Hames, du 12 juillet 1566. Deventer, bylagen.

4 Lettre de Nic. de Hames, du 4 juillet 1566. Deventer, bylagen.

5 Lettre de Marguerite de Parme, du 31 juillet 1566. Reiffenberg, Corr de Marg. de Parme, p. 120.

fort mécontents [1]. Le Taciturne eût voulu en ce moment que leur assemblée à peine réunie se dispersât ; et, comme déjà il était trop tard pour atteindre ce but, il ne négligea rien pour que tout s'y passât en bon ordre, comme il le recommanda dans une lettre et dans un mémoire qu'il adressa à Louis de Nassau [2]. Dans sa lettre, il insistait sur le péril de la présence des calvinistes, dont il fallait refréner la violence parce qu'elle conduirait à la ruine totale du pays [3]. Dans le mémoire se retrouvent les mêmes conseils ; mais on lit de plus que, le prince d'Orange étant retenu à Anvers, le comte d'Egmont traitera avec les confédérés, qu'il est à désirer que Brederode ne retourne pas à Anvers et que Louis de Nassau veille avec soin à ce que les confédérés, au lieu de servir le pays, ne soient la cause de sa perte : ce qui serait pour le comte de Nassau luimême un éternel déshonneur [4].

1 Lettre de Morillon, du 28 juillet 1566. Poullet, Corr. de Granvelle, t. I ; Leo, t. II, p. 442.

2 Groen, t. II, p. 157.

3 « Dont facilement redonderoit la totale ruine du païs ». Lettre du prince d'Orange, du 16 juillet 1566. Groen, t. II, p. 158.

4 Groen, t. II, p. 168. Les liens du prince d'Orange et du comte d'Egmont avec les confédérés étaient subordonnés à la condition qu'ils ne dépasseraient pas certaines limites. Avis d'Anderlecht, du 24 juillet 1566. Corr. de Philippe II.

VIII.

ASSEMBLÉE DE SAINT-TROND.

L'assemblée de Saint-Trond à laquelle le prince d'Orange ne prend point de part, qu'au dernier moment il cherche même à empêcher, subit avant tout l'influence de Brederode.

Brederode, aidé du bâtard de Hames, tient chancellerie, selon l'expression de Morillon, avec cinq ou six clercs qui inscrivent tous les noms. Il s'est installé avec Louis de Nassau et Culenbourg à l'abbaye où chaque jour il y a un banquet de quatre-vingt convives [1].

Les commissaires ne portent guère des noms connus. L'un d'eux est le neveu de Brederode, Palamède de Châlon qui avait récemment enlevé du château de Viane la jeune Polyxène de Mansfeld.

L'assemblée devait comprendre huit cents gentilshommes représentant, à ce qu'ils disaient, deux mille nobles qui pouvaient réunir quatre mille chevaux, mais il n'en vint pas plus de deux cents [2] ; et encore les listes dressées plus tard par le conseil des Troubles réduisent-elles considérablement ce nombre. Beaucoup se sont excusés [3], et, parmi ceux qui sont venus, plusieurs veulent se retirer. Louis de Nassau les retient en leur demandant s'ils désavouent leurs signatures [4].

1 Lettre de Morillon, du 11 juillet 1566. Poullet, Corr. de Granvelle.

2 Seulement cent cinquante d'après la confession du seigneur de Neerynen.

3 Groen, t. II, p. 153.

4 Confession du seigneur de Neerynen.

Les uns arrivent à cheval ; d'autres à pied ou en chariot. A mesure qu'ils entrent à Saint-Trond, on leur dit : « Faites-« vous couper la barbe. » Ils prennent eux-mêmes les ciseaux : ils ne conservent que la moustache pour se faire mieux reconnaître [1].

Les ministres sont en grand nombre. L'un d'eux est Herman de Struycker, dit Modet, qui de Zwolle s'est rendu à Anvers et en Flandre et s'est déjà signalé par sa fougue et sa violence ; là se trouve également Junius [2].

Il y a aussi des marchands, notamment d'Anvers et de Tournay [3].

Des émissaires des Huguenots assistaient à l'assemblée de Saint-Trond. C'était, disait-on, un message de Coligny et de Condé qui avait encouragé les confédérés. On attendait à Saint-Trond le prince de Porcien et le duc de Bouillon, mais ils renoncèrent à leur projet en apprenant qu'on avait arrêté à Louvain le bâtard de Navarre [4].

On ne compte pas moins sur l'appui de l'Allemagne ; on assure que les ducs de Saxe, de Wurtemberg, de Clèves et le landgrave de Hesse l'ont promis. Le duc de Clèves et tous ses gentilshommes se sont fait couper la barbe à la mode des Gueux [5].

1 Lettre de Marchi, du 20 juillet 1566 ; Lettre de Morillon, du 28 juillet 1566.

2 Confession de Ghisbert de Batenburg.

3 Lettre de Morillon, du 11 juillet 1566.

4 Mém. de Wesembeke, p. 224 ; Lettre d'Assonleville, du 30 juin 1566 ; Lettre de Granvelle du 11 août 1566. Poullet, Corr. de Granvelle. — Déjà dans une lettre du 11 juin 1566 la duchesse de Parme signalait à Philippe II les étroites relations des Gueux et des Huguenots.

5 Lettres du comte de Meghem, du 28 juillet et du 8 août 1566. Gachard, Corr. de Philippe II, t. I.

Le comte d'Egmont ne paraît point, mais son secrétaire Backerzele est présent ; et les confédérés, après l'avoir entendu, décident qu'ils feront rapport au comte d'Egmont de leur besogne et qu'ils le remercient de sa bonne volonté et affection [1].

Le prince d'Orange est retenu par les devoirs de sa charge à Anvers : c'est sans doute d'après ses avis qu'a été rédigé un mémoire où l'on reproche aux calvinistes leurs violences et notamment « leurs prêches désordonnés. »

Les confédérés répondent unanimement qu'ils n'ont pas excité les prêches des ministres calvinistes, mais que, « n'ayant pu en divertir le peuple, l'ont laissé faire comme « ils l'entendent [2]. »

Puis la parole est donnée aux députés de ces mêmes ministres calvinistes d'Anvers dénoncés par le prince d'Orange, et ils déposent la requête des marchands rédigée sous la direction des consistoires [3].

Ils remercient les confédérés d'avoir chargé « tous les « mauvais grés » sur leurs épaules.

Ils n'ont pas trouvé de conseil de « s'arrester à la porte, « ains de passer plus avant ; » et depuis un mois ils tiennent des prêches publics.

Néanmoins les magistrats leur sont contraires, et l'on cherche à rompre l'avancement de la prédication de l'Évangile. Ils demandent donc que les confédérés les prennent sous leur protection dans les diverses provinces, en attendant la réunion des États-Généraux.

1 Deventer, bylagen.

2 Te Water, t. IV, p. 304.

3 Te Water, t. IV, p. 305 ; Groen. t. II, p. 159.

Bien qu'à Anvers le prince d'Orange ait défendu les prêches, les confédérés décident que si les ministres les tiennent « modestement, » on ne pourra leur faire aucun tort, aucune violence [1].

D'autres résolutions sont prises à Saint-Trond.

On maintient le conseil secret formé à Bruxelles au mois d'avril, en le portant à douze membres, deux par province, avec des pouvoirs plus étendus [2].

Ce devait être la dernière assemblée sans armes, et les confédérés y choisirent leurs chefs et leurs capitaines.

Ils voulaient se rendre à Bruxelles pour demander la liberté complète de religion et la convocation des États-Généraux « non à la coustume, mais généralement et eulx « aussy présens. » Ils jugeraient de ce qu'ils auraient à faire d'après la réponse que leur feraient les conseillers de la duchesse. Si la réponse n'était pas favorable, ils leur marcheraient incontinent sur le ventre. C'était la phrase favorite de Brederode.

Peu leur importait que les comtes d'Arenberg et de Meghem eussent dit que si les Gueux réunissaient deux mille chevaux, ils leur en opposeraient six mille : ils ne craignaient pas les harnais noirs du comte d'Arenberg. Ils comptaient sur l'appui des Allemands et prétendaient que deux mille gentilshommes huguenots avaient promis d'accourir pour la défense de la foi qui leur était commune. « Plût « au ciel, disaient-ils, que le roi revenant aux Pays-Bas se « livrât entre nos mains [3] ! »

1 Groen, t. II, p. 161 ; Diegerick, Doc. du XVIe siècle, t. III, p. 108.

2 Confession des seigneurs de Neerynen et d'Andelot.

3 Relation anonyme (Arch. du château de Chimay) ; Avis d'Anderlecht.

Les ministres vont plus loin encore. Ils se croient assez forts pour agir par eux-mêmes et pour se passer des Allemands et des Huguenots avec lesquels négocie le Taciturne. Si la régente ne cède pas, il faut tuer les prêtres, piller les églises, détruire les images. Il n'est que trop vraisemblable que dès ce moment cette résolution fut adoptée [1].

Ce n'étaient point du reste les ministres seuls qui tenaient ce langage : Marnix les dirigeait [2]. On s'explique aisément comment un grave historien, racontant les ravages des iconoclastes, en rejettera la responsabilité sur Marnix : ***Philippus Marnixius, calvinista acerrimus, fieri curavit*** [3].

Le Taciturne n'avait-il pas annoncé que si les calvinistes pouvaient dominer (et assurément ils dominaient à Saint-Trond), ils couvriraient le pays de ruines ?

Une vive inquiétude régnait à Bruxelles. On y avait répandu le bruit que les sectaires s'y rendraient en armes au nombre de quarante ou cinquante mille [4]. Chaque nuit on chantait des psaumes, et les rues retentissaient du cri de : « Vivent les Gueux [5] ! »

Corr. de Philippe II, t. I, p. 434. Le duc d'Arschot avait adressé à la duchesse de Parme un mémoire sur ce qu'il convenait de déclarer aux députés de l'assemblée de Saint-Trond. Marguerite de Parme lui répond le 16 juillet qu'avant de se décider elle veut savoir ce que feront le prince d'Orange et le comte d'Egmont (Arch. du château de Chimay).

1 Confession de Pierre d'Andelot. Poullet, Corr. de Granvelle, t. II, p. 664 ; Lettre de Morillon, du 21 juillet 1566.

2 Lettre de Morillon, du 28 juillet 1566. Poullet, Corr. de Granvelle.

3 Pont. Heut. p. 404.

4 Lettre de la duchesse de Parme, du 7 juillet 1566. Corr. de Philippe II, t. I, p. 429.

5 Lettre d'Alonzo del Canto, du 18 juillet 1566. Corr. de Philippe II, t. I, p. 433.

IX.

SECONDE REQUÊTE A LA RÉGENTE.

Les douze députés élus à l'assemblée de Saint-Trond, conduits par Louis de Nassau, arrivent le 26 juillet à Bruxelles. Tous ont la barbe rasée et portent la médaille des Gueux. C'est Louis de Nassau qui raconte qu'à ce spectacle la régente se mit en une si grande colère qu'elle en pensa crever [1]. Elle refusa de les recevoir et les renvoya devant le conseil d'État.

Louis de Nassau interprétait déjà cette résolution comme un refus, et, le même jour, il écrivait au prince d'Orange qu'il avait résolu, « sous sa correction toutefois » de lever en Allemagne, d'accord avec le comte de Hornes, quatre mille chevaux et quarante enseignes. C'était le moyen « de « regarder à leurs affaires », car il se méfiait de la bonne dame [2].

Cependant, quatre jours après, Marguerite consentit à donner audience aux députés des confédérés, et ils lui remirent une requête divisée en neuf points, où, tout en affirmant qu'ils resteraient fidèles au roi jusqu'à la mort et qu'ils n'avaient rien négligé pour assurer la paix publique, ils accusaient le clergé et les magistrats des villes d'avoir persécuté les sectaires auxquels on n'avait aucun reproche à adresser. Ils se plaignaient de la méfiance dont ils étaient l'objet : ce qui les avait obligés à s'assurer dans un pays étranger le

1 Lettre de Louis de Nassau, du 26 juillet 1566. Groen, t. II.
2 Lettre de Louis de Nassau, du 26 juillet 1566. Groen, t. II.

secours d'amis qui les assisteraient en cas de violences soit contre eux, soit contre d'autres fidèles vassaux du roi. Ils demandaient à la régente que le prince d'Orange et les comtes d'Egmont et de Hornes fussent, de son consentement, chargés de les protéger jusqu'à la réunion des États-Généraux. De plus, ils la requéraient de confier à quelques-uns des confédérés la mission de maintenir l'ordre dans les diverses provinces ; car, si elle n'y consentait pas, il était à craindre que les calvinistes ne cherchassent un appui ailleurs et n'introduisissent les Français dans le pays [1].

Marguerite, étonnée de cette requête audacieuse, réclame des explications qui lui sont données le 2 août : elle répond qu'elle en référera à Philippe II ; mais elle prolonge, jusqu'à un délai de trois semaines après la réponse du roi, le sauf-conduit qu'elle leur a accordé, pourvu que de leur côté ils suspendent tout armement [2].

Cet engagement des confédérés était peu sincère. Ils n'aspiraient qu'à la guerre civile [3].

Le même jour 2 août, Brederode écrivait à Louis de Nassau : « Je vous envoye pour vous déclarer choses qui « ne se laissent escripre, vous supplyant y donner tel ordre « que trouverez convenable afin que le faict se puisse « effectuer. » Il n'en disait pas davantage parce que le papier était chatouilleux [4].

1 Diegerick, Doc. du XVI[e] siècle, t. III, p. 100 ; Petit, Gr. chron. de Hollande, p. 107 ; Gachard, Corr. de Philippe II, t. I, pp. 437 et 444.

2 Petit, t. II, p. 115.

3 Un document conservé aux archives du château de Chimay fait honneur au comte de Mansfeld du maintien de l'ordre à Bruxelles.

4 Lettre de Brederode, du 2 août 1566. Groen, t. II, p. 201.

Marguerite de Parme avait convoqué les chevaliers de la Toison d'or [1] ; mais elle ne trouva d'appui que chez le comte de Mansfeld et le comte de Meghem.

Le comte de Mansfeld offre à la régente de lever deux mille chevaux pour servir le roi en tout ce qui lui sera commandé [2] ; son fils écrit à Brederode qu'il se sépare des Gueux [3].

Le comte de Meghem presse aussi la régente de recourir à la voie des armes, car il n'y a point un instant à perdre [4].

Tous les deux avaient loyalement défendu les libertés de leur pays ; mais, s'ils s'étaient efforcés de les faire respecter par un pouvoir régulier, ce n'était point pour les livrer à la dictature du désordre et de l'anarchie, telle que la revendiquaient les sectaires.

X.

NÉGOCIATIONS DU PRINCE D'ORANGE ET DES HUGUENOTS.

C'est en vain que la régente communique aux chevaliers de la Toison d'or, dès qu'elle les a reçues, les lettres de Philippe II, du 31 juillet, qui faisaient droit à tous les griefs et proclamaient l'oubli complet du passé [5].

1 Lettre de Marg. de Parme, Suppl. de Strada, p. 365.

2 Lettre de Marg. de Parme, du 18 juillet 1566 ; Lettres de Mansfeld, du 24 et du 26 juillet 1566. Gachard, Corr. de Philippe II, t. I.

3 Lettre de Charles de Mansfeld, du 19 juin 1566. Gachard, Corr. de Philippe II ; Lettre de Brederode, du 1er août 1566. Groen, t. II.

4 Lettre du comte de Meghem, du 2 août 1566. Gachard, Corr. de Philippe II.

5 Lettre de Marg. de Parme, du 13 août 1566. Reiffenberg, Corr. de Marg. d'Autriche.

Le prince d'Orange se rapproche rapidement de ceux dont naguère il paraissait s'éloigner. S'il est encore à Anvers le représentant de l'autorité de la régente, il en est bien davantage le plus redoutable ennemi. Sa fidélité n'est plus qu'un masque, ses intrigues non interrompues voilent la trahison ; et, alors même qu'il prêche la paix, il ourdit de funestes complots et attise la guerre civile.

C'est au prince d'Orange que Louis de Nassau, au moment même où il présente sa requête à la régente, écrit que les levées en Allemagne se font sous un autre nom ; « et sçay bien, ajoutait-il, qu'ils se contenteront puisque « ce sont gens de nostre cognoissance [1]. »

Puis, la requête étant remise, Louis de Nassau se rend à Anvers. Il confère avec son frère ; et quel est le résultat de cette délibération ? Une lettre où il charge le comte Jean de Nassau de s'occuper des levées que le prince d'Orange fait en Allemagne [2].

Brederode n'attend que les instructions de Louis de Nassau : « Je me rapporteray toute ma vie, lui écrit-il, à tout « ce que vous me voudrez commander ; la dernière goutte « de mon sang en rendra témoignage. Vivent les Gueux [3] ! »

La régente dénonce aussitôt ces levées à l'empereur par une lettre où elle le prie de s'y opposer [4]. Il importait aux confédérés de mettre la main sur le messager à qui elle avait été confiée, et cette fois encore l'intervention du prince d'Orange se retrouve dans l'organisation de ce

1 Groen, t. II, p. 180 (27 juillet 1566).
2 Lettre de Louis de Nassau, du 10 août 1566. Groen, t. II, p. 205.
3 Groen, t. II, p. 185 (juillet 1566).
4 Gachard, Corr. de Philippe II, t. I, p. 441.

guet-à-pens. Parmi les documents les plus curieux de cette époque, il en est un qui porte pour titre : ***Mémoire de ce que j'ay à dire de la part de monseigneur le prince à monseigneur le comte***, et c'est là qu'on lit : « Touchant « le troussement de cestuy-là qu'il sçait, semble que n'en « pourroyt venir nul mal, moyennant que fust faict « secrètement, car aultrement l'Empire pourroit estre « offensé [1]. »

En ce moment, le prince d'Orange traite avec le colonel Georges Van Holl qui, de concert avec l'électeur de Saxe, recrute des reitres en Allemagne [2]. Les levées se font au nom du prince d'Orange et de la Noblesse des Pays-Bas [3].

Mais le grand appui qu'espère le Taciturne, c'est du côté de la France. Tous les chefs huguenots sont réunis à Paris. Malgré une proclamation royale qui leur ordonne de se séparer, ils s'assemblent pour marcher vers les Pays-Bas [4].

Les Gueux s'adressent à l'amiral de Coligny et à ses frères. Le bruit court que le seigneur de Lorges a au Mont-Saint-Michel six mille hommes prêts à s'embarquer avec lui [5].

Ils ont aussi recours au prince de Porcien qui leur promet sept ou huit mille fantassins et quatre mille chevaux.

1 Groen, t. II, p. 176.

2 Lettre du duc Éric de Brunswick, du 18 août 1566. Gachard, Corr. de Philippe II. Cf. Groen, t. II, p. 155.

3 Lettre de Louis de Nassau, du 18 août 1566. Groen, t. II, p. 207.

4 Lettres de Fitzwilliam et de Cooke à Cecil, du 17 et du 18 août 1566. Record Office.

5 Lettres de Marg. de Parme à Alava, du 16 et du 23 juin 1566 (Arch. de Vienne).

La correspondance la plus active s'entretient avec la reine de Navarre, cette belle princesse si avide d'intrigues. N'était-ce pas alors qu'elle écrivait dans ses Mémoires : « Les Espagnols se réjouissoient de nos dissensions. Main- « tenant, en présence de celles qu'ils ont eux-mêmes, ils « ne s'en moqueront plus [1]. » Elle a promis aux Gueux de se rendre à la Fère pour seconder leurs projets.

Les Huguenots doivent occuper Valenciennes et Tournay, Cambray, Douay et Saint-Omer [2]. C'est ouvrir toutes les portes à la France. « J'ay songé toute ceste nuit comme « vous estiez tous des François », écrit le prince d'Orange à Louis de Nassau [3].

Ces négociations semblaient toutefois trop lentes à l'ardente impatience des sectaires.

1 Œuvres de Brantôme, t. VIII, p. 135.
2 Avis du 4 août 1566. Arch. de Bruxelles.
3 Groen, t. II, p. 197 (1er août 1566).

CHAPITRE XIV.

LES PAYS-BAS. — LE BRIS DES IMAGES OU *BEELDSTORM* [1].

(août 1566).

Résolutions secrètes. — Les Gueux des bois. — Nouveaux prêches dans les villes. — Date fixée pour le mouvement. — Le *beeldstorm* en Flandre. — Le *beeldstorm* à Anvers. — Le *beeldstorm* dans les autres provinces. — Ravages des briseurs d'images. — Indignation de la régente. — Triomphe de Louis de Nassau et de Brederode. — La régente cède.

I.

RÉSOLUTIONS SECRÈTES.

Les sectaires qui avaient délibéré à Saint-Trond sans le prince d'Orange, se croyaient assez puissants pour exécuter aussi sans lui les desseins qu'ils y avaient formés.

Le prince d'Orange était l'allié et l'ami de la noblesse huguenote et de la noblesse protestante d'Allemagne ; mais les sectaires, s'ils comptaient pour chefs Louis de Nassau et Brederode, représentaient avant tout, comme tous les

1 Je conserve à cet épisode le nom populaire trop énergique pour le traduire. C'est aussi le titre que M. Van Vloten a donné à son récit.

adeptes de Calvin, l'élément démagogique, n'attendant que de lui-même l'accomplissement de son œuvre de dévastation et de ruine.

Cependant Brederode ne veut point laisser ignorer au Taciturne ce qui a été résolu : « Je vous envoie, lui mande-« t-il, un de mes gentilshommes pour vous déclarer choses « qui ne se peuvent écrire, vous suppliant de le croire et « y donner tel ordre convenable pour le fait, afin que « l'effect se puisse effectuer, car il nous convient pour « beaucoup de raisons qui ne se peuvent écrire, le chemin « et le papier étant chatouilleux.. J'espère que vous ne « vous plaindrez pas du devoir que je rends à vous faire « part de toutes les avertances, et tenez-vous tout assuré « que je ne dormirai point [1]. » Les situations sont nettement définies. Brederode agira ; le prince d'Orange le laissera agir, sauf à blâmer plus tard ce qu'il n'a point conseillé, mais ce qu'il n'a pas voulu empêcher [2].

Une sourde agitation annonce l'orage qui va éclater : le signal n'est point encore donné, mais bientôt nous entendrons sonner le hideux tocsin des fureurs de la plèbe.

1 Lettre de Brederode, du 2 août 1566. Groen, t. II.

2 Le rôle important rempli par Brederode dans les troubles du XVIe siècle a fixé en Hollande l'attention de plusieurs érudits qui ont consacré leurs travaux à l'histoire de cette époque. Ce qui reste désormais hors de toute contestation, c'est que par son caractère et ses mœurs il était profondément méprisable ; mais il faut reconnaître en même temps que, par son énergie et la violence même de son langage, il exerçait une influence considérable sur les Gueux les plus ardents à la lutte. M. Groen van Prinsterer (Arch. de la maison d'Orange, t. Ier, Introd. p. 176) n'a pas jugé moins sévèrement Henri de Brederode.

II.

LES GUEUX DES BOIS.

Dans la riche contrée qui s'étend entre les bords de l'Aa et ceux de la Lys, toute consacrée aux travaux des métiers et de l'agriculture, s'élèvent quelques montagnes entourées de bois épais. C'est là que depuis longtemps se tiennent les prêches ; c'est là aussi que se glissent les sectaires qui ont abordé près de Gravelines et de Dunkerque, et leurs communications avec les Huguenots ne sont pas moins faciles qu'avec les Anglais.

Là se montrent les chefs redoutés des Gueux des bois, dont l'un porte le nom caractéristique de *Wilde Cat*, le chat sauvage ; mais parmi les ministres il n'en est aucun dont l'influence soit plus puissante que celle du moine à la barbe rousse, Pierre Datenus, ancien carme d'un monastère voisin d'Ypres, qui pendant plusieurs années a habité l'Angleterre et y a épousé une religieuse de l'ordre de Sainte-Claire : orateur fougueux, poëte élégant, qui, après avoir été le favori de la plèbe, s'élèvera plus haut et remplira un rôle important dans la politique [1].

Les ouvriers, les laboureurs se pressaient à ces prêches. Souvent ils se tenaient la nuit, sous d'épais ombrages, dans quelque lieu solitaire. L'heure, la scène, le péril même donnaient à ces assemblées un caractère plus étrange. A de mystérieuses prophéties se mêlaient de retentissantes malé-

1 Quelques lettres de Datenus sont conservées à Londres dans les Archives de l'Église flamande.

dictions. Un langage obscur et rempli d'allusions bibliques confondait Rome et Babylone, le pape et l'Antechrist, les Gueux et Éléazar. Au milieu du silence de la nuit, on entendait résonner dans les bois le *Pater* des fidèles de l'Évangile.

Regarde à nous. Notre espoir ne soit vain
Que avons en toy : veulle le donc haster.
Nous n'attendons secours que de ta main.
Pater noster.
Comme géants, Espagnols te font guerre.
. . . .
Que après l'orage on voye ta troupe unie,
Jà délivrée exalter ton renom
Et submergée ceste-cy qui renie
Nomen tuum [1].

Parfois, les Gueux croyaient voir tout à coup briller des armes, celles des baillis et de leurs sergents. Le chant des psaumes cessait aussitôt, le ministre quittait le char ambulant qui lui avait servi de chaire, et la foule effrayée se dispersait dans les bois, tandis que quelques-uns plus enthousiastes se laissaient arrêter, croyant ainsi marcher au martyre et aller, comme ils le disaient, parler à Dieu le Père [2].

1 Prière des fidelles de Flandre. Doc. in. du XVIe siècle, p. 21.
2 Van der Haer, de in. tum. belg. p. 345 ; Nic. Burgundus, p. 291.

III.

NOUVEAUX PRÊCHES DANS LES VILLES.

Les villes, aussi bien que les campagnes, ont leurs ministres à la parole impétueuse et ardente. Nous retrouvons à Gand Herman Modet, dont le nom a déjà figuré à l'assemblée de Saint-Trond.

Les magistrats de Gand font une enquête sur ce ministre. Ils apprennent qu'il a été banni de plusieurs villes, qu'il est connu par ses fourberies, qu'il a trois femmes avec lui [1].

Herman Modet n'en excerce pas moins une influence considérable parmi les Gueux. Il se rend avec des hommes armés chez le président du conseil de Flandre pour réclamer la liberté d'un accusé, et, comme le magistrat allègue le respect des lois, il l'interrompt en lui disant : « Quelles « sont donc les lois que l'on peut opposer à la parole de « Dieu [2] ? »

Chaque jour on annonce dans les carrefours au son d'une clochette les prêches qui doivent avoir lieu [3].

Les bourgeois occupaient l'hôtel de ville et faisaient le guet dans les rues. Ils n'ont qu'un désir, écrivait Jean d'Hembyze, c'est de faire connaître « la bonne volonté et « affection qu'ils ont au maintenement de l'autorité de Sa

1 Verslag van het magistraet van Gent, p. 44.

2 Lettres de Marg. de Parme ; Burgundus.

3 Lettre de Morillon, du 28 juillet 1566. Poullet, Corr. de Granvelle.

« Majesté [1]. » Déjà les Gueux avaient voulu piller l'abbaye de Saint-Pierre.

Près de Lille il y a des prêches où l'on compte jusqu'à dix ou douze mille personnes [2].

Dans les environs de Cambray, des désordres éclatent. La régente écrit à l'archevêque qu'elle ne dispose d'aucun moyen pour les réprimer [3].

Même à Bruxelles, les Gueux veulent établir un prêche aux portes de la ville ; mais la régente déclare qu'elle se mettra à la tête de ses gardes et de sa maison pour l'empêcher et qu'elle fera pendre les ministres [4].

IV.

DATE FIXÉE POUR LE MOUVEMENT.

Le mouvement a été résolu par les consistoires, mais il a été approuvé par Louis de Nassau et son ami Brederode.

Louis de Nassau, comme le déclarait Mansfeld à la duchesse de Parme, était le plus pervers et le plus redoutable des traîtres. C'est avec lui que correspondent les ministres et les consistoires ; et c'est entre ses mains que l'on déposera les dépouilles des églises et des monastères afin d'alimenter d'autres complots [5].

1 Lettre et rapport de Jean d'Hembyze, du 11 août 1566. Archives de Bruxelles.

2 Lettre du seigneur de Rasseghem, du 12 août 1566. Arch. de Bruxelles.

3 Arch. de Bruxelles.

4 Lettre d'Armenteros, du 17 août 1566. Gachard, Corr. de Philippe II.

5 Accedit ad hæc Mansfeldii comitis cum Gubernatrice colloquium quod

L'heure est venue de montrer que la puissance des Gueux est irrésistible et d'imposer leur triomphe par la terreur.

Rien n'a été négligé pour le succès. Le secrétaire de Louis de Nassau s'est rendu en Flandre : il a levé dix mille livres, et cette somme a été remise au seigneur de Toulouse, frère de Marnix. La fureur des passions ne suffit pas : il faut payer, à deniers comptants, les instruments du pillage et de l'incendie [1].

C'est de l'ouest à l'est que se répandra le torrent qui entraînera tout ce qui s'offre à sa fureur. L'initiative est réservée à ces bandes formées d'ouvriers de Poperinghe, de Cassel, de Merville, auxquels se sont joints les réfugiés accourus de France et d'Angleterre. C'est le lieutenant même de Brederode, Jean de Longueval, qui leur a porté les ordres auxquels elles obéissent : il est « le principal « séducteur et perturbateur [2]. »

Quel sera le jour fixé pour l'explosion de toutes ces haines qu'on excite ?

Les calvinistes, s'ils refusaient tout culte aux saints, s'élevaient encore bien davantage contre celui que les catholiques rendent à la Mère de Dieu : le jour qu'ils choisissent pour commencer le sac des églises et le bris

illa secretis litteris regi aperuit : admonitam se a Mansfeldio ut Ludovicum Nassavium caveret ante omnes, illum proditorem esse mortalium nequissimum, cum illo omnia communicare consilia ministros atque antistites hæreticorum, in illius manus comportari prædas ac spolia templorum cœnobiorumque, atque hujusmodi instrumento hominem turbulentum atque perditum adversus regem meditari bellum. Strada, l. V.

1 Confession de Jean de Renesse. Mém. de la Soc. hist. d'Utrecht. 1858.

2 Lettre du seigneur d'Helfaut, du 18 août 1566. Arch. de Bruxelles.

des images, sera celui où les catholiques honorent la mémoire de Marie portée par les anges dans les cieux.

Le comte de Meghem écrivait le 4 août à la duchesse de Parme : « La feste ne se passera pas sans nous frotter [1]. »

V.

LE *Beeldstorm* EN FLANDRE.

La solennité de l'Assomption n'était pas à Ypres une fête purement religieuse. A ces pompes s'associait pour ses habitants l'anniversaire patriotique de la délivrance de leurs ancêtres après un siége soutenu avec une constance héroïque.

Les cérémonies s'étaient à peine achevées dans les églises ; le bruit se répandit tout à coup que les Gueux s'approchaient et étendaient autour des remparts l'affreux réseau de leurs dévastations et de leurs incendies. Ils avaient pillé les monastères de Notre-Dame, de Sainte-Claire et de Saint-Jean, ceux des Augustins et des Carmélites, et s'y livraient à une honteuse ivresse.

Au même moment, un ministre calviniste se présentait aux portes de la ville. « Il faut, dit-il aux magistrats, que « toutes les images des idolâtres soient détruites ; » et, comme les magistrats le suppliaient de s'éloigner et de laisser la ville en paix, il leur répondit : « C'est en vain que « vous cherchez à m'arrêter et à vous opposer au cours « impétueux du torrent [2]. »

1 Gachard, Corr. de Philippe II, t. I, p. 411.

2 Wynckius, p. 14.

Ces conférences durèrent jusqu'au soir. Pendant qu'elles se prolongeaient, les prêtres et les bourgeois se hâtaient de cacher les ornements les plus précieux des églises, les vases saints, les livres liturgiques.

La dévastation commença le lendemain au point du jour. Les Gueux s'arrêtèrent peu à l'humble couvent des pauvres frères de Saint-François. Les richesses du monastère des Dominicains les tentaient davantage. Le pillage dura trois heures entières. Tous les autels furent démolis ; les pupitres, les siéges furent brisés, les vêtements des prêtres déchirés en lambeaux. Ce n'était point assez, dit un historien contemporain, pour que leur colère fût satisfaite : ils arrachèrent les dalles sépulcrales et maudirent leurs pères dans leurs tombes, au milieu des chants obscènes de quelques courtisanes.

La même dévastation frappa l'église cathédrale de Saint-Martin, puis toutes les autres églises, puis les maisons des chanoines. La nuit arriva avant que ces furieux fussent las de sacriléges et de pillages.

D'Ypres, les Gueux se dirigèrent vers Courtray [1] ; ils pillèrent et incendièrent tour à tour les églises de Menin, de Wervicq, de Commines ; puis, passant la Lys, ils saccagèrent le célèbre monastère de Marquette. Ils menaçaient Lille et Douay de semblables désastres, lorsque le seigneur

1 Pendant cinq à six jours, Courtray et les villages voisins furent abandonnés « à la cruauté et tyrannie des sectaires qui brisèrent, rasèrent et « en toute inhumanité violèrent innumérables églises, abbayes et monas- « tères, n'y laissant rien entier : chose la plus lamentable et exécrable qui « ne feust oncques veue, ne oye. » Lettre du magistrat de Courtray, du 19 août 1566 (Arch. de Bruxelles).

de Runneghem, frère du comte de Rœulx, rassemblant quelques-uns de ses amis et quelques paysans, les surprit ivres d'excès et de désordres au moment où ils s'apprêtaient à piller le monastère de Marchiennes, et les contraignit à se disperser [1].

Tandis que les plus terribles dévastations effrayaient Ypres, d'autres troupes de Gueux rivalisaient de zèle avec les iconoclastes de la West-Flandre.

Bruges était l'une des villes de la Flandre où les nouvelles doctrines avaient fait le moins de progrès ; c'était en vain que les sectaires avaient adressé aux habitants des exhortations pressantes, aux magistrats des menaces multipliées. On avait répandu le bruit que quarante mille Gueux (d'autres disaient soixante mille) devaient mettre la ville de Bruges à feu et à sang si elle n'ouvrait ses portes. Il n'y avait à Bruges que quarante mousquetaires. Deux cents bourgeois prirent les armes, et avec l'appui des marchands espagnols ils réussirent à empêcher à la fois que la ville fût envahie et que des désordres intérieurs y éclatassent. Ils fussent même sortis de leurs remparts pour combattre les Gueux ; mais le comte d'Egmont les en empêcha [2].

A Gand, les magistrats étaient faibles, et les sectaires d'autant plus audacieux que leur nombre était plus considérable.

Les Gueux qu'avait repoussés la fermeté des magistrats de Bruges, ne tardèrent pas à envahir Gand. Leurs pillages

1 Lettre du magistrat de Lille, du 16 août 1566 (Arch. de Bruxelles).

2 « Les habitans de ceste ville se joignirent avec les marchans espaignols (pour ce que là il y en a beaucoup) et sortirent pour livrer bataille, si le conte d'Egmont ne les en eust empeschés. » Stratius. Cf. Surius, p. 689.

commencèrent le 22 août. Ils saccagèrent d'abord le couvent des Augustins, puis les autres églises et les autres monastères, même ceux qui étaient situés hors de la ville. L'abbaye de Saint-Pierre, où les comtes de Flandre étaient inaugurés, l'abbaye de Tronchiennes, où reposait Jacques d'Artevelde, subirent la même dévastation [1].

La destruction de la cathédrale de Saint-Bavon fut la plus horrible de toutes. Les Gueux les plus avides de crimes (ils étaient à peine trois ou quatre cents, guidés par un comédien nommé Onghena, c'est-à-dire sans merci, comme le traduit le chroniqueur de Tronchiennes) avaient choisi, pour l'exécution de leurs projets, les ténèbres de la nuit. Leurs torches lugubres éclairèrent tout à coup les rues désertes, et, au même moment, leurs folles clameurs retentirent aux oreilles des habitants comme un glas funèbre qui troublait le repos de la cité. Les portes de la cathédrale tombèrent devant eux. Une épouvantable orgie voilà la profanation du temple; de hideux refrains couvraient le bruit des haches pendant que d'infâmes voleurs, la plupart inconnus ou étrangers, arrachaient l'or des châsses de Sainte-Pharaïlde et de Saint-Bavon et traînaient dans la boue les reliques des saints et des martyrs que la Flandre vénérait depuis tant de siècles.

La conduite du comte d'Egmont avait été marquée par cette hésitation et cette faiblesse qui ne le quittaient point. A Gand, il ne fit rien pour empêcher les prêches, et, quand il se dirigea vers Bruges, il trouva non loin de cette ville

1 Voyez le récit de l'*Annaliste de Tronchiennes*. Il commence par ces mots : « MDLX, ANNUS TRIBULATIONIS. Hic annus nihil præter clades et calamitates attulisse visus est. »

près de l'église de Sainte-Croix une assemblée nombreuse qui entourait un ministre. Les sectaires saluèrent le comte d'Egmont qui leur rendit le salut : les bourgeois de Bruges étaient si indignés qu'ils voulurent lui fermer leurs portes [1]. A Ypres, il partit au moment où les Gueux menaçaient de piller la ville ; et, comme on le suppliait de ne pas s'éloigner, il se borna à répondre : « Il vaut mieux que je ne « sois point présent puisque je ne puis l'empêcher [2]. » A Bruxelles, il déclara à la régente qu'il n'y avait rien à faire par la force [3] ; mais quand, tout ému encore des reproches de la régente, il traversa Grammont pour se retirer au château de Sotteghem, il tua de sa main quatre ou cinq pillards qui saccageaient l'église. « S'il avoit fait le « chastoy à Gand, écrit Morillon, c'eust esté un exemple « pour toute la Flandre [4]. »

1 Chron. flam. ms. On a conservé les lettres du comte d'Egmont où il raconte à la régente ce qui s'est passé. Elles trahissent un grand embarras. Il n'a continué sa route vers Bruges que parce qu'il croyait le prêche fini. C'est pour ne pas sortir de son chemin qu'il a passé au milieu des Gueux. Il est vrai que les sectaires l'ont salué en disant qu'il était le bien venu et qu'ils ont tiré en son honneur une salve d'environ deux cents arquebuses ou pistolets, comme si le prêche avait lieu de son consentement ; mais il a envoyé vers eux pour démentir ce bruit. « Nous n'avons pas allégué, « répondit le ministre (c'était un Français), que nous avons l'aveu du comte « d'Egmont ; mais, si nous avions celui de quelques seigneurs, nous ne le « dirions pas. » Si les Gueux ont occupé l'église de Sainte-Croix, c'est afin de se mettre à couvert de la pluie (Lettres du 10 et du 11 août). La régente, dans sa réponse du 13 août, exprime tout son mécontentement. (Arch. de Bruxelles).

2 Lettre de Morillon, du 7 juin 1566. Poullet, Corr. de Granvelle ; Bavay, Procès du comte d'Egmont, p. 297.

3 Lettre de Marg. de Parme, du 18 août 1566. Gachard, Corr. de Philippe II.

4 Lettre de Morillon, du 8 septembre 1566. Poullet, Corr. de Granvelle.

Le comte d'Egmont a fait peu de chose en Flandre, selon Morillon ; il a, il est vrai, fait élever des gibets, mais les hérétiques y ont suspendu les images des saints [1].

VI.

LE *Beeldstorm* A ANVERS.

Que se passera-t-il à Anvers où réside le prince d'Orange? Sa présence gênait les iconoclastes, et lui-même ne voulait ni protéger leurs excès, ni les réprimer. Il fallait qu'il pût écrire un jour qu'il s'était opposé au sac des églises [2]; mais il était contraire à son intérêt politique de tenir vis-à-vis des sectaires une conduite trop hostile.

Le 19 août, au moment où sévit le plus violemment la tempête révolutionnaire, le Taciturne quitte Anvers après avoir défendu aux bourgeois de prendre les armes sans ses ordres.

C'était laisser le champ libre aux sectaires. Le Taciturne se souvenait de la lettre où Brederode le suppliait de se conduire de telle sorte « que l'effet se pût effectuer. »

Et où se rend le prince d'Orange? Chez l'abbé de Saint-Bernard, qu'autrefois il avait fait élever à cette charge, prélat dévoué à la Réforme, plus souvent vêtu en homme de guerre qu'en moine, qui dépensait un revenu de soixante

1 Lettre de Morillon, du 6 octobre 1566. Poullet, Corr. de Granvelle, t. II.

2 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. III, p. 16.

mille florins en banquets où il avait installé une femme et où il criait : « Vivent les Gueux ! [1] ».

Le même soir, les Gueux pénètrent en armes dans la cathédrale. Un ouvrier monte dans la chaire. Le tumulte s'accroît ; mais le bruit se répand que l'écoutète arrive pour rétablir l'ordre, et les plus turbulents prennent la fuite.

Le lendemain, le ministre Modet, qui a quitté Gand pour se rendre à Anvers, accourt suivi d'une centaine de bandits à l'aspect farouche, aux traits sinistres, et de quelques enfants, dont on a d'avance payé le salaire. L'œuvre de la dévastation commence dans cette magnifique et splendide église de Notre-Dame, que l'on citait comme la plus riche des Pays-Bas par ses ornements et ses monuments de tout genre. Les tabernacles sont ouverts, les vases sacrés et les reliquaires partagés comme un vil butin, les statues mises en pièces, les tableaux déchirés. En quatre heures tout s'achève, et il ne reste plus que des ruines là où de nombreux marchands accourus de tous les pays de l'Europe ne pouvaient la veille encore faire un pas sans exprimer l'étonnement ou l'admiration.

De là Modet et ses adeptes se répandent dans les rues de la ville, entourés d'une foule qui ne s'oppose à rien et qui semble frappée de stupeur. Ils visitent tous les cloîtres, se gorgent de vin et de bière dans les celliers, répandent l'huile et la graisse sur les livres afin de les brûler plus aisément. Ce qui les intéresse uniquement, c'est de rapporter avec eux les calices et les ciboires d'or et d'argent : là aussi

1 Te Water, t. III, p. 337 ; Lettres de Morillon, du 16 juin et du 7 juillet 1566. Poullet, Corr. de Granvelle ; Lettre de Viron, du 5 janvier 1567. Groen, Suppl. p. 41.

on brise les sépultures, notamment celle de la duchesse de Bourgogne Michelle de France, sœur de Charles VII, parce qu'on croit y découvrir des trésors [1].

VII.

LE *Beeldstorm* DANS LES AUTRES PROVINCES.

A Valenciennes, l'église de Notre-Dame et les monastères furent pillés. Les désordres ne revêtirent nulle part un caractère plus marqué d'extrême violence que dans cette ville travaillée depuis longtemps par les intrigues des calvinistes et des Huguenots.

A Tournay, les iconoclastes renversèrent la statue équestre de Saint-Georges élevée par Henri VIII, l'apôtre couronné de la Réforme ; puis, rompant le caveau où reposait le duc Adolphe de Gueldre, ils fouillèrent son cercueil afin de s'assurer que les chanoines de Notre-Dame n'y avaient pas caché quelque trésor. Le cadavre de l'ancien sénéchal de Hainaut, qui avait autrefois fait supplicier un ministre, est arraché de sa tombe et précipité dans l'Escaut. Les Gueux sont dirigés par le secrétaire de Louis de Nassau Gilles Le Clercq et par son ami Gilles Joly [2].

Ces dévastations ne désolèrent pas seulement la Flandre et l'Artois ; elles s'étendirent jusqu'aux extrémités du Limbourg, de la Frise et de la Hollande, de Maestricht à Leeu-

1 Hopper., p. 97 ; Strada, livre V ; Lettres de Richard Clough, du 21 et du 25 août 1566 ; Mertens et Torfs, Hist. d'Anvers, t. IV, pp. 331 et 633.

2 Arch. de Bruxelles. Registre aux lettres closes.

waerden, de Leeuwaerden à Amsterdam. *Diceres incendium per rura discurrere* [1].

Il y eut toutefois certaines villes où les bourgeois, à l'exemple de ceux de Bruges, prirent eux-mêmes les armes pour maintenir l'ordre. Ce fut ce qui advint à Mons, à Cambray, à Lille, à Douay, à Arras, à Béthune.

VIII.

RAVAGES DES BRISEURS D'IMAGES.

Toutes ces dévastations s'accomplissaient avec une effrayante régularité sous la direction d'un pouvoir occulte. « Ceux qui pillent en Flandre, rapporte un Anglais témoin « oculaire, marchent par bandes de quatre à cinq cents « personnes. Quand ils arrivent à quelque ville ou à quelque « village, ils font appeler le gouverneur et pénètrent dans « l'église où ils enlèvent tous les ornements d'or et d'ar- « gent qu'ils découvrent, les calices aussi bien que les « croix.... Plusieurs de leurs chefs ont déclaré qu'ils ne « laisseraient pas dans tout le pays un prêtre ou un moine « en vie [3]. »

Il semblait, dit un historien [4], que les auteurs de ces

1 Nic. Burgundus, p. 292.

2 « N'est à croire comme ces malheureux sont aspres pour annichiler les bibliothecques. » Lettre de Morillon, du 1er septembre 1566. Poullet, Corr. de Granvelle, t. I.

3 Lettre de Richard Clough, du 21 août 1566. Record Office.

4 Nicolas Burgundus, pp. 293-296.

Viglius écrit à Hopperus le 26 août 1566 : « Je ne doute point que vous

dévastations craignissent qu'il ne restât debout quelque souvenir d'un autre âge, quelque monument d'un culte plus

« ne lisiez avec une profonde douleur la dévastation de tant de temples « célèbres, la destruction d'un si grand nombre de monastères, que je ne « saurais raconter sans répandre des larmes. Tandis que nous hésitions à « permettre les assemblées des hérétiques, ils adoptaient la résolution de « détruire, en une seule fois, toute la religion catholique, de telle sorte qu'à « Anvers, à Gand, à Tournay, à Ypres, à Bois-le-Duc, dans une foule de « villes, de villages et de monastères, on ne retrouve plus aujourd'hui « aucune trace de l'ancienne religion. Tous les autels ont été renversés, « les ornements et les livres abandonnés aux flammes. Je crains que si le « roi continue à refuser la convocation des états-généraux, ils ne s'assem- « blent de leur propre mouvement, de peur qu'on ne les accuse de ne pas « vouloir chercher un remède à de si grandes calamités, et, quels que soient « les inconvénients qui puissent en résulter, de plus grands périls nous « menacent, si par suite de l'impuissance de la gouvernante des Pays-Bas « à y porter quelque remède et de l'empêchement qu'on met à celui que « pourrait produire la réunion des états-généraux, toutes les choses con- « tinuent à aller de mal en pis.

Grotius, écrivant en Hollande et sous une influence hostile, n'en blâme pas moins, avec une noble énergie, ces excès que ne peut avouer aucun parti, aucune faction, aucune secte religieuse : « Tandis que la gouver- « nante, espérant pouvoir retarder le péril, attendait les ordres du roi et « une armée ou du moins l'argent nécessaire pour en recruter une, on vit « tout à coup les hommes du peuple, jusqu'alors effrayés par la flamme et « le fer, semer à leur tour la terreur, sortir de leurs ténèbres pour se « montrer au grand jour et tenir publiquement leurs assemblées ; à eux « s'étaient joints des exilés qui avaient autrefois quitté la patrie pour crime « de religion, et quelques moines apostats fatigués d'une vie trop dure. « Leur nombre était plus redoutable qu'ils n'avaient pu eux-mêmes l'espé- « rer. La faiblesse de l'autorité encourageait leur audace : ils comptaient « de plus sur les nobles confédérés qui les avaient pris sous leur protec- « tion, et bientôt après se développa l'esprit de sédition parmi la plèbe la « plus vile : des voleurs s'y associèrent. Dans les villes et dans les cam- « pagnes les temples furent violés, et l'on détruisit également les ornements « des autels et les images des saints. Telles furent autrefois en Orient les

ancien, d'une foi assise sur de longues et saintes traditions. Que d'autels, que de pieuses images tombèrent sous leurs mains ! elles n'épargnèrent pas même ces toiles célèbres où l'école flamande avait à la fois laissé le témoignage de ses pieuses inspirations et des titres à une gloire immortelle. C'était dans ce siècle où les Raphaël et les Michel-Ange recueillaient, à l'ombre de la tiare de Léon X, les applaudissements de l'Italie, que des passions grossières et criminelles anéantissaient le legs éclatant que la patrie des Van Eyck et des Memling tenait de leur génie ; et comme si les lettres devaient partager le deuil des arts, les mêmes mains qui venaient de déchirer les tableaux des églises et des cloîtres, allaient lacérer au fond des monastères les livres et les documents péniblement réunis pendant une longue suite de siècles. Tâche plus digne des Normands ou des Vandales que de ceux qui se prétendaient les défenseurs de la vérité, les représentants de l'intelligence, les apôtres des lumières et de la civilisation [1].

« dévastations des iconoclastes ; ces fureurs n'étaient pas seulement diri-
« gées contre les prêtres et les religieux, mais aussi contre les livres et
« contre les tombeaux, et elles se développaient si instantanément qu'il
« semblait qu'un signal eût été donné pour l'embrasement de la Belgique
« entière. »

1 L'un des préceptes de la doctrine calviniste était de faire disparaître les peintures et les sculptures des églises comme des monuments de l'idolâtrie.

IX.

INDIGNATION DE LA RÉGENTE.

Marguerite de Parme, impuissante à conjurer ces désastres, écrivait le 22 août à Philippe II : « Je ne puis délaisser d'advertir Vostre Majesté de la continuation des « saccagemens des églises, cloistres et monastères de par- « deçà, où ces sectaires brisent toutes les images, autels, « épitaphes, sépultures et ornements d'église, tellement « que l'on m'asseure que, en Flandre seule, ils ont déjà « saccagé plus de quatre cents églises et ne cesseront tant « qu'ils auront achevé. En tous ces monastères et cloistres « ils abattent toutes sépultures des comtes et comtesses de « Flandres et aultres [1]. »

Plus ces tristes nouvelles accusaient à la fois l'audace des sectaires et la faiblesse de l'autorité, plus elle croyait devoir adresser d'amers reproches aux seigneurs qui l'entouraient. « La situation où les crimes d'un petit nombre « d'hommes ont placé les Pays-Bas, disait-elle, vous est « connue ; elle ne restera pas cachée aux peuples éloignés « et fera l'étonnement de la postérité, pour ma grande honte « et la vôtre. Je sais qu'on m'en attribuera la plus grande « part ; car le nom des princes s'attache aux calamités qui « marquent leur domination. Cependant le moment est « arrivé où, illustres à tant de titres au dedans et au de- « hors, vous ne pouvez plus laisser dormir votre gloire. Le

1 Reiffenberg, Corr. de Marg. de Parme, lettre du 22 août 1566.

« gouvernement des Pays-Bas ne m'a pas été si exclusive-
« ment attribué que vous n'ayez point de part aux soins
« qu'il réclame. Le gouvernement des provinces qui vous
« sont confiées, les serments que vous avez prêtés comme
« chevaliers de la Toison d'or, la fidélité au roi dont
« vous avez à donner l'exemple, comme les premiers entre
« ses sujets, vous imposent le devoir de maintenir et de for-
« tifier l'autorité suprême. Et c'est toutefois dans ces pro-
« vinces et sous vos yeux que des criminels impies et sacri-
« léges ont odieusement profané et incendié ces temples
« placés sous l'invocation de Dieu et des saints, que la piété
« des anciens comtes de ces pays avaient fondés et que vos
« ancêtres et vous-mêmes vous avez ornés des trophées de
« vos victoires. Les tombeaux de vos pères ont été violés ;
« les statues des chevaliers de votre ordre et les armoiries
« de vos familles ont été renversées avec mépris, foulées
« aux pieds et détruites. Faut-il vous entretenir des persécu-
« tions qui ont accablé les vierges consacrées à Dieu, dont
« les monastères ont été ravagés, des ordres religieux et des
« prêtres chassés cruellement et au milieu des outrages
« de leurs asyles ? Et quelle espèce d'hommes a excité une
« si horrible tempête dans les Pays-Bas ? La lie la plus
« infime du peuple, les plus vils et les plus abjects des
« apostats, terribles contre ceux qui les craignent, trem-
« blants si on leur résiste. Permettrez-vous à ce fléau
« d'étendre impunément ses ravages ? Souffrirez-vous que
« la paix des cités et le culte religieux soient ruinés
« devant vous et que ces troubles livrent nos provinces à
« nos ennemis du dehors [1] ? »

1 Strada, l. V.

Les comtes de Mansfeld, d'Arenberg, de Berlaymont appuyèrent le discours de Marguerite ; mais les autres membres du conseil le reçurent avec froideur. On entendit même le prince d'Orange, le comte d'Egmont, le comte de Hornes et quelques autres combattre tout projet de rétablir l'ordre par les armes [1].

Le même soir, aussitôt après le conseil, Marguerite écrivit au roi : « Sire, vous êtes trahi ; les traîtres sont le « prince d'Orange, les comtes d'Egmont, de Hornes et « de Hoogstraeten [2]. »

Ce fut sans doute alors que Marguerite, dans un langage plus bref que celui que lui prête Strada, s'écria : « Je me « mange le cœur [3]. »

X.

TRIOMPHE DE LOUIS DE NASSAU ET DE BREDERODE.

Au langage légitimement indigné de Marguerite de Parme il faut opposer l'étrange satisfaction qu'éprouvaient, en présence de scènes si honteuses, ceux qui en avaient donné le signal ; il suffit de jeter les yeux sur la correspondance de Brederode avec Louis de Nassau.

Brederode, selon son habitude, découvre plus ouvertement sa pensée vis-à-vis des auteurs de ces excès : « Je

1 Lettre de Marg. de Parme, du 27 août 1566. Gachard, Corr. de Philippe II.

2 Van Meteren.

3 Reiffenberg, Corr. de Marg. de Parme, p. 202.

« doubte, écrit-il, qu'à la fin, au lieu que nous leur pensons « commander, ils ne nous commandent absolutement[1]; » et s'il se rend à l'abbaye d'Egmont, lorsqu'elle est déjà saccagée, pour engager « avec toute doulceur et prières » les pillards à se retirer, c'est de crainte de les voir se porter à d'autres violences : « Je proteste devant Dieu et devant le « monde que si je n'avois peur que le peuple s'avançast à « aultre effect, je n'y empêcherois jamais, deussent-ils tout « rompre. » Puis il se laissait aller à souhaiter que Morillon, Viglius et leurs amis eussent été là. « Mon Dieu, « s'écrie-t-il avec une fureur sauvage, le beau jeu que ce « fust esté ! Je n'eusse eu peur d'aultre chose que la fumée « de ce feu ne fust esté si infecte de ce frit de tant de mes- « chantes carognes que ceulx qui fussent esté esprins de « la fumée, n'eussent tous eu la peste. Vivent les nobles « Gueus par mer et par terre ! » Et plus loin il ajoute qu'il faut que les Gueux se gardent de se couper la gorge de leur propre couteau, que déjà on considère ce qui se passe comme leur fait, mais qu'à son avis si l'on fait la soupe avec des pois gâtés (aus ors poys), il faut la faire manger à leurs calomniateurs. C'est dans un langage plus cynique encore qu'il écrit dans la même lettre : « La nécessité fait trotter « la truie. Madame de Parme est à ce coup mise en notre « pleine autorité[2]. »

1 Lettre de Brederode, du 22 août 1566. Groen, t. II, p. 235.

2 Lettre de Brederode, du 27 août 1566. Groen, t. II, p. 254. Je rajeunis le style de quelques phrases.

XI.

LA RÉGENTE CÈDE.

Un dernier effort reste à faire. Modet réunit autour de lui les sectaires d'Anvers et les presse de marcher vers Bruxelles où ils iront, sous les yeux mêmes de la régente, renouveler les mêmes désordres, piller les églises et puis massacrer les prêtres.

On sème dans les rues de Bruxelles des billets qui appellent le peuple à la révolte : « Réveillez-vous, Brabançons. « Vous souffrez qu'une bâtarde vous gouverne ! Elle trahit « le roi et le pays. Qu'on chasse la paillarde, la donnant « au diable avec le traître Viglius ! [1] »

Marguerite a résolu de se retirer à Mons ; mais le prince d'Orange et le comte d'Egmont s'y sont opposés. Le comte d'Egmont a même dit que si elle se rendait à Mons, il irait avec quarante mille hommes l'y assiéger [2].

D'autre part, le duc d'Arschot lui écrivait de cette ville qu'il était lui-même menacé d'une tentative des Gueux et qu'il n'avait point assez de forces pour leur résister [3].

Au même moment on annonça à la régente qu'il n'était plus en son pouvoir de fuir et que l'on avait fermé les portes de Bruxelles.

A ce qu'assure Noircarmes, une conférence a été tenue

1 Gachard, Corr. de Philippe II, t. I, p. 450.

2 Lettre de Marg. de Parme, du 27 août 1566.

3 Lettre du duc d'Arschot, du 24 août 1566 (Arch. du château de Chimay).

entre les comtes de Hornes et de Hoogstraeten, le seigneur d'Esquerdes et Backerzele, et l'on y a décidé que si la régente ne cédait pas, on mettrait à mort tous les prêtres et tous les religieux du pays [1].

La duchesse de Parme, épuisée de fatigues et de soucis, comprit que toute résistance était impossible. Elle manda au palais le prince d'Orange et les comtes d'Egmont et de Hornes : « Je cède, leur dit-elle, mais c'est à la violence [2]. »

Les seigneurs entourent Marguerite de Parme. Ils promettent qu'ils feront tout ce qui dépendra d'eux pour faire cesser les prêches, qu'ils n'empêcheront point les magistrats de les réprimer, qu'ils s'emploieront à servir fidèlement le roi ; et là où les prêches se font, ils veilleront à ce que ce soit sans user d'armes et sans scandale. Cela ne suffit pas aux seigneurs. Ils exigent davantage ; ils consentent bien à donner des lettres d'assurance que la paix publique sera rétablie ; mais il faut que la régente charge les seigneurs d'avertir les confédérés que les prêches seront tolérés [3].

1 Lettre de Marg. de Parme, du 27 août 1566. Cf. la lettre du conte de Hornes. Suppl. de Strada, p. 477.

2 Strada ; Van Meteren.

3 Voici quels étaient les termes de la déclaration arrachée à la régente :

« Le 23 août 1566 (en la nuit). Moyennant les choses contenues ès lettres d'asseurance et considéré la force et nécessité inévitable présentement régnante, Son Alteze sera contente que les seigneurs traictant accord avec ces gentils homes leur dient que en mettant jus les armes par le peuple ès lieux où de faict se font les presches et se contenant sans faire schandal ou désordre, que on n'usera de force, ni de voye de faict contre eulx ès dicts lieux, ny en allant ou venant, tant que par Sa Majesté à l'advis des États-Généraux sera aultrement ordonné, et par telle condition que n'empescheront, en manière que ce soit, la religion catholique, ny l'exercice d'icelle, ne feront contre l'Église ou les ministres d'icelle, ains laisseront

Dans la nuit du 23 août, Marguerite cède. Le lendemain deux messages importants sont portés de Bruxelles à Anvers et à Gand.

Le premier est confié à Jean de Marnix seigneur de Toulouse et à Nicolas de Hames, les membres les plus violents du parti des confédérés. Ils ont pour mission de faire connaître au magistrat d'Anvers que les désordres doivent cesser [1].

Le second est plus explicite. C'est une lettre de Louis de Nassau adressée aux ministres, consistoires et marchands de Flandre, où il leur annonce que, l'exercice de la religion reformée étant désormais affirmé et reconnu, il convient que tout rentre dans l'ordre et dans le repos. Cette lettre est confiée à Gilles Le Clercq, « lequel, ajoute Louis de Nassau, « vous déclarera plus particulièrement de nostre part com- « ment les affaires se passent [2]. »

Les sectaires obéissent et les désordres cessent aussitôt. Il suffit de connaître ceux qui arrêtèrent ainsi la tempête, pour savoir quels étaient ceux qui l'avaient déchaînée.

Le *beeldstorm* triomphait, et on sait à quel prix. Il eut ses apologistes et au premier rang Philippe de Marnix qui, selon plusieurs récits, l'avait préparé : « Qu'on n'invoque « pas Moïse pour soutenir que le droit de briser les images « n'appartient qu'aux ministres ; qu'on ne dise pas que le « peuple a usurpé leurs droits. Le peuple les reconnait ;

librement user les catholiques de leurs églises en la forme et manière que du passé ». Archives de Bruxelles.

1 Justification du magistrat d'Anvers.

2 Diegerick, Doc. du XVI[e] siècle, t. III, p. 132 ; De Jonghe, Ghentsche geschiedenissen, t. I, p. 28.

« mais, poussé par un zèle ardent et indomptable, il a voulu « faire connaître à tout le monde combien il était profon- « dément révolté de cette idolâtrie qu'il avait eu à subir « pendant tant d'années [1]. »

C'est la pensée, c'est probablement l'œuvre même de Marnix que nous retrouvons dans un autre pamphlet contemporain : « Il est vrai que c'est la charge des ministres « d'abattre les instruments de l'idolâtrie, qui appellent sur « tout un peuple la colère de Dieu. Mais il y a des excep- « tions. Il y en eut pour Élie ; il y en eut pour Gédéon. « Le bras du Seigneur n'est pas raccourci. Il exécute ses « jugements par ceux qu'il lui plaît de choisir. Et certes « si l'on considère toutes les circonstances du brisement « des images, on voit aisément que tout a été conduit par « une vertu extraordinaire de Dieu. Quel homme serait « assez aveugle pour ne pas reconnaître que le doigt de « Dieu est ici et que la puissance de Dieu a tout fait ? C'est « Dieu qui a agi par la main de ses fidèles, comme il agis- « sait jadis par la main de Gédéon ou d'Élie [2]. »

Il ne restait qu'à frapper une médaille pour rappeler de si éclatants exploits. On y traça ces mots pour exergue : « *Vive Dieu, la santé du roy, la prospérité des Geus* [3] ! »

1 Ce pamphlet est intitulé : Du bris des images au mois d'août 1566. Réponse de Philippe de Marnix à l'assertion d'un martiniste qu'il n'appartient qu'à l'autorité supérieure de briser les images. Te Water. Hist. van het Verbond der Nederl. edelen, t. I, p. 383. C'est probablement au libelle de Marnix que se rapporte une lettre de Jean de Nassau où il donne le conseil de ne pas publier la justification du bris des images et de désavouer les calvinistes. Groen, t. II, p. 345.

2 Le Petit, t. II, p. 141.

3 Te Water, t. IV, p. 342.

CHAPITRE XV.

LES PAYS-BAS. — L'ASSEMBLÉE DE TERMONDE.

(24 août 1566 — novembre 1566).

Le lendemain du *Beeldstorm*. — Lettre de la régente aux magistrats des villes. — Le prince d'Orange à Anvers. — Le comte d'Egmont en Flandre. — Projet formé sur Bruxelles. — L'assemblée de Termonde. — Projet sur Anvers. — Le prince d'Orange en Hollande.

I.

LE LENDEMAIN DU *Beeldstorm*.

Deux jours après ces scènes de violence si courageusement subies, la duchesse de Parme rend compte à Philippe II, dans une lettre fort importante, des graves événements qui viennent de s'accomplir. Elle n'a rien à espérer du prince d'Orange, dont le dessein est, dit-on, de s'emparer de l'État et de partager les villes avec d'autres seigneurs. Elle a cru qu'elle pouvait compter sur le comte d'Egmont ; mais, malgré tous les moyens de persuasion auxquels elle a eu recours, elle n'a pu obtenir de lui qu'il employât la force contre les sectaires. En vain lui a-t-elle rappelé ses anciennes promesses de prendre les armes pour Dieu et pour le roi s'il était fait droit aux griefs du peuple : il s'est borné à répondre que

les temps étaient changés et que les résolutions du roi arrivaient trop tard. Elle n'a pas mieux réussi près des comtes de Hornes et de Hoogstraeten, et elle ne pense pas qu'ils changent d'opinion ; car en paroles et en faits ils se sont déclarés contre Dieu et contre le roi.

Philippe II jugera de tout ce que la duchesse a souffert ; mais rien ne lui cause plus de douleur et d'affliction que la nécessité où elle s'est trouvée de souscrire aux concessions qu'on voulait lui imposer. Elle ne l'a fait que par contrainte et parce qu'on disait que son refus entraînerait l'extermination des prêtres, des religieux et des catholiques de Bruxelles et peut-être de tout le pays ; mais elle a protesté devant Dieu et en présence de ses conseillers qu'elle ne cédait qu'à la violence, et il dépend du roi de désavouer, quand le temps sera venu, toutes les concessions que la force seule lui a arrachées [1].

Dans une seconde lettre, la duchesse de Parme ajoute que les confédérés font des levées de reitres en Allemagne, que leurs négociations avec les princes allemands comprennent l'introduction de la confession d'Augsbourg dans les Pays-Bas, qu'ils se proposent de changer la forme du gouvernement et de remettre toute l'autorité entre les mains du prince d'Orange, du comte d'Egmont et du comte de Hornes [2].

Nous trouvons dans une autre lettre de la régente écrite peu après les lignes suivantes : « La plupart des sectaires, « quoiqu'ils protestent de leur dévouement à Votre Majesté,

1 Lettre de Marg. de Parme, du 27 août 1566. Corr. de Philippe II, t. I, p. 452.

2 Lettre de Marg. de Parme, du 30 août 1566 Corr. de Philippe II, t. I, p. 455.

« montrent tout le contraire par leurs œuvres, comme s'ils « ne reconnaissaient plus Votre Majesté pour roi et comme « s'ils fussent résolus à ne plus lui obéir. Pour plusieurs, la « religion n'est qu'un masque ou un manteau [1]. »

Quelle fut l'impression produite en Espagne par les attentats criminels qui s'étaient succédés dans les Pays-Bas ? Elle fut aussi vive que profonde. « Je jure par l'âme « de mon père qu'il leur en coûtera cher, » s'écria Philippe II en se tirant la barbe. Une fièvre violente le saisit, et, même après en avoir été guéri, il ne se montrait plus en public, tant son humiliation et sa colère étaient grandes [2].

Déjà Philippe II avait fait rédiger des lettres royales où il défendait de prendre part aux désordres sous peine de la perte de la vie et de la confiscation des biens. Il y déclarait tous ceux qui en étaient coupables, ennemis de Dieu, du roi et de la patrie. Il ajoutait qu'il était licite de les tuer, non-seulement sans être puni, mais de plus avec honneur, comme l'on doit agir contre un ennemi public et mortel [3]. Ceux-là mêmes qui, étrangers aux troubles, ne s'y opposaient pas, devaient perdre leurs biens et étaient à la merci du roi ; toute ville où ils se renouvelleraient, perdrait ses

1 Lettre de Marg. de Parme, du 27 septembre 1566, citée par M. Gachard, don Carlos, t. II, p. 359.

2 Lettres de Fourquevaulx, du 11 et du 13 septembre 1566. Gachard, La Bibl. Nat. de Paris, t. II ; Lettre de Morillon, du 19 septembre 1566. Poullet, Corr. de Granvelle, t. I.

3 A los quales permittimos que cado uno pueda matar y mate, no solo sin que por ello sea castigado, mas tambien con onrra suya como se deve hazer con un mortal y publico enemigo.

priviléges. Les officiers de justice et les gens de guerre pourraient seuls à l'avenir porter des armes [1].

Il ne paraît point que la duchesse de Parme ait fait connaître aux Pays-Bas ces lettres du roi d'Espagne. Elle s'était réservé à la fois le droit de punir ceux qui avaient pris la part principale aux désordres et celui de pardonner aux malheureux qu'ils avaient séduits et entraînés.

Il y avait, disait-on, quatre catégories de coupables, qu'un lien étroit unissait les uns aux autres : d'abord quelques hommes méprisables et vils qui avaient brisé les images et brûlé les églises ; au-dessus d'eux les ministres qui les avaient égarés par leurs discours ; plus haut les confédérés qui avaient appelé ces ministres et n'avaient osé s'opposer aux instruments des désordres ; et enfin, au sommet, et c'étaient les plus coupables, ceux dont les confédérés partageaient les doctrines et soutenaient les intérêts. Triste et trop réelle solidarité qui, dans les temps de révolutions, unit la tête qui dirige et le bras qui exécute. Mais pouvait-on oublier que c'était à ceux-là mêmes qui parmi les coupables étaient les plus illustres, qu'on demandait de frapper les plus obscurs ?

Tandis qu'en Espagne un cri général réclamait une répression sévère et qu'on entendait même, du haut de la chaire, retentir l'appel à une croisade pour venger des outrages aussi odieux que ceux des infidèles, Granvelle demandait qu'on tempérât le châtiment des coupables par la clémence vis-à-vis de ceux qui n'avaient été que séduits et égarés : « La voie de la clémence est la plus sûre ; c'est

1 Vasquez, Los sucesos de Flandes (avec la date du 20 août 1566).

« la plus durable. Répandre le sang de ses sujets, c'est « s'affaiblir soi-même. Il faut savoir beaucoup pardonner, « et les services rendus autrefois doivent plus peser dans « la balance qu'un moment d'erreur [1]. »

Ces conseils ne furent point écoutés en Espagne. Le châtiment, dans la plus large, dans la plus impitoyable mesure, fut secrètement arrêté dans les desseins d'un pouvoir implacable qui ne savait point pardonner ; et, d'autre part, aux Pays-Bas, là où, au contraire, le pouvoir était si faible qu'il était incapable de punir, la répression fut stérile même vis-à-vis de ceux qui s'étaient signalés par leurs violences et leurs excès [2].

Il n'y avait rien à attendre des gouverneurs des provinces, et l'on reprochait au prince d'Orange de rédiger ses ordonnances contre le service de Dieu et du roi.

Cependant quelques ministres, quelques sectaires furent arrêtés. Dans presque toutes les villes, les magistrats se montraient disposés à instruire leur procès [3] ; mais les accusés cherchèrent à exciter en leur faveur le *commun* contre les juges [4].

« La moisson de Dieu a été abondante, écrit le ministre « Charles Utenhove à Louis de Nassau ; mais on persé-

1 Gachard, Corr. de Philippe II, t. II, p. LIII.

2 Après des excès comme ceux du bris des images, observe M. Bakhuyzen Vanden Brink, la justice était tenue de faire usage de son glaive, et l'on ne saurait douter que le châtiment fut bien inférieur au crime et le nombre des condamnés à celui des coupables. Notice sur Brederode, p. 173.

3 Lettre du prince d'Orange, du 11 septembre 1566. Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. II, p. 231.

4 Groen, t. II, p. 425 (29 octobre 1566).

« cute ceux qui ont brisé les images dans les temples qui « ne doivent être consacrés qu'au service de Dieu.. On veut « rétablir l'Antechrist sur son siége [1]. »

« J'espère bien, ajoutait Jean Bets, que Dieu donnera « aux prisonniers qui ont brisé les images, la force et la « patience pour endurer le tort qu'on leur fait [2]. »

Jean Bets était l'homme de confiance du prince d'Orange [3].

Nous ne tarderons pas à retrouver sur la scène des orages politiques ceux dont l'impunité aura accru l'orgueil et l'audace.

II.

LETTRE DE LA RÉGENTE AUX MAGISTRATS DES VILLES.

Le 26 août 1566, la duchesse de Parme, par des lettres adressées aux magistrats des principales villes, leur faisait connaître que le roi, prenant en considération ce qu'elle lui avait remontré par l'avis des chevaliers de l'ordre et des membres du conseil, suspendait l'inquisition et les placards relatifs à l'hérésie, et elle promettait au nom du roi que rien ne serait imputé à l'avenir aux auteurs de la requête des nobles et du compromis. C'était la charte officielle des concessions imposées à la régente ; mais, cette fois encore, elle avait considéré comme un devoir de conscience d'ajouter que la religion catholique serait maintenue et que les désordres seraient réprimés [4].

1 Groen, t. II, p. 296 (19 septembre 1566).
2 Groen, t. II, p. 313 (23 septembre 1566).
3 C'est l'expression de M. Groen Van Prinsterer.
4 Gachard, Corr. de Philippe II, t. II, p. 584.

Le prince d'Orange était retourné à Anvers. Le comte de Hornes partit pour Tournay, le comte de Hoogstraeten pour Malines. Quant au comte d'Egmont, il se dirigea vers la Flandre dont il avait le gouvernement.

La régente ne remet qu'avec une extrême réserve aux gouverneurs des provinces les forces destinées à agir contre les sectaires. Elle adresse au roi les plaintes les plus vives contre le prince d'Orange ; elle ne place pas plus de confiance dans le comte d'Egmont, car elle craint qu'il n'aille fomenter de nouveaux complots contre le service de Dieu et du roi et que les soldats placés sous ses ordres ne deviennent autant d'ennemis [1].

Situation étrange ! C'était à ceux au sujet desquels Marguerite exprimait une si vive méfiance, qu'elle se voyait réduite à confier la grave mission de rétablir l'ordre si profondément ébranlé.

III.

LE PRINCE D'ORANGE A ANVERS.

Tous les regards se portaient sur le prince d'Orange.

La Taciturne reparut à Anvers, précédé par Nicolas de Hames et le seigneur de Toulouse qui y entrèrent l'un à côté de l'autre, le premier portant les insignes de héraut de l'ordre de la Toison d'or, l'autre la besace des Gueux. Son premier soin fut de conclure avec les calvinistes une

1 Lettre de Marg. de Parme, du 13 septembre 1566. Gachard, Corr. de Philippe II.

convention par laquelle il leur assurait la liberté des prêches ; mais il rétablit aussi dans la cathédrale l'exercice du culte catholique, ce qui se fit avec solennité en présence du magistrat, et en même temps, il faisait interdire l'impression de la confession d'Augsbourg, émettait l'avis de chasser les anabaptistes et faisait même pendre quelques séditieux obscurs. « Il agissait ainsi, écrivait-il à la régente, « pour ung mieulx et pour la conservation de la religion « ancienne, service du roy et bien du pays [1]. »

« Plût à Dieu, s'écrie le duc de Clèves, que le prince « d'Orange apportât autant de soin à apaiser les troubles « qu'il en a mis à les exciter [2] ! »

Il n'était pas moins nécessaire de rétablir l'ordre en Hollande, où dans la plupart des villes les églises avaient été pillées. Comme le prince d'Orange est retenu à Anvers, il demande à la régente d'y envoyer un lieutenant en son nom. Et quel est celui qu'il propose ? Henri de Brederode [3].

En ce moment même, malgré les vaines protestations adressées à la régente, le Taciturne poursuivait les trames nouées au dehors du pays. Tandis qu'il vantait son dévouement à l'ancienne religion et au service du roi, ainsi que son zèle à faire détruire les exemplaires de la confession d'Augsbourg, il envoyait en Allemagne un message secret pour solliciter l'appui de l'électeur de Saxe qui était le

1 Lettre du prince d'Orange, du 11 septembre 1566. Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. II, p. 231.

2 Lettre du seigneur de Sweveghem. Gachard, Corr. de Philippe II, t. I, p. 469.

3 Lettre de Marg. de Parme, du 13 septembre 1566. Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. II, p. 383.

principal défenseur de cette même confession [1], et il n'hésitait pas à écrire à Guillaume de Hesse qu'il espérait que bientôt l'ivraie serait arrachée [2]. L'ivraie, c'était la religion ancienne.

Le prince d'Orange a avec Louis de Nassau et deux comtes allemands une conférence où il s'agit de levées de reîtres en Allemagne [3]. Louis de Nassau qui agit de concert avec son frère, signe à Breda avec un capitaine allemand nommé Westerholt un contrat pour la levée de mille chevaux [4]. « Tout ceci, écrit-il au prince d'Orange, fera « mettre au roi un peu d'eau dans son vin [5] ; » et il ajoute dans une seconde lettre adressée en Allemagne à un autre de ses frères : « Il se passera quelques mois avant « l'arrivée du roi : c'est alors que commencera la danse « des ours, *der beerendantz* [6]. » Puis il se rend lui-même près du duc de Clèves [7].

D'autres lettres parlent d'une levée de quatre mille chevaux et de huit enseignes de gens de pied [8].

« Il est malheureux d'être vassal » dit le Taciturne au docteur Leoninus [9].

1 Instructions du prince d'Orange, Anvers 20 septembre 1566. Groen, t. II, p. 299.

2 Lettre du 31 août 1566. Groen, Suppl. p. 36.

3 Lettre d'Alava, du 21 septembre 1566. Arch. Nat. à Paris, K. 1508.

4 Groen, t. II, p. 257 (30 août 1566).

5 Lettre de Louis de Nassau, du 2 septembre 1566. Groen, t. II.

6 Lettre de Louis de Nassau, du 21 septembre 1566. Groen, t. II.

7 Lettre de Marg. de Parme, du 27 septembre 1566. Corr. de Philippe II, t. I, p. 467.

8 Arch. de Bruxelles.

9 Lettre de Morillon, du 6 octobre 1566. Poullet, Corr. de Granvelle, t. II ; Arch. de Bruxelles, conseil des Troubles, t. XXXV, p. 20.

Cependant Marguerite est instruite de ces projets. Elle écrit au prince d'Orange pour qu'il lui apprenne ce que signifient les levées de reîtres que l'on fait en Allemagne [1].

La réponse du Taciturne fut peu satisfaisante.

Ce n'était pas du reste uniquement vers l'Allemagne que le prince d'Orange tournait ses regards : il espérait aussi trouver un utile appui en Angleterre et en France.

Dans les premiers jours de septembre, le prince d'Orange invita à dîner Thomas Gresham, qui joignait à des relations commerciales fort étendues l'influence qu'il tenait d'une mission semi-officielle d'Élisabeth. Au milieu du repas le prince d'Orange porta un toast à la reine d'Angleterre. Thomas Gresham se contenta d'y répondre par quelques remercîments assez vagues, et le festin se termina par une chanson française dont le texte ne nous a pas été conservé. Dès le lendemain, un ami du prince d'Orange reparut chez lui et lui dit : « Monsieur Gresham, la reine d'Angleterre « ne secourra-t-elle pas nos gentilshommes, comme elle « l'a fait en France pour le bien de la religion [2] ? »

Les mêmes sollicitations s'adressaient aux Huguenots.

Coligny envoie un de ses gentilshommes s'aboucher avec Louis de Nassau [3].

Sans doute le prince d'Orange était la partie principale

1 Lettre de Marg. de Parme, du 1er septembre 1566, Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. II, p. 207.

2 Strada, l. V : Lettre de Thomas Gresham à Cecil (8 septembre 1566). Record-Office ; Life of Thomas Gresham, t. II, p. 162 ; Gachard, Corr. de Philippe II, t. I, p. 467.

3 Lettre de Marg. de Parme, du 13 septembre 1566. Corr. de Philippe II, t. I, p. 461.

dans l'alliance secrète avec le prince de Condé, dont parlent les documents de cette époque [1]. Il a chargé Schwartz de porter une lettre à Alava relativement à la principauté d'Orange ; mais son but secret est de conférer avec Catherine de Médicis [2]. Il a envoyé aussi Bucholt à Paris, et sans doute ce n'est pas pour le service de Philippe II. Il s'agit d'une ligue à conclure entre Charles IX, le landgrave de Hesse et les deux électeurs palatins pour la protection des Pays-Bas [3].

Le président d'Artois négocie, au nom du comte d'Egmont, avec le connétable de Montmorency [4].

On assure que le prince de Condé s'est allié avec les Gueux [5]. Il entretient une correspondance à Valenciennes [6]. Il a convoqué ses amis à Anizy afin d'envahir le Hainaut [7].

On signale aux frontières du côté de la France des bandes d'aventuriers sans armes, qui se dirigent vers les Pays-Bas [8].

Ces préparatifs paraissent assez menaçants pour que Charles IX fasse publier une proclamation par laquelle il est interdit aux Huguenots de porter secours aux Gueux [9] ;

1 Groen, t. II.

2 Lettre d'Alava, du 8 octobre 1566 (Arch. Nat. à Paris, K. 1510).

3 Lettres d'Alava, du 14 septembre et du 2 novembre 1566 (Arch. Nat. à Paris, K. 1506).

4 Lettre d'Alava, du 2 novembre 1566.

5 Lettre du duc de Brunswick, du 3 octobre 1566. Gachard, Corr. de Philippe II, t. I, p. 471.

6 Lettre d'Alava, du 11 octobre 1566 (Arch. Nat. à Paris, K. 1510).

7 Rapport du 10 septembre 1566. Arch. de Bruxelles.

8 Lettre du seigneur de Rasseghem, du 6 septembre 1566

9 Strada, l. V.

mais ces défenses, proclamées à grand bruit pour calmer Philippe II, sont peu sincères.

Les Huguenots forment-ils des rassemblements sur les frontières des Pays-Bas? On assure que le grand-maître de l'artillerie M. d'Estrées a ordonné que les canonniers de l'armée royale se tiennent prêts pour les appuyer [1].

Lorsque le bruit se répand que Philippe II va se rendre de Barcelone à Gênes pour se diriger par les Alpes vers les bords de la Meuse, Catherine redoute qu'il ne tende la main aux catholiques de Provence en essayant même quelque entreprise sur Marseille ; et les instructions qu'elle fait donner par son fils au comte de Tende, respirent la plus étrange méfiance. Si le roi d'Espagne passe en vue de Marseille, on ne peut, puisque c'est un prince allié, se dispenser de lui offrir du vin et des fruits, mais qu'on ne l'engage pas à aborder. Si le mauvais temps l'y obligeait toutefois, que l'on veille « dextrement et secrettement » à la sûreté de la ville [2].

On raconte que Philippe II enverra directement par mer le trésor de l'armée aux Pays-Bas ; mais une flotte française est réunie à Dieppe pour saisir les navires qui le porteront [3].

« Le cardinal de Lorraine, écrit Alava à Philippe II, « m'a fait dire que je ferais bien de m'assurer si la reine- « mère était catholique et si l'on pouvait compter sur elle ; »

1 Rapport du mois de novembre 1566 (Arch. de Bruxelles).

2 Lettre de Charles IX au comte de Tende, du 11 septembre 1566 (Doc. français à Saint-Pétersbourg). Voyez cette lettre aux pièces justificatives. On craignait que les catholiques ne livrassent Marseille à Philippe II. (Avril 1565). Record Office, Cal. de 1565, n° 1109.

3 Rapport du mois de novembre 1566 (Arch. de Bruxelles).

et il ajoutait qu'on la croyait très-hésitante (*muy floxa*) en ce qui touchait les affaires de Flandre [1].

Coligny et Condé ont déclaré que si Charles IX voulait les écouter, ils pouvaient compter sur la majeure partie des habitants des Pays-Bas, que le prince d'Orange espérait l'appui de trois grands seigneurs de l'Empire et disposait non-seulement d'Anvers, mais aussi de Gravelines qui ouvrirait ses portes aux Huguenots, que le comte d'Egmont n'avait qu'un ordre à donner au gouverneur du château de Gand, que madame de Montigny, d'accord avec le comte de Hornes et sous prétexte que l'air n'est pas aussi sain à Antoing, se rendrait au château de Tournay accompagnée de gentilshommes à qui il serait aisé de s'en emparer [2].

La régente, dans sa correspondance avec Philippe II, constate les menées des Huguenots dans les Pays-Bas [3].

1 Lettre d'Alava, du 8 octobre 1566 (Arch. Nat. à Paris, K. 1508).

2 Lettre d'Alava, du 2 novembre 1566 (Arch. Nat. à Paris, K. 1506).

3 « Touchant les praticques des Huguenots de France tant sur la frontière que de l'intelligence qu'ils peuvent avoir avecq les sectaires d'icy, j'ay divers advertissemens qu'il ne leur manque vouloir, comme il est certain, de se joindre avec les rebelles s'ils venoient à la voie des armes, pour se saisir de quelques villes principalles comme Cambray, Arras, Saint-Omer, Douay ou Valenchiennes, adjoindant à cestes certain rapport que le Sr de Noircarmes m'a envoyé. A ces fins meynent quelques chefs des dicts Huguenots et sectaires praticques et intelligences là où ils peuvent, voires à Hesdin, dont j'ay adverty les capitaines illec ». Lettre de la duchesse de Parme au roi, du 27 septembre 1566 (Arch. de Bruxelles).

IV.

LE COMTE D'EGMONT EN FLANDRE.

Le comte d'Egmont se trouvait au château de Sotteghem quand il reçut de Louis de Nassau une lettre, où celui-ci le priait de signer un écrit auquel devaient adhérer les autres chevaliers de l'ordre. Ce document nous a été conservé ; et sa rédaction même indique avec quel soin on flattait le comte d'Egmont [1]. Il ne s'agissait de rien moins que de prononcer la déchéance de la duchesse de Parme et de substituer à son autorité un triumvirat [2].

« Avons nous trois seigneurs délibéré à nous déclairer « serviteurs très-humbles à Sa Majesté et protecteurs de la « noblesse et de la patrie, ensamble de tout le peuple, « vueillans maintenir ce que a esté accordé à Bruxelles et « depuis capitulé avecques les villes où avons traictié.. « Déclarons en oultre tous ceulx qui nous y vouldront don- « ner empeschement ennemis du roy, ensamble perturba- « teurs et séditieux, et ne povons d'icy en avant avoir nulle « confiance en Son Altesse, veu qu'avons assez descouvert « et cognu par expérience qu'elle ne porte aucun zèle, ni « affection à ces pays... Par quoy nous fault mettre nostre « fiance en Dieu, lequel est scrutateur des cœurs, et pro- « testons que ne emprendrons ceste protection par nulle

1 C'est l'observation de M. Groen van Prinsterer.

2 Dès le 30 août 1566, la duchesse de Parme prévenait le roi que l'intention des confédérés était de mettre le gouvernement *in mano di questi tre*. Corr. de Philippe II, t. I, p. 456.

« ambition ou affection particulière, ains tant seullement « pour le service de Dieu et la conservation de nostre pays, « et désirons à jamais demeurer très-humbles serviteurs « de Sa Majesté et mettre corps et biens tousjours pour son « service, moyennant qu'il nous veulle réputer pour ses « naturels vassaulx, se confiant de nous et ne permettant « que soyons tyrannisés, ny réduits en servitude ; car « aymons trop mieulx mourir pour la deffence et liberté de « nostre patrie que de vivre avecques toutes les richesses « et mercèdes que l'on nous pourroit faire soubs une telle « tyrannie [1]. »

Le comte d'Egmont ne crut pas devoir signer cette pièce ; mais il manda au prince d'Orange que, l'eût-il signée ou non, il l'observerait comme s'il l'avait signée cent fois [2].

Ce fut dans ces circonstances qu'il reçut de la régente une lettre écrite la veille où elle le chargeait de réclamer du clergé de Flandre un subside pour arrêter les excès des Gueux [3]. Il se hâta de le demander et l'obtint, mais n'en fit aucun usage. Peu de jours après, il écrivait à la duchesse de Parme, en affirmant sur son honneur la loyauté de ses

1 Groen, t. II, p. 468.

2 Lettre du comte d'Egmont, du 7 septembre 1566. Groen, t. II, p. 280. Je lis avec M. Bakhuyzen : « Monsieur le conte Loudwig m'at ces jours passés envoyé un escript pour fere signer à tous chevaliers de l'ordre.. Il semble à madame que ne le devons fere.. Quant à moy, soit que je le signe ou non, je l'observeray comme si je l'eusse signé cent fois. » Cette déclaration était peut-être celle dont je parlerai plus loin comme ayant été vraisemblablement soumise à la signature des seigneurs à Termonde (Groen, t. II, p. 468).

3 Lettre de la duchesse de Parme au comte d'Egmont, du 6 septembre 1566.

intentions, qu'il croyait devoir aller dans la voie du pardon même au-delà de ce qu'elle avait accordé [1]. Il préférait traiter avec les ministres afin qu'ils rendissent aux catholiques les églises qu'ils leur avaient enlevées, et il leur fit des concessions que la régente jugeait trop étendues [2].

Rien n'était plus triste que la situation de la ville de Gand. Les magistrats avaient formé une milice composée de mille hommes, non point pour garder les églises dévastées où le service religieux avait cessé, mais pour protéger les maisons des riches que la plèbe voulait piller [3].

Le comte d'Egmont fit célébrer la messe devant la croix dans l'église Saint-Michel ; puis il visita l'église Saint-Jean et le cloître des Dominicains où tout retraçait une récente dévastation [4].

Quelques arrestations eurent lieu, notamment celle du concierge de l'hôtel du *Princen-hof*, qui en avait ouvert les portes à un prêche public.

Avant de quitter Gand, le comte d'Egmont reçut un message de Louis de Nassau ; et l'on remarqua que, dans

1 « Il semble que me fauldra user de douceur avec ung peu de forme s'il en est besoing, come aussy je me doubte que seray quelquefois constraint pour ung mieulx d'excéder ce que Vostre Alteze a faict par ces derniers placars et recès avec les gentilshommes confédérés, espérant que ne le prendrez de mauvaise part, car je promets à Vostre Alteze sur mon honneur de ne le faire n'est pour éviter plus grand inconvénient. » Lettre du comte d'Egmont à la duchesse de Parme, écrite à Gand le 11 septembre 1566 (Arch. de Bruxelles).

2 Lettre de la duchesse de Parme, du 27 septembre 1566. Gachard, Corr. de Philippe II, t. Ier.

3 Lettre de la duchesse de Parme au roi, du 13 septembre 1566 (Arch. de Bruxelles).

4 Chronique flamande manuscrite.

les villes où il se rendit aussitôt après, il se montra de plus en plus bienveillant en faveur des sectaires.

A Ypres, on lui remit un autre message qui avait été apporté par quelques gentilshommes français au nom de Coligny. On les avait accueillis au cri de : « Vivent les « Gueux [1] ! »

Dans les campagnes qui entouraient Ypres, le comte d'Egmont put voir presque toutes les églises violemment occupées par ceux-là même qui les avaient saccagées, et le langage qu'il adressait à la régente, resta le même [2] ; mais Marguerite lui répondit en le pressant de faire usage de l'autorité qu'il avait entre ses mains. « Si est-ce, lui écri- « vait-elle, qu'il ne fault pourtant céder en choses injustes « à ce populasse qui doibt prendre la loy de ses supérieurs « et non la donner [3]. »

Le 27 septembre, le comte d'Egmont retourne à Gand. Il voyage dans un coche avec le comte de Hornes. Trois mille chevaux et six ou huit enseignes espagnoles le suivent ; mais la désolation règne sur tous les visages : il semble qu'on n'attende de lui aucun secours [4]. En effet, le comte d'Egmont fait relâcher le concierge du *Princen-hof* et accorde aux ministres, près de la chartreuse de Royghem, un prêche où immédiatement montent en chaire Pierre Datenus, le

1 Mém. an. publié dans les Ann. de la Soc. d'Émulation de Bruges, 2e série, t. II, p. 236 (5 septembre 1566).

2 Lettre du comte d'Egmont, écrite à Ypres le 16 septembre 1566, ibid.

3 Lettre de Marguerite de Parme au comte d'Egmont, du 21 septembre. 1566, ibid.

4 Chronique flamande manuscrite.

moine à la barbe rousse, et Herman Modet, le fauteur des pillages de Notre-Dame d'Anvers [1].

Cela ne suffisait pas toutefois pour satisfaire les Gueux de Gand. Celui que mille fois le jour ils désirent pour leur tuteur et gouverneur, c'est Henri de Brederode [2].

A Tournay, le comte de Hornes allait plus loin encore que le comte d'Egmont. Il accepte de l'argent des Gueux et, en échange, il les défend et les protége. Si les seigneurs d'Audregnies et de Lumbres encouragent ceux qui fomentent des troubles à Valenciennes, le comte de Hornes les y autorise, tout au moins par sa tacite connivence [3].

Tandis que le prince d'Orange, le comte d'Egmont et le comte de Hornes reprennent l'administration de leurs gouvernements, le bâtard de Hames s'éloigne. On dit que l'empereur l'a appelé pour combattre les Turcs [4] ; mais il formera d'autres complots en Allemagne.

La duchesse de Parme constate tristement la situation. Les moines et les prêtres n'ont pas osé reprendre l'habit religieux. Les églises ne sont pas restaurées ; leurs autels restent brisés. La messe ne s'y célèbre qu'à la dérobée. On n'y entend plus ni sermons, ni cantiques. Les hérétiques seuls dogmatisent, baptisent et marient [5].

1 De Jonghe, Ghentsche geschied., t. I.

2 Lettre d'Utenhove, du 19 septembre 1566. Groen, t. II.

3 Bakhuyzen, Studiën, t. I. p. 65.

4 Lettre de Morillon, du 8 septembre 1566. Poullet, Corr. de Granvelle.

5 Lettre de Marguerite de Parme, du 27 septembre 1566 (Arch. de Bruxelles).

V.

PROJET FORMÉ SUR BRUXELLES.

A côté des habiles temporisations du prince d'Orange et des décevantes faiblesses du comte d'Egmont et du comte de Hornes, il faut, de période en période, réserver une place aux coups de main que ne cessait de rêver Brederode.

Dès le premier jour, Brederode, d'accord avec Louis de Nassau, avait déclaré bien haut qu'il considérait comme une faute de s'être contenté des concessions de la duchesse de Parme et que pour lui il ne les eût jamais acceptées [1].

Ce qui ajoute à l'ardeur de Brederode, c'est qu'il se croit menacé tôt ou tard d'un rigoureux châtiment. Que signifie ce gibet que l'on a construit à la Haye trois fois plus grand que de coutume ? N'a-t-on pas entendu un moine dire publiquement : « Voyez-vous ce beau seigneur de Brederode ? « Avant huit jours il sera pendu par le cou et étranglé [2]. »

Il ne s'agit pour Brederode de rien moins que d'exciter un mouvement populaire à Bruxelles. La direction de cette tentative est confiée à un gentilhomme de la maison du comte d'Egmont, l'un des premiers signataires du compromis, Maximilien de Blois, dit Le Cocq de Neerynen, et le jour est fixé au 25 septembre 1566.

Le succès de ce mouvement paraît si assuré qu'on le fête même avant que ce soit un fait accompli.

Brederode s'entoure à Viane de la plupart de ceux qui

1 Le seigneur de Waroux était du même avis. Groen, t. II, p. 281.

2 Lettre de Brederode, du 3 septembre 1566. Groen, t. II, p. 275.

se sont signalés par le sac des églises, et c'est sous ses yeux aux sons du fifre et du tambour qu'ils reprennent leur œuvre de dévastation et de pillage [1].

Un des amis les plus ardents de Brederode, le comte de Culenbourg, imite son exemple ; et, pendant qu'autour de lui l'on brise les autels, il se fait servir au milieu de l'église un banquet où se confondent le sacrilége et le blasphème [2].

La régente, effrayée de ce qu'on lui annonçait, voulait de nouveau se retirer à Mons ; mais le comte de Mansfeld la rassura, et il ne s'était pas trompé.

En effet la tentative ne réussira point. Le Cocq de Neerynen se présente à l'hôtel de ville de Bruxelles, se plaint de ce que l'on ne tolère pas les prêches et déclare que si l'on n'obtempère pas à sa réclamation, « il lui y faudra pour« voir. » Il veut, dit-il, en appeler du magistrat au peuple [3]. Mais les principaux bourgeois de la ville prennent les armes et ferment les portes aux Gueux que Le Cocq de Neerynen attendait. Le Cocq de Neerynen est réduit à se retirer, *marcentibus sectariis inopia virium*, dit Burgundus [4].

Avec cet échec s'effaça le mouvement dont un premier succès eût été le signal.

Dès le lendemain, la régente écrivit au prince d'Orange qu'il était à désirer que son frère quittât le pays [5].

1 Lettre du duc de Brunswick, du 3 octobre 1566 ; Lettre de Marg. de Parme, du 15 octobre 1566. Corr. de Philippe II, t. I, pp. 471 et 473.

2 Van Vloten, t. Ier.

3 Groen, t. II, pp. 317, 319 et 378.

4 Burgund. Hist. belg., l. III, p. 246.

5 Lettre de Marg. de Parme, du 26 septembre 1566. Groen, t. II.

Déjà Louis de Nassau a envoyé des émissaires à Tournay et à Valenciennes pour informer ses zélés amis Esquerdes, Lumbres, Villers et Audregnies « d'aucunes nouvelles qui « le touchent de près [1]. » Ses amis le félicitent sur tout ce qu'il fait : il remplit un devoir en tenant plus de compte de ses engagements vis-à-vis des confédérés que des ordres de la régente : quant à eux, ils sont prêts à employer corps et biens pour une aussi juste cause [2]. Conformément à l'avis de ses amis, Louis de Nassau répond à la régente que, ne disposant pas de lui-même puisqu'il s'est obligé par serment vis-à-vis de la noblesse confédérée, il ne peut tenir compte des ordres qu'elle a donnés [3].

Tout est remis à des jours meilleurs qui ne peuvent être fort éloignés.

Louis de Nassau, chantant la palinodie, adresse d'Anvers à la duchesse de Parme une lettre où il affirme qu'il ne désire et n'a jamais rien tant désiré que de faire très-humble service au roi et à la régente. Il prend Dieu à témoin de sa sincérité [4].

La duchesse de Parme pouvait désormais apprécier cette sincérité et la loyauté avec laquelle les Gueux tenaient leurs engagements. Dès ce moment elle considéra elle-même comme nulles et non avenues les concessions qu'elle leur avait faites. Le 30 septembre, elle fit dresser par le secrétaire Berty un acte régulier de protestation contre les violences dont elle avait été l'objet [5].

1 Lettre de Louis de Nassau, du 27 septembre 1566. Groen, t. II, p. 327.
2 Groen, t. II, p. 369 (5 octobre 1566).
3 Groen, t. II, p. 372.
4 Groen, t. II, p. 373.
5 Gachard, Corr. de Philippe II, t. II, p. 588.

26

VI.

L'ASSEMBLÉE DE TERMONDE.

Les Gueux ne renonçaient point à l'appui qu'ils attendaient de l'influence et de la renommée si glorieusement acquises par le comte d'Egmont. Un de leurs agents les plus dévoués est chargé de lui porter un message au nom du prince d'Orange, mais il est écrit de la main de Louis de Nassau. On y expose que le but du roi est de réduire le pays en une effroyable servitude, et, plutôt que de la subir et d'en être le témoin, le prince d'Orange est résolu à s'éloigner. « Néanmoins, si monsieur d'Egmont et monsieur « l'amiral (le comte de Hornes) ne trouvent pas bon, comme « Monsieur (le prince d'Orange) ne faict aulcune doubte, « qu'on soit mis en telle subjection, se offre Monsieur de « s'employer, luy et les siens, en tout ce qui sera par leur « advis résolu pour l'éviter. » La convocation des États-Généraux est toujours désirable ; mais, si elle doit tarder, il ne faut pas attendre jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de remède. On demande au comte d'Egmont qu'il fasse sans retard connaître son avis et qu'il désigne au prince d'Orange un lieu convenable pour une entrevue [1].

Quelques paroles jointes à ce message ne faisaient-elles pas entrevoir l'appui qu'on espérait en Allemagne ou plutôt celui qu'on attendait de la France ?

[1] Groen, t. II, p. 324 (fin septembre). — Dès le 27 septembre, la duchesse de Parme etait instruite de ce projet d'entrevue. Corr. de Philippe II, t. I, p. 468.

D'Ypres, le comte d'Egmont se rendit à Valenciennes où s'assemblaient Lumbres, Esquerdes et les autres Gueux qui brûlaient d'introduire les Huguenots dans les Pays-Bas.

La duchesse de Parme, menacée à Bruxelles par l'audacieuse tentative de Louis de Nassau, presse le comte d'Egmont de se rendre près d'elle : il refuse et se retire à Sotteghem [1].

S'il quitte presqu'aussitôt son château et se dirige vers Bruxelles, c'est dans un but tout différent, avec une secrète mission du prince d'Orange tendant à détacher le comte de Mansfeld du parti de la régente qu'il défend avec tant de zèle [2].

Le comte d'Egmont est à Bruxelles le 1er octobre. La duchesse de Parme l'invite à assister au conseil pour y rendre compte des mesures prises en Flandre : il y fait entendre des plaintes amères sur l'intention du roi de se rendre aux Pays-Bas avec une armée espagnole pour châtier les seigneurs, sur le projet qui aurait été conçu, avec l'assentiment de la régente, d'assassiner le prince d'Orange. Il ne croit pas devoir cacher que le prince d'Orange lui a demandé une entrevue [3].

Le comte d'Egmont n'a rien obtenu du comte de Mansfeld ; mais il écrit de Bruxelles qu'il accepte l'entrevue proposée et qu'il se trouvera à Termonde, ville qui dépend

1 Lettre de Marg. de Parme au roi, du 10 septembre 1566 (Arch. de Bruxelles).

2 Lettre de Marg. de Parme, du 15 octobre 1566. Gachard, Corr. de Philippe II.

3 Lettre de Marg. de Parme, du 15 octobre 1566. Corr. de Philippe II, t. I, p. 474.

de son gouvernement, le jeudi 3 octobre à dix heures du matin [1].

Le bourgmestre de Termonde se trouvait sur la place du marché le 3 octobre 1566, quand il vit arriver trois domestiques en livrée qu'il interrogea et qui lui apprirent qu'ils précédaient d'une demi-heure le comte d'Egmont. Le bailli, le bourgmestre, les échevins se rendirent au-devant de lui ; mais, sans se préoccuper beaucoup du vin qu'ils voulaient, selon l'usage, lui offrir, il s'enferma dans une salle de la maison de Jean Van Royen où l'attendaient le prince d'Orange, Louis de Nassau, le comte de Hornes et le comte de Hoogstraeten [2].

Louis de Nassau exposa que si Philippe II envoyait une armée aux Pays-Bas pour confisquer les priviléges et établir l'esclavage, le droit de résister les armes à la main ne pouvait être contesté, et il était permis d'appeler des Allemands pour les opposer aux Espagnols. Il ajouta qu'on ne pouvait se fier à Philippe II ; car il était bien résolu à frapper, avec le prince d'Orange, les comtes d'Egmont et de Hornes.

Comme le comte d'Egmont élevait des objections, le prince d'Orange lui répondit qu'il avait la preuve certaine de ce qu'affirmait son frère ; il fit alors connaître que deux lettres de l'ambassadeur espagnol à Paris, don Francès de Alava, avaient été interceptées, et il en montra une datée du 29 août 1566.

Marguerite de Parme, dans une lettre confidentielle au

1 Groen, t. II, p. 344 (1er octobre 1566).

2 Rapport des magistrats de Termonde publié par M. Van Duyse.

roi, affirma que jamais cette lettre ne lui avait été adressée [1]. D'autre part, le Taciturne la jugeait si importante qu'il la fit imprimer plus tard à la suite de son apologie, avec une seconde lettre de don Francès de Alava ; et, comme pour les faire paraître plus vraisemblables, on y a introduit de nombreux détails sur les affaires du temps, les éléments ne manquent point pour y signaler une fraude et un mensonge et pour reconnaître que ces lettres étaient fausses. Il y a même lieu de croire que le texte n'en fut arrêté que quelques semaines après la conférence de Termonde. En effet, ces lettres du mois d'août 1566, communiquées le 4 octobre comme écrites par un ambassadeur si exactement instruit de ce qui concerne la cour d'Espagne, annoncent le retour de Philippe II à Madrid après une longue fièvre, retour qui n'eut lieu que le 22 octobre ; on y mentionne le passage de Saint-Suplice à Bayonne, qui est du mois d'octobre, et la mort du sultan Soliman, qui ne fut connue que vers la fin d'octobre à Paris.

D'après une lettre de la duchesse de Parme, la délibération avait porté à Termonde sur deux points principaux : le moyen d'empêcher le roi d'Espagne de conduire des forces considérables aux Pays-Bas, celui de substituer à sa domination celle de l'empereur [2].

Le comte d'Egmont avait refusé énergiquement de violer son serment et de prendre les armes contre le roi.

1 Lettre de Marg. de Parme, du 15 octobre 1566. Gachard, Corr. de Philippe II, t. I, p. 476.

2 Lettre de Marg. de Parme, du 15 octobre 1566. Corr. de Philippe II, t. I, p. 474. — Le duc de Saxe, oncle de la princesse d'Orange, exerçait, disait-on, une grande influence sur l'empereur. Hopper., p. 113.

Après le dîner, il y eut une nouvelle réunion qui se prolongea pendant une heure et demie ; puis le prince d'Orange retourna à Anvers, et le comte d'Egmont se rendit à Bruges où il engagea les États de Flandre à réclamer la convocation des États-Généraux.

Dans les provinces méridionales des Pays-Bas, les sectaires n'observent point les conventions qui ont été faites. La duchesse de Parme avait écrit le 4 décembre à Jean d'Hembyze de s'opposer à l'exercice public de la religion réformée et de ne tolérer les prêches que là où ils avaient été autorisés. Hembyze lui répond qu'il a reçu des lettres du comte d'Egmont « au contraire » des lettres de la régente, « disans que Vostre Altesse a approuvé ce qu'ont fait lui et « Bacquersele [1]. »

Les États de Flandre, comme ceux du Brabant, demandaient la suppression des prêches [2] ; mais, en ce moment même, les sectaires bâtissaient un temple en bois aux portes de Gand [3].

Le comte d'Egmont persiste dans sa conduite ambigue et hésitante. A vingt-quatre heures d'intervalle il écrit à la régente qu'il serait utile de ne pas laisser la compagnie de l'amiral à Gand où huit cents sectaires ont fait leur soumission et qu'en ce qui touche le prédicant arrêté à Alost, il lui semble « que le plus tost que l'on en face la « justice, est le meilleur [4]. »

1 Arch. de Bruxelles (28 décembre 1566).

2 Lettre de Robert de Melun, du 19 décembre 1566. Arch. Nat. à Paris, K. 1507 ; Groen, t. III, p. 2 (31 décembre 1566).

3 Nouvelles de Gand, 14 novembre 1566. Arch. Nat à Paris, K. 1506.

4 Lettre du comte d'Egmont, du 26 et du 27 octobre 1566. Arch. de Bruxelles.

Le bruit s'était répandu que la conférence de Termonde devait être suivie d'une autre réunion qu'y tiendraient les nobles confédérés. C'est au comte d'Egmont que la duchesse de Parme s'adresse pour le prier de l'empêcher, en faisant tout ce qui dépend de lui « vers ceulx qui dressent ceste « assemblée [1]. »

On ne connait point la réponse que le comte d'Egmont fit à Marguerite de Parme. S'il n'avait pas voulu s'associer à la déclaration préparée à Termonde, ses liens avec ceux qui en étaient les auteurs, ne s'étaient point affaiblis. Il écrivit de nouveau au comte de Mansfeld pour l'entraîner dans le parti du prince d'Orange ; et, comme il avait appris qu'en Artois on murmurait au sujet de sa conduite, il fit parvenir, de concert avec le comte de Hornes, aux seigneurs de Lumbres et d'Audregnies, ces agents actifs entre tous du parti des Gueux, des lettres par lesquelles il appelait de ses vœux un temps meilleur où il rendrait honteux et confus ceux qui injustement voulaient le charger et où telles gens n'auraient plus le moyen d'user de semblables calomnies [2].

Lorsque la régente invite de nouveau le comte d'Egmont à se rendre auprès d'elle, il répond par un second refus et se retire de nouveau au château de Sotteghem [3].

1 Lettre de la duchesse de Parme au comte d'Egmont, du 10 octobre 1566. Arch. de Bruxelles.

2 Lettre du comte de Hornes, du 8 octobre 1566, Suppl. de Strada, p. 464 ; Lettre du comte d'Egmont, du 9 octobre 1566 (British Museum, Cotton, Galba, C. III). — Sur les plaintes soulevées en Artois, voyez Poullet, Corr. de Granvelle, t. I, p. 511.

3 Lettre de la duchesse de Parme à Philippe II, du 10 octobre 1566.

Marguerite de Parme indignée rend compte au roi de ce qui se passe dans une lettre du 12 octobre. Trois jours après elle lui fait connaître que le but secret des seigneurs lui a été dévoilé. Il ne s'agit de rien moins que d'un partage des Pays-Bas. Les Français s'attribueraient la Flandre, l'Artois et le Hainaut, dont le comte d'Egmont recevrait le gouvernement [1]. La Gueldre serait donnée au duc de Clèves ; la Frise au duc Auguste de Saxe. Le Brabant deviendrait le lot du prince d'Orange ; la Hollande celui de Brederode [2].

VII.

LE PROJET SUR ANVERS.

Ce n'est point sans intention que Louis de Nassau s'était dirigé vers cette ville d'Anvers, métropole de la Réforme et centre des agitations, d'où il adressait naguère à la régente de vaines protestations de fidélité.

Un avis secret, transmis de Gand par l'échevin Jean d'Hembyze, accroissait les inquiétudes de la duchesse de Parme. On la prévenait que cette ville semblait n'attendre que le jour de la désolation, que les Gueux se montraient pleins d'audace, que les ministres des diverses villes des Pays-Bas, d'accord avec l'avocat Pierre de Rycke, s'étaient

1 A ceci peut-être fait allusion la charge alléguée contre le comte d'Egmont qu'il avait traité en France « por sus particulares fines e respectos » (Arch. de Bruxelles, conseil des Troubles, t. XXXV).

2 Lettre de Marg. de Parme du 15 octobre 1566. Corr. de Philippe II, t. I, p. 473.

secrètement réunis en attendant le signal qui devait venir d'Anvers. « Nonobstant tous debvoirs, enquestes et recher- « ches faictes, écrivait Hembyze, ne sçavons atteindre leur « desseing, que ne doubtons qu'il ne soit à très-mauvaise « fin contre le repos et tranquilité publique, de tant plus « que passé quelques jours aucuns de leur religion tiennent « propos ouverts que brief l'on ne trouvera dedans ceste « ville ny prestres, ny moynes, et qu'ils n'attendent que le « coup se donne en Anvers [1]. »

La régente n'ignorait point ces menées et n'ajoutait pas de confiance aux discours qui les dissimulaient. Elle savait qu'à Anvers tout se faisait par les inspirations du prince d'Orange [2] et qu'il lui serait aisé d'y usurper l'autorité souveraine en ralliant les Gueux autour de lui.

A cette époque paraît appartenir un rapport secret adressé par la duchesse de Parme à Madrid sur la conduite à tenir vis-à-vis des principaux seigneurs dont elle a eu à se plaindre. Elle n'avait pas cru devoir y faire figurer le comte d'Egmont qu'elle jugeait plus loyal et plus fidèle. Ce rapport embrassait les points suivants : Voyage du roi.— Amnistie générale des habitants des Pays-Bas.— Châtiment ou pardon spécial pour les habitants de Valenciennes.— Mesures à prendre à Anvers, et en second lieu à Tournay, à Gand, à Ypres et dans d'autres villes. — Continuera-t-on à faire des levées en Allemagne ? — Admettra-t-on la réconciliation du seigneur de Brederode [3] ? — Que fera-t-on pour le

1 Arch. de Bruxelles.

2 Lettre de Marg. de Parme, du 12 octobre 1566. Corr. de Philippe II, t. I, p. 477.

3 Sy se admitira la reconciliacion del senor de Brederode.

prince d'Orange ? lui laissera-t-on ses gouvernements et ses charges [1] ? — Que fera-t-on pour le comte de Hornes à qui Madame a fait connaître qu'il eût à continuer son service et à se rendre au conseil comme par le passé [2] ? — Permettra-t-on au marquis de Berghes et au seigneur de Montigny de retourner aux Pays-Bas [3] ?

Aucun de ces points ne paraît avoir été résolu affirmativement par Philippe II.

L'un des anciens amis de Granvelle et l'un des conseillers les plus fermes de la duchesse de Parme, Christophe d'Assonleville, est envoyé à deux reprises à Anvers pour obtenir du prince d'Orange des explications sur ce qui s'y passe. Le Taciturne répond « avec bon visage » qu'il « veut « continuer le service de Sa Majesté », mais que le meilleur moyen d'assurer la paix du pays serait de proclamer la liberté de religion. Il ne cache pas du reste son mécontentement de la méfiance dont il est l'objet de la part de la régente et demande à pouvoir se retirer en Hollande, en laissant le gouvernement d'Anvers à un de ses amis, et cette fois encore il désigne Brederode. C'est ce que la régente ne pouvait admettre, et à grand peine consentit-elle à ce que le prince d'Orange fût remplacé par le comte de Hoogstraeten [4].

Le prince d'Orange quitta Anvers le 12 octobre 1566.

1 Lo que toca al principe de Orange ; sy sera bien de proveer agora de sus governos y cargos.

2 Lo que toca al conde de Horne, al qual Madama declaro que continuasse sa servicio y de venir al consejo como de antes.

3 Papiers du cardinal Espinosa. British Museum, add. mss., 28386, f. 112.

4 Justification du magistrat d'Anvers.

La mission d'Assonleville avait déjoué les projets que Louis de Nassau et Brederode avaient pu y former.

VIII.

LE PRINCE D'ORANGE EN HOLLANDE.

Les lettres que le prince d'Orange adresse de Hollande à la régente, restent voilées d'une fallacieuse hypocrisie. Loin d'affirmer, comme dans le projet de déclaration proposé au comte d'Egmont, qu'il ne peut plus se confier en elle, il la supplie « de lui mander son bon plaisir pour se « pouvoir régler selon iceluy [1]. »

Le prince d'Orange déclare aux États de Hollande que les prêches ne pourront avoir lieu que hors des villes ; mais il les tolère à Amsterdam [2].

C'est en ce moment qu'il rédige un mémoire pour la liberté absolue de religion ; mais il y parle en catholique. « Notre religion, dit-il, est si ancienne, depuis si long- « temps approuvée et observée qu'il faut être bien aise de « pouvoir montrer qu'elle est la mieux fondée. » Il compare les protestants aux disciples d'Arius et espère que, grâce aux soins de ceux qui ont la charge des âmes, on pourra les ramener au droit chemin [3].

Le 1er novembre 1566, le prince d'Orange et Louis de Nassau se rendent près de Brederode au château de Viane

1 Gachard, Corresp. du prince d'Orange, t. II, p. 291.
2 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. II, pp. 261, 271 et 283.
3 Groen, t. II, p. 429.

où le sac des églises vient d'avoir lieu avec sa publique connivence [1].

Déjà le prince d'Orange a écrit à la régente que Brederode s'est borné à faire enlever les autels et les images, mais sans les briser. Du reste il assure la régente que Brederode est « très-affectionné à faire très-humble service à « Sa Majesté et à Son Alteze [2]. »

Quant au comte de Culenbourg, il trouve fort satisfaisantes les explications données « par ce bon et doux sei- « gneur » qui a agi moins de son propre mouvement que par le conseil de ceux qui l'entourent [3].

Culenbourg a jugé utile de se justifier lui-même. Il écrit que s'il a assisté au bris des images, c'est pour l'apaisement des troubles ; il n'y a été présent que pour éviter de plus grands desordres et afin de conserver les meubles des églises, dont il a fait dresser inventaire. Il ajoute : « Pour « le service de Sa Majesté ne voudroie espargner la der- « nière goutte de mon sang [4]. »

Tels sont les seigneurs dont le Taciturne garantit la loyauté.

Quelques jours après, Morillon écrivait à Granvelle : « Le prince d'Orange vous trompe comme il faict tant « d'aultres [5]. »

1 Groen, t. II, p. 427.

2 Lettre du prince d'Orange, du 22 octobre 1566. Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. II, p. 258.

3 Lettre du prince d'Orange, du 15 novembre 1566. Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. II, p. 269.

4 Lettre du comte de Culenbourg, du 25 octobre 1566 (Arch. de Bruxelles).

5 Lettre de Morillon, du 28 novembre 1566. Poullet, Corr. de Granvelle, t. II, p. 125.

La duchesse de Parme ne devait pas tarder à reconnaître combien étaient fallacieuses les déclarations auxquelles elle avait pu un instant ajouter foi.

Brederode négociait avec tous les sectaires de la Hollande pour qu'ils s'en remissent à l'avis du prince d'Orange « moyennant son assurance » dans la question des prêches. Si plus tard d'autres éventualités se présentaient, ils devaient encore agir d'accord avec lui.

Déjà Brederode croyait pouvoir répondre des bourgeois de Leyde ; il avait parlé à ceux d'Amsterdam, de Delft, de la Briele. « Ils feront tout ce qui plaira à monsieur le prince « et s'offriront d'eux-mesmes... Tous sont fort volontaires « à mettre corps et biens en ce que l'on les vouldra em- « ployer. » Brederode qui l'annonçait à Louis de Nassau, ajoutait qu'il espérait mourir pauvre soldat, vrai Gueux, à ses pieds [1].

1 Lettre de Brederode, du 27 octobre 1566. Groen, t. II, p. 415.

CHAPITRE XVI.

LES PAYS-BAS. — INSURRECTION DE VALENCIENNES.

(novembre 1566 — janvier 1567).

Bruit de la prochaine arrivée de Philippe II aux Pays-Bas. — Insurrection de Valenciennes. — Prise d'armes des sectaires de la West-Flandre.

I.

BRUIT DE LA PROCHAINE ARRIVÉE DE PHILIPPE II AUX PAYS-PAS.

Au moment où le prince d'Orange était en Hollande le complaisant témoin des provocations de Brederode, il reçut une lettre du baron de Montigny écrite au Bois de Ségovie le 4 octobre. Elle portait que Philippe II se préparait à quitter Madrid pour aller s'embarquer en Catalogne, qu'il était abondamment pourvu d'argent plus qu'aucun prince chrétien et qu'il amènerait avec lui soixante ou soixante-dix mille vieux soldats espagnols, italiens et allemands. « Vous « pouvez considérer par vos prudences, ajoutait Montigny, « si ceste troupe vient à nostre pays, ce qui se passera et

« ce qui en despend, ce qui nous gardera d'en dire davan-
« tage [1]. »

Lorsque le prince d'Orange reçut la lettre de Montigny et d'autres avis semblables transmis d'Espagne, il comprit que le péril s'approchait et qu'il lui devenait de plus en plus utile de s'assurer un appui dans les circonstances graves et difficiles qu'un avenir prochain allait peut-être faire naître.

Le Taciturne ne savait encore à quel parti s'arrêter. Il chargeait son agent Schwartz de faire à Paris à l'ambassadeur espagnol Alava des propositions où il se faisait fort de soumettre à son influence les États de Hollande pour rétablir l'autorité du roi [2]; mais, en même temps, il rappelait sa fille de la cour de la régente [3], fraternisait avec Brederode [4] et traitait avec l'Allemagne où il rencontrait plus de raideur qu'il ne l'avait présumé.

Le landgrave Guillaume de Hesse le pressait d'embrasser ouvertement la confession d'Augsbourg [5], et le prince d'Orange lui répondait qu'il en était peu éloigné [6].

Une lettre du landgrave de Hesse mit un terme à ces hésitations. Il y faisait connaître que si le prince d'Orange ne se ralliait pas à la confession d'Augsbourg, il ne devait pas

1 Lettre de Montigny, du 4 octobre 1566. Groen, t. II, p. 360.

2 Lettre de Schwartz à Alava, du 5 novembre 1566. Arch. Nat. à Paris, K. 1507.

3 Lettre de Curiel. Arch. Nat. à Paris, K. 1507.

4 Même lettre.

5 On trouve dans le recueil de M. Groen (t. III, p. 390) une lettre adressée le 13 octobre 1566 par le landgrave Guillaume de Hesse à Louis de Nassau. Le landgrave y insiste vivement pour que tous les calvinistes embrassent la confession d'Augsbourg.

6 Lettre du prince d'Orange, du 5 novembre 1566. Groen, t. II, p. 450.

compter sur l'appui des princes protestants d'Allemagne [1].

La Taciturne s'inclinait de plus en plus sous cette pression, et, au mois de décembre 1566, l'électeur de Saxe le félicitait de la résolution qu'il allait prendre [2].

Louis de Nassau maintenait à son frère le précieux concours de son zèle et de son activité. Un instant il avait songé à négocier avec le roi d'Espagne dont il connaissait les embarras d'argent et à lui offrir trois millions, s'il consentait à accorder la liberté de religion [3]; mais en même temps il ne négligeait rien pour résister par la force et écrivait en Allemagne afin de presser la levée des reîtres [4].

Le prince d'Orange fortifie le château de Bueren et Henri de Brederode celui de Viane [5].

On compte toujours sur les Huguenots. Coligny refuse de comparaître devant le parlement de Paris et se rend dans le Beauvoisis pour recevoir la collecte des églises [6] : « Si les choses vont mal en Flandre, écrit l'envoyé florentin Petrucci, c'est lui qui jugera les autres [7]. » Coligny

1 Groen, t. II, p. 489 (27 novembre 1566).

2 On craignait beaucoup plus de le voir se rapprocher des calvinistes que d'apprendre qu'il restait catholique. Groen, t. III, pp. 32 et 41. — M. Bakhuyzen van den Brinck observe fort bien que le prince d'Orange, en abjurant le catholicisme pour embrasser le luthéranisme, était guidé bien plus par ses intérêts politiques que par sa conscience. Studiën en schetzen, p. 205.

3 Groen, t. II, pp. 416 et 515.

4 Groen, t. II, p. 402 (16 octobre 1566).

5 Lettre de Marg. de Parme, du 3 janvier 1567. Gachard, Corr. de Philippe II ; Lettre de Mondragon, du 22 décembre 1566 ; Lettre de Curiel, Arch. Nat. à Paris, K. 1507.

6 Lettre d'Alava, du 31 décembre 1566. Arch. Nat. à Paris, K. 1507.

7 Lettre de Petrucci, du 8 octobre 1566. Desjardins, Rel. de la France et de la Toscane, t. III.

traite avec les habitants de Tournay où se rouvrent les prêches : il a promis un secours de trois mille chevaux [1].

Il ne faut pas moins se méfier de ce qui se passe à la cour de France [2]. Le seigneur d'Andelot y réside comme l'envoyé des Gueux, et un gentilhomme hollandais déguisé voyage entre la Hollande et Paris pour porter les messages du prince d'Orange. La reine Catherine reste enfermée pendant deux heures avec un de ses agents [3].

Le pillage des églises et des monastères a recommencé. A Bruxelles on monte la garde à l'entrée des églises. A Bois-le-duc les églises sont saccagées. Ces scènes de désordre se renouvellent à Breda, et là, de même qu'à une autre époque on avait sous les auspices de Condé violé à Vendôme les tombeaux de sa maison, c'est en quelque sorte sous les yeux du prince d'Orange que des séditieux dont il est le complice, jettent au vent les cendres de ses ancêtres [4].

Que l'on ne confonde pas toutefois les excès de la plèbe excitée et conduite par des émissaires étrangers avec la légitime représentation de la vie communale et du sentiment national. Les États de Flandre et de Brabant s'unissent pour demander que l'on mette un terme aux désordres et que l'on fasse cesser les prêches [5].

1 Lettre de l'archevêque de Cambray, du 1er novembre 1566. Arch. Nat. à Paris, K. 1507.

2 Lettre de l'archevêque de Cambray, du 14 décembre 1566. Arch. Nat. à Paris, K. 1507.

3 Lettre d'Alava, du 31 décembre 1566.

4 Lettre de l'archevêque de Cambray, du 14 décembre 1566 ; Lettre de Mondragon, du 22 décembre 1566. Arch. Nat. à Paris, K. 1507.

5 Lettre de Robert de Melun, du 19 décembre 1566. Arch. Nat. à Paris, K. 1507.

Le 18 novembre 1566, Marguerite de Parme écrit à Philippe II que son arrivée dans les Pays-Bas ne peut être remise après l'hiver. Louis de Nassau est allé en Allemagne ; on traite avec les Huguenots [1], et les mécontents menacent de mettre à mort les prêtres, les religieux et les catholiques dès qu'ils apprendront que le roi s'est embarqué. Le prince d'Orange et le comte d'Egmont continuent à ne tenir aucun compte de ses ordres [2]. Le seigneur de Boxtel a dit à Noircarmes qu'il a promis au prince d'Orange de marcher et de porter les armes avec lui, fût-ce contre le roi [3].

La duchesse de Parme sans cesse troublée par de sinistres rumeurs résistait à peine à ses émotions et à ses fatigues. Elle se levait deux ou trois heures avant le jour, et, après avoir récité ses prières ou assisté à la messe, elle s'occupait de sa correspondance, puis réunissait le conseil. Elle dinait à midi ; mais souvent, préoccupée d'autres soins, elle ne se mettait à table que longtemps après. L'après-dinée, c'étaient d'autres délibérations qui se prolongeaient parfois jusqu'à onze heures du soir ; et le court repos qu'elle prenait, n'était que trop troublé par de profondes inquiétudes. Grâce à son énergie virile, elle dominait ces auxiétés et résistait à ces fatigues ; mais on se demandait autour d'elle comment elle était encore en vie [4].

Un instant, Marguerite de Parme avait cru toucher au

1 Groen, t. III, pp. 131, 134, 143.

2 Gachard, Corr. de Philippe II, t. I, p. 481.

3 Lettre de Marg. de Parme, du 18 novembre 1566. Gachard, Corr. de Philippe II, t. I. p. 484.

4 Lettre d'Armenteros, du 24 décembre 1566 ; Lettre de Marchi, du 16 décembre 1566.

terme de ses épreuves : elle s'était trompée. Dans son anxiété, elle se rendit en pèlerinage à Notre-Dame de Halle. Pendant plus de trois heures, elle resta agenouillée au pied de l'autel constamment en prière jusqu'au moment où, ses forces l'abandonnant, on lui jeta à la hâte un manteau de zibeline sur les épaules, et elle quitta ainsi l'église au milieu de l'émotion de tous ceux qui l'entouraient [1]. A son retour à Bruxelles, les seigneurs qui lui étaient fidèles, suspendirent à leur cou une médaille où Notre-Dame de Halle était représentée comme la protectrice au milieu des dangers. Bien mieux que la médaille des Gueux, elle rappelait à ceux qui la portaient ce qu'ils devaient à Dieu et à leurs serments [2].

II.

INSURRECTION DE VALENCIENNES.

La possession de Valenciennes était aux yeux des Gueux le moyen le plus facile de tendre la main aux Huguenots. Rien ne fut négligé pour atteindre ce but, et Gilles Le Clercq, l'actif secrétaire de Louis de Nassau, semble avoir été l'instrument que l'on employa pour correspondre avec les ministres et les sectaires qui étaient nombreux à Valenciennes [3].

1 Lettre de Marchi, du mois d'octobre 1566 ; Lettre d'Alava, du 10 novembre 1566. Arch. Nat. à Paris, K. 1506.

2 Strada, l. v ; Gachard, Corr. de Philippe II, t. I, p. 495.

3 Après le combat d'Austruweel, les papiers de Gilles Le Clercq furent saisis, et Granvelle en envoya un résumé au roi. Lettre de Granvelle, du

Il semble également établi que le comte de Hornes, jaloux du seigneur de Noircarmes qui commandait à Valenciennes, favorisa Gilles Le Clercq. « Vous demandez l'avis du comte « de Hornes et le nostre », écrivait Le Clercq au consistoire de Valenciennes ; et après avoir fait connaître que cet avis était de ne pas déférer aux requêtes de Noircarmes, il ajoutait : « Toutefois ne le déclarez pas comme venant « de luy [1]. »

Les sectaires étrangers accourent en grand nombre. Ils veulent faire de Valenciennes une autre Genève [2].

La duchesse de Parme somme les magistrats de Valenciennes de recevoir une garnison : ils refusent d'obéir, invoquent leurs privilèges et ferment leurs portes.

Aussitôt Noircarmes réunit des troupes, et, le 14 décembre 1566, Marguerite déclare les habitants de Valenciennes rebelles et ennemis du roi [3].

Les sectaires de Valenciennes se livrent à de déplorables excès ; ils brûlent l'abbaye de Fontenelle où jadis une sœur de Philippe de Valois s'était retirée pour chercher la paix de Dieu au milieu des agitations du monde ; et en même temps ils creusent leurs fossés et fortifient leurs remparts.

Le comte de Hornes a fait prévenir les Gueux de Valen-

17 août 1567. Gachard, Corr. de Philippe II. Dans une lettre du 30 juillet 1567, la régente l'appelait : « le principal secrétaire du comte Louis, fau- « teur de tous ces troubles ». Elle déclarait que par la saisie de ses papiers « toute la source, conduicte et desmenée de ces pratiques, troubles et « esmotions » avaient été découvertes, ibid. t. I, p. 557.

1 Paillard, Mém. hist. de l'arr. de Valenciennes, t. VI.

2 Lettres de Morillon, du 22 décembre 1566. Poullet, Corr. de Granvelle.

3 Lettres de Marg. de Parme à Alava, du 27 novembre et du 4 décembre 1566. Arch. Nat. à Paris, K. 1507.

ciennes de ne pas hésiter à se défendre si on les attaquait, les assurant qu'il leur suffirait de résister pendant quelques semaines pour ne plus rien avoir à craindre [1].

Cependant le seigneur de Noircarmes forme le siége de Valenciennes ; et sa petite armée, en en affamant les habitants, ferme en même temps le passage aux Huguenots, s'ils veulent pénétrer dans les Pays-Bas.

Lorsque les chefs des Gueux apprirent que la régente envoyait des troupes vers Valenciennes, avec l'ordre d'occuper cette ville par la force si elles rencontraient quelque résistance, ils comprirent aussitôt que leur alliance avec les Huguenots était ébranlée dans sa base.

Il fallait à tout prix conserver une ville qui assurait les communications des Gueux et des Huguenots.

Une réunion a lieu à Anvers chez le comte de Hoogstraeten. Là se trouvent Louis et Jean de Nassau, le comte de Solms, les seigneurs de Dolhain, de Longastre, de Rummen, de Boisot, de Louverval, d'Andelot et les deux Marnix. On s'y occupe des moyens de porter secours à leurs amis de Valenciennes [2].

Les Allemands sont trop loin ; les Huguenots ne sont pas prêts. Il faut réveiller des passions à peine assoupies et rappeler sous les armes les bandes tumultueuses qui, quatre mois auparavant, avaient répondu à l'appel des ministres : c'est aux mêmes lieux d'où elles sont sorties au mois d'août pour ravager la Flandre, qu'on les retrouvera au mois de décembre pour délivrer Valenciennes.

1 Confession de Gui de Brès. Bull. du protestantisme français, 1879.

2 Lettre de Marguerite de Parme, du 18 décembre 1566. Corresp. de Marg. de Parme (Archives de Bruxelles).

III.

PRISE D'ARMES DES SECTAIRES DE LA WEST-FLANDRE.

Le mot d'ordre descend rapidement d'Anvers dans les campagnes, de l'assemblée des seigneurs aux conciliabules du peuple.

A la mi-décembre 1566, tous les ministres de la West-Flandre se réunissent à Neuve-Église. Là se trouvent Pierre Datenus et Herman Modet. Jean Denis est choisi pour capitaine ; il aura sous ses ordres Jean Soreau et Jean Ramault [1]. Ils parcourent le pays, tambour battant et drapeau déployé, faisant publier partout que tous ceux qui veulent défendre l'Évangile, aient à s'enrôler dans leur milice [2].

« Les Gueux s'arment aussi autour de nous, » écrit de Lille le seigneur de Rasseghem. Chaque église doit fournir cent hommes, ce qui, pour ces quartiers, ferait environ six mille hommes [3].

L'ordre a été donné que toutes les troupes de Gueux se dirigent vers Valenciennes ; il faut secourir les frères et les amis qui y ont arboré le drapeau de la résistance ; il faut conserver ouverte cette porte accessible aux Huguenots.

1 Une souscription pour les frais de la guerre fut ouverte à Neuve-Église. Bruges s'inscrivit pour huit mille florins, Ypres pour trois mille, Dixmude, Furnes, Dunkerque et Nieuport ensemble pour quatre mille, Steenwerk et Neuve-Église pour sept cents.

2 Coussemaker, Troubles de Flandre, t. II et t. IV ; Diegerick, Doc. du XVIe siècle, t. III, p. 321.

3 Lettre du seigneur de Rasseghem, du 11 décembre 1566 (Arch. de Bruxelles).

Les magistrats de Courtray adressent à la régente un message gros d'alarmes. Ils annoncent que les sectaires ont pris les armes : partout où ils passent, ils pillent les églises et les villages.

L'abbaye du Pré-aux-Nonnains située à un trait d'arc de la citadelle de Tournay est livrée aux flammes, et la ville même est menacée du pillage.

Mais, c'est de la West-Flandre qu'arrive la petite armée formée par Pierre Datenus et Herman Modet. Elle est commandée par Jean Denis et compte trois ou quatre mille hommes. On raconte que bientôt treize enseignes d'infanterie recrutées par les confédérés iront les rejoindre.

Dans ces graves circonstances, le seigneur de Rasseghem fait preuve du plus noble courage. Il sort de Lille avec quelques-uns de ses amis, cinquante arquebusiers à cheval et cent cinquante arquebusiers à pied, rencontre à Wattrelos les sectaires qui marchaient en désordre et les attaque résolument. Parmi les siens il compte deux morts et sept ou huit blessés ; mais il tue le capitaine des insurgés et bon nombre de ceux qui l'entourent. Les autres se réfugient dans la tour de l'Église qui est aussitôt prise d'assaut.

Cependant les bandes qui venaient de brûler l'abbaye du Pré-aux-Nonnains, accourent au secours de leurs frères. Un nouveau combat s'engage. Le tocsin sonne du haut de la tour encore pleine de cadavres. Deux mille paysans, armés de bêches et de faux, se précipitent dans la mêlée pour défendre leurs foyers, et la victoire est complète. Le soir, toutes les bandes des Gueux étaient dispersées et se cachaient dans les bois. Parmi les prisonniers se trouvaient plusieurs Français. On trouva des lettres datées de « nostre

« camp » où l'on promettait un prompt secours aux Gueux de Valenciennes [1].

Presqu'au même moment, le seigneur de Noircarmes, rencontrant de nombreux rassemblements près de Tournay au village de Lannoy, les dispersa en ne perdant que six hommes [2].

La régente avait cru devoir annoncer au prince d'Orange la défaite des sectaires Celui-ci lui répondit qu'il s'en réjouissait puisque c'étaient des rebelles ; mais qu'il lui semblait que le mieux était « d'entrer le moins possible aux « armes » contre ceux qui ne l'étaient pas [3].

Dans cette multitude qui, à la voix des ministres, se livraient à tous les excès, il fallait distinguer les desseins pernicieux des uns, l'ignorance des autres qu'égaraient de vaines promesses ou un faux enthousiasme. « Selon la dis- « position des affaires présentes, » écrivait le seigneur de Rasseghem quelques jours après son succès, « il semble « estre plus requis de modérer les affaires que de susciter « de nouveaux troubles », et il demandait qu'on ne recherchât personne à raison des croyances religieuses [4].

Marguerite de Parme, toujours généreuse même au milieu des périls dont elle était menacée, répondait au seigneur

1 Lettres du seigneur de Rasseghem, du 26 decembre 1566 (Van Vloten, t. II, p. V), du 27 et du 30 décembre 1566 (Arch. de Bruxelles) ; Lettre de Morillon, du 31 décembre 1566. Poullet, Corr. de Granvelle ; Diegerick, Doc. du XVIe siècle, t. III, p. 296.

2 Lettres de la duchesse de Parme, du 3 et du 11 janvier 1567. Corr. de Philippe II, t. I, pp. 499 et 503 ; Groen, t. III, pp. 7 et 13.

3 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t II, p. 319.

4 Lettre du seigneur de Rasseghem, du 8 janvier 1567 (Arch. de Bruxelles).

de Rasseghem qu'il fallait supprimer les prêches « par tous « moyens doulx et gracieulx. » Elle pensait comme lui que personne ne devait être recherché à raison de sa conscience; mais elle ne voulait pas qu'on l'annonçât trop haut de peur que la licence multipliant les sectes et les hérésies ne conduisît au désordre. Ce qu'elle recommandait au seigneur de Rasseghem, c'était de s'informer qui avait enrôlé et payé les sectaires et dans quel but, quels étaient ceux qui devaient les rejoindre, et enfin « qui estoient les masques allans et « venans avec eulx [1]. »

La régente écrivait aussi au comte d'Egmont qu'elle voulait pardonner « aux moins mauvais. » — « Pour éviter le « désespoir d'aulcuns qui ont moins offensé, ajoutait-elle, « vous leur pourrez dire qu'ils viennent à demander pardon « particulier ou qu'ils attendent la venue de Sa Majesté. « La raison veult bien que Sa Majesté qui a tant de paine « et de frais à ceste occasion, en ait le bon gré de sa clé- « mence de ses subjects à sa venue [2]. »

1 Lettre de Marguerite de Parme, du 13 janvier 1567 (Arch. de Bruxelles).

2 Lettre de Marguerite de Parme, du 24 janvier 1567 (Arch. de Bruxelles).

CHAPITRE XVII.

LES PAYS-BAS. — LE COMBAT D'AUSTRUWEEL.

(janvier 1567 — 13 mars 1567.)

Brederode est élu chef des Gueux. — La dernière requête des confédérés. — Anvers capitale des Gueux. — Armements de Brederode. — Hésitation du prince d'Orange. — Le comte d'Egmont se sépare des confédérés. — Projet sur la Zélande. — Combat d'Austruweel.

I.

BREDERODE EST ÉLU CHEF DES GUEUX.

Tandis que les cadavres des ouvriers entraînés dans la prise d'armes des ministres de la West-Flandre gisent encore sanglants dans les champs de Wattrelos et de Lannoy, Datenus fuit en Hollande. Il se rend à Amsterdam où se trouvent le prince d'Orange et Brederode. C'est là que se réunissent les députés de tous les consistoires. Ils décident qu'il faut offrir la direction des affaires, soit au prince d'Orange, soit au comte de Hornes, soit à Brederode, avec un conseil composé de six membres des consistoires et de six marchands qui seraient chargés de fournir l'argent.

Le prince d'Orange, bien qu'on lui expose que ce sont surtout ses intérêts que l'on défend et qu'on compte sur

lui, refuse de se prononcer ; le comte de Hornes suit son exemple. Brederode, moins timide, accepte la tâche que lui défèrent les consistoires. Depuis longtemps on l'appelait : « le grand Gueux [1]. » Il devient le chef avoué et reconnu des Gueux. On ne saurait dire à quel point il en est adoré [2]. On vend son portrait jusqu'aux portes de Paris à la foire de Saint-Denis, comme s'il était un Scipion [3].

Deux partis se dessinent nettement : celui des confédérés publiquement ralliés sous la bannière de Brederode et celui des *flacos*, comme les appelle Ayala, qui se rapprochent du prince d'Orange et conspirent en feignant d'obéir [4].

Les six députés que les consistoires adjoignent à Brederode, sont les deux frères de Batenburg, Le Cocq de Neerynen, Wingle, Andelot et Philippe de Marnix, trésorier-général des Gueux. Les levées de troupes se feront au nom du roi et du seigneur de Brederode comme commandant en chef pour la protection de la parole de Dieu [5].

La duchesse de Parme, instruite de ce qui se passe, charge, le 9 janvier 1567, le secrétaire de la Torre d'interpeller Brederode pour savoir s'il est résolu à se conformer à tous les ordres du roi et à renouveler le serment qu'il lui a prêté. Elle lui écrit elle-même pour qu'il s'explique formellement à cet égard [6].

1 Groen, t. II, pp. 184 et 189.

2 Adorado de aquel barbaro pueblo y pernicioso.

3 Lettre d'Alava, du 13 février 1567 ; Lettre de Prats, du 15 février 1567. Arch. Nat. à Paris, K. 1507.

4 Lettre d'Alava, du 6 mars 1567. Arch. Nat. à Paris, K. 1507.

5 Deventer, Het jaar 1566.

6 Instructions de la Torre, du 9 janvier 1567 ; Lettre de la duchesse de

Aucune réponse satisfaisante n'est donnée ni à la lettre de la régente, ni au message du secrétaire de la Torre[1].

Brederode espère pouvoir surprendre Utrecht[2]. Bomberghen se vante de s'introduire à Bois-le-duc. La régente y envoie le chancelier de Brabant pour y maintenir l'ordre : Brederode le fait arrêter[3].

Des commissions pour lever des hommes d'armes sont délivrées aux deux frères de Batenburg, au comte de Culenbourg, au seigneur de Renesse et à d'autres encore.

De son côté, Louis de Nassau réclame le secours des électeurs de Saxe et de Hesse. Il se rendra bientôt lui-même vers les Allemands pour « les faire descendre et les « haster[4]. »

Les dispositions de Catherine de Médicis restent douteuses. Un gentilhomme, qui a reçu d'elle une mission aux Pays-Bas, félicite la régente et lui dit : « Tout va bien » ; mais il écrit en France : « Tout va mal[5]. »

On rapporte que le bourgmestre d'Anvers Straelen s'est rendu à Paris pour négocier par l'entremise de Coligny un emprunt d'un demi million d'écus[6].

Parme, du 2 février 1567. Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. II, pp. 423 et 428.

1 Lettre de Brederode, du 30 janvier 1567. Corr. de Hollande, t. VI, p. 16. Arch. de Bruxelles.

2 Groen, t. III, pp. 28 et 32.

3 Lettre de l'archevêque de Cambray, du 1er mars 1567. Arch. Nat. à Paris, K. 1507.

4 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. II, p. 110. — Louis de Nassau était le 15 février à Cassel. Groen, Suppl. p. 52.

5 Lettre d'Alava, du 18 février 1567. Arch. Nat. à Paris, K. 1507.

6 Lettre de Philippe II, du 30 décembre 1566. Suppl. de Strada, p. 523.

Les étudiants même de l'université de Paris se montrent favorables aux Huguenots et aux Gueux. Ils ont quitté le bonnet des clercs pour porter de larges chapeaux : les psaumes ne cessent de résonner dans les rues [1].

Un gentilhomme est envoyé par les Gueux vers Coligny pour réclamer son appui. Il engage l'amiral à gagner les six mille Suisses que Charles IX vient de lever ou tout au moins à faire en sorte qu'ils s'opposent au passage des Espagnols que Philippe II enverrait aux Pays-Bas [2].

Un autre agent circule sans cesse entre Paris et la Hollande ; son nom assez caractéristique est : Sang-Bouillant [3].

C'étaient le plus souvent des marchands qui portaient les messages échangés entre les Gueux et les Huguenots. On disait que l'un d'eux qui fournissait de l'argent à Coligny quand, sous le règne de Henri II, il était enfermé au château de l'Écluse, était spécialement chargé des lettres qui lui étaient destinées [4]. La régente crut devoir écrire aux gouverneurs des places-frontières afin qu'ils surveillassent les marchands qui traitaient des affaires de grande importance avec l'amiral de France [5].

D'autres rapports plus précis affirmaient que les Gueux devaient ouvrir à Condé les portes de Valenciennes [6].

1 Lettre d'Alava, du 15 mars 1567. Arch. Nat. à Paris, K. 1507.

2 Lettre du seigneur d'Helfaut, du 23 janvier 1567. Arch. de Bruxelles.

3 Lettres du seigneur de Rasseghem, du 8 et du 24 janvier 1567 ; Lettre de Robert de Melun, du 14 février 1567. Arch. de Bruxelles.

4 Suppl. de Strada, t. II, p. 523.

5 Cette lettre de la régente, du 28 décembre 1566, est rappelée dans la réponse du seigneur de Rasseghem, du 8 janvier 1567. Arch. de Bruxelles.

6 Rapports du mois de novembre et du mois de décembre 1566. Arch.

II.

LA DERNIÈRE REQUÊTE DES CONFÉDÉRÉS.

En 1567 comme en 1566, le prince d'Orange, dominé par la pensée de faire coïncider, avec les apprêts de l'insurrection, l'emploi des formes légales, insiste pour qu'une nouvelle requête soit présentée, au nom des confédérés, à la duchesse de Parme. Dans une réunion tenue à Amsterdam à laquelle assistent le Taciturne, Louis de Nassau et Brederode, une résolution en ce sens est adoptée. Gilles Le Clercq est chargé de rédiger cette requête, de même que selon toute vraisemblance il a été à une autre époque l'auteur du compromis et de la première requête des nobles.

D'Amsterdam le prince d'Orange se rend avec Brederode à Viane. L'entente du Taciturne avec Brederode est complète ; car il lui offre six pièces de canon pour garnir les remparts de son donjon [1].

C'est à Viane que Gilles Le Clercq donne lecture de la requête qu'il a rédigée [2]. Elle s'appuie sur une lettre de ceux de la Religion nouvelle où ils énumèrent leurs griefs [3]: les nobles confédérés s'associent à ces plaintes. En plusieurs

de Bruxelles. — Dans une lettre du 11 octobre 1566, Alava signalait déjà les menées secrètes des Gueux de Valenciennes avec les Huguenots. Arch. Nat. à Paris, K. 1510.

1 Lettre de Marg. de Parme, du 13 janvier 1567.

2 Confession de Cocq de Neerynen. Poullet, Corr. de Granvelle, t. II, p. 654.

3 Doc. hist. t. XII, Arch. de Bruxelles : Te Water, t. IV, p. 262 ; Poullet, Corr. de Granvelle, t. II, p. 263.

lieux les prêches ne sont plus autorisés ; on poursuit les ministres ; on se méfie des confédérés qu'on traite comme des ennemis du roi et de la patrie. C'est aux États-Généraux qu'il appartiendra d'assurer la paix du pays. La conclusion est d'inviter la régente à retirer les ordonnances qu'elle a publiées et à congédier les hommes d'armes qu'elle a réunis. Si elle ne le fait point, il est à craindre (et cela sera au grand regret des confédérés) qu'il ne s'ensuive des dommages irréparables, et notamment « une grande effusion « du sang du povre peuple [1]. »

Un bourgeois de Valenciennes, chargé des intérêts de ses concitoyens assiégés, leur écrit que, si la duchesse de Parme repousse cette requête, « on y mettra aultre ordre « par voye de faict, que Louis de Nassau est en Allemagne « et que M. de Brederode assemblera à Anvers nombre de « gendarmerye à ces fins [2]. »

A peine cette réunion a-t-elle eu lieu à Viane, c'est-à-dire au château de Brederode, qu'une autre conférence est indiquée à Breda au château du prince d'Orange. Nous y trouvons le Taciturne, Brederode, les comtes de Hornes et de Hoogstraeten [3], ainsi que beaucoup d'autres seigneurs [4].

1 Doc. hist. t. XII. Arch. de Bruxelles ; Te Water, t. IV, p. 256 ; Diegerick, Doc. du XVIe siècle, t. III, p. 278 ; Poullet, Corr. de Granvelle, t. II, p. 266. Cf. la lettre de Prats, du 17 février 1567. Gachard, Corr. de Philippe II.

2 Gachard, Corr, du prince d'Orange, t. II, p. CX.

3 Lettre de Marg. de Parme, du 9 février 1567. Gachard, Corresp. du prince d'Orange, t. II, p. 404. Cf. II, 349 ; Lettre de Prats, du 15 février 1567. Arch. Nat. à Paris, K. 1507.

4 Muy gran parte de los principales Gueus confederados. Lettre de Prats, du 15 février 1567. Arch. Nat. à Paris, K. 1507.

Le prince d'Orange écrit de Breda aux magistrats d'Anvers pour les remercier « des particulières advertances « qu'il en reçoit [1]. »

Le texte de la requête est définitivement adopté [2] ; et de plus une convention secrète est signée. Puisqu'on rend les gentilshommes odieux près du roi leur très-miséricordieux seigneur, près de la régente qui veut les tyranniser, puisqu'on cherche à introduire, malgré les priviléges des Pays-Bas, le régime des nouvelles Indes, il faut s'unir et prévoir les dépenses qu'entraînera la défense commune. Henri de Brederode promet douze mille carolus, Thierri Sonoy quatre cents florins de Brabant, Christophe de Leefdael deux cents florins. Les signatures sont peu nombreuses, et les sommes inscrites assez modiques [3].

Ces ressources étant insuffisantes pour faire face aux dépenses, il est entendu que tous les ministres des églises se réuniront à Anvers pour voter des subsides, afin que chacun s'impose pour une certaine somme de deniers [4].

III.

ANVERS CAPITALE DES GUEUX.

Anvers est la capitale des Gueux. Straelen y gouverne au nom du prince d'Orange : on l'appelle le tyran d'Anvers.

1 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. II, p. 350.

2 Lettre de Prats, du 17 février 1567. Gachard, Corr. de Philippe II.

3 Te Water, t. IV, p. 60.

4 Confession des ministres Pellegrin de la Grange et Gui de Brès. Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. II, p. CXI.

Les bourgeois que naguère l'on citait pour leurs richesses et leur aisance, se sont éloignés ; les marchands, de leur côté, ont émigré, la plupart à Lyon. On ne voit sur les visages que l'expression de la crainte ou celle de la méfiance. C'est un régime de violence et de désordre. Les rues ne présentent que le spectacle de vagabonds ou de mendiants qui dominent par la terreur même que leurs excès ont inspirée. Combien cette ville naguère si florissante n'est-elle pas déchue du rang qu'elle occupait et devenue presque méconnaissable à ceux qui ne l'avaient pas revue depuis quelques années ! [1]

La célèbre basilique de Notre-Dame est déserte ; mais les confédérés se rendent, en habit de cérémonie, au Temple-Rond où prêche le ministre Taffin [2].

C'est à Anvers que siége l'assemblée des consistoires ; c'est là aussi que l'on recrute les milices de l'Évangile.

Le 2 février 1567, Brederode entre à Anvers où il est reçu au cri de : « Vivent les Gueux ! », et le même jour il réclame de la duchesse de Parme un sauf-conduit pour aller à Bruxelles lui présenter la nouvelle requête des confédérés [3].

Deux jours après, le prince d'Orange arrive lui-même à Anvers. Une grande masse de peuple, avec Brederode et le bourgmestre Straelen, se porte au-devant de lui pour le saluer de ses acclamations [4].

1 Lettre de Castillo, du 19 janvier 1567. Poullet, Corr. de Granvelle, t. II.

2 Avis d'Anvers, du 8 décembre 1566. Gachard, Corr. de Philippe II.

3 Lettre de Brederode à Marg. de Parme, du 2 février 1567. Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. II, p. 431.

4 Acte d'accusation de Straelen, t. VII des registres du Conseil des Troubles, p. 322 (Arch. de Bruxelles).

Comme feu de joie, les Gueux incendient le monastère des Cordeliers [1].

C'est à Anvers qu'arrivent les agents du connétable de Montmorency et de Coligny. Montmorency fait assurer le comte de Hornes que, leur origine étant la même, il ne manquera point à la défense d'un seigneur issu de sa maison. Coligny promet son appui. Déjà il a envoyé un capitaine écossais, le fameux Stuart à Doullens, à Douay et à Lille pour surprendre quelque ville qui lui ouvre les Pays-Bas [2].

C'est d'Anvers que Brederode répond à la lettre que la duchesse de Parme lui a adressée. Il s'étonne qu'on lui demande un nouveau serment. S'il a réuni des hommes d'armes, s'il a fortifié Viane, c'était pour le service du roi ; et il ajoute : « Je ne puis délaisser, madame, de dire à « Vostre Altesse que toute ma vie je suis esté très-humble « et très-obéissant serviteur de Sa Majesté et seray tant « que ma vie me batterat au corps [3]. »

Cependant Brederode ne tarde pas à apprendre que la régente refuse de le recevoir. Il lui écrit le 8 février que, puisqu'il en est ainsi, il ne lui reste qu'à faire parvenir sa requête à Bruxelles. Il proteste que la première, celle du mois d'avril 1566, loin d'avoir, comme le disait la régente, fait naître d'exécrables et indicibles maux, avait suspendu « l'altération. » — « Nostre intention ne fut oncques, « ajoutait-il, que de proposer à Vostre Altesse moyen pour

1 Lettre d'Alava, du 20 février 1567. Arch. Nat. à Paris, K. 1507.

2 Lettres d'Alava, du 14 et du 15 mars 1567. Arch. Nat. à Paris, K. 1507.

3 Lettre de Brederode, du 6 février 1567. Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. II, p. 435.

« contenir le peuple en tout office et obéissance au service « de Sa Majesté [1]. »

La réponse de la régente est du 16 février 1567. Elle s'indigne qu'on lui reproche d'avoir manqué à ses engagements. Qu'ont donc fait les confédérés? N'a-t-on pas continué à dévaster les églises? N'a-t-on pas introduit des prêches là où il n'y en avait jamais eu? N'a-t-on pas appelé des ministres étrangers? N'a-t-on pas mis les armes à la main à des séditieux qui, marchant bannières déployées, se vantaient de mettre à mort les prêtres, les ministres de la régente, la régente elle-même? Et c'est dans cette situation que l'on ose lui demander de congédier les hommes d'armes et de désarmer la justice du glaive que Dieu a mis en ses mains! Si les menaces qu'on fait entendre, doivent se réaliser, le remède ne fera point défaut. On ne sait que trop au nom de quels gentilshommes, au nom de quel peuple on prétend parler [2].

Déjà, la duchesse de Parme a donné aux archers qui gardent les portes de Bruxelles l'ordre de ne laisser entrer ni Brederode, ni Louis de Nassau, ni le comte de Culenbourg, ni Le Cocq de Neerynen, ni Nicolas de Hames, ni Philippe de Marnix, en étendant cette défense à leurs principaux amis [3].

1 Lettre de Brederode, du 8 février 1567. Doc. hist. t. XII, p. 49 (Arch. de Bruxelles); Te Water, t. IV, p. 254; Vasquez, Los sucesos de Flandes.

2 Lettre de Marg. de Parme, du 16 février 1567. Doc. hist. t. XII, p. 59 (Arch. de Bruxelles); Te Water, t. IV, p. 268; Diegerick, Doc. sur le XVIe siècle, t. III, p. 291; Poullet, Corr. de Granvelle, t. II, p. 270.

3 Diegerick, Doc. sur le XVIe siècle, t. III, p. 277; Te Water, t. IV, p. 422.

L'inquiétude qui règne à Bruxelles, est si vive que la régente a fait enlever les boutiques et les maisonnettes pouvant faciliter l'accès des assaillants vers le palais. On met de fortes serrures à toutes les portes ; on y ajoute des barrières ; on monte la garde nuit et jour [1].

IV.

ARMEMENTS DE BREDERODE.

Dès que le refus de la régente est connu, les armements s'accélèrent à Anvers. Brederode y ouvre à l'hôtellerie du Soleil dans la Cammerstraete un bureau d'enrôlement où Jean de Marnix, Pierre d'Andelot et d'autres confédérés inscrivent publiquement tous ceux qui se présentent [2].

Là accourent des chefs de bandes tels que Jean Denis, Ramault, Soreau et le prince des Amoureux, qui rallient autour d'eux les débris des milices dispersées près de Lille et de Tournay [3].

Nous retrouvons aussi à Anvers Pierre Datenus et Herman Modet, qui chaque jour, avec d'autres ministres, exhortent le peuple à prendre les armes [4].

1 Lettre de Prats, du 15 février 1567. Arch. Nat. à Paris, K. 1507.

2 Lettres de Marg. de Parme, du 18 et du 19 février 1567. Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. II, pp. 493 et 494. — Le Cocq de Neerynen déclara que, outre les secours qu'on attendait d'Allemagne, Brederode était chargé d'en rassembler « pour parvenir à l'effet désiré. » Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. II, p. CXI.

3 Lettre de Marg. de Parme, du 22 février 1567 (Arch. de Bruxelles).

4 Avis d'Anvers, du 28 février 1567. Corr. de Philippe II, t. II, p. 514.

Des rumeurs évidemment exagérées portent le nombre des enrôlés à dix mille hommes, et, comme on n'ose les loger dans les villages où les tuent les paysans révoltés par leurs excès, on les dirige vers le fort d'Austruweel qui est abandonné aux amis de Brederode.

Brederode, comme s'il est le maître d'Anvers, nomme quatre capitaines de la ville : il a avec lui quinze cents hommes qui lui obéissent, et il se déclare ouvertement contre le roi [1].

V.

HÉSITATION DU PRINCE D'ORANGE.

Tout ceci se passe sous les yeux du prince d'Orange, dont le rôle reste faux et indécis. « Il ne veut pas encore, « écrit-on, ôter son masque [2]. »

La régente se plaint de l'entrevue qu'il a eue à Amsterdam avec les députés des sectaires, non-seulement de la Hollande, mais aussi d'Anvers, de Tournay, de Valenciennes. Il est vrai, répond le prince d'Orange, que Brederode, Toulouse et quelques députés des sectaires sont venus à Amsterdam ; mais ce n'était pas pour former une assemblée : il les y avait appelés pour traiter avec eux du rétablissement de l'ordre. Cela est-il défendu au gouverneur du pays [3] ?

1 Lettre de Prats, du 23 février 1567. Corr. de Philippe II ; Lettre de Silva, du 1er mars 1567. Arch. Nat. à Paris, K. 1507.

2 Lettre de Prats, du 28 février 1567. Poullet, Corr. de Granvelle, t. II.

3 Lettre du prince d'Orange, du 21 janvier 1567. Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. II, p. 337.

On a annoncé à la duchesse de Parme que des levées d'hommes d'armes se font par l'ordre de Brederode aux environs de Viane [1]. Brederode nie tout, et le prince d'Orange transmet cette audacieuse dénégation [2].

Ce qui est plus grave encore, c'est que le prince d'Orange a concouru aux armements de Brederode en lui envoyant six pièces d'artillerie [3] : il répond qu'il est libre de donner à ses parents et amis ce que bon lui semble [4].

Cependant, si le duc de Brunswick ou le comte de Meghem recrutent quelques hommes pour le service du roi, si la régente veut disperser des bandes insurgées dans le Hainaut, le prince d'Orange fait entendre ses plaintes : il faut ne pas donner occasion de prendre les armes et y recourir soi-même le moins possible [5] : « Comment ! répond « Marguerite de Parme, ce n'est donc rien que de prendre « les armes pour se livrer à tous les excès malgré l'autorité « du roi, et le roi seul ne pourra point en faire usage pour « les réprimer [6] ! »

Deux lettres de la duchesse de Parme adressées au prince d'Orange et au magistrat d'Anvers ordonnent de faire sortir d'Anvers les confédérés et de les punir des peines les plus sévères s'ils n'obéissent [7].

1 Lettre de Marg. de Parme, Corr. du prince d'Orange, t. II, p. 316. Les gens d'armes déclaraient que la levée était faite par Brederode. ibid. p. 327.

2 Lettre du prince d'Orange, du 10 janvier 1567, ibid. t. II, p. 322.

3 Lettre de Marg. de Parme, du 13 janvier 1567, ibid. t. II, p. 331

4 Lettre du prince d'Orange, du 21 janvier 1567, ibid. t. II, p. 340.

5 Lettre du prince d'Orange, ibid. t. II, pp. 255 et 319.

6 Lettre de Marg. de Parme, ibid. t. II, p. 312.

7 Notules du conseil d'État, Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. VI, p. 435.

Le prince d'Orange n'ose pas encore rompre ouvertement. Il mande devant lui les capitaines à qui Brederode a délivré des commissions, mais il les prévient en même temps qu'ils aient à s'éloigner. Brederode s'embarque avec un millier d'hommes. D'autres, au nombre de quinze cents ou de deux mille, sortent des portes. Le prince d'Orange leur commande de se séparer sous peine de tomber en l'indignation du roi, et il charge de cet ordre le seigneur de Straelen qu'ils accueillent au cri de : « Vivent les Gueux ! » et qui leur répond en poussant le même cri [1].

La duchesse de Parme mande le prince d'Orange à Bruxelles [2]. Il refuse de s'y rendre, car il craint, écrit-il au comte d'Egmont, qu'on ne lui réserve quelque mauvais parti [3].

Le 29 février 1567, la régente écrit au roi : « Je ne « puis délaisser de dire à Vostre Majesté, non sans grand « regret, avec déclaration toutefois que je ne veulx, ny « ne le puis encores bonnement croire, que j'ay beau- « coup d'advertissemens, de toutes parts, que toutes ces « menées se font avec la connivence et intelligence du « prince d'Orange et du comte d'Hoochstraeten, estaut le « bruit fort grand tant dedans que dehors ; et me redouble « la payne quand je considère ce qui s'est passé et fait en « la ville d'Anvers, le prince d'Orange estant présent et

1 Lettre de Marg. de Parme, du 29 février 1567. Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. II, p. 407.

2 Et qu'il n'amène gens. Notules du conseil d'État. Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. VI, p. 435.

3 Lettre du prince d'Orange, du 23 février 1567. Gachard. Corr. du prince d'Orange, t. II, p. 355 ; Lettre de Prats, du 3 mars 1567. Gachard, Corr. de Philippe II.

« ayant le gouvernement de ladicte ville, ce qui se con-« tinue encores pour le présent [1]. » La duchesse de Parme ajoutait : « Il semble ouvertement se déclarer ennemi de « Vostre Majesté et estre chief des sectaires et rebelles pren-« dans les armes contre Vostre Majesté [2]. »

Les partisans de la Réforme espéraient que le prince d'Orange allait se prononcer ouvertement en leur faveur : « Après avoir longtemps affaibli les forces des nôtres par « ses lenteurs et son hésitation, écrivait Languet, il va « enfin se déclarer leur chef [3]. »

C'était un bruit généralement répandu que, si le prince d'Orange et le comte d'Egmont s'unissaient, toutes les villes des Pays-Bas seraient bientôt en leur pouvoir [4].

« Anvers va bien mal, disait Armenteros ; Orange va « plus mal encore [5]. »

1 Lettre de Marg. de Parme, du 29 février 1567. Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. II, p. 405. — Comme l'a fort bien fait observer M. Gachard, la correspondance de Marguerite de Parme et du prince d'Orange à cette époque forme l'une des parties les plus intéressantes du recueil des lettres du Taciturne réunies par ses soins.

2 Lettre de Marg. de Parme, du 29 février 1567. Corr. du prince d'Orange, t. II. p. 405.

3 Arausiensis, postquam sua cunctatione et hæsitatione passus est nostrorum vires attenuari, se tandem præbet illis ducem. Lettre du 21 mars 1567.

4 Lettre d'Alava, du 6 mars 1567. Arch. Nat. à Paris, K. 1507.

5 Lettre d'Armenteros, du 23 mars 1567. Arch. Nat. à Paris, K. 1507.

VI.

LE COMTE D'EGMONT SE SÉPARE DES CONFÉDÉRÉS.

Le comte d'Egmont n'avait paru ni à Breda, ni à Anvers. Sa conscience le troublait ; ses cheveux avaient blanchi, et chaque soir il plaçait ses armes à côté de son lit comme s'il eût eu quelque péril à redouter [1]. Depuis qu'il avait appris les colloques échangés à Amsterdam entre le Taciturne, Louis de Nassau et Brederode, il se trouvait devant une barrière qu'il était résolu à ne pas franchir : la violation de ses serments, l'insurrection ouverte contre le roi. Il ne craignait plus de montrer aux sectaires qu'il ne voulait pas les favoriser [2]. Il exprimait ouvertement son désir de voir cesser les troubles [3]. Le 15 novembre 1566, il soumettait à Philippe II ses vues sur la pacification des Pays-Bas, et il ajoutait : « Je supplieray très-humblement « Vostre Majesté de vouloir regarder ce pauvre pays d'un « œil bening et clément, vous souvenant des services que « autrefois vous ont faict et à vos prédécesseurs et vouloir « croire que je n'en ay aussi moindre envie que j'ay eu de « tout temps... Jamais n'ay pensé rien qui fust contraire « au service de Dieu, ni à celui de Vostre Majesté... Le

1 Lettre de Morillon, du 31 décembre 1566. Poullet, Corr. de Granvelle.

2 Lettre de Robert de Melun, du 3 novembre 1566. Arch. Nat. à Paris, K. 1507.

3 Nouvelles des Pays-Bas, du 5 novembre 1566. Arch. Nat. à Paris, K. 1507.

« temps le monstrera [1] ». Peu après, pour mieux témoigner son zèle, il renouvelait son serment et offrait à la régente d'aller combattre les insurgés de Valenciennes [2].

Cependant le prince d'Orange veut tenter un dernier effort pour s'assurer l'appui si important du comte d'Egmont. Dès les premiers jours de son arrivée à Anvers, de concert avec le comte de Hoogstraeten et avec le seigneur de Brederode, il adresse un mémoire au comte d'Egmont pour l'engager à se liguer avec eux pour résister à Philippe II, s'il amène des troupes étrangères aux Pays-Bas [3].

Deux jours après, le comte de Hoogstraeten envoie vers lui un gentilhomme pour le presser d'assurer, avec la conservation des libertés du pays, celle de leurs personnes et de leurs biens [4].

A cette heure même, un triste événement s'accomplissait dans l'hôtel du comte d'Egmont. Claude de Rye, neveu de ce seigneur de Rye que Charles-Quint arma chevalier devant Tunis, avait rendu visite au comte d'Egmont. En le quittant, il glissa et tomba si malheureusement sur la pointe de son poignard que sa blessure fut jugée mortelle. Claude

1 Lettre du comte d'Egmont, du 15 novembre 1566. Suppl. de Strada, p. 491.

2 Lettre d'Alava, du 31 décembre 1566. Arch. Nat. à Paris. K. 1507; Suppl. de Strada, p. 542.

3 Voyez ce mémoire, Groen, t. II, p. 468. — Le prince d'Orange disait publiquement qu'il attendait le comte d'Egmont pour aller avec lui saluer la duchesse de Parme. Lettre d'Alava, du 13 février 1567. Arch. Nat. à Paris, K 1507.

4 Le comte de Mansfeld avait instruit la duchesse de Parme de la démarche tentée par le prince d'Orange, Hoogstraeten et Brederode près du comte d'Egmont.

de Rye avait, comme le comte d'Egmont, soutenu le parti des confédérés ; mais, avant d'expirer, il fit une vive protestation de zèle pour la défense de la foi, et ses dernières paroles émurent sans doute celui qui les recueillit dans un si grave moment [1].

Le comte d'Egmont voulait, porte une correspondance anglaise, défendre désormais la religion catholique [2]. La réponse qu'il adressa au prince d'Orange et au comte de Hoogstraeten, fut noble et fière : il déclara que, s'il avait des sujets légitimes de plainte, il quitterait le pays, mais que jamais il ne porterait les armes contre le roi, qu'il tiendrait pour ennemis tous ceux qui agiraient autrement, qu'il les engageait du reste à bien peser ce qu'ils faisaient, tant dans l'intérêt du service du roi qu'au point de vue de leur honneur [3].

Le comte d'Egmont avait entre les mains de nombreuses lettres qui attestaient les projets du prince d'Orange et de ses amis ; il les leur restitua [4]. Dès ce jour, il signala à la régente tout ce qu'il apprenait sur les projets des confédérés [5].

C'était un grand affaiblissement pour le parti des Gueux que la détermination du comte d'Egmont de s'en séparer

1 Lettre de Prats, du 10 février 1567. Arch. Nat. à Paris, K. 1507 ; Lettre de Granvelle, du 14 mars 1567, Gachard, Corr. de Philippe II ; Hoynck, Anal. I, 2, p. 346. — En 1568, le conseil des Troubles voulut instruire contre la mémoire du seigneur de Rye, probablement pour confisquer ses biens. Poullet, Corr. de Granvelle, t. III, p. 292.

2 Lettre de Fitzwilliam, du 1er mars 1567. Record Office.

3 Lettre de Marg. de Parme, du 16 février 1567. Corr. de Philippe II.

4 Lettre de Marg. de Parme, du 16 février 1567. Corr. de Philippe II.

5 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. II, p. CXLVI.

désormais [1]. La régente envoya Lopez Gallo en Espagne pour en porter la nouvelle, et Philippe II (on peut se demander s'il était sincère) adressa aussitôt une lettre de remercîments au comte d'Egmont [2].

« Le comte d'Egmont, écrivait don Francès de Alava « au roi, est entièrement au service de Votre Majesté, « comme on doit le croire et comme il le montre [3]. »

Granvelle ajoute : « Le comte d'Egmont s'étant prononcé « d'une manière si honorable, le prince d'Orange ne peut « tarder à se déclarer en bien ou en mal. Plaise au ciel « que ce soit comme il convient au service de Dieu et du « roi [4] ! »

VII.

PROJET SUR LA ZÉLANDE.

Nous touchons à une nouvelle tentative de Louis de Nassau et de Brederode, dans laquelle le prince d'Orange aura sa part d'intervention plus nettement tracée.

Le prince d'Orange, à l'exemple de ce qu'avait fait Condé en s'emparant d'Orléans, voulait se créer une place de sûreté ou de refuge ; et il avait jeté les yeux non plus sur Maestricht, mais sur Flessingue où il aurait dominé la mer

1 Lettre de Gresham à Cecil, du 9 mars 1567. Record Office.

2 Suppl. de Strada, t. II, p. 545.

3 El de Agamont este entero en el servicio de V. Md, como se deve creer y el lo muestra. Lettre d'Alava, du 20 février 1567. Arch. Nat. à Paris, K. 1507 Del todo, répète Alava dans une lettre du 6 mars 1567 (ibid.).

4 Lettre de Granvelle, du 14 mars 1567. Gachard, Corr. de Philippe II.

et conservé des relations faciles avec l'Angleterre et la France [1]. Depuis quelques mois, le projet d'occuper et de fortifier Flessingue, s'était fixé de plus en plus dans son esprit [2].

Être maître de Flessingue, c'est non-seulement ouvrir l'entrée des Pays-Bas aux Anglais que l'on caresse, mais c'est aussi la fermer aux Espagnols que l'on redoute.

Chaque jour, le prince d'Orange reçoit chez lui Brederode. C'est aussi chez le Taciturne que se rend un capitaine de Flessingue, qui donne des renseignements sur les moyens de s'emparer de cette ville [3]. Jean de Marnix et les autres chefs des Gueux qui campent à Austruweel, n'ignorent pas que tout se fait de sa connaissance et de sa volonté [4]. Et néanmoins un jour viendra où le prince d'Orange écrira dans son *Apologie* que, loin d'avoir pris part à cette expédition, il voulait conserver la Zélande à Philippe II.

La régente est avertie par Philippe d'Auxy du projet que les Gueux ont formé secrètement [5]. Ce qui accroît son inquiétude, c'est qu'elle a appris que les Huguenots ont des intelligences en Zélande et qu'ils songent à y aborder pour aider les Gueux. Sans doute les forces que Brederode réunit, n'ont d'autre but que de favoriser leur tentative [6].

1 Lettre de Morillon, du 31 mars 1566. Poullet, Corr. de Granvelle, t. I.

2 Lettre de Morillon, du 17 novembre 1566, ibid.

3 Confession de Philippe de Wingle. Poullet, Corr. de Granvelle, t. II, p. 660.

4 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. II, p. CXLV.

5 Mémoire de Philippe d'Auxy, du 27 octobre 1568 (Arch. de Bruxelles).

6 Lettres de Marg. de Parme, du 10 et du 21 février 1567. Corr. de Philippe II, t. I, p. 508 ; Corr. du prince d'Orange, t. II, p. 496.

La duchesse de Parme ordonne de diriger des renforts vers l'île de Walcheren ; mais le prince d'Orange l'apprend, et, comme gouverneur de la Zélande, il envoie aussitôt le seigneur de Boxtel, son lieutenant, défendre qu'on les accueille dans les garnisons. Néanmoins l'ordre de la régente est formel ; on n'ose l'enfreindre, si ce n'est à Zeebourg où commande Roland de Ghistelles, et l'île de Walcheren sera sauvée [1].

Le dimanche 2 mars, en plein midi, trois enseignes, chacune de cent hommes, traversent, tambour battant, les rues d'Anvers. On dit qu'elles vont s'embarquer pour se rendre à Viane, mais leur destination secrète est l'île de Walcheren. Leurs chefs sont Jean de Marnix, Jean de Treslon, Gilles Le Clercq, Jean Denis (l'un des chefs des sectaires de la West-Flandre) et un Français dont on ignore le nom. Leurs projets sont déçus. A Flessingue on les accueille par des décharges d'artillerie ; à Arnemuyden on refuse de les recevoir, et, après deux jours de vains efforts, Jean de Marnix rentre à Austruweel [2].

Aussitôt après, le comte de Hornes chargeait Philippe de Marnix de prévenir son frère que la duchesse de Parme était résolue à faire arrêter tous ceux qui avaient pris part à l'entreprise de l'île de Walcheren [3].

Quelques Huguenots s'étaient déjà embarqués pour rejoin-

1 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. VI, p. 437.

2 Lettres de la duchesse de Parme, du 5 mars (Arch. de Bruxelles), et du 6 mars 1567 (Corr. du prince d'Orange, t. II, p. 500). — Selon la confession de Jean Denis (Diegerick, Troubles du XVIe siècle, t. III, p. 326), les Gueux n'avaient que trois bâteaux et deux cent vingt hommes.

3 Arch. de Bruxelles, Conseil des Troubles, t. XXXV.

dre les Gueux en Zélande : il ne leur resta qu'à retourner en Normandie [1].

VIII.

LE COMBAT D'AUSTRUWEEL.

Une assemblée des chefs des Gueux a lieu vers le 10 mars chez le prince d'Orange [2]. Ce jour-là le Taciturne, abjurant ses hésitations, se déclare ouvertement pour le parti de l'action [3].

Les chefs des Gueux sont réunis au nombre de cent. Il s'agit sans doute de prendre une de ces résolutions importantes, auxquelles le comte d'Egmont refusait de s'associer ; et le langage de Jean de Marnix l'indique suffisamment.

Un double but est à atteindre. Il faut que les Gueux soient assez forts pour aller sommer la duchesse de Parme de déposer les armes ; il faut que les Huguenots soient aussi assez puissants pour faire lever le siége de Valenciennes. Ce résultat obtenu, les Gueux et les Huguenots pourront se donner la main.

En France, Catherine de Médicis et les Huguenots semblent d'accord pour envahir les Pays-Bas.

Un agent des Gueux réside à la cour de France : c'est le

1 Lettre d'Alava, du 17 mars 1567. Arch. Nat. à Paris, K. 1507.

2 Lettre de Gresham, du 11 mars 1567. Record Office.

3 Confession de Pierre d'Andelot. Poullet, Corr. de Granvelle, t. II, pp. 668 et 669.

seigneur d'Andelot. Il se montre plein de confiance dans le succès des affaires de Flandre [1].

Catherine de Médicis était fort disposée à aider secrètement les rebelles. Elle avait fait à Coligny un don de cent mille florins et avait augmenté de douze mille florins sa pension. D'autres chefs des Huguenots avaient aussi éprouvé sa générosité [2].

Le seigneur de Genlis, actif et impétueux comme Brederode, s'était mis en rapport avec quelques bourgeois de Cambray qui devaient lui livrer cette ville ; mais, comme il s'avançait avec cinq cents chevaux, l'alarme fut donnée par les habitants de Bohain, et ce projet échoua [3].

D'autres agents des Huguenots se sont rendus à Lille et à Douay. Des intrigues ont été aussi nouées pour s'emparer d'Ypres [4]. Condé se plaint de ne pas avoir de porte qui lui ouvre les Pays-Bas [5].

On compte aussi sur l'appui de l'Allemagne. Louis de Nassau n'a pas été inactif dans son voyage. Il a retrouvé son ami le bâtard de Hames, que l'empereur avait voulu chasser de son camp, mais qui y était resté, grâce à l'appui du comte de Schwartzbourg, beau-frère du prince d'Orange, si bien qu'il avait débauché une partie de l'armée impériale

1 Lettres d'Alava, du 31 décembre 1566 et du 20 février 1567. Arch. Nat. à Paris, K. 1507.

2 Lettres d'Alava, du 20 février et du 25 mars 1567 (ibid.)

3 Lettre de l'archevêque de Cambray, du 22 février 1567 (Arch. Nat. à Paris, K. 1507) ; Avis du 19 avril 1567 (Arch. de Bruxelles).

4 Diegerick, Doc. sur le XVI[e] siècle, t. II, p. 12.

5 Por que no tiene villa en que entrar. Lettre d'Alava, du 15 mars 1567. Arch. Nat. à Paris, K. 1507.

pour la conduire dans les Pays-Bas [1]. On attendait quatre mille Allemands à Austruweel [2].

Les députés des insurgés de Valenciennes insistent à Anvers pour obtenir un appui devenu de plus en plus urgent. Brederode les assure qu'ils peuvent compter sur le prince d'Orange comme sur lui-même. Le prince d'Orange leur donne audience. « Vos affaires iront mieux que vous « ne le pensez, » leur répond le Taciturne, et il ajoute qu'il assemble tant aux Pays-Bas qu'en Allemagne des gens de guerre pour les secourir et que par son avis son frère s'est rendu aux bords du Rhin pour lever trois ou quatre mille reitres et trente ou quarante enseignes de gens de pied [3].

Le prince d'Orange réitère au ministre Taffin la promesse formelle de secourir Valenciennes [4].

Sur ces entrefaites, des renforts considérables arrivent au camp des Gueux à Austruweel. Ce sont surtout de nombreuses bandes formées d'anciens iconoclastes qui, reprenant leurs traditions, s'étaient attardés à piller sur leur passage les églises et toutes les habitations où l'on pouvait trouver quelque argent [5].

Les enseignes de l'armée des Gueux sont blanches avec une croix rouge de Saint-André [6].

1 Van Vloten, t. Ier.

2 Lettre de l'archevêque de Cambray, du 22 février 1567 ; Confession de Cocq de Neerynen.

3 Confession de Pellegrin de la Grange. Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. II. p. CXLIX.

4 Confession du ministre Catteux, ibid. p. CL.

5 Lettre de Marg. de Parme, du 29 février 1567. Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. II, p. 405.

6 Gachard, Corr. de Philippe II, t. I, p. 526.

Jean de Marnix, impatient de venger l'échec qu'il a subi en Zélande, n'attend plus que Brederode qui s'est rendu déguisé à Amsterdam pour conférer avec ses amis et qui de là s'est dirigé vers Viane [1]. Déjà son lieutenant Adolphe Vander Aa est arrivé à Austruweel avec ce que l'on appelle la garde de Brederode [2].

On sait que Brederode a réuni à Viane cinq ou six mille hommes qui se sont aussi signalés en pillant le pays.

Que l'on ne croie point toutefois que l'actif et bouillant Brederode ait perdu un temps précieux. Il a surpris la ville d'Amsterdam, et il y a arrêté le secrétaire Jacques de la Torre, tandis qu'Antoine de Bomberghen s'emparait de la ville de Bois-le-duc, autre entreprise tardive que les événements allaient rendre inutile.

La duchesse de Parme ne se dissimulait point la gravité de la situation. Sa résolution fut bientôt prise : il valait mieux mourir que de céder ; et Marguerite seule, malgré ses conseillers, décida qu'il fallait marcher vers Austruweel et attaquer des ennemis bien supérieurs en nombre. A peine disposait-elle de trois cents arquebusiers qui étaient à Bruxelles, d'une enseigne à Lierre, de deux enseignes au Sas de Gand et des deux compagnies d'ordonnance du comte d'Arenberg et du baron de Berlaymont. Le comte d'Egmont prêta deux enseignes de ses troupes [3] ; la régente y joignit une partie de sa garde et remit le commandement à Philippe de Lannoy, seigneur de Beau-

1 Lettre de Marg. de Parme, du 5 mars 1567. Arch. de Bruxelles. Cf. Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. II, p. 439.

2 Van Vloten, t. I, p. 267.

3 Pontus Payen, t. I, p. 295.

voir, après lui avoir ordonné de ne pas faire de quartier [1].

Le 13 mars 1567, vers huit heures du matin, la petite troupe du seigneur de Beauvoir arriva devant Austruweel. Les Gueux crurent d'abord qui c'étaient les bandes allemandes que devait leur amener Louis de Nassau ; mais déjà Beauvoir faisait déployer ses drapeaux, et aussitôt la mêlée s'engagea.

Aux premiers coups d'arquebuse, qui avaient retenti jusqu'au sein des remparts d'Anvers, les Gueux qui étaient dans la ville, coururent aux armes pour porter secours à leurs frères menacés. Herman Modet les animait de sa parole. Une femme éplorée les suppliait de se hâter : c'était la dame de Toulouse, qui voulait sauver son époux.

La Taciturne, craignant de se compromettre, chercha à retenir les Gueux, négocia avec eux, en laissa passer un certain nombre et courut néanmoins un sérieux danger ; car un tondeur de draps lui plaça son arquebuse sur la poitrine en lui disant : « Tu es un traître sans honneur et « sans foi ; tu es l'auteur de tout ce jeu, et aujourd'hui « tu laisses massacrer nos frères [2] ! »

En effet, les Gueux surpris par une attaque imprévue avaient peu résisté. Les uns périrent au milieu de leurs retranchements ; d'autres furent brûlés dans des granges où ils se réfugièrent ; d'autres encore se noyèrent dans les marais en voulant fuir [3]. Jean de Marnix lui-même tomba

1 Lettre d'Armenteros, du 14 mars 1567. Corr. de Philippe II, t. I, p. 521.

2 Lettre de Morillon, du 23 mars 1567. Poullet, Corr. de Granvelle, t. II.

3 Lettre de la duchesse de Parme, du 14 mars 1567. Arch. Nat. à Paris.

au pouvoir des vainqueurs ; il offrait deux mille écus pour sa rançon : on ne tint aucun compte de ses prières, et il fut percé de coups. Son frère Sainte-Aldegonde se déroba au danger [1]. « Si le second des Toulouse, écrivait Granvelle, « ne se veut reconnaître, il eût mieux valu qu'il se fût « trouvé avec l'aîné, pour lui et pour sa maison à laquelle « il pourra faire grande honte [2]. »

Parmi les victimes se trouvait Jean Denis le chef des sectaires de la West-Flandre.

Les vainqueurs eussent pu une heure après occuper la ville d'Anvers et y rétablir l'ordre si profondément troublé. Le prince d'Orange fit tenir les portes fermées. Il n'avait pas osé s'opposer au triomphe des troupes de la régente ; il se borna à empêcher qu'il ne fût trop complet [3].

Il existe sur la journée d'Austruweel une relation anglaise fort intéressante, mais pleine d'exagérations qu'explique la vanité personnelle : c'est celle de Thomas Churchyard, qui fut à la fois un vaillant capitaine et l'un des poëtes les plus admirés de la cour d'Élisabeth. Il résidait en ce moment à Anvers avec son ami Gresham, et, dans un récit plein de vivacité, il peint le peuple d'Anvers frappé

Lettre d'Evrard de Mye, du 16 mars 1567. Poullet, Corr. de Granvelle, t. II ; Lettre du seigneur de Lannoy. Papiers du cardinal Espinosa, British Museum, add. 28386, f. 61.

1 Le seigneur de Beauvoir réclama la confiscation des biens de Jean et de Philippe de Marnix. Corr. de Philippe II, t. I, p. 546.

2 Lettre de Granvelle, du 2 avril 1567. Poullet, Corr. de Granvelle, t. II.

3 Si el principe de Orange se travajara, se entraran los nuestros con facilidad en Anveres. Vasquez, Los sucesos de Flandes, p. 16. — Cf. la lettre de Granvelle, du 15 avril 1567. Gachard, Corr. de Philippe II.

d'une émotion profonde en apprenant le combat d'Austruweel, les uns se précipitant vers les remparts pour porter secours à leurs frères, les autres s'assemblant en armes au nombre de dix mille sur la place de Meir ; mais les magistrats favorables à la duchesse de Parme avaient fait fermer les portes et couper les ponts. La foule augmentait toujours dans les rues. On y compta jusqu'à vingt-cinq mille hommes armés. « Soyez notre chef ! » crièrent-ils à Churchyard. Celui-ci, après un premier refus, se met à la tête de huit mille hommes, parvient à sortir de la ville, protége quelques fuyards, mais se trouve trop faible pour résister à la cavalerie de Beauvoir. A peine est-il rentré à Anvers que le prince d'Orange vient le remercier du service qu'il a rendu. Churchyard se rend à la place du marché et s'efforce d'animer les bourgeois à retourner au combat ; mais le Taciturne accourt ; il engage les bourgeois à se retirer. « Tuez Orange ! » s'écrie la foule. Churchyard s'avance pour le protéger ; et Orange tournant bride s'enfuit si précipitamment que son cheval s'abat sur le pavé. Le cri de : « Vivent les Gueux ! » retentit dans toutes les rues ; on y élève des barricades, et toute tentative de Beauvoir contre la ville paraît conjurée.

Le Taciturne, fort reconnaissant de ce que Churchyard lui a sauvé la vie, l'a fait asseoir à sa table, quand pendant le banquet on annonce que le peuple saccage le couvent des Cordeliers et veut les pendre. Churchyard accourt à temps pour les sauver.

En même temps les calvinistes voulaient piller les martinistes, comme on appelait alors les luthériens, et les marchands espagnols et osterlings prenaient les armes pour

se protéger eux-mêmes. La cité offrait la triste image de la guerre civile. Churchyard, si on peut le croire, en était en ce moment le souverain capitaine [1] ; mais il se hâta de s'éloigner, car la duchesse de Parme avait ordonné de lui appliquer la loi martiale.

> The town, where all my triumph was,
> Shall be a seconde Troy.
> Oh! Antwerpe! wepe thy fatall chaunge [2].

1 C'est dans un autre ouvrage de Churchyard : *a pleasant discourse of court and wars*, que se trouve cette phrase : In Antwerpe myselfe the chief-capitaine there then.

2 A lamentable and pitifull description of the wofull warres in Flanders, by Th. Churchyard, 1578.

CHAPITRE XVIII.

LES PAYS-BAS. — CAPITULATION DE VALENCIENNES.

(14 mars 1567 — 22 avril 1567).

Capitulation de Valenciennes. — Brederode se retire en Allemagne. — Départ du prince d'Orange.

I.

CAPITULATION DE VALENCIENNES.

Les assiégés de Valenciennes prolongeaient leur résistance. En vain le comte d'Egmont s'était-il lui-même rendu au camp de Noircarmes pour les engager à se rendre : « Il vaut mieux, lui avaient-ils répondu, mourir sur la « brèche que de la main du bourreau [1]. » Ils attendaient du secours de France et aussi d'Anvers.

C'était à Chantilly, chez le connétable, que Catherine de Médicis et ses conseillers traitaient avec Coligny [2]. L'ambassadeur espagnol crut devoir s'y rendre pour faire des représentations sur l'appui qu'on accordait aux Huguenots. « Nous faisons chez nous ce qui nous plaît » répondit la

1 Lettre de Morillon, du 22 mars 1567. Poullet, Corr. de Granvelle, t. II.

2 Fragment de lettre d'Alava. Arch. Nat. à Paris, K. 1507.

reine mère. Puis elle ajouta : « Je sais bien que l'on a dit « que j'allais secourir ceux de la nouvelle religion à Valen« ciennes ; mais il n'en est rien. Je me rends à la Fère pour « y faire mes Pâques [1]. » C'était à la Fère que s'organisait l'armement des Huguenots [2].

Le prince d'Orange, comme nous l'avons déjà vu, avait promis aux bourgeois de Valenciennes une prompte et finale résolution ; mais, quand la défaite d'Austruweel eut renversé ses espérances, il leur fit connaître qu'il ne pouvait plus rien faire pour eux. Le ministre Gui de Brès indigné éclata en reproches : « Malheureux et méchant « prince, s'écria-t-il, vous nous avez trompés ; mais Dieu « vous punira un jour. C'est vous qui avez si longtemps « entretenu nos espérances et qui les détruisez aujour« d'hui. Vous serez la cause de la perte de Valenciennes ; « vous avez mis à ses défenseurs la corde au cou [3]. » Puis il s'éloigna et alla avec Pellegrin de la Grange rejoindre les assiégés de Valenciennes. Comme il l'avait annoncé, le dernier supplice les y attendait [4], et ils purent en mourant maudire une fois de plus celui qui les avait abandonnés.

Lorsque la nouvelle de la défaite des Gueux à Austruweel arriva à Paris, on y comprit que si Valenciennes pouvait être sauvée, le secours ne lui arriverait que de la France.

Des messages pressants étaient transmis de Valenciennes au prince de Condé. Celui-ci avait convoqué à Anizy les

1 Lettre d'Alava, du 6 mars 1567.

2 Fragment, sans date, de lettre d'Alava ; Lettre d'Alava, du 6 mars 1567. Arch. Nat. à Paris, K. 1507.

3 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. II, p. CXLIX.

4 Van Meteren, f. 49.

ministres des synodes pour obtenir de l'argent [1]; il se vantait même de réunir trente mille hommes [2].

Coligny et la Rochefoucauld se rendirent à la cour pour demander, tant pour eux qu'au nom du prince de Condé, que si le roi ne voulait rien faire, il leur permît du moins d'agir. La requête fut soumise aux délibérations du conseil. « Exécuter cette entreprise, ne serait-ce pas nous perdre? » observa Catherine de Médicis. — « Le moyen est aisé, « répartit l'un des conseillers. Le duc d'Anjou prendra une « nuit la poste et se dirigera vers Saint-Quentin où le « prince de Condé le rejoindra. En douze jours, ils auront « dix mille hommes d'infanterie et quatre mille chevaux « auxquels ils pourront ajouter six mille Suisses. Les Alle- « mands se hâteront d'accourir; les habitants des Pays- « Bas, même les plus indécis, prendront les armes. » Le duc d'Anjou, en entendant ces ouvertures, se montra si irrité des propositions qu'on lui adressait, qu'il voulait tuer le prince de Condé [3].

De la cour, la Rochefoucauld se rend chez le connétable qui se trouvait en ce moment au Châtelet; il lui dit qu'il est envoyé vers lui par Condé et Coligny, que le roi réclame ses conseils, que s'il ne leur est favorable, il le regrettera toute sa vie. Le connétable répondit en élevant de nombreuses objections, puis tout-à-coup s'interrompant : « Écoutez bien, dit-il à la Rochefoucauld. Je n'entends

1 Lettre de l'archevêque de Cambray, du 22 février 1567. Arch. Nat. à Paris, K. 1507.

2 Lettre de Renieri, du 25 juin 1580. Desjardins, Rel. de la France et de la Toscane, t. IV.

3 Lettre de Renieri, du 25 juin 1580.

« plus le canon. Sans doute Valenciennes a capitulé, et le « moment est passé de s'engager dans une si grosse « affaire [1]. »

Le connétable ne se trompait point. Le 24 mars 1567, onze jours après le combat d'Austruweel, Valenciennes avait ouvert ses portes au seigneur de Noircarmes.

II.

BREDERODE SE RETIRE EN ALLEMAGNE.

Le comte de Meghem avait reçu de la régente l'ordre de se porter vers Viane qui fit peu de résistance.

Brederode n'avait pas quitté Amsterdam. Il y donna un grand banquet où, à peu-près ivre-mort, il tint de grands discours sur la lâcheté de ceux qui avaient si mal maintenu le compromis des nobles et qui l'abandonnaient [2] ; puis il s'éloigna et se dirigea vers Emden, après avoir engagé les capitaines des Gueux qui se trouvaient avec lui, à suivre son exemple.

Ceux-ci traversèrent l'Y et ravagèrent la Noord-Hollande pour se faire une provision de butin. L'abbaye d'Egmont fut saccagée. Il en fut ainsi de plusieurs autres monastères. Les habitants des villes et des bourgs leur fermaient leurs portes et perçaient les digues pour les empêcher de s'approcher. Enfin ils trouvèrent un bateau et s'embarquèrent sur le Zuiderzee. La nuit arriva. Presque

1 Lettre d'Alava, du 30 mars 1567, et fragment de lettre d'Alava. Arch. Nat. à Paris, K. 1507.

2 Hooft, p. 146.

tous étaient ivres à la suite de libations multipliées au milieu des scènes de pillage. Le pilote qui n'avait mis à la voile que pour obéir à leurs menaces, les conduisit au port de Harlingen où il les livra au comte d'Arenberg. Là se trouvaient Maximilien de Blois, dit Le Cocq de Neerynen, Philippe de Wingle, Pierre d'Andelot, les deux frères de Batenburg. Ils ne tardèrent pas à être conduits au château de Vilvorde où, quelques mois plus tard, devait les frapper la hache du bourreau [1].

III.

DÉPART DU PRINCE D'ORANGE.

Le prince d'Orange, profondément troublé par la sanglante défaite des siens dont il avait été l'impassible témoin et par les désordres où sa vie avait été en péril, hésitait de nouveau ; mais le moment était venu où il devait quitter Anvers ou y recevoir la régente victorieuse.

Aussitôt après la tentative dirigée contre Flessingue, la duchesse de Parme avait invité le prince d'Orange à renouveler son serment pour donner exemple aux autres et pour faire cesser les calomnies dont il se plaignait et auxquelles elle déclarait ne pas ajouter foi ; car elle ne saurait croire qu'étant issu de seigneurs si illustres par leurs services et

1 Lettre de Marg. de Parme, du 8 mai 1567. Gachard, Corr. de Philippe II ; Poullet, Corr. de Granvelle, t. II, pp. 471 et 625. — Pierre d'Andelot qui traitait avec les Huguenots en France, avait été envoyé, au mois de décembre 1566, de Paris à Amsterdam. Lettre d'Alava, du 31 décembre 1566. Arch. Nat. à Paris, K. 1507.

comblés de tant de bienfaits des princes, il pût oublier ce qu'il devait au roi et à la patrie [1].

Le prince d'Orange, six jours après la bataille d'Austruweel, répond à la régente que jamais on n'avait proposé à ses ancêtres de renouveler leurs serments et qu'il la priait de le tenir pour excusé s'il croyait ne pouvoir le faire [2].

De mauvaises nouvelles lui était arrivées d'Allemagne. Une lettre de Louis de Nassau remise à Anvers le 23 février annonçait qu'il n'y avait rien à espérer de ce côté. L'Angleterre lui refusait même un asyle [3], et la prochaine arrivée du roi d'Espagne était annoncée de toutes parts. Le prince d'Orange s'effraie, il rédige son testament [4].

Le Taciturne passait entre les siens pour très-pusillanime [5]. Il revient à la pensée de se réconcilier avec le roi d'Espagne ; et quel sera le médiateur ? Granvelle. C'est sur Granvelle qu'il compte pour que tout lui soit pardonné [6] ; c'est vers Morillon, l'ami et le correspondant de Granvelle, qu'il envoie son secrétaire chargé de rejeter toutes les fautes sur Louis de Nassau. Le prince d'Orange n'est entré dans

1 Groen, t. III, p. 43.

2 Groen, t. III, p. 47. La date de cette lettre est fixée au 19 mars 1567 par une lettre de la régente, du 23 mars, publiée par M. de Reiffenberg.

3 La nouvelle du prochain voyage de Philippe II aux Pays-Bas avait produit une profonde impression en Angleterre, et Élisabeth avait déclaré que, pour tout ce que les rebelles pourraient lui offrir, elle ne les accueillerait pas dans ses États. Lettre d'Alava, du 17 mars 1567. Arch. Nat. à Paris, K. 1507.

4 Lettre de Morillon, du 19 avril 1567. Poullet, Corr. de Granvelle.

5 Cuentale entrestos por muy pusilanimo. Lettre d'Alava, du 6 mars 1567.

6 Lettre de Morillon, du 26 mars 1567. Poullet, Corr. de Granvelle.

la ligue des confédérés que malgré lui. Jamais il n'a voulu le moindre mal au cardinal de Granvelle ; il regrette même très-vivement son départ, et, si cela ne tenait qu'à lui, on mettrait promptement la main « à radouber le passé [1]. »

L'humiliation du Taciturne était complète, quand son orgueil fut ranimé par une lettre d'Anne de Saxe qui le détournait de tout rapprochement avec Philippe II et lui faisait espérer que, tôt au tard, il pourrait compter sur les princes protestants d'Allemagne. De plus, en rentrant en lui-même il sentait que sa rébellion avant été si flagrante qu'il lui était impossible de s'arrêter désormais dans cette voie [2].

Cependant Marguerite de Parme, avertie par Morillon des ouvertures faites au nom du Taciturne, eût été heureuse de les accueillir. Il lui semblait que la pacification ne pouvait être complète sans la soumission du prince d'Orange ; elle se souvenait de ses anciens services ; elle connaissait sa prudence et son habileté ; et si, au lieu de s'en faire un redoutable ennemi, on pouvait s'assurer sa fidélité et son dévouement, l'oubli du passé s'imposait comme un gage de sécurité pour l'avenir.

Une première démarche de Berty avait été inutile ; le comte d'Egmont accepta de la régente la mission de tenter un dernier effort près du Taciturne. L'entrevue eut lieu près de Willebroek. Egmont supplia le prince d'Orange de ne pas sacrifier la foi catholique, c'est-à-dire sa conscience,

1 Lettres de Morillon, du 29 mars et du 5 avril 1567. Poullet, Corr. de Granvelle.

2 Lettres d'Alava, du 6 et du 17 mars 1567. Arch. Nat. à Paris, K. 1507.

à son ambition ; il lui rappela ses serments ; il lui fit espérer la clémence du roi [1].

Le Taciturne, comme il le disait, craignait le miel d'Espagne [2].

On a souvent raconté, et l'historien officiel Cabrera le rapporte lui-même, qu'Orange et Egmont échangèrent entre eux ces prophétiques paroles : « Adieu prince sans terre ! » — « Adieu comte sans tête [3]. » Il est plus certain que le Taciturne se borna à répondre : « Seigneur comte, vous « serez le pont par lequel les Espagnols passeront pour « entrer dans les Pays-Bas [4]. »

Il ne restera au prince d'Orange qu'à annoncer au landgrave de Hesse qu'il n'y a plus rien à faire, que tout est perdu [5].

En cet état de choses, il écrivit au roi le 10 avril 1567 une longue lettre où il cherchait à justifier sa conduite et où il remettait entre ses mains la démission de toutes ses charges. Il terminait par ces mots : « Je ne manquerai « jamais à mon serment de fidèle vassal et de loyal sujet : « mon intention est de l'observer jusqu'à la mort, et peut- « être ne trouverait-on personne dans tous les États de « Vostre Majesté qui lui porte plus de fidélité et d'obéis- « sance [6]. »

1 Lettre de Marg. de Parme, du 12 avril 1567. Arch. de Bruxelles : Lettre de Clough à Gresham, du 9 avril 1567. Record Office. — Les Gueux avaient à Willebroek un espion caché. Van Meteren, f. 47.

2 Lettre du prince d'Orange, du 11 avril 1567. Groen, t. III.

3 Cabrera, Hist. de Philippe II.

4 Strada, l. VI ; Van Meteren, f. 47.

5 Lettre du prince d'Orange, du 9 avril 1567. Groen, t. III.

6 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. II, p. 380 (10 avril 1567). Dans

Le lendemain le prince d'Orange quitta Anvers.

Avant de s'éloigner, le prince d'Orange avait signé une déclaration par laquelle il affirmait que les capitaines nommés le 13 mars pour parlementer avec le commun peuple n'avaient agi que par ses ordres et qu'ils avaient fait leur extrême devoir tant pour le service du roi que pour le repos de la ville d'Anvers [1].

Il restait entre les mains du prince d'Orange cent mille florins, produit des collectes ou des emprunts pour l'expédition projetée de Jean de Marnix [2] : ils serviront plus tard à une autre prise d'armes.

Le 11 avril, le prince d'Orange monte dans un coche avec un ministre : cent cinquante arquebusiers forment sa garde. Il se dirige d'Anvers vers le château de Breda, d'où il adresse à Philippe II une dernière lettre pour protester que jamais il ne manquera à son devoir de vassal et de serviteur très-humble plein d'une affection si vive pour le roi et le pays que jamais il n'hésitera à exposer pour le vrai service du roi son corps et ses biens [3].

Le séjour du Taciturne à Breda ne devait pas être long. La duchesse de Parme avait ordonné au comte

cette lettre le prince d'Orange prodigue aux Gueux d'Anvers qui avaient voulu soutenir les combattants d'Austruweel de flétrissantes épithètes : El pueblo de la nueva religion asistido de muy gran numero de canalla. C'est probablement à propos de cette lettre qu'Hopperus écrivait : Videmus litteras principis Auraici ad regem ubi omne obsequium offert, quatenus salva conscientia licet. Epist. Hopp. p. 130 (mai 1567).

1 Doc. inédits sur le XVI[e] siècle, p. 38.

2 Lettre de Granvelle, du 16 mai 1567. Poullet, Corr. de Granvelle t. II ; Lettres du Morillon, du 13 et du 15 avril 1567, ibid.

3 Groen, t. III, p. 64.

de Meghem et au seigneur de Noircarmes de se porter rapidement vers Viane et d'y anéantir les armements de Brederode. Le 21 avril, leurs troupes étaient arrivées à Turnhout. Le Taciturne ne se croyait plus en sûreté à Breda, et, le lendemain à la pointe du jour, il partit avec grande précipitation suivi d'un seul écuyer [1]. Il s'arrêta un instant chez le duc de Clèves et le pria de le justifier auprès du roi [2]; mais, quand il apprit que les retranchements de Viane munis des canons qu'il y avait autrefois envoyés, n'avaient point résisté, et que le vaillant Brederode fuyait lui-même vers Emden, il ne se crut pas mieux en sûreté à Clèves qu'à Breda et poursuivit sa route vers son domaine héréditaire de Dillenbourg.

Tous les serviteurs du prince d'Orange n'avaient pas tardé à le suivre. Le pensionnaire d'Anvers, Jacques de Wesembeke, « avoit pacqueté ses meubles » avec ceux du Taciturne [3]. Les ministres s'étaient joints à ce cortége, notamment Herman Modet, qui était dès le 25 mars sorti d'Anvers avec trois chevaux [4]. Parmi ces ministres on remarquait l'abbé de Saint-Bernard accompagné d'une femme [5].

« On parle fort mal d'Orange, écrit Alava à Philippe II. « Son départ de Breda pour aller en Allemagne avec les

1 Lettre du seigneur de Noircarmes, du 23 avril 1567. Lettres missives, t. I, p. 311. Arch. de Bruxelles.

2 Lettre d'Ant. de Mendoça, du 31 mai 1567. Arch. Nat. à Paris, K. 1507.

3 Lettre de Morillon, du 2 avril 1567. Poullet, Corr. de Granvelle, t. II.

4 Lettre de Morillon, du 26 mars 1567. Poullet, Corr. de Granvelle.

5 Lettres de Morillon, du 12 avril et du 31 août 1567, ibid.

« ministres d'Anvers paraît chose peu honorable et dont « ses amis pourront toujours se plaindre, car il les aban- « donne à la peine qu'ils ont méritée [1]. »

1 Hablan muy mal en el de Orange y dizen que esta salida de Breda para yr en Alemania y llevarse los ministros de Anvers ha sido cosa muy liviana y de que sus amigos pueden tener perpetua quexa del por que los dexo condenados. Lettre d'Alava, du 25 avril 1567. Arch. Nat. à Paris, K. 1507.

CHAPITRE XIX.

PACIFICATION DES PAYS-BAS.

(22 avril 1567 — 22 août 1567)

Pacification des Pays-Bas. — Projet de former un royaume des Pays-Bas. — Dénonciations des contadores contre la duchesse de Parme.

I.

PACIFICATION DES PAYS-BAS.

Quinze jours après le départ du prince d'Orange, seize enseignes d'infanterie sous les ordres du comte de Mansfeld occupèrent Anvers. Le surlendemain la duchesse de Parme y fit elle-même son entrée, et les bourgeois affranchis d'un long régime de troubles et de désordres l'accueillirent avec autant de joie que de respect [1].

Marguerite se rendit à l'église de Notre-Dame où l'on s'était hâté d'effacer, autant qu'on l'avait pu, la trace des récentes dévastations ; mais la vue des églises pillées, des monastères saccagés dans tous les quartiers de la ville, remplit son esprit de la plus douloureuse émotion. Elle voulut aussi visiter le champ du combat d'Austruweel où

1 Justification du magistrat d'Anvers.

le seigneur de Beauvoir s'était si brillamment signalé par son courage [1].

Du Hainaut jusqu'au Zuiderzee, tout paraissait calmé, et rien n'avait plus contribué que les excès des Gueux à faciliter l'accomplissement de l'œuvre si difficile de Marguerite de Parme. Elle ne cherchait qu'à la consolider avec une prudence qu'inspirait l'expérience des mœurs du pays, et, en réservant le châtiment aux plus coupables, elle estimait que la clémence devait effacer les torts de ceux qui s'étaient seulement laissé égarer [2].

Les villes qui avaient été livrées aux séditions, se soumettaient à l'envi, « la corde au cou » disait Noircarmes [3].

Parmi les seigneurs qui avaient figuré au nombre des confédérés, les plus audacieux s'inclinaient en termes si humbles qu'après tant d'orgueil leur honte était complète.
« Son Altesse, écrit le comte de Culenbourg deux jours « après le combat d'Austruweel, a été mal informée en « mon endroict. Je n'ay oncques esté adverty ny du con- « tenu, ny de la présentation de la requête des confédérés.. « J'ignore ce qui s'est passé depuis.. Je me suis retiré de « la journée de Saint-Trond afin de ne pas mécontenter

1 Lettre d'Armenteros, du 13 juillet 1567. Arch. Nat. à Paris, K. 1508 ; Lettres de Morillon.

2 Le bruit courait que les princes allemands, à la prière du prince d'Orange, avaient écrit à la duchesse de Parme pour la prier d'accorder la liberté de religion, en lui exposant que tous les mécontents avaient déposé les armes. Lettre d'Ant. de Mendoça, du 31 mai 1567. Arch. Nat. à Paris, K. 1508.

3 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. II, p. CLXI.

« Son Altesse, et je la prie de me tenir à jamais son très-« loyal vassal et très-obéissant serviteur [1]. »

Le comte Vanden Berg et Thierri Sonoy tiennent le même langage. Le bâtard de Hames adresse sa démission de héraut de l'ordre de la Toison d'or.

La duchesse de Parme espérait que désormais l'envoi d'une armée espagnole serait jugé inutile. Strada rapporte qu'elle écrivit en ces termes à Philippe II : « Une armée « nouvelle causera des frais considérables au roi, en même « temps qu'elle ruinera les Pays-Bas. Si de vagues rumeurs « ont porté à l'exil un grand nombre de familles d'artisans « et de marchands, un plus grand nombre fuiront en appre-« nant que les troupes étrangères s'approchent, parce qu'ils « craignent à la fois d'être privés du commerce par la « guerre et d'être contraints à nourrir de grandes armées. « Il faut y ajouter la terreur des peuples qui croiront qu'on « ne réunit tant de soldats que pour les punir, et le mécon-« tentement des nobles qui verront méconnu le zèle qu'ils « ont mis à calmer les séditions. Les troupes allemandes, « dévouées à Luther, rapporteront l'hérésie dans les Pays-« Bas. Je prévois que de là naîtront de sanglantes guerres « civiles qu'entretiendra pendant longtemps la haine impla-« cable des peuples. C'est pourquoi je vous supplie de « toutes mes forces de renoncer à l'emploi intempestif des « armes ; conduisez-vous en père plutôt qu'en roi et assurez « par votre sagesse la continuation de la paix [2]. »

Nous possédons le texte même de la lettre où le 12 avril

1 Bakhuyzen, Studiën, t. I, p. 27.
2 Strada, l. VI.

1567 la régente conjurait Philippe II de ne pas recourir aux mesures violentes qui seraient le signal de cette guerre civile « toujours tant redoubtée comme la ruyne et destruc- « tion totale de tout cest estat. » Il ne pouvait y avoir « nulle plus belle victoire, ne nulle plus belle conqueste « que chastoy des chefs et humiliation des rebelles sans « effusion de sang. » Il ne fallait pas « appauvrir cestui « pays consistant en manufactures, navigation et négocia- « tion, » ni en mettre les habitants « en évident hazard à « la première guerre ou force que quelque voisin vouldroit « attenter à cause de l'aliénation des volontés des subjects « et pauvreté d'iceulx. » Enfin (elle revenait à deux reprises sur ce point) il y avait lieu de ne pas s'aliéner « la volonté des bons s'ils voyent que leurs beaulx debvoirs « et services qu'ils ont faict si promptement et volontaire- « ment par où ils ont dompté les maulvais, ne contentent « le roi. » Il fallait se garder « de ne pas les mettre en « désespoir et de donner occasion de nouveaux tumultes [1]. »

Du fond de sa retraite, le cardinal de Granvelle ne cessait de se joindre à la duchesse de Parme pour recommander à

1 Doc. historiques, t. XII, p. 63. Arch. de Bruxelles. — Vers cette époque on rencontre une lettre interceptée d'Alava à Marguerite de Parme. (Record Office, Cal. n° 875). On l'y engageait à user de dissimulation vis-à-vis de certains *serviteurs masqués*, à comprendre, quel que fût son éloignement pour la fourberie, que l'intérêt du roi exigeait ces artifices de langage, que le roi lui en avait donné l'exemple vis-à-vis de Berghes et de Montigny, à qui l'on ne permettrait jamais de retourner aux Pays-Bas. Sans doute Philippe II ne tarderait point à réduire ses sujets à une obéissance plus complète que sous aucun de ses prédécesseurs. Cette lettre, qui n'avait d'autre but que de rendre les efforts conciliants de Marguerite suspects à certains seigneurs, me paraît une invention renouvelée de celle du prince d'Orange à l'assemblée de Termonde.

Philippe II la clémence. « La clémence seule, lui écrivait-il, « peut fonder quelque chose de durable [1]. » — « La clé« mence est nécessaire, répétait-il ailleurs, et il vaut mieux « épargner beaucoup de coupables que de frapper un inno« cent [2]. »

Une voix plus élevée se fait entendre à Rome. Le pape Pie V, depuis honoré comme un saint dans l'Église, charge l'évêque d'Ascoli d'engager Philippe II à se montrer vis-à-vis de ses sujets repentants clément et débonnaire, à ne pas perpétuer par d'inutiles rigueurs une situation dont la religion souffre profondément : il vaut mieux procéder par la miséricorde que par le fer et le feu. Philippe II se met en colère et charge son ambassadeur à Rome de remontrer que le roi éprouve un grand ressentiment de ce qu'on n'use pas envers lui de procédés convenables et que des instances hors de propos ne le soumettront point à la volonté du pape. Il espère qu'à l'avenir de semblables conseils ne lui seront plus donnés. Rome prêchait la clémence au nom de la religion ; Philippe II, malgré Rome, invoquait la religion comme la complaisante auxiliaire d'une politique personnelle et égoïste [3].

Lorsque Marguerite de Parme apprenait par les lettres secrètes de Philippe II qu'il se proposait de recourir à des mesures rigoureuses contre certaines villes et de leur enle-

1 Lettre du cardinal de Granvelle, du 14 mars 1567. Corr. de Philippe II, t. Ier, p. 518.

2 Lettre de Granvelle, du 15 avril 1567. Corr. de Philippe II.

3 Lettre de Philippe II à Requesens, du 26 novembre 1566. Gachard, Corr. de Philippe II, t. I ; Lettres de l'archevêque de Rossano, du 13 et du 17 novembre, du 15 et du 23 décembre 1566. Gachard, La Bibl. de Madrid, pp. 92 et 93 ; Forneron, Hist. de Philippe II, t. II, p. 86.

ver leurs priviléges [1], elle ne pouvait cacher sa désapprobation. Casser les priviléges, faire remplir les charges des magistrats par des officiers du roi, construire des citadelles, confisquer les biens, ne pardonner à personne — tel était le programme qu'elle jugeait aussi funeste à entreprendre que difficile à réaliser [2].

Hopperus [3] et Viglius [4] faisaient entendre le même langage ; et le comte de Mansfeld, qui par son courage avait sauvé Marguerite de tant de périls, s'associait à l'opinion de ses autres conseillers. Il insistait près de Philippe II pour qu'il ramenât par sa clémence un pauvre peuple dévoyé. On pourrait par la force tout réduire à l'obéissance ; mais ce ne serait qu'au prix de la ruine totale du pays. Les auteurs et promoteurs des prêches sont ceux qui veulent persuader au peuple que le roi sera sans miséricorde : le seul moyen de confondre leurs desseins, c'est la clémence, c'est la bénignité [5].

Philippe II n'était pas capable de comprendre ce langage. Il trompait la duchesse de Parme, quand il lui annonçait que son départ était résolu et qu'il traverserait l'Océan [6]. Il était moins sincère encore quand à certains moments il

1 Lettre de Philippe II, du 31 mai 1567. Corr. de Philippe II, t. I, p. 542.

2 Lettre de Marg. de Parme, du 12 juillet 1567. Corr. de Philippe II. t. I, p. 556.

3 Mém. d'Hopperus. Gachard, Corr. de Philippe II.

4 Lettres de Viglius, du 5 juin 1567 (Suppl. de Strada, t. II, p. 551), et du 12 juillet 1567 (Doc. hist. t. XII. Arch. de Bruxelles).

5 Lettre du comte de Mansfeld, du 4 mars 1567. Suppl. de Strada, t. II, p. 546.

6 Corr. de Philippe II, t. I, p. 550.

semblait approuver les actes sages et modérés de son gouvernement : il ne savait ni oublier, ni pardonner ; et sa haine, si elle se dissimulait, n'en était que plus profonde et plus redoutable.

II.

PROJET DE FORMER UN ROYAUME DES PAYS-BAS.

Dans des lettres du 29 juin 1567, la duchesse de Parme annonçait que le roi allait se rendre aux Pays-Bas [1]. Philippe II lui-même le promettait. Marguerite ajoutait que pour hâter son voyage il s'y rendrait par mer [2] ; mais il était probable que cette fois encore le roi ne donnerait aucune suite à une promesse si fréquemment réitérée.

Sur l'initiative soit de la duchesse de Parme, soit des conseillers belges qui résidaient à Madrid, on mit en délibération dans le conseil du roi s'il ne convenait pas de délivrer l'Espagne du brûlot attaché à ses flancs en constituant un royaume des Pays-Bas, en même temps qu'on rétablirait la paix dans la maison royale en éloignant don Carlos dont l'ambition se trouverait ainsi satisfaite.

La ville de Bruxelles était désignée pour être la capitale de ce royaume. On eût construit de nouvelles citadelles. Malines eût reçu un vaste arsenal, où l'on aurait trouvé les armes nécessaires toutes les fois que l'on en aurait eu besoin.

On eût déclaré que l'inquisition d'Espagne ne serait pas

1 Lettre de Marg. de Parme, du 29 juin 1567. Arch. de Bruxelles.

2 Lettre de Philippe II, du 29 juin 1567. Arch. de Bruxelles.

introduite « à cause qu'il n'y a chose qui soit tant odieuse « que ce vocable. »

La clémence eût fermé les plaies du passé, selon ce mot de César que la grandeur d'un prince consiste plus à pardonner avec amour qu'à châtier avec rigueur.

Enfin on eût cherché à assurer à ce nouveau royaume le sympathique appui des populations en confirmant et en étendant les anciens priviléges du pays [1].

Montigny, comme naguère le comte d'Egmont, avait fréquemment entretenu don Carlos de ces provinces jadis si prospères et à l'heure présente si malheureuses et si agitées.

Quel défenseur conserveront les intérêts des Pays-Bas dans cette cour qu'éclaire à peine le pâle reflet d'une volonté inflexible ? L'héritier même du trône d'Espagne, le fils unique de Philippe II.

Don Carlos avait des entretiens secrets avec Montigny ; et, sans admettre, comme l'affirme Cabrera, que Montigny, continuant la pratique commencée par le comte d'Egmont [2], avait engagé le jeune prince à fuir en Flandre où il trouverait une armée pour le défendre même contre son père [3], il paraît hors de doute que don Carlos informait Montigny de ce qu'il apprenait des plus secrètes délibérations du conseil. Il eût désiré que leur résultat fût tout différent ;

1 Papiers d'État de Granvelle, t. V, p. 676 ; Groen, Suppl. p. 73 ; Languet (éd. de 1699), lettre du 9 décembre 1567 ; Pontanus, Hist. Gueldriæ, p. 895.

2 En la pratica que el conde de Egmont dexo començada. Cabrera.

3 Cabrera. Cf. Gachard, Don Carlos, t. II, p. 365. — Voyez aussi la lettre de Morillon, du 14 août 1568. Groen, Suppl. p. 85.

il s'indignait de ne pouvoir y faire entendre sa voix [1]. Si on l'eût écouté, disait-il, les choses ne seraient pas allées si avant. Si la Flandre se perd, le roi, à ses yeux, en sera responsable, comme étant seul la cause que la Flandre sera perdue [2].

Combien ce jeune prince n'appelait-il pas de ses vœux le jour où il aurait régné au berceau de son ayeul le grand empereur Charles-Quint! L'histoire l'affirme, et Schiller a fait passer le témoignage de l'histoire dans la poésie, quand il prête au fils de Philippe II cette exclamation pleine d'enthousiasme : « O Flandre ! ô paradis de mon imagination ! Des provinces si riches, si florissantes ! Un grand « et puissant peuple, et aussi un bon peuple ! Être le « père de ce peuple, quelle jouissance divine ce doit « être ! [3] »

Don Carlos considérait le royaume des Pays-Bas comme son légitime héritage. Puisque son père s'opposait à ses vœux, il n'était pas loin de le maudire. S'il apprenait que le duc d'Albe ou même l'ami de son enfance don Juan d'Autriche devaient quitter l'Espagne pour s'y rendre sans lui, sa jalousie était telle qu'il les eût frappés de son poignard [4]. Il avait juré, disait-on, que dès que Philippe II se serait éloigné, il se serait vengé de lui en mettant le feu au Bois de Ségovie et au Prado [5].

1 Imprudens tædio fati belgici parum ejus voto annuentis, regeque secretis cum Montinio colloquiis infenso. Cabrera, Rel. vitæ Car. p. 337, et Hist. de Philippe II (nouv. éd.), t. I, p. 557.

2 Lettre de Morillon, du 18 août 1566. Poullet, Corr. de Granvelle, t. I.

3 Schiller, Don Carlos, II, 5.

4 Cabrera, t. I, p. 525.

5 Lettre de Morillon, du 18 août 1566.

Philippe II ne tarda point à renoncer à toute pensée de renouveler, même par une abdication partielle, le mémorable exemple que lui avait donné son père. Il se rendit au sein du conseil afin que personne n'élevât la voix en faveur de son fils, *ut si quis ad eam expeditionem Carolum filium designaret, sermonum initia ipse præcideret* [1].

Le baron de Montigny et le marquis de Berghes suivaient d'un regard inquiet et triste les sombres méandres de la politique espagnole.

Que de fois le marquis de Berghes et le baron de Montigny n'avaient-ils pas demandé qu'il leur fût permis de quitter l'Espagne [2] ! Au milieu de leurs angoisses, ils s'adressaient à Marguerite de Parme : « Avant de quitter les « Pays-Bas, lui écrivaient-ils, nous nous doutions bien de « ce qui allait nous arriver ; nous n'avions que trop de « sujet de craindre que le roi, écoutant nos ennemis, ne « nous traitât de cette façon ; mais nous ne pûmes obtenir « audience de Votre Altesse [3]. »

Montigny priait le roi de déclarer au moins qu'il le retenait près de lui pour son service [4]. Il n'ignorait pas qu'on lui reprochait d'avoir dans un autre temps favorisé les projets des confédérés ; mais il protestait qu'il n'avait point voulu manquer à ses devoirs de fidèle sujet. « Je ne don« neray jamais, écrivait-il au comte de Hornes, ce con« tentement à mes ennemis de faire chose dont mon

1 Strada, l. VI.

2 Gachard, Corr. de Philippe II.

3 Lettre du 13 mars 1567. Gachard, Corr. de Philippe II, t. I, p. 518.

4 Mémoire de Montigny, du 10 juillet 1567. Corr. de Philippe II, t. I, p. 553.

« maître puisse avoir juste occasion d'avoir ressentiment « de moy [1]. »

Le marquis de Berghes succombait aux atteintes d'une mélancolie profonde. L'air du sol natal pouvait seul le guérir. Montigny se rendit en son nom à l'Escurial et, exposant au roi que les médecins lui ordonnaient les eaux de la fontaine de Spa, il le pria de lui accorder son congé. « Je suis très-marri de son mal, répartit le roi, et je l'auto- « riserai à partir dès que sa santé le lui permettra [2]. »

Le langage de Philippe II n'était pas sincère. « Si le « marquis peut se guérir, portait une instruction secrète, « on se contentera de lui faire espérer l'autorisation de « retourner aux Pays-Bas ; on ne la lui accordera que si « la guérison est impossible ; mais, s'il meurt, on aura soin « de montrer à ses obsèques le regret que le roi éprouve « de sa perte et le cas qu'il fait des seigneurs des Pays- « Bas. » Et au-dessous on lisait ces quelques mots qui attestent les relations des deux envoyés belges avec don Carlos et ses sympathies pour eux : « Cachez cela au prince « d'Espagne [3]. »

Cinq jours après, le marquis de Berghes rendait le dernier soupir (21 mai 1567). La première fois que Philippe II revit le baron de Montigny après la mort de son ami, il ne manqua point de lui dire qu'il était fort triste d'avoir perdu un si bon serviteur [4].

1 Lettre de Montigny, du 26 mars 1567. Willems, Mengel. p. 327.

2 Même lettre.

3 Lettre autographe de Philippe II à Ruy Gomez, du 16 mai 1567. Corr. de Philippe II, t. I, p. 535.

4 Lettre de Montigny, du 26 mars 1567.

Berghes était mort dans son lit : quel sort attendait Montigny ?

III.

DÉNONCIATIONS DES CONTADORES CONTRE LA DUCHESSE DE PARME.

L'envoi de don Carlos aux Pays Bas, joint aux sages conseils de la duchesse de Parme, y eût probablement affermi l'ordre et la paix. Une politique de rigueur et d'oppression, comme la régente l'avait annoncé, allait tout compromettre.

Nous allons retrouver à l'Escurial ces influences secrètes qui étaient plus puissantes que les avis de la régente des Pays-Bas.

Erasso, dispensé par le roi de l'amende qu'il avait été condamné à payer, a recouvré son influence. Il s'est réconcilié avec le duc d'Albe. Il continuera ses intrigues et ses rapines [1].

Les contadores et fray Lorenço de Villavicenzio ne cessaient de poursuivre Marguerite de Parme de leurs dénonciations clandestines. Depuis longtemps ils demandaient qu'elle fût remplacée par le duc d'Albe, qui, aux conférences de Bayonne, avait été l'interprète des volontés inflexibles de Philippe II ; et l'apostille de Philippe II, fort difficile à lire, paraît porter ces mots : *Bien convenra*

1 Lettre de Granvelle, du mois de septembre 1582 (mss. de Besançon). — Alonzo del Canto avait aussi été arrêté comme complice d'Erasso. Lettre de Morillon du 15 avril 1567. Poullet, Corr. de Granvelle, t. II.

que arribe, y deseo. « Il convient que le duc d'Albe « arrive : je le désire [1]. »

« Ce sont des avis secrets qui décident tout, écrit Tis« nacq. Nostre charriot ne peult, selon ce que passe, char« rier droict. » Puis, après avoir annoncé que tout penche en faveur du duc d'Albe, il ajoute : *Deus meliora ne hoc auxilium post bellum sit novi belli materia* [2].

Hopperus mande aussi d'Espagne que l'envoi du duc d'Albe sera chose bien périlleuse [3].

Viglius à qui la lettre d'Hopperus est adressée, répète : « L'arrivée du duc d'Albe et des soldats espagnols est « entourée de regrets et de craintes. Il n'est personne qui « ne redoute d'avoir pour hôtes les Espagnols [4]. »

Philippe II allait rouvrir de sa main les plaies qu'il n'avait su guérir quand elles étaient béantes et que la politique plus sage et plus habile d'une femme avait heureusement fermées.

En vain Philippe II remercie-t-il la duchesse de Parme de son zèle et du succès de ses efforts après de si longues et si pénibles épreuves ; il a résolu de l'éloigner, et c'est au duc d'Albe qu'il confie le soin de rassembler des gens de guerre en attendant qu'il lui remette le gouvernement.

1 Lettre de Castellanos à Pedro de Hoyo. Papiers du cardinal Espinosa, British Museum, add. 28386. — Castellanos écrit le 20 mai 1567 que rien ne marchera tant que le duc d'Albe ne sera pas arrivé aux Pays-Bas.

2 Lettre de Tisnacq, du 29 juin 1567. Doc. hist., t. XII. Arch. de Bruxelles.

3 Ostendimus omni periculo plenam fore ducis profectionem. Ep. Hopp. ad Viglium, p. 115.

4 Multis certe ducis Albani, Hispanorumque militum adventus ingratus formidolosusque est... Omnes Hispanum hospitem abhorrent. Ep. Viglii.

Dès le 30 décembre 1566, Philippe II avait fait connaître à la régente qu'il avait choisi le duc d'Albe pour capitaine-général de l'armée qui serait envoyée aux Pays-Bas [1].

Telle fut l'émotion produite par cette dépêche du roi que la régente, pour tranquilliser les esprits, jugea utile d'écrire à toutes les villes que le duc d'Albe n'avait d'autre mission que de préparer le voyage du roi, prince clément et généreux, qui voulait non perdre, mais conserver le pays [2].

La duchesse de Parme avait répondu au roi en le priant de hâter son voyage, unique moyen d'assurer la paix ; mais elle n'avait point caché combien l'affligeait la seconde mesure qui lui était annoncée. « Je ne doute point, man-
« dait-elle à Philippe II, que Votre Majesté n'aura pris cette
« résolution qu'après en avoir pesé tous les inconvénients...
« Votre Majesté ne voudra point me dépouiller de l'autorité
« que j'exerce en son nom. Cela ne serait pas juste ; et
« cela pourrait aussi nuire gravement à son service [3]. »

Une seconde lettre, du 11 avril 1567, exprimait, sous une forme non moins vive, les plaintes de la régente :
« Votre Majesté, écrit-elle au roi, a peu de souci non-
« seulement de ma satisfaction et de ma consolation, mais
« aussi de ma réputation qui m'importe encore davantage.

1 La commission de capitaine-général donnée au duc d'Albe porte la date du 1er décembre 1566 ; elle fut confirmée le 31 janvier 1567. Gachard, Corr. de Philippe, t. II, pp. 600 et 619.

2 Lettre de Marg. de Parme du 23 janvier 1567. Diegerick, Doc. du XVIe siècle, t. III, p. 268.

3 Lettre de Marg. de Parme, du 1er février 1567. Corr. de Philippe II.

« Votre Majesté, en limitant mon autorité, m'enlève tout « pouvoir et me prive des moyens d'assurer l'entier réta- « blissement des affaires. Tandis que seule j'en ai eu les « fatigues et les dangers, c'est à d'autres qu'elle veut en « donner l'honneur [1]. »

Malgré ces représentations, Philippe II n'avait point renoncé à sa résolution, et, dans une lettre du 21 mai 1567, il avertissait la régente que si elle ne s'empressait de supprimer certains priviléges des villes des Pays-Bas, ce soin serait confié au duc d'Albe [2].

Cette fois encore, à la veille de l'arrivée du duc d'Albe, Marguerite de Parme élève la voix pour protester à la fois contre ce gouvernement nouveau si profondément redouté des populations et contre l'anéantissement des priviléges séculaires du pays qui doit être son œuvre. Elle a reçu la lettre de Philippe II qui l'engage à faire un premier pas dans cette voie funeste. Le roi a-t-il pesé les conséquences des mesures qu'il va prendre ? Peut-il croire que ce soit chose aisée que de casser les privilèges, de remplacer les magistrats par des commissaires, de percevoir l'impôt sans l'assentiment des États, de construire des citadelles, de confisquer les biens, de frapper sans épargner personne ? Le choix seul du duc d'Albe a suffi pour que toute la nation espagnole soit haïe dans les Pays-Bas. Elle ajoutait qu'elle eût déjà voulu s'éloigner ; mais elle espérait voir bientôt arriver le roi, et, bien qu'il lui témoignât peu de confiance,

1 Gachard, Corr. de Philippe II, t. I, p. 523. Cf. ibid. p. 517.

2 Lettre de Philippe II, du 31 mai 1567. Corr. de Philippe II. — Dans la même lettre Philippe II recommande de faire construire plusieurs citadelles.

elle se croyait tenue de lui dire beaucoup de choses qu'elle n'avait pu lui écrire [1].

Philippe II continuait à annoncer son prochain départ pour les Pays-Bas [2]. « Le voyage du roi en Flandre, disait « don Francès de Álava à Catherine de Médicis, rendrait « facile l'entrevue qui n'a pas eu lieu à Bayonne.. Le « voyage du roi serait la meilleure voie pour régler les « affaires de France, en allant plus avant dans la pratique, « *antes andando en la platica.* » Mais la reine-mère paraissait toute troublée d'apprendre que Philippe II était résolu à se rendre en Flandre. Elle parut de ne pas se rendre compte de ce que lui disait l'ambassadeur espagnol et se borna à répondre que tout allait bien en France [3].

1 Lettre de Marg. de Parme, du 12 juillet 1567. Gachard, Corr. de Philippe II, t. I. — Un des griefs de la duchesse de Parme était que Philippe II lui avait ordonné de licencier ses troupes allemandes qui devaient être remplacées par l'armée du duc d'Albe. Le 24 avril 1567, elle avait pris en wartgelt quarante-quatre bannières allemandes. Papiers du cardinal Espinosa, British Museum, add. 28386, f. 100.

2 Suppl. de Strada, p. 524. — Viglius écrivait, le 14 octobre 1566, à Hopperus : De adventu regis spes decrescit, augetur quotidie malorum audacia atque numerus, defectio fit non solum hominum, sed integrarum urbium. Et quod potissimum est, nulla pene reverentia, nullaque authoritas manet capitis, quod et unde procedat, non est opus apud te commemorare. Quamobrem regem ipsum advenire oportet aut id consilii capere quod dicere aut scribere non ausim. Ep. Viglii. p. 381.

3 « El dia que hable a la reyna diziendole en buena occasio lo que V. Mag^d me mando que lo que no se avia hecho en Bayona de averla visto V. M^d., se poderia hazer estando en Flandes, passo por ello, como que no lo huviera dicho nada, aunque se lo repeti otra vez, y lo mismo hizo quando le dixe que la passa de V. M^d. era el verdadero camino para assentar las cosas de su reyno, antes andando en la platica, me dixo que las cosas de Francia yvan bien, que paresce que fue por echarme lo que me avra

« Est-il bien certain que le roi d'Espagne ira en Flan-« dre ? » répétait Catherine à Alava, quand elle le vit à Chantilly ; « et elle en paraissait fort émue et fort agitée [1]. »

Autour de la reine-mère, des impressions diverses se manifestaient. Le connétable et l'évêque de Limoges ne pouvaient entendre dire que Philippe II passait en Flandre [2] ; mais le maréchal de Bourdillon était d'un autre avis. Comme il l'avait déjà affirmé à Bayonne, il jugeait le voyage du roi d'Espagne urgent et nécessaire [3].

Cependant on apprit bientôt que Philippe II ne traverserait pas la France, et Catherine de Médicis se borna à faire remettre un passeport à Alava « affin d'accomoder le « voyage dudict roy catholique de tout ce qu'il voudra « fere passer par le royaulme de France [4]. »

dicho. Ha usado comigo un termino de cortesia inusitada, todo a mi parescer deturbada de entender la resolucion de V. Md. en Flandes. » Lettre d'Alava, du 16 décembre 1566. Arch. Nat. à Paris, K. 1506.

1 Fragment de lettre d'Alava. Arch. Nat. à Paris, K. 1507.

2 Cierto el condestable no puedo oyr dezir que V. Md. passa en Flandes, y Laubespine lo mismo.

3 Fragment de lettre d'Alava. Arch. Nat. à Paris, K. 1507.

4 Lettre de la Mothe-Fénelon à Alava, du 29 juillet 1567. Arch. Nat. à Paris, K. 1508.

CHAPITRE XX.

EXPÉDITION DU DUC D'ALBE AUX PAYS-BAS.

(mai 1567 — août 1567).

L'armée du duc d'Albe. — Alarmes des Huguenots. — Arrivée du duc d'Albe à Luxembourg.

I.

L'ARMÉE DU DUC D'ALBE.

Déjà le duc d'Albe s'était embarqué pour l'Italie. Il y trouva des lettres de Marguerite qui l'engageaient à examiner s'il n'y avait pas lieu de licencier une partie de cette soldatesque, dont les mœurs corrompues et les violences trop connues semaient l'inquiétude dans les Pays-Bas. Il était prudent à son avis de ne pas irriter par des armements inutiles des provinces paisibles et obéissantes, et le remède pouvait être pire que le mal.

Le duc d'Albe se contenta d'alléguer les ordres du roi et poursuivit son voyage.

Jamais plus formidable armée n'obéit à un général. Elle comptait environ vingt-quatre mille hommes et comprenait, outre les compagnies italiennes, tous les vétérans espagnols des garnisons de Milan et de Naples, dont quelques-uns

avaient gardé l'amer souvenir des insultes qu'ils avaient subies, lorsque Philippe II avait été contraint de les rappeler des Pays-Bas.

L'infanterie obéissait à Alphonse d'Ulloa, à Sanche de Londogno, à Julian Romero et à Gonzalve Bracamonte, les quatre plus intrépides mestres de camp de ce temps. Elle était à peu près de huit mille hommes. La cavalerie en comprenait environ deux mille. Elle était conduite par Ferdinand de Tolède, fils naturel du duc d'Albe, qui avait sous ses ordres l'Italien Chiapini Vitelli, fameux par ses talents militaires. Deux chefs non moins renommés, François Paccioti, d'Urbin, et Gabriel Serbelloni, grand-prieur de Hongrie, dirigeaient les ingénieurs et l'artillerie. Parmi les capitaines qui commandaient les divers corps de cette armée, se trouvaient Sanche d'Avila, Christophe de Mondragon [1], Nicolas Basta, Charles d'Avalos, tous sortis des camps de Charles-Quint [2]. On y remarquait pour la première fois un corps de soldats armés de mousquets. Jusqu'à cette époque, ces armes n'avaient été employées qu'à la défense des remparts. Ceux à qui elles avaient été confiées, avaient été choisis parmi les plus braves, et chacun s'inclinait devant eux lorsqu'on entendait retentir le commandement : *Afuera, adelante los mosqueteros* [3].

1 Quelques historiens placent à une autre époque l'arrivée de Mondragon aux Pays-Bas.

2 Ce fut alors, selon Brantôme (t. VII, p. 88), que le duc d'Albe se vanta qu'accompagné d'Espagnols il pouvait assez compter sur leur courage pour être certain d'obtenir aux Pays-Bas « le nom illustre de grand capitaine plus qu'aucun qui ait jamais esté. »

3 Brantôme, t. I, p. 103. — Cette armée comprenait 1250 lances et 8800 hommes d'infanterie (Doc. ineditos, t. IV)

II.

ALARMES DES HUGUENOTS.

Depuis plus d'une année, tous les bruits qui s'étaient propagés au-delà des Alpes ou des Pyrénées, reproduisaient, en les exagérant, les armements de Philippe II. Tantôt on racontait que les vieilles bandes castillannes avaient quitté leurs foyers ; tantôt on rapportait que toutes les troupes entretenues par l'Espagne en Italie avaient reçu l'ordre de se réunir en Savoie. Le choix du duc d'Albe pour commander cette armée rendait l'inquiétude plus vive et plus profonde.

C'était une rumeur généralement répandue que cette expédition n'était pas seulement destinée à assurer l'obéissance des Pays-Bas. Genève n'était-elle pas menacée [1] ? Et les Huguenots eux-mêmes ne voyaient-ils pas suspendue au-dessus de leurs têtes l'épée mystérieuse préparée pour les frapper dès la conférence de Bayonne ?

Le prince de Condé et l'amiral de Coligny se rendirent ensemble à Saint-Germain pour remontrer au roi qu'il était à craindre que le duc d'Albe, sous le prétexte de se rendre aux Pays-Bas, ne nourrît quelque dessein contre la France et que la coutume était, lorsqu'on voyait son voisin s'armer, de veiller à la défense de ses propres frontières. Ils disaient tout haut que les Espagnols étaient appelés pour faire la guerre aux Huguenots [2].

1 Lettre de Philippe II, du 29 juin 1567. Gachard, Corr. de Philippe II.
2 Brantôme, t. VII, p. 359.

Cependant rien ne justifia ces craintes. L'armée du duc d'Albe, après avoir franchi lentement les gorges du Mont-Cenis, descendit, au mois de juillet, dans la Franche-Comté [1]. Un grand nombre de nobles français accoururent pour la voir quand elle passa près des frontières de Lorraine [2]. La plupart admiraient l'éclat des armes, l'aspect martial des vétérans, les cicatrices qui sur leurs fronts rappelaient de glorieux combats [3], et Brantôme eût voulu s'enrôler sous les drapeaux du duc d'Albe [4]; mais il y avait là aussi des gentilshommes huguenots qui, en voyant les Espagnols défiler le long des frontières de France, ne cachaient point leur ressentiment [5]. Ils eussent voulu qu'on eût fermé le passage aux Espagnols [6]; et, jusqu'au sein de la cour, ils avaient menacé Charles IX, puisqu'il n'avait osé le faire, de lui chercher querelle et de se venger sur lui [7].

1 Ce fut, dit-on, le duc de Savoie qui s'opposa à l'entreprise projetée contre Genève.

2 « Les chemins estoient quasi rompus de gens (par manière de dire) pour les voir ». Brantôme, t. VII, p. 88.

3 J'ignore si parmi ces vétérans des armées espagnoles se trouvait Jean d'Urbieta qui avait reçu de Charles-Quint pour armoiries un cheval blanc couvert d'un caparaçon fleurdelysé, avec les initiales F. I. et ces mots : Charles-Quint à Jean d'Urbieta pour avoir fait François 1er prisonnier à Pavie. »

4 Brantôme, t. I, p. 104.

5 Fragment de lettre d'Alava. Arch. Nat. à Paris, K. 1507.

6 Lettre d'Alava, du 20 février 1567. Arch. Nat. à Paris, K. 1507.

7 Lettre du seigneur d'Helfaut, du 23 janvier 1567. Arch. de Bruxelles.

III.

LE DUC D'ALBE ARRIVE A LUXEMBOURG.

Bientôt les Barbes-Noires (ainsi nommait-on les Espagnols [1]) arrivèrent à Luxembourg ; mais, se croyant dès ce moment en terre ennemie, ils commencèrent à piller, et le duc d'Albe se vit réduit à faire pendre les plus mutins [2].

Tels étaient les sinistres auspices sous lesquels les Espagnols rentraient dans les Pays-Bas.

1 Lettre de Prats, du 15 février 1567. Arch. Nat. à Paris, K. 1507.

2 Lettre de l'archevêque de Cambray, du 16 août 1567. Arch. Nat. à Paris, K. 1507 ; Lettres de Prats, du 3 juillet 1567, et de Jean de Hornes, du 25 août 1567. Gachard, Corr. de Philippe II, t. I.

CHAPITRE XXI.

LES PAYS-BAS. — DÉPART DE LA DUCHESSE DE PARME.

(22 août 1567 — 30 décembre 1567).

Le duc d'Albe à Bruxelles. — Plaintes de la duchesse de Parme. — Son départ.

I.

LE DUC D'ALBE A BRUXELLES.

Le 22 août, vers trois heures de l'après-midi, le duc d'Albe entra à Bruxelles. Les magistrats ne lui adressèrent aucun compliment de bienvenue, et, lorsqu'il se présenta au palais, les archers de la garde de la régente s'opposèrent un moment à ce que les hallebardiers de sa suite y pénétrassent avec lui. Marguerite de Parme se tenait debout ; elle avait placé à côté d'elle le duc d'Arschot et le comte de Mansfeld pour reconnaître leur constante fidélité, le comte d'Egmont pour témoigner que sa conduite récente avait effacé ses fautes passées. Elle ne fit aucun mouvement pour recevoir le duc d'Albe. Tous les assistants remarquèrent combien l'accueil qu'elle lui fit, fut sévère [1].

1 Lettre de Mendivil, du 29 août 1567. Doc. inéd., t. IV, p. 397.

Une entrevue qui eut lieu quatre jours après, marqua davantage ces dissentiments. « Quelle est votre mission ? « demanda la duchesse de Parme ; qu'allez-vous faire ? « Pourquoi ne licenciez-vous pas une partie de vos gens de « guerre ? » ; et elle le supplia tout au moins de ne pas imposer la charge d'une garnison à la ville de Bruxelles qui s'était loyalement conduite lors des derniers troubles [1].

« Madame, écrit Morillon, ne se peult tenir de ouverte- « ment se plaindre que Sa Majesté luy at envoyé son « ennemy capital et que le roy la traicte très-mal.. Et « d'autre costel, ceulx venus d'Espaigne dient que c'est « ungne très-maulvaise et dangereuse femme [2]. »

Les choses étaient poussées à ce point que, dans la chapelle même de la duchesse, son prédicateur signala les Espagnols comme des traîtres, des larrons, des débauchés [3].

« Madame de Parme, mande le contador Mendivil, se « déclare la protectrice des priviléges du pays [4]. »

1 Relation de l'entrevue de la duchesse de Parme et du duc d'Albe, du 22 août 1567. Corr. de Philippe II, t. I, p. 566.

2 Lettre de Morillon, du 31 août 1567. Poullet, Corr. de Granvelle, t. II. — Il était réservé à Vargas d'insulter la duchesse de Parme, au moment où, dépouillée de son autorité par le duc d'Albe, elle rentrait en Italie : « Si les habitants des Pays-Bas montraient tant de confiance en elle, c'est « qu'ils tiennent peu de compte de la justice. La noblesse était puissante « auprès d'elle, et, en ce qui touche sa religion, Votre Seigneurie en est « mieux instruite que je ne pourrais le dire. Votre Seigneurie à qui il « appartient de protéger la religion, peut être convaincue que bien plus « utile eût été ce qu'elle voulait faire à l'époque où la duchesse de Parme « exerçait le gouvernement. » Lettre de Vargas au cardinal Espinosa. British Museum.

3 Lettre de Mendivil, du 29 août 1567. Corr. de Philippe II, t. I, p. 568.

4 Lettre de Mendivil, du 10 septembre 1567. Doc. ined., t. IV, p. 421.

II.

PLAINTES DE LA DUCHESSE DE PARME.

Deux lettres successives sont adressées par la duchesse de Parme à Philippe II. Si aux yeux du roi sa réputation méritait quelque sollicitude, on l'eût rappelée avant de placer au même rang qu'elle le duc d'Albe qui agit arbitrairement sans tenir compte de son opinion. On eût mieux ménagé son honneur en mettant plus tôt un terme à sa charge ; mais, si le roi lui montre si peu de gratitude, elle s'en console par la pensée qu'elle á satisfait à ce qu'elle devait à Dieu, au monde et à elle-même. Pendant neuf années, elle a vécu au milieu des épreuves et des fatigues, sans goûter une heure de repos, compromettant sa santé, risquant sa vie ; et, au moment où elle est parvenue à pacifier le pays à ce point que l'autorité du souverain y est plus respectée que jamais, c'est un autre qu'on appelle pour qu'il vienne recueillir le fruit de ses travaux et de ses peines [1].

« Je ne cacherai point à Votre Majesté, écrivait-elle au roi, « ce qui peut renverser complètement la situation actuelle « des choses. La crainte des supplices, que la présence « d'une armée considérable a fait naître, a engagé un grand « nombre d'habitants, peu certains d'obtenir leur pardon, « à se retirer dans d'autres pays, au grand détriment de

1 Lettres de la duchesse de Parme, du 29 août et du 8 septembre 1567. Corr. de Philippe II, t. I, pp. 567 et 570. — Sur le mécontentement de la duchesse de Parme à l'arrivée du duc d'Albe, voyez la lettre de Viglius, du 9 septembre 1567. Suppl. de Strada, p. 557.

« celui-ci. Je tremble que les mêmes motifs ne réduisent « ceux qui se trouveront retenus dans les Pays-Bas et dans « l'impossibilité de fuir, à se précipiter dans les émeutes et « dans les conspirations. La crainte est chez les Belges un « mauvais moyen de se faire respecter. Ceux qui vou- « dront suivre la voie de la rigueur, feront peser plus de « haine sur le nom espagnol qu'ils ne lui acquerront de « gloire. Ils livreront les Pays-Bas aux guerres civiles et « aux armes des étrangers, jusqu'à ce qu'enfin il n'y reste « plus rien debout. Je viens donc supplier Votre Majesté « de préférer le repentir de ses sujets à leur châtiment [1]. »

III.

DÉPART DE LA DUCHESSE DE PARME.

Marguerite supportait impatiemment la nécessité de voir à côté d'elle un successeur à qui elle allait bientôt abandonner l'autorité et qui tenait si peu de compte de ses remontrances. Parfois elle voulait quitter Bruxelles et aller visiter quelques autres villes des Pays-Bas, mais elle touchait au moment où elle pourrait s'éloigner.

Par des lettres du 5 octobre 1567, Philippe II annonçait à la duchesse de Parme que s'il reconnaissait qu'après tant de fatigues elle avait le droit de se reposer, il eût désiré la décharger lui-même de ce fardeau ; mais, comme cela lui était impossible, il l'autorisait à renoncer au gouvernement des Pays-Bas ; il l'assurait du reste que sa recon-

1 Strada.

naissance serait vis-à-vis d'elle un lien aussi puissant que celui du sang [1].

Trois jours après, Philippe II nomma le duc d'Albe gouverneur-général des Pays-Bas, et il en informa la duchesse de Parme, « me confiant, ajoutait-il, qu'il s'y acquittera « comme convient [2]. »

Le 21 novembre, la duchesse de Parme remercia le roi en exprimant sa vive satisfaction de laisser les Pays-Bas dans une paix profonde, le culte de Dieu étant rétabli, le respect du roi étant assuré [3].

Marguerite de Parme, avant de quitter Bruxelles, demanda au duc d'Albe une entrevue qui eut lieu le 17 décembre en présence du conseil. Elle rappela que le roi avait bien voulu quelques semaines auparavant la consulter sur deux points importants : le pardon général et la convocation des États-Généraux. Ce pardon général elle le croyait nécessaire, et, quant à la réunion des États-Généraux, il fallait y recourir puisque le terme de l'aide votée pour neuf ans était arrivé. Puis elle lui recommanda en termes émus les intérêts du pays. Le duc d'Albe la remercia de l'honneur qu'elle lui faisait par cette recommandation, mais il ne cacha point qu'il était disposé à tenir peu de compte de ce qu'elle lui avait dit sur des questions plus importantes ; et comme la duchesse de Parme insistait et demandait si du moins l'on observerait les assurances et les rémissions qu'elle avait accordées, le duc d'Albe répliqua qu'on était allé trop

1 Gachard, Corr. de Marg. de Parme, t. II, p. XXXVIII.
2 Gachard, Corr. de Philippe II, t. II, pp. 650 et 651.
3 Gachard, Corr. de Philippe II, t. I, p. 601.

loin en cette matière et que le roi ne voulait donner de garantie à personne [1].

Tel fut le dernier effort de la duchesse de Parme pour calmer les inquiétudes d'un pays qu'elle aimait tendrement comme sa patrie et qui lui témoigna chaleureusement à son départ combien vifs étaient les regrets qu'elle y laissait après elle.

Peu de jours après, Marguerite quitta les Pays-Bas, « laissant grande réputation de sa vertu et ung regret de « son partement ès cœurs des subjects de pardeçà, lequel « s'augmenta bien depuis, voires continuellement, après « qu'on eust gousté des humeurs et complexions de son « successeur [2]. »

1 Corr. de Philippe II, t. I, p. 611. — D'après le cardinal de Granvelle et Viglius, la duchesse de Parme partit de Bruxelles le 30 décembre 1567. C'est par erreur que Van Meteren indique la date du 9.

2 Renon de France, I, 46, 8 ; Ep. Viglii ad Hopp., pp. 439 et 441.

FIN DU TOME 1er.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

I.

Lettre de Charles IX à l'évêque de Limoges.

(mai 1562. — p. 81.)

Monsieur de Limoges. Je croy que vous ne doubtez point de l'ennuy et desplaisir que je puis sentir, voyant les troubles et divisions qui sont en mon royaume, pour la craincte que j'ay que, s'allumant ce feu en tant d'endroicts, il soit bien malaysé de l'estaindre sans une grande subversion de toutes choses ; mais ce m'est aussi une grande consolation en mon malheur de veoir et expérimenter la bonne volonté de tant de grands princes et aultres de mes voisins qui, ayant compassion de la calamité de ce royaume, s'offrent à me secourir, ayder et assister pour le conserver et maintenir en mon obéissance : qui me donne grande espérance que, si le mal est grand, les remèdes non estans moindres, l'yssue n'en sera à la fin qu'à ma satisfaction et ruyne de ceulx qui se seront eslevés. Et pour ce qu'estant le roy mon bon frère le principal de tous mes bons amys et celluy à qui en toutes choses j'ay et doibs avoir plus de fiance, c'est aussi celluy à qui, en cela et toute aultre chose qui me touchera, je me délibère avoir plus de recours, y estant si convyé par la continuelle démonstration qu'il a faicte de l'amour et bienveillance qu'il me porte en tout temps et principalement en ceste saison que je m'en doibs asseurer comme de moy-mesmes et espérer tout le bien, conseil et ayde favorable qui se peult attendre d'un bien affectionné frère ; mais c'est avec protestation que je ne veulx (comme l'on dit) gaster la courtoysie, ny faire que mon amityé luy soit à charge, aultre que celle que en pareil effect je vouldrois libérallement porter pour son respect. Je luy en recongnois doncq l'obligation que je doibs

et veulx que vous luy en faciez les plus honnestes remercimens dont vous pourrez adviser, l'asseurant que l'offre qu'il vous a faicte, me semble si grande et si recommandable qu'il ne sera jamais que je ne me sente luy en estre redevable et que, si je la contemnoye et ne m'en prévalloye en ung temps où elle m'est si nécessaire, je me ferois grand tort et à luy aussy. Et affin de vous fere entendre l'estat en quoy je suis et comme chose ne se feit jamais plus à propos, je vous advise que l'audacieuse entreprinse de mes subgects qui se sont eslevés, a esté telle qu'ils ont saisy une infinité de mes principalles villes comme Rouen, Bloys, Tours, Angers, Agen, Poictiers et de fresche mémoire la plupart du Daulphiné par la mort du s[r] de la Mothegondrin qu'ils ont inhumainement tué, et depuis tout cela la ville de Lyon. Je ne parle point d'Orléans pour ce que mon cousin le prince de Condé y est, lequel ceulx qui y sont, tiennent en telle captivité qu'il ne se peult destraire d'entre leurs mains. Toutes lesquelles places ils tiennent à main armée et assemblent journellement encores de grandes forces, je ne sçay à quelle intention, mais elle ne peult estre que très-maulvayse et pernicieuse au bien de ce royaume et repos de tous les gens de bien. Quoy voyant et assemblant, comme je fais, journellement de grandes forces tant de mes subgets que d'aultres estrangiers pour les dompter et réduire par force en l'obéissance dont ils se sont départis, ce me seroit ung grand avantaige, une grande faveur et ung grand soulagement en la nécessité où je suis, sy le roy, mon bon frère, suivant l'honneste offre qu'il vous en a faicte, me voulloit secourir d'un nombre d'hommes, de qui je me puisse fyer en telle occasion pour le peu de seureté qu'il y a en beaucoup de mes subgects qui sont entachés de ces nouvelles oppinions. Et pour ce, en le remerciant de sa bonne volunté, dont vous m'avez adverty et de l'offre que vous m'avez faicte de sa part, et luy faisant entendre la nécessité de mes affaires et le grand besoing que j'ay de l'ayde et secours tant de luy que de tous mes bons amys, vous le prierez de ma part (puisque sa volunté est telle que me le mandez) de me secourir de dix mil hommes de pied et trois mille chevaulx, c'est assavoir trois mille Espaignols qui viendront par le costé de la Guyenne et trouveront cavallerye et infanterye pour les recueillir et conduire aux lieux où il sera besoing de les employer pour le bien de mon service, et trois mille Italliens qui viendront du costé de Piedmont avec d'aultres forces que je feray assembler en ce quartier-là, et pour le reste la solde de quatre mille lansquenets que je feray lever par ung collonel et des

capitaines que je nommeray pour les mener et employer en l'armée que j'assembleray icy alentour, et, quand à la cavallerye, deux mille chevaulx des Pays-Bas et mille reytres, ou bien, s'il ayme mieulx, l'argent pour souldoyer les dits mille reytres que je feray lever par ung de mes cappitaines, ainsi qu'il luy sera plus commode. Laquelle demande, sur l'offre qu'il m'a faicte, j'ay proposé à son ambassadeur qui s'est chargé d'en escripre au roy mon bon frère et luy dépescher ce courrier expressément par lequel je n'ay voulu faillir de vous en advertir affin qu'en luy faisant le discours de tout ce que dessus, vous faciez pareil office en son endroict et regardiez de négocier cela le plus dextrement et le plus chauldement que vous pourrez d'aultant qu'ayant à faire long chemin et me pressant la nécessité de mes affaires en cela, il n'y a riens si cher que le temps. Ayant négocié tout ce que dessus avant vostre partement et y voyant quelque bonne résolution, vous ne fauldrez de m'en advertir en toute dilligence; et, si sa volunté est de m'accorder ce que je demande, vous me manderez le temps que je les pourray avoir et qu'ils seront sur ma frontière affin que je tienne à leur arrivée toutes choses préparées pour les recevoir.

Paris, le..... jour de may 1562. CHARLES.

(*Bibl. imp. de Saint-Pétersbourg, Lettres de Charles IX, t. I*, n° 73.)

II.

Lettre du roi de Navarre au pape.

(15 juillet 1562. — p. 111.)

Très-sainct Père. Ayant entendu par le sieur Anthoine d'Almeyda les soins, la paine et le travail que Vostre Sainteté a prins pour nous en ce qui concerne la récompense de nostre royaume de Navarre tant par lettres escriptes de vostre main au roi Catholique des Espaignes que par aultres plusieurs bons offices, nous n'avons voulu faillir d'un escripre à Vostre Saintеté pour l'en remercier très-humblement et luy dire que ce bien n'est point employé à l'endroict d'en prince qui n'ait le zèle et la dévotion de le recongnoistre envers Vostre Sainteté et le Saint-Siége par tous les devoirs et honnestes offices dont nous nous pourrons ad-

viser, dont nous vous supplions prendre ceste asseurance de nous et croire que, s'il se présente jamais chose en quoy nous puissions bien mériter de Vostre Sainteté et dudict Saint-Siége, vous congnoistrez par expérience que n'avez fils plus obéissant, ny qui employe plus biens et vye et tout ce qu'il aura en ce monde pour Vostre Sainteté en particulier et pour la manutention du Saint-Collége et de tout l'État ecclésiastique, que nous qui prions Dieu, Très-saint Père voulloir Vostre Sainteté longuement maintenir au bon régime et gouvernement de toute l'Église.

Donné au camp de Bloys, le XV[e] jour de juillet 1562.

(*Doc. français à la Bibl. Imp. de Saint-Pétersbourg.*)

III.

Lettre du duc de Guise au duc de Wurtemberg.

(21 juillet 1562. — p. 83.)

Monsieur mon cousin. Encoires qu'auparavant la réception de vostre lettre du XXIII[e] du passé, je n'ay faict nulle doubte de vostre amitié et bonne volonté, si est-ce qu'elle m'a donné tant d'asseurance par le soing que vous démonstrez avoir contre mon honneur et réputation, que ce m'est une obligation perpétuelle à me revancher en vostre endroit par tous les honnestes offices d'amitié, service et bénévolence, dont je me pourray adviser. Et pour autant que j'ay veu par icelle que vous avez treuvé maulvais ung escript qui vous a esté envoyé, ne saichant peult-estre les occasions qui m'ont meu à le fere, et ayant vescu jusques ici comme de faict je seray tousjours bien aise que mes actions soient cogneues de tout le monde telles qu'elles sont et principallement de vous, et que pour nostre amy (comme vous estes) auray beaucoup de plesir en rendre raison, il m'a semblé que je ne debvoye faillir de vous fere la présente pour vous respondre au contenu de vostre lettre et satisfere à ce que je voy que vous estes mal satisfaict.

Je vous diray doncq, Monsieur mon cousin, que venant en ce roiaume, comme vous avez très-bien entendu, peu de temps après que nous vous eusmes laissé et ayant treuvé toutes choses en telle combustion que la ruyne en estoit présente et manifeste si l'on n'y donnoit un prompt

remède, comme l'ung des principaulx du royaume et qui, oultre l'amour de ma patrye et le devoir de mes estats, avoye aultant d'obligation particulière que homme vivant à la conservation de l'auctorité de nostre jeune roy, pour estre, oultre ce qu'est nostre roy et prince naturel, fils de ce grand roy nostre bon mestre, de qui la mémoire sera perpétuelle en l'esprit de tous ses serviteurs et mesmes de moy qui en ay receu tant de biens, honneurs et faveurs, avec le saige conseil et prudent avis de Messrs les connétable et mareschal de St-Andrey, deux des principaulx officiers de la coronne et des plus anciens serviteurs des feus roys, nous advisâmes par le commandement du roy de Navarre, lieutenant-général du roy, représentant sa personne par tous ses royaumes et pays et soubs son auctorité, fort envys et déplaisants, de telles choses que se pouvoient fere pour la conservation de cest estat, lequel ayant treuvé réduict à l'extrémité où nous le voions par la division qu'estoit en la religion, il nous sembla n'avoir meilleur moien que d'oster ceste division et constituer en son lieu l'amour tant désirée, ce que ne se peuvant exécuter de parolle d'aultant que ceulx qui la maintenoient, estoient en armes, avec telle force qu'il estoit besoing de soi armer pour se délivrer et éviter toute ruyne que nous voïons devant nos yeulx, cela fut cause des ruynes et calamités que à mon très-grand regret en sont procédées. Et ne treuvez point estrange si, veant tout cela et par l'expériance des choses passées faisans ung pronosticq de ce que nous pouvoit advenir et congnoissant que avec les armes ils nous vouloient mestre sous le joug et nous asservir à telle religion qu'ils nous voulussent imposer, nous protestâmes avec les mesmes armes de maintenir nostre religion, qui est telle que nostre roy tient, que nos ancestres nous ont laissé et en laquelle nous avons esté baptisés et nourris et qu'en nos consciences nous tenons et appreuvons pour bonne, saincte et véritable. En quoy faisant, tant s'en fault que nous pensons avoir faict chose malvaise, ny que vous et tous princes d'honneur et de vertu ne feissent pour vostre religion, que au contraire nous pensons avoir bien mérité du roy et du royaume, et que mesmement nostre intention n'a point esté, en nous conservant en nostre ancienne profession, ruyner et exterminer les aultres, comme par expérience il se peult veoir qu'ils ont voulu fere de nous, d'aultant qu'en tous les lieux où ils ont esté les plus forts, ils ont tellement ruyné, pillé et saccagé nos églises que par là ils nous ont osté tous moiens d'y servir Dieu. Et, si pour nostre conservation en la manutention de nostre religion, voyant tant de désordre, nous avons voulu

chercher les moiens d'y remédier et pour cest effect suis esté d'advis de rejecter et priver de tous offices tous les officiers du roy faisant profession de foi contraire à la sienne, ce a esté pour ce que nous n'avons congneu un meilleur moien pour oster la division, qu'en arracher la haine, d'autant que ceste division nourrie, soubstenue et fortiffiée par les dits officiers, les vrays moiens de l'empescher estoient connus, et encoires de ne mectre point en leurs lieux gens de qui la vie fust suspecte : ce qu'estant ung fait seullement pollitieque, quant il ne seroit nulle nouvelle de la religion, il n'y a prince, ny potentat bien conseillé, ne républicque bien policee, qui voulust laisser à l'administration de la justice ou des aultres estats principaulx ceulx qu'ils estimoient, au lieu de les conserver en paix, y mectre la guerre. Ce que ayant esté par nous faict en telle intention, je vous supplie, mons^r mon cousin, ne croire point que nous ayons eu aultre volunté que celle que je vous en die, ny que pour cela nous ayons voulu soubstenir, ni establir rien de malvais, d'autant qu'ay toujours esté et suis encoires d'oppinion d'oster et rejecter ce que est de malvais, sans que pour tout cela je me soys déparly de l'oppinion en laquelle vous m'avez veu, qui estoit de désirer l'union de l'Église et le repos de la crestienté par une bonne et saincte réformation, laquelle, plus je vad en avant, et plus je vois estre nécessaire, et plus, avec gens de lettres qui en cella ont la volunté conforme à la mienne, je la désire, vous pouvant asseurer, Monsr mon cousin, qu'il n'y a prince en la crestienté qui pour une si bonne occasion de la pouvoir conduire à une bonne et heureuse fin s'emploiast avec plus de volunté que je fais, si l'occasion se présentoit ; mais, estant la malice des hommes telle qu'elle est et l'obstination si grande, c'est chose que nous pouvons plus souhaiter que espérer. Touteffois je ne veulx pas du trop perdre l'espérance que de quelque jour Dieu ne nous face la grâce d'avoir pitié de nous et nous regarder de son œil de miséricorde en nous donnant par ung bon et légitime concille quelque repos en nos maulx.

Cependant je vous prie, ayant entendu la source et l'occasion de ceste guerre et les motifs et raisons de cest escript qui vous a esté porté, ne croire, ny vous imprimer, pour toutes les persuasions, calumpnies et impostures des gens qui ne tâchent que à vous faindre leurs actions bonnes et sainctes et vous blasment ceulx qui ne les appreuvent, aultre oppinion de moy que celle que vous debvez avoir d'ung prince de bien, qui n'a passion, ne respect en tout aultre que celle qu'il doibt avoir, qui

est la conservation de la religion et repos du royaume et la manutention de la grandeur, auctorité et obéissance du roy, lesquels, quant je penserois pouvoir estre heureux de voir restablir en leur pristin splendeur par mon élongnement, il n'y a bien, il n'y a honneurs, il n'y a estat, il n'y a femmes, ny enffants, que je ne fusse très-contant de quitter et abandonner pour apporter ung si grand bien à ma patrye, chose que je ne vous dict que je n'aye offert, comme ont faict ensemble les seigneurs qui monstroient fere leur principal fondement de toute leur entreprise sur cela, et que nous n'ayons faict par effect en nous retirant du camp et armée de Sa Ma[té]; mais, ayant presté l'obéissance, au lieu de correspondre et par là rendre repos à ce royaulme, qu'ils publioient ne despendre d'ailleurs, le voille dont ils avoient couvert leur entreprinse, s'est levé, et leur intention demeure nue et descouverte à tous les gens de bien qui ne sçavent riens treuver du zèle de religion dont ils avoient abusé beaulcoup de gens, mais au contraire une ambition si grande qu'elle a précipité la plus grand part d'iceulx en tant de cruaultés, inhumaines violences et aultres actes aliènes, je ne diray pas d'ung chrestien, mais d'ung barbare, que je ne les puisse réciter sans ung extréme regret, ny vous les ouyr et entendre sans orreur, de facon que, après que la royne mère du roy, princesse plaine de vertu et bonté, pour l'amour qu'elle porte à ce royaume et le désir qu'elle avoit d'y constituer tranquilité au lieu des tumultes dont il est agité, eust pené de venir deux fois avec grande peine et beaucoup de travail jusques près d'Orléans, ainsi qu'elle vous l'aura faict entendre par le gentilhomme qu'elle vous a envoyé, et les eust prié, admonesté et solicité de poser les armes et se condescendre à quelque honneste pacification, leur offrant toutes les seuretés qu'ils pouvoient désirer pour leurs biens, pour leurs vies et pour liberté de leurs consciences, ils sont demeurés si obstinés et endurcis que non-seullement ils ont regetté toutes les offres qu'elle leur faisoit, mais en sa présence ont levé et retiré par force Mons[r] le prince de Condé, contre la volunté duquel le rendant partie en tout cecy, pour ce que le roy de Navarre, son frère, congnoissant son bon naturel et le congnoissant prince d'honneur et de vertu comme nous tous l'estimons, ne veult point croire qu'il ne soit contre sa volenté en leurs mains et que tout ce que est passé soubs son nom, n'eust esté extorqué maulgré luy. Ce qu'estant bien considéré par eulx, il est advenu que plusieurs d'entre eulx, des principaulx de la noblesse, ayant veu les cruaultés qui se commettoient et entendu les offres que la dicte dame leur faisoit, en

quoy ils estoient satisfaicts, se sont avec la bonne grâce du roy et d'elle départis et les ont abandonnés pour se retirer en leurs maisons. Par où je concluray, Mons[r] mon cousin, que, si nous avons désiré l'entretenement de nostre religion, c'est pource qu'en nos consciences nous l'avons estimée bonne et véritable. Si nous avons prins les armes pour la conserver, ce a esté par commandement du roy, et la plus grande et saynne partie du royaulme la tient, et ne fusse advis aux officiers, ce a esté pource qu'il s'est veu par expérience que tous nos maulx nous sont advenus par ceulx-là et que, voyant le roy d'unne oppinion et ceulx en tenant une aultre, il ne falloit jamais espérer que troubles sur troubles et une perpétuelle confusion, m'asseurant que vous estes prince si vertueux qu'estant en mon lieu et veant ce que j'ay veu, vous n'en eussiez moins faict, et que l'entendant vous ne vouldriez aucunement supporter, ny favoriser personnes n'ayans rien de bon en toutes leurs actions que le seul nom de religion. Et quant de vostre part il y auroit quelques gens non passionnés, ny suspects, qui se puissent transporter sur les lieux pour veoir à la vérité le progrès de toute chose, que je désirerois infiniement, je m'asseure que, vous en faisant le rapport, vous trouveriez d'une part toute l'obéissance accompaignée du zèle et probité que doibt avoir ung prince chrestien, et de l'aultre tant de séditions, saccagemens, meurtres et désobéissances qu'il n'y a homme de bien qui n'en aye pitié, et vous ne le pourriez ouyr sans une extrême compassion.

Mons[r] mon cousin, après m'estre humblement recommandé à vostre bonne grâce, je prie Dieu vous donner, en santé, bonne et longue vie.

Du camp de Blois, ce XXIII[e] de juillet 1562.

Le vostre humble et affectueux cousin.
FRANÇOIS DE LORRAINE.

Mons[r] mon cousin, je vous supplie recepvoir ceste lettre comme venant d'ung prince chrestien, homme de bien, et qui vous ayme et honore aultant que parent et vray amy que vous ayez, et qui désire continuer en ceste volonté, vous requérant rebouter les faulces calumpnies loing de vous et recepvoir la vérité qui, je m'asseure, vous [maintiendra] en la bonne oppinion, quan est de moy.

(*Archives de Simancas*, Estado, 522.)

IV.

Lettre de Coligny à son frère le seigneur d'Andelot.

(3 août 1562. — p. 85.)

... Quant à la dépesche de Lyon pour le recouvrement des cent mil escus, incontinant après votre partement, Monsr le Prince dépescha Soubise pour cest effect, avec ample pouvoir et instruction ; mais nous n'avons encoires depuis son partement ouï une seulle nouvelle de luy, qui nous faict penser que tous ceulx que nous a envoiés, ont esté arrestés. Si est-ce que nous y avons fait plusieurs dépesches ; et encoires aujourdhuy, ayans receu de vos nouvelles, y avons faict une recharge et dépesche bien ample. Et mesme pour recouvrer promptement la dicte somme, en quelle sorte que ce soit, pour vous en secourir, nous fismes hier une pareille dépesche à ceulx de Rouen qui nous promettent cent mil escus dedans ce mois, pourveu qu'ils soient secourus de cavallerie pour les délivrer de Monsr d'Aumalle et le chasser de Normandie ; et si nous promettent en oultre d'envoier à nostre secours six mil hommes de pied entretenus. Pour satisfere sur ce poinct, Monsr le prince a escript à Monsr de Senerpont qui a cinq ou six cents chevaulx et au comte de Montgoméry de les aller secourir, que sera occasion que suivant leurs promesses ils nous pourriont secourir de la dicte somme, laquelle nous avons advisé de faire fournir en Allemaingne par la voie d'Anvers, soit en la faisant tomber entre vos mains si elle pouvoit estre assez à temps fournye, ou bien la rendant à ceulx dont vous avez emprumpté, vous advisant que nous nous mettons tous ung seul moien de vous pourchasser et recouvrer deniers de toutes parts ; mais nous ne pouvons au vray dire le temps. Ce peut dire, d'aultant que tout gît en célérité, ne laissez de haster toute chose le plus qu'il vous sera possible sans oublier aucung moyen de s'ayder de tout ce que vous pouvez adviser par delà ; car deçà l'on ne faudra d'user de toute diligence pour acquiter toutes vos promesses et de fournir deniers dedans ce mois, s'il est possible ; et, où il ne se pouroit faire que nos deniers ne fussent si tost prets, si fault-il regarder d'avancer nostre secours soit par le moien de respondants de la dicte somme, ou aultrement, ainsi que pourrez adviser. Le seigneur de

Ferrières nous a donné advis d'ung expédiant qu'il n'i auroit point de mal de leur faire accorder : c'est de les faire vivre sur les papistes, lesquels aussi bien tuent et massacrent tous les jours ceulx de nostre religion en tous les endroits où ils ont puissance avec une cruaulté trop barbare. Brief vous userez de tous les moiens que le temps et la nécessité avec raison vous présenteront, et de nostre part nous ne mancquerons à vous recouvrer deniers. Si ce n'est au jour nommé, ce sera assés tost pour l'accomplissement de vostre parolle, ne vous pouvant asseurer si résoluement du terme jusques ad ce que nous ayons response. Je vous ay escript qu'il fault proposer le sac de Paris, car vous ne sçauriez croire leurs insolences et cruaultés. Beaulcoup de gens qui mesme sont contraires, osent facher nostre petit roy qui désire les veoir chastiés.

L'on a desjà faict parler au Ringrave. L'on ne sçait encoires ce qu'il fera, et seroit bon de supplier les princes d'Allemaigne de luy escripre afin de tousjours l'admonester de son debvoir. On a retiré cent cinquente reytres de Rocquand. C'est la plus grand part de ce qu'il reste ; et mesmes tous les estrangiers qu'ont, font difficulté de combattre et allèguent qu'ils ne sont venus que pour la garde et deffence du roy et non contre ceulx de la religion, mais pour s'ayder d'eulx, usans de leur camp contre sa volunté. Quant à Angleterre, nous avons receu nouvelle que la royne d'Angleterre a envoié ung ambassadeur nommé Merti soubs prétexte de moienner quelque accord, mais que sa charge est de nous venir trouver, lequel nous attendons de jour à aultre, dont nos ennemis ont esté si estonnés qu'ils ont incontinant despeché par delà le seigneur de Vielleville.

Nos ennemys ont divisé leurs forces, dont ils envoient une partie à Poictiers, mais il y beaucoup de gens de bien, qui ne sont pas délibérés de la rendre, après avoir prins Tours et quelques aultres petites villes que se sont rendues. Ils ont faict milles cruaultés contre leurs promesses, et ils font courir le bruict qu'ils vont bientost assiéger Bourges pour de là nous venir voir après. S'ils attendent encoires quinze jours ou trois sepmaines, nous entendons bien de rendre ceste ville une des meilleures places de France ; et ne sçauroient si tost y venir qu'ils ne treuvent bien à qui parler et de quoy leur faire, avec l'ayde de Dieu, recepvoir une honte.

Nous traictons les papistes aultrement que de coustume, encoires que ce ne soit si malement qu'ils méritent pour leur bestiale cruaulté, et avons bien délibéré de ne les espargner désormais. Le curé de

Saint-Paterne a esté treuvé caché dans ceste ville, faisant des pratiques, qui a esté pendu en la place du Martroi.

Mercredi dernier, la court du parlement de Paris a faict déclaration de rébellion. Auparavant elle avoit donné plusieurs arrests et édicts tels que on ayt jamais veu sorty de gens faisant profession de justice, dont je vous en envoie deux ou trois. On nous a adverty que le roy part aujourdhuy pour venir en le dict camp. Au moins on l'y admène sans volonté qu'il en ayt. Nous vous prions de rechief n'obmettre rien de ce que se peult faire pour nous secouryr promptement. De nostre costel, nous n'oublierons rien pour le recouvrement de finances qui seront nécesaires.

Je n'obmettray à vous dire que, quant la royne-mère présenta le comte Reingrave au roy avec recordation du service notable qu'il luy avoit faict, luy ayant admené ung si gran secours, Sa Ma^té n'en fit pas grand cas et dict à la royne-mère : « Je ne sçay pourquoy l'on faict venir « tant de gens estrangiers ; je n'en ay point de besoing. Je sçay bien « que c'est contre Monsr le prince de Condé ; mais, s'il estoit desfaict et « ceulx de sa compagnie, je crois bien que l'on feroit de vous une pettite « chamberière et de moy ung petit valet. » Ce que ayant le dict Reingrave entendu, il s'adressa à Monsr le prince de la Roche-sur-Yon, luy disant que ce qu'il en avoit faict, estoit en intention de faire ung bon service au roy.

D'Orléans, ce IIIe d'aust 1562.

(*Archives de Simancas*, Estado, 522.)

V.

Lettre de Jean d'Hembyze à la duchesse de Parme.

(11 août 1566. — p. 359.)

Madame,

Comme ayons informé de l'estat auquel se retreuve présentement ceste ville et de la provision que de nostre part avons peu adviser et employer à toutes occurrences monseigneur le prince de Gavre, comte d'Egmont,

auquel a semblé expédient d'envoyer ladicte information par escript à Vostre Alteze, n'avons pour tant volu faillir d'envoyer joinct à ces présentes ledit escript, par lequel Vostre dicte Alteze pourra considérer et entendre en quels termes la républicque de ceste ville se retreuve, ce que advient et passe à nostre grand regret et des gentils hommes et notables inhabitans d'icelle, dont prenons Dieu en tesmoingnage; et néantmoins ne fauldrons de faire tous bons offices à la conservation du repos et bien publicq et continuer le service de Sa Majesté comme à bons et léaulx subgects appertient, en tout ce que possible sera.

Et à tant, Madame, pryerons Dieu le Créateur conserver Vostre Alteze en bonne prospérité et longue vie avecq l'accomplissemen de ses nobles et vertueux désirs.

De Gand, ce XI[e] jour d'aougst XV[c] LXXI.

De Vostre Alteze.

Très-humbles et obéyssans serviteurs
Les bailly et eschevins de la kuere de la ville de Gand.

(Archives de Bruxelles) HEMBYZE.

VI.

Lettre de Charles IX au comte de Tende.

(11 septembre 1566. — p. 392.)

Mon cousin, Pour ce que j'ay advis que le roy d'Espaigne se prépare de passer à Nice ou à Gennes pour venir en Flandres et qu'il fault par nécessité qu'il passe à la vue de Marseille et donne aux Isles, je veulx qu'estant là, vous l'alliez trouver pour luy offrir rafraichissement, commodités et tout ce qui sera en vostre puissance pour l'en servir et l'accomoder, luy disant avoir commandement de moy très-exprès de faire cest office. Et luy ferez porter fruicts, vins et toutes aultres choses dont vous pourrez adviser; mais je ne veulx point que vous luy parliez aucunement de venir en la ville. Et si par fortune, ou le maulvais temps le pressoit ou l'envye le prenoit de la voulloir venir veoir et qu'il vous en parlast, ce que je ne croy toutesfoys, c'est chose (estant en la paix où

nous vivons) que vous ne luy pouvez reffuser ; mais je veulx bien que ce soit de façon que, sans faire semblant d'en avoir aucune soubspeçon et deffiance, vous donniez dextrement et secrettement cependant si bon ordre à la seuretté de la dicte ville que sa présence et venue en icelle n'y puisse apporter aucun péril, chose qu'estant préveue et préméditée vous sera aisée à exécuter. Et pour ce que, grâces à Dieu, je voy que l'on veit en mon pays de Prouvence en paix et concorde et que, venant l'armée du dict roy d'Espaigne et séjournant en ma coste, je ne vouldroye pas que cela (passant en Flandres pour l'occasion qu'il faict) fust cause de faire lever le cueur aux catholiques et allumer ung nouveau feu en mondict pays, je vous prye, mon cousin, y avoir l'œil et y prendre bien garde, faisant entendre à tous combien je veulx que la paix qui est en mon dict pays, soit songneusement maintenue. Et m'asseurant que vous y aurez l'œil ouvert, je ne vous en diray aultre chose, sinon que je prye Dieu, mon cousin, vous avoir en sa sainte et digne garde.

De Soissons, le xi[e] jour de septembre 1566.

CHARLES.

(*Bibl. imp. de S[t] Petersbourg, Lettres de Charles IX, t.* I[er], *n°* 36.)

TABLE DES MATIÈRES





